Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12368 – 4 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens — MERCREDI 31 OCTOBRE 1984

Toujours le Tchad...

Il est apparemment plus aisé d'intervenir au Tchad que de s'en retirer avec succès. M. Mitterrand en fait à son tour l'expérience, bien que les feux de l'actualité, braqués ailleurs, fassent un peu oublier que dans une quinzaine de jours, si tout continue de bien se passer, les troupes françaises auront quitté ce pays toujours divisé et affamé.

Pour le moment, les troupes de l'opération « Manta » se sont regroupées à N'Djamena, abandonnant aux forces gouvernementales la vaste bande désertique s'étendant jusqu'au 16e parallèle qu'elles avaient contrôlée pendant plus de treize mois. Pour Paris, Tripoli remplit toujours sa partie du contrat. En tout cas, disent les officiels français, rien ne laisse penser que l'accord franco-libyen de retrait militaire « simultané et concomitant » pourrait être remis en cause.

Reste que les observateurs français et libyens de cette double opération de retrait n'étaient toujours pas sur place, lundi 29 octobre, soit plus d'un mois après son début. Et les officiels tchadiens continuent d'affirmer que les soldats du colonel Kadhafi n'ont, pour l'instant, replié sur l'extrême Nord que du matériel lourd.

Tripoli n'a fourni jusqu'à présent aucune indication crédible sur son opération de retrait, et les militaires français sur le terrain respectent la consigne de silence donnée par Paris. Rien ne dit que cette discrétion signifie que l'accord franco-libyen du 16 septembre est appliqué dans les conditions prévues.

Dans ce contexte, l'échec de la conférence intertchadienne de Brazzaville, à laquelle s'étaient conviés une centaine de Libyens, est inquiétant, même si l'on ne se faisait pas trop d'illusions sur les chances d'une réconciliation. En outre, l'insécurité qui règne dans le Sud, où des règlements de comptes ont entraîné des massacres, laisse penser que le Tchad est loin d'avoir retrouvé la paix civile à laquelle aspirent tant ses populations. L'existence de poches de famine dans la zone sahélienne et même dans la savane ne peut, de son côté, que contribuer à noircir un tableau déjà bien sombre.

La France ne porte, bien entendu, aucune responsabilité dans ces calamités, et ce serait lui faire un mauvais procès que de lui reprocher de ne pas avoir fait un sérieux effort en y maintenant pendant plus d'un an une force d'interposition de trois mille hommes.

Moyennant quoi, l'avenir se présente mal. Si le retrait des Libyens au Nord se confirme, le président Hissène Habré aura le choix entre laisser pourrir la situation et se lancer dans de coûteuses reconquêtes. Les deux cas de figure ne sont guère rassurants. Il n'y a pas de raisons, d'un autre côté, que les choses s'améliorent sérieusement dans le Sud après le départ du parapluie militaire français. Face à de telles incertitudes, il serait étonnant que le colonel Kadhafi ne soit pas tenté un jour ou l'autre d'exploiter la situation à son avantage, ce qui signifierait que les Français, en intervenant, n'auraient réussi qu'à retarder les échéances.

Israël recherche un accord avec Damas

Les travaillistes veulent hâter le retrait de l'armée du Liban

De notre correspondant

Jérusalem. – Partir, bien sûr, mais comment ? Le *« dilemme libanais »* d'Israël, depuis de longs mois, se résume à cette question. Plus de six semaines après l'avènement d'un gouvernement d'union nationale à direction *travailliste*, la *réponse*, elle, se fait attendre. MM. Shimon Pérès, premier ministre, et Itzhak Rabin, en charge de la défense, découvrent à leur tour qu'on ne se dépêtre pas si facilement d'un tel bourbier.

Le double objectif *stratégique* d'Israël, cent fois proclamé, reste le même : concilier l'impératif et les aléas *d'un retrait à court terme* avec l'exigence permanente de la sécurité. Faute de savoir déjà quand et comment leur armée se repliera du Liban, les dirigeants travaillistes redoublent d'efforts pour hâter cette échéance. Mais il leur faut résoudre un problème dont les données militaires et politiques sont étroitement liées. D'où la difficulté de la partie diplomatique en cours entre Jérusalem, Beyrouth et Damas.

Pour les Israéliens, une chose est sûre ; *la clé du problème* est à Damas. Le retrait des quinze mille soldats stationnés au Liban dépend donc, avant tout, d'un *« arrangement politique »* avec la Syrie. Au-delà de cette certitude, les analyses divergent. A Jérusalem, comme semble-t-il à Washington, deux écoles de pensée s'affrontent. Les unes *croient à la bonne volonté* de Damas, les autres la mettent en doute. Pour les premiers, l'actuelle intransigeance syrienne est purement tactique. Damas, assurent-ils, veut faire monter les enchères avant d'accepter un accord scellant le *désengagement* israélien du Liban. Il est, ajoutent-ils, dans l'intérêt bien compris du président Assad et de ses *alliés soviétiques d'obtenir le départ* des canons israéliens pointés sur Damas et le démantèlement de la station d'écoute qui, du haut du mont Barouk, capte les communications et surveille les mouvements de troupes ennemies. L'URSS, qui a *rééquipé depuis deux ans* l'armée syrienne, ne souhaite sans doute pas voir celle-ci entraînée dans une escale militaire à l'issue douteuse, et devrait logiquement inviter Damas à la prudence.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(*Lire la suite page 4.*)

Grève générale au Chili

Une opposition divisée affronte à nouveau le général Pinochet

De notre correspondant

Des dizaines d'arrestations ont marqué, le lundi 29 octobre, la onzième « protesta » contre le général Pinochet. Cette manifestation de protestation devrait se poursuivre, ce mardi 30, par une grève générale, à l'appel du Commandement national des travailleurs.

Santiago. – Confusion dans les rangs de l'opposition, montée de la violence, « main dure » de la part du gouvernement : ces traits dominants de la situation chilienne se sont accusés, le lundi 29 octobre, à l'issue de la *protesta*, organisée par les partis de gauche, à la veille de la *« grève nationale et populaire »* prévue par le Commandement national des travailleurs (CNT) pour ce mardi 30.

Les adversaires du général Pinochet ont voulu faire des 29 et 30 octobre deux journées de mobilisation massive contre la dictature. La bonne volonté, la *combativité*, ne sont pas absentes. Mais l'opposition s'est lancée à l'attaque en ordre dispersé et *n'est parvenue à se mettre* d'accord ni sur les objectifs à atteindre ni sur les méthodes à utiliser.

Qu'est-ce au juste, l'opposition aujourd'hui ? Un amalgame de dirigeants, de partis et d'organisations sociales, tous mécontents du régime mais incapables de présenter un front commun face au général Pinochet ni même de s'entendre sur des actions ponctuelles. Le comité national de la *protesta*, qui était chargé *d'organiser la journée de lundi*, est formé de dirigeants appartenant au Bloc socialiste et au Mouvement *démocratique populaire* (1). L'Alliance démocratique, c'est-à-dire fondamentalement le Parti *démocrate-chrétien*, s'est, quant à elle, prudemment tenue à l'écart.

Selon M. Rodolfo Seguel, leader du CNT, la grève générale a le soutien de quelque six cents dirigeants syndicaux représentant cinq cent quarante et un syndicats et vingt et *une fédérations regroupés au sein du* Commandement national des travailleurs. Pourtant aucun syndicat *important ne s'est associé au mouvement.*

JACQUES DESPRÉS.

(*Lire la suite page 4.*)

(1) Le MDP s'est formé autour du PC.

Le crédit en liberté contrôlée

Les banques restent sous surveillance

A la fin de cette année, l'encadrement du crédit, *dans sa forme traditionnelle*, aura vécu pour être remplacé par un système plus souple et plus progressif, ce qui pourrait, par *la suite, modifier assez sensiblement* la physionomie du système bancaire, si, toutefois, ce dernier tire de la réforme ses conséquences ultimes.

Qu'on ne s'y trompe pas toutefois : il ne saurait être question, une seule *seconde, que le gouvernement* et la Banque de France laissent les banques entièrement libres. Les particuliers, comme les entreprises, ne *verront pas, du jour au lendemain*, s'ouvrir les vannes des prêts bancaires, à supposer, toutefois, qu'ils en aient envie, car, précisément, la *demande de crédit s'est fortement* ralentie du fait de la crise.

Mais, un jour ou l'autre, cette demande se réveillera, et, en France comme ailleurs, les autorités de tutelle sont anxieuses d'éviter que le *gonflement exagéré de cette* demande ne vienne relancer l'inflation. Depuis 1914, les banques sont devenues créatrices de monnaie, comme les instituts d'émission et les Trésors de tous pays : les prêts font les dépôts, suivant la formule consacrée. *En ce sens*, le nouveau dispositif *qui va être adopté* en France prend la suite du précédent : comme auparavant la quantité globale de crédit distribuée sera *fixée* en fonction des objectifs de croissance de la masse monétaire, eux-mêmes arrêtés par rapport au taux souhaitable d'inflation.

En 1985, a indiqué M. Pierre Bérégovoy, *ministre de l'économie* et des finances, cette croissance sera ramenée de 6 %-6,5 % en 1984 à une fourchette de 4 % à 6 %, inférieure à la *progression de la production intérieure* brute en valeur, et en ligne avec un taux d'inflation de 5 %.

Cette quantité globale de crédit à distribuer étant fixée, ce qui change c'est la manière dont les banques *devront se plier* à la discipline imposée, avec, pour maître mot, « *souplesse et rigueur* ». Tout d'abord, le système rigide de quotas d'augmentation mensuels, avec ses pénalités très brutales et très coûteuses en cas de dépassement, est supprimé.

FRANÇOIS RENARD.

(*Lire la suite page 28.*)

Cohabiter en politique

I. – *Contradictions*

par OLIVIER DUHAMEL (*)

A entendre, au fil des années, les opinions qui s'expriment sur la cohabitation, *on se demande si l'attachement* à l'Etat de droit est, dans notre pays, une vertu réellement bien partagée. *En effet, quiconque* tient la Constitution pour une norme supérieure, quiconque estime que les règles de la démocratie sont les mêmes pour tous, devrait défendre une position invariable.

On peut, par exemple, tout à fait *légitimement estimer qu'en cas de* victoire de l'opposition aux élections législatives le président de la République doive démissionner, parce que le corps électoral vient de le désavouer, ou qu'il doive rester en fonction, parce qu'il a été élu pour sept ans. Mais on ne peut pas, si l'on se veut démocrate, passer d'une position à l'autre selon la couleur politique du président.

Les Français, pourtant, ont tendance à adopter ces va-et-vient partisans. *En cas de victoire de l'opposition*, Giscard doit démissionner, disaient 53 % des communistes; il doit rester, répliquaient 89 % des RPR et 95 % des UDF (février 1978, presse de province/SOFRES). Mitterrand devrait démissionner, disent aujourd'hui 61 % des UDF et 75 % des RPR; qu'il reste, répondent 73 % des communistes (septembre 1984, *le Nouvel Observateur*-SOFRES). Seuls *les socialistes* expriment une certaine constance dans la fidélité coûte que coûte au septennat : 60 % en 1978 pour que Giscard reste; 79 % aujourd'hui pour que Mitterrand reste.

Autrement dit, pour beaucoup, les règles de l'alternance varient à la tête du client : dis-moi de quel parti est le président, je te dirai s'il a le droit d'achever son mandat. Il faut cependant *reconnaître* que les Français ont quelque excuse à leur opportunisme négateur du droit, tant les hommes politiques les y encouragent. Pas tous, soyons honnêtes. Le président Giscard d'Estaing *s'était* engagé à rester en cas de victoire législative de la gauche ; le député Giscard d'Estaing *reste* favorable à la cohabitation en cas de victoire de la droite. De même, François Mitterrand leader de l'opposition de gauche appelait-il à la sagesse pour régler cette situation, ajoutant à *propos du président* (Giscard) : *« Rien ne doit faire qu'il quitte sa fonction. (1). »*

Mais si l'on excepte les hôtes de l'Elysée, que de variations ! Jacques Chirac redoutait tellement une collusion giscardo-socialiste *qu'il estimait* nécessaire la démission du président si la gauche gagnait en 1978 (2). Mais aujourd'hui qu'il escompte une domination du groupe RPR à l'Assemblée et qu'il soigne le recentrage de son image, le voici rallié à la cohabitation avec François Mitterrand. Raymond Barre, de son côté, cultive son aura gaullienne détachée des jeux politiques en prônant la *démission présidentielle*, voire la grève du gouvernement pour l'y contraindre. En 1978, pourtant, il n'a pas *semblé en désaccord* avec son président qui répétait qu'il achèverait son mandat quoi qu'il arrive. *Le* premier ministre de l'époque était-il secrètement d'un avis contraire ? A t-il fait part de ses objections, dans la discrétion obligée ? Ou bien a-t-il changé d'avis, ce qui, après tout, est son droit, pourvu qu'il ne change pas à nouveau en *fonction d'une autre opportunité* ? Seul l'intéressé pourrait répondre...

(*Lire la suite page 8.*)

(*) Professeur de droit public, directeur de la revue *Pouvoirs*.

(1) *Le Monde* du 3 juillet 1976. Telle était déjà la position de François Mitterrand face à Georges Pompidou : *« On le gardera, et on lui laissera les pouvoirs que le peuple lui a confiés »* (*le Monde*, 7-8 janvier 1973).

(2) *Le Monde* du 25 janvier 1977.

AU NICARAGUA

Les élections du 4 novembre auront lieu dans un climat de vive tension

LIRE PAGE 5 L'ARTICLE DE MARCEL NIEDERGANG

LES ÉTATS-UNIS A LA VEILLE DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Regards sur l'Amérique

Lire pages 15 à 18 la deuxième partie de notre supplément

LA RÉUNION DE GENÈVE

Les pays exportateurs de pétrole décident de réduire leur production

Lire page 28 l'article de VÉRONIQUE MAURUS

LE FESTIVAL DE JAZZ DE PARIS

Grappelli, premier violon

Son inimitable, *délicatesse d'expression, swing à toute épreuve,* finesse d'invention, Stéphane Grappelli est du tout petit nombre de musiciens qui ont fait aimer le jazz par le grand public. A l'occasion du *5e Festival de jazz de Paris, il fête le cinquantième anniversaire du Quintette du Hot Club de France* au T.M.P. le 31 octobre. « Enfant de la balle », autodidacte, musicien populaire salué par les meilleurs interprètes classiques, Stéphane Grappelli *cultive* en musique comme dans la vie une inaltérable élégance.

« *J'aime jouer avec des gentlemen,* dit Stéphane Grappelli. La musique que nous jouons est trop *importante pour la partager* avec des gens qui n'ont pas de tenue. Combien de fois ai-je vu des musiciens qui ne saluaient même pas le public. Moi aussi, je suis timide, j'ai le trac, mais il faut avoir du nerf. J'arrive à dominer ces émotions en scène : plus *difficilement*, je dois le dire, à la télévision, qui continue de me rendre très nerveux parce qu'il y a toujours *quelque chose* (son, image, mise en place, technique) qui cloche. Au fond, quand ça marche convenable*ment, je crois que c'est un pur coup* de chance. Notez bien qu'avec l'expérience, en scène comme sur un *plateau, j'ai assez d'habitude pour* faire oublier que je me trompe. Comme dit Yehudi Menuhin, avec qui je viens *de terminer mon sixième disque,* je retombe toujours sur mes pieds.

» *Je n'ai jamais eu de professeur.* Jamais étudié. Si j'avais étudié, je ne pourrais pas jouer à ma façon. C'est *exactement ce qui me permet de* faire des écarts. Avec plus de technique, je ne me permettrais pas de *jouer comme je joue. Impossible de* faire ce qu'on appelle la « note bleue » : elles seraient toutes *noires... Vous n'imaginez pas Louis* Armstrong chantant *la Tosca* ; c'est pareil. Je suis toujours touché d'apprendre que les classiques m'aiment bien. Et c'est impressionnant pour moi de jouer avec des musiciens du Philharmonique de Berlin, comme cela m'est arrivé, ou avec l'Orchestre symphonique de Washington... *Comme me disait* Django dans ces cas-là : « Tu sais, ils ont étudié, ces gars-là, c'est pas comme nous. »

Propos recueillis par FRANCIS MARMANDE.

(*Lire la suite page 11.*)

Le Monde

étranger

EUROPE

Pologne

Le corps du Père Popieluszko n'a toujours pas été retrouvé

Les recherches entreprises pour retrouver le corps du Père Popieluszko se sont poursuivies sans résultat lundi 29 octobre. Le même jour, le ministère de l'intérieur avait annoncé que les trois officiers des services policiers ravisseurs du prêtre avaient déclaré avoir jeté le cadavre dans la Vistule (nos dernières éditions du 30 octobre). Cependant, ils ont indiqué des emplacements contradictoires, l'un dans le fleuve lui-même, près de Torun, l'autre dans une retenue d'eau, à 70 kilomètres plus au nord. Dans les deux cas, le site rend très difficile les recherches. Selon l'ancien porte-parole de Solidarité, M. Onyszkiewicz, les autorités *« préparent lentement l'opinion publique »* avant de lui annoncer que *« le corps ne peut être retrouvé »*, peut-être pour éviter des funérailles qui pourraient prendre des proportions considérables. Parallèlement, le Comité de défense (WKO) de Varsovie, un organe militaire chargé de la sécurité, s'est réuni dimanche pour *« examiner l'état actuel de la sécurité et de l'ordre à Varsovie même et dans sa région »*. Il adopté, selon la presse polonaise, *« des mesures indispensables pour parer à d'éventuels dangers »*. D'autre part, selon l'AFP, l'armée polonaise a été mise en état d'alerte, et les officiers supérieurs ont reçu l'ordre d'être en contact permanent avec leurs postes de commandement.

Le pari de M. Walesa

En prenant sur eux de s'opposer à *toute manifestation*, à *toute réaction* de colère populaire après l'assassinat, par *des officiers* de la sécurité, du Père Popieluszko, M. Lech Walesa *et les autres dirigeants* de Solidarité ont fait, malgré les apparences, *un pari audacieux*. La décision, qu'elle ait été instinctive *ou raisonnée*, était en effet très difficile à prendre. Voici des hommes *qui se sentent* responsables d'un mouvement, Solidarité, que l'équipe *du général Jaruzelski* a voulu écraser en décembre 1981. Depuis cette *date, ce qui reste de ce mouvement* n'a cessé, en apparence, de s'étioler face à *un régime appliquant systé*matiquement la loi du plus fort. Survient alors, avec *le meurtre d'un prê*tre courageux, victime de membres de la *sécurité*, *l'événement le plus* susceptible de choquer le public depuis près de trois ans. C'est l'occasion de montrer, à un monde occidental *qui a presque oublié la* Pologne, et surtout aux Polonais eux-mêmes, que la *« normalisation »* fondée sur la seule contrainte n'est qu'un *leurre*. Or que fait M. Walesa ? Rien. Plus exactement il déploie toute son énergie pour faire en sorte qu'il ne se passe rien. Et il va même beaucoup plus loin, en expliquant que le coup, la *« saloperie »*, comme il le dit, est dirigé contre le général Jaruzelski aussi bien que contre la population, une population que l'on veut utiliser comme de la *« chair à canon »* dans un simple jeu pour le pouvoir.

N'est-ce là que la réaction personnelle d'un homme *soucieux de pré*server son image de Prix Nobel de la paix, d'un homme *profondément* marqué par les mitraillages de décembre 1970, à *Gdansk* et *Szczecin*, qui aboutirent au remplacement d'un premier secrétaire (Gomulka) par un autre (Gierek) ? Sans doute, mais M. Walesa, connu pour son sens de l'improvisation, n'est pas seul dans cette affaire. D'autres responsables de l'« opposition », tel M. Jaworski, ancien responsable des aciéries de Varsovie, et très actif à la tête du comité de soutien au Père Popieluszko, ont eux aussi appelé à s'abstenir de toute manifestation. M. Jaworski, au mépris de toute prudence, a même déclaré qu'il s'exprimait au nom des dirigeants de Solidarité agissant à découvert aussi bien que des clandestins. Car, par parenthèse, la prudence tactique observée dans toute cette affaire s'accompagne, de la part de plusieurs responsables de l'opposition, d'un singulier dédain des risques personnels encourus. Après tout, M. Jaworski vient de passer deux ans et demi en prison et ne bénéficie que d'une « amnistie » bien aléatoire, de même que maints animateurs du KOR et de Solidarité (MM. Romaszewski, Wujec, Kuron, etc.) qui, depuis l'enlèvement du prêtre, ont multiplié les déclarations publiques – s'attirant déjà une violente mise en garde de l'agence PAP, sans compter quelques « conseils » signifiés plus discrètement.

Supporter « en chrétiens »

Les dirigeants clandestins eux-mêmes (*les quatre membres de la* TKK), après avoir rencontré secrètement M. Walesa, *ont signé* avec lui un communiqué dénonçant la responsabilité *morale du pouvoir*. Mais rien de plus. Et les quelques *appels à la grève lancés* dès les premiers jours de la crise, notamment *aux aciéries de Varsovie, n'ont* nullement été répétés, au contraire.

On peut considérer qu'en appelant au calme M. Walesa et ses amis ont tout simplement agi avec réalisme, conscients que Solidarité était actuellement beaucoup trop faible pour fournir autre chose que des victimes inutiles. D'autant que le primat, Mgr Glemp, a lui-même, comme il était prévisible, appelé à supporter *« en chrétiens »* et *« strictement en privé »* cette épreuve *« douloureuse »*.

Pourtant, si, dans la situation actuelle, *une flambée de protestations* ne risquait guère d'inquiéter sérieusement le régime, *elle aurait tout de* même pu causer des chaleurs désagréables à quelques hommes : le général Jaruzelski et son équipe. M. Walesa a *refusé de courir ce ris*que, quitte à se le voir peut-être reprocher un jour, comme cela *fut* le cas après la crise de Bydgoszcz, au printemps 1981. *Solidarité, disaient* à l'époque les contestataires radicaux *de M. Walesa, ne sait rien faire* d'autre qu'encaisser stoïquement les coups. *L'argument* pourrait resservir.

Le général Jaruzelski, qui, depuis bientôt trois ans, refuse avec obstination toute offre de dialogue qui ne serait pas un simple acte d'allégeance, sera-t-il sensible au geste ? Pour l'instant, il semble avoir d'autres soucis, et tout d'abord celui de se dégager de toute responsabilité dans cette pénible affaire. Pour cela, il *n'a* pas hésité à employer les grands moyens. Il a pris soin de faire condamner l'enlèvement par l'ensemble du comité central; et le ministre de l'intérieur, le général Kiszczak, qui est l'un de ses hommes de confiance, est monté lui-même au créneau pour révéler à la télévison les abominations commises *par* ses subordonnés. Il a donné les noms, les grades des coupables – tout en restant plus discret sur les fonctions exercées. On a tout de même appris que les assassins n'étaient pas de simples auxiliaires, mais bien des officiers, diplômés de l'enseignement supérieur, en service au ministère de l'intérieur depuis de nombreuses années.

Double allégeance ?

Une enquête a aussi été annoncée pour déterminer si des « instigateurs » se tenaient derrière les trois exécutants, dont les déclarations contradictoires peuvent laisser supposer qu'ils veulent dissimuler quelque chose d'essentiel.

La résolution du comité central a appelé à un *« renforcement du contrôle du parti sur les organes de sécurité »*, expression rituelle qui peut n'être qu'un vœu pieux, ou bien au contraire annoncer une purge de grande ampleur. *L'entreprise*, dans ce cas, promet d'être fort difficile. *Les différents « services »* du ministère de l'intérieur, comme dans les autres pays de l'Est, ne sont pas seulement extraordinairement développés, donc difficilement contrôlables, ils sont aussi suspects de double allégeance, ou du moins de profonde infiltration par les agents de *l'URSS*. Le temps des célèbres « conseillers » soviétiques qui décidaient de tout est sans doute passé depuis le milieu des années 50 – encore que des rumeurs sur leur retour aient couru avec persistance à Varsovie l'hiver dernier, à l'occasion de l'une des fréquentes visites du chef du *KGB*. Mais le noyautage serait réel, un grand nombre de fonctionnaires, à tous les niveaux, rendant compte de leurs activités à certains homologues soviétiques aussi bien qu'à leurs supérieurs « nationaux ».

En tout cas, il est douteux qu'une purge, même importante et portée à la connaissance du public, suffise à modifier les sentiments de répulsion quasi instinctive que nourrit la population à l'égard desdits « services », même si les opposants politiques qui *ont le plus souvent affaire à eux* sont parfois plus enclins à reconnaître une assez grande *« correction »* à quelques-uns de leurs interlocuteurs habituels.

Mais c'est qu'en règle générale, au dire des « habitués », les coups sont réservés aux gens du peuple, alors que les intellectuels sont traités poliment.

D'autre part, les « dérapages » sont fréquents, et l'opposition à beau jeu de rappeler que le meurtre du Père Popieluszko survient après une série d'épisodes douteux, où il est malaisé de faire la différence entre la simple bavure et les méthodes d'intimidation décidées en haut lieu.

Beaucoup plus qu'une purge dans la police, ou même au bureau politique (car la traditionnelle distinction entre « durs » et « mous » n'est guère perçue dans le public), ce sont sans doute des gestes concrets de réconciliation qui permettraient à l'équipe du général Jaruzelski de « rattrapper », aux yeux de l'opinion, le crime commis par des policiers. Quelques concessions, pas forcément spectaculaires, ni même clairement annoncées, mais qui pourraient modifier un peu le climat d'un pays à qui ses gouvernants ne proposent plus, depuis trois ans, que la résignation. Faute de quoi, le général Jaruzelski aura manqué l'occasion de saisir la chance paradoxale que lui offre ce drame et, accessoirement, M. Walesa aura perdu son pari.

Jusqu'à présent, le pouvoir n'a guère fait montre de telles dispositions : le dernier plénum du comité central a une nouvelle fois rejeté toute éventualité d'un quelconque retour au « pluralisme syndical » (et, naturellement, politique). Il a simplement employé un langage un peu moins dur que prévu dans les documents *préparatoires pour* évoquer les rapports entre l'Etat et l'Eglise. Mais, dans les circonstances présentes, c'était bien le moins.

JAN KRAUZE.

URSS

LE RETOUR DE LA DÉPOUILLE DE CHALIAPINE

Un grand Russe en terre russe

De notre correspondant

Moscou. – *« Un grand fils de la Russie est enfin enterré en terre russe. »* Sous une pluie glacée, au cimetière moscovite de Novodievitchi, Stanislas Loujine, directeur du Bolchoï, a mis l'accent, lundi 29 octobre, sur la signification russe (et non pas soviétique) du retour « au pays » de la dépouille du chanteur Fiodor Chaliapine, mort en 1938 à Paris. Il était difficile de faire autrement. Chaliapine, probablement le plus célèbre artiste lyrique russe de tous les temps, après avoir soutenu la révolution à ses débuts, avait choisi l'occasion d'une tournée à l'étranger, en 1922, pour ne plus jamais remettre les pieds en Union soviétique.

La cérémonie était donc russe avec ce que cela comporte d'anarchie et d'émotion. La milice avait filtré l'entrée du cimetière réservé à la Nomenklarura – où est notamment enterré Khrouchtchev, – mais plusieurs centaines de Moscovites portant souvent des fleurs avaient réussi à y pénétrer. Une foule désordonnée et fervente à la fois a ainsi accompagné Chaliapine jusqu'à sa dernière demeure dans la section ancienne du cimetière qui abrite ses contemporains, le ténor Leonid Sobinov et la soprano Antonina Nejdanova, et où il repose désormais à côté de sa fille Irina.

L'arrivée du cortège était impressionnante. Devant le simple cercueil de bois clair marchait Artur Eizen, une basse du Bolchoï, *connu de tous les Soviétiques*, tenant une grande photo *en noir et blanc de Chaliapine*. Des haut-parleurs diffusaient de vieux enregistrements du chanteur, notamment du Massenet. Ses trois enfants survivants qui vivent à l'étranger étaient présents. Leur accord a rendu possible ce transfert depuis le lointain cimetière parisien des Batignolles. Un des fils, récemment décédé, de Chaliapine s'y serait longtemps opposé.

« Le cœur de ce grand artiste n'a jamais connu la paix en terre étrangère où il était enterré », a affirmé Tikhon Khrennikov, premier secrétaire de l'Union des compositeurs. Tous les orateurs ont développé ce thème de l'« exil » et de l'impossibilité pour un Russe de se couper de ses racines.

Une cérémonie officielle, plus « soviétique » celle-là, avait eu lieu auparavant au Bolchoï. Mais l'enterrement à Novodievitchi était visiblement une de ces rares manifestations que les autorités permettent de temps à autre au nationalisme russe. L'intelligentsia artistique de Moscou, traversée de courants « slavophiles », ne s'y était pas trompée. Le décor s'y prêtait d'ailleurs admirablement. Derrière le mur du cimetière, on apercevait les coupoles dorées du monastère de Novodievitchi, les arbres dénudés, le sol détrempé, les vieilles femmes enveloppées d'un châle, les artistes du Bolchoï formant un cercle autour de la fosse et prenant des airs romantiques, composaient un spectacle russe traditionnel comme on a peu souvent l'occasion d'en voir.

Les triomphes de Chaliapine au début de ce siècle sur les *scènes lyriques de Milan, New-York* ou Paris semblaient appartenir à un autre monde. C'est toute une vieille Russie, plus païenne que chrétienne d'ailleurs, qui lui rendait hommage, et le célèbre chanteur du Bolchoï Ivan Kozlovsky ne paraissait pas déplacé malgré le caractère théâtral de son geste quand, redressant sa haute taille, tête nue sous la pluie, il a posé des épis de blé tressés au sommet de l'*amoncellement* de fleurs et de branches de sapin recouvrant la tombe.

DOMINIQUE DHOMBRES.

DIPLOMATIE

LE SOMMET FRANCO-ALLEMAND DE BAD-KREUZNACH

Bonn entend prendre son temps avant de se prononcer sur les grands projets de coopération industrielle

Correspondance

Bad-Kreuznach. – La *coopéra*tion franco-allemande qui avait connu une vigoureuse *relance au dé*but de l'année marque une pause. La deuxième rencontre *franco*-allemande de l'année, qui s'achève ce mardi *dans la petite station ther*male de Bad-Kreuznach, dans le Palatinat, a *surtout permis* de faire le point entre les deux gouvernements *sur les différents* dossiers en suspens : l'ouverture des frontières, la *coopération* spatiale, l'introduction en Europe de l'essence sans plomb (*le Monde* du 30 octobre). MM. François Mitterrand et Helmut Kohl avaient consacré pour leur part leur premier tête-à-tête, lundi après-midi, aux questions internationales et européennes.

Selon le porte-parole allemand, M. Peter Boenisch, les deux chefs de délégation ont exprimé leurs *« préoccupations »* à propos des derniers événements de Pologne, et rappelé la nécessité d'une reprise rapide du dialogue entre l'URSS et les Etats-Unis, aussitôt après les élections présidentielles américaines. MM. Mitterrand et Kohl ont également passé en revue les efforts en cours pour poursuivre la construction politique de l'Europe, réaffirmant à ce propos leur volonté commune de voir l'Espagne et le Portugal rejoindre les Dix dans les délais prévus. *« C'est dans cette décennie que nous devons faire les pas décisifs »*, a souligné le chancelier allemand au cours du dîner de lundi soir, M. Mitterrand appelant en écho les pays européens à avoir pour l'Europe la même *« ambition »* que la France et l'Allemagne avaient eue pour le développement de leurs relations après la guerre.

Les symboles au rendez-vous

Les symboles étaient en tout cas au rendez-vous. Le lieu, d'abord, Bad-Kreuznach, où de Gaulle vint pour la première fois rencontrer en Allemagne fédérale, le 26 septembre 1958, le chancelier Adenauer, comme le rappelle une stèle gravée, devant le centre thermal où se déroule la rencontre. Les gestes ensuite : un mois après Verdun, le chancelier Kohl a remis lundi soir à M. François Mitterrand un drapeau enlevé en 1794, pendant les guerres de la Révolution, au 3e régiment français d'artillerie à pied, et conservé jusqu'ici dans la bonne ville de Trèves.

Cela dit, malgré les appels de plus en plus pressants lancés de part et d'autre en faveur du développement de la coopération industrielle, aucun des grands projets sur lesquels Paris fonde tant d'espoirs n'est mûr à l'heure actuelle. Dans le secteur spatial, le conseil de sécurité allemand s'était réuni une nouvelle fois vendredi dernier pour faire le point des discussions avec la France sur la participation de l'Europe au programme de station orbitale américaine Colombus, le développement du lanceur Ariane-5 et de la navette européenne Hermès. *Grosso modo* d'accord avec son collègue français, M. Curien, sur l'importance de ces trois programmes, le ministre allemand de la recherche, M. Riesenhuber, exige une enveloppe budgétaire additionnelle de 1 milliard de deutschemarks sur trois ans, que son collègue des *finances n'est pas décidé* à accorder sans combattre.

Favorable au projet, le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Genscher, n'a pu prendre lundi aucun engagement à cet égard, indiquait-on de source allemande. Dans le domaine de la défense, les militaires français devront revoir leurs propositions s'ils veulent garder un espoir de construire avec la RFA un satellite d'observation. *« Si les Français sont pressés, il n'y aura pas d'accord possible »*, indiquait-on avant la rencontre, au ministère allemand de la défense. *« Il nous faut organiser à l'intérieur du gouvernement notre propre analyse, définir nos priorités. Nous avons besoin pour cela d'un peu de temps. »*

Typique des difficultés rencontrées est le projet de coopération dans le domaine des trains à grande vitesse. Les Allemands, qui s'y sont intéressés bien plus tard que la France, estiment qu'ils ont entre-temps développé une technologie plus porteuse d'avenir que celle du TGV. Ils ne semblent pas prêts à adopter tel quel le système français malgré les offres de coopération industrielle qui leur sont faites.

Une *déclaration* a *été* publiée ce mardi en fin de matinée sur la question *de l'ouverture des frontières*. MM. Mitterrand et Kohl s'y félicitent de la *mise en application « rapide »* des mesures décidées le *13 juillet dernier et s'y prononcent* en faveur de la simplification des *procédures de contrôle de douze* postes frontaliers supplémentaires. *Ils se sont également mis d'accord* sur le principe d'un allégement des procédures pour la circulation des marchandises et sur une harmonisation des contrôles *de visas aux frontières extérieures* de la CEE. En outre, *un quatrième groupe d'études* viendra s'ajouter à ceux chargés de mettre *en œuvre les décisions de* Rambouillet pour examiner le problème *du contrôle de la circulation* des travailleurs immigrés à l'intérieur des frontières communes.

Par ailleurs, M. Roland Dumas a examiné avec ses interlocuteurs allemands la réforme du budget de la Communauté. La Grande-Bretagne a en effet accepté le texte proposé par les Français lors de la réunion de Bruxelles, seule restant en question la clause de révison du principe de la discipline budgétaire lorsque les ressources supplémentaires dégagées par le relèvement du taux de TVA arrivent à épuisement (1,4 %).

HENRI DE BRESSON.

● *Chine : fin des pourparlers sino-soviétiques*. – La cinquième session des pourparlers sino-soviétiques sur la normalisation des relations entre les deux pays s'est achevée à Pékin le samedi 27 novembre, a annoncé lundi le ministre chinois des affaires étrangères. Le ministère s'est refusé à dire si les discussions, qui avaient commencé le 18 octobre, avaient entraîné des progrès. De source diplomatique occidentale, on indique que la rencontre ne semble pas avoir donné lieu à des développements majeurs. – (*Reuter*.)

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

1983

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

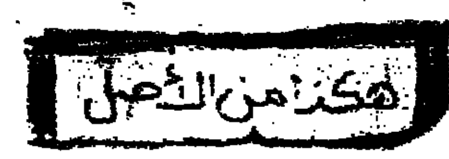
Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



APRÈS LA DERNIÈRE OFFENSIVE SAHRAOUIE

« Nous avons voulu démythifier le « mur » marocain »

explique le numéro deux du Polisario

Tindouf. – M. Bachir Mustapha Sayed, membre du comité exécutif du Front Polisario, généralement considéré comme le numéro deux de l'organisation sahraouie, a reçu samedi 27 octobre quelques journalistes à Hafed-Boudjema, à une trentaine de kilomètres au sud de Tindouf, où se trouvent les camps de la population sahraouie réfugiée. Le but de cette rencontre était de donner un certain retentissement à l'offensive Grand Maghreb (*le Monde* du 18 octobre) lancée les 13, 14 et 15 octobre par les forces sahraouies contre le « mur » de défense au sud de Zag, dans le Sud marocain à environ 60 kilomètres de l'Algérie.

Selon M. Sayed, le Polisario a percé le « mur », traversé la ceinture de sécurité marocaine large de 4 kilomètres, et avancé sur 1 kilomètre. Puis il s'est retiré. Interrogé sur l'utilité militaire d'une telle opération, il nous a répondu : « *La ceinture était un élément psychologiquement fondamental. Il s'agissait de la démythifier et de montrer que nous pouvions encore livrer des batailles importantes.* » « *Autre élément*, a poursuivi M. Sayed, *le Maroc considérait que le jour où la Libye couperait son aide militaire au Polisario, ce serait la fin de celui-ci.* » Il fallait démontrer qu'il n'en était rien, a expliqué le responsable, sans chiffrer le coût humain de l'opération.

Invité à exprimer son sentiment sur le colonel Kadhafi après son ralliement aux thèses marocaines sur le

De notre envoyé spécial

Sahara occidental, M. Sayed a dit : « *Le roi Hassan II se trompe s'il pense qu'il peut avoir un Mokhtar Ould Daddah* (ancien président de la Mauritanie) *à Tripoli. Nos relations avec la Libye demeurent. Nous avons toujours une ambassade à Tripoli. Nous recevons toujours une aide financière de ce pays. Quant à l'aide militaire, nous n'en n'avons pas besoin.* »

Parmi les pays qui équipent le Polisario en matériel militaire, M. Sayed a cité l'Algérie en premier lieu, puis comme « *fournisseurs de moindre importance* », la Corée du Nord et la Yougoslavie. Selon lui, entre le Polisario et l'Iran « *il y a du respect et de l'amitié, mais pas plus que cela* ». Le bruit a couru, cependant, que Téhéran avait fait des propositions aux Sahraouis en matière de fournitures militaires.

Avant l'achèvement du troisième « mur » de défense marocain qui coupe la route de l'Atlantique au Polisario et réduit considérablement le territoire qu'il contrôlait entre l'Algérie et la Mauritanie, les Sahraouis dataient généralement leurs communiqués de l'ancienne agglomération d'Houaza, détruite et maintenant reprise par les Marocains. M. Sayed a déclaré que les « *structures* » du Polisario se trouvent maintenant à Tifariti, à quelques kilomètres de la frontière mauritanienne. « *Mais*, a-t-il ajouté en parlant de cette localité, *les Marocains peuvent l'occuper* », car le Polisario s'attend à une nouvelle progression du « mur », ce qu'il présente comme une preuve du bellicisme et de l'intransigeance du roi Hassan II.

L'entretien avec M. Sayed a été précédé par une rencontre avec huit Marocains – six hommes de troupe et deux sergents capturés lors de l'attaque du 13 octobre – dans un camp où sont exposées des prises de guerre du Polisario, à une vingtaine de kilomètres de Tindouf. Deux d'entre eux, qui parlaient français, ont raconté la bataille, indiquant qu'ils avaient été pris totalement par surprise, à l'aube. Le plus bavard a déclaré qu'il s'était rendu après la destruction de son char par une roquette à 4 kilomètres de la ceinture de défense, alors qu'il allait prêter main forte aux troupes postées sur le « mur » proprement dit, submergées par les assaillants. Il a été emmené en Land Rover dans un abri proche de la bataille, qu'il a entendue gronder longtemps avant d'être transféré en Algérie.

Episode assez pitoyable de la bataille de l'« information », un sergent engagé dans l'armée marocaine depuis plusieurs années a fait amende honorable et a porté contre ses chefs, son roi, des accusations enregistrées en présence des gardiens. La radio du Polisario a déjà diffusé les propos de ces prisonniers de guerre « *retournés* » en quelques jours.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Tunisie

La tension entre l'Union générale des travailleurs et le gouvernement se traduit par de nombreuses grèves

Tunis. – Les relations se sont sérieusement tendues ces dernières semaines entre l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT) et le gouvernement. La centrale ouvrière accuse le pouvoir d'avoir délibérément durci ses positions et d'user sciemment d'atermoiements, et celui-ci laisse entendre que l'agitation sociale actuelle masque des arrière-pensées politiques.

La motion adoptée lors de la dernière réunion de la commission administrative de l'UGTT reflète bien la crispation des syndicats. « *Face aux licenciements arbitraires et au recours de plus en plus fréquent à la fermeture des entreprises, l'autorité se cantonne dans une attitude de spectateur*, y lit-on. *De plus, elle cherche à entraver l'action syndicale, à lui porter un coup sévère, à faire échouer la lutte des travailleurs et à susciter des doutes sur les initiatives qu'ils prennent...* »

Cette situation se traduit sur le terrain par la multiplication des grèves. Au cours de ces huit derniers jours, on a enregistré des arrêts de travail à la Compagnie des chemins de fer (le trafic ferroviaire a subi des perturbations pendant quarante-huit heures), à l'Office des céréales (pendant six jours), à l'Office de la formation professionnelle et à celui de l'emploi. Selon les syndicats, d'autres mouvements seraient envisagés pour les prochaines semaines.

La tension sociale qui vient de monter d'un cran a, en fait, commencé à se manifester pendant l'été. Pour la première fois depuis longtemps, la trêve estivale traditionnelle n'avait pas été observée. Si en juillet, août et septembre des grèves ont pu être évitées grâce à des négociations de dernière minute, d'autres – plus ou moins suivies selon que l'on se réfère aux informations fournies par les autorités ou à celles des syndicats – ont été effectives.

Ces mouvements, essentiellement enregistrés dans le secteur public, ont le plus souvent pour objet la mise en application des statuts ou accords particuliers, quelquefois établis depuis un an et demeurés lettre morte, et des revendications d'ordre salarial. Le renchérissement incontestable du coût de la vie sans qu'aucun réajustement des salaires soit intervenu cette année est également à l'origine du mécontentement des travailleurs, explique l'UGTT.

Dans le secteur privé, qui connaît aussi ses grèves, les syndicalistes accusent le patronat d'ignorer fréquemment la législation sociale et de procéder à des licenciements abusifs en toute quiétude étant donnée l'indifférence, sinon l'approbation, du gouvernement.

Les autorités se sont abstenues jusqu'ici de réagir officiellement à ces critiques, toujours formulées sur un ton véhément ; mais, pour la presse gouvernementale, l'agitation suscitée par « *des maximalistes* » traduit « *une volonté délibérée de provoquer des intempéries sociales et politiques* ».

De notre correspondant

Pourtant, l'accord conclu e avril entre le gouvernement et la centrale syndicale, prévoyant une concertation quasi permanente sur les grands problèmes conjoncturels et les orientations économiques et sociales du pays, ainsi que sur la préservation du pouvoir d'achat des travailleurs, laissait présager une année sociale calme. Mais, en juin, une circulaire gouvernementale modifiant la réglementation en vigueur relative à la retenue à la source des cotisations syndicales, sans que l'UGTT ait été consultée, avait brusquement assombri le climat. C'est que se trouvait ainsi menacée l'assurance d'une rentrée financière annuelle de près de 2 millions de dinars pour les syndicats. Il a fallu une négociation très serrée pour que les dispositions arrêtées soient modifiées et assouplies.

Réunions syndicales interdites

L'UGTT n'en considéra pas moins que, en s'abstenant de toute concertation sur cette question, le gouvernement avait « *violé* » l'accord d'avril. Deux mois plus tard, le malaise resurgissait avec une autre décision gouvernementale, prise toujours sans consultation de l'UGTT : l'interdiction des réunions syndicales dans les entreprises. Seconde « *violation* » de l'accord d'avril, pour M. Taieb Baccouche, secrétaire général de la centrale, qui remarquait dans le journal des syndicats : « *Les réunions syndicales sur les lieux de travail sont non seulement un droit acquis, mais, en outre, une partie intégrante du droit syndical tel qu'il est prévu et reconnu par des conventions signées par les parties gouvernementale et syndicale.* »

Déjà pressés par les revendications salariales de leur base, les dirigeants syndicaux ajoutent à ces griefs l'appui et les facilités que trouverait auprès du pouvoir l'Union nationale des travailleurs tunisiens (UNTT), organisation née au début de 1984 à la suite d'une scission au sein de l'UGTT.

En l'état actuel, il paraît évident que le gouvernement – qui doit faire face à une situation économique et financière relativement difficile, avec une production qui, pour le moins, stagne – n'entend pas céder à toutes les revendications qui lui sont présentées. La direction de l'UGTT ne peut l'ignorer. Mais il n'est pas exclu que, à deux mois du congrès de la centrale, ce bras de fer la serve auprès d'une partie de ses adhérents. Nombre de ces derniers, en effet, déploraient au début de l'année la passivité de leur organisation à l'annonce de l'augmentation du prix du pain ayant mené aux tragiques émeutes que l'on sait. Et, au printemps, les jeunes syndicalistes de la gauche la plus radicale, toujours très actifs, avaient fortement critiqué leurs dirigeants, faisant même conspuer le président de l'UGTT, M. Habib Achour, lors du rassemblement du 1er mai. Même si certains d'entre eux ont été depuis exclus des rangs syndicaux, ils risquent de faire entendre bien haut leur voix lors des assises de décembre.

En attendant, l'UGTT prépare, afin de le soumettre au congrès, un document définissant un nouveau « *plan national de développement économique et social* » à la lumière des expériences passées et présentes, lesquelles feraient l'objet de sévères critiques. Un document, dit-on, qui déborderait largement du cadre syndical et constituerait un véritable programme politique. Il fournit aussi l'occasion de reparler, dans les sphères syndicales, de la création d'un « parti travailliste ».

Menace brandie en direction du pouvoir, simple débat d'idées ou ferme intention ? Compte-tenu de la diversité des courants et des sensibilités qui cohabitent non sans quelques heurts au sein de la centrale, on distingue mal quel profit pourrait présenter un parti politique qui en serait issu. Et puis M. Habib Achour ne déclarait-il pas à l'hebdomadaire *Jeune Afrique* : « *C'est une grave erreur de transformer les syndicats en partis. Les syndicalistes qui veulent faire de la politique la font à l'intérieur des partis ?* » Mais il est vrai que ces propos remontent à déjà un peu plus d'un an...

MICHEL DEURÉ.

REMANIEMENT MINISTÉRIEL RESTREINT

(De notre correspondant.)

Tunis. – Le président Bourguiba a procédé, lundi 29 octobre, à un léger remaniement du gouvernement en nommant M. Ridha Ben Ali ministre de la justice, et M. Zine El Abidine Ben Ali secrétaire d'Etat à la sûreté nationale. M. Mohamed Mzali continue de cumuler les fonctions de ministre de l'intérieur avec celles de premier ministre.

M. Ridha Ben Ali – soixante-quatre ans, – était jusqu'ici procureur général de la Répubique auprès de la Cour de cassation, remplace M. M'Hamed Chaher, nommé en avril 1980. Il a présidé, au début de l'année, la commission d'enquête administrative qui a conclu à la responsabilité de l'ancien ministre de l'intérieur, M. Driss Guiga, dans l'ampleur qu'avait revêtue la « révolte du pain ».

C'est au lendemain des émeutes de janvier que M. Zine El Abidine Ben Ali, âgé de quarante-huit ans, qui a le grade de général dans l'armée, a été rappelé de Varsovie, où il était ambassadeur, pour occuper les fonctions de directeur de la sûreté nationale. Le poste de secrétaire d'Etat à la sûreté nationale, qui lui est maintenant confié, était vacant depuis le départ, en mai, de M. Ahmed Bennour, devenu cet été ambassadeur à Rome. C'est la deuxième personnalité venant de l'armée, après M. Slaheddine Bay, ministre de la défense, à entrer au gouvernement. – M.D.

Algérie

Le président Chadli fait remettre la médaille de résistant à M. Ferhat Abbas

Alger. – M. Ferhat Abbas devait être décoré ce mardi 30 octobre de la médaille de résistant, dans sa villa du quartier de Kouba. Agé et malade, l'ancien président du GPRA (Gouvernement provisoire de la République algérienne) n'avait pu participer à la cérémonie de remise de médailles à de nombreux blessés ou mutilés de guerre et à d'anciens militants nationalistes, au ministère des moudjahidine le 27 octobre, et c'est le ministre qui devait se rendre en fin de matinée chez l'illustre récipiendaire.

Mis en résidence surveillée par M. Ben Bella puis par Boumediène et élargi par le président Chadli, l'auteur du *Manifeste algérien* nous a dit avoir reçu une invitation pour les cérémonies du 1er novembre mais ne pas savoir si son état de santé lui permettra de se déplacer. Il aimerait bien, cependant, s'entretenir avec le chef de l'État, qu'il n'a pas revu depuis une rencontre pendant la guerre en Tunisie, pour lui demander que ses ouvrages soient diffusés en Algérie (1).

La cérémonie du 27 octobre s'était déroulée en présence de dirigeants du parti et de membres du gouvernement. Le même jour,

De notre correspondant

le président Chadli avait présidé au Palais du peuple une première cérémonie de remise de médailles aux membres du bureau politique, à des ministres et à de hauts responsables du parti et de l'Etat. Lui-même a été décoré de la médaille de l'armée de libération nationale par le ministre des Moudjahidine.

L'Algérie, où les décorations n'existaient pas jusqu'à présent, compte désormais quatre catégories de médailles dont les récipiendaires ont participé à un titre ou à un autre à la guerre d'indépendance. Dans la première liste de médailles, publiée au paragraphe « *les colonels décédés après l'indépendance* », Boumédiène, et Krim Belkacem, – assassiné en 1970 et réhabilité récemment – figurent l'un à côté de l'autre.

On note sur cette liste et sur une autre, publiée ensuite, les noms de personnalités écartées du pouvoir. Manifestement, ces remises de médailles sont, pour le président Chadli, l'occasion de poursuivre la politique de réconciliation et d'unité nationale amorcée avec la réhabilitation d'anciens chefs du FLN il y a quelques jours (*le Monde* du 25 octobre). Parmi les médaillés, il y a, par exemple, M. Ahmed Bencherif, ancien ministre de l'environnement et de l'hydraulique, suspendu du comité central en 1981, et Mohamed Salah Yahiaoui, exclu du bureau politique la même année, en même temps que M. Abdelaziz Bouteflika, ancien ministre des affaires étrangères. Celui-ci ne figure cependant pas sur la liste et, toujours exilé, n'entend apparemment pas se rallier au régime qui a porté contre lui des accusations contre lesquelles il a protesté véhémentement.

Reçoivent aussi une décoration pour leur participation au combat nationaliste plusieurs anciens ministres, dont la gestion avait été incriminée par la cour des comptes avant le congrès du FLN en décembre 1983. Il s'agit de MM. Belaïd Abdesselam, Tayebi Larbi et Mohamed Liassine.

J. de G.

(1) Citons, notamment : *Autopsie d'une guerre*, Ed. Garnier (*le Monde* du 16 octobre 1980), et *l'Indépendance confisquée* (Flammarion), dont nous rendrons compte dans « Le monde des livres » daté du 9 novembre.

La présence de M. Cheysson à Alger le 1er novembre

● M. DESTRADE (PS) : « *Des sensibilités personnelles* ». – M. Jean-Pierre Destrade, porte-parole du PS, a affirmé lundi 29 octobre que la présence à Alger le 1er novembre de M. Claude Cheysson ne suscite pas de « *débat idéologique* » au sein du Parti socialiste, mais que des « *sensibilités personnelles* » s'expriment.

● M. CHIRAC (RPR) : « *Un véritable péché contre la mémoire* ». – Dans l'entretien qu'il a accordé à *Libération* (du 30 octobre), M. Jacques Chirac estime notamment que la présence de M. Claude Cheysson à Alger le 1er novembre présente un « *véritable péché contre la mémoire* ». « *Nous ne pouvons, en aucun cas*, explique-t-il, *accepter de célébrer un mouvement insurrectionnel (...). J'ai combattu en Algérie. J'ai été Algérie française, cela ne m'empêche pas d'avoir les meilleures relations avec les autorités algériennes. Mais chacun assume son histoire. J'assume la mienne.* »

● Mme VEIL : « *Un esprit de réconciliation* ». – Mme Veil, invitée lundi 29 octobre de l'émission « Face au public » sur France-Inter, a jugé qu'« *il aurait été souhaitable que la France soit représentée* [à Alger, le 1er novembre], *mais pas par le ministre des relations extérieures. Le ministre*, a-t-elle expliqué, *ne se rend pas à toutes les fêtes nationales des pays amis. Nous devons considérer le présent et le futur dans un esprit de réconciliation ; je pense que la France aurait pu être représentée autrement que par le ministre des relations extérieures sans que pour autant l'Algérie ne se sente diminuée.* »

● M. DEFFERRE : « *Une minute de silence pour les morts de la guerre d'Algérie.* » – A la demande de M. Gaston Defferre, maire de Marseille, le conseil municipal a observé, lundi matin 29 octobre, une minute de silence à la mémoire des morts « *français et algériens de la guerre d'Algérie* » et de « *tous les morts de toutes les guerres* ». M. Defferre a ensuite « *invité* » les conseillers municipaux de Marseille à participer, avec lui, « *aux cérémonies du 1er novembre au cimetière Saint-Pierre et devant les monuments commémoratifs* ».

● *M. Bourguiba à Alger.* – Le président tunisien Habib Bourguiba participera, le 1er novembre, à la célébration à Alger du trentième anniversaire du déclenchement de la révolution algérienne.

● *Drapeaux en berne dans plusieurs villes du Midi.* – M. Paul Alduy, sénateur (UDF), maire de Perpignan, a annoncé, le mardi 30 octobre, que les drapeaux de la mairie, ainsi que ceux des mairies de Nîmes, Béziers, Sète, Carcassonne et Narbonne, seront mis en berne le 1er novembre, « *pour protester contre l'officialisation par le gouvernement français, en la personne de son ministre des relations extérieures, M. Claude Cheysson, de l'agression du FLN algérien contre la France, il y a trente ans* ».

En Éthiopie

Les secours aux victimes de la famine s'amplifient

Une vaste campagne se développe pour venir au secours des victimes de la famine qui, en Éthiopie, selon l'UNICEF, affecte désormais treize des quatorze régions administratives du pays.

En ce qui concerne les aides d'urgence, le gouvernement italien a indiqué, lundi 29 octobre, qu'il avait décidé d'octroyer à Addis-Abeba une aide d'un montant de 90 millions de francs. A Paris, le ministère de la coopération a annoncé que 1 500 tonnes de céréales seront envoyées « *incessamment* » en Éthiopie. Pour leur part, les autorités belges viennent, à la demande d'Addis-Abeba, de décider une aide urgente de 3 000 tonnes de blé et de 1 500 tonnes de farine. A Stockholm, le gouvernement suédois va accorder une aide d'urgence d'environ 13 millions de francs qui sera fournie notamment à la Croix-Rouge internationale. La Suède enverra, en outre, un navire chargé de surplus céréaliers et de farine. Le gouvernement néerlandais a décidé, la semaine dernière, de réserver quelque 4,64 millions de dollars, destinés à l'envoi de céréales, semences, animaux de trait et camions. Le gouvernement ouest-allemand a accordé une aide d'environ 5 millions de dollars sous forme de céréales, de farine de blé et de camions.

L'Éthiopie aurait finalement accepté l'aide de Londres (*le Monde* du 30 octobre), qui tient à la disposition d'Addis-Abeba deux avions-cargos Hercules C-130 ainsi qu'une dizaine de camions et un nombre non précisé de Land Rover. Pour la première fois, l'agence Tass a évoqué, dans une dépêche datée d'Addis-Abeba, l'existence d'une famine en Éthiopie, et l'Union soviétique aurait accepté de mettre à la disposition d'Addis-Abeba des crédits d'environ dix millions de francs. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

Angola

● *Angola : la guérilla de l'UNITA.* – Un porte-parole du mouvement rebelle de M. Jonas Savimbi a affirmé, lundi 29 octobre, que les troupes de l'UNITA avaient récemment abattu deux avions de reconnaissance PC-7 de fabrication soviétique dans l'est du pays et tué quatorze soldats cubains au cours de l'embuscade d'un convoi dont quarante-deux véhicules auraient été détruits. – *(UPI.)*



PROCHE-ORIENT

Iran

LE SORT DES PRISONNIERS IRAKIENS

Téhéran accuse la Croix-Rouge de se livrer à de la « propagande anti-iranienne »

De notre correspondante

L'Iran a confirmé dimanche 28 octobre la mort de prisonniers de guerre irakiens lors d'émeutes dans un camp de prisonniers du nord de l'Iran. Téhéran a accusé la Croix-Rouge internationale d'avoir utilisé cet incident *« pour faire de la propagande anti-iranienne »* et d'avoir *« violé la convention de Genève en publiant des informations avant une enquête complète »* (le *Monde* du 27 octobre). – *(Reuter.)*

Genève. – L'émeute qui a fait, le 10 octobre, six morts et trente-cinq blessés parmi les prisonniers de guerre irakiens dans le camp de Gorgan en Iran, n'a guère surpris le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), dont trois délégués ont assisté, impuissants, au drame (*le Monde* du 27 octobre). Il ressort des témoignages recueillis que l'émeute a sa source dans la politique de Téhéran qui consiste *« à infiltrer les camps d'éléments chiites »*, vrai ou faux prisonniers, chargés d'endoctriner les prisonniers de guerre irakiens. Cette campagne est dirigée par le mollah El Hakkim. Lorsque des prisonniers baasistes refusent de se retourner contre leur gouvernement, des bagarres éclatent, provoquant la riposte des gardiens.

A deux reprises, le 9 mai 1983 et le 13 février 1984, le CICR était déjà sorti de sa réserve traditionnelle pour dénoncer des pratiques contraires aux conventions humanitaires de Genève : *« Intimidation, atteinte à l'honneur, participation forcée à des manifestations de masse conspuant le gouvernement* [de Bagdad] ». Il avait précisé que ces pressions *« n'ont cessé de s'aggraver »* et que *« des événements tragiques se sont déroulés dans certains camps entraînant la mort ou des atteintes graves à l'intégrité physique des prisonniers »*.

Les relations de cet organisme neutre avec les autorités de Téhéran ont rarement été au beau fixe, au point qu'il avait été contraint d'interrompre son activité dans le pays le 27 juillet 1983, et que ses propres délégués avaient été molestés, l'un d'entre eux ayant été expulsé par les autorités iraniennes. A l'issue de démarches il a été autorisé, en mai, à reprendre sa tâche, consistant à s'entretenir, sans témoins, avec les prisonniers de guerre, mais n'a pas pu pénétrer dans tous les camps et n'a jamais pu obtenir des listes de tous les prisonniers irakiens.

Il ressort également des renseignements parvenus à Genève que *« l'Iran ne respecte pas le principe de la réciprocité dans les échanges de prisonniers de guerre. Ainsi, lorsque l'Irak a relâché, le 20 octobre, cinquante-cinq prisonniers de guerre et quarante-cinq civils iraniens détenus »* (*le Monde* du 22 octobre), il était prévu que l'Iran ferait un geste semblable ; *celui-ci se fait toujours* attendre.

ISABELLE VICHNIAC.

L'Europe peut jouer « un rôle important » au Proche-Orient

déclare M. Moubarak

Le président égyptien Hosni Moubarak a souligné lundi 29 octobre l'importance du rôle que l'Europe pourra jouer sur la scène du Proche-Orient, après les élections américaines. Après un entretien de près de deux heures avec M. Mitterrand à l'Élysée, au cours duquel la situation au Proche-Orient a été *« longuement évoquée »*, le chef de l'État égyptien a indiqué que les pays arabes en étaient *« au stade des consultations, ceci jusqu'aux élections américaines »*. « *Après*, a insisté M. Moubarak, *nous commencerons à agir tous, et les pays européens pourront jouer un rôle important, même au sein de l'opinion mondiale »*.

A propos de la Syrie, où M. Mitterrand se rend en visite officielle fin novembre, M. Moubarak a indiqué, en réponse à une question, qu'il n'avait pas confié au président français de message pour M. Hafez Al Assad. *« Le président syrien reçoit souvent mes messages à travers les médias*, a-t-il dit en s'adressant aux journalistes, *et je vous charge de lui dire que je souhaite que les relations se normalisent entre les pays arabes pour que nous puissions œuvrer pour le bien-être de la région au lieu de nous battre à travers les ondes ou par les armes. »*

Les problèmes du continent africain, notamment le Tchad et la Libye, et les grandes questions internationales ont été examinés au cours de cet entretien, ainsi que les relations franco-égyptiennes.

Après son entretien avec le président Mitterrand, M. Moubarak a reçu le premier ministre, M. Laurent Fabius, à l'hôtel Marigny où il réside pendant sa visite de travail à Paris.

Israël recherche un accord avec Damas

(Suite de la première page.)

Autre argument : la Syrie s'inquiète d'une part des retrouvailles entre Amman et Le Caire, et d'autre part, du rapprochement américano-irakien en cours. Ce double mouvement régional, qui accentue son propre isolement et requiert toute sa vigilance, devrait l'amener à se montrer d'autant plus souple au Liban qu'elle est parvenue à déposséder Israël du moindre bénéfice politique. M. Assad pourrait même en profiter pour améliorer ses relations avec une administration américaine qui se trouve en situation de demandeur depuis qu'elle a accordé ses bons offices dans la recherche d'un règlement au Liban du Sud.

Ceux qui, à Jérusalem, mettent en doute la *« disponibilité »* syrienne, soulignent à l'inverse l'intérêt de Damas à voir Israël s'engluer chaque jour un peu plus dans une guerre au coût humain et financier accablant qui, de surcroît, attise la colère d'une communauté chiite libanaise dont l'Etat juif aura du mal à retrouver les faveurs. Pourquoi M. Assad aiderait-il Israël *« à s'en sortir » alors que la fermeté lui* a, jusqu'à présent, si bien réussi ? Les canons israéliens en temps de paix représentent une menace plus symbolique que réelle et sont en tout cas impuissants à endiguer la révolte chiite. Quant à l'alliance triangulaire qui se dessine entre l'Irak, l'Egypte et la Jordanie, M. Assad peut, tout aussi bien, en tirer prétexte pour rehausser sa stature de chef incontesté du camp « radical » arabe.

Quels arguments l'emporteront aux yeux de M. Assad ? Quels conseils lui prodiguera Moscou ? Sera-t-il sensible à d'éventuelles avances américaines ? Autant d'inconnues qui planent sur les perspectives d'un retrait israélien du Liban.

Il n'empêche, MM. Pérès et Rabin s'accrochent à leurs *« paris optimistes »* en misant sur une coopératiion syrienne. Ont-ils d'ailleurs d'autres choix ? L'administration Reagan semble partager leurs espoirs. Un mois après sa première tournée au Proche-Orient, M. Richard Murphy, secrétaire d'Etat adjoint américain, arrive ce mardi à Jérusalem pour de nouveaux « entretiens exploratoires ». Néanmoins on se garde, à Washington, d'évoquer l'hypothèse d'une « médiation » jugée prématurée, et nul n'attend la moindre « percée » diplomatique avant l'élection américaine. Il reste qu'Israël table sur l'entremise des Etats-Unis pour obtenir de Damas un *« engagement indirect »*.

L'Etat juif attend, en effet, de la Syrie qu'elle empêche les infiltrations palestiniennes, qu'elle s'engage à ne pas occuper les régions évacuées par Tsahal, et qu'elle incite le Liban à négocier avec lui des arrangements de sécurité. Jérusalem compte aussi sur Damas pour approuver tacitement le maintien dans la zone frontalière de l'armée du Liban Sud (ALS) du général Lahad et le déploiement de la Force intérimaire des Nations unies (FINUL). Or la Syrie a toujours, jusqu'ici, refusé par principe ces deux dernières dispositions qu'elle tient pour des affronts à la souveraineté libanaise.

Selon M. Rabin, Israël s'est donné un délai de *« quelques mois »* pour obtenir par la voie diplomatique de sérieuses garanties syriennes. S'il les reçoit, le reste relèvera de la simple logistique. M. Rabin prévoit un repli en deux phases dont la première servira à mettre à l'épreuve la solidité de l'accord conclu. Les opérations de retrait dureraient au total entre *six et neuf mois*. Le rôle-clé reviendrait à la FINUL, dont les effectifs passeraient de 5 700 à quelque 10 000 hommes. Ceux-ci se déploieraient dans toute la région située au nord de celle contrôlée par l'ALS, depuis la Méditerranée jusqu'aux lignes syriennes à l'est. L'ALS tiendrait la frange frontalière.

Tel est le scénario israélien. *« La FINUL jouera le rôle d'une barrière politique et militaire*, prédit M. Rabin. *Avec cette force au nord, l'ALS au sud, et la possibilité pour Israël d'exercer son droit d'autodéfense en cas d'infiltrations terroristes, nous mettrons la Galilée à l'abri des katouchas. »* Jérusalem a accepté que les discussions entre son armée et l'armée libanaise soient *« coordonnées »* par la FINUL et se déroulent à son quartier général de Naqoura. Une première rencontre a eu lieu il y a deux semaines entre le chef d'état-major israélien et le patron de la FINUL.

Si la négociation s'amorce, elle achoppera d'abord, sans aucun doute, sur la mission de l'ALS. M. Rabin vient de faire un geste envers la FINUL en acceptant *« sa présence symbolique »* le long de la frontière israélienne, aux côtés de l'ALS. Mais il est impossible que la FINUL, sauf à recevoir le feu vert de Beyrouth, reconnaisse le moindre rôle à cette constellation de milices pro-israéliennes, car l'ONU a précisément pour mandat d'aider le gouvernement libanais à *« restaurer son autorité effective sur l'ensemble du Sud »*.

Si Damas oppose une fin de non-recevoir aux propositions israélo-américaines et choisit de laisser pourrir la situation, M. Rabin n'aura plus qu'un seul atout dans sa manche : repli partiel et unilatéral. L'armée israélienne évacuerait alors la région côtière – la plus peuplée et la plus hostile – tout en consolidant sa présence dans la Bekaa. Mais il s'agirait alors d'un allégement de la présence israélienne, non d'un retrait. Les dirigeants travaillistes feront tout pour ne pas être acculés à ce constat d'échec.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

● *Rencontre de Sir Geoffrey Howe avec des notables palestiniens.* – Le secrétaire au Foreign Office devait rencontrer ce mardi 30 octobre des notables palestiniens, après avoir plaidé la veille devant les responsables israéliens en faveur de l'autodétermination des habitants arabes des territoires occupés. Les deux parties ont indiqué lundi que les conversations entre Sir Geoffrey et les responsables israéliens avaient été amicales, et que les relations entre les deux pays, déjà bonnes, s'amélioraient encore. Le secrétaire britannique a cependant affirmé que l'Etat hébreu devait geler les implantations de colonies juives dans les territoires occupés. Sir Geoffrey a également transmis au premier ministre Shimon Pérès et au ministre des affaires étrangères, M. Yitzhak Shamir, une invitation de Mme Margaret Thatcher à se rendre en Grande-Bretagne. Aucune date n'a été fixée, mais il est possible que ces visites aient lieu au début de 1985.

AMÉRIQUES

Grève générale au Chili

(Suite de la première page.)

Ainsi la Confédération des travailleurs du cuivre – dont le président est M. Seguel, lui-même – les dockers, les travailleurs du pétrole, les commerçants et les camionneurs ne devaient pas faire grève ce mardi. Il est clair que les syndicats modérés, réunis au sein de la Centrale démocratique des travailleurs, présidée par M. Eduardo Rios, sont hostiles à ce mouvement qu'ils jugent *« prématuré »* et *« mal organisé »*. Si les partis de gauche et d'extrême gauche ont immédiatement emboîté le pas au CNT, les formations de centre et de centre gauche qui composent l'Alliance démocratique se sont montrées dès le départ très réticentes. Leur *« adhésion »* tardive n'a convaincu personne.

Confusion également quant à la véritable portée de la grève générale. Le Commandement national des travailleurs a présenté une liste de revendications parmi lesquelles figurent la mise en œuvre d'un *« plan économique d'urgence »* et la fixation d'un salaire minimum d'environ 120 dollars (il est à l'heure actuelle d'environ 50 dollars). Mais, affirme M. Seguel *« il ne faut pas s'y tromper. Cette grève est éminemment politique. La solution des problèmes économiques passe en effet par un changement politique profond »*.

Que demandent les syndicats ? La dissolution de la CNI, la police secrète du régime, le retour des exilés, la levée des restrictions qui pèsent sur la presse et surtout *« un calendrier politique permettant le rétablissement à bref délai de la démocratie »*.

Cette expression ambiguë semble impliquer le maintien du général Pinochet jusqu'au terme de son « mandat » et l'acceptation de la Constitution de 1980, deux concessions impensables il y a un an. Cette position fait de plus en plus d'adeptes au sein de l'Alliance démocratique, mais est rejetée par le MDP. Pour les socialistes fidèles à M. Clodomiro Almeyda, pour le Parti communiste et le Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR), associés au sein du Mouvement démocratique populaire, les consignes n'ont pas changé : *« Fuera Pinochet »* (Dehors, Pinochet). *« Democracia, ahora »* (Démocratie, tout de suite), gouvernement provisoire et Assemblée constituante. En fait, le fossé se creuse entre les partisans d'un compromis avec les militaires et ceux qui préconisent une lutte ouverte.

Conscients que la grève générale risquait d'échouer, les organisateurs de ces deux journées ont diversifié au maximum les manifestations. *Cacerolazo* (concert de casseroles), grève des achats, refus d'envoyer les enfants à l'école, assemblées populaires, marches, rassemblements, arrêts de travail, barricades, sabotages... L'important est de *« protester »*. Mais, dans ce domaine également, les divergences sont de plus en plus profondes entre ceux qui insistent sur les méthodes pacifiques et ceux qui considèrent que *« tous les moyens sont légitimes pour renverser un régime illégitime »*.

Le Commandement national des travailleurs est partisan des premières. Le Parti communiste et le MIR ont, en revanche, donné des consignes qui vont du pillage des supermarchés aux attentats contre le réseau d'électricité, en passant pas les occupations de terrains, d'écoles et d'églises. Force est de constater que celles-ci sont de plus en plus suivies. Les attentats contre le réseau d'électricité ont considérablement augmenté au cours des dernières semaines, et dix bombes ont explosé dans la seule nuit du dimanche 28 au lundi 29 octobre. Plusieurs quartiers de la capitale ont été privés de courant lundi soir.

Ces contradictions font évidemment le jeu du gouvernement. Dans un discours prononcé le 29 octobre à Vina-del-Mar, le général Pinochet a, une nouvelle fois, fustigé *« ceux qui veulent retourner aux vices du passé »* et réitéré son opposition à toute modification du processus de *« transition »* établi en 1980. Il n'y aura donc pas d'élections anticipées du Congrès, n'en déplaise au commandant en chef de l'armée de l'air, le général Fernando Matthei, qui s'était prononcé en ce sens. Le chef de l'Etat a surtout proféré une grave menace : *« le rétablissement de l'état de siège sur tout ou parti du territoire, si les circonstances l'exigent »*.

Des mesures répressives ont été prises lundi *« pour assurer la tranquillité de la population »*. A la suite d'une opération de ratissage dans les quartiers pauvres de la capitale, cent trente-cinq personnes ont été arrêtées à Pisagua, près de la frontière péruvienne. Selon le gouvernement, il s'agit de *« délinquants de droit commun »*. Parmi eux figurent de nombreux dirigeants syndicaux et des responsables d'associations de quartiers de la périphérie de Santiago *(probladores)*, a affirmé, de son côté, le Vicariat de la solidarité. Une trentaine de personnes ont, par ailleurs, été détenues au cours d'une manifestation qui a eu lieu dans le centre de la capitale. Enfin, les deux radios d'opposition appartenant au Parti décmocrate-chrétien, Radio-Cooperativa et Radio-Santiago, ont été pratiquement réduites au silence. Une mesure similaire avait été prise il y a une quinzaine de jours contre Radio-Chilena qui appartient à l'archevêché.

Quel que soit le résultat de ces deux journées de mobilisation, il est clair que la situation sociale préoccupe le gouvernement. Le général Pinochet a annoncé une augmentation massive de salaires à partir du 1er janvier 1985 pour compenser la hausse des prix durant 1984, et des négociations sont en cours avec les camionneurs afin d'alléger leur situation financière. Ce qui inquiète le plus le chef de l'Etat, c'est cependant le résultat des élections qui viennent d'avoir lieu à l'Université du Chili, les premières depuis 1973. La liste commune formée par les démocrates-chrétiens et les communistes l'a emporté haut la main. Une belle leçon d'unité donnée à la classe politique chilienne par des garçons et des filles qui avaient à peine dix ans au moment du coup d'Etat...

JACQUES DESPRÉS.

Bolivie

LE PRÉSIDENT SILES ZUAZO A INTERROMPU SA GRÈVE DE LA FAIM

La Paz *(AFP, AP)*. – Estimant qu'il avait atteint son objectif, *« créer un climat de réflexion et de paix en Bolivie »*, le président social-démocrate, Herman Siles Zuazo a décidé le lundi 29 octobre de mettre fin au jeûne qu'il observait depuis jeudi dernier. Le chef de l'Etat a demandé à l'Église d'agir en tant que médiatrice dans le conflit qui l'oppose au Congrès, lequel avait voté, le 24 octobre, une motion de censure contre lui. La majorité conservatrice accuse le président d'avoir organisé une rencontre secrète, en 1983, entre le président du conseil national de la lutte anti-drogue, M. Rafael Otazo, et le « roi de la cocaïne » bolivien, M. Roberto Suarez.

Un porte-parole du palais Quemado avait annoncé dans la journée du 29 que le chef de l'Etat, qui est dans sa soixante-douzième année, commençait à présenter des *« signes de faiblesse préoccupants »*. On apprend que Jean-Paul II a donné son aval à la mission de médiation de l'Église.

A TRAVERS LE MONDE

Namibie

● REPRISE DES NÉGOCIATIONS. – Le secrétaire d'Etat adjoint américain chargé des affaires africaines, M. Chester Crocker, était attendu, ce mardi 30 octobre aux îles du Cap-Vert pour un entretien avec le ministre Sud-Africain des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, qui doit notamment porter sur la question namibienne.

Suède

● UN SCIENTIFIQUE SOVIÉTIQUE DEMANDE L'ASILE POLITIQUE. – Un chercheur soviétique a demandé l'asile politique à la Suède le 17 octobre au cours de la visite à Stockholm de scientifiques d'URSS.

Nicaragua

Les élections du 4 novembre auront lieu dans un climat de vive tension

Les sandinistes iront très seuls aux élections du 4 novembre prochain. Coup dur pour la junte, en effet, à quelques jours du scrutin, le Parti libéral indépendant, petite formation dirigée par un ancien ministre sandiniste, M. Godoy, a annoncé qu'il n'y participerait pas, les « garanties » offertes par les autorités ne lui paraissant pas suffisantes. Cette décision survient après celle de la Coordination démocratique nicaraguayenne, principale force d'opposition, de boycotter le scrutin.

De l'avis général des observateurs, la campagne a cependant été mise à profit par les adversaires des sandinistes pour dénoncer les pénuries dont souffre la population, ainsi que l'instauration du service militaire obligatoire, mal ressentie dans le pays, et pour demander le départ des « *internationalistes* » étrangers venus de pays de l'Est comme de l'Ouest pour « *soutenir la révolution* ».

L'Eglise, nous indique notre envoyé spécial, a pris implicitement parti pour l'abstention. Le régime, harcelé par les contre-révolutionnaires, et serré de très près par les Etats-Unis, place, en revanche, beaucoup d'espoirs dans une « mission de paix » menée ces jours-ci par le chef miskito, M. Brooklyn Rivera.

De notre envoyé spécial

Managua. – La tension monte au Nicaragua à quelques jours des élections qui doivent, selon les dirigeants, « *légitimer* » le pouvoir sandiniste et montrer avec éclat que le peuple « *ratifie le processus révolutionnaire* ». Des milliers de guérilleros, appartenant aux organisations armées antisandinistes, multiplient leurs actions du nord au sud du pays. Esteli, capitale départementale, est pratiquement encerclée par les forces de la Contra. Les accrochages sont nombreux dans les régions difficiles d'accès du nord. Embuscades, enlèvements de paysans, attaques de villages : la situation est également grave plus au sud. Dans la région du littoral atlantique et près de la frontière du Costa-Rica.

Le gouvernement a envoyé d'importants renforts au nord, dans les régions frontières du Honduras, où la pression de la Contra est la plus vive. Les rebelles antisandinistes s'efforcent de couper la route panaméricaine, qui relie Managua au Honduras. Ils détruisent et incendient les plantations de café alors que la récolte est sur le point de commencer. Ils maintiennent l'insécurité dans une zone assez étendue : les autorités admettent qu'il ne sera pas possible d'y voter le 4 novembre.

Un porte-parole de l'armée sandiniste a précisé que « *quatre-vingt-quatre militaires avaient été tués au cours des trois dernières semaines ou lors d'opérations de la Contra* ». Chaque jour, des soldats, des miliciens tombent dans cette guerre indécise où les sandinistes, hier guérilleros, affrontent à leur tour les pièges et les difficultés de la lutte contre un ennemi invisible, mais de plus en plus pressant et bien organisé. Le port de San-Carlos, au confluent du Rio San-Juan et du lac Nicaragua, a été pratiquement détruit, le 26 octobre, par un gigantesque incendie provoqué par l'explosion de réservoirs de combustible. C'est une région où les guérilleros dirigés par El « Negro » Chamorro, nouveau patron du « bras militaire » de l'ARDE, basée au Costa-Rica, ont réussi à s'implanter fortement. Les autorités affirment cependant que la destruction de San-Carlos est « *accidentelle* ».

Au plan international, la polémique entre le gouvernement sandiniste et les Etats-Unis atteint de nouveau des seuils critiques. Managua a démenti catégoriquement que des avions de combat « *sophistiqués* » aient été, ou soient sur le point d'être, livrés par les pays de l'Est. Un porte-parole militaire a admis, cependant, que l'acquisition d'avions d'entraînement tchèques AL 39 est à l'étude. Et on fait remarquer, dans les milieux informés, que le port de Bluefields, sur la côte atlantique, est actuellement interdit d'accès. Bluefields est l'un des ports de débarquement de matériel militaire. Le manuel « *terroriste* » attribué à la CIA est un autre thème explosif entre les deux pays. Le commandant Tomas Borge, ministre de l'intérieur et l'un des neuf commandants de la direction collégiale du Front sandiniste de libération nationale (FSLN), a commenté avec indignation ce document.

Accompagné de Lenin Cerna, le responsable suprême de la sécurité d'État, le commandant Tomas Borge, n'a pas seulement, une nouvelle fois, affirmé que l'administration Reagan voulait assassiner les dirigeants de Managua, et cherchait par tous les moyens, à « *neutraliser* » les chefs sandinistes. Il a aussi, pratiquement, accusé les principaux chefs de l'opposition interne, membres de petits partis d'opposition ou dirigeants du patronat, d'être « *au service de la CIA* ». Il a donné des précisions, fait état de rapports d'un agent des services d'espionnage nicaraguayens « *infiltrés* » dans la CIA et les forces de la Contra à Miami, selon lesquels d'importantes personnalités de l'opposition auraient eu des contacts avec les dirigeants de la Contra pour « *mettre au point un plan de sabotage international des élections du 4 novembre* ». C'est ainsi que MM. Arturo Cruz, leader de la Coordination démocratique (CDN), qui a refusé de participer aux élections, Bolanos, patron des patrons du Nicaragua, et Godoy, ancien ministre du travail du gouvernement sandiniste et leader du Parti libéral indépendant (qui a également renoncé cette semaine à participer au scrutin) ont été directement ou indirectement cloués au pilori par le bouillant ministre de l'intérieur.

L'Eglise elle-même a été mise en cause. Mgr Obando, archevêque de Managua, a été accusé d'avoir incité les petits commerçants du Marché oriental à manifester leur mécontentement. Le « *document épiscopal* » commenté cette semaine par Mgr Vega, président de la conférence (*notre encadré*), a été qualifié par le commandant Borge de « *texte politique* ». Et, s'il n'est pas allé jusqu'à affirmer que Mgr Vega était « *un agent de la CIA* », il a néanmoins relevé que ses « *déclarations* » étaient conformes à l'esprit du manuel des services de renseignements américains.

Seule note un peu optimiste pour Managua dans ce sombre tableau : Brooklyn Rivera, leader des Miskitos du sud de la côte atlantique, poursuit ses entretiens au Nicaragua avec les chefs des communautés indiennes (*voir ci-dessous*). Il est reçu avec enthousiasme par les Indiens de l'intérieur. Un accord, même modeste, donnerait un peu d'oxygène au régime sandiniste qui vit des heures difficiles et dramatiques.

MARCEL NIEDERGANG.

Les évêques au créneau

Comme on s'y attendait, la prise de position de l'Eglise catholique est une incitation discrète à l'abstention. Sans doute, Mgr Vega, président de la conférence épiscopale, a précisé que chacun devait agir « *selon sa conscience* » et qu'il convenait de traiter les Nicaraguayens « *en adultes* ». Il s'est refusé à préciser le « *choix* » de l'Eglise. Mais pour lui, la « *liberté* », c'est de pouvoir « *dire oui et aussi non* ». Et comme il dénonce dans la situation présente les « *mécanismes de répression* » et les menaces du « *totalitarisme matérialiste* », on devine sans peine où vont ses sympathies.

Bien que parlant en son « *nom personnel* », Mgr Vega a mis tout en œuvre pour faire comprendre l'importance du document qu'il a lu et commenté. Il a rappelé les textes de Vatican II manifestant le choix de l'Eglise en faveur du « *camp des pauvres* ». Il a cité des textes, vieux de plus de dix ans, condamnant sans équivoque la « *somozisme* », et ses méthodes de « *torture et de répression* ». Ces rappels théologiques et historiques faits, le prélat a mis les points sur les i. « *Après cinq ans d'euphorie*, dit-il, *de mythes révolutionnaires et de douloureuses déviations, le Nicaragua est une leçon pour tout le continent. Il est une fois de plus prouvé que les dogmatismes idéologiques et les schémas matérialistes ne répondent pas aux exigences de l'homme. Ce sont des mécanismes de domination de clans qui méconnaissent les droits fondamentaux de l'homme.* » Pour eux, celui-ci n'est qu'un « *instrument de travail* » ou « *un soldat de plus* » pour « *leurs objectifs de domination mondiale* ».

Non à toutes les violences (Mgr Vega a formellement condamné la publication du manuel de la CIA) non aux deux impérialismes (mais l'évêque ajoute que ce n'était vraiment pas la peine « *de tomber de l'un dans l'autre* »). Le président de la conférence épiscopale a pratiquement renvoyé dos à dos « *somozisme et sandinisme* ».

« *Où est la liberté de conscience ?*, a-t-il demandé. *Où est le prétendu progrès économique, alors que le peuple souffre des restrictions de toutes sortes ?* » Il s'est exclamé en conclusion : « *On nous avait dit : le peuple au pouvoir. Mais en fait les paysans travaillent pour l'Etat.* »

M. N.

Le « drapeau blanc » des Miskitos

De notre envoyé spécial

Managua. – « *Nous voulons la paix...* » Brooklyn Rivera, chef des Indiens Miskitos du sud du littoral atlantique du Nicaragua, a brandi le drapeau blanc à Managua. Arrivé le 20 octobre dans la capitale avec des « *garanties* » sandinistes pour sa sécurité, il se propose de négocier un statut d'autonomie pour les quelque soixante mille Miskitos vivant au Nicaragua, et pratiquement en révolte contre le régime. Il compte également obtenir la libération de ses frères de race détenus pour des raisons politiques, et la reconnaissance du mouvement Misurasata, qui regroupe les différentes branches de la famille Miskito.

Cette mission étrange pourrait – si elle réussit – permettre à Managua de marquer un point important.

Brooklyn Rivera a appartenu à l'ARDE de M. Robelo et d'Eden Pastora. Il est, comme eux, basé au Costa-Rica. Dans son PC de San-José, des militants miskitos réparent les canots qui permettent d'assurer la liaison avec les communautés indiennes du littoral et les combattants cachés dans les marécages. Membre à part entière de l'ARDE, Brooklyn Rivera a cependant conservé une certaine autonomie, refusant de coordonner ses actions avec celles de M. Pastora. Il a commencé à prendre ses distances avec l'ARDE, lorsque Alfonso Robelo a amorcé son alliance avec la Force démocratique nicaraguayenne (FDN), basée au Honduras, et commandée en partie par d'anciens somozistes.

C'est que Brooklyn Rivera est d'abord un adversaire résolu de Steadman Fagoth, chef des commandos miskitos antisandinistes installés au Honduras. « *Fagoth*, dit Rivera, *a voulu m'assassiner, et je ne l'oublierai jamais...* »

Après un séjour de plusieurs semaines sur la côte atlantique du Honduras et le long du rio Coco, B. Rivera aurait obtenu l'accord de principe des Miskitos de ce secteur pour sa « *mission de paix* » à Managua. La diplomatie française y joue un rôle important. Des membres de l'ambassade à Managua ont « accompagné » Brooklyn Rivera après son arrivée à Managua et ont, semble-t-il, participé à la préparation de son voyage plein d'aléas vers la côte atlantique. Le chef miskito ne compte rester, en toute hypothèse, que quatre ou cinq jours dans la région de Puerto-Cabezas. Puis il retournerait au Costa-Rica afin de ne pas être présent au Nicaragua lors des élections.

M. N.

Le Monde politique

L'OPPOSITION ET LES PROCHAINES ÉCHÉANCES ÉLECTORALES

M. Chirac : il faudra restreindre l'IVG

Dans un long entretien accordé à *Libération* du mardi 30 octobre, M. Jacques Chirac rappelle ses diverses prises de position sur de nombreux sujets ainsi qu'il l'a fait au cours de ses dernières interventions publiques.

Il note, ainsi, que deux dangers menacent la société française : la social-démocratisation et la baisse de la démographie. A propos de ce dernier, il affirme : « *L'Europe est en train de disparaître; dans une vingtaine d'années nous serons des pays vides.* » Il poursuit : « *La complète banalisation des IVG a contribué à créer une situation inacceptable pour la France. Je ne veux pas que dans cent ans nos descendants puissent dire que nous étions des irresponsables, que nous avons sacrifié délibérément l'avenir de notre pays.*

» *Alors, courageusement, il faudra restreindre les facilités qui ont été données pour limiter les naissances. La première loi Veil pouvait déboucher sur un compromis acceptable. Elle a été appliquée dans des conditions qui n'étaient pas conformes à l'esprit initial, ce qui m'a conduit cinq ans après à ne pas voter la confirmation de cette loi. On respecte la vie ou on ne la respecte pas ; c'est pour des raisons identiques que j'ai voté pour l'abolition de la peine de mort.*

» *Mais le point essentiel sera de définir une véritable politique familiale, afin de réhabiliter le sens de la famille. Un exemple ; sur le plan fiscal, on en est arrivé à cette situation paradoxale où il est souvent préférable de ne pas être marié. Cette incitation négative est désastreuse.*

» *Sur le plan matériel, il faudra octroyer une prime au troisième enfant et accorder une priorité aux prestations sociales de nature familiale aux dépens des prestations individuelles.* »

[La loi Veil, autorisant l'interruption volontaire de grossesse, a été promulguée le 17 janvier 1975 sous le gouvernement Chirac. Celle-ci a été reconduite par la loi du 17 janvier 1979 sous le gouvernement Barre, et complétée sous le gouvernement Mauroy par la loi du 31 décembre 1982 instituant le remboursement de l'IVG par la Sécurité sociale. De 156.810 en 1979, le nombre des IVG est passé à 180.507 en 1982.]

Trop d'immigrés

A propos de l'immigration, M. Jacques Chirac estime notamment que, naturellement, « *s'il y avait moins d'immigrés, il y aurait moins de chômage, moins de tension dans certaines villes et certains quartiers, un moindre coût social* ». Il ajoute : « *Le RPR fera prochainement des propositions dans ce domaine. On ne peut pas s'en tenir, en effet, à l'attribution d'une prime de retour. Il faut inventer un système permettant aux hommes de se réinsérer dans leur propre pays, de telle sorte qu'ils puissent retrouver à la fois leurs racines et un emploi. Pour financer ce système, on doit imaginer une caisse qui serait alimentée à la fois par la France, les Etats d'origine, ainsi que les communautés étrangères installées en France, qui sont plus riches qu'on ne le pense et beaucoup plus inquiètes qu'on ne le dit des phénomènes déstabilisants que provoquent les trop grandes concentrations d'immigrés.* »

Mme Veil : il faudra revenir « le plus tôt possible » sur les mesures tendant à une « rupture » avec le capitalisme

Invitée, le lundi 29 octobre, de l'émission « Face au public », sur France-Inter, Mme Simone Veil a déclaré que « *le véritable libéralisme doit être tout autant et même plus un libéralisme politique qu'un libéralisme économique* ». « *Le libéralisme*, a-t-elle expliqué, *doit être la recherche de tout ce qui peut permettre l'expression de la personne (...). Cela ne veut pas dire du tout le laisser-faire, le laisser-aller et le retrait total de l'Etat (...). Il y a un équilibre qui doit être préservé, dans une société organisée, entre l'intervention de l'Etat, nécessaire pour la protection des femmes et des hommes, et, au contraire, ce qui doit être laissé à l'initiative privée.* »

Si l'opposition gagnait en 1986, il faudrait appliquer ce libéralisme de façon « *extrêmement pragmatique* », a affirmé la présidente du groupe libéral à l'Assemblée des communautés européennes. « *La vie d'un pays est une continuité, et il serait dramatique, en cas d'alternance, de revenir tout à coup sur tout ce qui a été fait. Parmi les mesures qui ont été prises (...) depuis 1981, certaines avaient valeur de symbole et, même, une valeur idéologique. Elles tendaient à une sorte de rupture avec le capitalisme* », a expliqué Mme Veil, évoquant notamment la nationalisation du crédit. Sur de telles mesures, il faudra, selon elle, revenir « *le plus tôt possible* ». « *Pour ce qui ne relève pas de raisons idéologiques, il faudra faire du coup par coup* », a-t-elle ajouté, en précisant, par exemple, que pour ce qui concerne les lois Auroux, « *il ne faudrait pas décider de tout supprimer, mais refaire des textes en vue de déterminer ce qui représente une amélioration souhaitable du dialogue social en entreprise* ».

Mme Veil s'est félicitée que l'union de l'opposition, qui a été « *contestée par certains* » (au moment des élections européennes) soit, aujourd'hui, « *souhaitée par tous et revendiquée par ceux qui estimaient qu'une « liste unique était une liste inique* » (autrement dit, M. François Léotard). Elle pense que la poignée de main échangée par MM. Giscard d'Estaing et Chirac à Joinville-le-Pont marque la réconciliation entre ces deux dirigeants. Elle a précisé, cependant, que « *les compétitions de personnes* », qui sont « *normales* », ne l'« *intéressent pas beaucoup* ».

Si l'opposition remportait un « *très grand succès en 1986* », Mme Veil ne voit pas « *comment* [celle-ci] *pourrait refuser de cohabiter* », mais, a-t-elle précisé, « *il appartiendra au président de la République de faire un choix* » et, éventuellement, de se « *retirer* ». En revanche, si l'opposition n'obtenait qu'une « *petite victoire* », Mme Veil ne serait pas « *partie prenante d'une possibilité de gouvernement* » auquel participerait soit M. Jospin, soit M. Le Pen. « *On ne peut pas faire cohabiter des gens qui se réfèrent à des idéologies trop différentes* », a-t-elle expliqué, avant de souhaiter que 1986 marque une véritable rupture avec le socialisme.

Mme Veil juge qu'il est encore « *trop tôt* » pour choisir un présidentiable. « *Je n'ai pas l'intention de me présenter en 1986*, a-t-elle, aussi, affirmé, *mais je soutiendrai éventuellement tel ou tel si on me le demande.* »

Le consensus extrémiste

Bien qu'elle repose sur une certitude *somme toute aléatoire* — la défaite de la gauche aux élections législatives de 1986, — la compétition opposant les différentes formations de droite pour la préparation de La « la rupture avec le socialisme » a le mérite de provoquer une décantation qui clarifie peu à peu les options proposées au corps électoral.

Ainsi apparaît-il que le prétendu consensus libéral dont se prévalent souvent les adversaires de la gauche camoufle, en réalité, des divergences *importantes dans les* conceptions qui s'expriment, par exemple en matière économique.

Dans ce domaine, la gamme droitiste se *révèle* très *riche*. La palme de l'ultra-libéralisme sauvage *revient incontestablement* au « nouveau » Centre national des indépendants et paysans, qui n'hésite plus devant aucune surenchère depuis que son état-major est contrôlé par d'anciens militants d'extrême droite, venus *du Parti des forces nouvelles*, et qui préconise de supprimer tous les dispositifs d'intervention de l'Etat mis en place depuis 1945 dans la vie économique, tout en réclamant l'abrogation de la plupart des lois sociales.

A côté de ce programme maximaliste, le libéralisme nationaliste qu'exalte M. Jean-Marie Le Pen semble particulièrement fade, surtout si l'on veut bien considérer qu'il *s'agit d'un « reaganisme »* de façade, puisque les orientations « *libérales* » du Front national s'accommodent de propositions très dirigistes, son programme préconisant, en particulier, que tous les producteurs français soient « *légalement contraints de facturer au même prix tous leurs clients, petits et grands* ».

Quant aux principales formations de droite, elle oscillent sur un registre beaucoup plus nuancé, se référant tantôt au « modèle Reagan », parfois au « modèle Thatcher », souvent à la social-démocratie allemande. Le libéralisme « moderne » et « *émancipateur* » *évoqué par* M. Valéry Giscard d'Estaing, le pragmatisme cher à M. Raymond Barre, le soin mis par le RPR, le week-end dernier, à affirmer son refus du « libéralisme sauvage », ne reflètent pas *seulement* des arrière-pensées électoralistes dictées par la nécessité où les prétendants de la droite au pouvoir présidentiel se trouvent *d'essayer de contrarier l' « effet* Le Pen » sans s'aliéner les électeurs modérés.

Dans ce contexte de surenchère, la contribution fournie par le congrès du *CDS — qui* vient de rappeler opportunément par la voix de son président, M. *Pierre Méhaignerie*, que la conséquence la plus évidente d'une réaction ultra-libérale sur le terrain économique risque d'être une *régression* sociale — servira, à droite, d'utile point de repère.

La question sera de savoir sur quel degré de la gamme libérale s'ancrera le consensus de l'union de l'opposition, si *consensus et union il y a en* 1986.

En revanche, la question ne se pose plus sur les deux thèmes principaux dont l'exploitation a assuré le succès électoral de l'extrême droite aux élections *européennes*.

Qu'il s'agisse des conséquences de l'immigration ou de la *psychose sécuritaire*, la droite parlementaire a tendance à *s'aligner de plus en plus fidèlement* sur les positions radicales de M. *Jean-Marie* Le Pen, au point d'avoir amené le gouvernement de M. Laurent Fabius à des décisions qui s'inspirent à l'égard des immigrés autant *d'une volonté répressive que* d'une volonté d'insertion sociale. Les propos tenus dans *Libération* par le président du RPR confirment, en ce domaine, l'existence d'un *consensus* extrémiste.

Lier, comme le fait *M. Jacques Chirac*, la présence d'immigrés jugés trop nombreux à l'augmentation du chômage et à la création de foyers de *tensons urbaines* renforce l'argumentation de M. Jean-Marie Le Pen. Cela revient à dire, comme le soulignait à juste titre M. Bernard Stasi au congrès du CDS qu' « *en définitive le Front national n'a pas tout à fait tort dans ses analyses et ses propositions* ».

Il est également révélateur que le maire de Paris éprouve aussi le besoin de faire aujourd'hui *un pas de plus* vers les électeurs du Front national en *désavouant* la loi sur l'interruption volontaire de grossesse adoptée en 1975 alors qu'il dirigeait le gouvernement.

De même, la prise de posi*tion du porte-parole du Parti* socialiste en faveur d'une fermeté accrue dans la lutte contre l'insécurité apporte-t-elle de l'eau au moulin du tout-répressif sur lequel trône M. Le Pen.

Les conditions paraissent donc réunies, dès à présent, pour que les prochaines échéances électorales, comme les précédentes depuis l'arrivée de *la* gauche au pouvoir, contribuent à banaliser davantage encore les thèses démagogiques de l'extrême droite. Mais cette évolution pourrait aussi avoir *une autre conséquence*, plus inattendue, car, sur ces problèmes de *société*, les clivages paraissent de nature à favoriser l'émergence d'un courant libéral *modéré*, *autrement dit* de ce « centre » introuvable jusqu'à présent, sous la Ve République.

ALAIN ROLLAT.

M. JEANTET SE PORTE CANDIDAT A LA PRÉSIDENCE DU MRG

M. Thierry Jeantet, secrétaire national du Mouvement des radicaux de gauche (MRG), a déposé, le lundi 29 octobre, sa candidature à la présidence de cette formation. M. Jeantet est le premier candidat déclaré à la succession de M. Jean-Michel Baylet, démissionnaire depuis le 20 octobre à la suite de son entrée dans le gouvernement de M. Laurent Fabius, en juillet dernier, comme secrétaire d'Etat auprès du ministre des relations extérieures, et dont l'intérim à la tête du MRG est assuré par M. Jean Béranger, sénateur des Yvelines. Le futur président sera désigné au cours d'un congrès prévu pour le début du mois de janvier prochain.

Agé de trente-six ans, entré au Parti radical en 1967, au MRG en 1973, M. Jeantet est, depuis octobre 1983, secrétaire national du MRG, chargé de la coordination des travaux politiques, et porte-parole. Président du club MARS, directeur de la revue *Solidarité, initiative et convivialité*, M. Jeantet est l'auteur de plusieurs ouvrages, ainsi que d'un rapport, rédigé en 1982, sur « l'épargne et le financement de l'économie sociale ».

● *La commémoration du 1er novembre 1954.* — Un communiqué commun, signé par M. Pierre Descaves, au nom du Comité de soutien des rapatriés (trente associations) et de plusieurs associations d'anciens combattants regroupées dans l'UNC (dont l'Union nationale des parachutistes), déclare :

« *Les associations d'anciens combattants et de rapatriés d'Algérie sont parfaitement conscientes qu'une politique de rapprochement entre l'Etat français et l'Etat algérien est nécessaire. Mais elles se souviennent que le 1er novembre 1954, date à laquelle d'affreux attentats furent commis, notamment contre un jeune couple d'enseignants dévoué à la population musulmane, et fut le signal du déclenchement d'un terrorisme qui donna au conflit un caractère incompatible avec les lois de la guerre.*

» *Elles estiment que le choix de cette date pour représenter la France auprès du gouvernement algérien sera considéré comme une provocation par des millions de Français qui, toutes sensibilités confondues, aspirent à l'unité nationale que le chef de l'Etat désire lui-même promouvoir, et qui sera ainsi compromise.* »

Un télégrammme a été adressé au président de la République par M. François Porteu de la Morandière, président de l'UNC-AFN.

● RECTIFICATIF. — M. Marcel Jeunemaître, candidat UDF à l'élection cantonale partielle de la Somme, est le frère du conseiller général décédé Claude Jeunemaître et non son père, comme il était écrit dans nos premières éditions du 30 octobre à la suite d'une erreur de composition.

LA LCR (TROTSKISTE) VEUT AFFIRMER L'EXISTENCE D'UNE « FORCE ALTERNATIVE A LA GAUCHE OFFICIELLE »

Le bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) a décidé de lancer une campagne visant à affirmer l'existence d'une « *force alternative à la gauche officielle* » et la nécessité de « *construire un nouveau parti des travailleurs* ». La LCR avait été précédée, dans cette voie, par une autre formation trostkiste, le Parti communiste internationaliste (PCI). Celui-ci, à travers sa participation aux élections européennes du 17 juin dernier (il avait obtenu 0,90 % des suffrages exprimés), s'était engagé dans la création de « *sections pour un parti des travailleurs* ».

La LCR, qui n'avait pas participé au scrutin du 17 juin, avait appelé à voter pour la liste du PCI et pour celle de Lutte ouvrière (LO), qui avait recueilli 2,06 % des voix. M. Alain Krivine, porte-parole de la LCR, avait réitéré, peu avant les élections européennes, ses appels en faveur d'une fusion entre sa formation et LO.

La LCR estime, aujourd'hui, que « *de concessions en capitulations, la majorité et le gouvernement de gauche en sont arrivés à mener une politique identique à celle de leurs prédécesseurs* » et que, « *du côté des travailleurs, trahis, dupés, règnent le désarroi et la désorientation, tandis que la droite, elle, a trouvé un second souffle et affiche sa morgue habituelle* », car « *malgré ses divisions, elle sait s'appuyer sur le gouvernement pour imposer aux travailleurs une austérité toujours davantage aggravée et elle se prépare à revenir aux affaires* ». En outre, « *l'extrême droite fasciste et raciste relève la tête et jette son poison* ». La LCR adresse un appel à se rassembler « *à tous les travailleurs et travailleuses, à toutes les organisations, à toutes les tendances, courants et groupes, à tous les militants et militantes qui se réclament du socialisme, qui combattent l'austérité et refusent le retour de la droite* ».

● *Conflit interne au PCF à Jarny (Meurthe-et-Moselle).* — Le Parti communiste et le Parti socialiste se retrouvent à égalité de sièges (douze) au conseil municipal de Jarny (Meurthe-et-Moselle) après la démission, le lundi 29 octobre, de quatre conseillers du PCF, tandis que l'opposition est placée, avec ses cinq élus, en situation d'éventuel arbitre. La démission des quatre conseillers communistes est la conséquence d'un conflit ayant éclaté à la suite du décès, en 1983, de l'ancien maire Henri Bezon (PCF), et du choix, pour lui succéder, de M. Michel Gilles (PCF). — *(Corresp.)*

« LE NOIR ET LE ROUGE », de Catherine Nay

Un président dans son ambition

Le livre de Catherine Nay sur François Mitterrand, qui vient de recevoir le prix Aujourd'hui, sera sûrement, est déjà un succès de librairie. Il est rare que les événements qui agitent le *« microcosme »*, comme dit Raymond Barre – et la parution de ce livre en est un, – rejoignent à ce point la curiosité du grand public.

Le Noir et le Rouge raconte la vie de l'actuel président de la République. Ce seul récit, qui fourmille de témoignages et d'anecdotes, suffirait à en garantir la réussite. Mais il y a un « plus », qui ne tient pas seulement au style leste et piquant mais aussi à une secrète connivence entre l'auteur et son modèle : regard d'une bourgeoise de province sur un bourgeois de province ; regard d'une jeune personne brillante, qui a réussi à Paris dans son métier, le journalisme, sur celui qui fut un jeune homme brillant, qui a réussi à Paris dans son métier, la politique.

Car M. Mitterrand est d'abord un professionnel de la politique donc un homme de pouvoir. Sur cet aspect-là, qui en fait l'essentiel, le livre apporte, somme toute, assez peu d'informations nouvelles. Pour la période postérieure aux années 1947-1948, c'est-à-dire sur le Mitterrand homme de la IVᵉ, puis opposant de la Vᵉ naissante, un autre prix Aujourd'hui (France-Olivier Giesbert, auteur de *François Mitterrand, ou la tentation de l'Histoire)* nous avait beaucoup appris.

Catherine Nay, en revanche, informe de façon inédite sur l'enfance, l'adolescence, la première démarche d'un homme qui, très tôt, aspire à dominer sa vie, et l'ensemble de son ouvrage permet de mieux comprendre (pour qui accepte l'idée que l'homme forge ses idées et évolue avec elles) un être extraordinairement complexe.

D'une certaine façon, ce livre devrait mettre fin à l'éternel débat : Mitterrand, homme de la IVᵉ ou leader socialiste ? Homme de pouvoir ou homme de principes ? Il est évidemment l'un et l'autre, ce qui, soit dit en passant, ouvre encore plus largement le champ des scénarios sur l'après-86 : le président est homme à faire coexister plusieurs phases au sein d'un même septennat.

Mais c'est peut-être ici que la thèse de Catherine Nay est la plus contestable. Au fond, le portrait qu'elle fait de François Mitterrand tient en peu de mots. Monarque ? Assurément, et très tôt, ce qui explique qu'il se coule si aisément dans le moule des institutions (monarchiques) de la Vᵉ République. Opiniâtre ? Plus que tout autre ; anormalement, dit l'auteur. Habile ? Trop habile, évidemment. Sincère ? Bof! Ou plutôt : non!

Mais pourquoi serait-il dit qu'un homme, lorsqu'il naît bourgeois et à droite, ne devrait pas évoluer vers la gauche, du *« noir » au « rouge »*, quitte au passage, avant d'être résistant, à éprouver une tentation *« maréchaliste »* ?

Il est vrai que, depuis que les gaullistes ont voulu monopoliser la Résistance, il est toute une partie de l'opinion pour considérer *qu'il n'est de vrai résistant* que gaulliste. N'est-ce pas Pierre Charpy qui, dans la *Lettre de la Nation*, s'appuyant abusivement sur le livre de Catherine Nay, dit à M. Jospin que, *« avant de lancer la chasse aux « pétainistes », il aurait dû savoir qu'elle le mènerait tout droit à l'Élysée »* ?

Pourquoi surtout donner pour explication première à cette évolution au cours de toute une vie le calcul machiavélique, ou les faux-semblants ? C'est un peu court. Il y a peut-être davantage de continuité dans la pensée, davantage de fidélité à certains principes républicains à découvrir chez cet homme.

Deux traits dominent le livre de Catherine Nay : elle signale bien ce que François Mitterrand a emprunté à la doctrine qui l'a véritablement nourri, à savoir le catholicisme social. Elle montre parfaitement la force de caractère du personnage, ou, plutôt, elle établit le lien entre le caractère, qu'il lui arrive d'admirer, et les épreuves – une *« vie de chien »*, comme l'a confié à l'auteur Jacques Chaban-Delmas – qu'il a dû surmonter.

Cette biographie non pieuse – Catherine Nay se moque de ce genre – sur *« l'histoire d'une ambition »* n'alimentera pas la haine que suscita François Mitterrand parmi une partie de ceux qui partagent la « sensibilité » dont se réclame l'auteur. Au contraire. Le livre est écrit de bonne foi ; il se lit avec plaisir et n'encourage pas l'intolérance.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

★ *Le Noir et le Rouge, histoire d'une ambition.* Grasset, 395 p., 95 F.

UN COLLOQUE AU SÉNAT

L'autre Henri Queuille

Effacé de son vivant, entièrement gommé après sa mort. Tel est le sort qu'a *bien failli connaître Henri* Queuille (1884-1970). Sort peu commun *lorsqu'on a été vingt fois* ministre sous la IIIᵉ République, homme de la France libre et membre du gouvernement provisoire pendant la seconde guerre mondiale, avant de devenir le moins précaire, mais non le moins utile, des présidents du conseil de la IVᵉ République.

Et pourtant, qu'en restait-il lorsque le *« père Queuille »*, le *« docteur Queuille »*, comme on disait, s'éteignit à Paris à l'âge de quatre-vingt-six ans, déjà sorti de la plupart des mémoires ? Au choix : la figure d'Epinal du *« rad'soc »* type – Henri Queuille fut toute sa vie un radical, – ou encore un synonyme d'immobilisme politique, à quoi René Pleven l'avait cruellement identifié.

Mais Queuille n'avait-il pas dit : *« Il n'est pas de problèmes si complexes soient-ils qu'une absence de décision ne puisse résoudre »* ? Et *« faire de la politique, ce n'est pas résoudre des problèmes, c'est faire taire ceux qui les posent »* ? Au mieux, on retenait l'image d'un brave politicien *dévoué, prolongé* au-delà du vraisemblable, avant de retourner dans sa Corrèze natale confectionner pour ses petits-enfants des bateaux fabriqués avec des coquilles de noix.

Or l'imagerie est idiote. Et l'injustice *flagrante. Le colloque consacré* à Henri Queuille les 25 et 26 octobre au Sénat, à l'instigation des Amitiés Henri Queuille et de la Société d'histoire du radicalisme, en a apporté une démonstration explicite, consistante et, à plus d'un titre, émouvante.

Un radical insolite

C'est vrai, la vie politique d'Henri Queuille est extraordinairement bien remplie lorsque surviennent les désastres de la seconde guerre mondiale. Le médecin de campagne corrézien qu'il est a eu le temps et l'énergie d'être maire de sa commune natale, Neuvic-d'Ussel (depuis 1912), conseiller général à partir de 1913, député depuis 1914 jusqu'en 1935, sénateur ensuite, sous-secrétaire d'Etat à trente-cinq ans, président du conseil général à trente-six ans, ministre à quarante ans.

Il a – c'est Mᵐᵉ Isabel Boussard, maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris, qui l'a rappelé et détaillé – exercé *« quinze responsabilités ministérielles agricoles pendant, au total, deux mille neuf cent soixante-douze jours »*. Sans parler de ses passages à la santé publique, aux postes, aux travaux publics...

Partout un travail gigantesque et presque invisible après coup, aussitôt recouvert par le voile de l'évidence : l'ordinaire de la modernisation ou de l'effort pour sortir les campagnes de leur isolement à coups de bon sens et de projets concrets ; les premiers efforts entrepris en faveur des enfants handicapés mentaux, lors du passage au *ministère de la santé*. Et, par surcroît, des foules de présidences d'organismes divers assurées avec conscience, quand ce n'est pas avec acharnement.

Et dans tout cela, peu de place pour la politique politicienne, *comme nous dirions aujourd'hui*. Radical un peu insolite, Henri Queuille l'est par son absence d'éloquence (à l'époque c'est ennuyeux), son éloignement des clans et de la jungle policée du radicalisme.

Viennent la guerre, l'abstention volontaire lors du vote des pouvoirs constitutionnels au maréchal Pétain, la *retraite corrézienne*. Et, lentement mûrie, la décision de rejoindre Londres où Henri Queuille arrive le 19 avril 1943...

L'écrasante personnalité de de Gaulle *n'emporte pas* longtemps sa totale adhésion mais il n'abandonne rien de son ardeur à prêcher et à réaliser le nécessaire rassemblement derrière le chef de la France libre.

Il livre à un journal intime (promis à une prochaine publication) bien des désenchantements. L'antigaullisme acharné des uns le choque ; l'antiparlementarisme d'une partie de l'entourage de de Gaulle le révolte. Henri Queuille va jusqu'à voir en certains de ceux qui entourent le général des *« néo-fascistes »*. Bref, Londres aussi (et bientôt Alger) est une jungle.

Peu de temps après le retour à Paris, Queuille démissionne de son poste du gouvernement provisoire. Antigaulliste lui-même ? M. Eric de Ficquelmont, qui a étudié cette période en même temps que le *journal d'Henri Queuille*, a *risqué*, au cours du colloque du Sénat, l'hypothèse d'une telle évolution. *Mal lui* en prit : les témoins, les proches d'Henri Queuille lui ont renvoyé l'image d'une amitié sans faille (et mutuelle) entre les deux hommes.

Il est vrai que Charles de Gaulle écrit à Mᵐᵉ veuve Queuille, en 1970 : *« Dans la terrible épreuve que traversa notre patrie, le président Henri Queuille fut à mes côtés pour la servir. Il l'a fait avec un dévouement et une capacité extrêmes. Je lui ai porté, de ce fait, beaucoup d'estime et d'amitié. En comparaison, le reste n'a pu compter que très peu »*.

Il n'est pas moins vrai que le père Queuille dira du chef de la France libre à l'avocat Georges Ribera, qui s'étonne de son départ du gouvernement provisoire : *« Cet homme n'est pas un républicain. »*

« Le reste », dont parle de Gaulle, c'est la IVᵉ République. Queuille y assume entre autres la présidence du Conseil (en 1948-1949, puis en 1951). *A ce poste au moins, il* installe dans ce malstrom de cabinets successifs un îlot de stabilité. Affronté aux grèves insurrectionnelles, aux menaces d'effondrement du régime, à une dramatique situation économique, il fait face avec autorité et calme entre les écueils également périlleux à ses yeux du gaullisme d'après-guerre et du communisme. Avec, aussi, un esprit de *conciliation, dont n'ont été jusqu'ici* soulignés que les aspects négatifs.

Alors, pourquoi l'oubli d'Henri Queuille si tant de raisons de ne pas l'oublier existent ? M. Gérard Vincent, *professeur à l'Institut d'études* politiques de Paris, en proposa, au *début du colloque, une explication* caustique et peu amène pour de Gaulle et autres membres du personnel politique plus proches de nous. Ni chef charismatique, ni grand orateur, ni véritablement homme de plume et loin de toute pose pour la postérité, Queuille avait, si l'on peut dire, tout pour échapper à l'emprise de l'histoire-récit, affirme M. Vincent.

N'importe. Il y a les faits. Tel qu'il fut, devait indiquer, en conclusion, M. René Rémond, président de la Fondation des sciences politiques, avec son bon sens, son expérience, sa tolérance, son courage aussi, Henri Queuille, pour peu qu'il soit enfin considéré avec quelque attention, n'échappera plus à l'appellation d'homme d'Etat.

Il y a plus. Queuille fait partie de notre « panthéon national », témoin et acteur d'une vision du monde et d'une conception de la vie politique qui, pour être révolues, n'en demeurent pas moins dignes d'inspirer estime pour l'homme et méditation sur l'évolution de la vie publique.

MICHEL KAJMAN.

POLITIQUE

LA DISCUSSION BUDGÉTAIRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

PTT : le premier budget d'investissement civil de l'Etat

Seuls les députés socialistes ont adopté, lundi 29 octobre, à l'Assemblée nationale, le budget annexe des PTT. Ceux du PC, comme ceux du RPR et de l'UDF, ont voté contre. D'un montant total de 168 996,9 millions de francs, ce budget est en augmentation de 8,6 % sur 1984, 6,4 % à structure budgétaire constante.

L'accroissement des ponctions opérées par le budget de l'Etat sur les sommes récoltées par les PTT auprès de ses usagers a été tel (*le Monde* du 19 septembre 1984), que M. Louis Mexandeau ne pouvait s'attendre à une discussion aisée. Elle ne le fut pas. MM. François d'Aubert (UDF, Mayenne) et Gilbert Gantier (UDF, Paris) menèrent même une longue bataille d'amendements pour détailler leurs critiques. Pourtant, tout avait été dit par le *rapporteur* pour avis de la commission de la production, M. Jean Jarosz (PC, Nord) : les dépenses de fonctionnement augmentent de 5,7 % et les dépenses nettes en capital de 16,2 %. Mais la croissance de celles-ci *« est largement absorbée par la charge supplémentaire transférée au budget annexe et par celle qui résulte des nouvelles missions des PTT »* : elles devront financer non seulement le Centre national d'études spatiales mais aussi l'Agence de l'informatique, l'Institut national de recherche en informatique et en automatique, le Centre d'étude des systèmes d'information des administrations. Le coût pour les PTT du financement de la filière électronique augmente ; le prélèvement au profit du budget de l'Etat, institué en 1982, et qui devait être *« exceptionnel »*, est maintenu. Résultat, pour M. Jarosz, *« l'autonomie budgétaire des PTT est sérieusement mise en question »*.

Pour le personnel, ajouta le député communiste, la situation n'est pas meilleure : les crédits destinés aux mesures indemnitaires et statutaires progressent de façon *« insuffisante »* ; il est prévu une réduction d'effectifs de deux mille emplois, *« ce qui ne s'était pas vu depuis 1952 »*.

L'opposition n'avait plus qu'à peaufiner le travail ! M. Michel Noir (RPR, Rhône) s'inquiéta notamment du niveau d'endettement des PTT, *« 138 milliards de francs pour un rapport des produits d'exploitation de 118 milliards »* ; aussi, dit-il au ministre, *« si vous étiez chef d'entreprise, vous seriez déjà traduit en justice par saisine d'office du parquet »*. M. d'Aubert ne fut pas plus modéré : *« C'est un budget exécrable »* ; par *« l'impôt sur le téléphone »* ses usagers sont devenus *« les vaches à lait du gouvernement »*. Pour M. d'Aubert, il est indispensable que la direction générale des télécommunications *« reçoive un statut d'entreprise publique avec une réelle autonomie financière »*. M. Adrien Zeller (apparenté UDF, Paris) alla encore plus loin puisqu'il demanda la transformation de la poste, *« administration courtelinesque, en une entreprise publique à caractère industriel et commercial »*.

Si Mme Muguette Jacquaint (PC, Seine-Saint-Denis) fait un constat identique à celui de la droite, elle n'en tire pas, bien entendu, les mêmes conclusions. Pour elle, au contraire, *« les succès des PTT sont autant de démentis »* aux *« arguties »* des *« laudateurs du libéralisme »* et des *« chantres de l'entreprise privée »*. Mais c'est justement parce que ce projet de budget *« risque de mettre à mal la qualité »* du service des PTT, de *« détraquer leur bonne image »* et de conforter *« la position de ceux qui veulent la peau du service public »*, qu'elle ne peut l'accepter.

Modernisation

Sous une telle volée de bois vert, les socialistes eurent quelque mal à faire face. M. Alain Bonnet (apparenté PS, Dordogne), rapporteur spécial de la commission des finances, lui-même, après avoir souligné que les PTT représentent *« le premier budget civil en matière d'investissement »*, reconnut que la poste avait quelque mal pour ses services financiers à lutter contre la concurrence des banques. Aussi, il estima *« préoccupante »* l'évolution de l'emploi dans ce ministère. En revanche, il jugea *« logique »* le rattachement de la recherche spatiale aux PTT. Et s'il convint que cela entraînait une hausse des tarifs téléphoniques, il fit remarquer qu'ils avaient *« moins augmenté que l'ensemble des prix ces dernières années »* et que leur coût *« aujourd'hui encore est comparable à celui des grands pays industriels »*. M. Kléber Haye (PS, Gironde) fit même remarquer que *« le coût global du téléphone en francs constants avait baissé depuis 1981 »*. M. Georges Sarre (PS, Paris) défendit *« la solidarité du budget des PTT avec le budget général »* dont il pense qu'elle n'est *« en rien contraire aux exigences du service public »*. Seulement, il ajouta que *« la meilleure justification du monopole c'est l'accomplissement de la mission de service public dans les meilleures conditions et avec les moyens les plus performants »*, ce qui implique que la poste prenne *« le plus vite possible le chemin de la modernisation »*.

M. Mexandeau reconnut d'entrée de jeu que *« seuls les progrès accomplis en 1984 avaient permis d'élaborer le budget de 1985 »* et que, si celui-ci prenait *« toute sa part dans la lutte contre l'inflation »*, il participait aussi *« à l'immense élan de modernisation de l'appareil productif du pays, le gouvernement ayant décidé que l'effort porterait sur le secteur des communications »*.

A propos de la poste, le ministre affirma que la qualité de ses services avait *« retrouvé le niveau atteint en 1981, année de très forte amélioration par rapport à la période antérieure »*. Pour le long terme, il annonça qu'il va faire, dans quelques semaines, des propositions s'inspirant du rapport qu'il avait demandé sur ce thème à M. Chevalier, même s'il n'adhère pas à toutes les conclusions de celui-ci. Déjà vient d'être élaboré, précisa-t-il, *« un plan général d'informatisation des bureaux de poste comportant le recours à des micro-ordinateurs standards et tendant à améliorer tant la qualité du service que les conditions de travail des agents »*.

Parlant des télécommunications, M. Mexandeau confirma que la réforme de la tarification serait poursuivie de façon à aboutir, espère-t-il, dès 1985 *« à une répartition plus juste »* de son coût entre les ruraux et les urbains.

Le ministre souligna aussi que l'argent versé à des entreprises nationalisées, travaillant dans le secteur de la communication, avait permis de leur éviter la faillite et de développer leurs investissements. Enfin, il souligna que son budget permet d'améliorer la situation du personnel. Il reste que celui-ci doit faire face à des mutations technologiques profondes dans son entreprise et qu'il ne le vit pas toujours très facilement.

THIERRY BRÉHIER.

Cohabiter en politique

(Suite de la première page.)

Du côté de la gauche, on est moins prolixe, mais pas forcément moins inconstant. Face à Pompidou, Michel Rocard, il est vrai, chef de file du PSU, disait : *« Ne laissons pas croire qu'on pourra le garder (3). »* On ne prend guère de risques à prévoir qu'il ne réitérera pas cette prise de position institutionnelle s'agissant de François Mitterrand en 1986. Quant à Georges Marchais, qui fit sienne naguère la célèbre formule de Gambetta contre Mac-Mahon : il devra *« se soumettre ou se démettre »*, reprendra-t-il l'expression dans l'hypothèse d'une victoire de la droite ? Il est vrai que vu l'étrange situation du Parti communiste français, ni dans la majorité ni dans l'opposition tout paraît parfois possible.

Constantes

Ainsi fluctue le discours constitutionnel des hommes politiques. On aurait tort, cependant, de croire qu'il n'obéit à aucune logique. Tout au contraire. Grâce à l'alternance de 1981, il est permis de comparer les prises de position des uns et des autres, selon qu'ils sont dans la majorité ou dans l'opposition. On vient de le faire, mais il est possible d'aller plus loin que le simple jeu qui consiste à repérer les contradictions.

Ces variations respectent certaines constantes, en vertu desquelles, dans la même situation par rapport au pouvoir, les hommes politiques disent la même chose, indépendamment de leur tendance. Celui qui appartient au parti du président de la République en place considérera toujours que le président peut faire ce qu'il veut en cas de victoire de l'opposition : nommer un gouvernement à l'image de la nouvelle majorité, ou tenter de faire survivre un gouvernement présidentiel, ou dissoudre l'Assemblé, ou même, s'il le veut, démissionner... C'est le président, et lui seul, qui choisit. Telle sera donc la position des gaullistes sous de Gaulle et Pompidou, des giscardiens sous Giscard, des socialistes aujourd'hui.

De même, ce que l'on peut appeler le parti dominé de l'opposition, *c'est-à-dire* le moins puissant des deux partis de l'opposition, aura toujours tendance à préférer la démission du président. Il redoute particulièrement que soit bien maigre la place qui lui serait concédée entre un président adversaire et un rival parlementairement puissant. Aussi Georges Marchais craignait-il autrefois que les députés socialistes ne s'accordent avec Georges Pompidou puis avec Valéry Giscard d'Estaing sur son dos. Aussi Raymond Barre redoute-t-il une *« ratatouille »* concoctée par Jacques Chirac, à laquelle il ne serait pas convié.

Quant au parti dominant de l'opposition, le PS avant 1981, le RPR depuis, plusieurs raisons l'incitent à la cohabitation : le souci de rassurer sur les conséquences de sa victoire, en écartant le spectre d'une *crise institutionnelle* ; la respectabilité consensuelle dont doivent faire preuve les forces au seuil du pouvoir ; la certitude de peser fortement sur la suite de l'histoire par le poids de ses députés et le contrôle sur le futur gouvernement... Voilà pourquoi Mitterrand proposait de garder Giscard, et Chirac propose de garder Mitterrand.

En somme, la situation par rapport au pouvoir détermine la position sur la cohabitation, qu'on soit de gauche, de droite ou d'ailleurs, ainsi que l'indique le tableau qui résume ce modèle explicatif (voir ci-contre).

On peut noter qu'il manque une colonne pour que le modèle couvre les quatre situations possibles pour les grands partis, à savoir le cas du parti non présidentiel de la majorité : giscardiens sous le gaullisme, RPR dans le septennat précédent, PC aujourd'hui.

C'est ici qu'aucune solution institutionnelle ne s'impose à l'évidence comme la plus favorable au parti qui occupe cette place. Il peut avoir intérêt à la démission présidentielle pour ne pas être mis à l'écart d'un gouvernement de coalition — d'où la position de Jacques Chirac en 1978. Mais il peut aussi espérer jouer un rôle non négligeable dans l'apparition d'une majorité nouvelle dite de troisième force — c'était jadis le rêve de bien des centristes. Il peut enfin espérer qu'une grande coalition de ce genre compromette durablement son partenaire-rival. En toute hypothèse, ces attentes ne sont guère avouables. Prenons l'exemple actuel : les communistes ne peuvent ni sommer François Mitterrand de partir en cas de victoire de l'opposition, ni confesser qu'ils souhaitent qu'il se commette avec la droite pour mieux pouvoir le dénoncer.

Reste que toutes ces explications ne sont guère réjouissantes puisqu'elles tendent toutes à démontrer que les choix constitutionnels des hommes politiques ne sont dictés que par leur intérêt politique immédiat. On se consolera en admettant qu'il existe des exceptions, que les hommes politiques ont, comme tout le monde, le droit de changer d'avis, et qu'avec le temps qui passe ils finiront bien par se faire une conviction durable sur les bonnes méthodes de l'alternance parlementaire. Le plus sûr serait évidemment que les Français eux-mêmes distinguent plus nettement leurs préférences partisanes et les procédures démocratiques, au point de ne plus permettre à leurs dirigeants l'inconstance constitutionnelle. De ce progrès, 1986 pourrait être l'occasion.

OLIVIER DUHAMEL.

Ce qui détermine les prises de position sur la cohabitation

LA SITUATION PAR RAPPORT AU POUVOIR	PARTI DU PRÉSIDENT	PARTI DOMINANT DE L'OPPOSITION	PARTI DOMINÉ DE L'OPPOSITION
DETERMINE ↓	↓	↓	↓
LA POSITION SUR LA COHABITATION	LIBRE CHOIX DU PRÉSIDENT	COHABITATION ET GOUVERNEMENT PARLEMENTAIRE	DÉMISSION DU PRÉSIDENT
Exemples : 1973 :	UDR	F. MITTERRAND	G. MARCHAIS
1978 :	UDF	F. MITTERRAND	G. MARCHAIS
1986 :	PS	J. CHIRAC	R. BARRE

Prochain article :

1986-1988

(3) *Le Monde* du 14 février 1973.

Au comité central du PCF

PLUSIEURS ORATEURS ONT CRITIQUÉ LE TEXTE PRÉPARATOIRE AU CONGRÈS

La réunion du comité central du Parti communiste a été marquée, le lundi 29 octobre, par une intervention de M. Pierre Juquin, membre du bureau politique, qui ne s'était pas exprimé depuis la fin du mois d'août. M. Juquin a expliqué les raisons du vote positif qu'il avait émis, lors de la précédente réunion du comité central, du 17 au 19 septembre, sur le rapport présenté, alors, par M. Georges Marchais (ce rapport avait été adopté à l'unanimité moins une abstention).

Plusieurs orateurs ont émis des critiques sur le texte du projet de résolution, préparé par une commission dont le rapporteur est M. Paul Laurent, membre du secrétariat, et qui doit servir de base à la préparation du prochain congrès du PCF. M. Lucien Sève, notamment, directeur adjoint de l'Institut de recherches marxistes, a pris la parole dans ce sens, tandis que d'autres — tels MM. Pierre Blotin, premier secrétaire de la fédération du Val-d'Oise, et Michel Warcholak, membre du secrétariat confédéral de la CGT — ont dénoncé les *« pressions »* exercées, de l'extérieur, sur les débats internes du PCF.

La commission chargée du projet de résolution s'est réunie, lundi soir, pour examiner les amendements présentés par les membres du comité central, qui avaient eu connaissance du texte à la fin de la semaine dernière.

Le Monde

société

DEUX CENTS ARMES NUCLÉAIRES FRANÇAISES CHANGENT D'APPELLATION

Un arsenal pré-stratégique

Une nouveauté dans le vocabulaire français de la dissuasion : le vocable *« armes nucléaires tactiques »* (ou ANT) disparaît au profit de l'expression *« armements pré-stratégiques »*.

Ainsi en a décidé le ministre de la défense, M. Charles Hernu, qui a proposé ce changement de dénomination aux députés membres de la commission de la défense à l'Assemblée, et aux sénateurs membres de la commission des affaires étrangères au Sénat. Si le vocabulaire évolue, ce qu'il recouvre demeure : les armements pré-stratégiques sont les deux escadrons de *Mirage III-E* et les trois escadrons de Jaguar de la Force aérienne tactique (FATAC), les cinq régiments de missiles Pluton dans l'armée de terre, et une flottille d'avions Super-Etendard embarqués sur les porte-avions *Foch* ou *Clemenceau*. Au total, environ deux cents charges explosives, dites AN-52, de la puissance de la bombe d'Hiroshima, pour simplifier.

Que traduit ce changement d'appellation ? Officiellement, le ministère de la défense répond *qu'il s'agit d'adapter la dénomination au concept d'emploi éventuel de cette force* : conçues pour donner à l'adversaire l'ultime avertissement qui précède la *« frappe »* des représailles massives représentées par les armements stratégiques des bombardiers Mirage IV et des missiles enfouis en Haute-Provence ou embarqués à bord des sous-marins nucléaires, les ANT relèvent de la panoplie antéstratégique ou pré-stratégique sous contrôle gouvernemental.

En réalité, cette initiative de M. Hernu s'adresse tout autant à un agresseur éventuel qu'à la communauté militaire française, pour qu'elle prenne conscience du fait qu'il n'y a pas de différences de nature, dans l'esprit des responsables politiques, entre une arme kilotonnique, voire l'arme neutronique, du champ de bataille et les armes thermonucléaires de forte puissance, comme les têtes M. 4 du missile des sous-marins.

Toutes ces armes touchent aux intérêts vitaux, dans la défense du pays, et leur emploi — à la différence des armes classiques qui seraient utilisées par le commandement militaire pour obtenir un effet de rupture du dispositif adverse — reste subordonné à une décision du président de la République.

En se diversifiant, en étant capables de performances ponctuelles, en gagnant en précision et en miniaturisation, en menaçant des cibles très différentes les unes des autres, et en s'affranchissant des contraintes du terrain, les armes pré-stratégiques ont, aujourd'hui, des atouts militaires que n'avaient pas les ANT précédentes. Leur volume et leur configuration peuvent être désormais proportionnés et choisies selon la solution politique recherchée ou attendue par le pouvoir.

Ce n'est plus une « super-artillerie » à la « frappe » limitée, même si de telles armes peuvent encore servir à des tirs d'interdiction contre une force adverse. Leur *gamme d'emploi* est à la fois plus large et plus souple, plus ambiguë aussi.

Raison de plus pour que le pouvoir politique s'en assure la maîtrise, au besoin en rappelant à l'institution de défense, par un artifice de vocabulaire, qu'elle *n'en est pas la propriétaire*. Le moment paraît d'autant mieux choisi que le risque se développe en Europe d'une certaine « banalisation » de l'arme nucléaire. Comme si la sécurité en Europe avait cessé d'être durablement fondée sur la dissuasion nucléaire.

Dérapage

Ce « dérapage » doctrinal, les théoriciens du ministère français de la défense croient le discerner dans une double évolution, au sein même de l'alliance atlantique et, plus spécialement, parmi les pays européens membres de l'alliance.

D'une part, on observe un reflux de la dissuasion, avec la perspective, imaginée par le général Bernard Rogers au nom de l'OTAN, que les armes classiques modernes réduiront, grâce à leur précision, à leur efficacité et à leur « sophistication », le champ d'action des armes nucléaires tactiques. D'autre part, la défense spatiale, telle qu'elle a été rêvée par le président des Etats-Unis, relègue le nucléaire au rang des panoplies dépassées, du moins lorsque surviendra le prochain millénaire.

En rappelant aux militaires qu'aucune arme nucléaire ne devra *lui échapper*, le pouvoir politique en France réfute, du même coup, la thèse selon laquelle un double effort d'armement classique et spatial permet de se dispenser du nucléaire par le bas et par le haut de la gamme des moyens de la défense.

JACQUES ISNARD.

● *Nouvel essai nucléaire français à Mururoa.* — Selon le gouvernement néo-zélandais, la France a procédé, samedi 27 octobre, sur l'atoll de Mururoa, en Polynésie, à un nouvel essai nucléaire dont la puissance a été estimée, par les savants néo-zélandais, à six kilotonnes. *C'est le cinquième essai français depuis le début de l'année et le cent trente-cinquième depuis février 1960, date des premières expériences françaises au Sahara. Le gouvernement français n'a ni confirmé ni démenti.*

APRÈS LA SAISIE DE DIX TONNES DE HASCHISCH A MARSEILLE

Violation du secret de l'enquête

De notre correspondant régional

Après la saisie record de 10 tonnes de haschisch réalisée, dimanche 28 octobre, dans le port de Marseille, le parquet de cette ville a ouvert une double information judiciaire : la première pour *« infraction à la législation sur les stupéfiants »*, la seconde contre X pour *« violation du secret de l'enquête »*. Cette dernière est justifiée par l'annonce prématurée, dimanche 28 octobre, dans le quotidien marseillais *le Méridional*, de l'opération qui avait été déclenchée par les services de police judiciaire et l'administration des douanes. Elle vise à identifier, selon les termes d'un communiqué publié lundi 29 octobre par le procureur de la République de Marseille, M. Jean Géronimi, *« l'auteur de la divulgation abusivement utilisée au risque de compromettre l'efficacité de l'action de la justice »*.

Marseille. — Sous le titre « 10 tonnes de H saisies à Marseille », *le Méridional* avait annoncé dimanche, à la une, sur quatre colonnes, la saisie de 10 tonnes de haschisch *« à bord d'un bateau »* par le SRPJ de Marseille, en collaboration avec l'Office central de répression du trafic illicite des stupéfiants et la direction nationale des enquêtes douanières. En pages intérieures, le quotidien marseillais précisait dans un long article que l'équipage du navire avait été interpellé, *« ainsi que plusieurs individus surpris en train de rôder autour de la fabuleuse cargaison de « H »*. Or l'opération, *« bien qu'imminente »* selon le communiqué du parquet de Marseille, *« n'avait pas encore eu lieu »*.

Le cargo transportant la drogue avait, semble-t-il, touché le port de Marseille dans la journée de vendredi. Les policiers avaient assisté, sans intervenir, au déchargement de la cargaison en espérant intercepter les trafiquants qui viendraient en prendre livraison. *« L'annonce prématurée de ce projet*, indique le communiqué publié par le procureur de la République de Marseille, *a accéléré le déroulement de l'enquête et conduit le SRPJ et l'administration des douanes à saisir sans attendre 10 tonnes de haschisch, qui se trouvaient dans un entrepôt. »*

De ce fait, il n'y a eu aucune arrestation ; le navire, dont les autorités judiciaires n'ont révélé ni le nom, ni le pavillon, ni la provenance, ayant quitté aussitôt le port de Marseille. Selon certaines informations, le haschisch, d'une valeur de 200 millions de francs, aurait été chargé dans un port du Liban, et était destiné à des commanditaires néerlandais.

Pour M. Georges Beljean, procureur général près la cour d'appel d'Aix-en-Provence, *« il s'agit d'une affaire qui, au niveau des principes, est de la plus haute importance »*. *« Elle devra être*, a-t-il ajouté, *complètement élucidée. »* Le magistrat n'a pas exclu qu'une enquête administrative puisse avoir lieu parallèlement à l'information judiciaire.

Dans un éditorial signé de son rédacteur en chef, Gabriel Domenech, *le Méridional* a commenté de son côté, mardi 30 octobre, la décision prise par le parquet de Marseille. *« N'en déplaise à M. le procureur de la République et à nos vertueux confrères*, écrit Gabriel Domenech, *nous ne nous sentons en rien coupables de la divulgation d'un secret si bien gardé, que nous l'avons appris sans même le chercher et de façon si claire qu'il serait vraiment surprenant que les trafiquants ne l'aient pas connu avant nous. Quant à compromettre l'action de la justice, il est amusant de voir un haut magistrat de notre parquet en faire le reproche au* Méridional *lorqu'on sait comment ont été conduites certaines autres enquêtes touchant à des affaires marseillaises dont la gravité ne fut guère soulignée que par notre journal. »*

L'éditorialiste du *Méridional* juge *« regrettable la situation créée dans notre pays par la volonté gouvernementale d'empêcher les journalistes d'avoir accès aux sources officielles d'informations policières »*. *« Cette attitude*, affirme-t-il, *nous autorise à publier tout ce que nous pouvons savoir, au risque même de gêner des services qualifiés. »*

L'auteur de l'article incriminé, José D'Arrigo, estime pour sa part, qu'*« il n'a fait que son travail de journaliste »*, tout en précisant que *« s'il avait eu le sentiment une seule seconde de nuire à l'enquête, il se serait abstenu de publier ces informations »*. Cloué au pilori par les deux autres quotidiens marseillais, *le Provençal* et *la Marseillaise*, le journaliste du *Méridional* réplique en dénonçant *« le réseau para-officiel de l'information qui existe à Marseille et qui bénéficie à quelques journalistes « bien en cour » auprès de la justice et de la police. Il est vrai que dans cette affaire j'ai commis une entorse à des pratiques trop bien établies »*.

GUY PORTE.

[Le secret de l'enquête — stade policier — et de l'instruction — stade judiciaire — est prévu à l'article 11 du code de procédure pénale. Cet article dispose que *« toute personne qui concourt à cette procédure est tenue au secret professionnel »*, dont la violation fait encourir à ses auteurs une peine de un à six mois d'emprisonnement et une amende de 500 francs à 8 000 francs.

Ce secret, qui pèse sur les magistrats, les policiers, les greffiers, etc., ne vise pas les journalistes. Il est de surcroît notoirement inappliqué depuis sa promulgation. Aussi les poursuites pour violation de ce secret sont-elles à la fois rarissimes et, semble-t-il, toujours sans issue.

Depuis le 27 février dernier, une commission presse-justice, réunie sur l'initiative de M. Badinter et présidée par M. Roger Errera, maître des requêtes au Conseil d'Etat, examine, entre autres, cette question, et son rapport est attendu pour la fin de l'année.]

L'affaire des faux Modigliani

LE PROFESSEUR DURBE DESTITUÉ

Le professeur Dario Durbe, directeur de la Galeria d'arte moderna de Rome, vient d'être destitué de ses fonctions, apprend-on le 30 octobre, à la suite de l'affaire des faux Modigliani de Livourne (*le Monde* du 28 et 31 juillet, daté 12-13 août, du 5 et du 18 septembre).

Spécialiste de la peinture du XIX[e] siècle, M. Durbe avait été nommé, il y a trois ans, à la tête du musée romain. L'été dernier, sa sœur, Mme Vera Durbe, directrice de la Galerie d'art moderne de Livourne, découvrait, au cours de travaux de dragage dans le canal Médicis, trois têtes en pierre ébauchées qu'elle attribuait au peintre Amedeo Modigliani. M. Durbe soutint, avec elle, qu'il s'agissait bien d'œuvres que l'artiste aurait jetées à l'eau avant de quitter la ville en 1910.

Le professeur Durbe avait déjà publié, en un temps record, un gros catalogue sur les trois « pierres », début septembre, lorsque quatre étudiants de Livourne révélaient qu'ils avaient eux-mêmes sculpté l'une des têtes pour se moquer des critiques d'art moderne.

AU TRIBUNAL DE BEAUVAIS

Le faux prêtre des loubards

De notre correspondant

Beauvais. — C'est un escroc d'un type particulier qui a été jugé, vendredi 26 octobre, au tribunal de grande instance de Beauvais. Marc Baumont, trente ans, en se faisant passer pour M. Guy Gilbert, le « prêtre des loubards », était parvenu à escroquer, pendant plusieurs mois des ecclésiastiques. Après s'être rendu compte que le Père Gilbert laissait l'itinéraire précis de ses tournées sur son répondeur téléphonique, le malfaiteur allait chez les prêtres en se présentant comme le curé des loubards — ou son envoyé — et se faisait remettre des sommes d'argent allant de 500 à 6 000 francs. Ce long périple le conduisit à travers toute la France, notamment dans les villes du Sud-Ouest et de l'Oise. M. Baumont se recommandait aussi du Secours catholique. Il dilapidait le fruit de ses méfaits dans les casinos, puis interdit de jeu, il se rendit sur les champs de courses pour s'adonner à son envahissante passion. Le Père Gilbert finit par comprendre le mécanisme. Il laissa sur son répondeur un message piège, grâce auquel l'escroc se fit interpeller.

Aucune des victimes ecclésiastiques n'a voulu se constituer partie civile au nom du pardon chrétien. Seuls deux d'entre elles (un pasteur parisien et un prêtre de l'Oise) ont réclamé l'argent qu'elles avaient donné afin de le redistribuer aux pauvres.

Le Père Gilbert n'a pas demandé de sanctions, spécifiant que Marc Baumont avait déjà reçu un coup de poing d'un de ses amis loubards lors de la découverte du pot aux roses.

Les juges de Beauvais ont condamné Marc Baumont à trente mois de prison dont six avec sursis. Il devra, d'autre part, rembourser les sommes de 2 900 francs et 370 francs aux deux parties civiles.

PHILIPPE LACOCHE.

Le bilan des « chèques-vacances »

A découvert

Que faire ? Telle est la question que se posent les experts des ministères des finances et du tourisme à propos du bilan catastrophique du « chèque-vacances » après deux ans d'existence. La question est d'autant plus cruelle pour les représentants des pouvoirs publics que ce nouveau titre de vacances fut présenté à l'époque de son lancement comme *« une percée sociale importante »*.

Le « chèque-vacances » n'a pas en effet connu le succès escompté par ses promoteurs. Les chiffres prouvent l'échec de l'expérience. L'Agence nationale pour les « chèques-vacances » (ANCV) a réalisé, en 1983, pour sa première année d'existence un chiffre d'affaires de 4,5 millions de francs. Cinq mille personnes environ en ont bénéficié. Un résultat inférieur, déjà, de plus de la moitié à celui qui était espéré (10 millions de francs). Commentant ce premier résultat, M. Gilles Crespy, directeur de l'ANCV, se déclarait à l'époque *« serein à terme mais inquiet quant à l'avenir immédiat »*. Le bilan de l'ANCV pour 1984 lui donne raison.

La vente des « chèques-vacances » aura laissé dans les caisses de l'établissement public à la fin de cette année, toujours selon M. Crespy, 20 à 25 millions de francs. Un chiffre en progression, mais encore bien inférieur aux prévisions, qui avaient, d'abord, été fixées à 100 millions, puis ramenées, ces derniers mois, à 35 millions de francs. Ces résultats sont à comparer au plan de marche établi en 1982 lors du lancement de l'Agence. Pour atteindre son « équilibre financier », l'ANCV doit réaliser, en 1986, un chiffre d'affaires de... 300 millions de francs. On est donc loin du compte. Inutile dans ces conditions d'évoquer la perspective des premiers bénéfices attendus pour 1989, et qui doivent être réinvestis dans l'équipement touristique.

Malgré les vents contraires, M. Crespy se bat encore. Il présentera, à la fin de cette année, le nouvel annuaire de l'Agence répertoriant les gîtes, les terrains de camping, les auberges, les hôtels et les restaurants ouverts aux porteurs de « chèques-vacances ». Il prospecte pour signer de nouveaux contrats avec les administrations, les collectivités locales et les entreprises. Il croit encore au succès de la formule telle quelle est conçue aujourd'hui. Il est bien le seul.

Car la question est de savoir si l'on peut continuer à « travailler » à perte dans un climat économique difficile. Stopper l'expérience ou plutôt modifier le système de fonctionnement et d'attribution des « chèques-vacances », tel est le fond du débat qui vient de s'ouvrir entre les représentants des ministères concernés. Pourtant ce « chèque-vacances » est un atout majeur pour permettre à tous d'avoir accès à l'hôtel, au restaurant, et sortir des terrains de camping et des villages-vacances. C'est aussi un bon outil pour tenter de promouvoir l'étalement des vacances, grâce à des tarifs réduits offerts par les prestataires de services en basse saison.

Comme en 1936

Les « chèques-vacances » sont réservés aux salariés dont le foyer fiscal paie moins de 5 000 F d'impôt sur le revenu. Ils se présentent sous forme de coupures de 10, de 50 ou de 100 F. Les distributeurs sont soit des employeurs, soit des organismes sociaux qui achètent les « chèques-vacances » à l'ANCV. L'employeur prend à sa charge de 20 % à 80 % de la valeur du titre, le bénéficiaire réglant le reste. L'organisme social, lui, intègre les chèques dans ses formules d'aides aux vacances.

Pourquoi le « chèque-vacances », dont la création était espérée, n'a-t-il pas *« rempli son rôle social et innovateur »* ? M. André Henry, ministre du temps libre n'avait peut-être pas compris que la France de 1981-1982 n'était plus celle de 1936.

Aujourd'hui, les organismes sociaux ont leurs « bonnes œuvres » et ils ont hésité à jouer le jeu. Les comités d'entreprise qui possèdent leur propres circuits de vacances, ont traîné les pieds, les caisses d'allocations familiales, qui proposent leurs « bons » de congés, se sont fait tirer l'oreille, et les mutuelles ont tardé à s'engager. A ces réticences s'ajoutent celles des entreprises, qui ont attendu pour s'engager plus avant. Les lourdeurs administratives ont fait le reste...

Plusieurs solutions sont à l'étude pour relancer la machine. Certains, comme M. Gilbert Trigano, proposent de supprimer tout plafond de ressources et de faire confiance aux entreprises et aux comités d'entreprise, aux communes, pour élargir le nombre de bénéficiaires. *« Cette mesure est urgente*, affirme le patron du Club Méditerranée dans son rapport au Conseil économique et social, *pour éviter la disparition d'une heureuse initiative »*. D'autres — et ce serait là une petite révolution — estiment qu'il faudrait faire appel au privé — hommes et capitaux — pour donner une seconde chance aux « chèques-vacances ». Rien n'est décidé. Mais le temps presse.

JEAN PERRIN.

RELIGION

La fin de l'assemblée des évêques français à Lourdes

● *Un recueil de catéchèse révisé sera mis en place*
● *Les catholiques devront faire pénitence le vendredi*

L'assemblée plénière de l'épiscopat français a pris fin à Lourdes, le 29 octobre. Ses membres ont décidé de réviser le recueil de catéchèse *Pierres vivantes* et débattu du droit canon, dont la traduction française doit paraître à la fin de l'année.

Parmi les articles du droit canon soumis au vote, celui qui a suscité le plus d'intérêt concerne le jeûne et l'abstinence. Les catholiques français doivent dorénavant manifester leur pénitence tous les vendredis de l'année par des actes concrets : soit en s'abstenant de viande, d'alcool ou de tabac, soit par une pratique plus intense de prière et de partage. Le maigre du vendredi était tombé en désuétude depuis le concile Vatican II.

De notre envoyé spécial

Lourdes. – Novembre 1980, les évêques français adoptent le recueil de documents *Pierres vivantes* à la *quasi-unanimité : 2 voix contre.* Octobre 1984, les mêmes votent un remaniement substantiel de cet ouvrage avec une unanimité semblable : sur 102 votants, 100 oui, 1 non et 1 blanc. Que s'est-il passé entre-temps ? Mgr Georges Gilson, évêque du Mans et maître d'œuvre du recueil, ne minimise pas le problème. « *C'est une question délicate posée à notre gouvernement pastoral*, reconnaît-il. *Nous aurions voulu attendre 1986 pour revenir sur un ouvrage qui commençait à peine à faire ses preuves, mais nous avons été obligés d'intervenir plus tôt, d'une part à cause de la campagne menée par les intégristes, qui constituent une forte puissance en France et, d'autre part, à cause de l'interpellation de Rome.* »

Les violentes critiques des milieux intégristes ont trouvé une expression, plus atténuée certes, *mais* beaucoup plus probante parce que appuyée par l'autorité de Rome, chez une *minorité influente* de l'épiscopat français. La quadrature du cercle consistait donc à réviser l'ouvrage en y intégrant les deux courants en présence, en cherchant un consensus qui ne soit pas un compromis.

Les modifications apportées à *Pierre vivantes* sont de deux ordres. Premièrement, on a complété et alourdi le livre par des ajouts d'ordre moral et théologique. On a *introduit six pages « morales »*, dans la troisième partie, qui traitent de la vie du chrétien, et surtout on a développé considérablement des mots du « vocabulaire » qui accompagne le texte par des explications théologiques. Celles-ci échapperont sans doute aux enfants de neuf et dix ans, auxquels le livre est destiné.

Deuxièmement, et c'est le changement le plus important, le choix catéchétique, qui s'exprimait par l'*organisation des textes évangéliques*, a été remis en cause. Au lieu de commencer l'ensemble des textes de l'Ancien Testament par le récit de l'Exode et ceux du Nouveau Testament par celui de la Pentecôte, on a préféré revenir à l'ordre canonique des *livres de la Bible, en commençant* l'Ancien Testament par la Genèse et *le* récit du péché originel, et le Nouveau Testament par les Evangiles et la vie de Jésus, suivie chronologiquement.

Ce choix n'est pas indifférent pour deux raisons. D'abord, l'ordre choisi pour la première édition traduisait une option pédagogique, voire théologique. Il s'agissait d'une approche historique de la Révélation, *inscrite dans un itinéraire* personnel : celui du peuple de Dieu, juif puis chrétien, et celui de l'enfant qui reçoit la foi d'une communauté chrétienne vivante.

La deuxième raison, c'est que l'option nouvelle de commencer par le péché originel est un retour à la théologie augustinienne, plus pessimiste et dramatique, qui insiste sur le mal, dans un monde vicié par le péché ; alors que la première option *était* davantage dans la ligne théologique d'un saint Irénée (évêque de Lyon au début du deuxième siècle) ou du document conciliaire *Gaudium et Spes*, plus optimiste et mettant l'accent sur l'excellence de la Création et de la grâce.

La « guerre des étoiles »

Il existe un parallèle entre le *débat scolaire* et la catéchèse. De même que tous les problèmes de la *société* sont parfois attribués aux défaillances du système scolaire, la catéchèse peut devenir, pour citer le Père Paul Grolleau, directeur du Centre national d'enseignement religieux, « *un bouc émissaire à portée de main, dans une Eglise traversant des turbulences sérieuses* ». Et cela explique l'enjeu fondamental du débat autour de *Pierres vivantes*.

Ce livre, aux ambitions modestes, est devenu le symbole ou le drapeau d'un débat beaucoup plus vaste sur la crise de la foi dans l'Eglise catholique et les réformes mises en œuvre par le concile Vatican II.

Or les destinataires premiers de *Pierres vivantes* – les enfants de CM1 et CM2 – risquent d'être oubliés dans une bataille qui les dépasse. Dans une intervention *remarquée*, à Lourdes, *un* représentant de l'équipe nationale « Evêques, prêtres » a déclaré : « Pierres vivantes *ne sera jamais la somme des connaissances de l'homme sur Dieu : il ne faut pas que la deuxième édition, pour être plus perfectionniste, devienne moins parlante. N'oublions pas les enfants !* » Mgr *Gilson s'est inquiété* du nouveau statut de l'ouvrage : s'adresse-t-il encore aux enfants ou aux catéchistes ? Est-il toujours un recueil de textes ou un manuel théologique, voire un catéchisme ?

Finalement, le débat sur la catéchèse à Lourdes, mené par les ténors des deux courants théologiques, français et romain, qu'un évêque a qualifié de « *guerre des étoiles* », est révélateur d'un mouvement plus profond, déjà amorcé lors de la dernière assemblée plénière : celui d'un retour à l'autorité de chaque évêque dans son diocèse. Cette tendance, accentuée par les dispositions du nouveau code de droit canon, qui affaiblit les pouvoirs des conférences épiscopales, a *été* nettement renforcée cette année.

Ainsi, les évêques ont voté une modification significative du texte de référence sur la catéchèse. Alors que chaque évêque, dans son diocèse, « *porte la responsabilité première et immédiate de la catéchèse* » et peut donc donner l'*imprimatur* à un catéchisme non conforme au texte de référence, il *peut* demander, mais ce n'est plus obligatoire, un visa de conformité à la commission épiscopale de l'enseignement religieux. Ce qui renforce *bien entendu* l'*autonomie* de l'évêque dans son diocèse. Et donne un poids considérable aux opposants de *Pierres vivantes*.

ALAIN WOODROW.

HUIS CLOS

La catéchèse a occupé les trois quarts du temps de discussion à Lourdes et toutes les séances, sauf une, ont eu lieu à huis clos.

Toute assemblée a le droit de se réunir en privé et de définir les limites qu'elle veut fixer aux regards indiscrets. Mais, à Lourdes, la presse nationale était conviée, sans parler de nombreux invités qualifiés.

Ne faudrait-il pas annoncer la couleur d'emblée et s'interdire de multiplier les huis clos. Les évêques peuvent-ils mettre en cause la qualité de l'information religieuse et, en même temps, refuser aux journalistes l'accès *aux sources premières de cette* information ? L'Eglise n'aurait-elle pas tout à gagner à donner d'elle-même l'image d'une communauté qui sait se remettre en question ?

« *L'Eglise doit devenir une maison de verre* », disait récemment Jean-Paul II.

A. W.

L'ABBÉ PAUL-MARIE GUILLAUME EST NOMMÉ ÉVÊQUE DE SAINT-DIÉ

Jean-Paul II a nommé au siège épiscopal de Saint-Dié, vacant depuis le transfert à Lille de Mgr Jean Vilnet, l'abbé Paul-Marie Guillaume, prêtre du diocèse d'Amiens.

[Né le 31 août 1929 à Dunkerque (Nord), l'abbé Guillaume a été ordonné prêtre en 1955, après des études à Amiens et à Paris, puis à Rome et à Jérusalem.

Après ses études bibliques, il fut *nommé* en 1961 *professeur au petit séminaire* d'Amiens, puis de 1962 à 1969, *directeur au grand séminaire* de Soissons et de 1969 à 1971 vicaire à la ca*thédrale d'Amiens et aumônier des ca*tholiques de la fonction publique.]

MÉDECINE

Des chercheurs américains auraient identifié le virus des hépatites « non-A, non-B »

Mme Margaret Heckler, secrétaire d'Etat américain à la santé, vient d'annoncer qu'une équipe de scientifiques américains, dirigée par le docteur Robert J. Gerety (Food and Drug Administration), avait identifié le virus responsable des hépatites virales dites « non-A, non-B ». Les travaux de cette équipe sont publiés dans le dernier numéro de l'hebdomadaire médical britannique *le Lancet*.

Pourquoi « non-A, non-B » ? Depuis quelques années, les connaissances médicales sur l'origine des hépatites virales progressent à grands pas. On connaît aujourd'hui, dans le détail, les virus des hépatites de type A (hépatites le plus souvent d'origine alimentaire après consommation d'eaux ou de coquillages contaminés) et qui sont responsables des *hépatites de type B* (hépatites post-transfusionnelles ou hépatites « de la seringue »). Il restait une catégorie d'hépatites dues à un agent transmissible qu'on savait n'être ni le virus de type A, ni celui de type B, d'où cette dénomination quelque peu imprécise.

Les hépatites non A, non B constituent un vrai problème de santé publique. Les épidémiologistes américains ont conclu que ce type de maladie infectieuse concernait chaque année cent vingt mille personnes aux Etats-Unis. Quatre-vingt-dix mille d'entre elles contractent l'affection après une transfusion sanguine. Plus de mille deux cents d'entre elles en meurent.

L'équipe américaine annonce qu'elle détient plusieurs preuves expérimentales. Les chercheurs sont, notamment, parvenus à dépister la présence d'une enzyme (appelée *reverse transcriptase*) chez des échantillons sanguins de dix-huit malades. Cet ensemble témoigne, selon eux, du rôle pathogène joué ici par un virus particulier, un représentant de la famille des rétrovirus, déjà connus pour être impliqués dans *le sida*. Ces données sont confirmées par les résultats biochimiques et de microscopie électronique. « *Il convient néanmoins de préciser*, souligne le docteur Alain Goudeau (Institut de virologie de Tours) *que la famille des hépatites non-A, non-B est hétérogène et qu'en toute hypothèse plusieurs virus doivent être en cause* ».

Pour intéressants qu'ils soient, ces travaux doivent donc être confirmés et poursuivis avant qu'on puisse affirmer que l'agent causal de la maladie est connu. Le caractère préliminaire des acquis sur ce thème n'a pourtant pas empêché les chercheurs américains d'annoncer qu'ils estimaient être à même, dès l'année prochaine, de commercialiser un test de dépistage des hépatites « non-A, non-B ».

JEAN-YVES NAU.



Le Monde

culture

JAZZ

Grappelli, premier violon

(Suite de la première page.)

» Quand j'ai commencé, il n'était pas pensable de jouer cette musique sur un violon. Moi, je désirais le faire, jouer de la musique de Noir, de jazzman noir, et j'ai transposé ça du mieux que j'ai pu sur un violon.

» Au début, j'ai eu du mal, parce qu'on croyait que je jouais faux. Que voulez-vous, à cette époque je n'avais pas des pianistes comme Oscar Peterson, Marc Hemmeler, Martial Solal ou Maurice Vander. On faisait comme on pouvait. D'autre part, la musique de jazz est ainsi faite qu'en France, qui était pourtant un pays de découverte et d'accueil, elle a eu du mal à démarrer. J'avais tout de même des adeptes. Mais ma chance n'est venue que plus tard, avec les micros, et aussi, il faut le dire, quand les gens sont devenus moins bêtes. Le public américain était extraordinaire, mais cela s'explique : c'est chez eux qu'était né le jazz. Partout où nous avons commencé, il y a eu des ennuis. Notez que pour le jazz, ça a duré assez longtemps, et j'ai vu des géants comme Coltrane se faire siffler et sortir à l'Olympia. En outre dans notre cas, avant les techniques d'amplification, nous avions du mal à nous faire entendre. Une guitare et un violon devant cinq cents personnes qui dansent, vous imaginez, parce que tout le monde avait la danse de Saint-Guy à l'époque, perdus dans un orchestre de cuivres...

» Quand nous avons débuté à l'ABC en 1934 avec le *Quintette du Hot Club de France*, notre première grande affaire, la moitié de la salle a failli se battre contre l'autre moitié. Nous avons eu notre bataille d'*Hernani*. Ce qui choquait, tout est relatif évidemment, c'était l'outrance, le modernisme asséné à des gens dont le goût n'était pas formé pour cela. Nous exposions les thème *ad libitum*, comme tout le monde s'est mis à le faire par la suite, et surtout, on nous le reprochait assez, ce n'était pas dansant. Du coup, nous perdions des concerts, c'était une vraie entreprise de missionnaires. Nous voulions prouver que le jazz est comparable à la musique classique.

» J'aime beaucoup jouer avec les jeunes musiciens. Les violonistes aujourd'hui ont beaucoup étudié, forcément. Une école autour de moi ? Je ne sais même pas comment ça fonctionne, une école. Naturellement, si j'ai un peu de lettres de noblesse dans ce métier, c'est pour avoir commencé cinquante ans avant tout le monde.

» J'aime inviter d'autres violonistes sur scène. Je ne suis pas jaloux. Pour mon soixante-quinzième anniversaire, j'ai joué ainsi avec Svend Asmussen et Didier Lockwood. Et puis j'écoute bien ce qu'ils font : il y a toujours quelque chose à apprendre. La musique est une conversation. Je ne joue jamais chez moi. Je suis comme Django, il me faut au moins un compère et un public, fût-ce une seule personne. J'écoute sur scène, j'écoute en pratiquant, mais je n'écoute quasiment jamais de musique, ni radio ni disques, chez moi. De plus, je n'aime pas beaucoup réentendre ce que je fais. Une exception : le disque en duo que je viens d'enregistrer avec Marc Fosset à la guitare : *Locking at you*. ça me plaît bien. J'y ai réussi les harmoniques, ce qui est plutôt un travail de classique, et vous voyez, un pauvre truand comme moi, j'y suis convenablement arrivé. C'est que je ne suis pas de la haute...

» Dans les violonistes aujourd'hui, vous avez Dominique Fifarély qui joue très bien. J'aime également Pierre Blanchard que l'on peut entendre avec le grand orchestre de Martial Solal. Un jour, il apprend que je joue à Saint-Quentin, sa ville natale. Je lui dis de venir sur scène, «quand il y en a pour un, il y en a pour deux», je le présente comme l'enfant du pays, tout s'est magnifiquement passé. Ces garçons ont un énorme talent et ils sont aimables, c'est important, comme Didier Lockwood, qui est un merveilleux musicien, il a tout, le son, la technique... Quand il se sera calmé, qu'il sera un peu plus tranquille, il sera fantastique. Il est aussi doué que Jean-Luc Ponty. Le malheur, c'est que Ponty s'est échappé du jazz. J'espère qu'il n'est pas trop tard. Mais quand je le vois avec ses tonnes de matériel... Avec Marc Fosset, vous avez remarqué, il nous suffit de deux chaises. Et puis la musique de Ponty est trop forte. Attention : il ne faut pas s'y tromper, c'est de la grande musique. Il joue avec des gens qui ont comme lui une technique ébouriffante (je ne vous parle pas de ces joueurs de rock qui mettent la guitare au-dessous des genoux, tout ça pour faire deux accords), donc il joue de la musique : mais je vous le dis franchement, je n'aime pas ce bruit-là.

» Je ne peux pas changer de style, au même titre que les grands musiciens de jazz, Armstrong, Ben Webster, Art Tatum, Oscar Peterson... Ces gens-là, je les reconnais. Alors que je ne reconnais pas cette pléiade de saxophonistes qui ont tant de technique et de vélocité, mais qui jouent tous la même chose. C'est comme Django : il ne faut pas l'imiter. Il faut le laisser tel qu'il est ; quand on me dit d'un guitariste qu'il joue comme jouait Django, je pense que c'est ridicule. On ne peut pas jouer comme Django.

» Pour ce cinquantième anniversaire, j'inviterai encore des musiciens. Comme je l'ai fait l'an dernier. Ça me plaît d'ailleurs l'idée de ce cinquantenaire. Je songe que nos premiers disques sont sortis en 1935 : nous serons obligés d'en célébrer l'événement l'an prochain. Qu'est-ce que ce sera pour le centenaire... »

Propos recueillis par
FRANCIS MARMANDE.

★ Festival de Jazz de Paris : Compagnie Lubat, J.-L. Chautemps, Daniel Humair tenor madness ensemble (27). Big Band de guitares de Gérard Marais, Jimmy Smith, Johnny Copeland et Arthur Blythe (28). Enrico Rava, Dave Holland, New York Uba de Michele Rosewoman (29). Helen Merrill, Michel Portal, Art Ensemble of Chicago avec Cecil Taylor (30). Eddie Louiss, Stéphane Grappelli, Lockwood-Escoudé-Catherine (31). Michel Petrucciani, Cecil Taylor (1er). Bolling (2). Orchestres de l'Union européenne de radiodiffusion (3). Créations au Studio 104 (5). Nuit des jazz : Gil Evans, Bobby McFerrin, Miles Davis (6). Théâtre de la Ville, TMP, Maison de Radio-France, Centre de Bercy.

Une abondance sans réserve

Ouverture : en trois soirs, le cinquième Festival de Paris s'est offert un premier tour de la question. Pour commencer, une revue du jazz européen groupé autour de ses meilleurs batteurs : Bernard Lubat, Daniel Humair, André Cécarelli (avec Chautemps), Jacques Mahieux (Big band de guitares de Gérard Marais) et Tony Oxley (avec Enrico Rava).

Ensuite un grand nom de l'orgue, Jimmy Smith, bientôt relayé par Eddy Louiss (le 31 octobre). Du blues bien sûr, avec Johnny Copeland, et enfin la révélation attendue : le New-Yor-Uba, dirigé par une jeune Californienne, Michele Rosewoman.

Le New-Yor-Uba (New-York plus Cuba) est une synthèse piquante de tambours (congas batas) et de cuivres new-yorkais. Gâchée par des problèmes classiques, douaniers tatillons, retard interminables, tâtonnements de la sonorisation, lente à se mettre en place, la prestation a tout de même pu trouver son terrain. Décourageant au début, le concert a soulevé quelques enthousiasmes, mais c'était la fin.

Quand il tourna et que les techniciens ont enfin réglé les niveaux, le groupe affiche une allure superbe. La section de cuivres triés sur le volet se libère sur roulements de rythmes, on retrouve alignés les meilleurs professionnels, souvent leaders de la scène new-yorkaise : Howard Johnson, Baikida Caroll, Oliver Lake, pour ne citer qu'eux, rompus à tous les exercices et se connaissant comme des frères. Au milieu, fragile et énergique, Michele Rosewoman conduit au piano une rythmique de fer. L'ensemble tourne sans grimace ni ruse, avec aisance, porté par une idée séduisante : le souvenir du rite yoruba et la relance plus que le mélange des rythmes archaïques par le son collectif des grands orchestres.

Dommage que l'excellent quintette du bassiste Dave Holland ait préalablement aggravé la soirée par une prestation trop étirée et farcie de chorus. Tel qu'il était, il aurait pu laisser sans trop de mal un souvenir plus fort : ne serait-ce que pour tous les moments de bonheur qu'il distille ou pour chaque solo de Dave Holland, splendeur d'architecture et de toucher.

Un mélange détonant

Depuis le début du festival, chaque groupe cherche visiblement à monter une heure de musique construite. La formule du concert de jazz est en mutation : aussi loin du répertoire classique, sur lequel vient s'exprimer le talent individuel, que de la course d'improvisation pure, selon la loi de l'entente.

Autour de Gérard Marais, sept guitaristes de son et d'inspiration différents célèbrent avec vivacité et cohésion leur instrument. Des éclats réjouissants de Boni au lyrisme de Deschepper, la gamme est étendue.

Aux batteurs du premier soir, il faut ajouter un festival de saxophone ouvert par le jeune Thierry Farrugia, de la compagnie Lubat, et poursuivi par Jean-Louis Chautemps en quartette : un groupe impeccable tiré vers les « plans » actuels par les claviers et la basse, et dominé par Jean-Louis Chautemps, ironique, imperturbable, pour un mélange imperceptiblement détonant. Gags délicieux, ou lamentables costumes de cirque, tels des clowns, la compagnie n'a pas manqué à sa réputation : une invention de tous les instants, des passages à vide, l'omniprésence de Lubat et la grâce du jongleur Jérôme Thomas, tout y était.

Le ténor Madness Ensemble de Daniel Humair (Schneiter, Sokal et Jeanneau au saxophone) avec un Joachim Kühn déchaîné et le Jenny Clark rayonnant, a fait, comme l'ensemble de Michele Rosewoman, la preuve que sur son acquis, sur son expérience et sur son goût d'inventer, le jazz trouve encore le moyen de surprendre. Ce mardi 30 octobre, la rencontre de Cecil Taylor et de l'Art Ensemble de Chicago ainsi que le Michel Portal Unit viendront le confirmer. Et pour ceux qui pensent aussi que le jazz n'a pas forcément besoin d'une trouvaille par semaine, ils iront écouter Helen Merrill (premier récital en France) ou Stephane Grappelli.

F. M.

EXPOSITIONS

CARTIER A JOUY-EN-JOSAS

Naissance d'une fondation

A une vingtaine de kilomètres des portes de Paris, à Jouy-en-Josas, Cartier, le joaillier de la place Vendôme, vient de créer une fondation pour l'art contemporain. C'est un événement, car, si les fondations sont nombreuses en France, peu ont la vocation de servir la création artistique, et encore moins l'ambition de devenir comme celle-ci un haut lieu de l'art vivant résolument international. Une ambition qui pourrait bien être réalisée d'ici peu. Ce ne sont pas les moyens qui manquent ni le dynamisme de ses dirigeants.

L'argent, c'est principalement celui de Cartier SA et de ses sociétés affiliées, aujourd'hui présentes dans cent vingt pays. Pour le dynamisme, on peut faire confiance à la directrice de la fondation, Marie-Claude Beaud, l'ancienne conservatrice du musée de Toulon, choisie parmi d'autres candidats par le jeune PDG de Cartier, M. Jean Perrin, à qui revient l'initiative de ce mariage de l'art et des affaires.

Des voitures dans du béton

On se donne trois ans pour réaliser le programme : créer un centre d'art où la sculpture et la peinture ne feront pas oublier d'autres modes d'expression, comme la photographie, la vidéo, le film. Ce centre disposera d'une collection, accueillera des artistes et leur permettra de réaliser de grandes pièces, notamment dans le parc de sculpture. Il sera équipé d'une bibliothèque, d'une librairie, de salles de réunions et de colloques pour les industriels, d'un service juridique gratuit pour la défense des créateurs.

Le parc, qui fait 15 hectares, est déjà ponctué par quatre œuvres réalisées dans la période de préfiguration placée sous la responsabilité de Pierre Nahon, le directeur de la galerie Beaubourg : le *Long Term Parking* d'Arman (1982), une accumulation spectaculaire de voitures prises dans un bloc de béton qui ne fait pas moins de 18 mètres de haut; l'*Hommage à Gustave Eiffel* de César, une «plaque commémorative» géante en voie d'achèvement, constituée de fragments d'un escalier en colimaçon récupéré après travaux sur la Tour; un *Totem* de Bernard Pagès, tronc d'arbre sculpté entaillé et peint; et un *Tableau-piège* de Spoerri, qui ne se remarque, lui, qu'à la dénivellation de la pelouse sur une étroite bande de quelques mètres fertilisés par les restes d'un repas-happening consommé sur place en 1983.

D'autres œuvres viendront bientôt alimenter ce parc. Des commandes ont déjà été passées (à Jean-Pierre Raynaud, Sol Lewitt, Richard Serra, Anne et Patrick Poirier), dont l'achèvement sera chaque fois l'occasion de spectacles, de concerts, d'expositions qui auront lieu dans les différents bâtiments diablement éclectiques du domaine.

Le domaine de Montcel abrite en effet un château Directoire, qui fut jadis la résidence de la famille Oberkampf (vous savez, la toile de Jouy), un «village» constitué de petits pavillons de style pseudo-normand qui accueillit un collège (jusqu'en 1980), puis un club sportif et enfin un blockhaus qui fut le QG de la Luftwaffe et qui – c'est le moins qu'on puisse dire – n'est pas un lieu d'exposition commode. On peut le mesurer aujourd'hui avec les *Fers* de César qui y ont été regroupés pour marquer l'inauguration de la fondation. Une trentaine de sculptures, des années 50 et 60, ne s'y portent pas très bien, les salles sont étroites, les couloirs et les escaliers plutôt déconseillés aux claustrophobes. Mais peut-on le raser ? Cartier n'est que locataire des lieux s'il est propriétaire du fonds.

Deux autres petites expositions, au «village» cette fois, là où plus tard travailleront les artistes résidents, marquent encore ces premiers jours de la fondation. Elles proposent quelques œuvres de deux jeunes artistes, Julian Opie, qui est anglais, et Lisa Milroy, qui est canadienne. Ce n'est pas grand-chose, mais sympathique tout de même. Cette note de légèreté vient contrebalancer le poids des œuvres des anciens du nouveau réalisme, sans rompre avec l'esprit de la chose : le détournement d'objets, qui peuvent, pour Cartier, prendre la forme de montres compressées.

GENEVIÈVE BRÉERETTE.

★ Fondation Cartier, 78350 Jouy-en-Josas. Tél. : (3) 956-46-46. Tous les jours, de 11 heures à 19 heures. Fermé le lundi. Entrée : 15 francs.

PETITES NOUVELLES

■ **JEAN-LOUIS BARRAULT A L'INSTITUT.** – La réflexion de Jean-Louis Barrault sur « *Le corps humain, cet instrument* », développée le 29 octobre devant l'Académie des sciences morales et politiques, résumait en quelque sorte l'expérience de toute une carrière de comédien. « *Cette fréquentation quotidienne, a-t-il dit, a fait naître en moi une espèce de sentiment comparable à celui d'une conversion. Aujourd'hui, je crois avoir contracté pour le corps humain une ferveur religieuse. Je ne parle pas du corps limité à la peau et aux cinq sens, mais au corps intégral, magnétique... voire mystique !* »

■ **LES OBSÈQUES DE PASCALE OGIER.** – Les obsèques de la comédienne Pascale Ogier, morte à vingt-quatre ans, le 25 octobre, auront lieu le 31 octobre à 16 heures à l'église Saint-Pierre de Chaillot à Paris (35, avenue Marceau, 8e). L'inhumation aura lieu ensuite au cimetière du Père-Lachaise à 17 h 15.

■ **RÉOUVERTURE DE LA CINÉMATHÈQUE A BEAUBOURG.** – La salle de la Cinémathèque française au Centre Georges-Pompidou, qui avait été fermée à la suite d'une inondation, sera ouverte de nouveau à partir du 31 octobre.

■ **RICHARD MEIER CONSTRUIRA LE CENTRE JEAN-PAUL GETTY.** – L'architecte américain Richard Meier a été désigné pour construire le nouveau centre Jean-Paul Getty pour les Beaux-Arts, à Los Angeles. L'architecte, âgé de quarante-neuf ans, et déjà célèbre pour plusieurs musées et grands bâtiments publics ou privés aux Etats-Unis et en Europe, disposera de plus de 100 millions de dollars (près de 1 milliard de francs) pour édifier ce centre, qui, sur quelque 15 000 mètres carrés, abritera un musée, un institut pour la conservation et un centre pour l'histoire de l'art et les sciences humaines.

Le cinéma de la désillusion

Côté cœur, ce serait plutôt côté cour et fonds de corbeille de la sociologie. *Côté jardin*, c'est une respiration miraculeuse, la campagne en hiver, une lumière à vous faire prendre le train sur le champ. *Côté cœur, côté jardin* : un film de Bertrand van Effenterre, cinéaste auquel on croit, depuis *Erica minor* (1974), preneur d'images inspiré qui se saborde, depuis *Mais où est donc Ornicar* (1978).

Van Effenterre raconte en voix *off* le mal à l'âme que lui fait la gauche au pouvoir, tandis qu'évoluent (si on peut dire) deux demi-sœurs, une intellectuelle à Gitanes et une intransigeante gamine. Elles confrontent leurs générations, dans la maison de leur père. Ah ! l'image du père. Il est absent. Heureusement, un de ses anciens disciples, un théâtreux qui vit sur une péniche, est là pour le rappeler, et indiquer comment ça se passe en amour aujourd'hui, suivant que l'on a connu, ou non, 1968.

Jean-François Stévenin (la péniche) est suffisamment solide pour supporter les clichés. Robin Renucci (père des enfants de l'aînée) a une apparition fulgurante. Julie Jezequel et Bérangère Bonvoisin ploient sous la caricature, on ne saurait leur en vouloir.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

Huey Lewis la nouvelle star

Voici donc la nouvelle star américaine : Huey Lewis, trente-trois ans et l'air d'en avoir dix de moins, le look bon teint (jeans et chemise à carreaux) et le cheveu peigné court. Un beach boy, version années 80 à peine remodelée.

Musicalement, Huey Lewis joue la même carte, piochant dans la tradition : rock-boogie et rhythm'n' blues, orchestration volumineuse et énergie maximale, entre Bruce Springsteen et Southside Johnny, moins poète que le premier et moins radical que le second. Mais là où ces derniers se sont imposés sur la distance, leur cadet s'est révélé en un rien de temps. Son second 33 tours partage avec Prince le sommet des hit-parades depuis plusieurs semaines aux Etats-Unis, et les quatre 45 tours, qui en ont été extraits pour répondre à la demande, connaissent le même sort.

Avant, pas grand-chose. Mais quand même de quoi alimenter une légende : l'enfance passée à San-Francisco (après New-York) avec une mère qui côtoyait les poètes de la Beat Generation (Ginsberg, Corso...), l'adolescence dans une équipe de base-ball (division d'honneur) du New-Jersey, le tour du monde à la sortie des études et l'intégration dans un groupe, Clover, qui, à défaut d'avoir connu le succès, est resté comme une référence. Mine de rien, le trajet réunit tous les mythes qui font rêver les jeunes mangeurs de pop-corn.

Sur scène, on l'a vu le vendredi 26 octobre au Casino de Paris, c'est de la dynamite. A peine connu en France, seulement précédé de sa réputation soudaine, Huey Lewis et son groupe, les News, possèdent cette faculté de transmission instantanée qui enflamme une salle, qu'elle soit ou non familière des compositions. Il chante et joue de l'harmonica : pas une voix exceptionnelle, non, mais généreuse, tonique. Derrière lui, ils sont dix (cinq cuivres, deux guitares, une basse, un clavier et une batterie), bâtis comme un gang, le *feeling* dévastateur s'échappant de chaque note. Ils ont fait un tabac.

ALAIN WAIS.

★ Discographie chez Arabella.

M. Pontus Hulten entre Venise et Paris

M. Pontus Hulten vient d'être nommé responsable artistique des expositions du palais Grassi à Venise, où la firme Fiat finance la création d'une nouvelle fondation présidée par le professeur Feliciano Benvenutti. L'année 1985 sera consacrée aux travaux d'aménagement du palais où, dès 1986, M. Pontus Hulsen doit présenter une première grande manifestation.

M. Pontus Hulsen a été directeur du Musée national d'art moderne au Centre Pompidou, depuis sa fondation en 1973 jusqu'en 1981, puis chargé brièvement de la création d'un musée d'art contemporain à Los Angeles, avant d'être pressenti pour le projet d'exposition universelle à Paris en 1989. Son nom a été prononcé récemment pour la direction du Musée d'art moderne de la Ville de Paris.

Selon M. Hulten, les discussions restent ouvertes. Cependant il semble que ses exigences financières, personnelles mais aussi pour les achats et le fonctionnement du musée, aient fait hésiter l'équipe municipale. En outre il faudrait créer un poste nouveau, la direction restant actuellement assurée par le conservateur en chef, Mme Bernadette Contenson.

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

Eglise SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS Mardi 30 oct. 20 h 30 (p.a. Mondial Musique)	ORCHESTRE DE CHAMBRE DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE dir. : Alexandre MYRAT A. Papatziakou, mezzo-soprano G. Demertzis, violon MOZART, HAYDN VIVALDI - SKALKOTAS
Eglise des Billettes Dimanche 4 novembre à 17 h (p.a. Kiesgen)	TRIO DU NORD (Oslo) Piano - violon violoncelle Grieg - Sinding - Schubert
Théâtre de l'Athénée L. Jouvet Lundi 5 novembre à 20 h 30 (p.a. Valmalète Warner)	SIMON ESTES Julius TILGHMAN piano MOZART, WOLF BRAHMS, BARBER NEGRO SPIRITUALS
Théâtre national de l'Opéra l'Opéra-Comique Salle Favart Jeudi 8 novembre à 20 h (p.a. Valmalète)	CONCERT BEETHOVEN Septuor op. 20 Quatuor op. 127 nº 12 par les musiciens de l'Orchestre national de l'Opéra
Eglise St-Séverin Mardi 30 octobre à 21 h Places 60 F et 80 F Loc. Tél. 633-87-31 3 FNAC (p.a. Valmalète)	Quatuor VIA NOVA BEETHOVEN 3 Quatuors
TMP Châtelet Lundi 5 novembre à 20 h 30 (p.a. Valmalète)	I SOLISTI VENETI Dir. : Claudio SCIMONE MOZART, SCHONBERG VIVALDI (les Quatre Saisons)
Théâtre musical du MUSÉE GRÉVIN 10, bd Montmartre 75009 Vendredi 9 novembre à 20 h 30 Loc. Tél. 246-84-47 3 FNAC (p.a. Valmalète)	MASTERS' CONCERT Eva GRAUBIN violon Teodor PARASKIVESCO Piano SCHUMANN, FRANCK DEBUSSY
Salle PLEYEL Lundi 12 novembre 20 h 30 (p.a. Valmalète) Musica Glotz	ORCHESTRE COLONNE Montserrat CABALLE SPONTINI, BELLINI DONIZETTI, ROSSINI VERDI, PUCCINI BOITO
Salle GAVEAU Lundi 12 novembre à 20 h 30 (Valmalète)	Récital du pianiste AMÉRICAIN Abbey SIMON BACH, MENDELSSOHN CHOPIN, LISZT

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA VIE D'ARTISTE : Templiers (303-76-49), 20 h 30.

L'OUEST, LE VRAI : Athénée (742-67-27), 19 h.

LE REVE DE D'ALEMBERT : Athénée (742-67-27), 18 h 30.

LOIN DU GRENIER : Lucernaire (544-57-34), 18 h 30.

ANGEL CITY : Marie Stuart (508-17-80), 20 h 30.

ABEL ET BELA, ARCHITRUC : Neuilly, Théâtre (258-27-63), 20 h 45

Mardi 30 octobre

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : le Mariage secret.

COMÉDIE FRANÇAISE (296-10-20) : les Corbeaux.

CHAILLOT (727-81-15) — Théâtre Gémier : 20 h 30 : Comme il vous plaira.

PETIT ODEON, Théâtre de l'Europe (325-70-32) 18 h 30 : le Mal du pays.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83). Concert : voir Festival de jazz de Paris.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) : 18 h 30 : voir Festival de jazz à Paris.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34) : 18 h 30 : Oreste ; 20 h 30 : la Panne.

Les autres salles

ANTOINE - SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.

ARCANE (338-19-70), 20 h 30 : Michel-Ange.

ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18), 20 h 30 : la Ville marine.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 21 h : le Mariage de Figaro.

ATELIER (606-49-24) 21 h : la Danse de mort.

BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Dom Juan.

CALYPSO (227-25-95), 22 h : Lazare ou l'équation F.

CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36), I. l'Orestie, 20 h : Agamemnon. — II., 20 h 45 : la Surprise de l'amour. — Epée de Bois (808-39-74), 20 h : Paradoxe sur le comédien. — Th. de l'Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : l'Intruse - Léonie est en avance.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : la Galerie du Palais. La Resserre, 20 h 30 : Lucrèce Borgia.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : les Aventures de la villégiature.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) 20 h 45 : Messieurs les ronds-de-cuir. II. 19 h : le Journal de Jules Renard.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : le Prophète ; 21 h : la Mer blanche.

DIX HEURES (606-07-48), 21 h : Embrasse-moi ou je tire : 22 h : Pleure pas, c'est de la politique ; II. 20 h 30 : Au secours papa, maman veut me tuer.

EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.

ESPACE MARAIS (584-09-31), 18 h : Pâques.

ESSAION (278-46-42), I. 21 h : Pour tranche de contes ; 19 h : Mary contre Mary ; 20 h 45 : la Couronne de fer ; 22 h 15 : On m'a cassé l'heure. II. 21 h : le Journal de Marie Bahskirtseff.

FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : les Trois Jeanne ; 22 h : Riou-Pouchain.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-Père.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Educating Rita (version anglaise).

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

JARDIN D'HIVER (255-74-40), 21 h : Noises.

LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Il pleut sur le bitume.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 20 h 15 : Ubu enchaîné ; 22 h : Hiroshima mon amour. II. 18 h 30 : la Femme fauve ; 20 h 30 : Pour Thomas ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette. Petite salle, 18 h 15 : le Sang des fleurs ; 22 h 30 : le Seaside rendez-vous.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h : l'Ecole des filles ; 22 h 30 : Waiting for the Sun ou la Nef des fous.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : Un otage.

MANUFACTURE (722-09-58), 20 h 30 : les Nuits difficiles.

MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Savage/Love ; 22 h : Angel City.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.

MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : la Dernière Classe. Petite salle, 21 h : Attention à la p'tite marche.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.

MOGADOR (285-28-80), 21 h : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, 21 h : Duo pour une soliste. Petite salle, 21 h : la Carte du tendre.

MOUFFETARD (329-21-75), 20 h 45 : la Femme de paille.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

POCHE (548-92-97), 20 h : Gertrude morte cet après-midi ; sam. 21 h : le Plaisir de l'amour.

POINT VIRGULE (278-67-03), 18 h : Nicomède.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h : Kean.

POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Théâtre de Bouvard.

QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 : Emiatej.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79). I. 20 h 30 : l'Ecume des jours.

TH. D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, 20 h 30 : Savannah Bay.

TH. DE L'UNION (246-20-83), 20 h 45 : Dis à la lune qu'elle vienne.

TH. DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Lysistrata.

TOURTOUR (887-82-48), 20 h 45 : Vie et mort de P.P. Pasolini.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 15 : Rhinocéros ; 21 h 30 : Baby or not baby ; 22 h 45 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

BOURVIL (373-47-84), 20 h : Et si le bon Dieu en était une bonne ? 21 h 15 : Y'en a marr... et vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention, belles-mères méchantes.

POINT VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent ; 21 h 30 : Marshall nous voilà.

TH. 3 sur 4 (327-09-16), 20 h 30 : Psy cause toujours ; 22 h : J'le f'rai plus, c'est promis.

TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée ; 22 h 30 : Le roi d'Hermeland.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h : Tania, P. Favre.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : la Gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26), 21 h, mat. : Les zéros sont fatigués.

Le music-hall

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : le Paradis du catastrophe.

BATACLAN (700-30-12), 20 h 30 : Megumi Satsu.

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : Pepe de Cordoba.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : F. François.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : E. Mitchell.

PARC DE LA VILLETTE (240-27-28), 20 h 15 : Ph. Minella, à 22 h : M. Mézières.

SPLENDID (208-21-93), 21 h : M. Boujenah.

TH. DE PARIS (280-09-30), Petite salle, 20 h 30 : A. Prucnal.

TH. 18 (226-47-47), 20 h 30 : Ensemble Aleph.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h 30 : Jaciata.

ZÉNITH (245-44-44), 20 h 30 : J. Hallyday.

Opéra

ESPACE CARDIN (266-17-81), 20 h 30 : Orphée aux enfers.

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : la Périchole.

Opérettes

BOBINO-ELDORADO (241-21-80), 20 h 30 : Hourra Papa.

Les concerts

Radio-France, Grand Auditorium, 18 h 30 : M. Culbertson, Ch. de Buchy (Telemann, Cherubini, Hindemith...) ; 20 h 30 : Ensemble de cuivres de l'Orchestre national de France et du Nouvel orchestre philharmonique, dir. : R. Norrington (Gabrieli).

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h 30 : G. Fumet.

CC Canadien, 20 h 30 : T. Blackmore (Schoenberg, Heuze, Boulez...).

CC Suédois, 20 h 30 : B. Hallqvist, S. Therstam (Debussy, Linde, Mozart...).

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : Orchestre de chambre de la Communauté européenne, dir. : A. Myrat (Mozart, Haydn, Vivaldi).

Eglise des Billettes, 21 h : Chœur Bach d'Osnabruck (Buxtehude, Bach, David...).

Institut autrichien, 19 h : E. Weiss (Bach, Beethoven, Debussy...).

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), 20 h 30 : Jazz d'échappement ; 22 h 30 : A. Hoist.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05) 21 h 30 : M. Laferrière.

ESPACE BALARD (548-18-35), 20 h : Dio.

MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger.

MUTUALITE (329-12-99), 21 h : Gun Club, Zéro de conduite.

PALAIS DES CONGRÈS (758-17-94), 19 h 30 : R. Charles.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : O. Jackson Quintet.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : M. Saury.

SUNSET (261-46-60), 22 h : P. Blanchard, F. Sicart, B. Rafaelly, D. Bertram, H. Lavandier.

TROIS MAILLETS (354-00-79), 22 h : N. Simone.

Festival d'automne

(296-12-27)

Théâtre de Paris (280-09-30), 19 h : Zeza ; 21 h, D. 17 h : Peppe e Barra.

Festival de jazz de Paris

(273-86-66)

Théâtre de la Ville (274-22-77), 18 h 30 : H. Merrill, G. Beck quintet.

Théâtre Musical de Paris (261-19-83), 20 h 30 : M. Portal percussive ensemble, Art of Chicago, C. Taylor.

En région parisienne

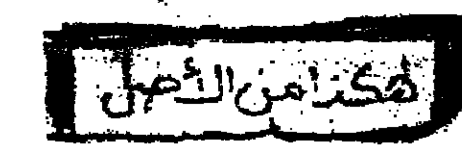
BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44), 20 h 30 : Vêtir ceux qui sont nus.

COLOMBES, Théâtre (782-42-70), 20 h 30 : Trompe-cœur.

IVRY, Théâtre (670-15-71) (D. soir), 20 h 30 : Vêli Vêlo.

MONTREUIL, Studio Berthelot (857-96-81), 21 h : Avron Big Band.

NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), 20 h 30 : Lucio Silla.



SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

19 h, Soixante-dix ans d'Universal, 1914-1984 : Mutinerie sur le Blackhawk, de C. Cabanne ; 21 h, Cette folle jeunesse, de G. Franciolini.

BEAUBOURG (278-35-57)
Relâche

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Français, 9e (770-33-88).

AMERIKA RAPPORTS DE CLASSE (All., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52).

L'AMOUR PAR TERRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE BAL (Fr. It.) Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

BAARA (Malien, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

LE BAROUDEUR (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00). – V.f. ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Passy, 16e (228-62-34).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LA CLASSE (It., v.f.) : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32.

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., v.f.) : George V, 8e (562-41-46).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LES FAUSSES CONFIDENCES (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA FEMME PUBLIQUE (Fr.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA FILLE EN ROUGE (A., v.f.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE FUTUR EST FEMME (It., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA GARCE (Fr.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bergère, 9e (770-77-58).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; George V, 8e (562-41-46).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (An., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

HISTOIRE D'O N° 2 (Fr.) (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

HOLLYWOOD VIXENS (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

HOTEL NEW HAMPSHIRE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

JOURNAL INTIME (Hongrois, v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).

LE JUMEAU (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Pathé Wépler, 8e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LIBERTÉ LA NUIT (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LISTE NOIRE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.), Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (286-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (575-94-94) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).

POLICE ACADEMY (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

LES RIPOUX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

SOUVENIRS, SOUVENIRS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

SUPERGIRL (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-70). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04) ; Balzac (v.o., v.f.), 8e (561-10-60).

SUDDEN IMPACT (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE TARTUFFE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

TOP SECRET (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA TRICHE (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LE VOL DU SPHINX (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

VOLS ENTRE RÊVE ET RÉALITÉ (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

LES FILMS NOUVEAUX

COTÉ CŒUR, COTÉ JARDIN, film français de Bertrand Van Effenterre. 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15) ; Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

JOYEUSES PAQUES, film français de Georges Lautner. Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Normandie, 8e (563-16-16) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE MONTREUR D'OURS, film français de Jean Fléchet. Le Latina, 6e (278-47-86).

SPLASH, film américain de Ron Howard. V.o., UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; v.f., Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; 3 Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 1er (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES TROTTOIRS DE BANGKOK (**), film français de Jean Rollin. UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Paramount Montmartre, 10e (606-34-25).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; République Cinémas, 11e (805-51-33) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

ALICE DANS LES VILLES (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

L'AMI AMÉRICAIN (All., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Action Christine Bis, 6e (329-11-30) ; Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIQUEFARRE (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

BORIS GODOUNOV (Sov., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

LE CHAT QUI VENAIT DE L'ESPACE (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Napoléon, 17e (267-63-42).

LES CHAUSSONS ROUGES (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

LES CENT JOURS DE PALERME (Fr.) : Paris Loisirs, Bowling, 18e (606-64-98).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA CINQUIÈME COLONNE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LA CORDE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-25-97) ; Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Action Christine, 6e (329-11-30) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).

LE CRI (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LES DAMNÉS (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

DE L'AUTRE COTÉ DE L'IMAGE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Rialto, 9e (607-87-61).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A. v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉNIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

L'ESPOIR (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

L'ÉTAT DES CHOSES (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

L'HOMME AU COMPLET BLANC (A., v.o.) : Logos-I, 5e (354-42-34).

HOTEL DU NORD (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films (h.sp.), 17e (622-44-21).

L'IMPOSSIBLE Mr. BEBE (A., v.o.) : Reflet quartier Latin, 5e (326-84-65).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A., v.f.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA KHOVANTCHINA (Sov., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LIQUID SKY (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA LÉGENDE DU GRAND JUDO (Jap., v.o.) : République Cinémas, 11e (805-51-33).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

LA MAIN AU COLLET (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

METROPOLIS (All.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LA MORT EN CE JARDIN (Fr.) : Logos II, 5e (354-42-34).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

L'OMBRE D'UN DOUTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Galande (h.sp.), 5e (354-72-71) ; Calypso, 17e (380-30-11). – V.f. Arcades, 2e (233-54-58).

PARSIFAL (All., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria (h.sp.), 1er (508-94-14).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Club de l'Etoile, 17e (380-42-05).

LA POURSUITE INFERNALE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

RASHOMON (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).

ROCKY II LA REVANCHE (A., v.o.) : Ciné-13 Première (sam., dim.), 18e (259-62-75).

RUE CASES NEGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

LA SOUPE AU CANARD (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

SCIUSCIA (It., v.o.) : Logos I, 5e (354-42-34).

SUNSET BOULEVARD (A., v.o.) : Templiers (h. sp.) : 3e (272-94-56).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

TOM JONES (Angl., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

ZELIG (A.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MERCREDI

AVIS

Par ordonnance du référé en date du 23 octobre 1984, à la requête de l'association Saint Pie X, ce visuel a été interdit pour l'affichage car :

"Cette affiche représente une jeune femme fixée sur une croix, pieds et poignets retenus par des cordes, sa chevelure ouverte et exhibant largement sa poitrine dénudée le tout sur un fond de ciel et de montagnes sans grande signification."

COMMUNICATION

«TÉLÉCOMMUNES 84»

Un rétroviseur dans l'espace

On l'a lancé le 4 août dernier. Depuis lors, placé sur son orbite, à trente-six mille kilomètres de la Terre au-dessus de l'équateur, Télécom 1, premier satellite français de télécommunication, attendait de pouvoir jouer son rôle en public. C'est fait depuis le samedi 27 octobre. Dans le cadre de l'opération «Télécommunes 84», il a permis que s'établisse, en son et images, un dialogue entre Paris et douze mairies aux quatre coins de la France (1). Une grande avant-première pour Télécom 1 qui, à quelques semaines (en décembre) de son exploitation commerciale, a fait la preuve qu'il était un remarquable rétroviseur installé dans l'espace.

Cette démonstration exceptionnelle, menée à l'initiative de l'Association des maires de France (AMF) et point fort de la célébration du centenaire de la loi du 5 avril 1884 sur l'organisation des communes, a valeur de symbole à l'heure de la décentralisation, mais aussi au moment où les modes de communications modernes font sauter, en un temps record, les barrières géographiques. On a pu également saisir, samedi, l'ampleur et la qualité des échanges entre les hommes que permet l'utilisation combinée de ces nouvelles formes de communication.

Car, c'est bien d'une mise en commun de compétences en matière de transport d'images et de son qu'il s'est agi dans l'opération de vidéo-communication qui a caractérisé «Télécommunes 84».

Entreprises Vidéo Antenne 2 (EVA 2), première filiale créée par Antenne 2, en a assuré la réalisation avec le concours, notamment, de la direction générale des télécommunications (DGT), de Thomson, de Radio-France, de la Caisse des dépôts et consignations et du Centre national des caisses d'épargne. Le coût global – environ 2 millions de francs – a été supporté par les différents partenaires.

Comment a fonctionné cet échange ? En circuit fermé et en transitant par Télécom 1, la transmission et la réception de chaque image se faisant à la vitesse d'un quart de seconde. Le Palais des congrès de la porte Maillot, à Paris, en était le cœur : une régie et un studio d'Antenne 2 avec leurs équipes de techniciens étaient installés au niveau 5 du bâtiment. C'est de là que François-Henri de Virieu animait l'émission, tandis qu'au niveau 1, Patrick Hesters présentait, à la demande, les différents secteurs de l'exposition de «La mairie du futur» afin d'en faire profiter les maires qui se trouvaient à l'autre bout de la France.

Ils étaient douze, choisis par l'AMF pour être les acteurs principaux de ce grand jeu. Installés dans leurs hôtels de ville respectifs, devant des écrans géants et entourés des invités de leur choix, ils pouvaient, à tout moment, poser des questions, intervenir dans la discussion, exposer leurs préoccupations de responsables d'une collectivité locale, parler de leurs réalisations. Durant deux heures et demie, de 17 h à 19 h 30, ils ont ainsi pu suivre, à distance, un événement organisé à Paris à leur intention.

Les branchés de la communication

Cet échange fut aussi une belle occasion de mesurer l'écart de moyens existant entre les «gros» et les «petits» et, par corollaire, celui de leurs soucis respectifs. Chez les premiers (dont Biarritz, Metz, Nantes) on est informatisé ou câblé ou utilisateur de fibres optiques, voire les trois à la fois, comme à Biarritz. Ici, aucun des modes de communication modernes ne semble vouloir être laissé de côté. On a raison. Dans l'avenir, il y aura, dit-on, les «branchés de la communication et de la gestion moderne» et ceux qui ne le seront pas. Côté «petits», les situations se sont révélées variables en fonction des ressources financières, des possibilités locales mais aussi du dynamisme des édiles.

A Villers-en-Prayères (Aisne), le sénateur M. Jacques Pelletier, maire d'une commune de cent quarante habitants, a expliqué que «les logiciels actuels sont essentiellement conçus pour les grandes villes et non pour les petites communes». Il ne désespère pourtant pas de trouver une solution au sein de son syndicat intercommunal. Il a eu raison d'espérer... puisqu'il s'est vu offrir deux ordinateurs par Thomson au cours de l'émission. A Issoire (Puy-de-Dôme), le maire, M. Jacques Lavédrine, a doté la comptabilité de sa mairie d'un ordinateur ainsi que trois des quatre établissements scolaires de la ville, où fonctionne depuis deux ans un club informatique. Pour lui, «Télécommunes 84» était donc forcément la bienvenue. Quant au maire de Deyme (Haute-Garonne), M. Roger-André Duluc, il a très simplement déclaré : «Notre pauvreté ne nous permet pas d'avoir tout ce que vous nous avez montré jusqu'à présent...»

ANITA RIND.

(1) Arc-et-Senans (Doubs), Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), Caestre (Nord), Deyme (Haute-Garonne), Les Epesses, site du Puy-du-Fou (Vendée), Givors (Rhône), Issoire (Puy-de-Dôme), Marseille (Bouches-du-Rhône), Metz (Moselle), Nantes (Loire-Atlantique), Paris, Soulac-sur-Mer (Gironde), Villers-en-Prayères (Aisne).

TÉLÉVISION PAR CABLE

L'INA et la Compagnie générale des eaux s'associent dans la distribution de programmes

L'Institut national de la communication audiovisuelle (INA) et Téléservices, filiale de la Compagnie générale des eaux, viennent de constituer un groupement d'intérêt économique pour la constitution et la distribution d'un catalogue de programmes pour les nouveaux réseaux et en particulier le câble. Plusieurs types de services seront proposés aux responsables de réseaux : un abonnement annuel donnant libre accès aux titres du catalogue, la gestion de programmation-test de durée limitée, des opérations organisées par thèmes, tranches horaires ou catégories de public et la mise à disposition d'éléments de programmes pouvant s'intégrer dans des émissions locales.

L'événement est d'importance, puisqu'il s'agit de fait de la première structure de distribution de taille industrielle et qu'elle associe intérêts publics et privés. Téléservices, qui exploite plusieurs réseaux câblés, dont celui de Nice, avait déjà fait appel à l'INA, détenteur des archives de la télévision, pour des opérations ponctuelles. Mais les coûts de diffusion des programmes (montage, mise sur cassette, expédition, libération des droits) restent très élevés quand on les rapporte aux faibles ressources des premiers réseaux câblés.

L'INA trouve aujourd'hui dans la Compagnie générale des eaux un partenaire financier qui lui permet d'anticiper sur le marché et de débloquer une première masse critique d'environ cinq cents heures de programmes pour les réseaux câblés, mais aussi pour Canal Plus, dont la Compagnie est l'un des actionnaires. L'accord n'interdit pas non plus la distribution de programmes sur des réseaux étrangers. Les programmes disponibles sur ce catalogue seront connus à la fin du mois de novembre et alimenteront les premières préfigurations sur les réseaux français existants.

J.-F. L.

LE CONGRÈS DE L'AFREP A BORDEAUX

La deuxième génération des relations publiques

De notre correspondant

Bordeaux. – Le troisième congrès de l'AFREP (Union des associations françaises de relations publiques) a eu lieu à Bordeaux du 25 au 27 octobre sur le thème : «Les relations publiques, deuxième génération».

Il s'agissait de mesurer l'évolution d'une profession née avec la guerre et de dessiner son avenir. Arrivés en France dans les bagages des grandes compagnies pétrolières américaines, les chargés de relations publiques ont subi une première adaptation à la société française. Ils étaient attachés de presse ou organisateurs de cocktails, sans formation spécifique. La deuxième génération a accédé aux postes de responsabilité, après des formations du premier, deuxième ou troisième cycle. Elle dispose même de centres de recherches et commence à être intégrée à l'état-major de l'entreprise.

La décentralisation de l'Etat et des grandes entreprises a aussi sécrété des postes nouveaux. En 1964, pour le premier congrès de l'AFREP, 80 % des trois cents membres travaillaient dans la région parisienne. En 1984, les deux tiers des mille trois cents membres sont des représentants de la province.

Aujourd'hui, les chefs d'entreprise ou les responsables des administrations ne considèrent plus les relations publiques comme un secteur superflu mais comme une fonction qui nécessite des gens capables de raisonner en termes de stratégie. Témoin l'un des animateurs de l'AFREP : «L'entreprise publique tient de plus en plus un discours d'entreprise privée. Elle s'explique constamment, argumente sur sa compétitivité, et l'information oblige les gens à se tenir droits. A l'inverse, dans le privé, on tient un discours public. L'entreprise a découvert qu'elle avait une fonction sociale, et elle tient à le dire.»

Pour les congressistes, cette double constatation autorise à parler d'une deuxième génération, et cela n'est pas un hasard si le débat le plus chaud a porté sur le secteur où ils estiment la France le plus attardée, celui de l'information interne : «Nous nous heurtons constamment à des structures difficiles à dépasser; il ne suffit pas de nommer un directeur des relations humaines pour y parvenir.»

Débat serré également sur le mécénat d'entreprise, considéré par les congressistes comme un secteur de grand avenir. Ils y voient un double malentendu : «Le monde culturel a tendance à dire : donnez-nous de l'argent, on se débrouillera; tandis que les chefs d'entreprise y verraient un moyen de cacher des super-bénéfices.» Un malentendu qui, selon eux, fait que les obstacles se trouvent beaucoup plus du côté des directions générales que du côté du fisc.

La motion finale a insisté sur la nécessité d'arriver à une plus grande rigueur de la notion de professionnalisme. Elle a montré aussi la volonté d'en finir avec l'assimilation de la profession aux «cocktails petits fours» ou à des postes que l'on pense pouvoir assumer avec le bac et deux ans de vagabondage universitaire, une bonne présentation et de solides relations.

PIERRE CHERRUAU.

TV LIBRE POUR GRENOBLE

(De notre correspondant.)

Grenoble. – Une «télévision libre» devrait émettre prochainement pendant quatre jours par voie hertzienne à destination des téléspectateurs grenoblois (le Monde du 26 octobre).

Préparée depuis plusieurs mois, ITV – Isère Télévision – installera un émetteur sur l'une des montagnes qui dominent la cuvette grenobloise afin d'assurer à ses «clients» la réception la plus parfaite possible. Prévue initialement du 1er au 4 novembre, l'expérience a été retardée d'une ou de deux semaines. Ses animateurs doivent plaider, le 5 novembre à Paris, la cause des télévisions privées par voie hertzienne au secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication.

Deux expériences ont déjà été menées sur le réseau câblé de La Villeneuve de Grenoble par la Maison du cinéma et de l'audiovisuel, puis par une société privée. Avec ITV, un groupe de professionnels de la communication s'est constitué pour mettre en place un projet complet de télévision dans lequel prendraient place des productions locales et régionales, des journaux télévisés (six rendez-vous sont fixés chaque jour) et des films récents, grâce à un accord passé avec la société Gaumont. ITV programmera également des flashes publicitaires.

C. F.

● *Carte professionnelle nº 17593.* – Alors que le journaliste Jacques Abouchar était encore prisonnier des Soviétiques, la rédaction d'Antenne 2 avait prévu de consacrer une émission au reporter français, prenant le numéro de sa carte de presse comme symbole et titre de l'émission. Jacques Abouchar a été libéré, le contenu de l'émission est donc modifié : Antenne 2 diffusera mercredi soir 31 octobre une émission spéciale en direct sur les difficultés rencontrées par les journalistes dans l'exercice de leur métier. En présence de Jacques Abouchar, l'équipe évoquera l'Afghanistan avec des documents inédits, des images en provenance de la télévision soviétique et d'autres recueillies par la deuxième équipe d'Antenne 2 envoyée en Afghanistan. Des duplex seront organisés avec des journalistes américains, anglo-saxons, yougoslaves, pour un débat sur les difficultés rencontrées dans d'autres conflits (la guerre d'Algérie, celle des Malouines, la Grenade...). Enfin, Antenne 2 annonce quelques invités-surprise, dont une personnalité «importante» en provenance des pays de l'Est.

★ «Edition spéciale» : nº 17593. Antenne 2, mercredi 31 octobre, 22 h 40.

● *Jo Frachon au jeu «Des chiffres et des lettres».* – Exit les derniers champions de l'émission «Des chiffres et des lettres», et la compétition repart. Exit Max Favalleli, le «sage» de ces jeux de l'agilité cérébrale. C'est Jo Frachon (ancien Compagnon de la chanson, producteur de disques, fabricant de mots croisés) qui devient le Monsieur Dictionnaire du jeu «Des chiffres et des lettres» à partir de ce mardi soir, 30 octobre, à 18 h 50, sur A 2.

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 30 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Les grandes expéditions de l'équipe Cousteau.
Autour des dugongs et des lamantins, mammifères inoffensifs, des herbivores en grande partie massacrés que l'on trouve encore en Floride et à l'embouchure de quelques grands fleuves.

21 h 25 Magazine : Saga.
Emission proposée par Michel Tréguer.
La dimension lumineuse ; Le petit journal ; Matière à réflexions (avec la présentation des prix Nobel 1984 de physique).

22 h 25 Concert.
«Partita nº 3», de Bach, «Duo en sol majeur», de Mozart, par Yehudi Menuhin et les solistes de son école.

23 h Journal.
23 h 20 C'est à lire.
23 h 30 Clignotant.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 40 Cinéma : Hatari.
Film américain de H. Hawks (1961), avec J. Wayne, H. Kruger, E. Martinelli, R. Buttons, G. Blain, M. Girardon.
Au Tanganyika, une équipe de casse-cou chasse des animaux sauvages pour les zoos. Deux femmes, dont l'une est photographe de presse, se trouvent mêlées à la vie de l'équipe. L'univers de Hawks à l'état pur : aventure, danger perpétuel, solidarité masculine et complication des rapports amoureux. La mise en scène équilibre de belles scènes d'action et des situations de «comédie américaine».

23 h 10 Chefs-d'œuvre en péril.
Emission de P. de Lagarde.
L'art naïf : l'œuvre du facteur Cheval à Hauterives, dans la Drôme, la maison de Raymond Isidore, dit le «Picassiette», à Chartres.

23 h 40 Journal.
23 h 55 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : la Bohémienne
Film américain de J.-W. Horne et C. Rogers (1936), avec S. Laurel, O. Hardy, T. Todd, J. Wells, A. Moreno (N.).
Deux amis, appartenant à une tribu de bohémiens, élèvent une petite fille dont ils ignorent qu'elle est de noble origine. Ce film, adapté d'un opéra, comporte des intermèdes musicaux plutôt ennuyeux et seulement quelques gags de Laurel et Hardy.

21 h 40 Journal.

22 h 10 Document : Soleil noir.
De Michel Van Zele ; musique de Michèle Bernard.
Michel Van Zele a voulu réhabiliter, restituer la langue, les images enfouies, l'histoire des mineurs du Nord, ces «gueules noires» dont la vie a été un mythe, qui se sont sacrifiés pour relever l'économie de la France et qui sont aujourd'hui oubliés, documents d'archives d'hier, interviews d'aujourd'hui. Un travail sérieux et complet, mais un peu long.

23 h 45 Vidéo à la chaîne.
Prestc vidéo.

23 h 50 Prélude à la nuit.
«Une mélodie», de Purcell, par Daniel Delarue, haute-contre.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Humeur-humour ; 17 h 10, Ciné 16 : l'Œil de l'autre, de B. Queysanne ; 18 h 40, Albert Camus ; 18 h 55, Dessin animé : l'Inspecteur Gadget ; 19 h, Les Trinout récupèrent ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Atout PIC.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Pour ainsi dire : les poètes du monde.
21 h 30 Diagonale, l'actualité de la chanson ; libre-parcours variétés.
22 h 30 Nuits magnétiques : le mois de la photo.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : «Tollerunt Dominum meum» à huit voix, de Des Prés, «Salve Regina» à huit voix, de De Victoria, «Magnificat» à huit voix, de Aguileira, Grand «Gloria» à sept voix de Monteverdi, «Requiem» de Biber, par l'Ensemble vocal du studio de musique ancienne de Montréal, dir. Christopher Jackson.
22 h 34 Les soirées de France-Musique : Darius Milhaud ; à 23 h 5, jazz club : le Gary Burton Quartett.

Mercredi 31 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 20 TF1 Vision plus.
11 h 50 La une chez vous.
12 h Feuilleton : Gorri le diable.
12 h 30 Variétés : La bouteille à la mer.
13 h 00 Journal.
13 h 40 Vitamine.
Les Trois Mousquetaires ; Pourquoi/comment ? ; les petits creux de Loula ; Dessin animé : Squiddly la pieuvre ; Vitaboum : Jacques Trémolin raconte... et les rendez-vous habituels.
16 h 25 Microludic.
16 h 50 C'est super. *Le squash.*
17 h 10 Hip-hop, magazine des nouvelles danses avec Sidney.
17 h 25 Jack spot.
17 h 50 Journal.
18 h 00 Des jouets par milliers.
18 h 10 Le village dans les nuages.
18 h 30 Série : Danse avec moi. Feuilleton brésilien.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Cocoricocoboy.
19 h 53 Tirage du Tac-o-Tac.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du loto.
20 h 35 Série : Dallas.
Après mûre réflexion, Sue Ellen décide de rencontrer Peter pour l'empêcher de commettre un geste fatal, etc.
21 h 25 L'empreinte de la caméra.
Emission de Thierry Nolin et Philippe Laïk.
Les risques d'un témoignage.
Il y a seize ans, une femme de pasteur était interviewée. Elle parlait avec sérénité de sa foi, de la grâce, de ses trois fils (adolescents athées) mais selon une vision peu courante. L'émission avait fait scandale à l'époque. Aujourd'hui, T. Nolin et P. Laïk ont décidé de confronter cette femme aux deux réalisatrices d'alors pour tenter de démêler les fils de l'interview : les responsabilités, les complicités, les manipulations... Une émission forte.
22 h 25 Branchés musique, 22 V'la le rock.
Emission de Gilbert Foucaud.
Avec David Bowie, les Rolling Stones, Inxs, Dire Straits, Bob Marley...
23 h 10 Journal.
23 h 30 C'est à lire
23 h 35 Clignotant.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h Antiope.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13 h 45 Dessins animés : Wattoo, Wattoo; X-Or.
14 h 15 Récré A 2.
16 h 50 Micro-Kid.
17 h 25 Les carnets de l'aventure.
«Le Cheval bleu», de M. Ebely.
18 h Platine 45.
Gilbert Montagné, David Bowie, Platine Sixties.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Messieurs les jurés.
L'affaire Montagnac, réal. A. Michel. Avec H. Serre.
Des vandales détériorent la cave d'un négociant en vin. Albert Montagnac contre-attaque avec trois de ses employés. Un homme est tué. Le procès qui suit permet de traiter la situation des viticulteurs du Languedoc-Roussillon face au Marché commun et aux problèmes de l'Occitanie.
22 h 40 Edition spéciale : Nº 17593.
En marge de l'affaire Abouchar (dont le numéro de carte de presse est 17593), la rédaction d'Antenne 2 propose une émission spéciale sur le problème du droit à l'information.
23 h 40 Journal.
23 h 55 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14 h 55 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.
17 h 00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.
20 h 05 Les Jeux.
20 h 35 Téléfilm : les Tilleuls de Lautenbach.
de Bernard Saint-Jacques; avec Mario Adorf, Lucas Blegen, Thomas Castan. (Redif.)
Après la défaite de Sedan, l'armée française s'effondre. L'Alsace est annexée par l'Allemagne. Les nouveaux maîtres imposent un choix aux Alsaciens : rester et devenir allemands ou l'exil pour demeurer français. Une tragi-comédie avec un oncle glouton, des fils des petits-fils fripons. Une fresque généreuse de l'Alsace écartelée, qui rappelle les bandes dessinées de Hansi. Très réussi.
22 h 20 Journal.
22 h 40 Vidéo à la chaîne.
Vidéo raison.
22 h 45 Prélude à la nuit.
«Daphnis et Chloé», de Ravel, par l'Orchestre de chambre de Radio-Télé Luxembourg, dir. L. de Froment.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

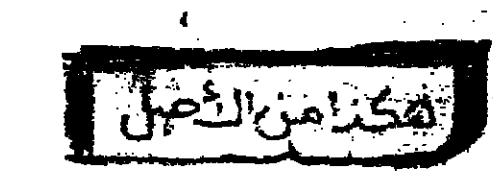
17 h 5, Humeur-humour ; 17 h 10, Champ de vision ; 17 h 40, Le club des puces ; 17 h 50, Les molécules ; 18 h, Magazine du Rock : Rocking chair ; 18 h 55, Dessin animé : Inspecteur Gadget ; 19 h, Série : l'Age heureux ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Atout Pic.

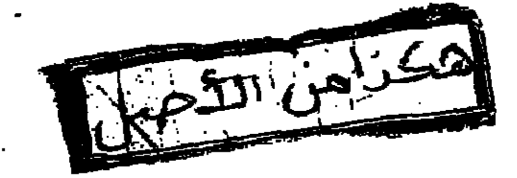
FRANCE-CULTURE

7 h Le goût du jour.
8 h 15 Les enjeux internationaux.
8 h 30 Les chemins de la connaissance : le vin dans sa gloire. (Et à 10 h 50 : le Bauhaus).
9 h 05 Matinées : la science et les hommes.
10 h 30 Musique : miroirs (Baumusichaus). (Et à 17 h : ensemble Sequentin.)
11 h 10 Le livre ouverture sur la vie.
11 h 30 Feuilleton : «La San Felice».
12 h Panorama.
12 h 45 Avant-première : Romain Bouteille.
14 h Un livre, des voix : «L'amour dérangé», de Didier Martin.
14 h 30 Passage du témoin, de T. Ferenczi, avec J. Derrida et J.-F. Lyotard (reprise de l'émission du 27 octobre).
15 h 30 Lettres ouvertes, par R. Vrigny.
17 h 10 Le pays d'ici : en direct du Perche.
18 h Subjectif : Agora, avec L. Klima ; à 18 h 35, tire la langue : la surprise du texte ; la grammaire du palais ; espace libre : Arletty ; à 19 h 15, Rétro : 1954 ; à 19 h 25, jazz à l'ancienne.
19 h 30 Perspectives scientifiques : la biologie végétale.
20 h Musique mode d'emploi : Jerry Roll Morton.
20 h 30 Antipodes : 50 ans de vie culturelle aux Antilles.
21 h 30 Musique : Pulsations, perspectives du XXe siècle.
22 h 30 Nuits magnétiques : mi-temps.

FRANCE-MUSIQUE

2 h Les nuits de France-Musique : musique de chambre.
7 h 10 Actualité du disque.
9 h 08 Le matin des musiciens – l'âme à la corde : du Nouveau Monde ; œuvres de Geminiani, Beethoven, Mozart.
12 h 05 Concert : œuvres de R. Strauss, Morlacchi, Haydn, Mozart, par l'Orchestre de la Staatskapelle de Dresde, dir. H. Blomstedt sol., P. Damm cor, G. Essbach, trompette.
13 h 32 Les chants de la terre.
14 h 02 Jeunes solistes : œuvres de Matthieu, Liszt, par François Leroux, baryton, Louis Langre, piano ; de Khatchatourian, Parish-Alvars, Respighi, Croft, Farkas, par Pierre-Michel Vigneau, harpe.
15 h 00 Les après-midi de France-Musique : Verdi ou la dramaturgie du pouvoir – Pères et fils.
17 h 00 Histoire de la musique.
18 h 00 L'imprévu.
19 h 15 Le temps du jazz : Où jouent-ils ? ; Intermède ; feuilleton : Le blues urbain.
20 h 30 Concert : «la Perle», de Bailly, par les chœurs et l'Orchestre de Lyon, dir. C. Bardon, chef des chœurs B. Tetu.
23 h Les soirées de France-Musique : Verveine-Scotch ; œuvres de Vetter, Schoenberg, Hykes, Frisell ; à 1 h, Poissons d'or.





Les Etats-Unis à la veille de l'élection présidentielle

Regards sur l'Amérique



Immigration : la « marmite hispanique »

LE 17 septembre dernier, une cérémonie inimaginable dans tout autre pays du monde se déroulait à l'Orange Bowl de Miami : en présence du vice-président, M. George Bush, neuf mille sept cent six personnes, en majorité d'origine cubaine, participaient dans ce stade à la plus importante cérémonie de naturalisation collective de l'histoire des Etats-Unis. Témoin d'honneur de ces nouveaux citoyens américains, M. Bush, retrouvant la philosophie qui animait les « *pères fondateurs* » voilà deux siècles, faisait l'éloge des Etats-Unis, « *plus qu'un pays, une idée* ». Il ajoutait : « *Nous sommes des immigrants ou descendants d'immigrants, une nation enrichie par ceux qui ont choisi d'y venir.* »

Quelques jours plus tard, c'était au tour du président Reagan d'assister, à Detroit, à une cérémonie du même genre rassemblant mille cinq cent quarante-huit immigrants venus de quatre-vingt-deux pays différents. « *Vous appartenez à un pays qui a été appelé le club le moins exclusif du monde* », leur lançait-il.

En pleine bataille pour la Maison Blanche, l'attitude du candidat républicain et celle de son colistier n'étaient assurément pas dépourvues d'arrière-pensées électorales. Les voix des groupes ethniques, surtout, de plus en plus, celles des Hispaniques, qui, dans certains Etats ou villes, peuvent faire la différence, sont l'objet de pressantes sollicitations.

Les déclarations de MM. Reagan et Bush n'en reflètent pas moins une réalité. Nés de la volonté de sujets de Sa Majesté britannique partis coloniser les terres d'outre-Atlantique, les Etats-Unis ont pratiqué pendant la majeure partie du dix-neuvième siècle la politique de la porte ouverte. Ce n'est que vers la fin de cette période que, devant l'arrivée d'immigrants d'Europe de l'Est et du Sud parlant des langues inconnues jusqu'alors sur le continent et pratiquant des religions différentes, commença à se poser pour l'establishment WASP (*White Anglo-Saxon Protestant*), c'est-à-dire les Anglo-Saxons blancs de religion protestante, la question d'une limitation et d'une sélection à l'entrée dans le Nouveau Monde.

Dès 1882, le Chinese Exclusion Act avait permis de prendre des mesures drastiques contre les Chinois, dont beaucoup avaient participé à la construction du réseau ferroviaire à travers le pays. C'est toutefois au début des années 20 que prit naissance la doctrine de la préférence ethnique fondée sur des quotas, qui devait rester, jusqu'en 1965, la base de la politique d'immigration. Priorité était donnée aux Européens du Nord et de l'Ouest. En 1958, par exemple, les Britanniques obtenaient encore un quota d'admission pour soixante-cinq mille personnes, alors que six mille autorisations seulement étaient données aux Italiens et cent aux Chinois.

Un système de quotas

En 1965, les amendements apportés à l'Immigration and Nationality Act introduisaient la notion d'un plafond de trois cent mille arrivants par an avec un maximum de vingt mille personnes par pays. Il s'agissait en même temps de favoriser l'entrée de groupes particuliers : savants, techniciens, artistes. Aucun plafond n'était prévu pour les épouses et enfants mineurs de citoyens américains, pas plus que pour les réfugiés ayant fui le communisme. D'où un dépassement fréquent des quotas et le gonflement, ces dernières années, des immigrants asiatiques et hispaniques au détriment des Européens. Il suffit désormais qu'un membre de la famille obtienne la citoyenneté américaine pour que les autres suivent. Et, en Asie comme en Amérique latine, *les familles sont souvent nombreuses...*

Vouloir entrer légalement de la sorte au pays de Lincoln est toute*fois souvent* beaucoup *moins* facile que de traverser le rio Grande, qui sépare les Etats-Unis du Mexique. Le service de l'immigration et de la naturalisation de Washington serait actuellement en train d'accorder des visas à des épouses mexicaine, dont les maris résident de l'autre côté de la frontière depuis 1977. La tentation de l'entrée illégale, pour cette raison et bien d'autres encore – tout simplement l'urgente nécessité de trouver un emploi, – est donc forte, en particulier chez les Latinos-Américains.

Le phénomène a pris, ces dernières années, des proportions qui ont inquiété certains législateurs. De six millions en 1965, le nombre des Hispaniques était, au début de 1984, de seize millions, auxquels il faut ajouter entre trois et six millions de résidents « illégaux ». De 1970 à 1980, la population hispanique a augmenté officiellement de 61 %, soit à un rythme cinq fois plus élevé que dans l'ensemble de la population. Le nombre d'« illégaux » entrant chaque année aux Etats-Unis se situe entre cinq cent mille et un million de personnes.

M. L.

(Lire la suite page 18.)

Enseignement : « opération renaissance »

LES clichés ont chaviré. A la génération des beatniks plus assidus à occuper les campus des universités pour protester contre la guerre au Vietnam qu'à fréquenter les salles de cours, aurait succédé la vague des étudiants bon chic bon genre, indifférents à la politique, voire conservateurs, soucieux avant tout de terminer rapidement leurs études pour gagner le plus d'argent possible. La lame de fond du reaganisme n'aurait pas épargné la jeunesse américaine.

Comme toutes les généralisations, celle-ci est largement fausse. S'il est vrai que les étudiants ont changé, comme toute la société américaine, après le déferlement libéral qui s'est achevé avec la défaite au Vietnam et le Watergate, tous ne sont pas devenus des petits-bourgeois aux obsessions purement carriéristes. Les campus sont toujours animés par des manifestations désordonnées de porteurs de pancartes. Ce qui manque à ces jeunes, c'est une cause unique, une grande croisade qui justifie une mobilisation nationale et relègue au second plan tous les autres thèmes. Les préoccupations sont moins sociales ou politiques qu'il y a quinze ans, plus personnelles ou quotidiennes.

La crise économique a encouragé les égoïsmes. L'objectif essentiel des étudiants est de réussir, et de réussir vite. Ils ne se précipitent plus dans les disciplines qui ouvrent l'esprit mais ferment le marché du travail. Ils sont devenus « businesslike, *même dans les causes qu'ils épousent* », notait récemment la revue américaine *US World and News Report*. Ils désertent les filières arides et longues pour se consacrer à des matières qui « paient » tout de suite. Le système d'« études à la carte » facilite cette orientation.

Il est vrai que les étudiants américains ont quelques soucis à se faire. Tous les rapports et enquêtes officiels constatent depuis une dizaine d'années une détérioration de la qualité de l'enseignement. La moitié des étudiants qui entrent à l'université n'obtiennent jamais leur diplôme. C'est le résultat à la fois du gonflement des universités et des remises en cause dont elles ont été l'objet à partir des années 60. « Institutions *démodées* », les universités ont soumis à une critique radicale les programmes, les méthodes d'enseignement et de contrôle des connaissances. Les exigences ont diminué, alors que, depuis 1950, le nombre des étudiants a été multiplié par quatre.

Depuis le jardin d'enfants

Puis la tendance démographique s'est inversée ; les classes d'âge susceptibles d'entrer dans l'enseignement supérieur ont été moins nombreuses, et cette contradiction a eu des effets négatifs sur les budgets des universités, qui sont fonction du nombre d'étudiants. Pour conserver leurs moyens de subsistance, certaines institutions d'enseignement supérieur ont été moins regardantes sur les critères d'admission.

L'enseignement supérieur américain a quelques phares appartenant à la Ivy League (*qui doit son nom* au lierre courant sur les vénérables façades des universités de la côte est) ou fournissant des chercheurs aux entreprises de la Sillicon Valley (encore que, en Californie comme dans les autres Etats, la majorité des élèves obtiennent le baccalauréat avec une seule année d'études mathématiques).

La scolarité dans les facultés prestigieuses coûte cher : 12 000 à 15 000 dollars par an à Princeton, Yale ou Harvard. L'administration Reagan a réduit les possibilités de prêts aux étudiants, et l'entrée dans les grandes universités se prépare dans des « collèges », où les études ne sont pas données. Certains parents aisés de la côte Est choisissent *même pour leurs chérubins des jardins* d'enfants huppés, ouverture de la voie *royale* vers les grandes universités. La classe moyenne se saigne aux quatre veines pour assurer à ses enfants – au moins à un par famille, le plus doué – des études ne débouchant pas sur un métier sous *payé ou plus simplement* sur le chômage.

Tous les experts sont *formels* : la dégradation supérieure va avoir dans les prochaines années des conséquences désastreuses sur les autres niveaux de l'enseignement, où la formation des maîtres laisse déjà fortement à désirer. Dans le secondaire aussi, les enquêtes déplorent « *la marée montante de la médiocrité* ». Sous le titre « *Une nation en danger* », la commission Gardner, du nom du président de l'université de l'Utah, écrivait en 1983, pour caractériser la décennie précédente : « *Nous avons commis un acte impensable de désarmement unilatéral en matière d'éducation.* »

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 18.)

Jours tranquilles à Denver

II. – *Des électeurs en proie au doute*

De notre envoyé spécial MANUEL LUCBERT

MARCIA SHPALL a toujours eu une sensibilité sociale. Jusqu'à il y a encore peu de temps, elle participait, dans un hôpital de la ville, à un programme éducatif destiné aux personnes âgées de plus de soixante-cinq ans. Une activité comprenant des visites de musée et l'organisation de loisirs, de rencontres, dans l'*espoir de briser* la solitude d'hommes et de femmes, encore *curieux* de la *vie*, mais un peu perdus. La société américaine ne *montre* généralement guère de tendresse pour ses vieux.

Récemment, l'hôpital a signifié à Marcia que, faute de subventions *suffisantes*, le *programme* était arrêté. Le resserrement des crédits de la santé par l'administration a amené les établissements de soins à calculer au plus juste leurs dépenses. Marcia se retrouve donc au chômage avec une garantie d'indemnités pour six mois. Après quoi, si elle n'a pas trouvé entre-temps un autre job, eh bien, il ne lui restera plus qu'à « *rester à la maison* ». A moins qu'elle ne se lance, comme elle a déjà commencé à le faire, dans l'aide volontaire aux sans-foyer, et là, ce n'est pas le travail qui manque !

Cette situation n'inquiète pas trop Marcia, qui porte sa cinquantaine avec beaucoup d'allure. Son *mari* est *médecin* et, bien qu'ils résident dans un quartier où les gens ne sont *pas* très fortunés, ses revenus suffisent à la vie du couple. Son appartenance à l'Athletic Club, où elle nous a donné rendez-vous – un établissement privé, chic, avec piscine, sauna, restaurants, boutiques et un bar *for men only* – est la marque d'un certain standing. Elle est malgré tout « *un peu soucieuse* ». Pas au point, cependant, de ne pas voter pour M. Ronald Reagan.

« *Les hommes politiques américains sont très décevants*, dit-elle. *Ils n'ont pas vraiment de stature.* » Où est donc le temps des Franklin Roosevelt *ou même* des Adlai Stevenson, pour lequel cette ancienne *démocrate* fit campagne dans les années 50 ? C'est avec M. Nixon qu'elle se détourna du libéralisme de sa jeunesse : le candidat républicain avait promis de ramener l'ordre sur les campus, et comme elle avait à l'époque plusieurs enfants à l'université, son choix se fit naturellement.

Marcia se définit aujourd'hui comme une « *républicaine modérée* ». Il lui arrive, d'ailleurs, de voter encore pour des démocrates, par exemple pour le gouverneur de l'Etat, M. Richard Lamm. Mais dans sa circonscription législative, elle ne donnera pas sa voix à la représentante démocrate sortante, Mme Pat Schroeder, car celle-ci « *est favorable à la réduction du budget de la défense* », et Marcia ne pense pas beaucoup de bien de la politique de détente : « *Parler aux Russes ne nous a rien apporté de bon* ». Aussi bien son personnage de femme idéale est-il Mme Jeane Kirkpatrick, dont elle apprécie le langage direct, même si elle pense que c'était une « *bonne idée* » de la part de M. Mondale de prendre sur son « ticket » Mme Ferraro.

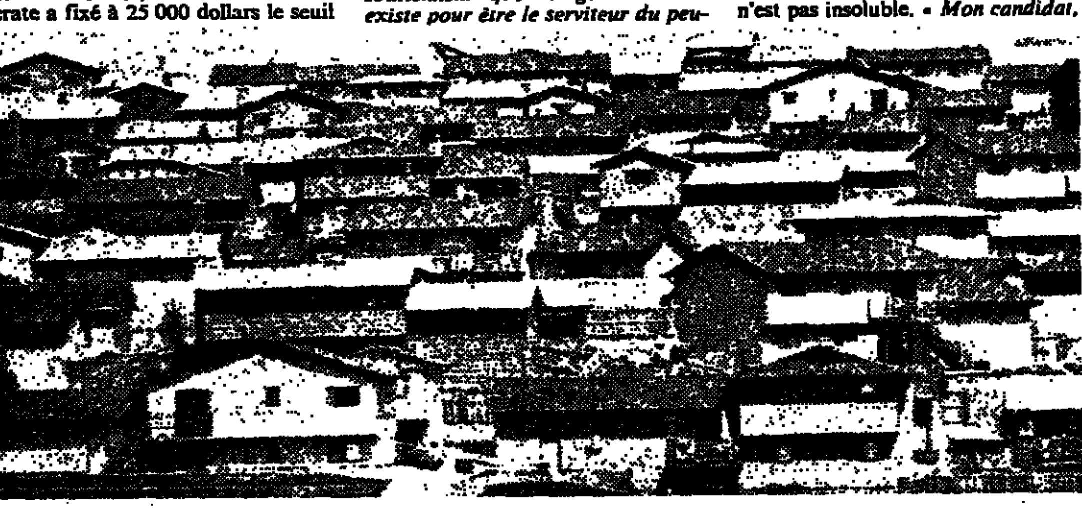
Le souci de doter le pays d'une défense solide, Mme Janet Richards le partage, elle aussi. Janet est professeur dans une école secondaire, où elle enseigne l'économie et l'histoire. « *Je veux me sentir en sécurité* », dit-elle. Or M. Mondale ne lui inspire absolument *pas confiance*, « *il a l'air si faible* ». « *Quand il s'est fait chahuter dans certaines universités par des étudiants reaganiens, il n'a même pas été capable de leur clouer le bec.* » Subir un tel affront pour Janet, qui est fille de militaire, est indigne d'un véritable leader. C'est tout juste si cela ne lui rappelle pas l'humiliation de Jimmy Carter par Khomeiny. « *Il nous faut une défense forte pour nous-mêmes et pour l'Europe* », répète-t-elle, avant d'ajouter, visiblement convaincue : « *Les Allemands dorment sans doute mieux sachant que nous les défendrons.* » Mais une négociation avec les Russes ne serait-elle pas bienvenue maintenant ? « *Il vaudrait mieux discuter avec eux*, concède-t-elle, *mais à condition qu'ils respectent les accords.* »

L'image du père

Janet n'est pas pour autant une *inconditionnelle* de M. Reagan. Elle le trouve « *trop conservateur* ». Elle ne partage pas du tout ses vues sur l'introduction de la prière à l'école ou sur l'avortement. Mais elle est séduite par l'« *image du père* » qu'il offre aux Américains et elle a admiré le « *courage* » qu'il a montré lorsqu'il a décidé de renvoyer à la maison les douze mille aiguilleurs du ciel en grève en 1981. La mentalité dominante maintenant dans le pays, affirme-t-elle, est « *celle qui régnait dans les premières années, après la fondation du pays : celui qui ne travaille pas ne doit pas manger* ». En tout état de cause, l'affaire, pour elle, est *entendue* : M. Mondale est « *trop libéral* », il va au-devant d'une défaite aussi lourde que celle essuyée par M. McGovern en 1972. Le sénateur du Dakota du Sud n'avait alors remporté qu'un seul Etat sur cinquante, le Massachusetts.

M. Ralph Looney, directeur du *Rocky Mountain News*, n'est pas loin de partager cet avis : « *Les vieilles idées libérales rencontrent peu d'écho, et M. Mondale n'est pas une personnalité très excitante* », nous dit ce petit homme replet qui dirige une équipe de cent quatre-vingt-cinq journalistes (la rédaction électronique est généralisée) sur un total de onze cents salariés. L'édition du samedi du journal comporte *cent vingt-huit pages et celle du* dimanche va jusqu'à deux cents *pages pour un tirage qui varie entre* trois cent vingt mille et trois cent soixante mille exemplaires.

« *M. Mondale*, poursuit M. Looney, *a l'appui d'une partie des syndicats, mais il n'est pas sûr d'avoir celui de la base.* » Il prend un crayon et un bloc et il se met à griffonner rapidement quelques chiffres : « *Regardez, c'est très simple. Les ouvriers de chez General Motors viennent d'obtenir 22 dollars de l'heure. Ça va chercher dans les 30 000 dollars par an. Ils n'ont pas envie de payer plus d'impôts. Or c'est ce que leur annonce M. Mondale.* » De fait, le candidat démocrate a fixé à 25 000 dollars le seuil en dessous duquel la pression fiscale ne serait pas plus lourde s'il était élu.



KEN PAPALEO - ROCKY MOUNTAIN - NEWS

Le siège du Parti républicain pour l'Etat du Colorado se trouve juste en face du *News*, de l'autre côté de la rue. Autant y faire un saut sans plus tarder. De l'extérieur, c'est plus le genre relais routier campagnard que place du Colonel-Fabien. A l'intérieur, ça s'agite pas mal. « *Dans deux minutes, tout le monde dans la salle de briefing.* » La jeune femme, qui vient de lancer cet appel à la cantonade, nous jette un regard interrogateur. « *Le Mon...quoi ?* » Une petite carte de visite permettra de mieux situer le problème. Ça y est, le message est passé. « *Ouais* », dit-elle sans plus d'émotion. « *V'savez, faut m'excuser, j'suis pas tellement au courant* », et elle appuie son propos d'un clin d'œil, qui ne se veut même pas aguichant.

Des affiches de films de l'époque hollywoodienne de Ronald Reagan – *Hellcats of the Navy, Cattle Queen of Montana*, avec Barbara Stanwick – sont collées sur les murs. A l'évidence, le passé d'acteur *de productions de série B* est un « plus » pour le président.

Dans son strict ensemble marron, Mme Meiklejohn, vice-présidente du parti dans le Colorado, n'est pas du tout le genre baba cool. Elle, c'est après les « *bureaucrates* », les « *fonctionnaires* » qu'elle en a. « *Des milliers et des milliers, il y en a beaucoup trop* », dit-elle très dignement. « *Les républicains sont pour moins de gouvernement central, moins d'impôts, plus de pouvoir pour les États et même pour les unités administratives inférieures.* » Une brochure de propagande, frappée de l'éléphant – l'emblème du parti – affirme : « *Les républicains soutiennent que le gouvernement existe pour être le serviteur du peuple et non son maître. Les démocrates, eux, préfèrent que ce soit le gouvernement qui résolve leurs problèmes.* »

Mme Meiklejohn voit dans l'évolution politique de la jeunesse universitaire un fait positif. M. Alexander Haig, le premier secrétaire d'État de M. Reagan, est venu parler l'autre jour sur le campus de l'université du Colorado, autrefois l'une des plus libérales, assure-t-elle, et il a reçu un accueil plutôt sympathique. « *Il y a quatre ans, les campus n'étaient pas très républicains* », remarque-t-elle avec une satisfaction non dissimulée. En revanche, elle reconnaît que l'électorat de M. Reagan est divisé sur les questions relevant de la morale privée. Ce que confirment les propos que nous tient un peu plus tard, dans notre hôtel, M. Don Friedman, un ancien député à la Chambre des représentants de l'État, propriétaire aujourd'hui d'un terrain de caravaning. « *Je vais voter pour Reagan en dépit d'un certain nombre de choses et non pas à cause d'elles* » nous dit-il d'emblée.

Ce que Don n'aime pas aujourd'hui dans le Parti républicain, c'est d'abord les tenants de la droite religieuse – « *des intrus* » – et tous ces discours sur la prière, contre l'avortement, et « *ce qu'ils appellent la pornographie* ». « *Et savez-vous pourquoi je suis contre ces gens-là ? Parce que je suis un conservateur. Je crois à la conception classique selon laquelle il faut conserver à l'individu la possibilité de choisir partout où c'est possible et ne donner au gouvernement que la responsabilité de la défense et de la police, là où c'est nécessaire. Tandis que ces gens-là* (les fondamentalistes religieux) *veulent avoir le contrôle sur nos vies, et cela m'effraie.* »

Pour Don, le dilemme, toutefois, n'est pas insoluble. « *Mon candidat, certes, dit exactement tout ce que je ne veux pas entendre sur un certain nombre de questions. Mais je partage avec lui la même conception en matière de défense nationale et sur la dette nationale.* » Don, qui est décidément très critique « *blâme* » le président pour avoir « *si mal mené* » l'affaire du déficit budgétaire – « *un désastre* », – mais il pense que les démocrates auraient fait « *encore pire* », et puis, maintenant qu'on en est là, ce n'est pas le moment de baisser les taux d'intérêt. Car que se passerait-il si « *tous ces gens* » – « *savez-vous que le monde arabe contrôle une large part de la dette américaine ?* » – décidaient de retirer leurs capitaux des Etats-Unis sous prétexte que ça ne rapporte pas assez ? Mieux vaut n'y pas penser.

En revanche, le programme de « guerre des étoiles », Don est à fond pour : « *Ce projet est un système défensif. Plus nous aurons de systèmes défensifs et mieux ça vaudra.* » A ses yeux, le « *cours de l'histoire* » va être changé si cette idée se réalise. Aux démocrates, il reproche beaucoup de choses : leur libéralisme, leur penchant pour le renforcement du gouvernement central – « *moi, je préfère les erreurs individuelles aux erreurs collectives* », – leur protectionnisme, leurs programmes sociaux – « *lorsque la statue de la Liberté accueillait les premiers immigrants, elle n'accueillait pas en même temps les plans d'aide sociale* ».

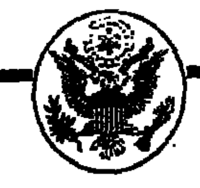
Alors M. Gary Hart, le rival malheureux de M. Mondale au sein du Parti démocrate, aurait peut-être pu le séduire ? Pas vraiment. Certes, M. Hart a « *une approche différente des problèmes, alors que Mondale non seulement n'a pas les réponses, mais en plus il ne pose pas les questions* ». Autre avantage pour le sénateur du Colorado : il « *comprend l'état d'esprit de l'Ouest et la nécessité du pouvoir local* ». Mais, malheureusement, il n'a pas pris la peine de s'adresser particulièrement aux gens de l'Ouest.

Les colères du juge Kane

Les histoires de stetsons et de bottes à éperon, ce n'est pas tellement ça qui intéresse le juge John Kane. Nommé à vie, du temps de Kennedy, juge fédéral de district, John Kane « *aurait été un supporter enthousiaste* » de Gary Hart, s'il avait été désigné par la convention démocrate. Bien qu'il ne fasse pas mystère de ses sympathies partisanes, il n'apprécie guère ce qu'il appelle l'« *anachronisme* » de M. Mondale. Il lui donnera quand même sa voix, mais il est « *très pessimiste* » et estime que « *les démocrates méritent de se faire battre* ».

Le juge Kane est indigné du « *recul* » subi par les droits civiques sous l'administration Reagan, en particulier dans la mise en pratique du *busing*, le ramassage scolaire destiné à faciliter la déségrégation, et dans le respect des droits des prisonniers. Il reconnaît à l'attorney général, M. William French Smith, de « *grands succès* » dans la répression de la grande criminalité, comme le trafic de la drogue. Mais il lui reproche de « *dénigrer* » les juges et de les mettre en garde en prenant comme critère leur attitude envers le *busing*. « *Maintenant, nous recevons des menaces*, s'enflamme le juge Kane, *alors que cette administration ne respecte pas la loi.* » Et il ajoute : « *L'intégrité de l'institution de l'attorney général* (ministre de la justice) *a été atteinte, et sans doute durablement, du fait que celui qui a tenu cette fonction, au lieu d'être un conseiller venant au secours de la loi et de son application, s'est transformé en un activiste politique.* »

(Lire la suite page 16.)



Avoir des dettes pour être considéré

BILL MARTIN, trente-cinq ans, *ne se plaint pas.* Sa femme Martha travaille, assurant à la famille le supplément de revenus qui permet à leurs enfants d'aller dans une école privée d'un quartier résidentiel. Et pourtant, Bill, relativement privilégié, a beaucoup de préoccupations.

Certes, il a eu de la chance de n'avoir pas attendu longtemps pour obtenir une bonne situation dans une compagnie d'ordinateurs. Une fois obtenu son diplôme d'ingénieur, il a adressé méthodiquement d'innombrables demandes d'emploi, accompagnées de son curriculum, à des centaines de compagnies et a *vite* décroché le bon job, assez stable pour lui permettre de tirer des traites sur l'avenir. Il a été plus heureux que beaucoup de ses camarades, toujours à la recherche d'un travail et souvent obligés d'en accepter un au-dessous de leurs capacités. Certains ont dû « prendre la route » avec femme et enfants pour tenter leur chance ailleurs.

Malgré son optimisme naturel, justifié par sa réussite, Bill reste soucieux. *Il* a réalisé le « rêve américain », celui d'accéder rapidement à la propriété. Mais sera-t-il jamais vraiment le propriétaire de cette maison confortable pour laquelle il paie à la banque plus d'un quart de son revenu mensuel ? Et encore disposait-il de la mise de fonds minimum pour contracter un emprunt de trente ans, dont il a à payer des intérêts élevés en plus de l'impôt foncier, des taxes locales et divers frais. Cet argent n'est pas perdu, puisqu'en cette période d'inflation il peut espérer revendre sa « propriété » avec bénéfice pour acheter une plus grande maison.

Mais, compte tenu du taux prohibitif des intérêts, pour des millions de jeunes Américains l'accès à la propriété n'est plus seulement un rêve, c'est un mythe. Beaucoup ont dû renoncer à la gentille demeure, entourée d'un jardin, ils n'auront pas comme leurs parents des rapports d'amitié avec leurs voisins, dont ils ne sont séparés par aucune clôture. Ils ne connaîtront pas les joies de la vie de province et devront se résigner à louer des appartements anonymes au loyer élevé.

La règle : lutter pour vivre

Bill et sa femme peuvent aisément supporter les quelque 1 000 dollars de leur paiement mensuel, y compris une prime d'assurance supplémentaire pour garantir la continuité des versements en cas de décès ou de maladie grave. Mais, comme beaucoup d'autres, il sait qu'il ne vivra pas dans cette maison *« le reste de son âge... »*. Sa société l'enverra travailler ailleurs, à moins qu'elle ne le licencie du jour au lendemain avec une très faible indemnité. De nouveau, il faudra repartir de zéro, faire le siège d'autres compagnies. La sécurité de l'emploi est devenue sa préoccupation majeure. Mais Bill, conditionné par les principes enseignés dès l'école, fera face. *« Struggle for life »*, il faut lutter pour vivre, c'est la règle.

Autre préoccupation fondamentale d'un jeune chef de famille : s'assurer contre les riques de maladie, d'opération chirurgicale et d'hospitalisation. C'est là une *préoccupation élémentaire étant* donné le coût exorbitant des soins médicaux et chirurgicaux qui peut mener à la ruine des imprudents non protégés. Bill a souscrit à un « plan » qui couvre ses frais de soins, la note du chirurgien, l'hospitalisation, mais ce remboursement n'est jamais total, surtout pour les opérations, qui sont payées par la compagnie d'assurances sur la base d'un barème bien au-dessous des honoraires des spécialistes. Bill ne croit pas cependant au mérite des systèmes de sécurité sociale français ou anglais. *« Trop de bureaucrates et d'abus »*, dit-il. Mais sa cotisation mensuelle au « plan » pour sa famille lui coûte 180 dollars.

Bill et Martha se préoccupent aussi de l'éducation de leurs enfants. John, leur fils, et Janice, leur fille, sont d'abord allés à l'école publique à quelques rues de chez eux. Mais, par la suite, leurs parents ont décidé de les envoyer dans une école privée. Pourtant ils avaient soigneusement choisi leur maison dans un « bon » quartier... Bill est un « libéral », un homme de gauche, hostile à toutes les formes de *ségrégation ou* de discrimination. Mais, dit-il, dans une école où il y trop de Noirs ou d'Hispaniques, la qualité de l'enseignement en souffre.

Ce n'est pas le cas de l'école de *John et Janice où on* travaille correctement. Déjà leurs parents songent à leur donner une *college education*, bref à les envoyer à l'université. Mais laquelle ? Dans les universités d'Etat, moins réputées sauf quelques exceptions, il *faut envisager* 7 000 dollars *par* an de dépenses (enseignement logement, frais divers) ; dans les universités privées de renom, il faut compter le triple. Bill spécule déjà que ses enfants bénéficieront de prêts fédéraux, de bourses, et que, *comme lui jadis*, ils paieront une partie de leurs frais en travaillant dans le campus.

Mais vivre pour quoi ?

A ces soucis d'ordre matériel s'en ajoutent d'autres pour le ménage Martin, plus grands peut-être parce qu'ils concernent l'équilibre moral, la santé de leurs enfants. Quels seront leurs amis ? Echapperont-ils aux mauvaises fréquentations, et surtout à la drogue, à l'alcool ? Bill et Martha ont jadis, avec d'autres, fumé de la marijuana, mais ils n'ont jamais touché ni à la cocaïne ni à l'héroïne. Les statistiques, confirmées *par* trop d'expériences autour de lui, incitent Bill à remettre en question ses conceptions d'une éducation libérale comportant un minimum de contraintes et de discipline. Bien entendu, il est un membre actif de la société des parents d'élèves, engagée dans un *dialogue* permanent avec les professeurs.

Bill se préoccupe aussi de ses relations avec Martha, des problèmes du couple en général. Il voudrait en savoir plus que n'en racontent les nombreux articles vulgarisateurs des magazines. Il pense que sa femme est heureuse, parce qu'elle est indépendante, travaille et vit dans une honnête aisance. Oui, mais pourquoi est-elle allée voir un psychanalyste, familièrement appelé un « *shrink* » ?

Et Bill s'interroge : *« Elle s'ennuie peut-être de cette vie de banlieue, où l'existence est réglée comme sur du papier à musique... Ou bien veut-elle avoir un troisième enfant ? Pourtant elle n'est ni envieuse, ni jalouse des Jones, qui viennent d'acheter une nouvelle voiture. Je ne m'occupe peut-être pas assez d'elle ou bien elle m'en veut de n'avoir pas réussi aussi spectaculairement que Bob, un voisin qu'elle admire... »* ? Le moment est-il venu de consulter ensemble ou séparément un « conseiller en mariage » ?

A dire vrai, Bill s'inquiète déjà de la quarantaine, de l'avenir, de sa pension de retraite (insuffisante) qu'il faudra compléter d'une manière ou d'une autre. Par contre, il *ne se soucie* pas des milliers de dollars de dettes contractées pour l'achat de la maison, de l'automobile, de différents articles ménagers perfectionnés, s'ajoutant aux fournitures courantes, aux vêtements, aux distractions (repas, voyages), achetés à crédit et remboursés par des paiements mensuels s'étalant sur de longues années.

Bien sûr, il serait plus avantageux de payer comptant. Mais Bill savoure le plaisir de s'assurer, sans attendre, la possession des objets et des distractions de son choix. Il a seulement soin de payer régulièrement, par crainte qu'un jour on ne vienne *lui* reprendre les biens de consommation non payés.

Mais pourquoi se préoccuper d'un endettement encouragé par les banques et diverses sociétés de crédit toujours prêtes à offrir de l'argent, avec intérêt bien sûr ? Et puis n'est-ce pas faire preuve de civisme que de stimuler l'économie en vivant au-dessus de ses moyens ?

« Seuls des Européens arriérés peuvent penser qu'un sou est un sou et se flatter de ne devoir rien à personne, estime-t-il, *en ajoutant : Ici, il faut devoir beaucoup à tout le monde pour être considéré... »*

HENRI PIERRE.

Jours tranquilles à Denver

(Suite de la page 15.)

D'origine irlandaise, ce magistrat bon vivant s'était fait un nom il y quelques années en demandant la fermeture d'une prison, car, avait-il plaidé, rien dans la Constitution de l'Etat du Colorado ne prévoit l'existence de tels établissements (1) ! Ce qui l'émeut par-dessus tout aujourd'hui, c'est le moindre intérêt marqué par l'administration pour la protection des minorités, des déshérités, des handicapés, au moment même où les dépenses pour la défense nationale s'envolent. *« Il n'y a jamais eu autant de pauvres*, constate-t-il. *L'hiver dernier, lorsque je me rendais à pied à mon bureau, je les voyais recroquevillés aux encoignures des portes ou sur les bouches d'évaporation de chaleur. C'est un spectacle affligeant. »*

Il n'est pas vrai, comme l'affirment les républicains, continue le juge Kane, que l'initiative privée peu suffire à elle seule à venir en aide à ces pauvres gens. *« Ce sont certains prêtres qui prennent le relais »*, dit-il. Catholique pratiquant, il connaît un curé qui a transformé son église en abri pour les sans-foyer. Il sait aussi que certaines écoles catholiques ont dû fermer *leurs portes, faute d'élèves*, en raison de la suppression des bourses d'études. Aussi bien trouve-t-il que ce que dit M. Reagan de la religion est un « *mensonge* ».

L'inquiétude des minorités

M. Elliott Husney n'aime pas beaucoup, lui non plus, cette vague religieuse qui porte le président et que celui-ci encourage. Avocat et homme d'affaires, membre de la communauté juive (mais il dit parler seulement en son nom personnel), il est particulièrement sensible au statut des minorités. L'affaire de la prière à l'école lui pose un sérieux problème. *« Qui va désigner les prêtres ? Qui écrira les prières ?* demande-t-il. *Il y a des musulmans, des juifs, des chrétiens de différentes églises. Les minorités ont une sauvegarde dans la Constitution par la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Qu'adviendra-t-il des élèves qui ne voudront pas participer à ces prières ? Ils seront discriminés. »*

Pour cette raison, entre autres, Elliott est inquiet des conséquences qu'aurait un deuxième mandat de M. Reagan. Réélu, le président devrait avoir, en effet, de bonnes chances de nommer à la Cour suprême plusieurs juges, dont certains, parmi les plus libéraux, ont atteint un âge respectable. Elliott craint qu'alors l'influence du pasteur Falwell, leader de la Majorité morale, pèse sur le choix du président. Fervent supporter de M. Gary Hart, membre de son comité de financement, encore qu'il soit inscrit sur les listes électorales comme républicain, *il ne savait pas très bien encore* en septembre s'il se déplacerait pour voter. Cette histoire de prière à l'école a fini par le décider. Après tout, M. Mondale n'est-il pas un *fine gentleman ?*

Le docteur Vincent Collins était tout aussi indécis. Pédiatre, ce Noir new-yorkais n'avait pas beaucoup apprécié la façon dont M. Mondale avait snobé le pasteur Jessie Jackson, son candidat, lorsqu'il avait cherché un colistier. Le choix de Mme Ferraro l'avait plutôt laissé froid. *Il avait bien senti qu'il* y avait rivalité entre le mouvement féministe et les groupes noirs. Un point de vue que ne partage pas sa femme, Kay, qui se présente comme femme d'affaires. Quant à elle, elle votera pour Mondale sans se poser autant de questions, car il faut être « *réaliste* ». Vincent l'imitera. M. Mondale, *dans ses apparitions à la télévision*, a fait tomber ses réticences, encore que le candidat démocrate ait eu tort, selon lui, dans son débat sur la politique intérieure avec M. Reagan, le 7 octobre, de ne pas dire un mot sur le problème des minorités. *« C'est un grand changement par rapport au passé »*, déplore-t-il.

M. Federico Pena, le jeune maire (démocrate) de Denver — il a été élu, l'an dernier à trente-six ans, — illustre bien le rôle que les minorités *peuvent jouer* lorsqu'elles sont *suffisamment* mobilisées. Tout le monde s'accorde à dire, en effet, que sans le vote en sa faveur de la population hispanique, il n'aurait sans doute pas gagné. Or celle-ci représente près de 20 % des habitants de Denver et 12 % de ceux du Colorado. M. Pena se félicite du nombre plus *élevé que jamais* d'inscrits *sur* les listes électorales, *« car lorsqu'un travailleur s'inscrit, il y a plus de chances qu'il vote pour les démocrates que pour les républicains »*.

De fait, à Denver, au 31 août, 46,2 % des électeurs inscrits s'étaient déclarés démocrates, 29,2 % sans affiliation et 24,5 % seu*lement républicains, confirmant* ainsi la réputation libérale de la ville. A la fermeture des registres, le 5 octobre, vingt-cinq mille personnes supplémentaires étaient enregistrées, mais il n'était pas encore possible de les répartir en fonction de leurs préférences politiques. Si cette tendance se retrouvait dans certains autres Etats du Sud, comme la Californie ou le Texas, les démocrates pourraient encore espérer limiter les dégâts.

Avec ses bas taux d'inflation et de chômage (autour de 5% chacun), Denver attend le 6 novembre avec placidité. La ville s'apprête à voter pour M. Mondale — il en était déjà ainsi il y a quatre ans. L'Etat du Colorado devrait revenir, lui, comme en 1980, à M. Reagan. Une électrice démocrate désabusée nous disait : *« Les Américains croient en deux valeurs : l'individualisme et l'égalitarisme. En ce moment, c'est l'individualisme qui prend le pas. »*

MANUEL LUCBERT.

(1) Cf l'article de Josyane Savigneau dans *le Monde* du 9 septembre 1983.

La protection de l'environnement est au cœur d'un débat acharné

AU printemps, dernier, de riches promoteurs de la vallée de Coachella, en Californie, éprouvèrent un frisson d'angoisse devant un ennemi qui menaçait d'anéantir leur vaste projet de construction d'ensembles immobiliers *représentant 19 milliards* de dollars. Plusieurs compagnies envisagèrent de fermer leurs portes, ce qui aurait entraîné le licenciement de milliers de travailleurs du bâtiment.

Quel était cet adversaire redoutable ? Simplement un petit lézard long de quelques centimètres, mais ayant l'appui d'une imposante coalition d'écologistes, défenseurs des animaux. Depuis 1980, en effet, le lézard *Huma ornata* figure *sur* la liste des espèces en danger, ce qui lui assure la protection de la loi qui, entre autres dispositions, interdit la destruction ou même le simple harcèlement des animaux protégés, jusques et y compris dans l'accomplissement d'une action légale comme la construction d'une maison par exemple. Les porte-parole des *lézards* furent intransigeants. Plutôt que d'aller en justice, les promoteurs préférèrent accepter un compromis suggéré par les autorités. Ils contribuèrent à l'achat d'un vaste terrain, d'une réserve, assurant un habitat *pour les petits reptiles. L'opération* était financée également par l'Etat de Californie et les services vétérinaires.

Des cours d'eau privatisés

Le cas n'est pas unique. Il y a quelques années, la présence d'un tout petit poisson, protégé lui aussi, avait presque empêché la construction d'un barrage dans l'Ouest. Et, *en janvier dernier*, des *promoteurs* du Nevada renoncèrent à un projet qui *menaçait* un autre poisson, protégé également, parce qu'il appartenait à une espèce très rare à laquelle s'intéressent les savants.

Ainsi, la protection des espèces animales et végétales est un objectif majeur pour de nombreuses organisations mobilisées en permanence pour le condor ou l'aigle, lesquels sont menacés d'extinction, ou pour *défendre les habitats des grizzlis ou* des alligators. Menacés, mais devenus menaçant pour les fermiers de Floride, les alligators, selon leurs amis, sont victimes des hommes qui, *en empiétant sur leurs habitats*, ont transformé en « tueurs » des bêtes paisibles. Mais la National Wildlife Federation, la grande organisation protectrice de la faune, faisant état de la réapparition et de l'abondance des espèces jadis menacées, estime que *« l'homme a fait la paix avec les animaux... »*

La protection des animaux s'inscrit dans le cadre plus large de la défense de l'environnement, assurée, *théoriquement du moins, par une* législation fédérale et de nombreux textes locaux établis par les Etats.

Ainsi, l'air et l'eau sont officiellement protégés contre la pollution *par des lois dont l'application* est supervisée par l'Environmental Protection Agency (EPA). Cet organisme subit le feu croisé des défenseurs des intérêts privés, pour qui l'EPA en fait trop, et des écologistes estimant au contraire qu'il n'en fait pas assez, notamment *dans l'application* des sanctions prévues contre ceux qui n'observent pas la loi.

Mais la querelle essentielle porte sur la protection de ce qu'on appelle la *wilderness*, les vastes espaces naturels, protégés par le Wilderness Act, et les « terres fédérales » des grands parcs nationaux. Ici comme ailleurs, on débat des mêmes questions : le développement économique, créateur de richesse et d'emplois, doit-il s'accomplir au détriment des valeurs écologiques ? Est-il possible de laisser inexploitées d'abondantes ressources naturelles pour garder la pureté primitive des paysages magnifiques et réserver les parcs de détente aux nombreux touristes ?

Le gouvernement républicain, attentif aux arguments des grands intérêts privés et des champions de la libre entreprise, favorise l'exploitation des richesses naturelles, et, au cours des dernières années, *il* a vendu ou loué à des grandes sociétés une part croissante des forêts, de la *mine, des cours d'eau...* Mais les groupes d'écologistes, qui, sur ce terrain, ont le soutien de la population, sont vigilants. Ils contestent, devant les tribunaux *fédéraux*, les *décisions* des autorités locales, comme celles de l'EPA, quand elles leur paraissent transgresser la loi. Ainsi, la semaine dernière, l'EPA ayant décidé de renoncer aux limitations fixées pour les poussières radioactives *provenant d'usines, de réac*teurs nucléaires (l'EPA a jugé infime le danger de contamination), de grandes organisations comme l'Environmental Defense vont poursuivre en justice les dirigeants de l'EPA. Il arrive aussi que les écolo*gistes inspirent* et *appuient* les décisions des tribunaux favorables aux valeurs écologiques. Ainsi l'Audibon Society, la grande organisation d'études et de protection des oiseaux, a appuyé un arrêt récent de la Cour suprême de Californie s'opposant au transfert de l'eau depuis les régions humides du Nord aux populations urbaines, aux fermes et à l'industrie du Sud aride. Et cela partiel*lement pour protéger les mouettes et* les oiseaux migrateurs qui s'arrêtent sur les eaux salées du lac Mono.

Les écologistes *s'inquiètent* de l'intention du gouvernement de retirer sa protection à 3 millions d'hectares de forêts *nationales (3 % seule*ment de l'ensemble du système forestier national), afin de pouvoir les louer ou les vendre à l'entreprise privée. En Alaska, la bataille est sévère. Les élus *républicains* veulent faire de la moitié du parc national une simple réserve, ce qui permettrait d'ouvrir un vaste territoire à la chasse. Jusqu'à présent, la chasse *n'était permise dans le parc national* de l'Alaska qu'aux habitants qui en tirent leur subsistance. Les groupes écologistes estiment que l'initiative *prise seulement pour satisfaire* quelques riches chasseurs, créerait un dangereux précédent pour les autres parcs nationaux où la chasse est interdite.

Dessin de PLANTU.

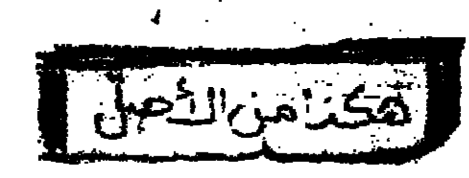
En définitive, les problèmes de l'environnement *sont* au cœur d'un débat national, comme en témoigne la succession rapide de personnalités à la tête de l'EPA, ainsi que la démission de M. James Watt, ministre de l'intérieur, et aussi le souci évident des deux grands partis de se po*ser en* champions de la défense des valeurs écologiques. Aussi bien, le président *Reagan* cherche-t-il à se rapprocher des groupes écologistes qui, dans leur majorité, soutinrent Carter en 1976. *« Vous vous inquiétez de ce que l'homme a fait et fait encore à cette planète magique que Dieu nous a donnée (...). Je partage vos préoccupations. »*, a dit récemment le président lors d'un rassemblement d'écologistes. Il a fait état de l'accroissement du budget de l'EPA (50 % plus élevé qu'en 1983), de l'addition de 1 200 000 hectares de terres fédérales, de l'abandon de *projets* qui visaient à accélérer la location des terres de parcs nationaux à des compagnies minières.

Le scepticisme des écologistes

Les écologistes restent sceptiques. Ils rappellent que six seulement, sur un total dépassant cinq cents décharges publiques ont été nettoyées, que les crédits pour la construction d'usines de traitement des ordures *ont été coupés, que* 80 % des violateurs de la loi antipollution sont restés impunis, que l'administration essaie toujours d'offrir des parcelles de plus en plus grandes du plateau continental aux compagnies pétrolières. Le Congrès reste réservé et s'oppose à la révision des lois antipollution suggérées par le gouverne*ment pour tenir compte* des progrès de la technologie.

Enfin, l'attitude du gouvernement, décidant sous la pression des grandes industries du Middle-West d'ajourner les mesures qui réduiraient les effets des « pluies acides » jusqu'à la conclusion de l'enquête scientifique en cours, entretient le doute sur la sincérité du président de mener le bon combat écologiste. *« Aucun homme politique ne peut ignorer la tradition des pionniers, les aspirations de milliers d'Américains à vivre au grand air, leur goût pour les espaces naturels majestueux ni leur souci de protéger une nature qui n'est pas à la mesure de l'homme »*, comme aimait à le rappeler André Siegfried.

H. P.



Hollywood ou les nouveaux mythes de l'Amérique

LES Russes *envahissent* le sol américain avec l'aide des Cubains et des Nicaraguayens. Dans le sud du pays, au Nouveau-Mexique, une poignée d'adolescents prennent le maquis dans les montagnes et mènent la guérilla. Les rebelles *parviennent* à libérer certains de leurs parents, détenus prisonniers dans un camp, mais la plupart des jeunes guérilleros sont tués au cours des affrontements.

Tel est le scénario de *Red Dawn* (l'Aube rouge), film de politique-fiction qui a fait sensation cet été aux Etats-Unis. Loin d'être une satire burlesque à la *Docteur Folamour*, le film est à prendre au premier degré, son originalité consistant à exploiter un thème politique d'une brûlante actualité pour tenter de séduire les gosses de quinze ans qui composent la majorité des spectateurs américains. Il fallait John Milius, le cinéaste pur et dur de *Conan* et autres *destructeurs*, pour capitaliser sur l'anticommunisme virulent remis à l'honneur par Ronald Reagan et récupérer, dans la même foulée, la situation en Afghanistan et en Amérique du Sud.

Il n'est pas inutile de savoir que le film a reçu l'approbation publique d'Alexander Haig, ancien secrétaire d'Etat du président et membre du conseil d'administration de la Metro Goldwyn Mayer, productrice de *Red Dawn*. Il n'est pas inutile non plus de savoir que les publicitaires de la MGM ont choisi pour slogan de lancement *« America's Movie »*, le film de l'Amérique (sous-entendu, celui qui l'incarne et la personnifie), en référence à l'équipe de football de Dallas, les Dallas Cowboys. Des purs et durs, eux aussi, symboles de l'Amérique macho et réactionnaire, qui ont pour slogan *« America's Team »*.

Mais il semble que le cinéaste, le général et le studio aient par trop présumé de l'enthousiasme patriotique des jeunes – et moins jeunes – Yankees, puisque le film, après une brève flambée, ne connaît qu'un succès modéré et soulève beaucoup de protestations, voire d'écœurement. En fait, il constitue un double symptôme, à la fois inquiétant et rassurant. Inquiétant parce qu'il exploite un certain état d'esprit qui, à *en croire* M. Reagan, serait celui de la majorité silencieuse, heureuse et fière d'avoir retrouvé foi dans les anciennes vertus : *« God and Country »*. Dieu et la patrie. Rassurant, parce que sa crédibilité est entamée par son caractère outrancier. Autrement dit, contrairement à ce que prétend M. Reagan, l'Amérique ne *se reconnaîtrait* plus dans le miroir qu'il lui tend.

Le phénomène est à rapprocher d'un autre événement médiatique. Pendant les Jeux olympiques, la chaîne de télévision ABC bombarde les téléspectateurs de spots publicitaires annonçant une série dramatique intitulée *Call to Glory* (l'Appel de la gloire). L'action se situe lors de la célèbre crise de la baie des Cochons, et le héros en est un pilote de l'Air Force, prêt à donner sa vie pour Dieu et la bannière étoilée. Le premier épisode obtient un énorme taux d'écoute, mais, dès la semaine *suivante*, c'est l'effondrement, au grand soulagement des libéraux.

Le cinéma d'outre-Atlantique serait-il en voie de politisation ? Hollywood, c'est bien connu, n'aime pas la politique, les films engagés la rendent nerveuse et font rarement recette. Le récent *Under Fire* (1983), de Roger Spottiswood, qui met en scène trois journalistes américains pris dans les remous de la révolution sandiniste au Nicaragua, s'est révélé un échec. Par contre, *l'Année de tous les dangers* (Peter Weir, 1983), qui se déroule sur fond de massacres communistes à Djakarta, en 1965, a su trouver le juste dosage entre l'épique et le politique. En tout cas, deux autres films de ce genre sortent ces jours-ci aux Etats-Unis, une adaptation, par George Roy Hill, du dernier best-seller de John Le Carré, *la Petite Fille au tambour*, axé sur la cause palestinienne, et un film du producteur anglais David Puttnam *(les Chariots de feu)*, *The Killing Fields*, qui se déroule lors de la chute du Cambodge. Ce dernier étant d'ailleurs basé sur un article paru dans le *New York Times Magazine* en 1980, sous la plume de Sydney Schanberg, correspondant du journal au Cambodge en 1975.

« Yuppie movie »

Ces films, qui posent un regard critique sur l'histoire contemporaine, s'adressent non pas aux *kids* et aux *teen-agers*, mais à la génération des anciens activistes des années 60. Ceux qui militaient contre la guerre du Vietnam, pour des valeurs antimatérialistes. Ceux qui ont aujourd'hui entre trente et quarante ans, et que visent, par exemple, *les Copains d'abord*, de Laurence Kasdan (1983) ou *l'Etoffe des héros*, de Philip Kaufman (1983). Deux films symptomatiques, qui témoignent de la façon dont l'Amérique des années 80, l'Amérique reaganienne, se penche sur son passé, et par là, se révèle.

On sait que *l'Etoffe des héros* s'inspire du livre de Tom Wolfe, dandy provoquant qui prit la gauche pour cible dans les années 50 et 60, *« à une époque où cela demandait un certain courage »*. Il y a six ans, il publie cet ouvrage à la gloire des premiers astronautes yankees, héros trop vite tombés dans l'oubli, à la fois si courageux et si humains. Des Américains comme on n'en fait plus, de ceux qui possédaient ce quelque chose – *« the right stuff »* – qui fait les vrais hommes. Ce n'est pas un hasard si le film reprend le titre du livre, qui exhale, on l'a compris, des relents machos et patriotes. D'ailleurs, *le film se termine* sur une note optimiste – mot-clé de la campagne reaganienne – et nous assure que, Dieu merci, il y a encore des hommes de cette trempe.

Pourtant, le metteur en scène, Philip Kaufman, n'est pas John Milius. Au contraire, c'est un libéral tout à fait représentatif de ce que ce mot désigne aujourd'hui. Son film est ce qu'on peut appeler un « yuppie movie », en référence aux *Young Urban Professionals*, nouvelle classe d'Américains moyens. Ces pères tranquilles sont bien installés dans le confort matériel, leurs années de rébellion appartiennent définitivement au passé. Ils n'aiment pas (ou plus) les excès, dans un sens comme dans l'autre. Si bien que *l'Etoffe des héros* n'est ni un pamphlet réactionnaire, à l'image du livre, ni un plaidoyer critique, mais il navigue entre *les deux, sans trop faire de vagues*. Phil Kaufman s'en sort en réalisant un film d'aventures et en donnant un souffle romantique et lyrique au personnage de Chuk Yaeger, premier pilote à briser le mur du son, interprété par Sam Shepard.

Mais, en dépit de ses quatre oscars, le film n'a pas séduit le grand *public, contrairement à* cet autre *« yuppie movie », les Copains d'abord*, qui a remporté à la fois un succès critique et commercial. Son metteur en scène, Laurence Kasdan, trente-quatre ans, un des nouveaux *« wonderboys »* d'Hollywood, lui-*même représentant de la génération* des « sixties », était bien placé pour jeter un regard en arrière. On se souvient de l'argument du scénario : à la mort d'un de leurs amis, qui s'est suicidé, un groupe d'anciens copains des années 60 décide de se réunir, le temps d'un week-end, à la campagne. L'heure est à la nostalgie, à la commémoration, aux bilans. Le message de Kasdan est clair : certes, on fume encore des joints ici ou là, parfois même on sniffe un peu de « coke ». Certes, le mouvement féministe est passé par là, les femmes travaillent et il arrive qu'elles élèvent seules leurs enfants. Mais, finalement, *« les meilleurs, les plus généreux, sont ceux qui sont aisés, heureux en ménage et dotés d'une famille nombreuse. Les autres sont condamnés à l'insatisfaction et à son cortège de problèmes autodestructeurs* (1) ». Un constat auquel Reagan lui-même ne pourrait que souscrire...

Remarquons à ce propos, dans le cinéma américain de ces dernières années, le retour en force de la femme traditionnelle, soumise au mâle. Dans *l'Etoffe des héros*, la *femme* de Chuck Yaeger (l'actrice Barbara Hershey), par opposition aux femmes des astronautes, véritables martyres sacrifiées à la cause, apparaît d'abord comme une rebelle, une sauvageonne sexy. Mais, à la fin, elle aussi fond devant son *homme, comme Emma* (Debra Winger) fond devant son bel officier, un fringant Richard Gere sanglé dans un uniforme blanc, qui sait être à la fois «un officier et un gentleman» (1982, Taylor Hackford).

C'est la première fois, depuis la guerre du Vietnam, qu'on voit à l'écran des minettes se pâmer devant l'uniforme, et, quand on sait le succès que le film a remporté, il faut sans aucun doute y voir un signe des temps. *Il y a longtemps, également*, qu'on n'avait pas présenté l'armée comme un havre de rédemption pour les asociaux. On pense irrésistiblement à John Garfield, qui fit ses *débuts dans un rôle* analogue, en 1938, dans *Four Daughters*.

Le nouvel idéal féminin

Décidément, Debra Winger, jeune star au look « minette commune et sexy », incarne bien le nouvel idéal féminin, étrangement rétrograde. Dans *Un officier et un gentleman*, elle attend, tout en accomplissant chaque jour à l'usine un job sans intérêt et sans avenir, que son homme revienne à elle. Dans *Tendres Passions* (James L. Brooks, 1983, cinq oscars en 1984), elle attend stoïquement la mort, le cancer venant mettre la touche finale à son destin de femme au foyer délaissée, mère de trois enfants (bien entendu, elle refuse l'avortement). Elle meurt pour la cause, en quelque sorte. Après tout, l'ambition de Reagan, s'il est réélu, n'est-elle pas de réintroduire la prière à l'école et d'interdire l'avortement ? Heureusement, les grands espaces réservent un meilleur sort aux héroïnes de l'écran américain, en tout cas des rôles plus modernes, plus combatifs. Deux films récents, situés dans le monde *rural, leur donnent la vedette*. *Places in the Heart*, film d'époque situé au Texas pendant la Dépression, retrace la survie d'une femme (Sally Field) après la mort de son mari. Comédie dramatique dirigée par Robert Benton *(Kramer contre Kramer)*, *film nostalgique sans* réelle portée politique ou sociale, il est en train de se tailler un joli succès.

Accueil plus mitigé, par contre, pour le très attendu et contemporain *Country*, mis en scène par Dick Pierce *(Heartland)*, avec Sam Shepard et Jessica Lange dans les rôles-titres. Chacun sait, en Amérique, que les deux comédiens, libéraux convaincus, forment un couple, à la campagne comme à l'écran, et partagent une ferme au Nouveau-Mexique. Ce n'est pas un hasard si l'actrice a coproduit le film avec Walt Disney : *Country* raconte comment une famille de l'Iowa se trouve spoliée de ses terres et met ouvertement en cause le gouvernement fédéral. Bien que l'opinion publique américaine soit très informée des difficultés qui se sont abattues sur le monde rural sous l'administration Reagan, la critique comme les gens ont cependant tendance à juger les implications politiques du film quelque peu confuses et inexactes. Pourtant, un groupe de fermiers de l'Iowa, interviewés lors d'une émission télévisée, ont estimé que *Country* rend fidèlement compte de leurs problèmes.

Troisième film paysan, troisième production de prestige, attendue vers la fin novembre, *The River*, de Mark Rydell *(The Rose)*, avec Mel Gibson et Sissy Spacek en vedette. On y retrouve un thème analogue, l'odyssée d'une famille de fermiers du Tennessee en proie aux hommes (les banquiers, notamment) et aux éléments (la rivière qui borde leur ferme), le gouvernement voulant racheter leurs terres à bas prix pour construire un barrage.

En s'intéresssant à un problème qui touche des millions d'Américains, Hollywood renoue avec une tradition illustrée notamment par John Ford dans *les Raisins de la colère* (1940). Avant lui, en 1934, King Vidor avait montré, dans *Notre pain quotidien*, le retour à la terre d'un groupe de citadins réduits à la famine par la Dépression. Pour King Vidor, l'histoire de cette communauté agricole n'était pas seule*ment un film, mais une solution pro*posée comme remède à la misère du moment.

Coïncidence passagère ou signe des temps, on note aussi un regain *d'intérêt pour un genre ancien qui* ne faisait plus recette. Clint Eastwood en personne remonte en selle dans *Pale Rider*, en cours de tournage, alors que Laurence Kasdan s'apprête à donner le premier tour de manivelle de *Silverado*, western doté d'une importante distribution. Faut-il saluer le retour du genre ? Ce qu'on peut dire, pour le moment, c'est que deux personnalités hollywoodiennes ayant le vent en poupe peuvent s'offrir un western. Il paraît d'ailleurs que Francis Coppola fait le tour des studios pour trouver le financement nécessaire à « son » western, mais sans succès jusqu'à présent. A Hollywood, aujourd'hui plus que jamais, la puissance et le prestige sont à la mesure des résultats du box-office.

En terme de box-office, le champion de l'année est une comédie, *Ghostbusters*, une histoire de fantômes délirants envahissant les rues newyorkaises, mise en scène par le Canadien Ivan Reitman, avec Bill Murray et Sigourney Weaver en vedette. Encore un film qui se rattache à une tradition, celle du burlesque à la Abbott et Costello, deux comiques des années 40 et 50 aussi célèbres, outre-Atlantique, que Laurel et Hardy. Plus de 200 millions de dollars de recettes pour la Columbia (mieux que *Tootsie*), ce n'est pas un succès, c'est un objet de culte : les Américains de tous âges ne se lassent pas de le revoir...

Le critique David Erhenstein juge significatif que le public ait préféré, *cette année, des fantômes bourrés* d'humour au sanglant *Indiana Jones*, qui arrache à vif le cœur de son ennemi. Il y décèle un désir d'identification. *« C'est ainsi*, dit-il, *que se veut l'Amérique : décontractée et drôle (cool and funny). »*

Une vision libérale

Un autre critique, Todd McCarthy, estime lui aussi que les vieux clichés nostalgiques et réactionnaires véhiculés par *Red Dawn* ou *Indiana Jones* (ceux-là mêmes qui, selon M. Reagan, incarneraient l'Amérique d'aujourd'hui) ne reflètent plus les aspirations de la majorité. Il voit se dégager, dans un grand nombre de films récents, un thème commun, qui donne du pays *de l'Oncle Sam une tout autre* image : ils nous montrent l'Amérique vue par des yeux étrangers.

Dans *Ghostbusters*, ce sont des famômes qui nous font découvrir New-York, alors que dans *Splash*, la nouvelle féerie disneyenne, nous la voyons par les yeux d'une sirène. Dans la dernière comédie de Paul Mazursky, *Moscou à New-York*, un saxophoniste du cirque de Moscou débarque pour la première fois au « pays de la liberté », et pose un regard étonné sur The Big Apple (surnom donné par les New-Yorkais à leur ville), qui n'est faite que d'étrangers – Noirs, Jaunes, Cubains, Italiens, Russes, etc. Quant à *Gremlins*, le film de Joe Dante, ce n'est pas seulement une variante de *E.T.* en plus percutant ; il recèle comme un avertissement sur l'incapacité des Américains à établir des relations avec ceux qui sont différents, *fussent-ils de petites créatures* fantastiques gremlinesques.

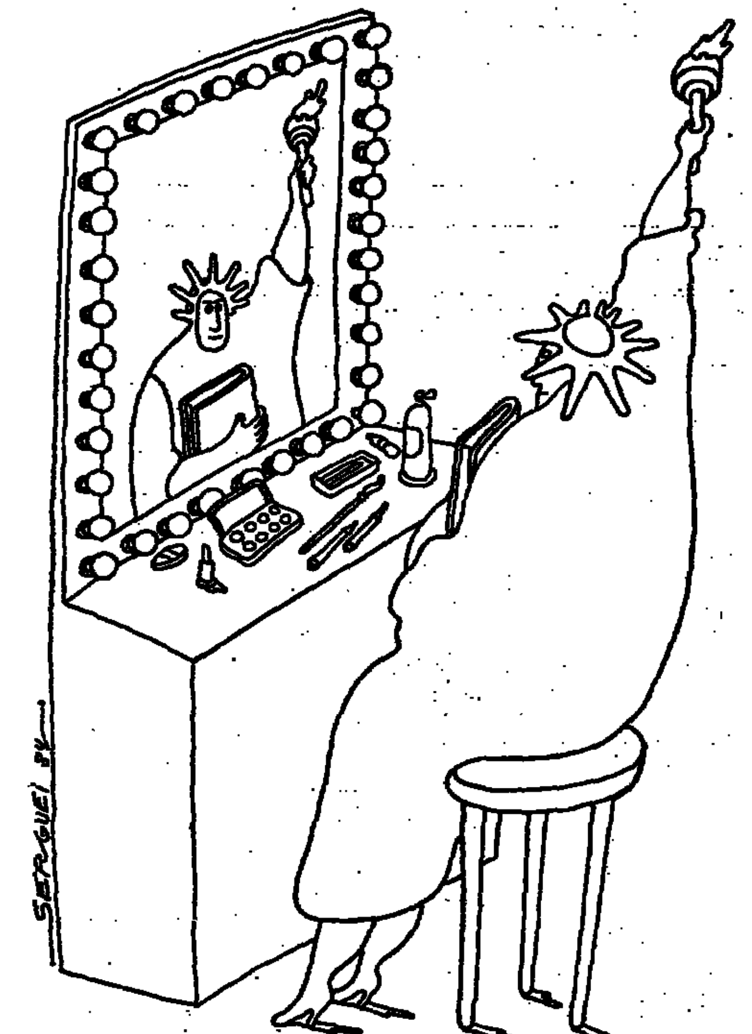
Sur un mode plus grave, *El Norte*, du réalisateur chicano (Mexicain établi aux Etats-Unis) Gregory Nava, retrace l'amère odyssée de deux jeunes réfugiés guatémaltèques qui voient leur rêve américain s'effondrer. Dans *Fort Alamo*, de Louis Malle, en cours de montage, ce sont des « boat people » qui établissent une communauté au Texas. Il y a aussi *Stranger than Paradise* (caméra d'or à Cannes), de Jim Jarmush, ou l'Amérique vue par une jeune Hongroise, et *Brother from Another Planet*, de John Sayles, ou l'Amérique vue par un extra-terrestre.

L'Amérique se dédouble sous le regard de « l'autre », qu'il soit noir, russe, hongrois ou sud-américain, extra-terrestre ou gnome, fantôme ou sirène. Elle se regarde vivre et s'interroge sur l'image qu'il lui renvoie. *« Cette avalanche de films sur des créatures d'origine étrangère*, écrit Todd McCarthy dans *Variety*, *correspond très exactement à l'arrivée massive d'immigrants, qui forment un nouveau melting pot. »*

Les fondateurs d'Hollywood, étant eux-mêmes des immigrants de fraîche date, témoignaient avec passion de leur attachement aux valeurs et aux vertus de l'« american way of *life* ». *Les cinéastes des années 80*, dans leur majorité, plaident pour la diversité et le droit à la différence. Ils proposent une vision libérale bien différente de celle que Reagan s'obstine à perpétuer.

LISE BLOCH-MORHANGE.

(1) *Film Comment Magazine*, juin 1984.



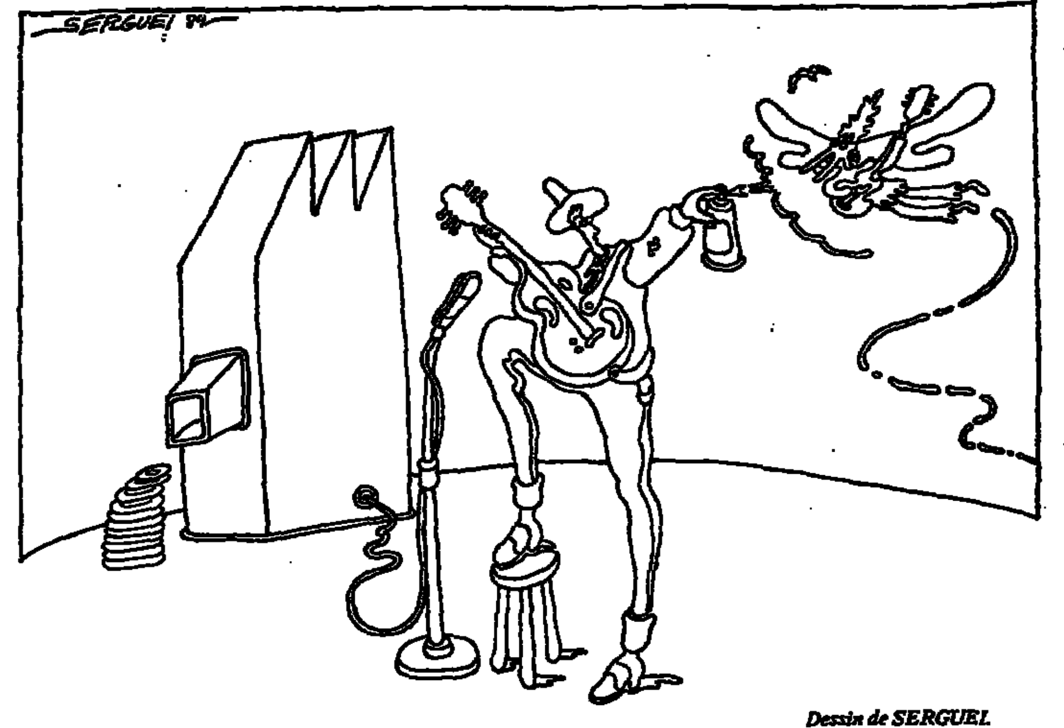
Dessin de SERGUEL



Nashville, la cité de la musique

NASHVILLE, Tennessee. Ça *sonne* tout de suite mieux que Clermont-Ferrand, *Puy-de-Dôme*. Ça n'est pourtant pas la phonétique qui a *poussé Charles Aznavour, le premier*, puis Eddy Mitchell, Dick Rivers, *Johnny Hallyday*, Lucky Blondo, Marcel Dadi et même *Yvette Horner*, vers Music City, comme on appelle désormais Nashville dans le monde entier.

Ce qu'ils sont venus chercher là, *et ont trouvé*, ce sont un professionnalisme et une perfection musicale inégalables. Les meilleurs musiciens, les meilleurs studios, les meilleurs techniciens, les meilleurs producteurs y sont installés. Les meilleurs gestionnaires aussi, fournis par la célèbre Vanderbilt University toute proche. Parce qu'à Nashville la musique passe avant tout. Elle est le moteur de la société, l'industrie dominante, par quoi cette localité, autrement *sans relief particulier*, s'est transformée en capitale *mondiale de la musique et supplante* aujourd'hui toutes ses *rivales*.



Dessin de SERGUEI.

Des musiciens payés à l'année

Toutes les activités s'articulent autour de Music Row, un périmètre relativement réduit, où les studios jouxtent les bureaux des compagnies de disques et des éditeurs musicaux. Autour sont les innombrables clubs, salles de concerts — dont, bien sûr, le légendaire Grand Ole Opry, qui est à la ville ce que l'Olympia fut à Paris, — bars, restaurants, boutiques de souvenirs, la plupart d'entre elles sponsorisées par les vedettes *locales*, d'Ernest Tubbs à Dolly Parton, et qui vendent aux *milliers de touristes venus de* France, d'Allemagne, du Japon et *de tous les coins des Etats-Unis* un invraisemblable bric-à-brac allant *des photos du living-room* des stars aux costumes de scène *lamés or d'Elvis Presley, orgueil* de Tony Alamo, propriétaire du *magasin le plus cher de la région*.

L'endroit offre aux artistes un *rapport qualité-prix incomparable*, dû principalement à la rigueur et à *l'état d'esprit de ceux qui font* fonctionner la machine. Tous sont *des self-made men typiquement* américains, en charge de leur pro*pre affaire*. Leur but principal est de faire leur boulot le mieux possible, le plus vite possible, pour le moins cher possible, ce qui, dans l'économie de marché qui est la leur, assure les dividendes maximaux. Ce sont eux qui font de Nashville une *réussite* du type de Houston, Denver ou Dallas, *bien* que dans un registre *différent*. *Songez qu'en 1952 la totalité des* installations et du personnel se *résumait à quelques électriciens* qui enregistraient les stars du *« country » dans des caves ou des* garages.

*Depuis, les studios sont de*venus les plus sophistiqués du *monde, Sun en particulier*, à la pointe de la technologie depuis *qu'il a abandonné son siège histo*rique de Memphis pour se joindre *à l'exode*. Tous sont occupés à longueur d'année, ce qui a conduit à la fonctionnarisation des métiers de l'enregistrement, les musiciens de Nashville devenant ainsi les premiers sur terre à être payés annuellement et non pas à la séance, comme cela se pratique partout ailleurs.

Ce sont, d'ailleurs, les musiciens qui sont à l'origine de cet engouement international pour Nashville, bien que peu d'entre eux soient originaires de l'Etat. Beaucoup sont des stars dans leur domaine, comme Charlie McCoy, Kenny Buttrey, David Briggs ou Sneaky Pete. Mais la moindre section de cordes ou de cuivres possède un métier et une rentabilité à toute épreuve, ce qui permet au client de boucler un album pour la moitié de la somme qu'il lui en coûterait à New-York ou à Los Angeles.

D'autant qu'à la virtuosité des instrumentistes s'ajoute la qualité du matériel technique et humain. Le moindre retard, la moindre temporisation sont exclus. La maintenance est poussée à l'extrême. Charlie Tallent, l'ingénieur et patron du Sound Emporium, où Hallyday a enregistré ses deux derniers albums, alla un jour jusqu'à expulser Jerry Lee Lewis de son studio en le menaçant de son revolver, tout simplement parce qu'il avait osé poser ses pieds sur la console ! Quant à la drogue, on n'en entend même pas parler.

Mais si l'essor prodigieux de Nashville est l'objet de la fascination des Français, c'est surtout par l'application des principes et des valeurs de l'Amérique reaganienne : effort, *travail*, production, profit, fierté. Au règne de ces règles correspondent l'internationalisation de la « country *music » et le retour du gospel, qui* constitue la principale source de *revenus de la ville*.

Le destin d'usine à musique de Nashville ne peut *toutefois que la* conduire à se stéréotyper et à se scléroser, la *création étant le souci mineur* de tous ceux qui vivent de cette *Métropolis* musicale. Et même si l'on voit depuis *quelques mois surgir les premiers* groupes punks du Tennessee, *Nashville se voit forcée de rouler* au milieu de la chaussée par peur *de déjanter. Débordée à droite* comme à gauche par New-York et *la Californie, contrainte de se plier* aux exigences de sa situation poli*tique et géographique, elle doit en* quelque sorte gouverner au centre.

YVES BIGOT.

Enseignement : « Opération renaissance »

(Suite de la page 15.)

La *moitié des résultats* des élèves du secondaire se situent au-dessous de la moyenne. *En Californie*, la proportion des élèves qui quittent le secondaire sans aucun diplôme, entre les classes qui correspondent en France à la troisième et à *la* terminale, est passée de 12 à 22 % en dix ans. C'est le cas pour un enfant d'origine hispanique sur trois, un Noir sur quatre et un Blanc sur sept. Leur revenu sera en moyenne inférieur de 40 % à celui des élèves ayant obtenu un parchemin, et le risque de se retrouver sans emploi sera deux fois plus élevé pour eux. Et, pourtant, la Californie n'est pas l'Etat le plus mal loti.

Une réaction contre les expériences

Dans la vague conservatrice qui déferle sur l'Amérique, cette dégradation de l'enseignement est évidemment mise sur le compte des expériences *tentées* depuis la fin des années 60. Tout avait été chamboulé, si bien que l'école ne savait plus quelle était sa mission supposée. Les programmes avaient été allégés, la discipline assouplie, les examens condamnés. Une réaction contre le renouveau pédagogique, qui a fini par apparaître comme un laisser-aller, a commencé depuis la fin des années 70. L'accent est mis comme au bon vieux temps sur les notions de base. On réapprend aux enfants à compter, à lire, à calculer. Les matières extra-scolaires qui occupaient de plus en plus de temps sont repoussées en dehors des heures de classe.

C'est une tendance générale qui est appliquée de manière différente selon les Etats, et même selon les collectivités locales, car le système d'enseignement américain est fortement décentralisé.

Toutes ne font pas comme le Colorado, qui a lancé en 1983 une « Opération renaissance » pour l'éducation qui vise à mieux utiliser le temps passé en classe et à associer plus étroitement les parents au travail de leurs enfants tant à l'école qu'à la *maison, ou comme* l'Etat de New-York, qui veut faire passer l'année scolaire *de 180 à 200*, voire à 220 jours. Mais, à travers toute l'Amérique, *on en appelle* aux valeurs traditionnelles pour essayer *de sauver le système éducatif*.

Tout cela exige des fonds que le budget de l'Etat fédéral n'est pas censé offrir en totalité. Les autorités éducatives ont recours à des augmentations des impôts locaux ou acceptent les subventions des entreprises. Celles-ci sont souvent liées aux résultats obtenus par les établissements scolaires ou à l'orientation des études.

De même le secteur privé est-il appelé à participer à une augmentation du nombre des professeurs et à une amélioration de leur formation. Dans certains Etats, des entreprises proposent des stages rémunérés dans l'industrie pour que les maîtres puissent connaître les besoins de l'économie et former leurs élèves en conséquence.

Si l'on ajoute que quelques autorités locales envisagent de *moduler* les salaires des enseignants en fonction de leur formation et des résultats de leur travail mesurés par la réussite de leurs élèves aux examens, on en conclura que le reaganisme n'épargne pas un *domaine* où les forces du marché ne pouvaient jusqu'à maintenant donner *leur* pleine mesure.

DANIEL VERNET.

Comparaisons

	ÉTATS-UNIS	FRANCE
Education (répartition des élèves des classes primaires et secondaires en 1982) :		
— Public	87 %	82 %
— Privé	13 %	18 %

Immigration : la « marmite hispanique »

(Suite de la page 15.)

Cette évolution a amené deux membres du Congrès, le sénateur Alan Simpson (républicain du Wyoming) et le représentant Romano Mazzoli (démocrate du Kentucky), à présenter un projet de loi visant, dans son dernier état, à amnistier les personnes en situation illégale entrées avant le 1er janvier 1981, mais surtout à autoriser des poursuites judiciaires contre les employeurs qui embaucheront des travailleurs étrangers en défaut par rapport à la loi.

Ce *projet s'est heurté à une vive* opposition des groupements hispani*ques, dont le lobbying s'est révélé ef*ficace, puisque le 98e Congrès s'est *séparé* début octobre sans avoir pu voter le texte. Les Hispaniques s'opposent vigoureusement à *l'idée* d'une sanction contre les chefs d'entreprise en cas d'embauche illégale d'étrangers, car ils y voient un risque de discrimination. Les organisations hispaniques ont montré à cette occasion qu'il fallait désormais compter avec elles, car, comme le disait l'un de leurs responsables, elles ont *« enfin appris à travailler dans le système »*.

Le poids politique des Hispaniques est encore loin de correspondre à leur importance numérique. Les raisons tiennent autant à la situation économique de ce groupe humain, au nombre important de personnes n'ayant pas la citoyenneté américaine, qu'au désintérêt que manifestent de nombreux Latino-Américains pour des batailles électorales dont ils voient mal l'effet immédiat sur leur propre sort. En 1982, seulement 35 % de la population hispanique en âge de voter était effectivement inscrite sur les listes électorales, alors que, chez les Noirs, le pourcentage est de 59 %, et de 64 % pour l'ensemble de la population. *Si l'on exclut les non*-citoyens, le taux d'inscription est de 52 %, ce *qui* reste assez largement inférieur au taux global.

Un manque de qualification

Cette désaffection entraîne des conséquences paradoxales. A Los Angeles, où *30 %* des habitants appartiennent à la communauté hispanique, aucun de leurs représentants ne siège au conseil municipal de la ville. Une certaine prise de conscience a lieu, toutefois, depuis quelque temps, et une génération de dirigeants jeunes, dynamiques et passés par l'université entre en scène. C'est le cas du maire de San-Antonio, au Texas, M. Henry Cisneros, ancien professeur de sciences politiques, dont M. Mondale se demanda un moment s'il ne devait pas le faire figurer sur son « ticket » électoral. Denver, avec M. Federico Pena, Miami, avec M. Maurice Ferre, pour ne prendre que quelques exemples, ont des maires hispaniques. De cette communauté, sont également issus le gouverneur du Nouveau-Mexique, M. Toney Anaya, et douze membres du Congrès, dont deux représentants pour Porto-Rico et les îles Vierges.

Le principal obstacle freinant l'ascension sociale des Hispaniques dans la société américaine paraît être celui de l'éducation. En 1981, 36 % des jeunes de dix-huit à dix-*neuf ans de cette communauté* étaient des *dropouts*, des laissés-pour-compte de l'école secondaire, proportion qui n'est que de 16 % pour les Blancs et de 19 % chez les Noirs. Il s'ensuit un manque de qualification qui interdit l'accès aux industries de haute technologie en plein développement. En 1982, 9 % seulement des Hispaniques étaient employés comme « techniciens », contre 17 % pour l'ensemble de la population non hispanique.

De façon un peu surprenante, 4 % seulement des hispanisants avaient une activité agricole. Confirmation à vrai dire du fait que le phénomène des *braceros*, ces ouvriers agricoles généralement d'origine mexicaine embauchés à titre temporaire dans certains Etats du Sud à l'époque des récoltes, a fait place à une immigration de type urbain et donc plus durable.

A New-York, il existe des compagnies de *radio-taxis travaillant* exclusivement en espagnol, l'annuaire *téléphonique* comprend *trois* pages d'explications dans une langue accessible aux *Latino-Américains*, et le répondeur du service d'immigration et de naturalisation est bilingue.

D'une façon générale, le niveau de vie des Hispaniques, malgré les handicaps mentionnés ci-dessus, est plus élevé que celui de la population noire. Environ 40 % des familles de cette communauté ont un revenu annuel situé entre 15 000 $ et 35 000 $, alors que le revenu moyen national est de 26 000 $. Le retard par rapport aux Blancs reste malgré tout important : ceux-ci gagnent en moyenne un tiers de plus que les « Bruns ».

Des différents groupes qui constituent la « marmite hispanique », les plus mal lotis *sont* les *Porto-Ricains* (14 % du total), qui sont paradoxalement des *citoyens américains* dès la naissance. Dépourvus d'une formation adéquate, *à cheval entre* le continent et l'île, ils sont gravement *touchés par le chômage, ce qui pour*rait les amener à apporter leurs voix massivement aux *démocrates*.

La réussite, en revanche, sourit en général aux Cubains (huit cent mille arrivants depuis 1961, dont cent trente mille « déçus du castrisme » en 1980 ayant débarqué en Floride). Ceux-ci n'ont qu'une obsession : le communisme ; et ils semblent vouer à M. Reagan une véritable adoration.

C'est dire combien il est difficile de savoir dans quelle mesure les deux grands partis profiteront de la vague d'inscription sur les listes électorales qui a touché, cette année, l'ensemble des groupes d'origine latino-américaine. Un million de nouveaux électeurs potentiels se sont *enregistrés. Mais quelle baguette dirigera la salsa* hispanique ?

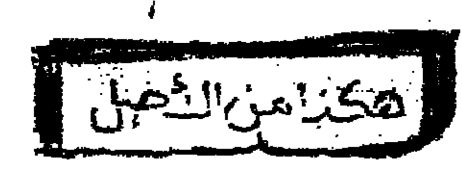
M. L.

PUBLICATION JUDICIAIRE

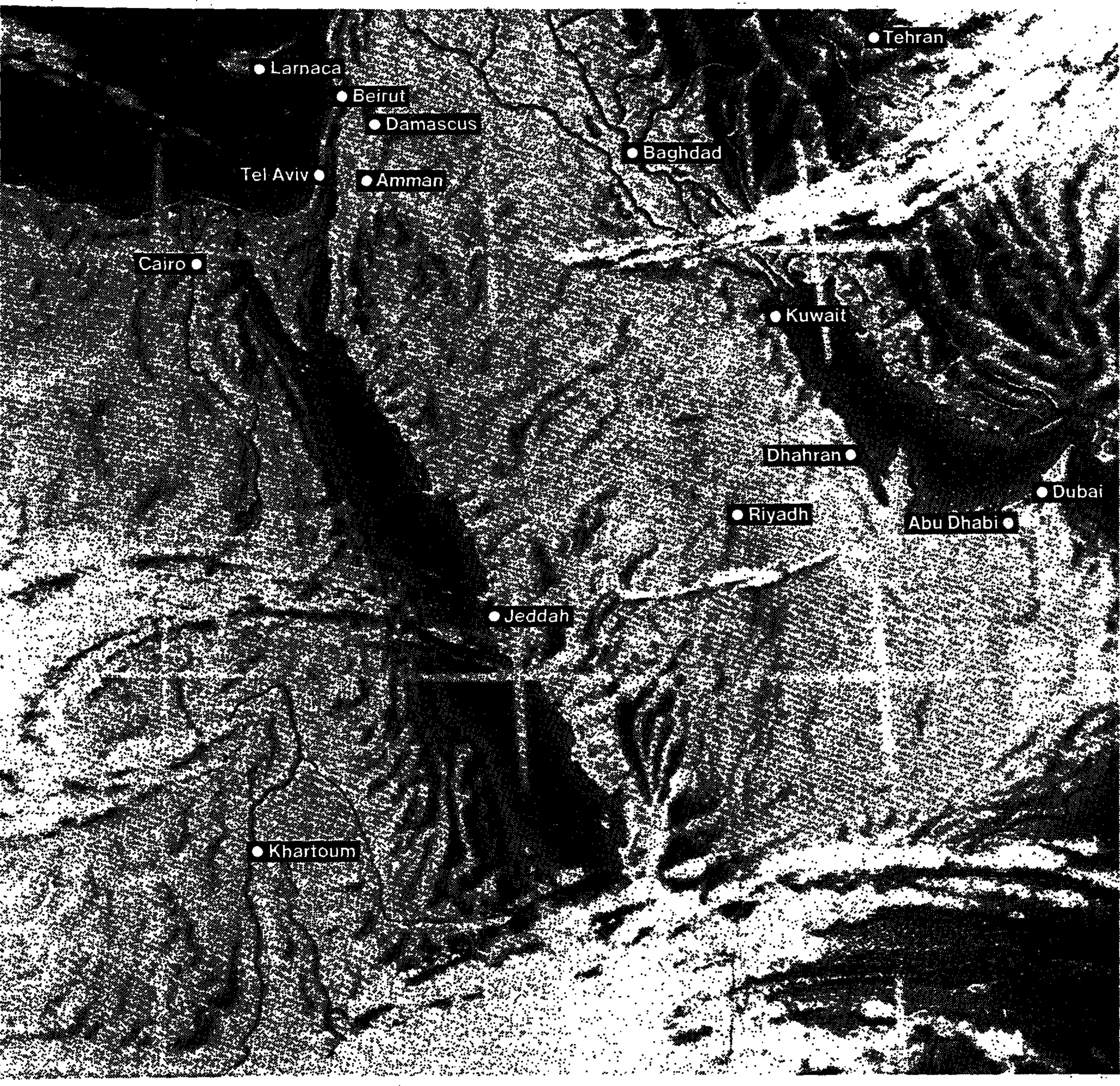
Extrait des minutes du greffe de la cour d'appel de Paris.

Par arrêt de la 9e chambre de la cour d'appel de Paris du 8 juillet 1982, M. Attiach Albert, né le 6 novembre 1939 à El Oued (Algérie), demeurant à Paris 11e, 99, rue Oberkampf, a été condamné à deux ans d'emprisonnement, dont dix-huit mois avec sursis, et 20 000 francs d'amende pour fraude fiscale, complicité de fraude fiscale, omission de passation d'écritures en comptabilité. La cour a, en outre, ordonné, aux *frais du condamné : la publication* de cet arrêt, par extrait, dans les journaux : *le Journal officiel, le Figaro, le Monde*.

Pour extrait conforme délivré à M. le procureur *général* sur sa réquisition. Le greffier en chef.



Le Moyen-Orient par Lufthansa: davantage d'Airbus pour plus d'espace, plus de confort, plus de services.



Lufthansa vous donne une raison de plus d'apprécier le confort de ses gros-porteurs: la nouvelle version long-courrier de son Airbus A 300 pour Abou Dhabi, Bagdad, Le Caire, Dhahran, Doubai, Djeddah, Koweit ou Téhéran.

Cela signifie des films de qualité, rien moins que 10 canaux pour la musique, le choix entre divers menus, les boissons à discrétion et, bien sûr, l'inégalable avantage de sièges confortables et d'un espace plus grand pour les jambes. Quatre vols quotidiens Paris–Francfort vous garantissent une correspondance rapide pour le Moyen-Orient à bord d'appareils modernes. Ponctualité et choix de la première classe en plus.



Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter votre agence de voyages ou Lufthansa. 75008 Paris, 21-23, rue Royale, tél. : (1) 265-37-35. 69431 Lyon Cedex 3, Tour Crédit Lyonnais, 129, rue Servient, tél. : (7) 863-66-66. 06056 Nice Cedex, Aéroport Nice-Côte d'Azur, tél. : (93) 83-02-80. 67000 Strasbourg, 48, rue du Vieux-Marché-aux-Vins, tél. : (88) 22-20-20. 31700 Toulouse-Blagnac, Avenue Didier-Daurat, Centreda/Centre International d'Affaires, Tél. : (61) 71-97-97.

INFORMATIONS « SERVICES »

VIE ASSOCIATIVE

La fine fleur de Moyrenc

Moyrenc a toujours dû se prononcer Moirans, assaisonné d'un brin d'« i » nasal à la dauphinoise dans le « a » d'aujourd'hui comme dans l'« e » ancien. Si cette archéologie phonique est un peu approximative, l'archéologie proprement dite ne l'est pas à Moyrenc-Moirans, mais elle avait bien besoin d'amis. Vous chercherez longtemps Moirans dans les guides. Ce qui est fort injuste. Notoire, comme sa voisine Rives, pour son beau papier qui appelle l'écriture, cette petite cité loge tout juste sa figure en croissant dans le triangle formé par deux grandes routes et une voie ferrée. A moins que, venant de Grenoble, on ait l'œil tiré par la Grue-de-Moirans qui se tient au carrefour, on ne prend guère la peine d'y entrer, et on a tort.

C'est sans doute ce que se sont dit les vieux Moyrenciens, et que leur ancienneté valait bien le détour. Ils ont donc formé une association il y a huit ans, non seulement pour *« restaurer* [leur] *riche patrimoine architectural »*, mais pour le *« réinsérer dans la vie quotidienne » ;* plus encore : *afin de « participer à l'animation culturelle de la région dauphinoise »*, ce qui n'est pas une petite ambition car la province est vaste et la montagne est rude. Ainsi fut fondé en 1980, l'année du patrimoine, justement, le Festival de Moirans. Un des plus originaux en ce qu'il tourne résolument le dos au show-business, et au business tout court, pour ouvrir largement un champ à la créativité avec un public participant.

Dans la foulée furent créés les Jeux floraux du Dauphiné, puis, l'an dernier, leur Académie (1). Elle demeure modestement en retrait de son illustre aînée du quai Conti, puisqu'elle ne comporte encore que trente-quatre membres ; mais elle se montre beaucoup plus hardiment moderne avec ses quatorze académiciennes qui sont autant de Clémence Isaure (2). A commencer par sa présidente, Mme Gillette Doulat-Michon : après avoir formé au Conservatoire des générations de pianistes dont plusieurs notoires, elle règne démocratiquement sur une Académie et des Jeux qui, sans elle, ne seraient peut-être pas nés.

Il ne faudrait pas que ces institutions, jusque dans leur nom, donnent à humer un air un peu passé, voire compassé. C'est tout le contraire. Certes, on a voulu s'enraciner dans la tradition née à Toulouse il y a exactement six cent soixante ans ; une tradition que plusieurs provinces avaient d'ailleurs successivement reprise, mais le Dauphiné entend ne pas oublier ce qu'elle avait de populaire. Tout au plus aura-t-on peut-être tenté, pendant qu'on y était, de ranimer aussi la « courtoisie » dans l'amour et ailleurs.

Le tournoi poétique reste bien entendu en honneur, mais à égalité avec bien d'autres. Au programme de cette année figuraient des concours de musique, d'écriture dramatique, des différents *« arts de l'œil et de la main »*, et le plus populaire de tous : de poésie, de musique, de chanson *« dans la rue, chez l'habitant »*. L'an dernier, une initiative littéraire : un concours national de la nouvelle, pour s'associer au bicentenaire de la naissance de Stendhal ; il va de soi que Victor Del Litto est un des ornements de l'Académie. Enfin, autour de ces joutes, ce *n'est que concerts, bals champêtres*, feux de la Saint-Jean... Car les jeux veulent être d'abord un lieu de rencontre, d'échanges, et un stimulant de la création. Active, conviviale, ludique, voilà une « association à but culturel » qui préfère dire son nom avec des fleurs que dans la pédanterie des mots.

J'allais oublier, non pas sans doute le principal : un détail, mais qui a valeur de symbole. Aux champions de ces Jeux, on n'offre plus les fleurs d'orfèvrerie de jadis, chacun reçoit sa *médaille* : d'or, d'argent, de bronze. Parfaitement. Mais ici, *l'argent et l'or sont tout entiers* dans ces médailles, et ne sont que là. Bref, dans l'honneur sans honoraires. Sur ces montagnes, l'air se veut sain et la neige propre.

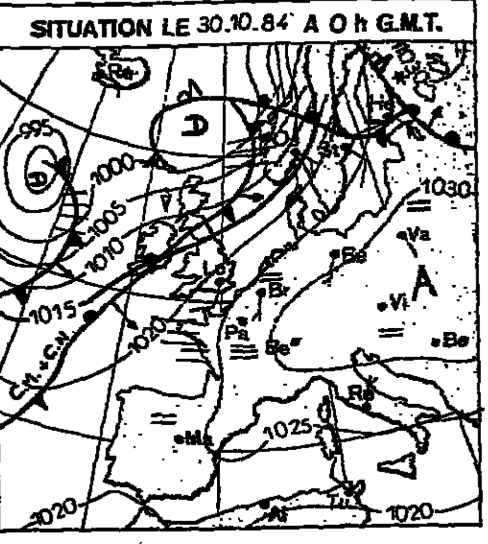
YVES FLORENNE.

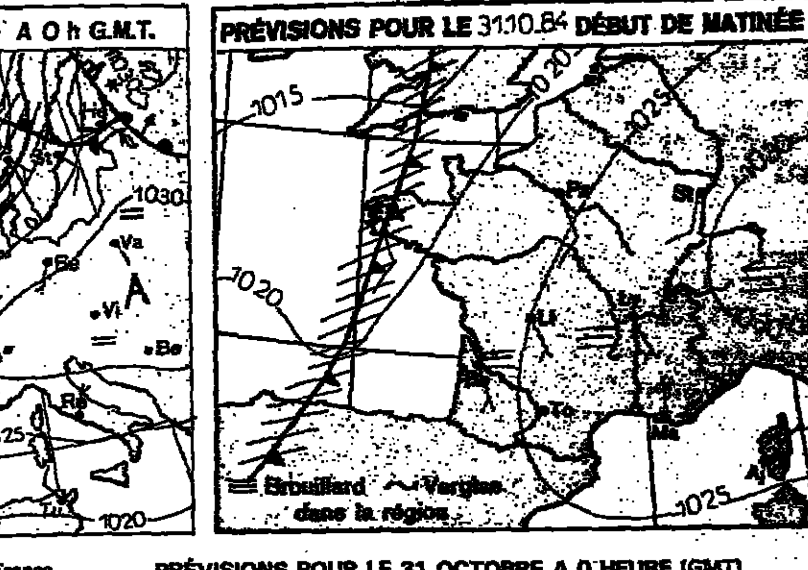
(1) Tous renseignements : secrétariat général, Manguely, 38430 Moirans.

(2) On lui attribue la création *des Jeux floraux de Toulouse* au quatorzième siècle.

P.S. – L'association Les Delteilliens (Vie associative du 26 septembre) nous avait indiqué que ses *Cahiers*, organe nécessaire à toutes les sociétés des « Amis de... », étaient en préparation. Nous avons appris depuis que des *Cahiers Joseph Delteil* ont commencé de paraître en janvier de cette année, par les soins de M. Pierre Tesquet, l'un des vice-présidents des « delteilliens ». Il semble qu'il y ait un certain manque de coordination dans l'association. Reste à signaler l'existence et l'intérêt de ces *Cahiers*, dont deux numéros ont paru. On y trouvera des textes de Delteil et des études fort instructives, notamment celles de P. Tesquet. Illustrations de Chamaï et J. Maith. (11, rue Saline, Bergerac. Siège de l'association : 79, rue de Paris, 78600 Maisons-Laffitte).

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mardi 30 octobre à 0 heure et le mercredi 31 octobre à 24 heures.

Les hautes pressions recouvrent la majeure partie de l'Europe. En débordant sur la France, elles protègent le pays des perturbations océaniques.

Mercredi matin, sur la Bretagne, ciel nuageux et petites pluies éparses ; ce sera la seule région légèrement touchée par la bordure nuageuse d'une zone de mauvais temps circulant vers les îles Britanniques. Sur toutes les autres régions de France, beau temps avec seulement des nappes de brume ou de brouillard locales. Les températures seront généralement comprises entre 8 et 10 degrés sur les côtes, elles avoisineront 6 degrés dans l'intérieur, mais pourront localement descendre à 0 ou 2 degrés dans l'Est et sur le Massif Central.

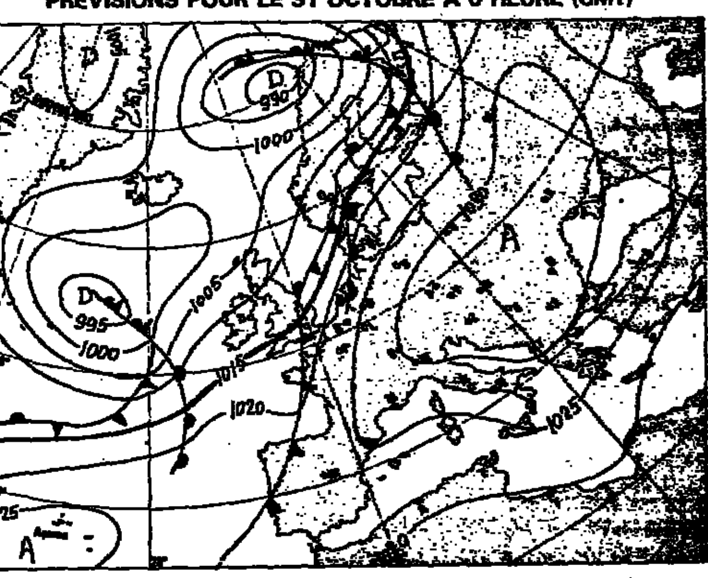
Au cours de la journée, mis à part des nuages passagers sur l'extrême ouest, il fera beau et relativement chaud pour la saison. Les températures approcheront presque partout les 20 degrés et atteindront même 22 à 23 degrés dans le Midi. Dans l'après-midi, ciel clair, soleil et vent faible sur la plus grande partie du pays donneront une impression agréable de belle arrière-saison.

SENS D'ÉVOLUTION POUR LA FIN DE SEMAINE

L'anticyclone qui dirigeait sur la majeure partie de la France un temps sec et doux se décalera vers l'Europe centrale et des masses d'air plus humide envahiront la plupart des régions, notamment à partir de vendredi. De plus, samedi, débutera un rafraîchissement sensible associé à un courant de secteur nord.

TEMPS PRÉVU POUR LA FIN DE SEMAINE

Jeudi, un temps progressivement moins beau se généralisera. Ainsi, le ciel deviendra plus nuageux sur la plupart des régions. Toutefois, ces nuages ne seront pas très actifs et, en général, ne provoqueront que peu ou pas de pluies.



Les températures, bien qu'en légère baisse, resteront douces pour la saison.

Vendredi, une zone de temps très nuageux à couvert gagnera la moitié nord-ouest du pays, depuis la Bretagne et les côtes de la Manche, le matin, jusqu'à l'Aquitaine, le Centre et les Vosges, le soir. Elle sera, le plus souvent, accompagnée de pluies et provoquera une légère baisse des températures maximales. Sur les régions de l'Est et du Midi, après une matinée nuageuse ou brumeuse, des éclaircies se développeront en cours d'après-midi.

Samedi, *la zone pluvieuse* achèvera de traverser la moitié sud-est du pays. Sur les autres régions, des éclaircies se développeront par le nord. Mais des averses restent possibles près de la Manche et au nord de la Seine. De plus, avec l'orientation des vents au nord, une baisse assez sensible des températures se produira.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 30 octobre, à 7 heures, de 1 025,2 millibars, soit 769 millimètres de mercure.

Températures (*le premier chiffre* indique le maximum enregistré au cours de la journée du *29 octobre*; *le second*, le minimum de la nuit du 29 octobre au 30 octobre) : Ajaccio, 21 et 10 degrés; Biarritz, 21 et 11; Bordeaux, 20 et 7; Bourges, 17 et 5; Brest, 17 et 14; Caen, 20 et 9; Cherbourg, 17 et 12; Clermont-Ferrand, 17 et 4; Dijon, 12 et 5; Grenoble-St-M.-H., N.c. et 1; Grenoble-St-Geoirs, 14 et 3; Lille, 15 et 10; Lyon, 10 et 2; Marseille-Marignane, 20 et 8; Nancy, 16 et 3; Nantes, 21 et 10; Nice-Côte d'Azur, 21 et 12; Paris-Montsouris, 17 et 9; Paris-Orly, 18 et 7; Pau, 22 et 7; Perpignan, 19 et 5; Rennes, 20 et 10; Strasbourg, 11 et 5; Tours, 20 et 6; Toulouse, 21 et 4; Pointe-à-Pitre, 30 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 10; Amsterdam, 15 et 11; Athènes, 22 et 17; Berlin, 12 et 11; Bonn, 13 et 11; Bruxelles, 14 et 12; Le Caire, n.c. et 16; îles Canaries, 25 et 20; Copenhague, 10 et 10; Dakar, 35 et 25; Djerba, 21 et 18; Genève, 12 et 3; Istanbul, 18 et 12; Jérusalem, N.c. et 8; Lisbonne, 24 et 13; Londres, 18 et 13; Luxembourg, 10 et 7; Madrid, 23 et 5; Montréal, 14 et 2; Moscou, 5 et 2; Nairobi, 24 et N.c.; New-York, 23 et N.c.; Palma-de-Majorque, 21 et 11; Rio-de-Janeiro, 29 et N.c.; Rome, 23 et 11; Stockholm, 8 et 4; Tozeur, 20 et N.c.; Tunis, 21 et N.e.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

JEUDI 1er NOVEMBRE

« Le Marais » 14 h 30, église Saint-Paul, rue Saint-Antoine (Academia).

« Le quartier de Ménilmontant », 15 heures, métro Saint-Fargeau (Arcus).

« Salons du ministère des finances », 15 heures, 93, rue de Rivoli (Mme Barbier).

« Mouffetard et ses secrets », 15 heures, métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

« L'Académie française », 15 heures, 23, quai Conti (Mme Hauller).

« Tombeaux de musiciens célèbres », 14 heures, 10, avenue du Père-Lachaise (Vincent de Langlade).

« La cathédrale russe », 15 heures, 12, rue Daru (Mme Lasnier).

« L'habitat populaire autrefois », 14 h 30, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Jardins et cités d'artistes du petit Montrouge », 14 h 30, RER Cité-Universitaire (Paris pittoresque et insolite).

« La Mosquée », 15 h 15, place du Puits-de-l'Ermite (Tourisme culturel).

JOURNAL OFFICIEL

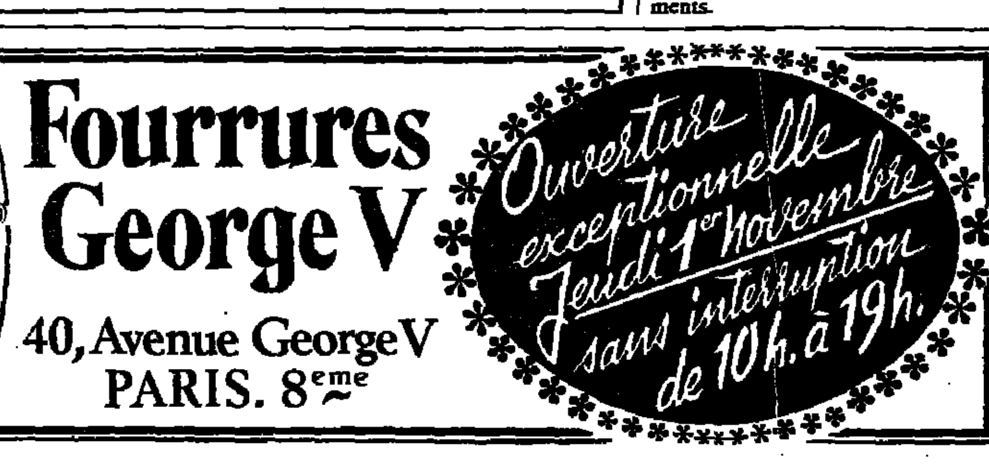
Sont publiés au *Journal officiel* du lundi 29 et mardi 30 octobre :

UNE LOI

- Modifiant la loi du 6 janvier 1982 portant diverses dispositions relatives à la réinstallation des rapatriés.

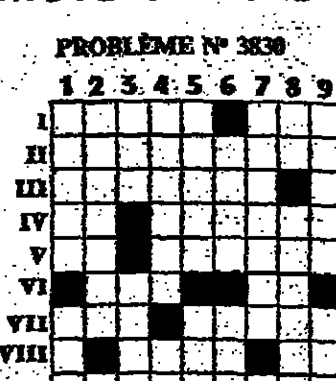
UN ARRÊTÉ

- Portant extension du régime de la sécurité sociale des étudiants aux élèves de certains établissements.



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3830



HORIZONTALEMENT

I. Résultat d'un manque. Fin peu brillante. – II. Un problème qui se règle sur le champ. – III. Donne matière à collection ou à collation. – IV. Indéfini. Est donc gêné dans son développement. – V. Affirmatif ou hypothétique. Est étroite. – VI. Portée par des mousmés. Soit. – VII. Se débrouille mal. Esprit malicieux. – VIII. Travailleur saisonnier. Formule savante ou formule naïve. – IX. Qualifie parfois des murs. – X. Souvent sur des charbons ardents. Manière d'être. – XI. Les lourds effets n'y sont guère appréciés. Symbole chimique. Personnel.

VERTICALEMENT

1. Variété de colle. On la jette au moment de l'utiliser. – 2. S'avance en étant soutenue. Sa libération doit se faire sans prendre de libertés. – 3. Vêtu en l'occurrence. Où les valets sont trois. – 4. Avec lui, on prend des gants. Se dit en collant ou en adhérant. – 5. Se charge des déchets de l'humanité. Réserve d'armes, jadis. – 6. Une envie que l'on satisfait avec joie. Fait le mur. – 7. Employé du bâtiment. – 8. Symbole chimique. Ne sont donc pas d'un contact facile. – 9. Aspiration tout à fait naturelle. Un vrai panier de crabes.

Solution du problème n° 3829

Horizontalement

I. Prodigues. – II. Baderne. – III. Nul. Elier. – IV. Irisé. Ri. – V. Tige. Lové. – VI. Enamouré. – VII. Native. Sa. – VIII. Close. – IX. Somme. – X. Ecru. Coin. – XI. Riens. Ile.

Verticalement

1. Pénitencier. – 2. Urinal. Ci. – 3. Obligatoire. – 4. Da. Semis. Un. – 5. Idée. Oves. – 6. Gel. Lue. Oc. – 7. Uri. Or. Emoi. – 8. Enervés. Mil. – 9. Série. Amène.

GUY BROUTY.

ÉCHECS

Le championnat du monde

LA DIX-NEUVIEME PARTIE EST AJOURNEE

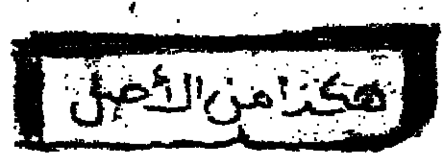
Les douze premiers coups de cette partie ajournée au 44e coup ont été rapidement joués. Selon le grand maître soviétique Marc Taïmanov, le 13e coup de Karpov constitue une « nouveauté » dans cette ouverture adoptée plusieurs fois depuis le 10 septembre par les deux adversaires.

Après une longue réflexion, Kasparov a répliqué à son tour d'une manière inattendue, en cherchant à activer ses pièces et, au 15e coup, sa position semblait un peu meilleure aux spécialistes. Cependant, le champion du monde réussit à reprendre le dessus et, au 31e coup, malgré de nombreuses simplifications matérielles, la finale de tours et pions qui en résultait recelait encore quelques dangers pour le challenger. Mais ce dernier, avec beaucoup de précision, a progressivement neutralisé toutes les menaces.

A l'ajournement de cette partie, qui devrait se poursuivre ce mardi, les spécialistes estimaient que, en dépit des apparences, Kasparov avait de fortes chances d'obtenir la nullité.

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV
Dix-neuvième partie
Gambit de la dame

1. Cf3	d5	23. Tfd1	Fé6
2. d4	é6	24. a3	Fxd5
3. ç4	Cf6	25. Txd5	Tb8
4. Cç3	Fé7	26. Td4	Ta4
5. Fg5	h6	27. Tçd1	Tç8
6. Fxf6	Fxf6	28. Rf1	Tç2
7. Dd2	Cç6	29. T4d2	Txd2
8. é3	0-0	30. Txd2	Tç4
9. Tç1	a6	31. Ré2	b4
10. Fé2	dxç4	32. Rd1	bxa3
11. Fxç4	é5	33. bxa3	Ta4
12. d5	Ca7	34. Ta2	f5
13. Dé2	Cb5	35. Rç2	f4
14. Cxb5	axb5	36. Rb3	Td4
15. Fb3	é4	37. Ta1	Rf7
16. Cd4	Fxd4	38. a4	é3
17. éxd4	ç6	39. Rç3	Td8
18. dxç6	Dxd4	40. fxé3	fxé3
19. 0-0	bxç6	41. Té1	Ta8
20. Dxç6	Fd7	42. Rb3	Tb8+
21. Dd5	Dxd5	43. Rç2	Ta8
22. Fxd5	Ta6	44. Tf1+	Ajournée.



SCIENCES

M. GÉRARD WORMS PRÉSIDENT DE L'ANRT

M. Gérard Worms, délégué général aux affaires industrielles du Groupe Suez, a été élu, vendredi 26 octobre, président de l'Association nationale de la recherche technique (ANRT). *Il remplacera à ce poste* M. Guy Denielou, président de l'université de Compiègne.

[Né le 1er août 1936 à Paris, ancien élève de Polytechnique et ingénieur en chef des Mines, M. Gérard Worms a *été, de 1967 à 1971*, conseiller technique aux cabinets de M. Olivier Guichard, *ministre de l'industrie, puis du* Plan, et de M. Jacques Chaban-Delmas, premier ministre. Il a été directeur général chez Hachette et directeur général de Rhône-Poulenc, avant d'entrer, en 1983, à la Compagnie financière de Suez].

EN BREF

● *Iparretarrak revendique deux attentats au Pays basque français.* – La résidence secondaire de M. Pierre Roger, conseiller général (opposition, sans étiquette) de Mauléon (Pyrénées-Atlantiques), a été entièrement détruite, dans la nuit du *29 au 30 octobre*, par un incendie provoqué par une charge explosive.

Quelques minutes plus tard, une autre charge explosait devant la permanence du conseiller général à Mauléon. Les dégâts sont assez importants.

M. Roger était dirigeant d'une entreprise de chaussures de Mauléon qui, en liquidation, a cessé ses activités fin août. Le double attentat a été revendiqué mardi, en fin de matinée, par le groupe nationaliste basque Iparretarrak.

● *Opération de police à Montpellier.* – L'un des trois gitans impliqués dans le meurtre, dimanche 28 octobre, d'un arbitre bénévole au cours d'un match de football dans la banlieue de Montpellier a été identifié, lundi 29 octobre, par les enquêteurs du service régional de la police judiciaire. Ces derniers ignorent cependant si ce suspect, M. Juan Santiago, vingt-cinq ans, reconnu au moment des faits, est l'auteur des coups de feu mortels. D'importantes forces de police ont été mobilisées, ce mardi 30 octobre, pour une vaste opération dans la cité Chantal, mitoyenne du stade et occupée par de nouveaux gitans. – *(Corr.)*

● *Trafic de voitures de luxe.* – Impliqué dans une affaire de trafic de voitures de luxe volées sur la Côte d'Azur, un garagiste monégasque, M. Raymond Rué, trente-neuf ans, a été inculpé de recel, de vol et usage de faux documents administratifs et écroué à la maison d'arrêt de Monaco. Le trafic, qui durait depuis plus d'un an, passait par Cannes et portait sur des voitures de haut de gamme : Mercedes, Porsche, Ferrari, BMW, qui étaient revendues pour la moitié de leur prix après avoir été maquillées.

● *Cent vingt quatre fûts à la dérive repêchés dans la Manche.* – Le remorqueur Abeille *Languedoc*, basé à Cherbourg, a repêché samedi 27 et dimanche 28 octobre, cent vingt-quatre fûts qui dérivaient au nord de l'île d'Aurigny. Les fûts, qui contiennent des produits dérivés du pétrole, ont été perdus par un navire allemand.

● *En Indonésie : explosion d'un dépot de munitions à Djakarta.* – Quinze personnes, au moins, ont été tuées et des dizaines d'autres blessées, selon des estimations non officielles, dans la nuit du lundi 29 au mardi 30 octobre, à Djakarta, lors de l'explosion d'un dépôt de munitions de la marine indonésienne.

● *Paula Jacques reste en prison.* – M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction à Paris, a refusé, lundi 29 octobre, une demande de mise en liberté présentée par Paula Jacques, journaliste et écrivain, inculpée d'association de malfaiteurs par ses liens avec un membre d'Action directe.

● *Nomination au ministère de l'intérieur.* – M. Daniel Diéval vient d'être nommé chef du service de l'information et des relations publiques (SIRP) au ministère de l'intérieur et de la décentralisation.

LE CARNET DU Monde

Naissances

– Jean-Michel AGRON,
avocat à la Cour,
et Mme, née Marielle JEUDON,
ont le plaisir de faire part de la naissance de

Clémentine,
le 25 octobre 1984, à Paris.

– Amel et Olivia

ont la joie d'annoncer la naissance de

Lamia,
le 25 octobre 1984.

Salha et Jacques BARBOT.

10-12, rue Auguste-Cain,
75014 Paris.

Mariages

– Mme Gaston-Laurent LAPORTE,
M. et Mme Harold SAURAT,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Ghislaine et Philippe.

26, rue des Rouges-Gorges,
66000 Perpignan.
41, route du Roi,
78290 Croissy-sur-Seine.

Décès

– M. et Mme Michel Abram,
ses enfants,
François, Gilles et Isabelle,
ses petits-enfants,
M. et Mme Jean-Claude Pfister,
ses enfants,
Vincent,
Mme Madeleine Guilbert,
sa belle-sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François ABRAM,

survenu le 21 octobre 1984, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 26 octobre, à *Saint-Jean de Cachan*, et l'inhumation au cimetière de Cachan.

– Cognin.
La famille Marcellin Guez,
Parents alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Alain,
docteur en physique,
ingénieur à l'ITMI,

survenu à l'âge de trente-trois ans.

Ses obsèques civiles auront lieu le mercredi 31 octobre, à 14 h 15, au dépôt mortuaire de l'hôpital de Chambéry.

Selon la volonté du défunt, ni deuil, ni fleurs, ni couronnes, dons à Médecins sans frontières.

Cet avis tient lieu de faire part.

16, rue Jean-Philippe-Rameau,
73160 Cognin.

– Henry et Marguerite Kerr,
leurs *enfants et petits-enfants*,
Jean-Michel et Micheline Galabert
et leurs enfants,
Ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Bernard AUGÉ,
née Germaine Jamet,

survenu le 20 octobre 1984, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques ont été célébrées le 24 octobre, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le conseil d'administration
Et les membres de l'association Le renouveau (centre d'éducation pour enfants et adolescents victimes de guerre et cas sociaux),
La direction,
Le personnel,
ont la tristesse de faire part de la mort subite de

M. Jacques BEAUVAIS,
président de l'association Le renouveau,

survenu le 27 octobre 1984.
11, rue des Beaux-Arts, 75006 Paris.
1, avenue Marchand,
95160 Montmorency.

– Le directeur,
Les professeurs
Et le personnel du CNEFASES
(Centre national d'études et de formation pour l'adaptation scolaire et l'éducation spécialisée)
ont la tristesse de faire part du décès de leur collaborateur, collègue et ami,

Jacques BEAUVAIS,
directeur adjoint du CNEFASES,
commandeur
dans l'ordre des Palmes académiques,

survenu le samedi 27 octobre 1984, à l'âge de soixante-deux ans.

La levée du corps aura lieu le mercredi 31 octobre, à 9 heures, à l'hôpital de L'Isle-Adam.

Les obsèques auront lieu à 10 h 30 au cimetière de Crégy (Meaux).

CNEFASES,
2, avenue du Président-Wilson,
95260 Beaumont-sur-Oise.

– M. et Mme Jacques-Aimé Berthod
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Aimé BERTHOD,
née Emma Jung,

survenu à Lons-le-Saunier le 22 octobre *1984, dans sa quatre-vingt-dixième* année.

Mme Berthod était la veuve de

Aimé BERTHOD,
ancien député et sénateur du Jura,
ancien ministre des pensions
et de l'éducation nationale
sous la IIIe République,

Membre de la Résistance, Aimé Berthod est mort pour la France le 16 juin 1944 après son internement dans les geôles nazies.

Ambassade de France en Suisse,
Berne.

– Mme Solange Bouvier-Ajam,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,

ont la douleur de *faire part du décès du*

professeur BOUVIER-AJAM,
historien et économiste.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

14, square Alboni,
75016 Paris.

– L'Association France-Pologne a l'immense tristesse de faire part du décès de son président d'honneur,

Maurice BOUVIER-AJAM,
directeur honoraire
de l'Institut de droit appliqué,
vice-président
de l'Association des Sociétés savantes,
président de la Société d'études
d'histoire économique et sociale
de la France,
membre du comité directeur
de la revue *Europe*,
commandeur
de l'ordre du Mérite de la Pologne,
chevalier
de l'ordre « Polonia Restituta ».

Un hommage public lui a été rendu par l'Association au cours d'une conférence à la Sorbonne le lundi 29 octobre.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière de Neufchelles (Oise) (près de La Ferté-Milon), à 11 h 15, le mardi 30 octobre.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques CARON,
née Denise Montheard,

survenu le 27 octobre 1984, dans sa soixante-douzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi *31 octobre, à 9 h 15, en l'église* Saint-Thibault de Mandres-les-Roses (Val-de-Marne), suivie de l'inhumation à Commer (Mayenne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

41, rue de Verneuil,
75007 Paris.

– On apprend la mort de

Joseph CODET,
PDG
des Imprimeries de Persan-Beaumont,

décédé le samedi 27 octobre, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.
Ses obsèques auront lieu mercredi *31 octobre, à 15 h 30*, en l'église de Montmorency (Val-d'Oise).

[Ancien polytechnicien, Joseph Codet avait racheté, en 1960, la Société des imprimeries de Persan-Beaumont (Val-d'Oise). Il lançait alors un premier hebdomadaire d'informations locales « l'Echo régional », qui comporte aujourd'hui huit éditions, totalisant 62 000 exemplaires diffusés dans les départements de l'Oise et du Val-d'Oise. Il créait ensuite « l'Avenir de l'Ile-de-France ».]

– M. Jacques Doléans,
son époux,
Cécile et Isabelle,
ses enfants,
M. et Mme Louis Renou,
ses parents,
M. et Mme Christian Renou
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Michel
et leurs enfants,
Mme Annette Thibauld,
sa belle-mère,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques DOLÉANS,
née Martine Renou,

survenu le 28 octobre 1984 dans sa trente-deuxième année.
Cet avis tient lieu de faire-part.

199, avenue Victor-Hugo,
92140 *Clamart*.

– *M. André Giralt,*
son époux,
M. Denis Castelain et Mme,
née Jeanne-Marie Giralt,
ses enfants,
Sophie, Pauline, Louis,
ses petits-enfants,
M. Henry Pinel,
son frère, et Mme,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André GIRALT,
née Irène Pinel,

dans sa soixante-douzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, à Argelès-sur-Mer, le vendredi 26 octobre 1984.

2, rue Carnot,
66700 Argelès-sur-Mer.

– *On nous prie d'annoncer le décès* de

Mme Jacqueline GRANIER,
née Prud'Homme de la Boussinière,

De la part de

Sa mère, Mme Cassabini,
Son mari, Jacques Granier,
Son fils, Christophe Granier,
Son épouse, Catherine Chevassus
et de leurs enfants, François et Pierre,
Sa fille, Elisabeth Granier,
Son mari, Christian Zarrabi
et de leurs enfants Eléonore et Ariane,
Sa sœur, Yvette Prud'Homme de la Boussinière,
Son mari, Robert Ponchon
et de *leurs enfants*.

L'inhumation a eu lieu le 27 octobre à Auribeau-sur-Siagne.

« Tous les sentiers de l'Eternel sont miséricorde et fidélité pour ceux qui gardent son alliance et ses commandements. »

Ps. 25-10.

76, rue d'Assas, Paris-6e.
Domaine de Clavary,
06810 Auribeau-sur-Siagne.

– Mme Lucien Junillon,
M. Alain Junillon,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien JUNILLON,
officier de la Légion d'honneur,
ancien sénateur de la Drôme,

survenu le 29 octobre 1984.

La levée de corps aura lieu le mercredi 31 octobre 1984, à 7 h 30, à l'amphithéâtre de *l'hôpital Laennec*, Paris-7e.

La cérémonie religieuse, suivie de l'*inhumation*, aura lieu à Alixan (Drôme) dans l'intimité familiale.

Ni fleurs ni couronnes.

81, boulevard de Port-Royal,
75013 Paris.
10, rue Sisley,
75017 Paris.

– Vincent, Elisabeth Kammerer et Sophie,
Françoise, Jacques Boucard,
Sarah et *Magali*,
Brigitte, Bernard Kammerer-*Mazzaschi et Olivia*,
ses enfants et petites-filles,
Les familles Bernier, Billiet, Mac Lachlane, Mathieu, Kammerer, Munck, Saladin *et* Sicard,
ses frères et sœurs,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Pierre Louis KAMMERER,
née Anne-Marie Bernier,

Elle s'est endormie dans la paix de Dieu, le 28 octobre 1984.

La célébration de l'espérance chrétienne réunira ceux et celles qui l'ont aimée, le mercredi 31 octobre, à 14 heures, en l'église Saint-Charles de Monceau, 22 *bis*, rue Legendre, à Paris-17e.

– Lille.

Mme Marcel Lagache,
Mme Jean-Paul Fruteau,
M. et Mme Philippe Lagache
et leurs enfants,
Mme Georges Toutlemonde
et ses enfants,
M. et Mme Robert Lagache
et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Marcel LAGACHE,

survenu le *28 octobre 1984*, à l'âge de quatre-vingts ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée *dans l'intimité, le mercredi 31 octobre*, à 14 heures, en l'église Notre-Dame de Beauregard, avenue des Etangs, à La Celle-Saint-Cloud.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise.

58, Elysée-II,
78170 La Celle-Saint-Cloud.

– Mme Geneviève Larivé,
son épouse,
Jacques et Laurence Larivé,
Catherine et Christian Marthourey,
ses enfants,
Axelle, Maxime, Maud et Claire,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,

ont *la douleur de faire part du décès de*

M. Henri LARIVÉ,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 26 octobre 1984, dans sa soixante et onzième année, à Clichy.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 2 novembre, à 10 h 30, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, à Paris-17e.

L'inhumation aura lieu le samedi 3 novembre, à 10 heures, au cimetière d'Espalion (Aveyron).

Ni fleurs ni couronnes.

1, avenue Anatole-France,
92110 Clichy.

– Mme Pierre Passy,
son épouse,
M. et Mme Philippe Passy
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre-Michel Passy
et leur fils,
ses enfants et petits-enfants,
font part du décès de

M. Pierre PASSY,

survenu subitement, à Paris, le 25 octobre 1984.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le lundi 29 octobre 1984.

4, rue de la Sorbonne,
75005 Paris.

– Dieu a rappelé à Lui

Mme Paul WALBAUM,
née Marthe Seydel,
ancien chef de service
aux établissements Neu,

décédée le *21 octobre 1984, dans* sa quatre-vingt-quatrième année.
Les obsèques ont eu lieu, selon son souhait, dans l'intimité familiale.
De la part de
Ses enfants,
Roland et Suzanne Walbaum,
Pierre Walbaum et ses enfants,
Christiane et Goetz van Riesenbeck
et leurs enfants,
Ses sœur et belles-sœurs,
Geneviève Hasse, Alice Archer, Suzanne Pégon, Mila Walbaum.

« Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés. »
(Jean, XIII-34.)

39, avenue Guynemer,
59700 Marcq-en-Barœul.

– *Le 22 octobre 1984*, est morte à l'hôpital Avicenne

Henriette WARSAGER.

Le 15 mars 1943, mourait son époux bien-aimé

Charles WARSAGER.

« Un fleuve sort de l'Eden pour arroser le jardin. »
(Gn., II-10.)

Remerciements

– Mme Martin-Genermont,
Mme et M. Ch. Delpit,
Les docteurs G. et J.-L. Pichon,
Mme M. Genermont,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie reçues lors du décès de

M. MARTIN-GENERMONT,

remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur cruel deuil.

Anniversaires

– Il y a un an nous quittait

Marc DEVADE.

Une affectueuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et estimé.

– Il y a un an disparaissait

Richard KATZ.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Communications diverses

– Anciens des 32e et 232e RA. – L'Amicale des anciens des 32e et 232e RA réunira son assemblée générale le dimanche 25 novembre, à 9 h 30, à la brasserie *Aux armes de la ville*, place de l'Hôtel-de-Ville. Puis une messe sera *célébrée, à 11 h 30, en l'église* Notre-Dame des Blancs-Manteaux, suivie d'un déjeuner familial à 13 heures. Renseignements à M. Hervieux, 9, avenue Georges-Clemenceau, 94130 Nogent-sur-Marne (Tél. : 873-01-03).

– Anciens de la 10e DI. – Un service solennel à la mémoire des camarades décédés de la 10e DI de Paris sera célébré le dimanche 25 novembre, à 11 h 10, en l'église Notre-Dame des Blancs-Manteaux. Renseignements à M. Hervieux.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col*	La mm/col TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

CHEF D'ENTREPRISE A 30 ANS

Déjà bien parti dans la vie professionnelle, vous avez la volonté d'assumer rapidement une Direction d'Entreprise (ses hommes, sa technique, ses clients, sa gestion, ses résultats et surtout son développement).

Nous accordons une importance toute particulière à votre dynamisme, et la nature même de nos activités ainsi que le niveau de vos futurs interlocuteurs exigent une formation de haut niveau : **X, MINES, CENTRALE, HEC, ESSEC.**

X, MINES, CENTRALE, HEC, ESSEC

Filiale très performante d'un très grand groupe industriel français, nous vous proposons de prendre la direction de l'une de nos unités régionales.

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature sous référence 2542 à **Cépiad** 135 avenue de Wagram, 75017 PARIS.

DESSEIN

EDITIONS

autrement

La culture bien sûr, mais la confiture ?





Une équipe qui travaille autrement, qui innove, qui colle au présent et au futur ;une équipe qui bouge, qui a des idées et qui les réalise.

«Autrement» souhaite s'enrichir de la collaboration d'un homme ou d'une femme «new business» et de réalisation commerciale : à l'aise sur le terrain, imaginatif, sympathique et redoutablement «money minded».

D'ici une bonne année il devra pouvoir seconder le P.D.G. lui-même en position de

DIRECTEUR DU DEVELOPPEMENT

dans l'intervalle, il lui aura fallu réussir pas mal de jolis coups - l'anglais est un impératif - l'expérience de la négociation créative également. La trentaine serait un bon âge.

Pour information complémentaire et prise de contact, appeler aux heures de bureau 763.11.15, référence 135. Si impossibilité, écrire à notre Conseil :
Ressources Humaines Conseil - 65, avenue de Wagram 75017 Paris.

RESSOURCES HUMAINES CONSEIL





Vous êtes jeune diplômé (**Normale sup, ENA, Sciences Po service public**) passionné par la vie politique.
Vous avez déjà une première expérience : **cabinet ministériel, conseil régional, mairie, homme politique...** et vous voulez maintenant valoriser celle-ci et asseoir votre situation.
Nous vous proposons d'intégrer une *structure financièrement solide et stable* et de travailler en direct avec un leader politique.
Votre première mission : rédiger des articles, conférences, discours, livres blancs, tribunes libres, ... *dans les domaines politiques et socio-professionnels.*
Vous serez le moteur de l'action d'un homme de haut niveau.
Votre rémunération de départ ne sera pas inférieure à 230.000F.
Téléphonez ou écrivez sous pli confidentiel à Yves Marie. Tél : 544.38.29.



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 PARIS

Société du secteur tertiaire
4500 personnes, recherche son

directeur commercial

HEC - ESSEC - ESCP...

☐ *Sa mission :* • *Diriger et animer une Force de Vente de 1500 personnes* • *Définir avec la Direction Générale la politique commerciale de la Société.*

☐ *Son profil : Agé de 40 ans minimum, personnalité très affirmée, il exerce avec succès une fonction similaire depuis plusieurs années au sein d'une entreprise performante.*

☐ *La rémunération motivante dépendra de l'expérience et de la capacité du candidat.*

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel (indiquer votre numéro de téléphone si possible) sous la référence M.3010 à notre Conseil qui vous garantit une entière discrétion.



Publicité roger bley

AGENCE CONSEIL EN R.P.

Spécialisée budgets institutionnels à caractères scientifiques et techniques recherche pour son développement

DIRECTEUR DE CLIENTÈLE

- Capacités d'écoute et de conseil d'un vrai consultant.
- Expérience de la rédaction et de la presse.
- Sens du travail en équipe.
- Gestionnaire rigoureux.

Envoyer lettre + C.V. + photo *et prétentions à :*
A. PLURIEL 12, rue Grange-Batelière. 75009 Paris qui transmettra.

La ville de Marseille organise le 29 novembre 1984 et les jours suivants un concours sur titres et épreuves pour le recrutement

d'un DIRECTEUR

de l'Ecole *d'Art de Luminy* à Marseille
Les candidats devront posséder la nationalité française et être âgés de plus de 25 ans et de *moins de 55 ans* au 1ᵉʳ janvier 1984.
Les demandes d'incription ainsi que tous renseignements complémentaires relatifs aux modalités du *Concours doivent être réclamés à :*
M. le maire de Marseille
DIRECTION GÉNÉRALE DU PERSONNEL
Service Formation et Concours
13, Boulevard des Dames
13002 MARSEILLE
Téléphone : (91) 90-57-42.

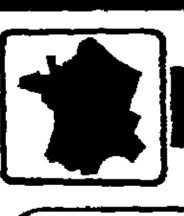
F.F.M.J.C.

recrute par voie de concours

DIRECTEURS (TRICES)

de *Maisons de Jeunes* et *de la Culture pour formation* ou mise en poste.
Importante expérience d'animation exigée.

Ecrire avant le 10 janvier 1985 à *FFMJC*, 15, rue la Condamine, 75017 PARIS.



emplois régionaux

un poste clé pour un auditeur performant

UNISABI, *premier fabricant d'aliments préparés pour animaux* familiers, recherche un manager comptabilité générale.

Vous êtes un(e) auditeur performant(e) dans un cabinet ou une entreprise de taille nationale ou internationale. Vous avez prouvé votre capacité à *dominer des problèmes* parfois complexes dans des missions d'audit ou de commissariat chez des clients ou dans des divisions d'envergure (C.A. > 1 milliard de francs).

Vous avez trois/quatre ans d'expérience et une formation solide.

Vous aurez à diriger une équipe très qualifiée de 6 personnes, au sein d'un département finances de 42 personnes, et utiliserez des moyens informatiques puissants, tant systèmes principaux que *micro-informatique.*

En plus de votre responsabilité de consolidation des comptes français et américains, vous contrôlerez la gestion de l'ensemble des frais fixes de la société et dirigerez le projet de mise en place d'une comptabilité des engagements avec l'aide de notre cabinet d'audit. Vous serez l'interlocuteur des différents départements (nous pratiquons une délégation budgétaire très poussée) ainsi que de l'administration et de nos consultants (auditeurs, réviseurs, *commissaires aux comptes).*

Votre salaire de départ ne sera pas inférieur à 230 000 F/an et sera susceptible d'évolution rapide en fonction de vos performances.

UNISABI, société française du groupe international MARS INC., ce sont 1 000 employés de 34 ans d'âge moyen, trois usines récentes, plus de 2 milliards de francs de chiffre d'affaires, une croissance *soutenue (+ 20 % par an)* et des produits performants : Pal, Frolic, Canigou, Whiskas, Brekkies, Kitekat et Ron-Ron.

Envoyez-nous votre C.V. et photo à l'attention de : UNISABI - B.P. 7
Département du Personnel (M.C.G.) 45550 SAINT-DENIS-DE-L'HÔTEL

unisabi



CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 206.10.60

Ingénieur méthodes
(Sud de la France)

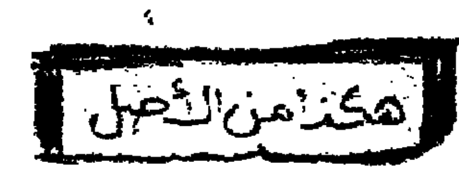
*Petite unité industrielle (170 p.), filiale d'un important **Groupe français,** nous fabriquons des biens intermédiaires, en particulier pour le secteur automobile.*
*Nous créons le poste de responsable méthodes, rattaché au Directeur de l'Usine. Nous souhaitons confier cette fonction à un jeune **Ingénieur Mécanicien** (A.M. de préférence).*
Il pourra être débutant mais devra posséder des qualités d'homme de terrain, le goût du travail en équipe et la capacité de faire passer ses idées. Des connaissances en chimie seront appréciées.
Si vous êtes intéressé, adressez C.V. et prétentions sous réf. 3569 à rscg carrières - 48, rue St Ferdinand 75017 PARIS, qui transmettra.

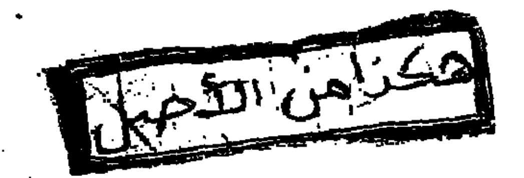
PME CHIMIE / AGRO-ALIMENTAIRE - SUD FRANCE

CHEF DE PRODUCTION

Formation : Ingénieur A.M., Chimie ou équivalent. Expérience : plusieurs années en fabrication, planification, gestion du personnel. *Connaissances : génie chimique et / ou alimentaire : fluides, chaleur,* pompes, extraction, évaporation, séchage, électricité, régulation, services généraux. *Candidat : Ingénieur minimum 35 ans acceptant contraintes de la production (semi-continue) désireux d'évoluer techniquement.*

Lettre manuscrite, photo, C.V. détaillé, prétentions sous réf. 8963 à **PIERRE LICHAU S.A.,** *BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.*
Discrétion assurée.









ABU DHABI NATIONAL OIL COMPANY

ADNOC is one of the major oil companies in the Middle East controlling the Exploration, Production and Processing of Oil, Gas and Associated Products in Abu Dhabi.

We are also providing Consultancy Services in Data Processing to our Group of Companies, with a wide communications network and different mainframe technologies such as ICL, IBM and HP.

The Company wishes to appoint a number of experienced professionals into its Data Processing Services Directorate as follows :

1) SENIOR CONSULTANT SPECIALIST

A Consultant with multi-discipline experience in the technical and business domains, to work closely within the Exploration and Production sector in the following :

- Reservoir Simulation.
- Well Logging.
- Geological Data Analysis.
- Well Information Systems.
- Other non-technical systems, i.e. Finance.
- Stock Control and Personnel systems.

in order to determine new computerisation opportunities.

The candidate should have a University degree in a quantitative discipline, with 10 years experience in the related fields mentioned above, of which 3-5 years in Exploration & Production area. He should also have extensive project management experience in a consulting environment (3-5 years) relating to implementation of Computer Systems.

2) PROJECT DEVELOPMENT MANAGER

To manage a pool of functional specialists in both technical and business areas and be responsible for the development and implementation of information systems projects such as :

- Financial & Accounting.
- Material & Plant Maintenance.
- Process Engineering.

The candidate should have a University degree in a quantitative discipline ; higher educational attainments would be desirable and extensive training in Data Processing technical subjects. He should also have 10 years experience relating to information systems in a variety of functional areas, of which 4 years were in a broadly-based consultancy and 2 years managing in a project-oriented consulting environment.

3) SENIOR MATERIAL & MAINTENANCE PLANNING CONSULTANT

A Consultant with extensive experience in Material Management and Plants Maintenance to work closely with users and provide consultancy in the area of developing computerised Material Management Systems and Plant Maintenance Systems.

The candidate should have a University degree in a related quantitative discipline, with 8 years in-depth experience in the Materials Management area of which 5 years involved in different computer based information system and at least 3 years in consulting oriented Project Management.

4) SENIOR FINANCIAL & ACCOUNTING CONSULTANT

The candidate should have an extensive experience in Finance and Accounting, to work closely with users and provide consultancy in the area of developing computerised Financial and/or Accounting Management systems.

He should have a formal Financial/Accounting qualifications or a related University degree in a quantitative discipline, with 8 years in-depth experience in the Financial & Accounting Management area of which 5 years involved in different computer-based information system and at least 3 years in consulting oriented project management.

5) INFORMATION SYSTEMS PLANNING MANAGER

To establish and maintain the Group Companies Information Systems plan and monitor the procurement of all data processing related equipment.

The candidate should have a B.Sc. or higher degree in Management, Economics or equivalent quantitative disciplines and extensive training in Data Processing. He should also have 10 years experience in Data Processing within a large organization, of which 4 years relating to planning for systems and at least 2 years in a supervisory role.

6) STRATEGY & POLICY ANALYST

To analyse strategic choices, assess the possible effects of each and make recommendations to top management within the Group Companies concerning Data Processing strategy.

The candidate should have a B.Sc. in Business Administration, Economics or equivalent quantitative discipline, plus significant technical training in Data Processing. Advanced studies in quantitative subjects desirable. He should also have 10 years experience in DP-related work in a large organization including 3 years as a Systems Analyst at a senior level and one year experience involving strategic recommendations to Management.

7) SYSTEM ENGINEER

To establish the Standards & Procedures for local area networking (LAN), design, size, implement and effectively control a multidissimilar host nework of terminals connected to ICL, IBM, and HP mainframes.

The candidate should have a degree in Computer Science, Communications, Engineering or equivalent discipline and 4 years experience in data processing of which 2 years in Systems Engineering specialisation, and experience in the design and implementation of both local area and multi-dissimilar host networking together with a good knowledge of ICL 2900, IBM 308 X and 43XX and HP 3000 computers.

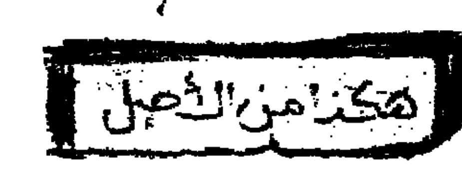
ADNOC benefits include a competitive tax-free remuneration, good career prospects, free medical care, free family accommodation, furniture allowance, paid home leave for the family and educational assistance for eligible children.

All these positions require very good knowledge of English. Knowledge of Arabic will be an advantage. Interested candidates are invited to forward their detailed applications, together with photocopies of their education and experience certificates, within three weeks from the date hereof to :

EMPLOYMENT DIVISION MANAGER
PERSONNEL DIRECTORATE
ADNOC
P.O. BOX 898
ABU DHABI – U.A.E.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Ingénieur Organisation

La SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE BRASSERIES – 1,7 Md de F de C.A. – produit et commercialise des bières de marques réputées (Kanterbraü, Gold, Busch) ainsi que des boissons sans alcool (Canada Dry).

Elle réalise, *dans son principal établissement* (550 p.), des investissements très importants – 400 MF sur 2 ans – s'accompagnant d'objectifs ambitieux sur le plan de l'augmentation de la capacité de production et de la productivité. Elle recherche, dans ce cadre, un Ingénieur *Organisation qui devra adapter les structures organisa*tionnelles et humaines de l'usine à l'évolution de l'outil industriel.

Rattaché au Directeur de l'établissement, il conduira tout projet visant à l'amélioration de la productivité, des coûts de fonctionnement ainsi que de l'organisation et des conditions de travail. Il *animera* une politique active de formation et de participation du personnel.

Conseiller les changements d'organisation et de structure dans une usine en profonde mutation technologique. Aider chacun à les réaliser. Faciliter la prise en compte de la dimension humaine. C'est là une opportunité assez exceptionnelle d'exprimer pleinement son efficacité et son dynamisme pour un Ingénieur possédant une expérience de 3 à 5 ans soit comme Organisateur soit comme Responsable Opérationnel en usine. Poste situé près de Nancy.

HAVAS CONTACT



Merci d'adresser votre candidature, sous réf. M 13 M en précisant rémunération actuelle à : BSN – Service Recrutement Cadres – 7, rue de Téhéran – 75381 Paris Cedex 08.

Patron d'Usine

AMORA, *au sein du Groupe BSN, est une société qui* regroupe environ mille personnes, réparties dans plusieurs unités en France, et développe un chiffre d'affaires de l'ordre de 1 Milliard.

Elle recherche pour sa plus importante unité de production située à Dijon (moutardes, sauces, mayonnaises) un patron capable de réaliser les mutations *technologiques liées à un important programme d'investissements, en assurant parallèlement* le développement des compétences du personnel et l'animation des équipes.

Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé d'une grande école (alimentaire ou généraliste), ayant démontré ses qualités d'animateur et de gestionnaire au cours d'une expérience de plusieurs années à un *poste opérationnel, de préférence dans l'industrie alimentaire.*

HAVAS CONTACT



Merci d'adresser votre candidature, sous réf. EH1M en précisant rémunération actuelle à : BSN – Service Recrutement Cadres – 7, rue de Téhéran, 75381 PARIS Cedex 08.

Chef de Service Développement Industriel

Être à la pointe du progrès technique et technologique, faire évoluer l'outil de production, voici les enjeux de la Direction Industrielle de la **SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE BRASSERIES** – 1,7 Md de F de C.A. – 3ᵉ producteur français de bière.
*Dans cette optique, elle crée un poste de Chef de Service Dévelop*pement Industriel.

Sa mision sera d'étudier et d'animer les *politiques* industrielles permettant de développer les capacités de production et de productivité des usines. Elle s'articule autour de deux lignes de force :
• l'innovation technologique : il se tiendra informé des évolutions *techniques et proposera celles de nature à accroître les performan*ces tant qualitatives que quantitatives de l'outil industriel.
• l'assistance aux unités de production : il aura un rôle de conseil et d'appui pour l'actualisation des équipements, l'installation et le *démarrage de nouvelles installations.*

Le champ d'intervention est vaste. Les objectifs fixés sont ambitieux. Aussi *recherchons-nous un Ingénieur possédant une* expérience industrielle de 5 ans environ, attiré par le challenge de ce poste. Il aura des compétences en informatique industrielle et en automatisme ; des connaissances en plastique industriel seront un *atout. Poste situé à Sèvres (92).*

HAVAS CONTACT



Merci d'adresser votre candidature, sous ref. *M 11 M* en précisant rémunération actuelle à : BSN – Service Recrutement Cadres – 7, rue de Téhéran – 75381 Paris Cedex 08.

Vous avez de l'ambition...
Venez la concrétiser au Crédit Agricole.

La Caisse Nationale de Crédit Agricole

(près de Versailles)

recherche

des Chefs de Projets Informatiques

Pour diriger des projets informatiques importants dans les domaines bancaires les plus variés (international, trésorerie, finances...) et travailler sur grands systèmes, minis ou micros... avec des techniques de pointe (réseaux locaux, vidéotex...).

- Vous etes de formation supérieure, et vous possédez 5 à 10 années d'expérience.
- vous avez le sens des responsabilités, et vous avez déjà dirigé des projets.
- *de plus vous etes un homme / une femme de communication.*

Ces postes très formateurs vous permettront une évolution de carrière informatique ou bancaire au Crédit Agricole.

Notre proposition vous intéresse :
Envoyez-nous votre CV avec photo, salaires et prétentions
sous référence **FR 101 à CNCA**
Gestion des Personnes - 75710 Paris Brune

LEVI TOURNAY

CONSEIL FISCAL 17ᵉ
recherche

COLLABORATEUR HAUT NIVEAU

Env. CV, photo et prét. Nº 30606 sur enveloppe à JEAN REGNIER PUBLICITE 39, r. de l'Arcade Paris 8ᵉ Qui transmettra.

Dans le cadre de sa prochaine implantation dans un nouveau bât. THEATRE de la banl. N.O. de Paris
cherche

UN(E) RESPONSABLE DE L'INFORMATION ET DES RELATIONS PUBLIQUES

Expérience de haut niveau souhaitée.

UN(E) ATTACHÉ(E) DE RELATIONS PUBLIQUES

Goût de contact et du suivi de la vie locale.

Ecrire sous le nº T 68.804 M
RÉGIE–PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

PARIS

EVOLUER DANS UN GROUPE INTERNATIONALEMENT DIVERSIFIE

Faire une carrière évolutive dans l'une des toutes premières entreprises françaises, telle **est la proposition que nous faisons aux candidats à fort potentiel.**

Dans le cadre d'un développement industriel continu, vous pourrez accroître votre professionnalisme en *commençant* selon votre projet et votre choix par l'une des filières suivantes :

FILIERES	Ref.
COMMERCIAL FRANCE	R114M
COMMERCIAL EXPORT	R115M
MARKETING PRODUIT	R116M
COMPTABILITE FINANCE	R117M

PRODUITS INDUSTRIELS

Nous souhaitons rencontrer des jeunes diplômés (HEC, ISA, ESSEC, ESCP) à la recherche de leur premier emploi, ou bénéficiant d'une première expérience «terrain». Une double formation d'ingénieur sera un atout supplémentaire (anglais nécessaire, allemand apprécié).

Si vous êtes un homme d'avenir, de tempérament opérationnel, ayant une mobilité suffisante pour saisir les opportunités, nous vous offrons de grandes possibilités d'évolution inter FILIERE/SOCIETE/PRODUITS.

Merci d'envoyer CV + lettre manuscrite + photo en indiquant la Ref. ci-dessus correspondante à :

HEAD 103, rue La Boëtie 75 008 PARIS

Notre cabinet d'Audit et de Conseil à vocation internationale a su en quelques années se constituer une clientèle d'entreprises très diversifiée. Sa volonté de développement l'amène à proposer aujourd'hui d'intéressantes opportunités de carrière à

deux auditeurs « seniors »

Le premier poste, basé à Paris, implique la connaissance des méthodes « anglo saxonnes ».

*Le second poste s'adresse à un candidat voulant tenter une expérience internationale et capable d'assurer à terme la responsabilité d'une filiale basée en **Afrique**.*

Ces deux postes pourraient également convenir à des Auditeurs « Juniors » ayant 2 ans d'expérience minimum, pouvant faire preuve d'un fort potentiel et capables d'évoluer dans une équipe jeune et motivée.

Envoyer lettre + C.V. à notre conseil en recrutement :
***D.S.A.** - 6 bis, avenue Mac Mahon - 75017 PARIS.*

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL EQUIPEMENTS AUTOMOBILES
recherche pour
PARIS

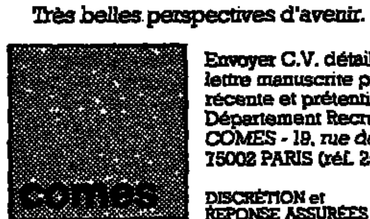
CHEF des VENTES

En prise directe avec la direction commerciale, il devra animer et gérer les relations commerciales avec un grand constructeur français.

Pour être candidat, il faut posséder de bonnes bases techniques (niveau technicien supérieur ou ingénieur) et surtout avoir une solide expérience de vente de produits industriels de grande série dans le secteur automobile ou machines-outils ou engins de T.P.

Connaissance de l'anglais souhaité.

Très belles perspectives d'avenir.



Envoyer C.V. détaillé lettre manuscrite photo récente et prétentions au : Département Recrutement du COMES - 19, rue de la Paix, 75002 PARIS (réf. 2584).

DISCRÉTION et RÉPONSE ASSURÉES

Quick

Leader Français de la Restauration rapide
FILIALE DU GROUPE CASINO
recherche

responsable du recrutement (HF)

Rattaché au Directeur du Personnel, il assumera la responsabilité des recrutements des cadres et sera chargé de suivre leur intégration dans la société. Interlocuteur des Responsables opérationnels, il les assistera et les conseillera dans la constitution de leurs équipes en particulier dans le cadre d'ouverture de nouveaux restaurants "QUICK".

Ce poste actif, impliquant un goût développé pour le terrain et faisant appel à des qualités de contact et de disponibilité, conviendrait à un DIPLOMÉ D'ÉTUDES SUPÉRIEURES en SCIENCES HUMAINES, âgé de 27 ans minimum, possédant une expérience de 3 ans de la fonction Recrutement, acquise de préférence dans une entreprise à vocation commerciale. Des déplacements fréquents en province sont à prévoir.

Les dossiers de candidatures – sous référence 2920 M. à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

Maison de retraite Israélite ch. AIDE-COMPTABLE Libre de suite. Ad. C.V. au 5, rue de Varize — Paris 16ᵉ.

emplois régionaux

Un organisme de formation de Franche-Comté recherche
Un Responsable de Formation Marketing-Vente

Il aura une mission globale comprenant :
- Information et conseils aux entreprises + analyse des dossiers ;
- Définition d'une pédagogie et établissement des programmes de formation avec la Direction, les Responsables de formation et les intervenants ;
- Lancement et suivi des stages ;
- Contrôle de la qualité de l'enseignement;
- Développement des actions de formation ;
- Animation des stages ;
- Responsabilité des objectifs à atteindre.

Ce poste s'adresse à un (e) candidat (e) d'environ 35 ans, de formation supérieure, pouvant justifier d'une expérience professionnelle dans des fonctions commerciales et de formation. La connaissance de la gestion d'entreprise est recherchée, et si possible des connaissances en informatique.

Envoyer C.V. + photo + prétentions.
Ecrire sous nº 8.857 *le Monde Pub.* services ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Filiale Groupe multinational équipements automobile recherche

INGENIEUR DEBUTANT

Diplômé d'une école d'ingénieurs (AM, ENI, INSA, etc) débutant ou ayant déjà une première expérience en informatique ou micro-informatique.

LE CANDIDAT :
- sera fortement intéressé par la micro-informatique et aura des aptitudes pédagogiques et le goût des contacts humains.

LA MISSION :
- après une période de formation aux logiciels de micro-informatique, le candidat retenu devra promouvoir dans le cadre du service Infocentre l'utilisation des ordinateurs personnels.

Le candidat retenu se verra offrir de réelles possibilités d'évolution dans le groupe.

Lieu de travail : proche banlieue Nord de Paris (métro).

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 3171 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 266.10.65

Notre filiale SOPHARGA, spécialisée dans la nutrition thérapeutique, offre une opportunité au sein de son Département Médical à un **médecin** ayant une première expérience de la

Nutrition

- *Vous êtes Gastro-entérologue, Interniste ou Pédiatre*
- Vous avez une première expérience acquise impérativement dans l'industrie pharmaceutique, de préférence dans le domaine nutritionnel et vous pratiquez couramment l'anglais.

Nous vous conférerons les responsabilités suivantes :
- prise en charge des essais cliniques France et étranger,
- relations médicales (réseaux et corps médical),
- collaboration avec le Département Marketing.

Merci d'adresser votre candidature - lettre manuscrite + C.V. + rémunération souhaitée sous Référence 893 M à Marc DESGORCES - ROUSSEL UCLAF 35, Bd des Invalides - 75007 PARIS

Curriculum



ROUSSEL UCLAF



un financier qui négocie et communique.

UNISABI, Société Française du groupe international Mars Inc : 1000 employés, 3 usines récentes, plus de 2 milliards de francs de chiffre d'affaires, une croissance soutenue (+ de 20% par an), 25% d'exportation et des produits performants PAL, FROLIC, CANIGOU, WHISKAS, BREKKIES, KITEKAT, RONRON, LOYAL.

Chez nous, les financiers sont totalement impliqués dans l'activité et associés à la réflexion de chacun des départements. Leur compréhension des affaires de l'entreprise constitue leur force principale et s'appuie sur des methodes et techniques financières developpées et pratiquées dans une société leader au sein d'un groupe performant. Selon leurs aptitudes et leurs résultats, ils se voient rapidement proposer une évolution au sein des services financiers mais également vers d'autres départements ou sociétés du groupe en France ou a l'etranger.

Nous recherchons un(e)

chef de service financier expérience trésorerie

(240.000 F +)

Il animera une equipe comptable chargée de la TRESORERIE et du CREDIT RECOUVREMENT (9 personnes dont 1 cadre).
Il participera a la définition de la politique de financement de la société et sera entièrement responsable de sa mise en œuvre. (la négociation des conditions bancaires. les relations avec nos banquiers...).

Le poste est à pourvoir au siège de la société situé dans l'environnement agréable de la vallee de la Loire. près d'ORLEANS à une heure et demie de Paris.

Les candidats auront une formation superieure commerciale (HEC, ESSEC, etc...),une experience de financier d'environ 5 ans, dont une bonne partie consacrée au financement d'une entreprise performante.

Une responsabilité de trésorier au sein d'un holding financier constituerait un atout.

Ecrivez-nous (CV et photo) UNISABI
DEPARTEMENT DU PERSONNEL YT/RCC - B.P. 7 -
45550 - ST DENIS DE L'HOTEL.

unisabi



CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 266.10.85

SECMAI

Société leader dans son domaine : Conception et Fabrication Assistées par Ordinateurs de Circuits Electroniques, Photos Traceurs à laser.

Dans le cadre de notre expansion sur le marché international (filiales en RFA et aux USA - licence de nos produits sur le monde entier), nous recherchons

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Vous serez chargé de vendre nos logiciels et nos systèmes aux industries utilisant l'électronique.
Vous possédez si possible une expérience de la négociation à haut niveau et de la vente de systèmes informatiques et/ou de machines automatiques sophistiquées.
Connaissance du marché macro-électronique souhaitable.
Votre motivation vous permettra d'accéder à un niveau de rémunération attractif (fixe + intéressement).
Voiture fournie.
Ce poste exige bonne présentation, grande disponibilité, et ouverture d'esprit.

Merci d'adresser lettre de candidature avec c.v. à la Direction du Personnel - SECMAI S.A.
20, rue Vaillant Couturier 94120 Alforville.

Axial Publicité



Le Groupe des Populaires d'Assurances Paris (15e)
recherche

CALCULATEUR D'ACTUARIAT
HF

Ce poste requiert :
- Le sens des responsabilités.
- La volonté de s'intégrer dans une équipe

Niveau souhaité **BAC C - DEUG de MATHÉMATIQUES.**

Ecrire avec C.V. photo et pretentions sous ref. 21 84 M au Service du Personnel
13, Square Max Hymans - 75015 PARIS

Bleu

Groupe informatique international

recherche pour son activité

INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE
en forte expansion
(Aérospatial. Défense, Nucléaire, Pétrole)

INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE

Quelques années d'expérience pour
ÉTUDES AVANCÉES
et développements de logiciels (E.F. et D.F.) en mécanique structurale non linéaire hydrodynamique/dynamique des fluides.

Postes d'avenir pour candidats de haut niveau.

Merci d'envoyer c.v., photo et prétentions à :
ENGINEERING SYSTEM INTERNATIONAL
Silic 270 - 94578 Rungis Cedex.

La Micro Informatique, c'est l'avenir. Un avenir passionnant et prometteur résolument tourné vers le monde de demain. Vous aussi, partagez nos ambitions. Nous recherchons aujourd'hui un

JEUNE FINANCIER
ATTACHE A LA DIRECTION COMMERCIALE

Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce (opt. Finances Compta) ou d'une Maîtrise de Gestion vous avez déjà une première expérience dans un service comptable ou financier, de préférence dans une société anglo-saxonne.

En interface avec le département financier vous assisterez le Directeur Commercial pour tous les problèmes juridiques, administratifs et financiers du service.

Nous vous confierons la responsabilité de l'élaboration et du suivi des éléments de planification (budgets plans à 3 ans). Il vous appartiendra de vérifier chaque contrat et de le valider. Vous suivrez également nos marges brutes, vous participerez à l'élaboration et au maintien de l'outil de suivi interne. C'est ainsi que vous nous permettrez d'optimiser nos actions.

Si vous êtes jeune, motivé, dynamique, prêt à apporter votre collaboration à une équipe jeune mais déjà performante, adressez lettre manuscrite et CV sous réf. 968 M à notre Conseil ALPHA CDI - 181, av. Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY SUR SEINE

ALPHA-CDI

INNOVER
dans les relations banque - PME.

Le Groupe des Banques Populaires (28.500 personnes) a toujours été le partenaire privilégié des PME.

Pour répondre à cette vocation, nous vous proposons de vous intégrer dans l'unité de la CHAMBRE SYNDICALE DES BANQUES POPULAIRES, chargée de créer et promouvoir des outils d'aide à la décision concernant la gestion des PME.

Votre mission sera de :
- développer des modèles de simulation financière et des produits informatiques de gestion (notamment en matière de trésorerie),
- accompagner, à leur demande, les collaborateurs des Banques Populaires dans leurs interventions de Conseils en entreprise,
- former les utilisateurs de ces produits dans les Banques Populaires.

Outre votre formation d'ingénieur ou d'économiste d'entreprise, nous vous demanderons une expérience confirmée de gestion ou production en entreprise industrielle ou commerciale, des connaissances en informatique de gestion et de réelles qualités d'animation.

Le poste est basé à Paris, avec des déplacements fréquents en Province.

Merci de nous envoyer C.V., photo et indication de la rémunération actuelle, sous réf. M.20 à Mme Anny NOE - Chambre Syndicale des Banques Populaires 131, av. de Wagram 75847 PARIS CEDEX 17.

Banque Populaire

Adjoint au directeur financier à dominante comptable

PUISSANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS offre au sein d'une de ses filiales (CA 1 milliard) un poste ***d'Adjoint au Directeur Financier à DOMINANTE COMPTABLE.***

Il s'agit d'un poste :

- **INTÉRESSANT :** car il nécessite un fort potentiel, une solide formation, **ESSEC, ESCP + DECS ou Expertise Comptable,** une réelle compétence de 5 ans environ acquise en Cabinet d'Audit ou au sein d'une Direction Comptable et Financière.
  Son activité concernera dans un premier temps la conception et la mise en place des procédures comptables en relation avec l'outil informatique ; l'animation d'une équipe de comptables opérationnels et les relations avec les commissaires aux comptes et le Groupe (consolidation).
- **ÉVOLUTIF :** *car la réussite à ces fonctions et en particulier la capacité d'intervention au niveau de l'organisation, en relation avec l'outil informatique, favorisera de larges perspectives d'évolution dans le groupe.*

Poste à Paris.
Ordre de grandeur de rémunération environ 300.000 F.

Ecrire sous référence MU 211 CM
Toute candidature, homme ou femme, sera traitee avec la discrétion habituelle.

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75116 Paris etap

Jeune chef de projet
conception et réalisation système de gestion

UNE DES PREMIÈRES MUTUELLES FRANÇAISES offre au sein de son département Immobilier en développement un poste intéressant et évolutif à un jeune Chef de Projet.

SA MISSION :
Chargé plus particulièrement au sein du secteur gestion, de l'amélioration des systèmes actuels en intégrant des méthodes modernes, il sera responsable de :
- l'analyse des besoins,
- du développement (rédaction des cahiers des charges destinés à l'informatique),
- la mise en place et la formation des utilisateurs.

SON PROFIL :
ESSEC, ESCP ou équivalent. Il devra disposer d'une première expérience de deux ans environ en organisation de système de gestion acquise au sein d'un Cabinet spécialisé ou importante société secteur Tertiaire (connaissances dans le domaine immobilier appréciées).

Le Groupe est doté de puissants moyens informatiques (une des plus grosses bases des données est implantée en Europe), et le département est équipé en IBM 38.
Poste à Paris.

Ecrire sous réf. ZJ 183 AM
Toute candidature, homme ou femme, sera traitée avec la discrétion habituelle.

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75116 Paris etap

Vous êtes fortement motivé par les problèmes monétaires internationaux actuels,
et donc vous pouvez agir efficacement dans ce secteur :

un des premiers
Etablissements Financiers mondiaux
vous ouvre une carrière
qui vous conduira vers le domaine du
change,
dans lequel
votre compétence et votre dynamisme pourront s'exprimer.

Voulez-vous tenter ce challenge avec nous?
Nous avons des opportunités à vous offrir.

Adresser CV, photo, et prétentions sous référence 5919 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02
qui transmettra

Nous sommes une Société Française de première importance.

Nous recherchons

quelques

PERSONNES DE CARACTERE

capables, après stage, d'atteindre après un an 10.000 à 15.000 F. mensuel.

Nous leur offrons :
- une formation complète
- une activité prenante
- un plan de carrière précis

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Ecrire avec c.v. et photo à nº 4221 Publicités Réunies 112, Bd Voltaire, 75011 Paris
La préférence sera donnée à candidat ayant fait :
- SOIT de bonnes études
- SOIT la preuve de leur personnalité.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ second œuvre bâtiment - filiale d'un important groupe recherche

LE RESPONSABLE DE SON DÉPARTEMENT SANITAIRE

Le candidat devra être âgé de 30 ans environ.
Il devra avoir :
- Le niveau BTS minimum
- Le goût de la gestion et de la direction d'une équipe et le profil commercial, afin d'assurer le développement de son département.

Des connaissances en plomberie seraient un atout supplémentaire pour un candidat de valeur, des possibilités réelles de promotion existent au sein de notre équipe de Direction.

Ce poste est à pourvoir à notre siège situé en proche banlieue Nord.

Ecrire à nº M. 81506
BLEU Publicité 17, r. Lebel
94307 VINCENNES
cedex, qui transmettra.

Adjoint administration exportation

Société de biens d'équipement mondialement réputée et de taille humaine recherche, pour proche banlieue Sud, un **Adjoint Administration Exportation** ayant exercé une fonction commerciale vente pour :
- administration exportation,
- financement export,
- *transports métropole et grande exportation.*

Langues anglaise et allemande parlées et écrites. Salaire motivant.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant *sur l'enveloppe la référence* 3218 LM à

MEDIA PA
9 Bd des Italiens 75002 Paris
qui transmettra

MEDIA PA

F.J.T. Filles cherche

ANIMATEUR (TRICE)

25 ans minimum.
Titulaire DEFA ou CAPASE
Env. C.V. à F.J.T.
31, r. Jean Jacques-Rousseau
92700 Colombes.

Ville de Saint-Leu-la-Forêt (Val-d'Oise), 12.000 h., recr. UN ATTACHÉ COMMUNAL 2e classe, pour services finances et personnel. Formation financière, comptable et informatique exigée.
Adresser candidature avec C.V. à M. le Maire, Hôtel de Ville, 95320 SAINT-LEU-LA FORÊT.

Cab. conseil jurid. cherche collaborateur 3-5 ans expérience dans cabinet international.
Ecrire sous le nº T 068.791 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

BANQUE PARIS 9e
recherche pour sa
Direction de la Comptabilité

JEUNE CADRE

Niveau expertise comptable
Expérience 4 à 5 ans Banque ou Cabinet.
Envoyer lettre manuscrite, Curriculum-Vitae + photo, sous la référence 69.746
PUBLICITÉ ROGER BLEY
101, rue Réaumur, 75002 Paris.

P.R.B.

RECHERCHONS PROFESSEURS DE PIANO

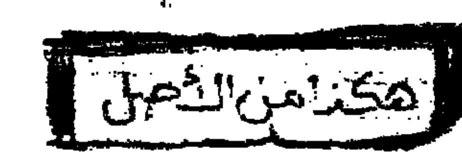
Env. C.V. avec photo

Ecrire sous le nº T 68.670 M
RÉGIE-PRESSE
6, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Société recherche

1 OU 2 AGENTS COMMERCIAUX

en publicité de recrutement. De préférence avec portefeuille. Age minimum 25 ans. Homme de terrain. Gains importants.
LEROUX, 8, square Léon-Blum.
92800 Puteaux.



OFFRES D'EMPLOIS

Important groupe national spécialisé dans l'équipement recherche pour
Paris - Bordeaux - Lille - Rouen

Chefs comptables
180 000 F

Ils devront encadrer une équipe et auront la responsabilité du contrôle et du suivi permanent des comptabilités informatisées et des déclarations fiscales et sociales des sociétés du groupe.
DECS exigé, expérience similaire confirmée si possible dans les BTP.

Votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sera reçu sous référence LM/9562 mentionnée sur l'enveloppe par Média-System, 104 rue Réaumur, 75081 Paris Cédex 02 qui transmettra.

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

legrand

leader européen de l'appareillage électrique d'installations.

Nous créons dans l'une de nos filiales située à 35 km de Chartres le poste de responsable des services administratif et comptable. Cette filiale fabrique et distribue des appareils d'éclairage et emploie 130 personnes. Elle est gérée de façon autonome dans le cadre des procédures du groupe.

Nous vous confierons l'animation et la supervision des comptabilités générale et analytique, l'administration du personnel, la préparation et le suivi des budgets, le reporting auprès de la société mère. Vous participerez à la mise en place de l'informatique et deviendrez l'interface avec les utilisateurs.

*Ce poste de généraliste convient à un ESC ou un universitaire de niveau DECS **ayant 3 à 5 ans d'expérience en milieu industriel** et familiarisé avec l'outil informatique.*

De réelles possibilités d'évolution existent dans le groupe.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature en indiquant vos prétentions, sous référence 24 113, à notre Conseil CPA, 3 rue de Liège 75009 Paris.

CPA — MEMBRE DE SYNTEC

Quand la fraternité atteint ses eaux les plus basses, quand l'égalité est contredite par toute la recherche biologique, quand la liberté formelle est inversement proportionnelle à la pression démographique,

le bonheur réside dans le choix de sa propre aliénation ; le reste n'est que poudre aux yeux.

Notre proposition est aliénante selon les critères petit-bourgeois : elle est maximaliste dans ses exigences : un maximum d'engagement, de personnalité, de sensibilité, d'intelligence, de caractère, d'autonomie et d'indépendance. Un maximum d'activité responsable et d'efficacité volontaire.

Elle est libératrice selon nos propres critères : un maximum d'expression personnelle, de choix individuels tactiques ou stratégiques, de réelle participation aux moyens et aux objectifs, de communauté vivante et féconde, d'infrastructure professionnelle, d'authenticité, de spontanéité, de sens de la fête, d'ouverture promotionnelle et de capacités de rémunération.

Quand la recherche et l'aspiration collectives font appel à minimum, nous savons marquer quelque originalité en faisant appel à maximum. Ce qui procure un minimum de candidatures avec, pour chacune, un maximum de chances de succès.

Les candidats qui désirent nous contacter doivent avoir 24 ans minimum et une formation permettant au moins de discuter avec quelque compétence de ce texte.

1ère lettre manuscrite à BANCE-PUB.
18, rue Léon 75018 PARIS
(Merci de préciser la réf. 841024 sur l'enveloppe)

---

ingénieur système

220.000 + — **IBM 3083 - MVS**

Marne la Vallée - Cet organisme bancaire en pleine expansion développe ses ressources informatiques (IBM 3083, réseau de terminaux, bases de données, vidéotex ...) et met en place son nouveau plan informatique. Il recherche un Ingénieur Système.

Il participe à la mise en œuvre et au suivi des logiciels de base avec pour mission principale, la migration vers MVS ; il a, en outre, à tester et à proposer des solutions pour améliorer l'efficacité de l'informatique.

Le candidat est un informaticien de fort potentiel, très motivé et ouvert, possédant déjà une expérience de quelques années dans la fonction Système sur IBM - MVS - CICS ; il maîtrise bien l'Assembleur.
Le poste est situé à proximité du RER (à 20 min. de Nation). Statut bancaire.

Ecrire avec CV. et prétentions sous la réf. P109/M à B. Beaunoir, Sema-Sélection : Centre Metra 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE.

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection — Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse

---

formation professionnelle



DÉPARTEMENT ÉTUDES ET
FORMATION

programmes nationaux et internationaux

Formation professionnelle en 10 mois 1/2
d' ANALYSTE PROGRAMMEUR
sur gros système IBM + gamme Micros
Format : INTERVENANTS internationaux.
Tél. 723-55-18, 38, rue de Bassano, 75008 PARIS
Métro : Etoile, George-V.

travail à domicile

Dactylographie, traitement de texte, correction, rédaction, rewriting. Tél. 258-49-47.

villégiature

PASSEZ L'HIVER A CANNES
3.800 F./mois, beau meublé près Croisette. (93) 43-65-66.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291 - 09 PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre *revue spécialisée* FRANCE-CARRIÈRES (C 16) *B.P. 402 - 09 PARIS.*

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Vend Fuego GTL 6 CV 1982, 45.000 km, bon état gén. Px 39.500 F à déb. 016-50-91.

de 8 à 11 C.V.

DS-20 Pallas 1970, 120.000 km, très bon état, 15.000 F justifiés. Téléphone : 330-54-06 le soir.

divers

BMW SÉRIE 3 - 5 - 7
84/85, peu roulé, garantie Auto Paris-XV°. 533-69-95. 63, rue Desnouettes, Paris-15°.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (*presse écrite et parlée*)

ASSISTANTE DE DIRECTION. – 38 ans. Formation supérieure. Bilingue anglais. Bonne connaissance de gestion et traitement de texte. 4 ans expérience secrétariat de direction + 7 ans polyvalente (administrative, commerciale, secrétariat dans PME). Goût de la négociation.

RECHERCHE : situation similaire auprès tous responsables de PME associations organismes divers souhaitant être secondés. Libre immédiatement. Paris. R.P. (Section BCO/GR 570.)

PRINCIPAL CLERC d'huissier de justice. – J.F. 37 ans. Maîtrise droit privé. Notions anglais. Ecole Nationale de procédure. 10 ans expérience juridique et administrative dans divers secteurs (banque, cabinet juridique...). Sens de la négociation, relations clients. Gestion de dossiers. Responsabilité entière d'une étude de 7 personnes.

RECHERCHE : collaboration dans fonction similaire auprès de toutes sociétés ou cabinets. Disponible immédiatement. Paris. R.P. (Section BCO/GR 571.)

J.F. 35 ans. Chargée relations publiques. Licence lettres. DUT techniques de commercialisation. 6 ans expérience communication. Anglais courant. Bons contacts milieu sportif.

RECHERCHE : poste similaire auprès de tout chef d'entreprise désirant créer ou développer département relations publiques. (Section BCO/JCB 572.)

FONCTION PERSONNEL. – J.F. 28 ans. Maîtrise de droit privé, option droit social. 2 ans expérience dans un service du personnel : étude de la législation sociale, diffusion de l'information, comptes-rendus et analyse des réunions, gestion administrative du recrutement, rapport social.

RECHERCHE : poste d'assistante service du personnel. Paris et R.P. (Section BCO/MS 573.)

ANPE

ECRIRE OU TELEPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, postes 33 et 34.

EXPORTER...COMMENT...?

H.E.C., spécialiste export, longue expérience des Marchés USA et Europe, anglais, allemand, *espagnol, italien, s'offre pour organiser ou développer* votre service exportation par :
- définition des produits
- création, développement et suivi du réseau de vente
- financements - *crédit clients - opérations* bancaires internationales.
- Importations/compensations.

Ecrire à N. 4213 - PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire 75011 Paris qui transmettra.

EXPATRIEZ-MOI

Vous voulez développer vos activités et pensez qu'il faut pour cela des hommes de terrain sur place,

Vous cherchez un partant pour l'expatriation, misez sur un

JEUNE EXPATRIÉ
GRANDE ÉCOLE

- Première expérience commerciale internationale.
- Prêt à entreprendre, vendre et organiser à l'ÉTRANGER.

Si le dynamisme et la disponibilité totale d'un moins de 30 ans répondent à vos besoins vous écrivez s/n° 1.453, *le Monde* Pub., Service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS, qui transmettra.

H. 31 ans recherche mi-temps *ou partiel, formation ociale.* Angl. courant, exp. journalisme. Edition, *cinéma, étudie* ttes propos. Tél. 354-30-02.

X-INFORMATIQUE
41 ans, 16 ans expér. conseil télématique, bureautique. Etudie toutes propositions. Ecr. s/n° 1.475 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

URGENT
J.F., 25 ans, 6 ans exp., ch. *poste stable de secr. sténodactylo.* Ecr. : M[me] JULLIEN, 28, ch. des Bourgognes, 95000 CERGY.

Comptable faisant comptabil. complète, déclar. sociales et fiscales NPC, ch. poste intéressant Nord Paris.
Écrire à RÉGIE-PRESSE Sous n° 13.755 M
7, r. de Monttessuy, 75007 Paris.

DIRECTEUR EN LOGISTIQUE
H. 38 ans, univers. angl., esp., maîtrise outil informatique.
- 10 ans gestion stocks, achats, distribution.
- 6 ans transports, gestion, parc, éco-carburants optimisation tournées messageries rapides.

Ecr. s/n° 6.679 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

GESTION D'ENTREPRISE
41 ans, Sc. Po, Droit, angl., esp., *Dir. et Adm. PME*, contrôle de gestion et fin., banque, *contentieux, négoc.*, contrats, ch. poste responsabil. *Ecr. s/n° 6.685 le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.* Ou tél. : 637-07-16.

Licenciée en italien, 24 ans, ambitieuse, dynamique et mobile, ch. tt emploi ccial et ayant *trait à l'anglais ou à l'italien.*
Offre :
- une exp. de responsab. dans un commerce de détail ;
- une grande aptitude relationnelle développée dans l'enseignement.

Ecrire sous le n° T 068.858 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7°.

JEUNE FEMME 23 ANS titulaire bac G1, disponible de suite, dynamique et possédant expérience de travail de bureau, études universitaires en :
- Relations internationales.
- Droit civil.
- Droit constitutionnel.
- Sociologie.
- Psychologie sociale.

Étudierait toutes propositions *pour un poste stable et motivant de secrétaire* dactylo ou *d'animation dans le secteur* social, pédagogique ou scolaire à *Paris ou région* parisienne. Ecr. s/n° 6.661 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 30 ans doctorant ethnologie sc. pol. Rel. intern. Paris. Expér. marketing rédaction relat. humaines arabe, fr., all. courants, disponible de suite, cherche emploi stable dans dom. correspondants. Écrire : M. Chebel, 1, rue du Roi-Doré, 75003 PARIS. Tél. : 277-13-67.

J.F. célib. 31 ans, rech. place stable poste à responsab., niv. BTS internat., bonnes connais. anglais, 10 ans exp., sté exportatrice, sté négoce internat., administ., vte, gestion contrat. Connais. Moyen-Orient, possib. dépl.
Ecrire sous le n° T 068.812 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7°.

MARIN DE COMMERCE 39 *ans. Notions angl. désirant se* reconvertir de n'importe quel *domaine, cherche emploi bien* rémunéré. Tél. : 325-71-23.

H. 39 ans études sup. de com*merce ancien pilote 707*, bil. angl. actuellement commercial, *grande sté. Electro-ménager* Paris cher. à valoriser mes connais. en *particulier secteur* export ou produit. T. 374-57-86.

J.F. 26 ans, étudierait toutes *propositions pour poste stable et motivant de secrétaire bilingue (anglais) dans service achats, trafic, expérience import-export.* gestion stock sur ordinateur.
Paris ou banlieue Sud.
Ecr. s/n° 6.670 *le Monde* Pub., *service* ANNONCES CLASSÉES, 5 rue des Italiens, 75009 Paris.

L'immobilier

appartements ventes

2° arrdt

LES HALLES
Grand studio 50 m² 3 *fenêtres* sud s/rue calme. Haut. sous *plafond cheminée prestations* de qualité MATIMO 272-33-25.

5° arrdt

M° MONGE
Pierre de taille, calme, 4 P. entrée, cuisine, bains
PRIX INTÉRESSANT
39, rue de la Clef, mardi mercr., 13 h 30/16 h 30.

ECOLE POLYTECHNIQUE
GD 2 P. : 737.000 F.
tt cft, cuis. équipée. 542-40-90.

6° arrdt

SAINT-SULPICE
Grand studio, 30 m², tt confort calme. MATIMO. 272-33-25.

9° arrdt

EUROPE 3° ét. asc. MAGNIFI*QUE 8 P. 235 m², état parfait.* Prof. poss. 2.500.000 F. *« TAC » 329-33-30*

11° arrdt

M° St-Ambroise, excellent imm. pierre de t., 4° ét., asc., liv., 30 m² + 3 chbres + bureau, cuis., w.-c., bains, gde surface. 1.420.000 F. Tél. 357-83-33.

90 *m², récent, calme, stand.*, 8° et *dernier ét.*, dble living 2 *chbres, boiseries, tt équipé.* 895.000 F. Gardien 75, bd de *Charonne.*

13° arrdt

LUXUEUX
Liv. dble + 4 chbres, 2 bains soleil. 1.580.000. 222-70-83.

LOFT
329-58-65.

14° arrdt

MOUTON-DUVERNET
3 P. 550.000 F., tt confort soleil. MATIMO. 272-33-25.

Clair, calme
VOLUMES
de 100 m² à 300 m² à aménager. MATIMO. Tél. 272-33-25.

15° arrdt

BON 15° STAND. SOLEIL
5 P. 11° ETAGE
1.280.000 F prop. 766-49-94.

16° arrdt

Pptaire vd 3 P., cuis. équipée *TERRASSE, bains, luxueux.* Finitions soignées *Prx except.* Tél. 504-81-47.

Pptaire vd DUPLEX, 105 m² rez-de-chaussée ensoleillé profession libérale autorisée. Prix except. 503-00-11.

PTE ST-CLOUD. Imm. récent Studio + alcôve, asc. plein *soleil. 450.000 F.* 322-81-35.

AVENUE FOCH
220 m², 2 MILLIONS
GARBI – 567-22-88.

18° arrdt

Montmartre, près rue Lepic 2 P., *tt cft, rez-de-chaussée* agréable. Prix : 275.000 F. *Immo Marcadet.* 252-01-82.

A RÉNOVER
Près Porte Saint-Ouen imm. briques, 3 pces, cuisine. Exceptionnel. 139.000 F. Immo Marcadet. 252-01-82.

19° arrdt

R. PETIT 2 p. tt cft 48 M. 8° asc. imm. 70 Px 320.000 ALGRAIN – 285-00-59.

92 Hauts-de-Seine

COURBEVOIE SUPERBE 2 P. AVEC TERRASSE, ét. élevé park. 430.000 F. 296-83-33

VANVES
STUDIO, TOUT CONFORT *Etage élevé. Px 350.000 F.*
MADIMMO. 520-42-60.

Province

TOURAINE, studio, résidence retraite, gd stand. URGENT 15.000 F. Tél. (61) 22-26-84.

SAINT-TROPEZ
CHAPELLE SAINTE-ANNE
2 PCES, TERRASSE, JARDIN
800.000 F.
Téléphone : (94) 97-21-37.

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. PARIS *préfère* 5°, 6°, 7°, 12°, 14°, 15° et 16° avec ou sans travaux PAIE CPT chez notaire. 873-20-57, même le soir.

RECHERCHE URGENT
Appt ttes surfaces, même à rénover. Paris ou portes Immo Marcadet. 252-01-82.

Chaque jour dans cette rubrique Vous trouverez peut-être L'APPARTEMENT que vous recherchez

locations non meublées offres

Paris

LOCATION DISPONIBLE
entre particuliers
Paris-Banlieue
707-22-05
CENTRALE DES PPTAIRES ET LOCATAIRES
43, rue Claude-Bernard Paris-5°. M° CENSIER.

NOMBREUSES LOCATIONS DISPONIBLES ENTRE PARTICULIERS
C.L.P. 807-05-46
68, rue du Chemin-Vert 75011 Paris, M° St-Ambroise.

VOUS CHERCHEZ UNE LOCATION
Pensez HESTIA
LE NUMÉRO 1 de la location entre particuliers
104, *rue de Richelieu, Paris* (75002) Tél. 296-58-46.

locations non meublées demandes

Paris

Pour cadre supérieur et *personnel* IMPORT, SOCIÉTÉ FRANÇAISE PÉTROLE rech. *dans appts toutes catégories* ou villas. Loyer élevé accepté. Paris Banl. Tél. 503-37-00.

Région parisienne

Pour sociétés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES 889-89-68 – 283-57-02.

locations meublées offres

Paris

PLACE DES VOSGES, luxueux appt décoré, meublé, 2 chbres, 2 s. de bns. Bureau, living. Téléphone : 278-31-37.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du *STUDIO* au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

Urgent dame sérieuse cherche chambre meublée (préf. Paris). Ecr. s/n° 6.688 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

hôtels particuliers

PARIS H.P. 100 m²
Poss. jard. privé. 508-53-84.

immobilier information

504-20-00 Ce numéro de téléphone vous informe 24 h sur 24 des nombreuses possibilités de locations de l'ASSOCIATION FRANÇAISE DES PPTAIRES 3, r. Montevideo, PARIS-16°.

échanges

MONTPELLIER, centre, 200 m² ancien, *10 pièces, jardin.* 1.500.000 F. Échange possible OUEST PARIS. (3) 483-09-01.

immeubles

ACHETONS CPT IMMEUBLES *LIBRES OU OCCUPÉS* PARIS OU BANL. PROCHE. Sté de ST-PRAY 755-69-27.

pavillons

CHEVILLY LARUE Pav. 400 m² *terr. gd sdj. chemin. 3 ch. cuis.* équipée, s. de bs, grenier, gar., 730.000 F, créd. vendeur, 856-81-59

FACE GARE DE SCEAUX Sur jardin 700 m², 5 pièces *à rénover,* 1.300.000 F. COTIMO 783-62-74.

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM de Paris Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER.
27 bis, avenue de Villiers,
75017 PARIS. T. 227-44-44.

maisons de campagne

SAINT-REMY-DE-PROVENCE DANS 8 HA AVEC PISCINE ET TENNIS. Mas en copropriété *en partie restauré.* 200 m² habitables. PX 600.000 F. *Téléphone :* (91) 37-05-21.

PARIS SUD 100 KM
FERMETTE
RESTAURÉE
PRIX : 475 000 F
salle comm. 40 m², cheminée, poutres, 4 ch., s. de bns, w.-c., chff. cent. fuel, gar. grange. Terr. 2 200 m² clos paysagé. EXCELLENTE AFFAIRE. CRÉDIT TOTAL POSSIBLE. IMMO SUD 45680 DORDIVES. *Tél.* (15-38) 92-70-73 *m. dim.*

propriétés

MONTREUIL
Très belle maison 6 p. 140 m² + *dépendance sur 400 m² jard.*
SEGONDI 874-08-45.

COMBS-LA-VILLE, belle ppté 350 m. s/terrain 3300 m. ALGRAIN – 285-00-59.

A VENDRE
LOUDÉAC
cause départ retraite
TRÈS BELLE PROPRIÉTÉ
(5.000 m² terrain bien clos).
Prix : 950.000 F.
Tél. (16-96) 28-08-95.

A vendre libre
de petite ville de Touraine 20 *km de Bourgueil, belle maison* neuve, sur parc 5 500 m². *R-de-ch. : entrée, gd séjour* carrelé, cheminée, escalier *chêne, cuisine équipée, bureau,* salle de bains, w-c.
1[er] *ét. : 6 chambres*, s. de bns w.-c., cave gd garage (2 voit.) chaufferie. Proche d'un lac, planche à voile, tennis.
Px : 750 000 F. M° Lecornec, notaire à Savigné-s/Lathan, 37340
Téléphone : (47) 24-60-03.

terrains

Part. vend à prox. de La Ferté-sous-Jouarre terrain en 2 parcelles, l'une de 2 ares 71 avec caravane et abri jardin, l'autre de 1 are 99. Prix 20.000 F à *débattre.*
Téléphone : 046-24-94.

viagers

Etude LODEL 35, bd Voltaire PARIS-XI°. Tél. 355-61-58 *Spécialiste viagers. Expérience* discrétion, conseils.

FONCIAL VIAGERS
19, BD MALESHERBES (8°) 266-32-35. Spécialiste *45 ans d'expér., étude gratuite* discrète, rente INDEXÉE.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Locations

EXCEPTIONNEL !
Proxim. LE BOURGET (93)
Vos BUREAUX équipés
1[re] ANNÉE : 320 F le m².
(Loyer, charges tt compris)
Surfaces à partir : 200 m²
SERGIC. BP 1128 LILLE
T. (16-20) 30-80-44 M. Roussel

PARIS-ÉTOILE
BUREAUX
MEUBLÉS
Secrétariat, télex.
Tél. : (1) 727-15-59.

Votre adresse commerciale
ou SIÈGE SOCIAL
Loc. bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION SOCIÉTÉS
CRÉAT. DE TTES ENTREPR.
ASPAC S.A. 293-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques
355-17-50.

ARTISAN 100 F RC 180 F
Constitution SARL 2.000 F
S.D.M. 21, rue Fécamp (12°) 340-24-54, 8, Faubourg-Poissonnière 9°-10° 770-54-56.

VOTRE SIÈGE A PARIS 17°
domiciliation RM – RC SARL
Constitution sté 763-47-14.

GARE DE LYON
dans petit imm. commercial luxueux bureaux meublés (secrétariat, télex, etc.), location courte durée. 329-58-65.

locaux commerciaux

Locations

Proximité Avenue d'Italie et rue Tolbiac, bâtiment indépendant, *gde hauteur sous plafond, surface* 300 m² environ, entrepôt idéal, agence de publicité ou local d'exposition avec ou sans pas-de-porte. Tél. 329-58-65.

PARIS-NORD II
A1 et B3 - RER
Locaux d'activités & bureaux
A louer à partir de 300 m²
SOCOMIE. 776-17-46.

ZA ORSAY-COURTABŒUF
F18 - A10
Dans Centre EVOLIC
Locaux d'activités & bureaux
A louer à partir de 300 m²
SOCOMIE. 776-17-46.

VERRIÈRES-LE-BUISSON
Locaux industriels & bureaux
A louer à partir de 300 m²
SOCOMIE. 776-17-46.

CERGY-PONTOISE
A 15 - Ville Nouvelle
Locaux industriels & bureaux
A louer à partir de 300 m²
SOCOMITE. 776-17-46.

fonds de commerce

Ventes

NICE, PART, VEND LIBR. PAP. *UNIVERS MÉDECINE, SCIENCES* Ecrire PEYRE BP 85 *06013 Nice Cedex.*

Belle *région touristique à vendre* bar-brasserie, possibilité *hôtel. Prix : 450.000 F.* Tél. : (54) 77-69-41.

Le Monde

économie

ÉNERGIE

POUR FAIRE REMONTER LES PRIX DU PÉTROLE

L'OPEP décide de réduire sa production de 1,5 million de barils par jour

De notre envoyée spéciale

Genève. – Les treize ministres de l'OPEP, réunis à Genève lundi 29 octobre, dans le cadre d'une conférence extraordinaire consultative, se sont mis d'accord, comme prévu (*le Monde* du 30 octobre), pour réduire le plafond de production de l'Organisation à 16 millions de barils par jour (1), soit 1,5 million de barils par jour de moins que le précédent plafond (17,5 millions de barils par jour) fixé à Londres en mars 1983. L'annonce de cette décision faite, lundi soir, par Cheikh Yamani, ministre saoudien du pétrole, alors même que la répartition de l'effort pays par pays était loin d'être réglée et faisait l'objet de nouvelles discussions le lendemain, mardi 30 octobre, vise, à l'évidence, à rassurer le marché mondial du pétrole, où les cours au jour le jour, lundi, avaient commencé à marquer des signes de faiblesse après une semaine de redressement.

Cet accord, s'il est réellement appliqué par les pays acceptant de porter le fardeau, au premier rang desquels l'Arabie saoudite, prête semble-t-il à réduire sa propre production d'environ 1 million de barils par jour sur un total estimé à 4 millions, ne devrait pas manquer de raffermir le marché. La demande de pétrole doit en effet se redresser à l'arrivée de l'hiver et devrait, selon la plupart des experts, dépasser largement 17,5, voire 18 millions de barils par jour au cours des prochaines semaines. Quel que soit le niveau actuel réel de la production de l'OPEP – évaluée de 17 à 17,5 millions de barils par jour, voire plus, – et donc l'effet de la ponction opérée sur le marché, les pays producteurs pourront, s'ils tiennent leur promesse et abaissent leur rythme d'extraction à 16 millions de barils par jour, provoquer une tension sur les cours. « *Quand bien même ils ne le feraient pas, il faudrait environ deux mois pour que les opérateurs s'en aperçoivent* », assure un observateur. « *De toute façon, ils auront gagné un sursis.* »

Le caractère artificiel et largement psychologique de cette annonce ne faisait d'ailleurs, à Genève, illusion à personne. « *Réduire la production ? Cela revient à prendre de l'aspirine quand vous avez une infection grave. Cela fait tomber la fièvre, mais ensuite il faut soigner le mal* », assurait un expert proche de l'OPEP.

Le problème de fond posé à l'Organisation est en effet sa structure de prix inadaptée au marché. Les « bruts », comme les vins, ont en effet des crus de qualités différentes selon leur origine. Leurs prix, fixés à partir d'une qualité de référence, l'Arabian Light (29 dollars par baril), varient qualité par qualité, grâce à l'application de « différentiels », censés refléter ces écarts de qualité ainsi que les coûts de transport.

Or, les différentiels officiels de l'OPEP, quasiment inchangés depuis plusieurs années, ne reflètent plus depuis longtemps la réalité du marché. La sophistication croissante de l'outil de raffinage, qui permet à une compagnie de tirer désormais d'un brut de mauvaise qualité une plus grande quantité de produits légers de meilleure valorisation (essence, gazole), a rendu les bruts dits lourds (de faible degré API, et à fort taux de soufre) beaucoup plus attractifs. Aussi, les différentiels réels constatés sur le marché au jour le jour, qui reflète exactement l'état de la demande, se sont-ils réduits entre les qualités lourde et légère. L'écart maximum sur le marché ne dépasse désormais plus guère 3 dollars par baril, alors que l'écart entre les différentiels officiels de l'OPEP atteint 5 dollars.

Distorsion

Cette situation n'est pas nouvelle. Elle devrait se prolonger. Une étude réalisée par M. Aït Laoussine, consultant algérien de la Société NALCO pour les pays de l'OPEP, estime qu'il faut s'attendre à voir la situation actuelle se poursuivre jusqu'à la fin des années 80.

Pourtant l'OPEP a refusé jusqu'ici de réviser ses différentiels officiels, sujet ardu par excellence et fort sensible dans la mesure où il conditionne les positions concurrentielles de chaque pays par rapport aux autres.

Il en est résulté, depuis deux ans, une distorsion importante à l'intérieur de l'OPEP entre les producteurs de brut lourd et ceux de brut léger et, pour ces derniers, une quasi-impossibilité de vendre leur production au prix officiel, inférieur, dans certains cas, de près de 3 dollars par baril au cours du marché... Les pays gros producteurs ayant une large variété de bruts, comme l'Arabie saoudite, s'en sont tirés en procédant à des ventes groupées de qualités différentes, sur lesquelles, l'un dans l'autre, les compagnies retrouvent leur compte. Mais les pays qui, comme les Emirats arabes unis, l'Algérie, la Libye, membres de l'OPEP, ou la Grande-Bretagne et la Norvège (non-membres de l'Organisation), qui ne possèdent que des pétroles légers de bonne qualité, ont été contraints, pour soutenir leurs ventes, à des acrobaties plus ou moins visibles (rabais, troc, faux accords de raffinage à façon, etc.).

Cette distorsion est à l'origine des problèmes actuels de l'OPEP. La décision récente de l'Arabie saoudite de modifier la composition de son mélange en augmentant la part des bruts lourds, ce qui revenait en fait à diminuer le prix moyen, puis celle des producteurs de la mer du Nord et du Nigeria de réajuster leurs tarifs pour « coller » au marché, ont aiguisé le problème en rendant plus délicate encore la position des producteurs qui, comme les Emirats arabes unis, l'Algérie ou la Libye sont, eux, toujours tenus par la grille officielle des prix de l'OPEP. Fortement pénalisés, ils réclament une révision complète des différentiels. Ils sont appuyés par de nombreux experts qui estiment, comme l'ensemble des observateurs, que tant que l'OPEP n'aura pas résolu ce problème, les pressions à la baisse des prix exercées sur les producteurs de bruts légers resteront nulles et les risques de dérapages en cascade des prix très grands. Mais, pour résoudre cette question, il faudrait que l'OPEP réduise le prix des bruts légers, ce à quoi la plupart se refusent car cela entraînerait une diminution du prix de référence, ou alors augmenterait les prix des bruts lourds.

Cette dernière solution a été notamment suggérée par M. Aït Laoussine, qui a proposé à certains pays de l'Organisation d'accompagner l'annonce de la baisse du plafond de production, destinée à redresser l'ensemble des cours, d'un relèvement de 1,5 à 2 dollars par baril des tarifs des bruts lourds, en maintenant les prix des bruts légers à leur niveau actuel, ainsi qu'un système permettant de réviser régulièrement les différentiels en fonction de l'évolution du marché. Cette suggestion ne devrait, semble-t-il, pas être retenue du fait d'une opposition farouche de l'Arabie saoudite. Il est donc probable que l'OPEP préférera, une fois de plus, remettre à plus tard le règlement du problème des différentiels, à moins que les Emirats arabes unis, qui ont à plusieurs reprises menacé de réduire unilatéralement leurs prix, ne persistent à en faire un *casus belli*.

Il semblerait que l'OPEP s'oriente vers une solution d'attente consistant à faire de cette question une priorité à régler dans les semaines à venir, dès que le redressement du marché permettra d'y voir plus clair. Un comité de trois ministres (Arabie saoudite, Emirats arabes unis, et sans doute Algérie) pourrait se réunir rapidement pour examiner cette question et proposer des solutions à une nouvelle conférence de l'Organisation, dès la fin du mois de novembre. Reste que la majorité des opérateurs pétroliers présents dans les couloirs de l'hôtel Intercontinental de Genève, où se tenait la réunion, s'attendaient à une reprise du marché dès l'annonce officielle de la décision de l'OPEP.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) 1 million de barils par jour équivalant à 50 millions de tonnes par an.

ERRATUM. – Une ligne sautée a rendu incompréhensible, dans *le Monde* du 30 octobre, l'information sur l'évolution de la consommation d'énergie en France. En un an celle-ci a progressé de 2,5 % en données corrigées des variations climatiques et de 3,7 % en chiffres bruts.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,3900	9,3925	+ 40	+ 55	– 10	+ 15	– 280	– 180
$ can.	7,1217	7,1263	– 83	– 56	– 185	– 145	– 609	– 507
Yen (100)	3,8202	3,8228	+ 141	+ 154	+ 246	+ 265	+ 669	+ 726
DM	3,0646	3,0664	+ 126	+ 136	+ 222	+ 236	+ 610	+ 655
Florin	2,7186	2,7201	+ 105	+ 112	+ 186	+ 196	+ 494	+ 531
F.B. (100)	15,1843	15,1921	– 58	+ 3	– 212	– 123	– 648	– 389
F.S.	3,7333	3,7358	+ 187	+ 203	+ 331	+ 351	+ 896	+ 954
L (1 000)	4,9408	4,9447	– 209	– 189	– 462	– 431	– 1355	– 1268
£	11,3365	11,3490	– 17	+ 29	– 97	– 29	– 263	– 86

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	9 7/8	10 1/4	9 3/4	10 1/8	10 1/16	10 7/16	10 1/2	10 7/8
DM	5 1/2	5 7/8	5 7/16	5 13/16	5 5/8	6	5 11/16	6 1/16
Florin	5 3/8	5 7/8	5 5/8	6	5 3/4	6 1/4	6 1/16	6 7/16
F.B. (100)	11 1/4	11 3/4	10 9/16	11 3/16	10 9/16	11 3/16	10 3/4	11 5/16
F.S.	1 5/8	1 7/8	4 3/8	4 3/4	5	5 3/8	5	5 3/8
L (1 000)	14	15	14 7/8	15 7/16	15 3/16	15 11/16	15 9/16	16 1/16
£	10 1/2	11	10 7/16	10 13/16	10 7/16	10 13/16	10 3/8	10 3/4
F. franç.	10 1/4	10 3/4	10 1/8	10 5/8	10 1/4	10 3/4	11 1/8	11 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

A l'issue de son conseil national

LA CFDT VEUX ÉVITER « TOUT DÉTOURNEMENT DE L'ACTION SYNDICALE DANS LA SEULE CONTESTATION POLITIQUE »

A l'issue de son conseil national, les 24, 25 et 26 octobre, la CFDT a adopté (par 81 % de voix pour, 7 % contre et 12 % d'abstentions) une résolution sur sa politique d'action. Elle « *entend examiner, en évitant tout détournement de l'action syndicale dans la seule contestation politique, comment il est possible de créer dans la clarté une plus grande cohésion syndicale pour faire face aux problèmes d'emploi et répondre aux préoccupations des travailleurs dans des formes qui mobilisent le plus grand nombre et qui visent à aboutir à des résultats positifs* ».

Au cours d'une conférence de presse le 29 octobre, M. Jean-Paul Jacquier, secrétaire national, a ajouté que la CFDT se refusait à « *une mobilisation générale uniforme contre l'Etat ou contre le patronat* », voulant d'abord « *négocier et réaliser* ».

A propos de la fonction publique, M. Edmond Maire a dénoncé la « *tentative de déminage du rapport Blanchard* » sur les primes, le secrétariat d'Etat ayant seulement transmis « *un résumé de trois pages* » à l'Assemblée nationale. M. Jacquier a réclamé « *une politique contractuelle négociée et décentralisée dont l'angle ne soit pas la hausse ou la baisse des effectifs mais une combinaison de différents éléments : technologies, usagers, décentralisation, modes de gestion* ». Dans la résolution, la CFDT « *condamne fermement l'attitude du gouvernement à propos de sa décision unilatérale concernant les salaires dans la fonction publique qui aggrave les inégalités* ».

CONJONCTURE

Le crédit en liberté surveillée

(Suite de la première page.)

Ce système est remplacé par un contrôle trimestriel sur les dépassements d'une norme générale, au sein de laquelle les banques pourront définir leur propre politique, et, en fait, s'appliquer un autocontrôle.

L'esprit de la réforme est d'obliger les établissements à limiter leur création monétaire sur dépôts liquides et épargne courte en subordonnant la délivrance de nouveaux crédits à la collecte de ressources stables et d'épargne longue, souci déjà présent dans la procédure antérieure, où les banques avaient la possibilité d'échapper à l'encadrement, grâce à cette collecte. Tout accroissement des fonds propres des établissements, par augmentation de capital et opération assimilée (émission de titres participatifs non remboursables), donnera droit, comme par le passé, à l'autorisation de distribuer des crédits supplémentaires, avec un coefficient multiplicateur de 1,5. De même, le lancement d'obligations permettra aux banques de prêter à due concurrence du montant émis (100 % au lieu de 80 % actuellement).

La souplesse d'un processus encore assez rigide sera donnée par un système de réserves obligatoires et instantanées sur les crédits distribués. Ce système oblige les banques à conserver auprès de l'Institut d'émission des avoirs non rémunérés, dont le montant est proportionnel aux prêts consentis.

Un tel dispositif augmente le coût des ressources des établissements, puisque pour un même crédit et pour remplir leurs obligations vis-à-vis de l'Institut d'émission, ils doivent emprunter davantage s'ils n'ont pas de dépôts (c'est le cas des établissements financiers et des banques d'affaires), ou prêter moins sur le marché (c'est le cas des réseaux mutualistes et de certaines banques commerciales).

Certes, les établissements peuvent répercuter l'augmentation de ce coût sur les clients, entreprises et particuliers, ce qui, en cas d'élévation des réserves, contribue à freiner la demande de crédit jugée inflationniste. Mais s'ils ne le peuvent pas, en raison de la politique de la Banque de France, ce sont leurs comptes d'exploitation qui sont touchés, d'où une réaction automatique d'autodiscipline. Le taux de ces réserves, qui n'est pas encore connu, sera fixé en fonction d'une grille, qui, probablement, tiendra compte des particularités des différents réseaux, avec déjà, quelques « exceptions » : une « *pondération* » (lisez une atténuation), est prévue, comme par le passé, pour les industriels, les exportations et le logement. Sélectivité oblige !

Tout de même, il y a là une véritable innovation, inspirée d'exemples américains, anglais et allemands, qui jouent uniquement sur les réserves et non sur les quantités de crédit. Mais la réforme ne va pas jusqu'à laisser librement jouer les taux d'intérêt comme à l'étranger.

Le système bancaire français, caractérisé par la coexistence d'établissements riches en dépôts et d'établissements emprunteurs, est trop hétérogène pour supporter dès maintenant une régulation par les taux, qui demeure, toutefois, l'objectif final, comme elle le fut pour une brève période entre 1970 et 1972. S'ils montaient très haut, comme aux Etats-Unis où la Réserve fédérale, pour lutter contre l'inflation, les fit monter jusqu'à 20 %, il y aurait trop d'éclopés à l'infirmerie de la Banque de France !

Toutes ces remarques étant faites, et mise à part l'utilisation systématique des réserves pour limiter les débordements, on peut se demander s'il y a vraiment bouleversement du contrôle de la distribution du crédit. Dans le fond, la réponse est non, puisque l'augmentation globale et quantitative des crédits sera fixée par la puissance publique. Mais le contrôle sera « *moins douloureux, moins pénalisant et plus progressif* », selon M. Daniel Lebègue, directeur du Trésor. De fait, la grille des taux des réserves obligatoires sur les crédits (qui existe depuis 1976 au niveau de 0,1 %) sera, effectivement, très progressive et moins « sauvage » que celle des réserves supplémentaires servant actuellement de pénalisations.

En réalité, comme le souligne un banquier, « *nous nous contrôlerons nous-mêmes en fonction de nos situations respectives, de nos capacités bénéficiaires, de nos capacités à augmenter nos fonds propres et à emprunter* ». Une banque pourra choisir d'augmenter plus rapidement ses crédits si l'état de son compte d'exploitation l'autorise à constituer davantage de réserves. Elle pourra, également, choisir de renforcer ses fonds propres en recourant au marché financier, mais, pour séduire ce dernier, il lui faudra dégager des bénéfices convenables.

Une chose est sûre, en tout cas : les banques ne pourront plus s'abriter, à tort ou à raison, derrière l'encadrement quantitatif « bête » de l'ancienne formule pour refuser un crédit aux entreprises comme aux particuliers. Il leur faudra justifier leur refus par d'autres critères, qui ressortissent maintenant de la concurrence. Plus de chasses gardées ni de « marché noir » du désencadrement.

Il est encore trop tôt pour mesurer les conséquences exactes d'une réforme qui prendra des mois pour se mettre en place, mais déjà, si certains banquiers affichent leur satisfaction, d'autres ne cachent pas leur inquiétude. C'est le prix de la « dérégulation » encore timide que M. Bérégovoy veut hâter pour, à la fois, simplifier un système inextricable (200 genres de prêts et 50 genres de procédures) et faire baisser le coût du crédit par une concurrence accrue. Sur ce dernier point, le processus a déjà commencé.

FRANÇOIS RENARD.

AGRICULTURE

LA GESTION DES QUOTAS LAITIERS

M. Bernard Thareau (PS) appelle « les paysans qui veulent plus de justice » à rester vigilants

Le Parti socialiste est satisfait du dispositif mis en place pour réduire la production de lait en France, mais il estime qu'une action est nécessaire dans chaque département pour que « *l'ensemble des paysans qui veulent plus de justice se battent pour une meilleure répartition des droits à produire* », a déclaré M. Bernard Thareau, secrétaire national à l'agriculture du PS.

M. Thareau a dénoncé la démagogie de ceux qui prétendaient exiger à la fois, au nom du libéralisme, une absence de limitation de la production et une garantie de prix pour les agriculteurs. Il a rappelé que dès 1979, les socialistes français à l'Assemblée européenne avaient fait des propositions pour limiter les prix garantis, dans les productions excédentaires. Minoritaires, ils furent battus ; il n'y eut que la création d'une taxe de coresponsabilité linéaire (son taux étant le même pour tous les producteurs). Résultat, la CEE se trouve à la tête de stocks impossibles à maîtriser, parce que d'autres, en leur temps, refusèrent de prendre les mesures nécessaires.

M. Thareau a aussi critiqué le président de la FNSEA, M. Guillaume, qui, en refusant la cogestion des quotas laitiers, « *exige que l'Etat paie et que la profession agricole dirige* ». Il ne faut pas oublier, a encore déclaré M. Thareau, le combat pour la maîtrise des importations des matières grasses concurrentes du lait et des produits laitiers eux-mêmes. Il faut aussi exporter davantage sans tomber ici encore dans la démagogie qui veut faire croire que l'on peut vendre des excédents laitiers dans le tiers-monde.

Sur le fond, « *c'est le concept du développement qui est en cause* », a déclaré M. Thareau. « *La croissance n'est pas un but en soi, mais un moyen. Il faut retrouver la notion de valeur ajoutée, alors que bien souvent la production agricole n'est qu'une transformation des intrants* », c'est-à-dire des matières premières. Le fait que les élevages produisant plus de 200 000 litres de lait voient leur progression bloquée et que les primes de quantité sont supprimées va dans le bon sens, a conclu M. Thareau. Mais, selon lui, il faut que les militants restent vigilants sur le terrain.

ERRATUM. – Dans l'article consacré au dispositif gouvernemental pour la distribution des produits alimentaires, dans *le Monde* du 25 octobre 1984, nous avons écrit par erreur que « *500 tonnes* » de pommes de terre seraient disponibles. C'est « *5 000 tonnes* » qu'il fallait lire, ce qui correspond mieux au crédit nécessaire pour cette opération, évalué, lui, à 5 millions de francs, soit un prix de revient, transport compris, de 1 F le kilo, et non de 10 F comme on aurait pu le croire.

TRANSPORTS

M. GUNTER ESER REMPLACE M. KNUT HAMMARSKJOLD A LA DIRECTION DE L'IATA

Les transporteurs aériens des pays en développement s'irritent de la prééminence des grandes compagnies

De notre envoyé spécial

Montréal. — C'est à l'unanimité que la quarantième assemblée générale annuelle de l'Association du transport aérien international (IATA) a désigné, lundi 29 octobre, à Montréal, le futur directeur général qui remplacera à ce poste M. Knut Hammarskjöld le 1er janvier prochain : M. Günter Eser, membre du directoire de Lufthansa, l'a emporté sur ses huit concurrents, mais cette unanimité réalisée sur son nom ne va pas sans grincements de dents dans les compagnies des pays en voie de développement.

La personnalité de M. Eser n'est pas en cause. Né en 1927 à Bad-Godesberg (République fédérale d'Allemagne), ce spécialiste des finances a occupé au sein de Lufthansa les fonctions de directeur du bureau de Téhéran, de responsable des ventes pour la RFA et de directeur général pour l'Amérique centrale et du Nord. Depuis 1978, il supervisait notamment la politique commerciale et le service en vol. L'agacement des transporteurs du tiers-monde tient au fait qu'ils estiment que les grandes compagnies de l'hémisphère nord mobilisent trop les postes de responsabilité de l'IATA, y compris au sein du comité exécutif.

Le tableau de la situation présenté par le directeur général sortant, M. Knut Hammarskjöld, dans son rapport annuel ne prête pas à la morosité. Après la pluie le beau temps. 1980-1982, années de tempête, ont poussé les transporteurs internationaux à ramener leurs effectifs au niveau de ceux de 1978.

Les cent trente-cinq membres de l'IATA employaient 875 780 salariés le 31 décembre 1983. Ils ont accru très modérément les capacités de transport de passagers sur les lignes régulières : pas plus de 2 %. En face de cette offre prudente, la demande s'est incontestablement redressée : + 2,8 % pour le trafic passagers et + 9,3 % pour le fret. Les six premiers mois de 1984 confirment le « rayon de soleil » qui enchante le directeur général de l'IATA : + 8 % pour le trafic passagers et + 16 % pour le fret.

Les membres de l'Association ont, en 1983, perdu 250 millions de dollars après avoir frôlé la catastrophe en enregistrant 1,9 milliard de dollars de déficit en 1980, tout comme en 1981, et 1,8 milliard en 1982. Les projections laissent espérer 1,2 milliard de dollars de bénéfices en 1984, 1,5 milliard en 1985 et 1,7 milliard en 1986.

Mais les inquiétudes n'ont pas disparu : M. Hammarskjöld est préoccupé par les sommes dues aux transporteurs et bloquées par certains pays. Leur montant s'élevait, en juillet 1984, à 750 millions de dollars. Un certain nombre de pays africains retardent de quelques mois ou de quelques années le paiement de leurs dettes. La compagnie française UTA voit ainsi une centaine de millions de francs retenus provisoirement au Nigéria.

Renouveler la flotte à prix d'or

Il y a aussi l'Europe à surveiller. En effet, la Communauté européenne désire introduire davantage de concurrence dans son transport aérien. L'IATA s'inquiète des risques de dérapage vers une déréglementation à l'américaine. « *Notre principal sujet de préoccupation est que les États membres de la Communauté n'oublient pas de tenir compte des incidences que ces mesures seront susceptibles d'avoir sur le transport aérien mondial.* »

Plus que la fraude sur les billets, qui devient une véritable industrie (5 millions de dollars), c'est la hausse des tarifs d'assurances qui préoccupe les exploitants. 40 % de renchérissement en dix-huit mois pour un secteur qui a vu en vingt ans le taux de ses accidents divisé par huit, c'est beaucoup. « *Ces hausses sont appliquées sans tenir compte du dossier de chaque compagnie. Nous envisageons de mettre en activité les deux mutuelles constituées aux Bermudes en 1971 mais restées en sommeil depuis.* »

Le pire est pour demain. Quels que soient les efforts des transporteurs aériens internationaux, ils auront du mal à renouveler leur flotte. Sachant que d'ici à 1993 ils devront dépenser entre 150 et 200 milliards de dollars pour acquérir de nouveaux appareils avec leurs pièces de rechange, le comité des finances a estimé que l'industrie du transport aérien devrait dégager chaque année sur son chiffre d'affaires une marge bénéficiaire, avant impôts et avant paiement des frais financiers, de 10,5 %. Cet objectif restera hors de portée de la plus grande partie des compagnies aériennes, notamment celles des pays en voie de développement.

C'est bien là que le bât blesse. Plus que le poste de directeur général de l'IATA, qui aurait pu par exemple échoir à un Kényan, ce sont les capitaux, clé de l'avenir, qui leur échappent. Ainsi les dirigeants de Middle East Airlines s'écrient-ils : « *150 milliards de dollars ? Personne ne sait où nous trouverons cet argent !* » Sans oublier la loi d'airain du commerce international selon laquelle on ne prête et ne consent des rabais qu'aux riches. M. Aoussou Koffi, PDG d'Air Afrique, ne trouve même pas la force de s'indigner — en privé — des conditions qui lui sont faites par les fabricants : « *Panam souhaite utiliser quatre-vingts Airbus ou plus... Air Afrique en achète deux ou trois. Comment obtiendrions-nous des prix aussi favorables que les Américains ?* »

Au terme de deux décennies qu'il a passées à la tête de l'IATA, M. Hammarskjöld a pu dire : « *L'Association s'est montrée parfaitement capable d'évoluer avec son temps.* » Son successeur devra prouver qu'elle peut participer au redressement spectaculaire et définitif des comptes d'exploitation de l'industrie aérienne.

ALAIN FAUJAS.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Le groupe huilier Lesieur hésite devant la proposition du gouvernement espagnol.** — Détenant 49,9 % du capital de Koipe, second huilier espagnol, Lesieur voulait racheter la totalité du capital de Carbonell, numéro un de l'huile d'olive. Les autorités espagnoles ont fait une contre-proposition estimant qu'une compagnie étrangère ne pouvait détenir le monopole du marché huilier, secteur stratégique dans le cadre des négociations d'adhésion de l'Espagne à la CEE. Aussi Madrid a-t-il proposé de créer un grand groupe où les huiliers ibériques, Elosua, Carbonell, Koipe, Olcesa et Aceites Borges, détiendraient 65 % du capital, et Lesieur 35 %.

Compte tenu des démêlés qu'elle eut avec les actionnaires espagnols de Koipe, la direction de Lesieur se montre réticente et souhaite obtenir la garantie « *qu'elle pourra effectivement exercer sa responsabilité d'industriel* ». Lesieur envisagerait de faire à l'administration espagnole une autre proposition qui lui assurerait une certaine maîtrise du fonctionnement industriel du groupe.

● **La réforme du droit des faillites sera prête en juillet 1985.** — C'est ce qu'a annoncé M. Robert Badinter le 29 octobre devant l'Association des journalistes économiques et financiers. C'est à cette époque que sera présenté le dernier volet de cette réforme sur les tribunaux de commerce. M. Badinter a finalement renoncé à introduire des magistrats professionnels dans ces juridictions. Le garde des sceaux, qui estime « *considérable* » le travail réalisé depuis 1981 en droit commercial, a annoncé en outre que le projet de loi sur l'autocontrôle des sociétés était pratiquement rédigé.

● **Un nouveau PDG pour Ford.** — M. Donald Petersen, actuellement président de Ford, va remplacer M. Philip Caldwell en février 1985 comme président directeur général *(chairman)* de la firme automobile.

M. Caldwell aura alors soixante-cinq ans, et il a annoncé son intention de se retirer, alors que le numéro deux de l'automobile américaine va réaliser les profits les plus importants de son histoire. L'actuel PDG avait succédé à Henry Ford II.

● **NORMED : poursuite des activités.** — Les Chantiers du Nord et de la Méditerranée (NORMED) vont continuer leur activité, grâce à l'aide reçue des pouvoirs publics, a décidé le 29 octobre, l'assemblée générale extraordinaire du groupe. Cette assemblée « *a décidé qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la société* », précise un communiqué. En septembre, les syndicats avaient craint le démantèlement du groupe, qui emploie environ dix mille personnes à Dunkerque, La Ciotat et La Seyne, du fait de la création d'une « division sud » regroupant les deux chantiers méditerranéens autour de La Ciotat. NORMED a reçu 725 millions de francs en 1983 et 1,2 milliard de francs de concours divers pour les cinq premiers mois de 1984.

● **Boussac-Saint Frères : l'activité continue.** — La SOPARI, filiale de l'Institut de développement industriel (IDI), continuera d'accorder son concours financier à la compagnie. Confirmation en a été donnée lundi 29 octobre lors de l'assemblée de la CBSF. Les actionnaires ont donc voté la poursuite de l'activité et mandaté le conseil « *pour proposer des mesures de restructuration et d'élargissement du capital* ». Ces mesures devraient se traduire par l'entrée d'un ou plusieurs partenaires industriels. Des conversations sont en cours avec divers groupes, tels Ferinel et la Lainière de Roubaix (Prouvost).

Pour 1984, la CBSF devrait dégager une perte d'exploitation de 100 millions de francs. Selon le président M. Mayer, l'équilibre pourrait être réalisé à la fin de 1985. Le tribunal de commerce de Lille a fixé au 19 novembre l'audience sur la validité des accords de juillet 1983 entre les frères Willot et la compagnie.

Étranger

RFA

● **Excédent dans le commerce interallemand.** — Le commerce interallemand a enregistré, en septembre, un excédent de 133 millions de deutschemarks en faveur de la RDA, pratiquement inchangé par rapport à août (135 millions de DM). Les ventes de la RDA à la RFA ont totalisé 614 millions de DM (617 millions de DM en août), et ses achats 481 millions de DM (482 millions de DM). De janvier à septembre 1984, les importations est-allemandes ont représenté 4,7 milliards de DM, en hausse de 15 % par rapport à la même période de 1983, et les exportations 5,7 milliards de DM, en hausse de 14 %. — *(AFP).*

Social

● **Des ouvriers d'une usine de carrelages bloquent des trains en gare de Pierrelatte (Drôme).** — Une centaine d'ouvriers de l'usine de carrelages Villeroy et Boch, de Bourg-Saint-Andéol (Ardèche), bloquent le trafic ferroviaire, depuis 9 heures le 30 octobre au matin, en gare de Pierrelatte, sur la ligne Paris-Marseille, pour protester contre la fermeture prochaine de leur entreprise. — *(AFP.)*

PRÉCISION. — A la suite d'une information, publiée sur la foi d'une dépêche d'agence dans *le Monde* daté 28-29 octobre sur la « séquestration » du directeur de Prodélis, une raffinerie de sucre de Bordeaux, nous avons reçu la précision suivante : « *La société Sucre Union tient à faire savoir que, contrairement à ce qui est écrit dans l'article mentionné plus haut, la société Prodélis, filiale de Beghin Say et Sucre Union, n'a jamais déposé son bilan. Par ailleurs, le plan social signé par tous les syndicats sauf la CGT continue à être exécuté à l'égard de tous.* »

REPLI DU DOLLAR

Le dollar était en léger repli le 30 octobre sur les principaux marchés européens, suivant en cela les indications fournies par Tokyo. A Paris, la devise américaine se traitait aux alentours de 9,3600/3650 francs en fin de matinée, contre 9,3960 francs la veille en cotation officielle, le mark allemand étant pratiquement inchangé d'un jour à l'autre, à 3,0650 francs. A Francfort, le billet vert était coté 3,0545 deutschemarks mardi contre 3,06 deutschemarks la veille, au « fixing ».

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SLIMINCO

Le Conseil d'administration de la Société qui s'est réuni le 25 octobre sous la présidence de M. Henri Sauty de Chalon a examiné la situation comptable au 30 juin 1984. Celle-ci fait apparaître un résultat d'exploitation de 68 millions de francs, en progression de 10,50 % par rapport au 1er semestre de l'exercice précédent.

Il a pris connaissance de l'état des engagements de la Société et de ses perspectives d'activité d'ici à la fin de l'exercice. La production devrait atteindre environ 230 millions de francs, dont 57 millions de francs en opération de location pure portant ainsi les engagements bruts de la Société à la fin de l'exercice à 2 103 millions de francs, dont 540 millions de francs hors taxes déductibles, au titre du patrimoine propre de la Société.

Les résultats prévisionnels permettent d'envisager une croissance du dividende malgré l'importance des dotations exceptionnelles aux amortissements intégrants notamment les 9,5 millions de francs de frais afférents à l'emprunt à bons de souscription d'actions de 281 250 000 de francs au cours de l'exercice.

AUSSEDAT REY

Les sociétés Aussedat Rey et Papeteries de Belgique ont résolu de mettre en commun leurs moyens de production en France destinés au marché des papiers fins spéciaux d'impression-écriture, et notamment des papiers de couleur. Les conseils des deux sociétés viennent en conséquence de décider de soumettre les résolutions correspondantes aux assemblées générales extraordinaires compétentes qui se réuniront au cours du mois de décembre, le regroupement devant prendre effet au 1er janvier 1985.

Dans la pratique, Aussedat Rey apportera à la société Papeteries de Maresquel (filiale à 100 % des Papeteries de Belgique) ses usines de Cran (Haute-Savoie) et de La Robertsau (Bas-Rhin).

La société Papeteries de Maresquel changera de nom à cette occasion et deviendra filiale à 60 % d'Aussedat Rey et à 40 % des Papeteries de Belgique.

La nouvelle société aura un chiffre d'affaires de l'ordre de 1 milliard de francs. Elle assurera son développement de façon autonome par rapport à ses deux principaux actionnaires et disposera en conséquence de tous ses organes propres de gestion.

Aussedat Rey et Papeteries de Belgique ont conscience de l'importance et de la complémentarité de leurs moyens industriels, commerciaux, ainsi que de recherche et de développement, qui feront de la nouvelle filiale commune un des tout premiers producteurs européens de spécialités d'impression-écriture et lui permettront d'assurer à sa clientèle française et étrangère les meilleures performances de fourniture et de service.

EUROPE 1 COMMUNICATION

A l'issue de l'exercice 1983-1984 (du 1er octobre 1983 au 30 septembre 1984), le chiffre d'affaires Radiodiffusion du groupe Europe 1 s'élève à 617 862 000 francs contre 583 942 000 francs pour l'exercice précédent, soit une progression de 5,81 %.

Pour la période s'étendant du 1er juillet au 30 septembre 1984, la progression a été de 5,93 %.

En ce qui concerne l'application de la législation nouvelle relative à la dématérialisation des valeurs mobilières, les actionnaires d'Europe 1 Communication, société de droit monégasque, sont informés que la législation actuellement en vigueur à laquelle cette société est soumise, en particulier les dispositions de la convention fiscale franco-monégasque du 18 mai 1963, ne lui permet pas d'adopter ce régime. En conséquence, jusqu'à nouvel avis, la gestion des titres d'Europe 1 Communication continuera d'être effectuée sous le régime de la matérialité des titres.

BPGF

Prise de participation dans le Groupe Expansion

Le conseil d'administration de la SA Groupe Expansion présidé par M. Jean-Louis Servan-Schreiber et réuni le mercredi 24 octobre 1984 a donné son agrément, à la demande de M. Jean-Charles Lignel, de céder sa participation minoritaire dans le capital à la Banque privée de gestion financière que dirige M. Gilles Brac de La Perrière.

M. Jean-Charles Lignel a cédé cette participation avec le concours de la banque Lazard. Cette modification de l'actionnariat du Groupe Expansion n'aura aucune conséquence sur la direction et les orientations du groupe.

GROUPE CdF

SOFIREM

Création de la société N2M

La société N2M (Nord Matériel Médical), S.A. au capital de 325 000 F, nouvellement créée, démarre son activité à Liévin (Nord), entraînant la création de trente-trois emplois.

SOFIREM (Société financière pour l'industrialisation des régions minières) est intervenue pour un montant de 900 000 F, dont 100 000 F en capital.

La société N2M fabrique des produits d'hygiène pour chiens, destinés au marché des animaux de compagnie.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

Electricité de France - Obligations octobre 1983

— 14,20 %

Les intérêts courus du 16 novembre 1983 au 15 novembre 1984 sur les obligations Electricité de France 14,20 % octobre 1983 seront payables, à partir du 16 novembre 1984, à raison de 639 F par titre de 5 000 F nominal, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 71 F (montant global : 710 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 106,45 F auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de Finances pour 1984, soit de 7,10 F faisant ressortir un net de 525,45 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

— TAUX RÉVISABLE SOIT 14,20 % POUR 1984

Les intérêts courus du 16 novembre 1983 au 15 novembre 1984 sur les obligations Electricité de France à taux révisable octobre 1983 seront payables, à partir du 16 novembre 1984, à raison de 639 F par titre de 5 000 F nominal, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 71 F (montant global : 710 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 106,45 F auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de Finances pour 1984, soit 7,10 F faisant ressortir un net de 525,45 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

Il est rappelé qu'en application de l'article 94-2 de la loi n° 81-1160 du 30 décembre 1981 et du décret n° 83-359 du 2 mai 1983 relatif au régime des valeurs mobilières, les deux emprunts ci-dessus mentionnés ne sont pas matérialisés par la création de titres : en conséquence, le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CNT - Obligations 10,30 % - 1978

Les intérêts courus du 6 novembre 1983 au 5 novembre 1984 seront payables à partir du 6 novembre 1984 à raison de 185,40 F par titre de 2 000 F nominal contre détachement du coupon n° 6 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 20,60 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 30,88 F augmenté de 1 % des intérêts bruts (contributions au bénéfice de la Caisse nationale des allocations familiales), soit un net de 152,46 F.

A compter de la même date, les obligations, comprises dans la série de numéros 215 715 à 225 963 sortis au tirage au sort du 5 septembre 1984, cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 2 000 F, coupon n° 7 au 6 novembre 1985 attaché.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésorerie générale de la Caisse des dépôts et consignations, au siège de la CNT, 20, avenue Rapp, 75341 Paris Cedex 07, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels.

Il est rappelé :

- D'une part, que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la CNT ;
- D'autre part, que le remboursement des obligations désignées ci-dessus et comprises dans les certificats nominatifs sera effectué également par la CNT dès réception, sous bordereau, des certificats nominatifs concernés ;
- Enfin que les titres compris dans la série de numéros 132 945 à 142 236 sont remboursables depuis le 6 novembre 1983.

SAGA TRANSPORT

Le conseil d'administration de Saga Transport, réuni le 23 octobre 1984, a pris connaissance des résultats enregistrés au 30 juin 1984, lesquels font apparaître un montant bénéficiaire, net d'impôt, de l'ordre de 15 millions de francs, après amortissement et provisions.

Pour le second semestre, le niveau actuel des activités permet d'espérer la poursuite de l'amélioration des résultats de la Société.

TRANSPORTS

LE PROJET DE BUDGET POUR 1985

On freine

Le projet de budget 1985 des transports *a été compliqué par la* présentation qui en a été faite. Ce n'est pas tant le fait que les transports se retrouvent sous la même jaquette que l'urbanisme *et le logement : il en a connu* d'autres, et notamment le voisinage simultané avec l'aménagement du territoire, le tourisme et l'équipement. Le trouble vient de ce que l'on a, par exemple, créé cette année un « budget annexe *de la navigation aérienne* » de 1,7 milliard de francs. D'autre part, les ministres compétents s'évertuent à présenter accolées au budget général les dotations du fonds spécial des grands travaux qui pourraient atteindre plusieurs *milliards en* 1985. Quand on sait que le TGV Atlantique est en partie financé par ce système, on voit l'importance des masses financières qui sortent de la présentation budgétaire traditionnelle.

La section des transports a, malgré tout, contribué à la limitation du déficit budgétaire par une *modération de ses dépenses*. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Les dépenses ordinaires sont créditées de 45,4 milliards de francs, soit 7,4 % de plus qu'en 1984. Les crédits de paiement, destinés à régler les investisse*ments déjà effectués, sont dotés* de 7,5 milliards, soit 12,9 % de plus. Quant aux autorisations de programme, elles atteignent 8,5 milliards, soit une baisse de 12,4 %. *Les effets de ce freinage* se feront surtout sentir dans deux ou trois ans.

Dans le domaine de l'aviation civile, on notera les fonds nécessaires au développement de l'Airbus A 320, du moteur CFM 56-5 et de l'ATR 42 ; 66 millions de francs de subventions seront économisés en raison des *résultats d'exploitation* du supersonique Concorde devenu bénéficiaire sous le pavillon d'Air France et en raison d'un nouveau protocole d'accord avec *Air Inter*.

Les routes reçoivent leur part : 100 kilomètres d'autoroute seront lancés. Une enveloppe de 985 millions de francs permettra la poursuite du plan routier de la *Bretagne, du Massif central et la* mise à « deux fois deux voies » *de la nationale 20 entre Vierzon* et Limoges. Une somme de 160,7 millions de francs servira au renouvellement de la signalisation horizontale.

En attendant la signature du contrat de plan avec la SNCF, les « interventions financières de *l'Etat* » comporteront 32,5 milliards de dotations budgétaires, dont 3,2 milliards de francs au titre du concours à l'assainissement financier, 13,8 milliards au titre de la normalisation des charges de retraite, 10,6 mil*liards au titre de la contribution* aux charges d'infrastructures, 3,3 milliards pour le maintien des dessertes régionales et 1,4 milliard au titre des rembourse*ments des tarifs réduits*.

Les transports collectifs verront l'amélioration des infrastructures *de la région parisienne* (300 millions de francs), la réalisation de lignes de tramways (137 millions de francs pour Grenoble, Strasbourg et Toulouse) *et l'extension des métros de* Lyon et de Marseille (257 millions de francs).

Enfin, 402,5 millions de francs sont affectés aux dotations d'équipement des voies navigables pour les opérations suivantes : achèvement de raccordement *du port ouest de Dun*kerque au réseau fluvial ; poursuite de l'amélioration du canal du Rhône à Sète et des liaisons avec la Belgique ; engagement *des travaux de contournement* du pont de Mâcon.

ALAIN FAUJAS.

ÉQUIPEMENT

LE 32e CONGRÈS DES ÉCONOMIES RÉGIONALES A SAINT-BRIEUC

« Il faut maintenant que tout bouge dans ce pays »

De notre envoyé spécial

Saint-Brieuc. – Mutations, conversions, innovation, formation. Ces questions, qui donnent lieu aujourd'hui à tant de débats, étaient au cœur du 32e congrès des économies régionales, organisé par le CNERP, les 25 et 26 octobre à Saint-Brieuc (1). Au moment où la décentralisation institutionnelle s'achève après trois années de *réformes* conduites à un train d'enfer, et où, sur le terrain, des élus investis de nouveaux pouvoirs ont à affronter directement les changements de l'économie et leurs conséquences, ces thèmes ne pouvaient manquer de rencontrer un vif écho chez les quelque quatre cents participants.

La littérature étant parfois bonne conseillère de l'économie, on put citer Shakespeare dans *le Roi Lear*, qui met dans la bouche du bouffon cette parole adressée à son roi : « *Tu n'aurais pas dû être vieux avant d'être sage.* » C'était exactement la question.

Comment trouver les voies et moyens, demain, d'une économie revivifiée, dynamique et innovante, conquérante mais humainement acceptable ? Comment détecter à temps les secteurs dont l'avenir est maintenant derrière eux, et éviter de maintenir inutilement des industries sous tente à oxygène ? Comment rechercher de nouveaux consensus ?

Près de Carmaux, dans le Tarn, des élus, artisans et animateurs d'associations, ont voulu oublier la mine et son obsédante histoire et ont créé dans une micro-région une structure *ad hoc*, qui a suscité une vingtaine d'emplois nouveaux. Dans le Trégor (Côtes-du-Nord), où la crise aussi a chaussé ses bottes à cause de la mono-industrie du téléphone, les forces vives du pays breton s'indignent : « *C'est un gâchis ! Quand on pense qu'il y a ici des centaines d'ingénieurs menacés de chômage, qui devraient être au contraire une pépinière pour les industries de l'avenir.* » Ces ingénieurs ont donc mis sur pied Promotec-Bretagne, sur le modèle de Promotec à Nancy, pour mobiliser les cerveaux. « *Les mentalités ont changé*, dit Alain Gouriou, conseiller général. *Poussé par la nécessité et révolté par le non-dialogue entre les centres de décision parisiens et les responsables locaux, on sort de l'attente oisive d'hypothétiques usines clés en main qui apporteraient des emplois.* »

Bref, ici ou là, on assiste à ce que M. Jean Gatel, secrétaire d'État chargé de l'économie sociale, appelle « *le réveil des initiatives et le ressaisissement par les décideurs, dont l'Etat doit devenir complice* ».

Parlant du cas lorrain, M. Jacques Chérèque, préfet délégué pour *le redéploiement industriel en Lorraine*, a estimé que les PMI alimentaient le « *tissu alternatif* » de l'industrie. Et il a ajouté : « *Certains Lorrains, y compris des syndicalistes, ont fait de l'hyper-rétorsion devant la modernisation. Or, notre impératif ne consiste pas à se battre afin de maintenir pour des raisons sociales un haut fourneau essoufflé, mais de se battre pour créer les conditions d'un nouvel élan industriel.* »

Un vaste « réseau » interdépendant

Quelles sont les structures géographiques ou sociales les plus aptes *pour regrouper ces initiatives industrielles*, et les plus judicieuses pour *faire naître un consensus*, ou à tout le moins des convergences ? Pour M. Chérèque, les « bassins d'emplois » fonctionnent mal et il faut *privilégier* des formules plus empiriques. M. Pierre Bouzon, PDG de l'imprimerie Tardy-Quercy, où les salariés détiennent 51 % du capital, l'*entreprise* et ses ouvriers constituent un « *territoire où le consensus peut s'exprimer* ». M. Olivier Guichard (RPR) invite les élus à dépasser le stade communal pour préférer celui de « pays » et de région, car « *c'est là que s'expriment les solidarités* ». En Franche-Comté, le conseil *régional* a inventé la notion de « bassins économiques », *par nature très différents* selon les endroits et les industries *dominantes*. L'État, lui, par la voix de M. Jacques Sallois, délégué à *l'aménagement du territoire*, défend ses quinze pôles de conversion sans que l'on sache très bien, d'ailleurs, où commence et où finit leur frontière.

C'est l'ensemble de ces structures traditionnelles ou nouvelles, légales ou marginales, l'ensemble de ces initiatives, spectaculaires ici, terre à terre là, mais toutes inspirées de la tradition des comités d'expansion, aujourd'hui trentenaires, que M. Bertrand Schwartz, délégué pour la réinsertion des jeunes en difficulté, voudrait voir regrouper dans un vaste « *réseau* » interdépendant. Un réseau dont le centre nerveux devrait être le CNERP, si l'on comprend bien les souhaits du président de cet organisme, M. Charles Josselin, député PS des Côtes-du-Nord. Des structures, mieux adaptées et efficaces, s'imposent, bien sûr, mais pour quoi faire ? Pour irriguer le tissu économique, sans doute, mais aussi stimuler l'innovation et systématiser la formation.

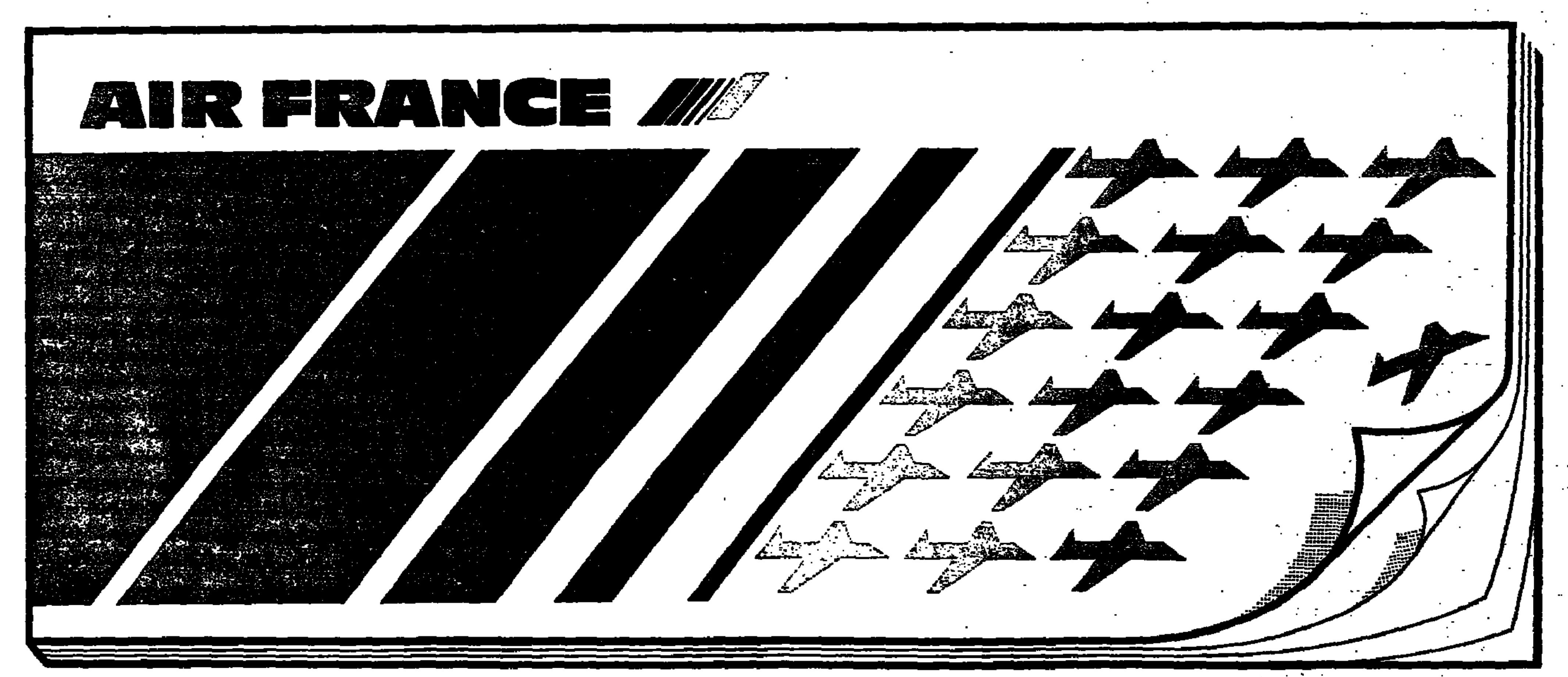
L'innovation ? Comme certains ont cru qu'il suffisait de crier « Europe, Europe » *pour la faire*, de même l'innovation bien comprise *n'est pas à la portée de tout un cha*cun, si génial inventeur soit-il. Un *ingénieur ne fait pas nécessairement* un bon chef d'entreprise. Innover *pour innover*, dans la haute technologie puisque c'est la mode, peut *conduire parfois* à des déboires. A Saint-Brieuc, sans que les secteurs *dits d'avenir* aient été négligés, on a pensé aussi aux productions et aux *services traditionnels* qui, dans les campagnes et en ville, exigent des *améliorations* et des innovations pratiques. « *Faire une découverte, c'est d'abord, et très souvent, corriger une erreur* », a pu écrire fort justement – et modestement – le professeur Jean Hamburger (2).

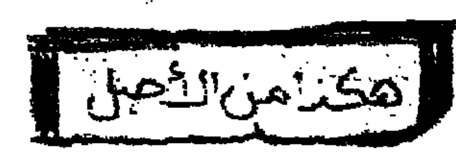
La formation, enfin. Là encore, le souci du concret, la défiance à l'égard de tout esprit de système, l'emportent parmi les responsables des comités d'expansion. M. Michel Delebarre, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, lui-même ancien animateur du comité d'expansion du Nord - Pas-de-Calais, a tenu un langage pratique et direct : « *Les lieux les meilleurs pour la formation sont l'école et surtout l'entreprise. Et le commissariat général au plan devra proposer au gouvernement, au début de 1985, un programme d'action sur dix ans. Il faut maintenant que tout bouge dans ce pays* », a conclu le ministre devant les congressistes, ravis qu'on leur demande officiellement d'attiser jusque dans les campagnes les plus reculées un mouvement économique brownien.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) *Conseil national des économies régionales et de la productivité. Le CNERP regroupe quelque cent comités d'expansion.*

(2) *La Raison et la Passion*, éditions du Seuil.







MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

30 octobre

Nouvel effritement

Pour la seconde journée consécutive, les cours se sont effrités mardi à la Bourse de Paris. Mais les écarts dans les deux sens ont été le plus souvent de faible ampleur. Restreint, le nombre de baisses a néanmoins été légèrement suspendu à celui des hausses et, à la clôture, l'indicateur instantané accusait un modeste repli de 0,35 %.

Rien à dire de cette séance, pas plus que de la précédente. La décision prise par la Rue de Rivoli de supprimer l'encadrement du crédit à compter du 1er janvier prochain n'a toujours pas produit d'effet sous les lambris. « Des tracasseries en moins », disait-on autour de la corbeille, mais « sur le fond, il n'y a rien de changé ».

D'un autre côté, cette trop courte semaine n'est pas de nature à susciter les initiatives.

Pour l'instant, le marché obligataire continue d'attirer l'attention.

A nouveau, celui des actions bute sur ses plus hauts niveaux, mais avec peu d'affaires. Exception faite de la CFP, qui a bien défendu ses positions, les valeurs pétrolières se sont un peu alourdies, en liaison avec la menace du Nigeria de faire cavalier seul au sein de l'OPEP.

A signaler la hausse de Mumm (+ 8,5 %). L'annonce par Rhône-Poulenc d'une augmentation de 18,6 % de son chiffre d'affaires au 30 septembre (à structures comparables) n'a guerre eu d'effet sur le titre de participation (+ 0,32 %).

Le seul événement de la journée a été la baisse de la devise-titre (– 1,8 %), sans raison apparente.

Celle-ci s'est échangée entre 10,30 F et 10,37 F contre 10,46F/10,56 F.

Le prix de l'or à Londres a été fixé à 335,65 dollars l'once contre 336,25 dollars.

A Paris, le lingot a regagné 550 F à 101 600 F, et le napoléon 1 F à 607 F.

NEW-YORK

Une méforme persistante

Wall Street n'a toujours pas retrouvé la forme. La semaine s'est ouverte comme la précédente s'était achevée : sur un tassement des cours avec une faible activité. Pour tout dire, lundi, la tendance fut très irrégulière. Un moment monté à 1 207,49, l'indice des industrielles devait, ensuite, revenir en dessous de la barre des 1 200 pour finalement s'établir légèrement au-dessus, soit à 1 201,41 (– 3,53 points).

La baisse généralisée des taux d'intérêt n'a exercé aucun effet stimulant sur le marché. Les analystes faisaient remarquer que les opérateurs sont surtout anxieux de savoir comment lesdits taux vont évoluer d'ici à la fin de l'année. Toujours ce phénomène d'anticipation amplifié par les prévisions pessimistes de M. Henry Kaufman. D'autre part, l'indice de productivité des affaires (agriculture non comprise), publié lundi, n'a pas varié au cours du troisième trimestre. C'est la première fois, depuis le deuxième trimestre de 1982, que cela se produit. Beaucoup, de ce fait, autour du « Big Board », *attendaient avec impatience* les derniers grands indicateurs économiques pour apprécier l'état exact de la croissance. Cette dernière se ralentit-elle seulement ou la récession commence-t-elle à exercer ses effets ? Ajoutons que cette semaine est la dernière avant les élections présidentielles. La prudence des investisseurs ne saurait donc étonner. La faible activité en témoigne avec 63,20 millions de titres échangés seulement, contre 83,90 millions.

VALEURS	Cours du 26 oct.	Cours du 29 oct.
Alcoa	35 1/8	34 7/8
A.T.T.	18 1/2	18 1/2
Boeing	58	58
Chase Manhattan Bank	41 1/8	41
Du Pont de Nemours	47	48 5/8
Eastman Kodak	71	71 1/8
Exxon	43 1/4	43 1/8
Ford	47 5/8	46 1/4
General Electric	56 5/8	58 7/8
General Foods	56 1/2	55 7/8
General Motors	79	78 5/8
Goodyear	26 3/4	26 5/8
I.B.M.	124 3/8	124 7/8
I.T.T.	28 3/8	24 1/8
Mobil Oil	30 1/2	30 1/2
Pfizer	36 3/4	36 7/8
Schlumberger	40 5/8	40 3/4
Texaco	34 1/2	34 5/8
U.A.L. Inc.	42 1/2	42 3/4
Union Carbide	48 5/8	49 1/8
U.S. Steel	23	23 1/8
Westinghouse	27 7/8	27 1/4
Xerox Corp.	36	35 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

TÉLÉMÉCANIQUE. – Retraités suivant les normes du nouveau plan comptable, les résultats du premier semestre 1984 reflètent une forte augmentation du bénéfice net, lequel est passé à 84,13 millions de francs, contre 49,27 millions durant la même période du précédent exercice. Cette augmentation, explique la firme, est due à l'amélioration des comptes de la société mère (bénéfice de 49,90 millions de francs, contre 36,62 millions durant les six premiers mois de 1983), mais surtout au rétablissement des sociétés en difficulté parmi lesquelles la filiale brésilienne (revenue à l'équilibre après une perte de 20 millions de francs environ au premier semestre 1983) et de la société française de commande numérique NUM (également équilibrée après un déficit de 2,7 millions de francs pour la période comparative du précédent exercice).

En ce qui concerne le chiffre d'affaires (1,80 milliard de francs, contre 1,54 milliard, pour la société mère, et 2,47 milliards, *contre* 2,08 *milliards*, en termes consolidés), la firme ajoute que cette évolution a été contrastée selon les zones géographiques avec une évolution particulièrement favorable des marchés européens, mais une tendance plus faible en France (plus 9 %). Pour l'ensemble de l'année, Télémécanique table sur une croissance de *16 % de ses ventes moyennant des perspectives de résultats qui devraient rester « à un bon niveau »*.

MOULINEX. – Le résultat net après impôts a été ramené à 31 millions de francs (contre 56 millions) durant le premier semestre 1984, le bénéfice d'exploitation s'établissant à 61,8 (contre 76,4) millions sur un chiffre d'affaires de 1,39 milliard de francs (contre 1,16 milliard).

DU PONT DE NEMOURS. – Pour les neuf premiers mois, le bénéfice net atteint 1,1 milliard de dollars (+ 43 %), mais la croissance se ralentit. Pour le troisième trimestre, le résultat net a été de 315 millions de dollars (contre 312 millions pour la période correspondante de 1983).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	26 oct.	29 oct.
Valeurs françaises	120,2	119,5
Valeurs étrangères	93,8	92,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	26 oct.	29 oct.
Indice général	183	181,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 30 octobre .... 10 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	29 oct.	30 oct.
1 dollar (en yens)	246,30	245,85

BOURSE DE PARIS Comptant 30 OCTOBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	0 247
5 %	45 60	3 730
3 % amort. 45-54	71	0 748
Emp. 7 % 1973	8003	..
Emp. 8,80 % 77	120 10	3 682
8,80 % 78/93	97 20	2 980
8,80 % 78/86	97 40	7 790
10,80 % 79/94	100 45	1 687
13,25 % 80/90	108 60	5 445
13,80 % 80/87	109 30	0 567
13,80 % 81/99	111 20	10 934
16,75 % 81/87	116 20	2 340
16,20 % 82/90	120 20	12 925
16 % juin 82	120 95	6 312
E.D.F. 7,8 % 61	142	11 868
E.D.F. 14,5 % 80-82	107 50	5 542
Ch. France 3 %	137 50	..
CNB Bques janv. 82	105 70	4 318
CNB Paribas	105 80	4 318
CNB Suez	105 75	4 318
CNI janv. 82	105 60	4 318

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	45	45
A.G.F. (St Cent.)	472	491 d
A.G.P. Vie	6250	....
Agr. Inc. Madag.	87	....
Amrep	80	57 80

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1740	1730
Calberson	353	355
C.D.M.E.	546	550
C. Equip. Elect.	246	248
Dafsa	337	345
Dauphin O.T.A.	1715	1715
Guy Degrenne	810	800
Marlin Immobilier	1550	1550
Métallurg. Minière	180	179 90
M.M.B.	300	295
Om. Gest. Fin.	286 20	287
Petit Bateau	419	419
Petrofigaz	546	550
Porex	384	375
Salomon	1865	1850
S.C.G.P.M.	278	268 80
Far East Hotels	0 95	0 98
Sofibus	214	215
Sovac	633	632
Zodiac	1445	1448

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	210	....
Borie	295	295
Cellulose du Pin	52 60	54 30
C.G.M.	11 90	....
Cochery	19	....
C. Sabl. Seine	118 10	118
Coparex	520	514
Dunlop	....	....
F.B.M. (LI)	70	3 50 o
La Mure	60	....
Mic	228	....
Profils Tubes Est	1 52	....
Promopêle	110	113
Ripolin	36	....
Rorento N.V.	130	127
Sabl. Morillon Corv.	129	75 o
S.K.F. (Applic. méc.)	65	60 o
S.P.R.	145	145
Total C.F.N.	44 20	....
Ulinex	319	....

SICAV 29/10

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	247 68	236 45
Actions-Investiss.	279 65	266 97
Actions sélectives	367 02	350 38
Audificasti	391 75	373 99
A.G.F. 5000	259 88	248 08
Invest. St-Honoré	690 44	659 13
Japacic	117 54	112 21
Laffitte-crt-terme	120637 61	120637 61
Laffitte-Expansion	685 01	653 95
Laffitte-France	218 84	208 90

◆ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

o : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1710	4,5 % 1973	1721	1718	1717	– 0 23
3810	C.N.E. 3 %	3871	3945	3960	+ 2 29
1480	Electricité T.P.	1518	1521	1521	+ 0 18
2850	Essilor	2800	2810	2898	– 0 08
545	Esso S.A.F.	527	520	520	– 1 33
945	Eurafrance	970	965	964	– 0 61

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/10	Cours des billets aux guichets – Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 398	9 376	9 100	9 600
ECU	6 837	6 839	....	....
Allemagne (100 DM)	306 550	306 550	292	312
Belgique (100 F)	15 185	15 182	14 500	15 600
Pays-Bas (100 fl.)	271 990	271 940	260	280
Danemark (100 krd)	84 960	84 930	68	83
Norvège (100 k)	106 130	105 880	102	108
Grande-Bretagne (£ 1)	11 355	11 342	10 800	11 800
Grèce (100 drachmes)	7 500	7 480	6 500	8
Italie (1 000 lires)	4 939	4 947	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	373 350	372 780	358	379
Suède (100 krs)	106 100	107 750	105	112
Autriche (100 sch)	43 600	43 610	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 472	5 463	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	5 720	5 710	4 500	5 330
Canada ($ can 1)	7 116	7 110	6 870	7 220
Japon (100 yens)	3 809	3 816	3 670	3 830

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/10
Or fin (kilo en barre)	101500	101500
Or fin (en lingot)	101050	101600
Pièce française (20 fr)	606	607
Pièce française (10 fr)	400	....
Pièce suisse (20 fr)	586	585
Pièce latine (20 fr)	581	588
Souverain	730	731
Pièce de 20 dollars	4080	4105
Pièce de 10 dollars	2100	2080
Pièce de 5 dollars	1300	....
Pièce de 50 pesos	3850	3825
Pièce de 10 florins	610	608

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 30 octobre 1984 a été tiré à 479 028 exemplaires

La rencontre entre le président des mineurs britanniques et un envoyé de M. Kadhafi aurait bien eu lieu au siège de la CGT

La Libye soutient « *les syndicats du monde entier et le syndicat des mineurs britanniques jusqu'à la satisfaction de leurs revendications* ». Cette profession de foi générale d'un porte-parole du colonel Kadhafi, citée le lundi 29 octobre par l'agence de presse libyenne Jana, a connu un début d'application concrète lorsqu'un représentant du Syndicat des mineurs britanniques (NUM) a été reçu, jeudi dernier, à Tripoli, par le dirigeant libyen (*le Monde* du 30 octobre). Ce qui est plus troublant, c'est que les contacts entre le NUM, par l'intermédiaire de son président, M. Arthur Scargill, et le régime libyen ont été pris en France, au siège de la CGT.

Cette information, donnée dimanche par le *Sunday Times* de Londres et démentie par la CGT, est confirmée de source policière française. Le président du NUM a rencontré, dit-on, le lundi 8 octobre, au siège de la CGT à Montreuil, dans la banlieue parisienne, un envoyé du colonel Kadhafi, M. Salem Ibrahim, considéré par les services français comme un agent secret libyen.

Selon l'hebdomadaire britannique, M. Scargill a fait l'aller et retour entre Manchester et Paris dans la même journée. Il a voyagé sur un vol d'Air France sous le nom d'emprunt de « Smith », mais il a été reconnu par une passagère. Il avait rendez-vous avec des dirigeants de la CGT, notamment M. Augustin Dufresne, secrétaire général de la fédération du sous-sol.

Au siège de la CGT, on reconnaît que MM. Scargill et Dufresne se sont rencontrés le 8 octobre, mais on dément que les contacts entre le président du NUM et la Libye aient eu lieu au siège de la confédération. Cependant, le communiqué officiel de la CGT est pour le moins ambigu. On y lit en effet la phrase suivante : « *Que M. Scargill profite de son voyage à Paris pour y avoir des rencontres* (avec d'autres organisations syndicales) *est tout à fait normal. Le choix de ses interlocuteurs est le problème du NUM et non celui notre fédération* (du sous-sol) ».

Il peut paraître abusif de qualifier de syndicaliste M. Salem Ibrahim, qui est parfois présenté comme le « trésorier » du colonel Kadhafi, chargé par le chef de l'Etat libyen de subvenir aux besoins de divers groupes extrémistes à travers le monde. M. Salem Ibrahim a séjourné à l'hôtel Hilton à Paris du 7 au 9 octobre, et, selon le *Sunday Times*, sa note a été réglée par l'ambassade du Bangladesh qui, toutefois, dément cette information. Un exilé pakistanais vivant en Grande-Bretagne, M. Muntaz Abbasi, représentant en Europe du groupe Al-Zulfikar, regroupant des opposants au régime du général Zia, aurait servi d'intermédiaire entre M. Scargill et M. Salem Ibrahim.

Les mineurs britanniques ont en tout cas reçu le soutien de l'URSS, qui a suspendu ses livraisons de charbon et de combustible à la Grande-Bretagne.

D. V.

En Afghanistan

240 SOLDATS SOVIÉTIQUES AURAIENT TROUVÉ LA MORT DANS UN ACCIDENT D'AVION

240 soldats soviétiques ont péri dans un accident d'avion, dimanche 28 octobre, tandis que la résistance afghane a abattu la semaine dernière, à l'aide de missiles SAM 7, quatre hélicoptères soviétiques, rapportent des sources diplomatiques occidentales à Islamabad. L'avion, qui ramenait des soldats en Union soviétique, s'est écrasé à 10 kilomètres de Kaboul. Selon certains témoignages, l'avion est entré en collision avec un autre appareil transportant de jeunes Afghans en URSS selon d'autres sources, l'avion aurait été abattu par des moudjahidine. – *(AFP.)*

LA DIRECTION DE RENAULT APPORTE DES PRÉCISIONS SUR LES DÉPARTS EN PRÉRETRAITE

Les discussions entre la direction de la régie Renault et les syndicats sur l'emploi continuent : une réunion est prévue le mercredi 31 octobre avec les délégués syndicaux centraux. Le comité central d'entreprise de Renault réuni ce mardi 30 octobre devait apporter des précisions sur les départs possibles en 1985 *dans le cadre d'une nouvelle convention* avec le Fonds national de l'emploi. Pour l'ensemble de la Régie, 8 472 personnes de plus de cinquante-cinq ans sont susceptibles de partir en préretraite (4 425 ouvriers, 3 233 employés, techniciens, agents de maîtrise et 814 cadres). Mais le nombre de personnes concernées varie selon les établissements : ainsi, selon les données de la Régie, le nombre potentiel de départs serait de 1 916 à Billancourt, 1 489 au Mans, 1 026 à Flins, 796 à Cléon, 786 dans le réseau commercial, 749 au siège social, 606 à Sandouville, 385 à Rueil, 189 à Orléans, 184 à Douai, 121 à Choisy, pour ne citer que les secteurs les plus importants.

A partir de ces chiffres, on peut voir déjà apparaître certains établissements d'« accueil » pour la mobilité, notamment Le Mans qui produit une partie des Supercinq et où les départs en préretraite sont particulièrement nombreux. Mais la convention avec le FNE étant fondée sur le volontariat, il est difficile de prévoir le nombre réel de départs. En 1984, il y a eu 3 500 départs ; pour 1985, la direction table sur une proportion de 70 % environ des personnes concernées, ce qui ferait de 5 500 à 6 000 personnes, mais, selon certains syndicalistes, le taux pourrait être inférieur.

« Travaille et tais-toi ! »

M. Claude Weets, directeur des affaires internationales hors l'Europe de Renault, vient de quitter la Régie. A la direction de la société, on affirme que c'est un départ banal. « *M. Weets a fait part de son désaccord sur la politique menée. Il en a tiré les conséquences ; c'est d'ailleurs un cas classique, proche de celui de M. Lamirault* [le directeur commercial écarté il y a quelques mois] : *lorsqu'une ligne politique est arrêtée, quand on est un grand cadre, soit on l'applique, soit on s'en va.* »

La CGC, en revanche, n'apprécie pas et clame que « *le droit d'expression des salariés n'existe pas pour tous chez Renault* ». M. Claude Weets est en effet l'homme qui, à Deauville, le 11 septembre dernier, avait, devant quatre cent cinquante cadres de la Régie, vertement critiqué la stratégie menée par M. Hanon, affirmant que personne n'avait prévu le « scénario-catastrophe » qui se produisait depuis un an. Et M. Claude Weets avait été longuement applaudi, alors que le PDG n'avait reçu qu'un accueil réservé. « *Travaille et tais-toi !* » conclut la CGC, qui rappelle que la division internationale est une des rares à gagner encore de l'argent aujourd'hui et que M. Weets est, de l'avis unanime, « un bon ».

B.D.

Sur le vif
Amour toujours

Elégante et distinguée à table, entreprenante et dépravée au lit, la voici bien la super-nana vautrée dans les fantasmes polissons de nos compagnons. Jusqu'à la semaine dernière, cette partenaire idéale, les New-Yorkais pouvaient se la procurer, les veinards sur simple coup de fil à *une agence spécialisée*, une des entreprises les plus prospères de Manhattan. A sa tête une jeune femme d'affaires, d'une classe, d'un chic à tomber par terre, une aristocrate, une descendante des pèlerins du *Mayflower* à qui son impeccable pedigree avait ouvert les portes du *Who's who international*.

Dans son gros petit carnet *noir, chaque nom était suivi de* la spécialité maison la plus souvent réclamée par le client. 125 dollars l'heure, de 1 000 à 2 000 dollars la nuit, service compris, c'était raisonnable comme prix. Et 1 million de dollars par an comme chiffre d'affaires, c'était appréciable. Le PDG avait suivi *des cours de gestion dans* les meilleurs business schools américaines. La boîte était menée de main de maître. Et constamment dégraissée. Dès qu'une fille prenait plus de 500 grammes, elle était mise à pied pendant quarante-huit heures, histoire de lui apprendre à entretenir l'outil de travail.

Splendides, ces filles, astucieuses et extraverties, d'une éloquence à la fois évocatrice et rassurante. Très important, ça, cette patronne de choc le savait. Dans ce genre de cinéma, c'est la bande-son qui fait la différence.

Si je vous en parle au passé, c'est parce que madame Sheila s'est fait choper. Quand elle les a rejointes au commissariat, menottes aux poignets, en tailleur *strict et chemisier de soie*, les prostituées du coin se sont écrasées d'instinct. Elles avaient reconnu le mac en jupon, ça a un nom, la maquerelle, qui a su renouer en la modernisant avec la plus ancienne des traditions.

Fermer une boîte qui marche, qui donne et du travail et du plaisir aux gens, il faut être fou ! Ce n'est pas en France, une France moderne, entièrement gagnée à l'expansion, à la reconversion industrielle, que ça arriverait. Surtout qu'il y a un créneau pour ça, ici, depuis le départ de madame Claude. Elle, c'était encore de *l'artisanat. A l'ère électronique*, revu et corrigé par les règles d'un *management efficace et strict*, le plus vieux métier du monde pourrait être un fantastique métier d'avenir.

CLAUDE SARRAUTE.

UNE CONSÉQUENCE DE L'AFFAIRE ABOUCHAR ?

Le frère du commandant Massoud a été empêché de se rendre en France

De notre envoyé spécial

Peshawar. – M. Ahmad Zia Dost Mohammed, frère cadet du célèbre commandant de la résistance afghane Massoud, s'est vu refuser, le 23 octobre, un visa pour la France. Invité à participer par la Guilde du raid à Agen à un colloque sur la résistance, le jeune moudjahid, qui organise de Peshawar l'approvisionnement en armes et munitions des combattants du Panshir, s'est vu signifier l'interdiction de se rendre en France une heure avant le décollage de son avion.

Remis *in extremis* à l'intéressé par la police pakistanaise, un télégrammme du quai d'Orsay l'a informé que son visa d'entrée obtenu le matin même au consulat de France à Islamabad, était annulé. Sans autre forme d'explication.

Depuis, on s'interroge dans les milieux de la résistance à Peshawar sur les raisons de cette soudaine mesure. Pour le cadet du célèbre « lion du Panshir », qui s'est déjà rendu en France sans difficulté, l'annulation en catastrophe de son visa est « *sans doute liée à l'affaire Abouchar* ». Au moment où les négociations pour la libération du journaliste battaient leur plein, il est possible et compréhensible que les autorités françaises aient voulu s'abstenir de provoquer les Soviétiques en laissant entrer sur le territoire national une personnalité de la résistance. Une telle explication – « *que nous aurions parfaitement comprise* », dit l'intéressé – n'a cependant pas été fournie.

« *Je suis évidemment déçu*, nous a déclaré M. Ahmad Zia, *un pays qui changerait aussi brutalement d'attitude à notre égard ne serait plus digne de confiance* (...) *Après tout, nous acceptons bien, et continuerons d'ailleurs de le faire, d'amener des journalistes français sans visa en Afghanistan. Moi, on m'a refusé l'entrée en France alors que j'avais un visa, c'est tout de même étrange non ?* »

PATRICE CLAUDE.

[Au Quai d'Orsay, on indique qu'un « contretemps » a effectivement empêché le voyage en France de M. Ahmad Zia le 23 octobre mais que « le même contretemps ne se produirait pas aujourd'hui » s'il formulait une nouvelle demande de visa.]

LA GRÈVE DES GARDIENS DE PRISON S'ESSOUFFLE

Trois syndicats de surveillants, la CGT, la CFTC et le Syndicat autonome des personnels pénitentiaires, ont décidé, mardi 30 octobre, de poursuivre le mouvement de « *blocage de l'appareil judiciaire* » décidé par eux le lundi 22. La CFDT s'est résolue à interrompre cette grève, qui, selon la chancellerie, ne touchait plus lundi qu'une dizaine de prisons sur cent quatre-vingts, et la moitié selon les syndicats.

Le même jour, Mme Myriam Ezratty, directeur de l'administration pénitentiaire, avait jugé « *inacceptable* » ce mouvement tout en déclarant partager « *le souhait du personnel de voir reconnaître sa dignité* ».

Vendredi 26, les syndicats de surveillants avaient été reçus par le directeur de cabinet du garde des sceaux, M. Alain Bacquet, qui, selon les grévistes, leur avait indiqué que la chancellerie « *était prête à négocier sur tous les points n'ayant pas une incidence budgétaire* ».

● *Le procès du ravisseur de Joséphine Dard s'est ouvert à Genève.* Edouard Bois de Chesne, quarante-sept ans, avait enlevé la fille de l'écrivain français dans la nuit du 22 au 23 mars 1983, près de Genève. Arrêté une semaine après le rapt, il avait touché une rançon de 7,5 millions de francs français. Au cours de la première audience, lundi 29 octobre, durant près de deux heures, Frédéric Dard a retracé en détail les quarante-huit heures d'angoisse qu'il a vécues avec sa femme avant de retrouver son enfant profondément traumatisée mais sauve. – *(AP, AFP.)*

M. JACQUES VIOT AMBASSADEUR A LONDRES

Le *Journal officiel* du 1er novembre annoncera la nomination de M. Jacques Viot au poste d'ambassadeur à Londres, en remplacement de M. Emmanuel de Margerie.

[Né en 1921, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, M. Viot a été lecteur de français à l'université de Dublin avant de passer par l'Ecole nationale d'administration, qu'il a quittée en 1950. Entré au Quai d'Orsay dès 1951, il a été en poste notamment à Londres et à Rabat (1957-1961), à la direction des *affaires culturelles et techniques*, qu'il a dirigée de 1962 à 1966 après avoir été conseiller technique au cabinet du ministre, M. Couve de Murville, en 1961 et en 1962. Il a été ensuite directeur de la coopération technique de 1966 à 1968, directeur du personnel et de l'administration générale (de 1968 à 1972), ambassadeur à Ottawa (1972-1977), inspecteur général des postes, enfin directeur du cabinet de M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères de 1978 à 1981. Depuis 1981, M. Viot était inspecteur général des affaires étrangères.]

SEPT CANDIDATS SEULEMENT ADMIS A LA « TROISIÈME VOIE » DE l'ENA

Pour la deuxième fois le concours d'entrée à l'Ecole nationale d'administration par la « troisième voie » (réservé à des candidats qui ne sont pas diplômés universitaires ou fonctionnaires) vient de s'achever. *Mais pour la première fois le* jury n'a pas pu pourvoir toutes les places mises à ce concours.

Sur les douze postes offerts, sept seulement ont été pourvus. *Parmi* les sept reçus il y a trois élus locaux (dont un adjoint au maire de Toulouse), trois responsables de syndicat et un animateur de mouvement associatif.

S'il est déjà arrivé que des jurys ne pourvoient pas tous les postes mis à un des concours d'entrée à l'Ecole nationale d'administration, c'est la première fois qu'on note une aussi forte proportion de refus de pourvoir des postes.

Le jury a estimé qu'il n'y avait pas assez de candidats d'un niveau suffisant. Sur quarante et un candidats admis à concourir, trente-trois seulement avaient participé aux épreuves. En 1983, où pour la première fois se déroulait le concours de la « troisième voie », il y avait eu quarante-sept candidats, et les dix places offertes avaient été pourvues.

Sur l'initiative du Front national

L'Assemblée de Corse refuse de verser les crédits destinés à l'université de Corte

De notre correspondant

Ajaccio. – Vent de fronde sinon de révolte sur la communauté universitaire de l'île, invitée à se réunir, mardi 30 octobre, à Corte, pour protester contre le gel de 2,6 millions de francs de crédits par un vote de l'Assemblée de Corse.

La consulte des étudiants corses d'obédience nationaliste et l'UPC, autonomiste, ont diffusé, chacun de leur côté, un texte sans aménité à l'égard des trente élus sur soixante et un qui ont suivi M. Pascal Arrighi (Front national) prenant la décision de « *ne pas affecter les crédits qui avaient été prévus par l'exécutif* », attendant « *des autorités qui dirigent l'université de Corse ou qui exercent la tutelle de cet établissement qu'elles protègent les enseignants dans leur statut et dans leur dignité* ».

Le contentieux, semble trouver son origine dans le choix pour le conseil de l'université, avalisé comme chaque année par le président M. Jacques Brighelli, du directeur du « DEUG-instituteur ». M. Francis Pomponi, élu l'an dernier, a été remplacé par Mme Bosseur-Salini, docteur d'Etat. Cette dernière étant de sensibilité nationaliste alors que M. Pomponi est l'un des dirigeants de la CFR (association pour la Corse française et républicaine) certains ont voulu y voir une preuve supplémentaire de la *mainmise des nationalistes sur* l'université.

Le problème revêt aussi un aspect pédagogique. Ainsi, les enseignants protestent-ils contre le fait qu'ils ont été écartés un mois après avoir commencé leurs cours aux trente normaliens inscrits en DEUG sur la base de la grille établie en mai 1984 et remplacés, sans autre forme de procès. Vingt professeurs de l'Ecole normale d'Ajaccio où sont dispensés ces enseignements se sont mis en grève.

L'amendement gelant les crédits avait été défendu en séance publique, samedi 27 octobre, par M. Pascal Arrighi au nom de la commission des finances qu'il préside. M. Arrighi a affirmé qu'il s'agissait de « *protester contre le climat de terrorisme intellectuel qui se développe au sein de l'université* ».

Le débat à l'Assemblée de Corse avait été particulièrement houleux. *L'amendement avait été* combattu par l'UPC, les nationalistes et l'Union socialiste et radicale de M. Nicolas Alfonsi, député d'Ajaccio, qui y voyait « *une sanction exorbitante* ». Il était soutenu par les orateurs du RPR et de l'UDF tandis que le groupe MRG de M. François Giacobbi, sénateur, se divisait, cinq de ses membres votant pour et quatre s'abstenant, tout comme le groupe de M. Joseph Chiarelli (divers droite). Quant aux communistes, ils avaient quitté la session quelques heures avant les débats *pour protester contre* « *l'intolérance* » de M. Arrighi. Dans une déclaration, ils soulignent que « *lorsque M. Arrighi fait annuler les crédits de la recherche à l'université, il attise délibérément l'autre violence. Le Pen mise, en Corse comme sur le continent, sur la peur, l'insécurité et les désordres* ».

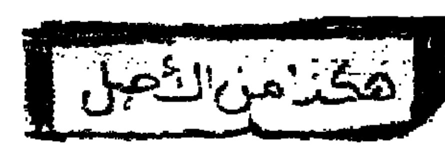
PAUL SILVANI.

RALENTISSEMENT DE LA PROGRESSION DES DÉPENSES D'ASSURANCE-MALADIE

Avec un accroissement de 11,1 % fin septembre, en moyenne annuelle, selon les *statistiques de la Caisse* nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), la progression des dépenses d'assurance-maladie tend à se ralentir : elle a retrouvé le rythme observé en juillet dernier, et a été nettement inférieure à celle de septembre 1983 (12 %).

Ce ralentissement touche notamment les honoraires médicaux et dentaires, dont la progression retombe à 11,1 % en moyenne annuelle (contre 12,1 % fin août, 12,7 % fin juillet et 12 % fin juin). Le nombre d'actes médicaux, en particulier, tend à ne s'accroître que très faiblement (1,1 %) et le nombre de visites de praticiens au domicile du *malade diminue de 5,6 %*. La croissance des remboursements de *prescriptions médicales se ralentit* aussi : + 12,2 % comme en juillet, après une montée à 12,6 % fin août.

Quant aux remboursements de la Sécurité sociale aux hôpitaux, leur rythme de croissance se stabilise aussi : + 10,3 % fin septembre. En août, le chiffre observé était de 10,2 % seulement, mais si l'on y intégrait les acomptes exceptionnels versés aux hôpitaux publics, soldés ce mois-là, le chiffre aurait été de 10,5 %. Pour ces établissements, l'augmentation des versements est de 10,2 % en septembre, contre *10,3 % fin août, et 10,1 % fin juillet*. Pour les établissements privés, la *décélération* est plus sensible, puisque l'augmentation est de 10,9 % contre 11,8 % fin août, et 11,6 % fin juillet.



● FUITE EN AVANT AU ZIMBABWE – Pages 10 à 13

LE MONDE diplomatique

N° 367 31e année OCTOBRE 1984

32 pages - 11 F

Algérie : 6 DA
Antilles fr. : 16,50 F
Belgique : 85 FB
Canada : 2,25 $ C
C.-d'Iv. : 770 F CFA
Espagne : 250 P
E.-U. : 2,10 $ US
Gr.-Bret. : 1,10 £
Irlande : 1,70 £
Italie : 3 000 lires
Maroc : 13 dir.
P.-Bas : 4,25 Fl.
Sénég. : 770 F CFA
Suisse : 3,50 FS
Tunisie : 1,20 DA

Abonnements : voir tarif page 27

Publication mensuelle – 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

Culture noire conscience noire aux Etats-Unis

(Pages 24 à 28.)

LA FOIRE AUX LIBERTÉS (II)

Deux pas vers le goulag

Par CLAUDE JULIEN

LE grand vacarme des intellectuels de droite a heureusement *secoué la torpeur où la France* se laissait glisser. En masse, surgissant de partout, ils ont eu le courage d'élever la voix pour amplifier et répercuter dans tout le pays les graves avertissements *que lançaient les chefs de l'opposition*. Telle était bien leur mission puisque le gouvernement s'acharnait à étouffer toute liberté de l'esprit. Dieu soit loué, ils ont été entendus : d'abord par le peuple de droite, *qui*, comme tétanisé depuis son échec de 1981, *s'est* enfin réveillé ; puis par le pouvoir lui-même qui, devant cette levée de boucliers, a au moins retiré les « lois Savary », dont M. Jacques Chirac disait le 26 février 1984 qu'elles *« détruisent totalement l'enseignement privé »*. Si grave était le danger que, dans la foulée, le président du RPR appelait à d'amples manifestations contre *« la mainmise du pouvoir socialiste et communiste sur le cerveau de nos enfants »*.

Mais le cerveau des adultes n'était pas moins menacé par le pouvoir qui, ainsi, offrait aux intellectuels de droite un second champ de bataille. Sachant bien qu'il ne devait pas attendre que l'opinion soit complètement chloroformée, M. Jacques Chirac inaugurait le 6 avril, à la mairie du cinquième arrondissement de Paris, l'exposition intitulée « Presse : trois siècles de combat pour sa liberté ». Miraculeuse occasion, pour le président du RPR, de se laisser éblouir par une éclatante vérité qu'il n'avait pourtant pas pressentie lorsqu'il était premier ministre : *« Il n'est pas naturel que les moyens les plus puissants de l'information moderne soient sous le contrôle de l'Etat. »* (1)

« Liberté de l'enseignement, liberté de la presse : mêmes menaces, même hypocrisie, même combat », écrivait pour sa part M. Jacques Baumel, ancien secrétaire général du parti gaulliste (2). Quelques mois plus tôt, M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, désignait pour ce combat une troisième cible, qui *n'eût* pas le même succès bien qu'elle fît l'objet d'une chronique régulière dans *le Figaro Magazine :* « Statut de la presse, menaces sur l'école libre, investigations fiscales d'*une brutalité sans précédent.* » (3)

Il ne faut pas avoir peur des mots. Le gouvernement ne se contente pas d'appesantir son contrôle sur l'information et sur l'école : il les soviétise. C'est M. Jean-Jacques Walter qui en fait la *démonstration devant* le Club de l'Horloge. Plus redoutable encore que la nationalisation de certaines grandes entreprises, explique-t-il, une *« autre méthode de contrôle de l'économie, c'est la soviétisation »*, c'est-à-dire le recours à des « conseils » (soviets) de travailleurs pour imposer dans l'entreprise une volonté. *« En France*, poursuit M. Jean-Jacques Walter, *on a utilisé cette méthode dans deux domaines qui sont frappants : l'un d'entre eux est la télévision »*, où *« une pression de la base, qui est extrêmement à gauche, tend à biaiser en permanence les informations (...) ; dans l'enseignement, il y a une autre illustration : la Fédération de l'éducation nationale »* est le *« relais syndical »* par lequel *« tente de se faire la prise en mains de l'école par l'idéologie socialiste. »* (4) Que l'étroit corporatisme de la FEN ait eu des effets désastreux sur la qualité de l'enseignement et sur le fonctionnement du CNRS, nul n'en disconvient. Et le gouvernement qui mettra fin à un tel abus de pouvoir aura droit à la reconnaissance des citoyens. En attendant, le retrait de la loi Savary ayant écarté la menace qui pesait sur l'enseignement privé, reste la sournoise soviétisation de l'enseignement public.

« Une sorte de système féodal »

RESPONSABLES syndicaux qui font la loi à la télévision comme dans l'enseignement, les dirigeants de ces « soviets » ne sont pas encore, comme en *URSS*, désignés par le pouvoir d'Etat. Ils possèdent leur existence propre, ce qui ne les rend pas moins pernicieux mais impose au président de la République une stratégie bien particulière. *« Ce qu'il tente de mettre en place n'est pas tant un régime monarchique traditionnel, avec le jeu complexe des pouvoirs, qu'une sorte de système féodal, organisé autour de la personne du suzerain. »* (5) Telle est du moins l'analyse de l'Union nationale inter-universitaire (UNI), qui a créé, sous la direction du recteur Durand, un Centre d'études et de diffusion, dont la mission est précisément de dévoiler les sinistres machinations de ce monarcho-soviétisme.

(Lire la suite page 18.)

(1) *Cf. Presse libre*, lettre du Conseil national pour la liberté de la presse (139, avenue de Villiers, 75017 Paris), sans date. Bien entendu, M. Chirac ne fait même pas allusion à la Haute Autorité de l'audiovisuel, créée par le gouvernement « socialo-communiste ». Le président du CNLP est M. Henri Amouroux, le vice-président M. Jacques Baumel.

(2) *Idem.*

(3) Interview à *l'Express*, 2-8 décembre 1983. Dans cette interview, M. Jean Lecanuet lance une idée qui fera son chemin : *« Il me semble que la réplique des opposants pourrait consister à faire élire Robert Hersant au Parlement européen. »* On sait comment Mme Simone Veil sera ainsi amenée à prendre la défense de M. Robert Hersant.

(4) J.-J. Walter, « Socialisme et fascisme : une même croyance dans l'ingénierie sociale », dans l'ouvrage collectif *Socialisme et fascisme : une même famille ?* publié par le Club de l'Horloge, Albin Michel, Paris, 1984, p. 94.

(5) Jacques Rougeot, « Echec au roi », dans *l'Action universitaire*, journal de l'Union nationale inter-universitaire (UNI, 8, rue de Musset, 75016 Paris), n° 121, juin-juillet 1984.

L'élan de la résistance dans le Sud du Liban

Par SAMIR KASSIR

TOMBÉ comme un fruit mûr aux mains des Israéliens, en juin 1982, le Sud du Liban est rapidement devenu un bourbier pour l'armée la plus puissante du Proche-Orient. La fréquence des opérations de résistance s'intensifie : plus de deux attentats par jour depuis plusieurs mois. La mobilisation populaire ne faiblit pas, malgré l'utilisation par l'occupant d'un imposant arsenal de répression : détentions arbitraires prolongées, châtiments collectifs, vexations, fermetures répétées de la seule voie d'accès à la région... Bien au contraire, la répression alimente cette mobilisation. Comment expliquer autrement que la résistance armée, lancée dans l'indifférence générale, sinon dans l'hostilité, soit aujourd'hui l'objet d'une solidarité grandissante et efficace ?

D'abord supportée par la majorité de la population, qui voyait se refermer ainsi un cycle d'anarchie armée et de violences quotidiennes, l'occupation devint vite intolérable. Quelques mois après le déclenchement de la lutte armée, des manifestations populaires commençaient à se dérouler dans nombre de villages de la région. On ne compte plus les localités soumises régulièrement à un blocus sévère : Al-Halouassié, Deir Qanoun al-Nahr, Maaraké, Al-Abbassié, etc. Le point d'orgue de cette évolution fut, en mars 1983, le « soulèvement du Sud », comme l'appelèrent la presse libanaise et une partie de la classe politique, quand tout un village, Jibchit, se mit en grève pour exiger la libération de son imam, le cheikh Ragneb Harb (assassiné au début de cette année). Jibchit fut soutenu par les localités voisines et par un mouvement de solidarité dans les autres régions du pays (1). La mobilisation anti-israélienne ne s'arrêtera pas là : pour marquer le premier anniversaire de l'invasion, en juin 1983, une grève générale affecta quasiment l'ensemble du Sud du Liban, grève dirigée aussi contre la conclusion de l'accord israélo-libanais du 17 mai, abrogé depuis.

Durant le seul mois d'août, on a enregistré soixante-quatorze opérations armées contre l'armée israélienne ou contre ses supplétifs locaux. Le total des opérations organisées par le Front de la résistance nationale libanaise (FRNL) depuis deux ans a largement dépassé mille. Encore les chiffres diffèrent-ils d'une source à l'autre.

(Lire la suite page 15.)

(1) Voir Samir Kassir, « La résistance contre l'occupation israélienne s'amplifie », *le Monde diplomatique*, mai 1983.

<u>*Dans ce numéro :*</u>

LA FILIÈRE NUCLÉAIRE FRANÇAISE

Superphénix atteint par le doute

Par LOUIS PUISEUX *

AU lendemain de la guerre, la « loi » du doublement en dix ans de la consommation d'électricité régnait en maîtresse. Pour suivre son rythme, il a souvent fallu changer de monture, c'est-à-dire de technique.

Dans les années 50, on ne trouvait plus guère en France de sites hydrauliques à équiper ; on s'est donc reporté sur les usines thermiques au charbon, en escaladant l'échelle des paliers de puissance : 50 MW, 125 MW, 250 MW, 600 MW. Dans les années 60, quand le charbon français est devenu trop cher, on a converti les centrales au fuel d'importation. Dans les années 70, quand le prix du pétrole s'est inopinément envolé, on s'est rabattu, non sans précipitation, sur la technique nucléaire qui semblait à l'époque la meilleure, celle du réacteur à neutrons lents et eau légère mis au point par Westinghouse, dit PWR (Pressurised Water Reactor). Dans les années 90, quand l'uranium deviendra rare, on lui substituera progressivement le surgénérateur, outil français miraculeux qui nous donnera dans l'Hexagone *« une réserve d'énergie comparable à celle de l'Arabie saoudite »* (M. Valéry Giscard d'Estaing, 25 janvier 1980, Europe 1), et qui *« jouera au vingt et unième siècle le rôle de la machine à vapeur au dix-neuvième siècle »* (un directeur d'EDF en 1970). On voyait ainsi déjà poindre à l'horizon l'époque où il ne serait même plus nécessaire de facturer l'énergie consommée : les abonnements proportionnels à la puissance souscrite suffiraient pour couvrir et représenter les coûts, les abonnés s'en serviraient à leur gré. On gardait en réserve, pour la suite, la fusion de l'hydrogène, ressource quasi inépuisable...

Quoi de plus rationnel que cette montée par degrés successifs vers l'apothéose du développement des forces productives, le rêve d'Auguste Comte, de Saint-Simon et de Karl Marx : la victoire finale contre la rareté ?

Telle était la visée stratégique sur laquelle, dès le milieu du siècle, s'accordaient en gros tous les décideurs français. Entre 1964 et 1969, la querelle des filières nucléaires (américaine contre française, Electricité de France contre Commissariat à l'énergie atomique) ne devait en être, finalement, qu'une péripétie, et le premier choc pétrolier n'a fait d'abord qu'accélérer le déroulement du scénario.

Avec dix ans de recul, pourtant, les promoteurs français du nucléaire sont en proie au doute. Les plus optimistes parlent de « traversée du désert ». Certes, la plupart des difficultés techniques ont été résolues : la filière américaine (PWR) a été francisée ; les minorités antinucléaires sont ici réduites au silence ; la réussite française a fait, dit-on, beaucoup d'envieux parmi les technostructures des pays concurrents ; mais la demande d'électricité ne suit plus, prenant à contre-pied le plus ambitieux programme nucléaire du monde. Nouvelle péripétie, qui ne devrait finalement se traduire que par quelques années de retard, sans modifier la visée à long terme ? Rien n'est moins sûr, car, dans tous les autres pays occidentaux, l'enlisement du nucléaire civil bouleverse les données du problème et la légitimité des choix.

Le surgénérateur, en effet, ne se justifie que dans une perspective de rareté croissante de l'uranium : une auto qui ne consommerait qu'un quart de litre aux 100 kilomètres mais qui coûterait beaucoup plus cher...

(Lire la suite page 4.)

* Directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, auteur de *la Babel nucléaire* (Galilée, Paris, 1981) et du chapitre III de : Robert Delaunay, *le Poker nucléaire* (Syros, Paris, 1983).

M 2136 - 367 - 11 F

Comment les conseillers de la Maison Blanche

Par MARK HERTSGAARD *

MOINS d'une semaine après l'attentat commis contre M. Reagan, en mars 1981, le chef adjoint du cabinet, M. Michael Deaver, réunissait les principaux stratèges du président à Blair House, juste en face de la Maison Blanche, de l'autre côté de Pennsylvania Avenue. Il s'agissait de décider comment serait utilisé ce que l'ancien directeur de la communication à la Maison Blanche, M. David Gergen, appelle le « *nouveau capital* » que l'attentat offrait à l'administration.

Pour MM. Gergen et Deaver, ainsi que pour les autres fonctionnaires dont la mission est de « vendre » l'image de M. Ronald Reagan à l'opinion publique, les affaires avaient commencé à mal tourner dans les semaines précédant l'attentat. La popularité du président s'effritait en février et mars en raison des rumeurs d'intervention américaine au Salvador et même à Cuba. Ironie du sort, c'est l'attentat qui avait failli coûter la vie au président qui, pour reprendre les propos de M. Gergen, « *nous a donné une seconde vie* ». « *A l'époque*, rappelle-t-il, *j'étais très inquiet. Mais l'attentat de mars a tout changé en nous donnant un nouveau capital.* »

Le groupe de Blair House a alors avalisé une suggestion de M. Gergen : le président devrait réserver sa première apparition publique à une session conjointe des deux chambres du Congrès où il défendrait son programme économique controversé. Ainsi l'attention de l'opinion publique serait ramenée sur les problèmes économiques que la Maison Blanche entendait mettre en valeur en éclipsant la situation en Amérique centrale, sur laquelle on avait déjà commencé à mettre une sourdine.

Ce discours de M. Reagan fut un chef-d'œuvre de théâtre politique. Retransmis en direct par les trois grands réseaux de télévision et suivi par soixante-sept millions d'Américains, il imposa l'image d'un président triomphalement rétabli après l'attentat, provoquant dans tout le pays une vague de patriotisme, d'unité et de foi. L'événement donna au moins l'impression que la version fraîchement remaniée du programme économique de M. Reagan était approuvée par une bonne partie de l'opinion. La Maison Blanche reprit ainsi l'initiative, les démocrates abandonnèrent toute velléité de se comporter en parti d'opposition, plusieurs dizaines de leurs membres se ralliant au président. Au mois d'août, M. Reagan avait réussi à faire adopter la réduction de la fiscalité et des crédits budgétaires destinés aux pauvres, son image de président extraordinairement populaire et politiquement invincible s'était bien imposée.

M. Ronald Reagan n'a pas usurpé sa réputation de grand spécialiste ès communications, mais il ne travaille pas seul. Il est entouré d'un puissant appareil de relations publiques qui l'a aidé à faire accepter les cadeaux fiscaux qu'il a offerts aux riches et les coupes opérées dans le budget aux dépens des pauvres, sa décision d'accélérer la course aux armements nucléaires et ses interventions militaires au Liban, à la Grenade et en Amérique centrale. Le succès avec lequel cet appareil a su inflencer la couverture par la presse des activités du président explique, dans une large mesure, que M. Reagan ait paru si populaire à l'approche des élections de novembre. A travers ce que M. Gergen appelle le « *filtre de la presse* », il a su faire passer son image de M. Reagan, sa version de ce que sa politique signifie pour les Etats-Unis.

Depuis Franklin D. Roosevelt, tous les présidents américains ont recouru à un appareil de propagande. Mais MM. Reagan, Gergen, Deaver et leurs collaborateurs ont témoigné en ce domaine d'une maîtrise inégalée.

Les journalistes accrédités à la Maison Blanche reconnaissent sans difficulté qu'ils n'ont jamais « couvert » une administration plus douée pour manipuler la presse et contrôler l'information. M. James Lake, attaché de presse de MM. Reagan et Bush pour la campagne de 1984, reconnaît que M. Reagan lui-même est bien l'« *ultime marchandise présidentielle [...], le bon produit* ». Mais son administration a bénéficié d'une analyse approfondie des médias – de leur fonctionnement, des ficelles à tirer à tel ou tel moment et des techniques qui avaient profité ou nui aux précédentes administrations. Cette analyse a été essentiellement poursuivie et menée à bien par M. David Gergen, qui a dirigé les relations de M. Reagan avec les médias durant les trois premières années de sa présidence.

L'appareil de propagande de M. Reagan fonctionne, pour l'essentiel, à l'abri des regards indiscrets : tous les matins se réunit à la Maison Blanche un groupe fermé chargé d'arrêter la « ligne du jour » qui sera ensuite communiquée à la presse ; ce groupe téléphone régulièrement aux responsables de chaînes pour influencer leur présentation des journaux télévisés du soir, ou, plus discrètement, fait prendre des décrets imposants d'extraordinaires mesures de secret administratif ou autorisant le FBI et la CIA à infiltrer la presse. Rarement la manipulation des médias fut aussi flagrante qu'au mois de juillet dernier, lorsque M. Reagan se rendit dans la baie de Chesapeake (Maryland) pour donner de lui l'image d'un ami de l'environnement. Lorsque des journalistes voulurent l'interroger sur la récente décision de nommer à un poste de conseiller fédéral l'ancienne directrice de l'Agence pour la protection de l'environnement, Mme Anne Burford (ex-Gorsuch) (1), son attaché de presse, M. Larry Speakes, s'interposa pour faire savoir que, sortant des limites convenues, ces questions ne seraient pas posées.

La plupart des journalistes, rédacteurs en chef et producteurs de télévision sollicités pour les besoins de cet article estiment que, en dépit des manœuvres de manipulation, leurs organes d'information ont donné un compte rendu exact et fidèle des activités du président Reagan et de sa politique. M. Jody Powell, l'ancien attaché de presse du président Carter, répond en revanche : « *J'ai le sentiment que l'une des leçons de cette administration, c'est que la presse aboie beaucoup plus fort qu'elle ne mord. Elle prend la mouche pour un oui ou pour un non, mais en fin de compte il est possible de filtrer l'information et de la contrôler d'un main bien plus ferme que nous n'avons pu, ou voulu, le faire.* » Toujours est-il que l'administration Reagan elle-même paraît convaincue de sa réussite en ce domaine.

« *La question essentielle est : qu'allons-nous faire aujourd'hui pour améliorer l'image de marque du président*, confie un participant. *De quoi souhaitons-nous que la presse assure la couverture aujourd'hui, et comment ?* »

Ces réunions illustrent une observation de Sam Donaldson, correspondant d'ABC News à la Maison Blanche : si l'administration Reagan réussit bien mieux que ses devancières à diriger son appareil de propagande, « *c'est qu'elle a le sentiment, de droit divin, de pouvoir faire ce que bon lui semble en matière de manipulation* ».

La « ligne du jour » est immédiatement transmise par ordinateur aux principaux responsables de l'administration – un membre du cabinet peut ainsi consulter son terminal pour connaître la « ligne » avant d'accorder un entretien à l'heure du repas, par exemple, – et communiquée à des porte-parole dans l'ensemble de l'administration fédérale, tous les matins, en deux séries de « conférences téléphoniques », l'une concernant la politique étrangère, l'autre la politique intérieure. M. David Gergen avait compris que les porte-parole seraient infiniment plus persuasifs s'ils avaient une connaissance approfondie des problèmes qu'ils abordaient : aussi décida-t-il de compléter ces discussions par des séminaires politiques hebdomadaires. Tous les jeudis matin, le secrétaire au Trésor, M. Donald Regan, faisait un tour d'horizon économique avec les attachés de presse, tandis qu'en fin d'après-midi, le jeudi également, le chef du Conseil national de sécurité, M. Robert McFarland, abordait les problèmes de politique étrangère. M. Gergen assurait la coprésidence de ces réunions et insistait sur les incidences, en termes de communication, des politiques évoquées.

Selon un officiel qui y a participé, c'est un représentant de la Maison Blanche qui dirige les conversations lors des conférences téléphoniques du matin. « *C'était du genre : « OK, » qu'est-ce qu'on dit du Liban » aujourd'hui ? Faudrait farfouiller » dans la presse pour trouver une his» toire sur l'Afrique du Sud, par » exemple, et voir comment en par» ler. » Ou bien : « C'est une histoire » du Pentagone, on la ferme. » Ou encore : « Attention, le président va » faire une déclaration demain, alors, » aujourd'hui, sacré nom, silence, on » la ferme ; ne coupez pas l'herbe sous » le pied du président. » Voilà le genre de directives qui viennent de la Maison Blanche. D'autres fois, c'est du style : « Voici ce que nous allons dire ; sur» tout, que tout le monde le dise d'une » même voix. Je m'en fous qu'on vous » pose ou non la question, aujourd'hui » tout le monde doit faire l'éloge de » Gemayel », ou de Moubarak, ou de n'importe qui d'autre.* »

Les journalistes qui travaillent pour l'Amérique profonde sont une cible privilégiée de l'appareil de propagande de M. Reagan. « *Comment faire passer votre message à la base ? Vous allez voir les gens qui écrivent pour les masses*, explique Mme Joanna Bistany, qui a quitté la Maison Blanche en 1983 pour passer à ABC News. *Vous allez voir l'*Arkansas Gazette *ou* The Memphis Sentinel, *parce que ce sont eux qui vont informer les gens dont vous voulez les voix.* »

Durant les trois années qu'elle a passées comme directrice des relations avec la presse à la Maison Blanche, Mme Karna Small estime avoir organisé plus de cent cinquante réunions d'information spéciales pour les journalistes de ce genre. Elle a quitté son poste en mars 1984 pour devenir principale attachée de presse auprès du Conseil national de sécurité.

« *Il faut réunir quatre-vingts ou quatre-vingt-dix journalistes, soit d'une région, soit de l'ensemble du pays, suivant le but que vous vous êtes fixé, et inviter les rédacteurs en chef ou les directeurs de l'information des grandes chaînes, ainsi que les rédacteurs en chef des principaux journaux*, explique-t-elle. *C'est de cette manière que l'on mène où l'on veut des correspondants de presse d'une petite ville du Nord-Dakota ou d'ailleurs. Et ils en sont ravis. Nous les faisons monter à notre principale salle de presse avec une bonne vingtaine d'équipes de tournage de stations locales, puis nous leur offrons un programme bien concocté – je faisais souvent venir des membres du cabinet, ou bien des responsables un tout petit peu moins haut placés – puis nous les rassemblons à la salle à manger pour un bon petit repas avec le président, et ils sont tous enchantés de venir à la Maison Blanche ; c'est une réunion pleine d'agréments... Ils sont bien servis, et ils me parlent du contraste par rapport à l'administration précédente. Je reçois des lettres où ils me disent combien ils ont été agréablement surpris du changement intervenu depuis leur dernière visite, où on leur avait offert des sandwiches au fromage dans le sous-sol.* »

L'offensive de relations publiques sur l'éducation, organisée en 1983 par M. Michael Deaver, donne un exemple de la manière dont fonctionne la machine, des stratèges de Blair House jusqu'aux attachés de presse et aux organisateurs de réunions, avec une synchronisation presque parfaite. A la suite de sondages qui indiquaient que deux personnes sur trois désapprouvaient la décision de M. Reagan de réduire l'aide fédérale au système d'éducation, le groupe de Blair House a décidé de passer à l'offensive et de mettre en avant la prétendue « *excellence de l'enseignement* », la rémunération des professeurs selon leurs mérites et le renforcement de la discipline dans les classes. Les sondages ont fini par donner des résultats inversés, deux personnes sur trois soutenant M. Reagan sans que celui-ci eût modifié en quoi que ce soit sa décision de réduire l'aide fédérale à l'enseignement.

La « bonne version des événements »

C'EST à M. David Gergen que l'on doit la célèbre apostrophe par laquelle M. Reagan devait conclure son dernier débat télévisé face au président Carter : « *Votre situation s'est-elle améliorée depuis quatre ans ?* »

Pendant les trois années où il a exercé les fonctions de directeur de la communication pour M. Reagan, l'un de ses principes fondamentaux a été qu'une administration ne saurait gouverner avec quelque chance de succès à moins d'imposer la « *bonne version des événements* » par le « *filtre* » de la presse. C'est à l'époque de Nixon que M. Gergen a fait ses premières armes. Diplômé de Yale, de Harvard et de l'US Navy's Officer Training School, il effectua à Washington sa dernière année de service dans la marine, en 1971. Il envisageait de retourner dans sa Caroline du Nord natale, pour y enseigner, lorsqu'il reçut un coup de téléphone d'un ancien condisciple, M. Ray Price, l'homme de plume de Nixon, qui cherchait un collaborateur. Histoire de s'amuser, M. Gergen, alors inscrit au Parti démocrate, prit rendez-vous et... fut embauché.

M. Ray Price avait beaucoup à lui apprendre en matière de communication et d'imagerie politique. Animateur de la campagne de 1968, il avait soutenu de manière convaincante que, pour gagner les élections, il fallait commencer par changer l'image de M. Nixon. Il écrivait alors : « *Apprenez aux électeurs à aimer le bonhomme, et la bataille est déjà gagnée aux deux tiers. C'est à l'image, et non à l'homme, que réagit l'électorat... Ce n'est pas l'homme qu'il nous faut changer, mais l'impression qu'il laisse.* »

« *Je crois qu'il est de la plus haute importance que le président ne soit pas tous les jours en première ligne, surtout lorsque les nouvelles sont mauvaises* », explique aujourd'hui M. David Gergen. « *Einsenhower est le dernier président à l'avoir compris, à s'être maintenu au-dessus de la tempête.* » Maints critiques prétendent que M. Reagan va trop loin en ce sens, qu'il a perdu tout contact avec son propre gouvernement et qu'il n'est même pas au courant de sa politique ; mais M. Gergen leur répond en termes explicitement militaires :

« *Ma théorie à ce sujet est qu'il n'y a qu'un seul général à quatre étoiles dans la bataille, alors qu'il ne manque pas de lieutenants pour verser leur sang. Et si la situation devient critique, il vaut infiniment mieux que ce soient les lieutenants qui s'exposent aux blessures que le général. L'un des aspects les plus néfastes de la stratégie suivie par l'administration Carter vient de ce qu'ils l'ont perpétuellement laissé s'exposer et servir de cible à tout propos. Notre stratégie a consisté dans une large mesure à éviter que le président n'ait à répondre aux questions tous les jours... Ainsi en matière d'environnement, aussi controversée qu'ait pu être la personnalité du secrétaire à l'intérieur, M. James Watt, il était préférable que ce fût Watt qui prît la parole plutôt que le président. Watt est devenu un paratonnerre, et il le savait lorsqu'il a accepté ce poste. Il s'agissait d'une politique délibérée pour canaliser l'information.* »

L'équipe de M. Reagan s'en tient aux consignes fondamentales que voici : prévoir ; viser des objectifs précis ; passer à l'offensive ; contrôler la circulation de l'information ; aborder seulement les problèmes que *vous-même* souhaitez évoquer ; parler d'une seule voix ; répéter le même message à plusieurs reprises.

La prévision est la clef, telle est l'expérience de M. Gergen comme de M. Michael Deaver, qui lui a succédé à la direction de la communication après son départ en janvier 1984. C'est M. Deaver qui a lancé les réunions de Blair House, les déjeuners de travail hebdomadaires réunissant les principaux collaborateurs du président pour définir les grandes lignes de la stratégie à suivre. A en croire un responsable qui y a participé, ces repas sont des « *réunions d'intérêt général où l'on discute de sujets comme l'impact de l'opération de la Grenade, l'état des relations avec l'Union soviétique après la mort d'Andropov, s'il faut que Reagan ou Bush se rendent à Moscou pour les funérailles, quelles positions adopter en vue du prochain sommet.* »

La journée de la Maison Blanche commence tous les matins à 8 heures par une réunion en présence d'une douzaine de collaborateurs du président et sous la direction du chef du cabinet, M. James Baker. Elle est suivie à 8 h 15 de la réunion de la « ligne du jour », puis, à 8 h 30, de l'équipe chargée de la communication, toutes deux présidées par M. Deaver.

« L'œil l'emporte toujours sur l'oreille »

« *LE président en personne a fait quelque vingt-cinq apparitions sur le problème de l'enseignement*, rappelle M. Saul Friedman, correspondant de la chaîne de journaux Knight Ridder. *Ils ont compris que, pour déplacer le centre du débat, il ne fallait pas hésiter à se répéter – ce que le président fait à la perfection.* »

Le président passe très bien à la télévision, et M. Michael Deaver sait comment exploiter au mieux l'image. Les journalistes reconnaissent en lui un « maître » dans l'art d'organiser des prises de vues flatteuses pour le président. Il sait parfaitement que les chaînes résistent mal devant une bonne image, surtout lorsqu'il s'agit du président. Pour la visite de M. Reagan dans la zone démilitarisée entre les deux Corées, en 1983, les journaux télévisés du soir, les quotidiens et les hebdomadaires de tout le pays ont été inondés d'édifiantes photos du chef du monde libre, revêtu d'un gilet pare-balles, observant les communistes avec ses jumelles. M. Deaver s'était rendu au préalable sur place avec les représentants des chaînes afin de prévoir les moindres détails.

« *J'ai pu voir sur le sol les marques indiquant où il devait se placer* », rappelle une journaliste d'ABC News, Mme Andrea Mitchell, qui n'hésite pas à parler à ce sujet de « *l'un des événements les plus soigneusement préparés de tous les temps... Lorsqu'il s'écartait des marques prévues, un des hommes qui le précédaient lui faisait signe de se déplacer pour bien se mettre en plein soleil* ».

MM. Deaver et Gergen ont aussi compris « *une vérité première en matière de télévision* », explique Sam Donaldson, d'ABC News : « *L'œil l'emporte toujours sur l'oreille.* » Lors d'une cérémonie qui s'est déroulée en février 1984, alors que M. Reagan avait décidé la veille de changer de politique en annonçant le retrait des « marines » de Beyrouth, Sam Donaldson expliquait dans son émission que le président s'efforçait de sauver au mieux les apparences après l'échec de sa politique au Liban en se présentant devant une assemblée soigneusement triée de républicains loyalistes, dans sa bonne vieille ville natale. Et il ajoute : « *Voilà mon texte. C'est dur, n'est-ce pas ? Mais rien à faire, car les images, elles, sont de notre vieil ami commun, Ronald Reagan, devant une foule de gens qui l'acclament... Et ce qui compte, c'est ce que les gens voient.* »

Dans un entretien qu'il nous a accordé pour les besoins de cet article, un aide de camp de la Maison Blanche parle ainsi de M. Reagan : « *C'est un acteur. Il a l'habitude d'être dirigé et mis en scène. Il sait se placer où il faut et dire son texte, il lit avec élégance et sait comment s'arrêter pour susciter les applaudissements. Vous savez que certains types sont de bons commis-voyageurs, mais sont incapables de demander au client de passer sa commande. Ce type-là sait demander la commande et l'obtenir.* »

Le succès de M. Reagan à la télévision aide à expliquer l'un des grands paradoxes de sa présidence : des électeurs qui rejettent sa politique apprécient sa personnalité. Ce don a été exploité dans la stratégie suivie en 1982 pour résoudre le problème posé par les « gaffes » d'un président accoutumé à se livrer à des déclarations fausses, stupides, ou politiquement peu opportunes.

* Associate Fellow à l'Institute for Policy Studies à Washington. Auteur de *Nuclear Inc. : The Men and Money Behind Nuclear Energy*, il prépare un livre sur les rapports entre M. Ronald Reagan et la presse.

aison Bla

utilisent la presse pour servir l'image de M. Reagan

« Les pires gaffes avaient lieu lorsque nous organisions des conférences de presse l'après-midi, rappelle M. Gergen. *La seule chose que l'on en retenait, c'était le nombre de gaffes qu'il avait commises. »* Mais, au lieu de le brider, les stratèges de la Maison Blanche ont décidé de passer à l'offensive. Les conférences de presse ont été déplacées dans la soirée, à l'heure de plus grande écoute pour la télévision, dans l'idée que son charme personnel ferait oublier toutes ses bourdes. *« C'était loufoque*, reconnaît M. Gergen, *mais Deaver était pour, le président était pour, Baker et moi également. »*

Le coup a marché – *« je crois que la question des gaffes appartient désormais au passé »*, explique M. Gergen, – mais cela n'a pu se faire sans une certaine complaisance de la part de la presse d'information. Faisant écho à d'autres journalistes, George Skelton, correspondant du *Los Angeles Times*, explique : *« Je passais beaucoup de temps à raconter ces gaffes, mais je viens d'y renoncer. Vous écrivez une fois, deux fois, et vous recevez quantité de lettres de lecteurs qui vous accusent de chercher la petite bête, ajoutant que, vous aussi, dans la presse, vous commettez des erreurs. Et les rédacteurs en chef y sont sensibles, de sorte qu'au bout d'un certain temps on laisse tomber. On est intimidé. »*

La Maison Blanche a aussi profité de la propension de la presse à mettre en valeur ce qui est inédit plutôt que ce qui est important. *« Au début, je croyais que lorsque Reagan truquait les chiffres du budget de la santé et des services sociaux pour dissimuler qu'il les avait réduits, cela constituait un fait important. Aujourd'hui, je laisse tomber*, avoue Sam Donaldson. *Avant, j'ai si souvent expliqué à mes téléspectateurs que Reagan ne connaît pas les faits... Dire qu'aujourd'hui il ne connaît toujours pas les faits, est-ce encore une nouvelle ? Oh, s'il donnait une conférence de presse sans trébucher, je le dirais. Bon, on lui fiche la paix... »*

Les stratèges sont partagés, en particulier sur l'attitude – conciliante ou agressive – à adopter à l'égard de la presse. Les partisans de la ligne dure ont exhorté M. Reagan à vendre sa politique en *« court-circuitant la presse »*, en s'adressant directement aux Américains par des discours télévisés ou des allocutions radiodiffusées. Le conseiller du président, M. Edwin M. Meese, le secrétaire à l'intérieur, M. William Clark, et parfois M. Michael Deaver partagent la conviction, traditionnelle chez les conservateurs, que tous les journalistes sont des libéraux qui n'ont d'autre souci que d'éreinter les républicains. Le camp modéré, représenté par MM. David Gergen et James Baker, a plaidé en revanche pour le développement de relations cordiales avec les journalistes en faisant valoir que, sous la présidence de M. Nixon, une attitude de secret et d'hostilité à l'égard de la presse avait fini par se retourner contre l'administration et par aboutir au désastre du Watergate.

Lors du sommet de Williamsburg, rapporte Mme Joanna Bistany, des journalistes sont venus me dire : *« Grand dieu, comment faire un article désobligeant ? Chaque fois que j'ai besoin de quelque chose, quelqu'un est là pour me le fournir. J'ai deux téléphones à ma disposition, de la nourriture à volonté ; c'est vraiment difficile de faire la fine bouche. »*

M. Gergen a servi d'introducteur pour les journalistes qui se heurtaient aux obstacles dressés par l'administration entre la presse et les principaux responsables politiques, en particulier le président.

Dans le même temps, les partisans de la ligne dure ont aussi remporté la plupart des luttes autour du secret qui devait entourer les activités de l'administration. La nécessité de restreindre les facilités ouvertes par le Freedom of Information Act a vite fait l'unanimité autour du président, au même titre que l'autorisation donnée à la CIA ou au FBI d'infiltrer la presse pour des raisons de « sécurité nationale », ou l'obligation faite aux fonctionnaires de se soumettre au détecteur de mensonge et de signer des contrats de pré-publication pour tous les textes qu'ils écriraient après leur départ de l'administration.

« Les mesures adoptées par Reagan pour imposer le secret autour des activités de l'administration ont été prises une par une, sans agressivité, suivant une stratégie conçue pour minimiser l'opposition de l'opinion publique », observe Jack Nelson, chef du bureau du *Los Angeles Times* à Washington. *« Mais elles ont eu un effet cumulé en profondeur pour former une politique et créer une atmosphère de secret sans équivalent depuis l'affaire du Watergate. En réalité, même pendant la présidence de Nixon, il n'y avait pas eu autant de mesures pour entourer de secret les activités du gouvernement. »*



(Dessin de La Mouche.)

L'administration a souvent justifié ces restrictions en invoquant la nécessité d'éviter des fuites, mais un ancien collaborateur de la Maison Blanche reconnaît que *« les principaux responsables des fuites sont pour la plupart des gens haut placés »*, avant de rectifier : *« Pas la plupart, tous. »* Car les luttes intestines sont inévitables dans toute administration, et la tentation est forte de se battre par médias interposés. Alors que d'autres présidents avaient fermement intimé l'ordre à leur état-major de mettre un terme aux fuites, M. Reagan a voulu aller infiniment plus loin. En septembre 1983, il a chargé le FBI de procéder à une enquête – dont la nécessité reste à établir – et à soumettre au détecteur de mensonge les membres du cabinet et du Conseil national de sécurité à la suite d'une fuite concernant la politique au Liban. L'enquête a piétiné après que certains hauts responsables eurent refusé de se soumettre à de telles épreuves.

La lutte interne entre les modérés et les durs de la Maison Blanche a finalement abouti à une démarche opportuniste. Mais c'est le point de vue des partisans de la manière forte qui l'a emporté dans la décision de tenir la presse à l'écart de l'invasion de la Grenade – l'une des manifestations les plus flagrantes du goût pour le secret de l'administration Reagan (2). M. Les Janka, qui avait travaillé auparavant au service des administrations Nixon et Ford, a démissionné de son poste d'attaché de presse adjoint en signe de protestation contre cette décision.

« C'est ça, disait la Maison Blanche, nous allons tenir la presse à l'écart de cette affaire, explique M. Janka. *Mais regardez ce qu'ils ont fait en réalité. Le discours du président était prêt, Mme Charles* [premier ministre de Sainte-Lucie] *n'attendait qu'un signe pour s'adresser à la presse, et George Shultz était prêt à se présenter devant les médias. Tous étaient prêts à parler. Il n'y a donc pas eu blocage de la communication, mais tout simplement communication à sens unique. A 6 h 30 du matin, ils avaient déjà préparé des communiqués de presse lorsqu'ils nous ont convoqués, Speakes et moi. J'imagine que c'est Deaver et Baker qui en avaient décidé ainsi. »*

Mme Joanna Bistany pense que c'est la décision d'interdire à la presse tout accès à la Grenade qui a finalement décidé M. David Gergen à démissionner, mais il affirme, quant à lui, avoir abandonné ses fonctions pour des raisons familiales et personnelles. Il a accepté un poste de professeur à Harvard et a repris ses activités à temps partiel au sein de l'American Enterprise Institute – un groupe de réflexion conservateur de Washington. Il dispose également d'une tribune à la National Public Radio, tout en écrivant à l'occasion des articles d'opinion.

Peu après sa démission, M. Gergen a publié dans le *Washington Post* un bilan des trois premières années de la présidence de M. Reagan. A l'occasion du second entretien qu'il nous a accordé, nous lui avons lu un passage de cet article traitant de la politique étrangère en suggérant qu'il suffisait de remplacer *« l'Union soviétique »* par *« la presse »* et *« les Etats-Unis »* par *« la Maison Blanche »*, pour que le texte devienne une parfaite description des rapports entre la Maison Blanche et les médias sous la présidence de M. Reagan. Voici ce que donnait la version modifiée que nous lui avons soumise :

« Au cours des trois dernières années, l'objectif essentiel de l'administration dans le monde a été clair : redresser le déséquilibre des pouvoirs avec la presse de manière à redonner à la Maison Blanche une « marge de sécurité »... *Le président en personne et la majorité de ses conseillers estiment avoir atteint leur principal objectif. Ils étaient prêts à prendre certains risques en cours de route – ils savaient, par exemple, que la presse se déchaînerait et hurlerait, – mais ils pensent sincèrement que la Maison Blanche est enfin mieux protégée et plus sûre. »*

Avant même d'avoir entendu dans son intégralité la version modifiée, il a eu un léger sourire : *« Ouais, c'est vrai, c'est tout à fait ça. L'analogie est excellente. »*

MARK HERTSGAARD.

Des coups de téléphone qui font mouche

« CETTE administration a plus que toute autre fermé l'accès à l'aile ouest de la Maison Blanche, à ceux qui veulent réellement aller au fond des problèmes », constate Saul Friedman, du groupe Knight-Ridder. *« Les choses sont contrôlées plus rigoureusement par un petit nombre de responsables, dont les bureaux se trouvent dans l'aile ouest, et à moins que vous ne puissiez avoir accès à ces gens, vous ne savez pas ce qui se passe, vous ne pouvez que deviner. »* L'accès à M. Reagan est encore plus soigneusement contrôlé, assurent les journalistes. Il est, de tous les présidents modernes, celui qui a tenu le moins de conférences de presse, une politique que Sam Donaldson impute au fait qu' *« il témoigne d'une ignorance phénoménale des événements. C'est pourquoi Deaver ne veut pas qu'il prenne la parole. L'appareil se sert de M. Reagan, je ne dis pas comme d'un pantin, mais comme on ferait d'une marionnette : lorsque vous voulez que la presse en parle, vous la sortez »*.

« Vous ne nous dites pas comment organiser l'information, nous ne vous dirons pas comment en assurer la couverture », annonce une petite pancarte placée sur le bureau de l'attaché de presse, M. Larry Speakes. Car les plus talentueux metteurs en scène de l'information ne peuvent donner à la Maison Blanche la maîtrise absolue des comptes rendus qui en seront faits ; ils peuvent en revanche exercer une influence profonde sur la couverture assurée par la presse.

« A l'époque où il était là, explique Saul Friedman, *Gergen était l'interprète de l'aile ouest de la Maison Blanche. Si vous pouviez le rencontrer, vous arriviez toujours à glaner quelques informations, même s'ils essayaient de vous imposer leur propre version des choses. »*

Grâce à sa position de « portier » de l'aile ouest, M. Gergen était à même de suivre l'état d'esprit des journalistes accrédités, et cela lui donnait une immense influence. Tout reportage indique implicitement au lecteur ou au spectateur comment interpréter les images et les informations qu'il présente. La structure du texte, les faits qu'il présente et met en valeur, et ceux qu'il passe sous silence n'ont pas moins d'importance que les simples faits réels dans le modelage de l'opinion publique. Ce sont ces choix que M. David Gergen s'efforçait d'influencer par de nombreux coups de téléphone.

Le *National Journal* a rapporté les confidences d'un haut dignitaire de la Maison Blanche : tous les jours, M. Gergen *« appelait les trois principales chaînes à peu près une heure et demie avant la mise au point finale du journal télévisé du soir pour sonder leurs intentions. Puis, dans l'heure et demie qui suivait, il mettait tout en œuvre pour essayer d'influencer leurs choix. »* Le même article citait M. Michael Deaver, affirmant que cette pratique était *« absolument nécessaire »* et n'avait pas été abandonnée. Dan Rather, le rédacteur en chef du journal du soir de CBS, a confirmé dans un entretien accordé au *New York Times* que ces appels n'étaient pas restés sans effets et constituaient une forme de *« pression. »*

Mme Joanna Bistany, l'ancienne collaboratrice de M. Gergen, confirme que ce dernier *« a délibérément concentré son effort sur les chaînes de télévision »* et que les appels de *« dernière minute »* avaient fait mouche *« cinq, dix, ou peut-être même quinze fois »*.

Les rapports de M. Gergen avec la presse n'étaient pas très bien vus d'autres officiels de la Maison Blanche – *« la mentalité dominante, pas chez tout le monde cependant, vous faisait passer pour suspect dès lors que vous entreteniez des rapports avec la presse »*, explique un ancien aide de camp, – et on lui a finalement demandé de mettre un terme à ses conversations privées avec les journalistes.

(1) Voir Jean-Paul Moatti, « Scandales et controverses aux Etats-Unis à propos d'une campagne de déréglementation », *le Monde diplomatique*, avril 1983.

(2) *Cf.* Pierre-Michel Thivolet, « Les vertus de la désinformation », *le Monde diplomatique*, décembre 1983.

LA FILIÈRE NUCLÉAIRE FRANÇAISE

Superphénix

(Suite de la première page.)

Dans l'effarement de l'après-choc pétrolier, on avait un peu vite transposé le raisonnement du pétrole au nucléaire. Superphénix coûte au moins le triple d'un PWR, et le retraitement des combustibles irradiés qu'il requiert *(cf. le graphique ci-dessous sur le cycle du plutonium)* est un gouffre financier, imputable à la nouvelle technique malgré les conventions comptables en vigueur. Or le marché international de l'uranium est déprimé pour longtemps : faute de demande suffisante, les cours sont dix fois trop bas pour assurer la rentabilité de Superphénix.

Plus inquiétant peut-être, par un vote du 27 octobre 1983, le Sénat américain, malgré M. Reagan, a finalement enterré le projet de Clinch River, version américaine du surgénérateur plutonium-sodium. Quand le pays le plus avancé renonce à la technique la plus avancée, il y a quelque chose qui ne va plus dans le programme du développement des forces productives.

Or, à supposer que le spectre de la pénurie d'uranium soit autre chose qu'un mirage, il y a sur le papier et dans les centres de recherche beaucoup d'autres moyens de le repousser très loin dans l'avenir, beaucoup d'autres filières nucléaires moins gourmandes que l'actuel PWR, mais peut-être moins risquées que le surgénérateur plutonium-sodium, sur lequel les Français ont placé toute leur mise avec Superphénix. Un surgénérateur peut être refroidi au gaz ; le réacteur à sels fondus expérimenté aux Etats-Unis par Weinberg est un surgénérateur ; les filières au thorium n'ont guère encore été explorées (et le thorium est beaucoup plus abondant dans la nature que l'uranium) ; le réacteur à haute température et le « Candu » canadien refroidi à l'eau lourde ne sont pas, loin de là, les seules solutions intermédiaires possibles entre PWR et Superphénix. On peut enfin, plus simplement, améliorer le rendement des PWR, et même y brûler du plutonium.

Si l'industrie nucléaire américaine se remet un jour de son agonie actuelle, rien n'assure qu'elle empruntera la voie ouverte par les Français. En attendant, reprise économique ou pas, la montée lente mais régulière de la conservation de l'énergie et des énergies nouvelles place l'Occident dans une perspective sans doute définitive de quasi-stabilité énergétique. La deuxième génération nucléaire, que l'on croyait pour l'an 2000, s'évanouit au-delà de l'horizon 2025.

Le risque grandit donc que l'avance technique française, avec Superphénix (le premier surgénérateur au monde de plus de 1000 MW, qui sera inauguré en 1985), débouche sur le vide, que la filière se démode avant de s'être développée, et que le fascinant espoir – qui avait mobilisé M. Jean-Pierre Chevènement après M. André Giraud – de voir l'industrie française conquérir en énergétique de pointe le créneau occupé par Boeing en aéronautique, par IBM en informatique, par Sony en vidéo-acoustique, se traduise en fin de compte par un fiasco, comme le Concorde d'amère mémoire. Quoi qu'il en soit, EDF, jadis premier apôtre du surgénérateur, est devenu aujourd'hui beaucoup plus réservée, et le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) se sent bien seul, abbaye dans un monde miné par l'incroyance.

Le changement d'attitude des socialistes

QUE faire dans ce désarroi ? *Rameuter des alliés !* Superphénix avait déjà été cofinancé par les électriciens allemands et italiens. Puis ce fut surtout, sans tambour ni trompette, la signature le 11 janvier dernier par M. Laurent Fabius – encore ministre de l'industrie – d'un accord avec ses homologues allemand, anglais, italien et belge, pour la coordination technique et la répartition de l'effort financier *« jusqu'à l'aboutissement commercial de la filière »* surgénérateur. On négocie également avec les Japonais, et même avec les Américains. On prévoit un deuxième Superphénix (1 450 MW au lieu de 1 200 MW), soit à côté du premier, à Creys-Malville dans l'Isère, soit à Saint-Etienne-des-Sorts, près de Marcoule dans le Gard. On réfléchit déjà aux quatre surgénérateurs suivants.

Bizarre revirement. Lors de sa convention d'Alfortville, les 12 et 13 janvier 1980, le Parti socialiste avait voté par 57 % des voix contre la poursuite du projet Superphénix. M. François Mitterrand lui-même avait signé en 1979 la pétition nationale *« pour une autre politique de l'énergie, pour un débat démocratique sur l'énergie »*, aux côtés de la CFDT, du PSU et des écologistes. Plus récemment, M. Paul Quilès avait engagé son parti en écrivant : *« Superphénix sera mis en route progressivement si les conditions de sécurité sont parfaitement assurées. Mais nous ne prévoyons pas de développement industriel des surgénérateurs. »* (*Energie, l'autre politique*, janvier 1981), position formellement approuvée par le candidat François Mitterrand.

Bizarre revirement. Dans son discours pour la signature de l'accord du 11 janvier 1984, M. Laurent Fabius soulignait que le surgénérateur *« permet théoriquement de s'affranchir de la contrainte d'approvisionnement en uranium »*. On croit deviner que l'adverbe « théoriquement » a été ajouté au cabinet du ministre pour connoter d'un léger scepticisme l'habituel plaidoyer technico-économique. Dominique Finon rappelle *(voir ci-dessous)* les graves incertitudes pesant sur la rationalité de ce plaidoyer : au lecteur de juger si le pouvoir politique joue bien ici son rôle d'arbitre. Le président de la République avait en 1982 fait miroiter sa promesse de créer un Office d'évaluation technologique (OET), directement rattaché au Parlement, pour éclairer ce genre de débat. Que cet OET ne sort-il enfin de ses limbes (1) pour être saisi du dossier surgénérateur, avant que la décision d'engager Superphénix 2 ne soit prise dans le secret des cabinets !

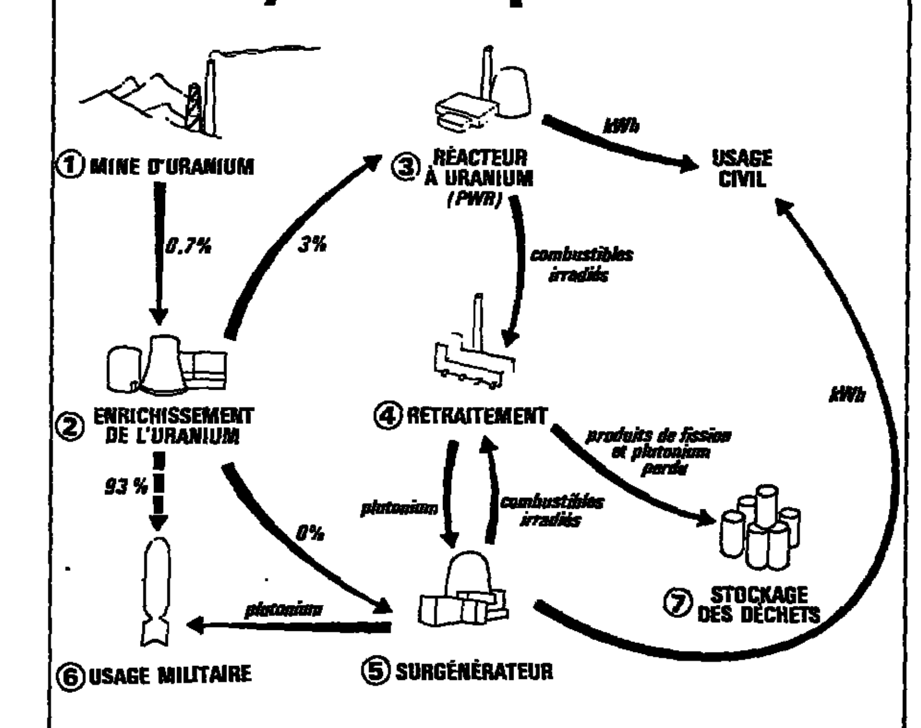
« L'aboutissement commercial de la filière » évoqué dans l'accord exigerait que la nouvelle machine-miracle soit vendue à travers le monde en un nombre d'exemplaires suffisant pour assurer la rentabilité du programme. Or le même argument qui a servi en 1969 pour enterrer la filière française au profit de la filière américaine (à savoir que le marché potentiel serait trop étroit) ne prévaudra-t-il pas contre le surgénérateur ? Les perspectives d'exportation vers le tiers-monde, seul incontestable demandeur de croissance énergétique à long terme, paraissent minces. Enfin, quoi qu'il en soit de la demande d'électricité mondiale au siècle prochain, comment imaginer qu'elle puisse être satisfaite par une technique qui requerrait la circulation à travers le monde de milliers de tonnes de plutonium ? Comment se prémunir contre les détournements à des fins violentes, terroristes ou étatiques (2) ? Toutes les précautions policières du monde ont-elles jamais empêché que, chaque année, des tonnes d'or soient volées ? N'y a-t-il pas, dans la nature physique même du processus ici mis en jeu, un facteur d'auto-asphyxie interdisant son developpement au-delà d'une certaine taille ?

Bref, on a beau retourner dans tous les sens le dossier de la défense-et-illustration du surgénérateur à fins civiles, il déçoit. L'apport éventuel de Superphénix et de sa descendance à la force de dissuasion paraît un atout supplémentaire non négligeable pour expliquer sa séduction aux yeux du pouvoir socialiste. Le général Jean Thiry l'avait d'ailleurs ingénument invoqué devant une commission du Parti radical : *« La France pourra, pour des coûts relativement faibles, fabriquer des armes atomiques en grandes quantités dès que les surgénérateurs lui fourniront en abondance le plutonium nécessaire. Quelle chance pour l'Europe !... »* (*le Monde*, 19 janvier 1978). Propos auquel fit écho plus récemment, à la tribune de l'Assemblée nationale, M. Georges Benedetti, député socialiste : *« Faut-il le préciser, le choix des rapides* (c'est-à-dire des surgénérateurs) *est sans doute celui qui est le mieux à même d'assurer l'indépendance nationale dans ses applications militaires. En effet, la filière des rapides est la seule capable, actuellement, de fournir du plutonium à plus de 95 % d'isotope 239 en quantité suffisante pour alimenter le développement de notre force nucléaire tactique. »* (Séance du 15 novembre 1983.)

Militaire, la destination de Superphénix ? A cet argument, repris par M. Brice Lalonde lors de la campagne pour les élections européennes, M. Charles Hernu voit rouge : *« Il n'y a aucun rapport entre le surgénérateur Superphénix et la bombe atomique. Ceux qui disent cela sont des ânes ! Les plutoniums qui servent à la force de frappe sont travaillés dans les usines qui dépendent de mon ministère »* (Journal de 9 h, France-Inter, 27 mars 1984).

Ce démenti méprisant ne dément guère : les militaires ont bel et bien puisé dans les combustibles issus des usines EDF de Chinon et de Saint-

Le cycle du plutonium



❶ *L'uranium naturel contient 0,7 % d'uranium 235, isotope « fissile », c'est-à-dire propice à la création en chaîne. Le reste est fait d'uranium 238, non fissile, mais « fertile » : sous irradiation, il capte les neutrons et se transmute ainsi en plutonium 239, qui, lui, est fissile.*

❷ *L'enrichissement consiste, pour alimenter les réacteurs à eau légère (PWR), à relever la teneur de l'uranium en isotope 235 de 0,7 % à 3 % – et, pour faire une bombe, à 93 %. Le résidu de cette opération (uranium appauvri) est utilisable dans les surgénérateurs.*

❸ *Tout réacteur nucléaire restitue des combustibles irradiés, mélange de « produits de fission » (résultat de la cassure en deux des atomes d'uranium) et de plutonium. Le plutonium issu des PWR est de qualité militaire médiocre, faute d'une teneur suffisante en isotope 239.*

❹ *Le retraitement sépare le plutonium, d'une part, les produits de fission selon leur niveau de radioactivié, d'autre part, pour stocker et surveiller les plus dangereux. On ne sait pas (encore ?) retraiter les combustibles sortant des surgénérateurs.*

❺ *Un surgénérateur comme Superphénix utilise comme combustile le plutonium issu des PWR. On y ajoute une « couverture » d'uranium naturel ou appauvri pour bénéficier une deuxième fois à plus grande échelle de la transmutation en plutonium, ici d'excellente qualité militaire : environ 300 kilos par an pour Superphénix, soit l'évaquivalent d'une bombe par semaine*

❻ *La masse critique nécessaire à une bombe au plutonium est de l'ordre de 5 kilos, environ trois fois moins que celle d'une bombe à l'uranium. D'où l'avantage opérationnel de la version plutonium.*

❼ *A chaque retraitement, on perd un peu de plutonium parmi les déchets dispersés ou stockés.*

N.B. – Le cycle américain court-circuite les étapes ❹, retraitement, et ❺, surgénérateur : on passe directement de ❸ à ❼ en stockant tels quels les combustibles irradiés des PWR. On envisage de passer de ❸ à ❻ (des PWR à la bombe) par la séparation isotopique du plutonium par laser (LIS).

AU-DELA DES MYTHES ET DES DOCTRINES

L'avance technologique : atout décisif

Par DOMINIQUE FINON *

VERS la fin de 1985, divergera, sur le site de Creys-Malville (Isère), le surgénérateur Superphénix, prototype de démonstration de 1 200 MW. Lors de la décision de sa construction en 1976, il était censé ouvrir la voie à la commercialisation de cette nouvelle filière nucléaire en France, voire en Europe. L'industrie française devait ravir ainsi le leadership technologique du marché nucléaire mondial au cours des années 90, grâce à son avance de plus de dix ans acquise sur les autres programmes surgénérateurs occidentaux. Mais, depuis l'époque où cette filière était vue comme l'aboutissement inéluctable des politiques électronucléaires, de tels changements se sont produits dans l'environnement politique et économique des programmes surgénérateurs que ce « credo » a de moins en moins cours à l'étranger.

Les organismes nucléaires gouvernementaux ont de plus en plus de mal à obtenir les fonds publics nécessaires au financement de leurs prototypes.En Grande-Bretagne, le gouvernement refuse depuis 1976 de donner une suite au programme, après la réalisation d'un surgénérateur de 250 MW. En Allemagne, l'ex-gouvernement SPD envisageait, lors de son renversement en 1982, d'arrêter à mi-course la construction du prototype SNR-300. Aux États-Unis, le Congrès a décidé, en octobre 1983, d'arrêter le prototype de Clinch-River, malgré le milliard et demi de dollars déjà dépensés. Le gouvernement français envisage pourtant de poursuivre le développement coûteux de cette filière avec la construction d'un nouveau prototype de 1450 MW. Et toutes les conditions semblent réunies pour que l'Etat se précipite dans une voie qui apparaît de plus en plus comme une impasse technologique et commerciale coûteuse.

Etudiée depuis l'origine des recherches sur l'atome civil, la filière surgénératrice à neutrons rapides fait, depuis 1965, l'objet d'un effort unanime de la part des organismes nucléaires publics. Sans qu'aucune évaluation exhaustive des ressources uranifères mondiales soit pour autant entreprise, la communauté nucléaire internationale développe, jusqu'en 1975, une véritable obsession de la raréfaction de l'uranium, pendant de son engouement pour le surgénérateur. Les anticipations de croissance très soutenue des capacités électronucléaires confortent l'évidence d'une pénurie rapprochée, et donc de la nécessité d'un développement commercial accéléré de la filière. Ses caractéristiques théoriques très séduisantes (cette fameuse aptitude à utiliser soixante fois mieux le potentiel énergétique de l'uranium qui nécessite en fait une centaine de recyclages et s'étale sur beaucoup plus d'un siècle ; et bien sûr la surgénération) inhibent toute velléité critique.

Mais brutalement, en 1975, le vent tourne. Après quinze années pendant lesquelles elle s'est affirmée comme le propagandiste le plus zélé et le plus efficace du surgénérateur et de l'industrie du plutonium (1), l'administration américaine fait brusquement volte-face. L'explosion de la bombe indienne en 1974 vient de mettre en pleine lumière les connexions oubliées des programmes nucléaires, civil et militaire ; elle met également en évidence les carences du système de non-prolifération établi progressivement depuis 1954 (avec la constitution de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), le traité de non-prolifération, etc.). Jusqu'alors, le gouvernement américain a éludé la question gênante de l'émergence future de l'industrie du plutonium pour faire accepter ce système pensé essentiellement par rapport à la première génération de filières nucléaires civiles. Il redécouvre les risques présentés par le développement mondial d'une industrie qui, un jour, pourrait manipuler annuellement plusieurs milliers de tonnes de plutonium, alors qu'il suffit de quelques kilos pour faire une bombe. Il lui paraît douteux qu'un quelconque système de garanties puisse permettre de faire face au problème soulevé par l'inspection et le contrôle de l'usage de telles quantités.

En dépit de l'opposition du « lobby » nucléaire américain, les administrations Ford et Carter cherchent alors à inciter les autres pays avancés à renoncer par anticipation au développement commercial du retraitement et des surgénérateurs.

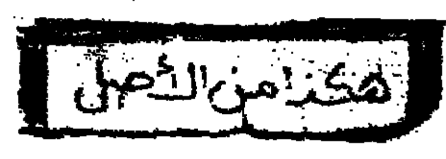
Un problème avant tout politique

ELLES suspendent, à l'automne 1976, l'achèvement de l'usine de retraitement de Barnwell et, en avril 1977, le projet du prototype rapide de Clinch-River. Leur objectif est de convaincre les autres gouvernements que les conséquences économiques d'un report *sine die* de la commercialisation des surgénérateurs sont négligeables. Le président Carter prend, fin 1977, l'initiative de la Conférence internationale d'évaluation des cycles du combustible (INFCE) dans le but d'amener les autres gouvernements à se rallier à son objectif « antiplutonium ».

Mais cette tentative se solde par un échec, après plus de deux ans de discussions. En dehors du Canada et de l'Australie, les principaux alliés des Etats-Unis (Allemagne, Japon, Grande-Bretagne, France) s'opposent résolument à la politique Carter. Leurs intérêts géopolitique et leur perception des risques d'une prolifération horizontale ne sont certes pas les mêmes que ceux des Américains. Mais, surtout, les gouvernements, fortement influencés par les organismes nucléaires promoteurs des surgénérateurs, estiment nécessaire pour des raisons industrielles, d'indépendance énergétique et de prestige, de persister dans la voie du surgénérateur. On soupçonne les Américains d'arrière-pensées commerciales (il s'agirait, pour eux, de ralentir l'avance européenne, et plus particulièrement française) ; et on ignore allègrement que l'industrie nucléaire américaine est opposée à la politique Carter.

Les gouvernements hostiles à cette politique considèrent que le problème de la prolifération est d'abord politique avant d'être technique, car tout pays ayant un réel projet militaire pourrait accéder à la bombe sans passer par l'industrie du plutonium civil. Il n'empêche qu'ils minimisent sciemment les risques de prolifération horizontale associés à de telles activités : un pays non atomique aux visées initialement pacifiques, qui aurait développé peu ou prou une telle industrie, verrait sa tâche considérablement facilitée, si ses intentions venaient un jour à changer. Non seulement il disposerait d'usines de retraitement pour récupérer le plutonium ; mais encore la possession de surgénérateurs lui permettrait un accès instantané à de très grandes quantités de plutonium de qualité militaire, alors que, sans eux, il devrait se contenter quelque temps de bombes rudimentaires utilisant le plu-

* Institut économique et juridique de l'énergie, CNRS, Grenoble.



atteint par le doute

Laurent-des-Eaux. A supposer que l'engagement de Superphénix ait été à l'origine pur de toute intention guerrière, il n'en reste pas moins qu'une fois Superphénix en service, la tentation de détourner une petite part de ce grand flux d'excellent plutonium à bas prix sera difficilement résistible pour les successeurs de M. Charles Hernu. Le supplice de Tantale ! On sait bien que les contrôles d'Euratom ne visent guère que les pays encore dépourvus de l'arme suprême, et sont ailleurs de pure forme (3). Enfin, la destination du « Candu », acheté par les Indiens au Canada et qui leur a servi à faire exploser leur bombe de 1974, n'était pas militaire, pas plus que celle du réacteur de recherche vendu par M. Chirac à l'Irak (4) et détruit le 7 juin 1981 par l'aviation israélienne pour raison de « légitime défense ».

Démenti, d'autre part, trop prévisible : la face claire et la face obscure de l'industrie nucléaire ne sont pas montrables en *même temps*. La double finalité civile-militaire requiert en tout cas la dissimulation, comme le double jeu. Les Américains en savent quelque chose : M. Reagan a de gros besoins en matières fissiles pour alimenter son effort de réarmement, et il aimerait bien récupérer les tonnes de plutonium produites par les centrales nucléaires américaines, actuellement entassées avec les déchets. La séparation isotopique par laser permet d'atteindre la pureté requise par l'usage militaire *(cf. le graphique sur le cycle du plutonium)*. Mais le « lobby » nucléaire américain ne l'entend pas de cette oreille : voilà vingt ans que les propagandistes de l'atome civil s'évertuent à convaincre le public que les centrales n'ont rien à voir avec les bombes. « *Un recyclage des déchets nucléaires civils à des fins militaires porterait un coup fatal à cette doctrine* » (cf. Mark Hertsgaard, *le Monde diplomatique*, juin 1982), et se heurterait de plein fouet au tout-puissant « lobby » anti-prolifération.

Et *pourtant*, l'industrie nucléaire américaine a un besoin vital, pour sortir de son actuel marasme, de garanties de l'Etat assurant un minimum de sécurité et de rentabilité à ses programmes à long terme. Le cruel paradoxe de la situation est que, ces garanties, seule l'armée paraît à même de les lui offrir. En France, au contraire, le soutien de l'Etat au programme nucléaire était acquis sans réserve depuis le plan Messmer de 1974. C'est grâce à cette garantie que Framatome avait pu offrir à EDF le prix du kilowatt nucléaire installé le plus bas du monde ; c'est encore grâce à cette garantie que l'industrie française va se trouver demain en position de vendeur de plutonium sur le marché international.

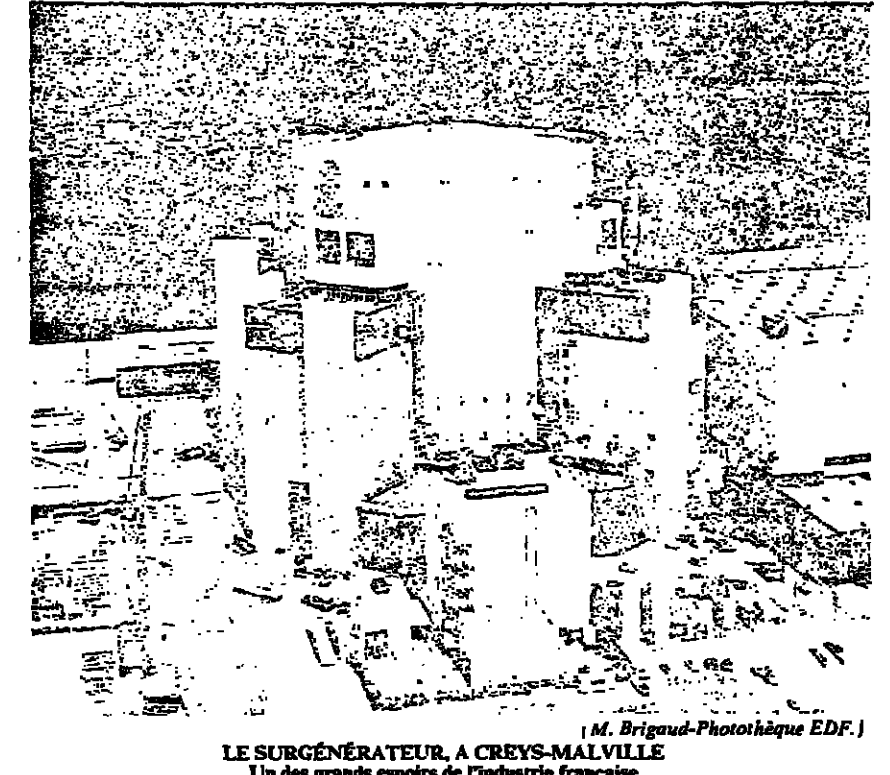
Le mobile militaire

LA France, décidément, n'est pas un pays comme les autres : avec son puissant secteur public, avec sa technostructure militaro-industrielle dont presque tous les membres sont issus des mêmes grandes écoles, et assez unis pour savoir discrètement tenir la dragée haute au capital privé comme aux gouvernements successifs, la sociologie du système de décision français s'emboîte à merveille avec les exigences de la technologie nucléaire.

Quel rôle joue donc, en fin de compte, le mobile militaire dans l'acharnement thérapeutique de M. Fabius sur le programme *surgénérateur* ? Quelques-uns le savent, ou croient le savoir : la vérité de ce genre d'entreprise ne se réduit pas au clair calcul des acteurs. On peut supposer que l'idée-derrière-la-tête du président de la République ressemble diablement à celle d'une force nucléaire franco-allemande, dont le surgénérateur fournirait la matière première. On peut rester sceptique *(voir ci-dessous l'article de Dominique Finon)* : le Commissariat à l'énergie atomique ne joue-t-il pas sa survie sur la continuation du programme ? Sa puissance corporatiste n'est-elle pas suffisante pour compenser les faiblesses du dossier et expliquer le revirement du pouvoir politique ? L'hypothèse d'un nouveau jeu de dupe entre instance technocratique et instance politique n'est d'ailleurs pas à exclure. On se rappelle que, selon M. Alain Peyrefitte lui-même, les décisions de Mendès France en 1955 et de Guy Mollet en 1956 de donner le feu vert au CEA pour construire la bombe ont été prises « *sous hypnose* » (*le Mal français*, Plon, Paris, 1976, pp. 288 à 291). Il y a sans doute quelque candeur, *en de telles décisions qui mettent* en jeu des machineries hypercomplexes, à supposer une main machiavélique tirant toutes les ficelles. N'empêche : on peut bien attacher foi au politique quand il jure ses grands dieux de la pureté de ses intentions ; le technicien, lui, se contente benoîtement de « *garder l'option ouverte* », inscrite dans la matérialité de la machine (5).

Quoi qu'il en soit, le débat ne ruisselle pas de clarté démocratique, c'est le moins qu'on puisse en dire. En cette occasion exemplaire, on ne prend pas le chemin du contrôle social de la technologie.

LOUIS PUISEUX.



(M. Brigaud-Photothèque EDF.)

LE SURGÉNÉRATEUR, A CREYS-MALVILLE
Un des grands espoirs de l'industrie française

(1) L'alcoolisme et la pollution du Rhin sont les deux sujets actuellement à l'ordre du jour de l'OET, discrètement institué en 1983.

(2) NDLR : *Dans un prochain dossier, le Monde diplomatique* reviendra sur cet aspect du problème.

(3) La mission d'Euratom est de vérifier la conformité de ce qui est fait à ce qui est annoncé, quant à la destination des combustibles nucléaires. Rien n'empêche, le moment venu, d'annoncer que, de telle date à telle date, le circuit du plutonium de Superphénix connaîtra un petit changement de programme. Cf. *Financial Times*, 13 juillet 1984.

(4) Épisode si peu glorieux que M. Valéry Giscard d'Estaing éprouva le besoin de désavouer rétrospectivement son premier ministre de l'époque ; cf. *le Monde*, 9 mars 1984.

(5) Sous le titre « le rôle de réserve de Superphénix », le *Financial Times* du 13 juillet 1984 va d'une autre façon dans le même sens : « *Des officiels français disent que le gouvernement se refuse à écarter l'utilisation du plutonium de Superphénix pour faire des armes nucléaires, bien que de tels plans n'existent pas actuellement (...). Le rôle de réserve de Superphénix est clairement fixé par un officiel français de la défense. Il dit qu'il est absurde de suggérer que Superphénix a été construit délibérément pour servir le militaire.* « mais il y a une différence entre dire que nous avons construit Superphénix parce que nous avons besoin de plutonium, et dire que le plutonium issu du réacteur peut être utilisé par le militaire. Les options pour l'avenir sont ouvertes. Rien ne nous oblige à donner un rôle militaire à Superphénix, mais rien ne nous en empêche non plus. »

ou coûteux inconvénient ?

tonium du combustible à eau légère peu propice à un usage explosif. L'insouciance et le cynisme de la partie française est à souligner au passage. Le CEA, qui fut le véritable inspirateur de la politique nucléaire extérieure française jusqu'à la fin des années 70 et *qui, à ce titre, a inspiré le refus réitéré* d'adhérer au traité de non-proli- fération, mêle sans vergogne ses activités civiles et militaires, contrairement à ses homologues américain et britannique dont les missions sont très nettement séparées. On le voit ainsi utiliser depuis *1978 le plutonium des couvertures fertiles* de son prototype surgénérateur Phénix pour la force de frappe. Et les hauts responsables du Commissariat, ainsi que leurs conseillers militaires, principaux avocats de la bombe à neutrons française, ont envisagé innocemment d'utiliser le *plutonium* des « *couvertures* » de Superphénix, réacteur multinational appartenant majoritairement à Electricité de France, pour réaliser ce dessein de la façon la plus économique. Si le ministère des affaires étrangères, beaucoup plus soucieux des *responsabilités françaises, prétend que* les accords de la France avec l'AIEA ne permettent pas un tel détournement (2), il n'en est pas moins vrai que le CEA assène au monde la démonstration des possibilités proliférantes du surgénérateur.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement américain, après 1980, a été contraint d'adopter une attitude plus souple à l'égard de ses principaux alliés. Il admet qu'ils puissent développer leur industrie du plutonium, sous contrôle de son utilisation pacifique au Japon et *en Allemagne*. Élu avec l'appui du « lobby » nucléaire américain, M. Reagan a même cherché à relancer *en vain* pendant deux ans l'usine de Barnwell et le prototype de Clinch-River. Néanmoins, rien n'assure que cette ligne plus souple soit maintenue à l'avenir et que les contradictions aient été résolues. Il apparaît surtout que les spécia*listes américains de* la *non-prolifération* tablent à présent sur l'effondrement économique *de l'industrie embryonnaire* du plutonium dans le contexte de la crise générale du marché nucléaire civil. La controverse des années 1977-1980 avait déjà eu pour effet de fragiliser certains mythes (la pénurie rapprochée d'uranium, le risque de dépendance, la nécessité du retraitement). Depuis, les faits ont poursuivi le travail d'érosion de ces certitudes doctrinales.

Les images de nécessité et de compétitivité de long terme du surgénérateur ont progressivement perdu leur pouvoir de conviction, d'abord sous l'effet de la crise nucléaire (3). *Les* programmes classiques se sont heurtés, depuis le milieu des années 70, à d'innombrables obstacles réglementaires, institutionnels et politiques dans tous les pays *avancés, hormis en France. Il s'ensuit* que l'aspect impératif du passage accéléré à la surgénération a disparu. La priorité est, en effet, accordée au maintien en survie des industries de réacteurs, *car les perspectives* de reprise modérée des programmes sont très éloignées. *De plus, les prévisions* des capacités nucléaires en l'an 2000 au plan mondial ont connu, entre 1974 et 1984, une réduction spectaculaire d'un facteur 7 (de 2 500 GW à 350 GW environ). *Cela a bouleversé les perspectives* de raréfaction des ressources connues d'uranium, situées auparavant à la fin du siècle. Les anticipations des quantités d'uranium qui seront consommées d'ici 2020 sont passées de 9-20 millions de tonnes en 1977 à un peu plus de *2 millions de tonnes en 1984, alors que* les ressources bon marché répertoriées officiellement sont de l'ordre de 5 millions de tonnes. Mais ce qui a contribué le plus à modifier l'attitude des industriels et des gouvernements à l'égard de l'urgence du surgénérateur est l'effondrement, *depuis* 1979, *du cours* de l'uranium de 45 à 18 dollars/livre d'oxyde (en monnaie courante).

La *surcapacité de production* et les stocks sont tels qu'un redressement du prix vers un niveau stabilisé aux alentours de 30 dollars/livre n'est pas à attendre avant plusieurs années. Les experts ne prévoient pas non plus de flambées ultérieures.

(Lire la suite page 6.)

(1) L'industrie du plutonium désigne communément l'ensemble des activités qui mettent ou mettront en œuvre de grandes quantités de plutonium : retraitement des combustibles classiques, surgénérateurs et activités associées (fabrication et retraitement *du combustible de ces réacteurs*), recyclage du plutonium dans les réacteurs classiques.

(2) *Voir la réponse d'un fonctionnaire* du Quai d'Orsay à la revue spécialisée *Nuclear Engineering International*, dans sa livraison de juin 1984, page 9. Précisons au passage qu'il ne nous paraît pas fondé d'expliquer Superphénix, et ses prolongements éventuels, par l'objectif de production de plutonium militaire au niveau français, ou, à plus forte raison, européen. Cela n'évacue, en aucune sorte, la nécessité de garanties précises de la part de la diplomatie nucléaire française sur ce sujet.

(3) D. Finon, « La crise du plutonium civil », *la Recherche*, juin 1984, pp. 884-895.

LA FILIÈRE NUCLÉAIRE FRANÇAISE

L'avance technologique : atout

(Suite de la page 5.)

La perception du problème de l'uranium à long terme s'est aussi sensiblement modifiée depuis que l'attention s'est portée, sous la pression de l'administration Carter, sur la nécessité de mieux cerner l'importance du potentiel uranifère mondial. L'uranium est, en effet, un métal jeune qui n'a été intensément prospecté que pendant la décennie 50, pour les besoins militaires. La hausse du prix mondial des années 1973-1979 avait contribué à la relance de l'effort de prospection des compagnies. Des programmes systématiques d'exploration de régions prometteuses ont été lancés sur financement public, à partir de 1975, dans différents pays. D'ores et déjà, les estimations officielles de ressources bon marché (moins de 50 dollars/livre) font état d'une catégorie dite « spéculative » qui triple le montant global du potentiel recensé. Les géologues estiment, par ailleurs, qu'un doublement du prix rendrait accessibles des gisements de teneur de deux à quatre fois moins importante, ce qui se traduirait par une croissance géométrique des ressources (d'un facteur 5 pour une diminution de la teneur d'un facteur 2). Il est désormais de plus en plus admis que le problème de l'uranium, à long terme, n'est pas celui de sa rareté, mais bien plutôt celui de la mise au jour de gisements suffisamment à l'avance pour éviter une pénurie temporaire.

De ce point de vue, la situation future est plus que confortable. L'effort de prospection des compagnies minières des années 1973-1980 n'a pas manqué, en effet, de se traduire par des découvertes importantes en Australie, au Canada, aux Etats-Unis, au Brésil, en France... Et la mise au jour, annoncée en 1982, d'un gigantesque gisement de 1,2 million de tonnes à Roxby-Downs, en Australie, ne peut que confirmer l'opinion des experts qui estimaient en 1975 que d'importantes provinces uranifères restaient à découvrir.

L'éventualité d'une raréfaction des ressources d'uranium, même à horizon éloigné, est un argument de moins en moins mobilisateur, tout autant, d'ailleurs, que la dramatisation des risques politiques et économiques d'une dépendance à l'égard d'approvisionnements externes. Une cartellisation de type politico-économique, comparable à celle de l'OPEP, n'a d'ailleurs jamais été considérée comme un risque sérieux par les milieux nucléaires ; ceux-ci avaient pourtant su habilement exploiter le traumatisme de la crise pétrolière pour se ménager le soutien des gouvernements et des opinions publiques.

Si l'argument de nécessité a largement perdu de son pouvoir de conviction, les promoteurs du surgénérateur n'ont guère trouvé de renfort face à l'argument de compétitivité à moyen et long terme. La filière est nettement handicapée par l'absence d'avantage qu'elle serait susceptible de présenter à horizon éloigné, en termes de prix de revient du kWh. Le coût d'investissement d'un surgénérateur commercial sera toujours, pour des raisons technologiques, plus cher que celui d'un réacteur classique. A l'étranger, le niveau impressionnant du coût des prototypes de 250-350 MW – six fois plus chers par kW que les réacteurs ordinaires – a, de plus, nui à la crédibilité des anticipations affichées par les promoteurs du surgénérateur. Même en France, où le coût de Superphénix est resté dans des limites acceptables pour un prototype (trois fois plus cher qu'un réacteur lancé en 1977), le CEA a dû admettre que le différentiel d'investissement décroîtra beaucoup plus lentement qu'il ne le prédisait. Quant au coût du cycle du combustible de la filière, les prétentions des organismes nucléaires à le limiter à un niveau très bas se sont heurtées à un scepticisme important de la part des entreprises électriques et des ministères. Tel est, plus particulièrement, le cas du retraitement du combustible surgénérateur ; il s'agit, en effet, d'une activité beaucoup plus difficile que celle portant sur le combustible à eau légère (le combustible d'un surgénérateur est, en effet, trois fois plus irradié, émet une quantité de chaleur trois fois et demie plus élevée et contient dix fois plus de plutonium). Les problèmes de maturation industrielle du retraitement « à eau légère », dont le coût prospectif (hors inflation) a plus que décuplé en dix ans, laissent entrevoir ce qui peut attendre celui du combustible surgénérateur. L'expérience accumulée à ce jour (uniquement en France et en Grande-Bretagne) ne reflète en aucune façon les exigences d'une mise en œuvre à échelle industrielle, et les inconnues demeurent considérables.

Mais le facteur qui contribue le plus à modifier la perception que les électriciens ont de l'intérêt économique du surgénérateur est leur changement d'attitude devant la nécessité du retraitement du combustible des réacteurs à eau légère. Cette activité sera longtemps la source essentielle, voire unique, d'approvisionnement des surgénérateurs en plutonium. Or, jusqu'à une date récente, celui-ci a été considéré comme un bien presque gratuit, puisque le retraitement à eau légère était censé être inévitable pour la bonne gestion des déchets nucléaires. En fait, la véritable finalité du retraitement a toujours été la production du plutonium pour les surgénérateurs ; il apparaissait insensé de laisser en sommeil dans les combustibles irradiés d'énormes quantités d'une matière fissile qui était supposée facilement accessible.

La meilleure preuve en serait que nulle part, hormis au Canada, la solution au problème des déchets nucléaires qui consiste à stocker indéfiniment les combustibles irradiés n'avait été envisagée avant 1975. Mais les obstacles sociaux et politiques rencontrés par le développement du retraitement à eau légère ont contribué à impulser des études en ce sens aux Etats-Unis, en Allemagne, en Suède et au Royaume-Uni. Des projets de stockage transitoire, à sec ou en piscine, des combustibles irradiés sur longue période (quatre décennies et plus) sont d'ores et déjà engagés. Dans ces pays, l'option « non-retraitement » est désormais considérée comme présentant des atouts aussi importants, tant pour le stockage transitoire que pour le stockage définitif des combustibles. De plus, elle serait de dix à vingt fois moins chère que l'option retraitement. Elle est perçue également comme offrant l'avantage de ménager l'avenir, puisqu'elle laisse la porte ouverte à une éventuelle récupération des combustibles stockés au cas où, en définitive, on voudrait les retraiter.

Contraintes, de toute façon, de stocker leurs combustibles irradiés (puisque les quantités défournées sont, et seront, très supérieures aux capacités de retraitement), les entreprises électriques, et EDF elle-même, manifestent des réticences croissantes à s'engager dans la voie du retraitement pour de simples raisons de coût. On assiste, de ce fait, à un net glissement de doctrine au sein de la communauté nucléaire internationale ; de plus en plus, on y considère le retraitement comme une simple activité d'extraction du plutonium. Une entreprise électrique choisira donc de ne recourir à cette activité que si elle décide de s'équiper de surgénérateurs. Ce changement est fondamental pour l'économie de cette filière, car cette entreprise sera conduite, en toute logique, à affecter au plutonium un prix qui reflète les dépenses du retraitement à eau légère. En tenant compte du coût probable de cette activité (plus de 11 000 F/kg), le prix du plutonium, qui s'établira alors sur un éventuel marché, sera environ dix fois plus élevé que celui, totalement artificiel, pris en compte actuellement. Le montant de l'investissement en plutonium pour faire démarrer un surgénérateur et fermer son cycle sera alors très dissuasif, équivalant en effet au coût du réacteur proprement dit.

Un marché problématique

LES perspectives de compétitivité de la filière risquent alors de se refermer complètement pour de très nombreuses décennies : le kWh surgénérateur serait appelé à coûter deux fois plus cher que le kWh nucléaire traditionnel, le prix de l'uranium devant beaucoup plus que décupler pour ramener le coût des deux types de kWh au même niveau. En d'autres termes, d'énormes ressources d'uranium seraient accessibles économiquement avant que les firmes électriques n'anticipent un avantage économique significatif dans l'équipement de surgénérateurs.

Tout dépendra donc, dans chaque pays, de la capacité des promoteurs de la filière à défendre la doctrine de la fatalité du retraitement. Dès lors qu'elle ne sera plus admise, il leur sera très difficile d'obtenir la coopération de la profession électrique, voire des gouvernements, pour commercialiser les surgénérateurs, lorsque se présentera une telle opportunité d'ici plusieurs décennies. Cet obstacle conjuguera ses effets avec les autres « barrières à l'entrée » du surgénérateur sur le marché nucléaire. Le lancement commercial de la filière se heurtera, en effet, à un seuil initial d'engagement financier très élevé. Il ne s'agira pas de remplacer un type de réacteur par un autre, mais de créer un nouveau système

LE PASSAGE DU CIVIL AU MILITAIRE

Surgénération commerciale ou option d'une force

Par MICHEL DE PERROT *

L'AMÉRIQUE tire aujourd'hui de substantiels profits des ressources énergétiques décentralisées, non sans avoir abandonné le retraitement commercial du combustible nucléaire et relégué au rang de recherches de laboratoire la filière des surgénérateurs. En 1982, la pénétration de technologies énergétiques décentralisées s'opérait déjà par pur mécanisme de marché. Le département de l'énergie signale pour cette année-là, et pour la seule cogénération (couplage chaleur-force), une commande des industries à hauteur de 8 000 MW de capacité nominale, contre une décommande d'une capacité nucléaire de 26 000 MWe. Cette reconversion de l'industrie énergétique s'opère d'ailleurs pour le plus grand bien des compagnies d'électricité américaines, encore sous le choc du fiasco de l'électronucléaire.

Ce défi lancé aux instances nucléaires européennes coïncide avec un autre : la question de la production de nouvelles armes nucléaires tactiques françaises et de leur doctrine de déploiement et d'utilisation intervient au moment où l'OTAN et l'Europe semblent suivre le général Rogers dans la mise en œuvre de nouvelles forces conventionnelles capables de rehausser le seuil de première frappe nucléaire. La récente démission du général Etienne Copel, pour qui « *le nucléaire ne dissuade que du nucléaire* », n'est pas étrangère à cette crise de la dissuasion qui ébranle la pensée stratégique occidentale.

Un double défi donc que certaines sociétés ont dû ressentir comme une mise en jeu de leur propre survie et de la poursuite de leur activité de recherche et de développement des technologies civiles et militaires.

En réponse à ce défi, la problématique nucléaire a été transposée à l'échelon européen par le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), en raison de contraintes financières et, subsidiairement, pour des motifs de stratégie militaire. Nul pays n'est capable de financer seul un surgénérateur de taille commerciale (la Grande-Bretagne y a renoncé en 1983), et le coût de nouveaux réacteurs militaires plutonigènes serait difficile à avaliser en période de crise économique persistante. Le retraitement de la moitié de la capacité nominale française (usine UP3) a ainsi été pris en charge financièrement par l'étranger (compagnies européennes et japonaises), et le programme de surgénération a retrouvé un second souffle en août 1983 par l'entremise du groupe Argo rassemblant cinq partenaires européens. L'Europe des Etats sera-t-elle tentée par un concept du type sanctuarisation élargie au niveau continental ? Avec l'actuel débat sur l'Europe et sa défense – qui bénéficia de la crise déclenchée par les SS-20 soviétiques et la crainte d'un découplage entre les Etats-Unis et le Vieux Continent – un nouveau dispositif est en passe d'émerger.

Premier niveau, « *mettre en place un espace commun de l'industrie et de la recherche* » ; tel est du moins l'objectif majeur que M. Laurent Fabius assigne à l'Europe. Parmi les infrastructures communes à édifier figurent notamment « *réseaux énergétiques* [et] *programme spatial* » (1). Second niveau, renforcer le pilier européen de l'alliance atlantique par la relance de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), considérée par Paris comme « *le dernier volet d'une politique de « petits pas » vers l'Europe de la défense* ». Cette dynamique va aussi s'appuyer sur l'application des dispositions militaires du traité de l'Elysée signé en 1963 par de Gaulle et Adenauer.

Relance politique et intégration techno-stratégique

IL est généralement admis qu'une force nucléaire européenne ne saurait exister sans une véritable communauté européenne de défense, voire sans un gouvernement européen. Une analyse plus fine montre en fait qu'est ainsi posé le problème de l'œuf et de la poule, car rien n'empêche une démarche politique, technologique et stratégique de progresser suivant un axe privilégié franco-allemand, avec un élargissement ultérieur possible aux partenaires intéressés de l'UEO.

Immédiatement, une série d'objections se dressent. L'Allemagne a renoncé à la « bombe » ; les traités d'après guerre lui en barrent l'accès ; et finalement un accord sur les scénarios – préalable à tout accord nucléaire – n'est pas près de voir le jour.

C'est oublier certaines réalités : 1) l'existence d'une infrastructure électronucléaire tout intéressée à diversifier ses débouchés en période de pléthore énergétique ; 2) une voie royale s'offre à une Allemagne nucléaire, à condition que celle-ci s'intègre à une Europe de la défense ; 3) il serait surprenant que la commission franco-allemande mise sur pied en 1982, ou l'UEO, ne discute pas des scénarios relatifs aux missiles tactiques français, notamment de l'Hadès. La récente décision de l'UEO d'autoriser l'Allemagne fédérale à produire des missiles (et des bombardiers lourds) n'est certainement pas étrangère à ce type de préoccupations. Dans sa version actuelle, l'Hadès ne peut en effet franchir le territoire de la République démocratique allemande (portée maximale 350 kilomètres). Equiper le missile français d'une roquette allemande de longue portée simplifierait donc les rapports entre les deux Allemagnes.

Une telle évolution peut se trouver confortée par une convergence de vues entre le gouvernement de M. Giscard d'Estaing et celui de M. Mitterrand. L'actuel ministre de la défense ne proclamait-il pas que, « *en matière nucléaire, il faut être un très bon ministre de la continuité* » ?

Au cours de son entretien télévisé du 16 novembre 1983, M. Mitterrand a qualifié de « *louable en soi* » l'idée d'une « *défense européenne* (...) *qui doit constituer un objectif important de tous les responsables politiques de l'Europe occidentale* ».

A l'heure actuelle, le seul organisme européen compétent en matière de défense est l'Union de l'Europe occidentale, créée en 1954 après le rejet du projet de Communauté européenne de défense. Cette institution groupe sept pays : France, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale, Italie, Belgique, Hollande et Luxembourg. L'article 5 du traité de l'UEO stipule que, au cas où l'une des hautes parties contractantes serait l'objet d'une agression armée en Europe, les autres lui porteront « *aide et assistance par tous les moyens en leur pouvoir, militaires et autres* ». Une étude récente de l'US Congressional Research Service conclut que cette « *obligation claire et nette comporte de toute évidence l'emploi d'armes nucléaires* » (2).

Le président de la République paraît ne pas souscrire aux conclusions de cette étude. « *L'alliance atlantique n'est pas près de se voir supplantée par une alliance européenne* (...). *La France n'a pas caché à ses alliés que, hors la protection de son sanctuaire national et des intérêts vitaux qui s'y rattachent, elle ne saurait prendre en charge la sécurité de l'Europe.* » (3)

Or, pour M. Henri Froment-Meurisse, ancien ambassadeur en RFA, il ne fait aucun doute que « *la défense de notre territoire commence, en vérité, avec celle du territoire allemand* ».

D'autre part, qu'adviendra-t-il en 1990, lorsque l'arsenal nucléaire français et britannique aura presque décuplé et que le renforcement du pilier européen de l'alliance atlantique qui en découlera mettra Américains et Européens sur un pied d'égalité ? Le discours présidentiel s'inscrit, à cet égard, dans un espace et un temps bientôt révolus. De l'avis même d'observateurs français, la France restera « *le pays-clé, le jour où l'on reparlera sérieusement de la défense européenne* », ce qui a déjà bel et bien commencé à Paris, Bonn, Londres et même Washington.

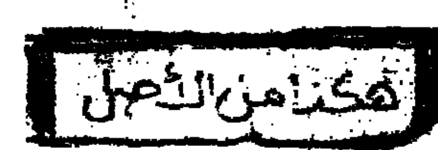
M. Jacques Chirac soutient qu'« *on ne peut imaginer que l'Europe vive indéfiniment en comptant sur les Etats-Unis pour assurer l'essentiel de sa défense* ». Estimer dans ces conditions que la classe politique française conçoive de limiter un système intégré de défense de l'Europe aux seuls moyens conventionnels – du type force d'action rapide – serait sous-estimer l'insertion dans les structures du jeu de ceux qui furent aux premières lignes. M. Valéry Giscard d'Estaing esquisse ainsi « *une situation où le parapluie français protégerait en fait de manière identique les deux rives du Rhin* ». Serait-ce là un vœu pieux ou une affirmation gratuite ? Certainement pas, « *cette position, entièrement nouvelle par rapport à celle des années 70, a été préparée par nos réflexions et nos manœuvres militaires des dernières années* ». L'ancien président de la République souligne qu'une telle mise en œuvre devait aboutir en 1983 à la signature d'un traité d'alliance militaire franco-allemand. « *Sans perdre de vue qu'au stade final – celui d'un accord sur la personnalité européenne de défense – tous nos partenaires seront concernés* » et qu'ils pourraient rejoindre cette dernière, ceci notamment à l'adresse de la Grande-Bretagne et de l'Italie (4).

Michel Tatu répond, pour sa part, à quantité d'objections de principe en suggérant de mettre le missile Hadès sous « double clé » et de le stationner en Allemagne de l'Ouest, où il trouverait sa véritable place. « *Paris résoudrait ainsi un peu mieux son problème de « dissuasion élargie », renforcerait sa solidarité avec son principal allié dans un domaine essentiel, et donnerait, mieux que par toutes les « consultations » promises, le coup d'envoi d'une véritable « Europe de défense* ». *Le Monde* signalait également « *qu'une bombe à neutrons française ne trouverait toute sa signification* [aux] *yeux* [des Allemands] *que si elle s'intégrait à un dispositif général de défense avancé couvrant aussi la République fédérale allemande* » (5).

Face à de tels développements, le porte-parole de la coalition CDU-CSU du chancelier Kohl, M. Juergen Todenhoefer, a rompu le silence officiel et lancé un appel à une fusion des forces nucléaires américaine, française et britannique en Europe, déclarant que Bonn devrait avoir un droit égal d'ordonner leur utilisation. M. Todenhoefer a estimé que l'Allemagne fédérale n'avait qu'une sécurité de troisième ordre étant donné que la Grande-Bretagne et la France peuvent user de leurs forces de dissuasion sans en référer à Bonn. Le fait que la Grande-Bretagne et la France envisagent de porter de 162 à 1 200 le nombre de têtes nucléaires de leurs arsenaux avant 1990 justifie, aux yeux du porte-parole, une révision de la situation de la sécurité européenne. Et l'utilisation d'une force européenne intégrée devrait être ordonnée par un organe exécutif de tous les membres de l'OTAN et des États-Unis (6).

Oublierait-on à ce sujet un texte écrit en 1976 par M. Manfred Wörner, personnalité aujourd'hui vivement appréciée de ses partenaires français en tant que ministre allemand de la défense ? « *Le modèle communément avancé* (...) *est celui d'une force de frappe européenne devant se développer sur la base d'une européanisation du potentiel nucléaire français et, à l'occasion, aussi britannique. Une telle force nucléaire européenne renforcerait sans aucun doute de manière significative l'intégration européenne* (Abstreckungslandschaft). *Il est de ce fait légitime et juste de concevoir une union politique européenne de la défense comme but final* (...) *Une union franco-allemande de la défense donnerait une impulsion et même le coup d'envoi d'une telle percée. Elle répondrait en fait aux impératifs de*

* Secrétaire du Groupe de Bellerive, chargé de recherches au GIPRI.



décisif ou coûteux inconvénient ?

nucléaire complet comprenant l'usine d'extraction du plutonium des combustibles à eau légère et les équipements du cycle du combustible surgénérateur, *en plus d'une série de quatre à six réacteurs*. Ce choix en « tout ou rien » entraînerait une dépense supplémentaire de 70 à 80 milliards de francs étalée sur dix ans par rapport à un programme *conventionnel équivalent* (sans retraitement, bien sûr).

Autre barrière à l'entrée : les contradictions géopolitiques de l'éventuel développement mondial de l'industrie du *plutonium, de même que* la plus grande détermination de l'opposition antinucléaire à l'égard de ce type d'activité, ne manqueront pas de créer un climat d'incertitude peu propice à d'aussi lourds engagements *financiers*. L'apprentissage social de l'électronucléaire classique a été suffisamment coûteux, dans la plupart des pays, pour que les entreprises électriques et les *constructeurs ne se lancent pas dans* une nouvelle aventure technologique sans la plus extrême circonspection. Ils préféreront se contenter d'une technologie certes moins brillante, mais *mieux éprouvée, réglementée et standardisée*. L'effort technologique de tous les constructeurs (Westinghouse, General Electric, Siemens KWU, Framatome, Mitsubishi, Hitachi) porte *d'ailleurs, désormais, sur l'amélioration* des performances des réacteurs à eau légère.

Dans ce contexte, très défavorable au développement de l'industrie du plutonium civil, il peut paraître pour le moins surprenant que le gouvernement français sacrifie depuis 1981 des fonds *considérables* (60 à 70 *milliards* de francs) à la construction de deux usines de retraitement (UP 3 et UP 2-800) à la Hague, et qu'il envisage de construire prochainement un nouveau *prototype surgénérateur et les équipements* du cycle du combustible associés (40 à 50 milliards de francs). L'appui de pays étrangers, *via* les contrats de retraitement de combustibles étrangers *à la Hague et l'accord de coopération* européenne de janvier 1984 pour Superphénix-II, assure (ou pourrait assurer) une partie du financement de ses équipements. Mais toutes les conditions sont réunies pour que le gouvernement *français s'enferre dans l'erreur*, sous la pression du « lobby » nucléaire qui est fortement implanté au sein même de l'appareil d'Etat.

La construction des usines de retraitement de la Hague *décidée fin 1981* relève d'une démarche qualifiée d'« *ubuesque* » par un expert critique appartenant au CEA (4). La commission qui a été chargée d'examiner la *politique de gestion des combustibles* irradiés (connue sous le nom de groupe Castaing) a été nommée postérieurement à cette décision qui engageait irréversiblement l'avenir. De par sa *composition relativement pluraliste*, elle a reconnu, à la lumière des expériences suédoise et américaine, la crédibilité de l'option non-retraitement et la nécessité de l'étudier en France. Ces *conclusions n'ont eu aucun effet, en* retour, sur le choix antérieur ; on refuse de considérer le retraitement comme une activité d'extraction du plutonium, car, paraît-il, « *les choix gouvernementaux n'ont pas été arrêtés en ce sens en 1981* ». Curieux raisonnement ; aussi curieux, peut-être, que l'argument commercial.

Le « lobby » nucléaire, qui avait su placer ses hommes au sein du Parti socialiste et de certains cabinets ministériels, avait convaincu le nouveau pouvoir politique de décider, sans examen réel, de la construction des usines de la Hague, essentiellement en arguant des perspectives de rentrée de devises grâce aux contrats de retraitement passés auprès des entreprises électriques de six pays. Ces contrats, qui portent sur le retraitement d'environ 6000 tonnes de combustibles irradiés dans des conditions financières très *favorables* à la COGEMA (*filiale du* CEA), impliqueront en effet un flux total de devises d'environ 70 à 80 milliards de francs étalé sur plus de quinze ans (5). Or il est important de comprendre *que les fondements économiques* du marché du service du retraitement sont fragiles. Les clients étrangers de la COGEMA ont d'abord cherché, et cherchent encore, à gagner du temps ; confrontés à de multiples problèmes, *ils se débarrassent au moins* ainsi de celui de leurs combustibles irradiés pendant quinze-vingt ans, en attendant le retour de leurs déchets nucléaires. Toutefois, face aux hausses *continuelles* du prix contractuel, certains songent sérieusement à annuler leur contrat, pour s'en tenir à la seule option non-retraitement.

Le coût d'obtention de ces 70-80 milliards en devises est considérable pour la collectivité, car l'opération nécessite non seulement de construire l'usine UP3 *et de l'exploiter plus de dix ans*, mais aussi de ne remettre en question à aucun moment le choix de retraiter les combustibles français avec la deuxième usine, choix qui se révèle *infondé économiquement. On peut estimer* ainsi grossièrement qu'il en coûtera d'ici à la fin du siècle beaucoup plus qu'une centaine de milliards de francs pour obtenir ces devises. Un tel *choix ouvre en même temps la voie de* la poursuite du programme surgénérateur, car il permet à ses promoteurs de déconnecter la décision de retraiter du choix d'une telle poursuite lorsqu'ils présentent leur dossier aux pouvoirs publics. Et pourtant les perspectives commerciales de cette filière apparaissent *totalement fermées, même* à très long terme. Au sein même d'Electricité de France, qui avait pourtant manifesté un enthousiasme marqué lors du lancement de Superphénix, le doute s'est *installé. Elle ne veut pas demeurer la* seule entreprise électrique au monde à s'équiper de ce type de réacteur. De même, elle éprouve quelques réticences à devoir faire retraiter ses combustibles et tergiverse indéfiniment dans ses négociations avec la COGEMA.

Mais les intérêts d'EDF, du CEA-COGEMA et du constructeur sont trop imbriqués pour qu'on puisse imaginer un conflit ouvert entre ces organismes *sur le retraitement* et les *surgénérateurs*. Et la nature irrémédiablement fermée du processus décisionnel laisse à penser qu'on s'achemine insensiblement vers des erreurs aussi coûteuses que le programme Concorde ou la politique sidérurgique. *Le contrôle étroit* maintenu par la technocratie publique sur les choix nucléaires et l'absence de lieu de confrontation d'expertises sur ce sujet ô combien litigieux ne peuvent qu'encourager *la surdité du pouvoir* politique et des administrations ministérielles face à toute critique technico-économique.

On réduit ainsi au silence, ou on ignore superbement, les cris d'alarme lancés du sein même du CEA par tel expert courageux, ou par le syndicat du personnel *affilié* à la CFDT (6). Celle-ci demande en vain, depuis 1983, la création d'une commission d'enquête nationale pour établir un bilan contradictoire des aspect techniques et *économiques de la poursuite du programme* surgénérateur. La responsabilité du pouvoir socialiste sera très lourde s'il persiste à ignorer cette demande.

Une telle attitude ne pourrait manquer de déboucher sur la ratification automatique d'un choix qui risque de stériliser de très importantes ressources *financières et en compétences dans* un exercice de virtuosité technologique sans lendemain commercial. Alors que les technocrates ont réfuté, au nom de l'efficacité, les demandes de contrôle *démocratique des choix nucléaires*, il y a quelque ironie à constater que les exigences de la démocratie technologique, *si méprisées en France*, s'accorderaient dans ce cas avec le critère d'efficience économique. Il convient, hélas, de constater que les hauts responsables du CEA ont déjà réussi à impliquer *fortement le pouvoir politique dans* la phase du projet Superphénix-II. Rompus à toutes les ruses avec le reste de l'appareil d'Etat, ils ont pu apprécier, au cours de leur carrière, l'efficacité d'un *accord international pour garantir* l'avenir mal assuré d'un projet technologique. Ils ont ainsi fait avaliser début 1984, par le gouvernement, l'alliance qu'ils ont négociée en 1982-1983 avec leurs homologues européens à la recherche également de moyens de survie (7).

Mais n'est-il pas temps qu'on aille enfin au-delà des mythes et des doctrines ? La technique du surgénérateur a eu un tel pouvoir d'attraction qu'on a *longtemps oublié d'évaluer la question* de l'approvisionnement des parcs électronucléaires classiques en uranium, et d'étudier, pour les comparer, les différents modes de gestion des déchets *nucléaires. Or, depuis*, les *connaissances* ont évolué et, désormais, on est en mesure de dire que l'économie du plutonium n'est pas l'aboutissement obligé de l'économie nucléaire à *l'échelle de nombreuses générations*. Les Américains, en renonçant à poursuivre leurs projets du surgénérateur de Clinch-River et de l'usine de traitement de Barnwell, s'en détournent manifestement. Dans ce contexte, l'avance technologique française apparaît plus un inconvénient qu'un avantage ; elle incite la technostructure nucléaire à se crisper sur des espoirs désormais sans fondement véritable, et le pouvoir politique à succomber aux délices éphémères du prestige *technologique*.

DOMINIQUE FINON.

(4) Jean-Louis Fensch (ingénieur au CEA), « Finalités du retraitement », Document IV-6 annexé au rapport du Groupe Castaing, décembre 1962.

(5) Le prix définitif du retraitement sera déterminé *a posteriori* à partir du système « cost + fee » ; le coût doit être établi par un audit international à partir des dépenses réelles de construction et d'exploitation. Certains estiment que ce coût s'établira aux alentours de 11 000 F/kg, soit le double du coût actuel ; quant au taux de profit assuré, il serait de l'ordre de 20 %.

(6) Voir le remarquable rapport de J.-L. Fensch, cité précédemment ; voir aussi SNPEA - CFDT, « Marcoule et son avenir », 1983.

(7) *Aucun indice ne laisse à penser que cet* accord s'inscrive dans un projet de constitu*tion d'une défense nucléaire européenne. Un* tel accord est déjà l'objet de telles rivalités *entre les organismes nucléaires impliqués* qu'on voit mal comment une telle conjuration *aurait pu se développer sans que rien ne transparaisse.*

nucléaire européenne



(Gamma.)

LA SÉCURITÉ DES HOMMES PASSERA-T-ELLE UN JOUR APRÈS LA SÉCURITÉ DES ÉTATS ?

l'heure. Mais qui ose déjà compter sur sa réalisation dans un proche avenir ? » (7).

Le 28 juin 1984, M. Helmut Schmidt proposa au Bundestag la création d'une force de trente divisions allemandes et françaises à même de renforcer le pilier européen de l'alliance atlantique et de rehausser le seuil nucléaire. L'équipement de cette force, notamment du contingent français, serait financé à l'aide de fonds que l'Allemagne fédérale pourrait libérer en réduisant ses investissements dans des systèmes porteurs d'armes nucléaires. En contrepartie, la France serait sollicitée d'étendre la protection de son parapluie nucléaire à l'Allemagen fédérale. Certaines sources indiquent que M. Helmut Schmidt s'est entretenu avec M. François Mitterrand avant de lancer son ballon d'essai (8).

Pour sa part, le chancelier Kohl lançait, le 30 mai dernier, un appel en faveur de la création des États-Unis d'Europe. Une telle unité politique suppose nécessairement une défense commune de l'Europe et l'intégration des moyens industriels nécessaires.

A cet égard, le rapport de la commission du Parlement européen sur « La coopération politique européenne et la sécurité européenne » (qui précéda une résolution adoptée par le Parlement en janvier 1983) souligne « *le fait* (...) *que l'on s'intéresse de plus en plus aujourd'hui au rôle que doit jouer dans le cadre d'une politique industrielle européenne une conception commune de la recherche et du développement dans le domaine des armements.* (...) *En réalité, compte tenu de la façon dont la Communauté s'est développée, il est logique de supposer qu'une défense commune véritablement intégrée constituera la phase terminale de l'ensemble du processus d'intégration* ».

Pour les Américains, la mise sur pied d'une force nucléaire européenne indépendante paraît présenter un avantage non négligeable : elle « *pourrait une fois pour toutes mettre fin aux critiques anti-américaines virulentes de la part du mouvement antinucléaire en Europe* » (9).

(Lire la suite page 8.)

(1) *Politique étrangère*, janvier 1984.
(2) *Le Monde diplomatique*, janvier 1984.
(3) *Le Monde*, 9 février 1984.
(4) Valéry Giscard d'Estaing, *2 Français sur 3*, Flammarion, 1984, pp. 94-95.
(5) *Le Monde*, 23 octobre 1982.
(6) *Journal de Genève*, 18 et 19 avril 1984.
(7) Manfred Wörner, *Zeitschrift Wehrkunde*, avril 1976, pp. 175-180.
(8) *International Herald Tribune*, 29 août 1984.
(9) *Washington Quarterly*, printemps 1984.

LA FILIÈRE NUCLÉAIRE FRANÇAISE

Le passage du civil au militaire

(Suite de la page 7.)

En France, si des réserves sont émises sur un partage du nucléaire stratégique national, bien que le problème d'une conjugaison des forces françaises et britanniques soit clairement posé, il en va tout autrement du nucléaire tactique. Pour l'UDF notamment, la *« menace d'emploi des armes nucléaires tactiques sur les avants de l'Europe paraît pouvoir constituer le premier stade d'une dissuasion européenne »* (10).

Dans cette perspective, il n'était guère surprenant que figure à l'ordre du jour de l'Assemblée de l'UEO du 23 novembre 1983 la question de l'harmonisation des recherches dans les domaines de haute technologie civile et militaire. Puis d'assister le 10 janvier 1984, sous l'impulsion de M. Laurent Fabius, alors ministre de l'industrie, à la signature d'un accord intergouvernemental sur un programme européen de coopération à long terme sur les réacteurs surgénérateurs et les cycles associés du combustible, dont les partenaires – France, Belgique, Italie, Grande-Bretagne, République fédérale d'Allemagne – se recoupent avec la totalité des membres de l'UEO, hormis la Hollande qui signera cet accord ultérieurement.

Quant aux armes nucléaires proprement dites, une analyse de la BBC a révélé qu'une coproduction franco-anglaise faisait l'objet de discussions (11).

Si la sécurité continentale de l'Europe passe nécessairement par la politique de défense de la France, comme M. Jean-Pierre Chevènement l'a remarqué, et que le nucléaire tactique de l'Hexagone doit constituer les prémisses d'une dissuasion européenne, comme l'envisage l'UDF, il est essentiel de faire le point sur les réorientations de la défense nationale (12).

En 1983, la priorité fut accordée au renforcement des armes nucléaires, au détriment des forces classiques. Le budget 1984 a crû de 60 % pour les armes nucléaires tactiques, et la loi de programmation militaire pour les années 1984-1988 prévoit de consacrer aux recherches, études et développement, environ le quart des crédits d'équipement des armées.

Une telle évolution était prévisible en 1973, lorsque le CEA procéda au démarrage du prototype Phénix qui, selon son rapport d'activité, devait *« augmenter progressivement, et dans des proportions importantes, le nombre des armes produites, aussi bien pour l'armement stratégique que pour l'armement tactique sur lequel est appelée à reposer une part croissante de la mission de dissuasion dévolue à l'armement nucléaire »*. Il s'agissait dès lors *« d'ajuster la production des matières nucléaires militaires à des besoins fortement évolutifs en mettant à profit les progrès de la technique et des programmes civils* (qui ont eux-mêmes largement bénéficié des programmes militaires) *pour limiter les dépenses correspondantes »*.

En avril 1982, la revue *Énergies* d'EDF rapportait que la production de plutonium des seuls réacteurs militaires G2 et G3 de Marcoule sera *« tout à fait insuffisante pour alimenter le développement de la force nucléaire tactique nationale (...). Dans ces conditions, Superphénix devient évidemment la base technique de la force de frappe française »*.

Cette remarque va dans le même sens que celle du général Jean Thiry, conseiller auprès de l'administrateur général délégué du CEA, qui écrivait en 1978 que *« la France sait faire des armes atomiques de tous modèles et de toutes puissances. Elle pourra, pour des coûts relativement faibles, en fabriquer de grandes quantités, dès que les surrégénérateurs lui fourniront en abondance le plutonium nécessaire. Quelle chance pour l'Europe et pour la France, enfin capables par elles-mêmes de pratiquer cette dissuasion nucléaire élargie, garante de sa sécurité ! Et quel ciment pour l'union de l'Europe que cette complémentarité dans l'union et la coopération entre les forces classiques de nos voisins, notamment de l'Allemagne, et notre puissance nucléaire !* (13). »

Les besoins en plutonium pour les armements relatifs à la nouvelle loi de programmation militaire sont de l'ordre de 5 tonnes, et seraient même de 10 tonnes si la bombe à neutrons devait être produite en série. Les 250 à 300 kilogrammes de production annuelle de plutonium dans les « couvertures fertiles » de Superphénix semblent donc indispensables ; ils permettraient de réaliser chaque année une soixantaine de bombes tactiques.

La commission Castaing, du Conseil supérieur de la sûreté nucléaire, n'a pas manqué de relever, dans son rapport de 1982, l'« avantage » du retraitement, à savoir la possibilité, par le surgénérateur, de *« produire des quantités importantes de plutonium d'excellente qualité militaire »*. Le surgénérateur joue ainsi le rôle de convertisseur du plutonium issu de réacteurs PWR commerciaux, dont la teneur en isotope 239 (70 % environ) est insuffisante. Cette constatation a été rappelée par le député socialiste Georges Benedetti le *15 novembre 1983* devant l'Assemblée nationale.

Le cycle du combustible est exploité à l'échelle européenne, notamment l'enrichissement de l'uranium des centrales PWR par Eurodif et le retraitement du combustible PWR par la COGEMA (*usine UP-3*) à La Hague et par la BNFL (British Nuclear Fuel Ltd) à Windscale.

En outre, des impératifs financiers et technologiques ont amené la France à entreprendre la construction de Superphénix, le premier surgénérateur de taille commerciale, avec une participation de l'Italie (pour 33 %), de l'Allemagne fédérale, de la Belgique, de la Hollande (pour 16 %) – *en conservant* une majorité française de 51 %. La poursuite du programme des surgénérateurs se fera, nous l'avons vu, sur une base européenne plus élargie. Le CEGB britannique (*Central Electricity Generating Board*) pourrait ainsi participer pour environ 15 % au second surgénérateur de taille commerciale envisagé sur le territoire français.

L'infrastructure électronucléaire européenne civile pourrait dès lors servir de base technique à une force nucléaire européenne. En effet, l'obstacle majeur invoqué en 1977 par l'*establishment* militaire ouest-allemand, à savoir le coût de sa réalisation (14), n'est plus de mise ; la production de plutonium de qualité militaire peut être entièrement financée par les consommateurs d'électricité et les instances civiles. Les ministères de la défense peuvent par conséquent faire valoir un pseudo-caractère bon marché de l'armement nucléaire, par rapport à une défense conventionnelle, au moment de définir les priorités budgétaires.

Dans ces conditions, la Grande-Bretagne pourrait envisager de convertir ses 17 tonnes de plutonium civil en plutonium de qualité militaire par le biais du second surgénérateur commercial européen. Cet « avantage » serait d'autant plus « appréciable » que les réacteurs militaires britanniques de Calder-Hall et Chapelcross se font vétustes, ce qui est également le cas de leurs homologues français.

L'intégration technocratique de l'Europe par le marché du plutonium conduit insensiblement les démocraties européennes à un choix de stratégie militaire. L'option d'une force nucléaire européenne est, en effet, rendue techniquement possible par l'actuelle infrastructure électronucléaire. Une jonction des potentiels nucléaires français et britannique est dès lors envisageable, avec la participation ultérieure de l'Allemagne fédérale et des autres partenaires de l'Union de l'Europe occidentale. Surestimer aujourd'hui les obstacles à un tel développement serait vain, car ils ne sont que politiques ; et le moyen terme peut, après tout, se charger de les surmonter.

L'opinion discerne encore mal l'importance décisive des forces de production des nouvelles armes et des dispositifs stratégiques qui les accompagnent, telle la station spatiale d'alerte avancée – préconisée par M. Mitterrand – qui permettra à l'Europe d'accomplir *« un grand pas vers sa propre défense »* et de s'adapter *« aux réalités militaires de demain »*. En l'absence d'un système d'observation sophistiqué, le futur missile tactique nucléaire Hadès devrait, en effet, être dirigé à l'aveuglette.

Si la France et l'Europe décidaient d'exploiter militairement les surgénérateurs commerciaux, les implications de ce choix seraient multiples. Stratégiquement, cela signifierait l'abandon de la doctrine de sanctuarisation, l'adoption du concept de guerre nucléaire dite limitée, la production en série d'armes nucléaires tactiques et le risque concomitant de montée aux extrêmes.

Autre conséquence inattendue : la Suisse, comme d'autres pays neutres, devrait réviser ses engagements en matière de retraitement et de vente du plutonium. Sa neutralité serait, en effet, violée par de tels échanges commerciaux. La distinction, chère à l'industrie nucléaire américaine, entre nucléaire civil et nucléaire militaire s'effondrerait massivement, et la prolifération verticale qui s'ensuivrait entraînerait nécessairement une prolifération horizontale dans l'hémisphère Sud.

Certaines actions positives permettraient de renoncer à l'utilisation militaire de Superphénix et de ses homologues soviétiques. Lors de la prochaine révision du TNP en 1985, il conviendrait de proposer une nouvelle clause stipulant, par exemple, que, *« si un Etat non doté de l'arme nucléaire, partie au traité, venait à aider de manière directe ou indirecte un Etat doté de l'arme nucléaire dans la fabrication de celle-ci, cela serait considéré comme une violation du traité »*. Cette clause s'appuierait plus précisément sur un principe de contamination proscrivant l'exploitation militaire des installations nucléaires et des matières fissiles « *contaminées* » par du plutonium provenant d'un Etat non nucléaire. Il s'ensuivrait nécessairement un contrôle international des cycles du combustible associés.

L'accent placé, à l'heure actuelle, sur la problématique des surgénérateurs ne devrait pas masquer le second danger véritable de prolifération tous azimuts dans les dix années à venir, celui du combustible des centrales à eau légère lui-même, en raison du développement de procédés de séparation isotopique de l'uranium ou du plutonium par laser. C'est donc bien toute l'industrie nucléaire civile qui est en cause.

MICHEL DE PERROT.

Le plutonium européen et les accords internationaux

LA Grande-Bretagne et l'Union soviétique ont signé le traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP), alors que la France, non signataire, s'est engagée en 1968 à se comporter comme si elle l'était. Or, aux termes du traité, un État doté d'armes nucléaires n'est pas contraint de renoncer à utiliser ses installations civiles à des fins militaires. De fait, la production simultanée d'électricité et de plutonium militaire n'est pas nouvelle pour ces trois puissances nucléaires, ni d'ailleurs pour les États-Unis (15). L'interconnection des lignes à haute tension achève le circuit des productions nucléaires, que ce soit par couplage des réseaux d'Europe occidentale ou entre ces derniers et le réseau des pays de l'Est (où l'Union soviétique jouit d'un monopole sur le cycle du combustible irradié).

Les armes nucléaires ne pouvant être légalement produites que par un État nucléaire, la Grande-Bretagne, la France et l'Union soviétique disposent en la matière d'une souveraineté nucléaire sur les autres pays d'Europe occidentale et orientale, non sans avoir obtenu au préalable leur précieux concours, pays neutres inclus.

La situation européenne est donc paradoxale. D'une part, les États non nucléaires d'Europe occidentale se sont engagés à ne pas détourner de leur finalité civile leurs programmes électronucléaires. D'autre part, rien n'empêche ces mêmes États – aux termes du TNP – d'alimenter directement ou indirectement la force de dissuasion d'une puissance nucléaire par des apports technologiques, financiers ou de matières fissiles, ou simplement, en ce qui concerne la « contreforce » soviétique, en consommant du courant électrique en provenance de l'Est.

Pour contrecarrer tout dispositif de prolifération, l'administration Carter mit en vigueur en 1978 le Nuclear Non Proliferation Act (NNPA). Celui-ci possède une certaine efficacité en ce qui concerne le combustible nucléaire d'origine américaine retraité en Europe, mais la seule restriction pour surgénérateurs provient de la clause dite de « contamination » figurant dans l'accord Etats-Unis-EURATOM. Cette clause impose un régime de non-prolifération : 1) sur tout réacteur tant que du combustible d'origine américaine se trouve à l'intérieur ; 2) sur tout plutonium (cœur et couvertures) s'il a été contaminé par du plutonium d'origine américaine.

On peut toutefois douter de la vigueur des mesures de rétorsion qui seraient exercées par le Congrès américain si la France et ses partenaires européens décidaient d'exploiter les surgénérateurs commerciaux à des fins militaires. L'Amérique y verrait peut-être même un avantage. Il existe en effet un accord de coopération anglo-américain datant de 1978, amendé, il est vrai, en 1979, en faveur d'une utilisation de l'énergie atomique à des fins de défense mutuelle, transferts de matières fissiles inclus.

Par ailleurs, il est concevable que les surgénérateurs européens se passent un jour du plutonium issu du combustible américain (environ 17 % pour Superphénix). Leur exploitation militaire pourrait, par conséquent, s'opérer en toute légalité. Il en va de même de l'usine UP-3 à La Hague, qui sera libre de toute contrainte à l'égard de l'étranger une dizaine d'années après sa mise en service.

Quant aux seules garanties de non-prolifération en vigueur, l'article 77 du traité d'Euratom stipule simplement qu'elles doivent *« assurer (...) que les (...) matières fissiles spéciales ne sont pas détournées des usages auxquels leurs utilisateurs ont déclaré les destiner »*. Si la NERSA (société qui regroupe les promoteurs de Superphénix) a bien déclaré à la Commission des Communautés européennes que le but de Superphénix est de produire de l'électricité, elle ne s'est pas prononcée sur les usages ultérieurs des matières irradiées. Une déclaration de cet organisme serait à même de constituer le seul démenti probant.

Toutefois, le doute reste de rigueur malgré toutes les garanties possibles. En 1977, M. Bertrand Goldschmidt, alors directeur au CEA, constatait que *« si un pays se lance dans un important programme d'énergie nucléaire, aucun engagement, aucun contrôle ne pourrait l'empêcher de posséder de larges quantités de plutonium ou même d'uranium 235, qui pourraient, du jour au lendemain, alimenter un programme militaire si ce pays décidait de revenir sur son engagement unilatéral, ou d'interdire son territoire aux inspecteurs »*.

Finalement, le traité de non-prolifération n'autorise les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France à doter de l'arme nucléaire qu'une Communauté européenne de défense, alors que sa livraison aux Etats particuliers est interdite.

L'Allemagne fédérale, quant à elle, ne ratifia pas ce traité tant que celui-ci l'empêchait de participer à une force nucléaire européenne. Cette restriction fut levée en 1974 par la sixième interprétation américaine du TNP, qui laisse l'option d'une future force nucléaire européenne explicitement ouverte (16).

Dans le prochain numéro :

– Ignacy Sachs : Des Superphénix pour le tiers-monde ?

– Martine Barrère : Quand les experts tiennent les citoyens à l'écart.

– Alain Joxe : Techno-stratégie et démocratie.

(10) *L'Express*, 20 juillet 1984.

(11) BBC, Radio 4, 24 mai 1984.

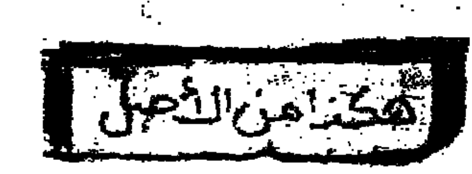
(12) Cf. Michel de Perrot, « Commercial Fast Breeders : Towards an Integrated European Nuclear Force ? », 8 décembre 1983, in Michel de Perrot Ed., *European Security – Nuclear or Conventional Defence ?* IVth Symposium of the Groupe de Bellerive, Pergamon, Oxford, 1984.

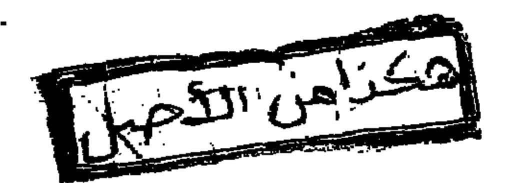
(13) *Le Monde*, 19 janvier 1978.

(14) Winfried M. Dunkel, « Nuclear Proliferation – A German View », in *Military Review*, v. 57, novembre 1977, pp. 49-55.

(15) Cf. Michel de Perrot, « Le surgénérateur et le risque de prolifération des armes nucléaires », 27 octobre 1982, in *Energie et Société. Les surgénérateurs, vrai ou faux problème ?* Institut national genevois.

(16) Winfried M. Dunkel, *op. cit.*





militair

Nouvelles émeutes contre l'apartheid en Afrique du Sud

LA République sud-africaine n'a sans doute jamais autant qu'aujourd'hui révélé sa vraie nature : c'est un géant aux pieds d'argile. Au moment où, accédant au nouveau poste de président exécutif avec des pouvoirs quasi dictatoriaux, l'ancien premier ministre Pieter Botha estime que la puissance militaire et économique de son pays l'autorise à imposer sa volonté au reste de l'Afrique, tout l'arsenal de l'apartheid se révèle incapable d'endiguer la montée de l'opposition interne (1) dont le renforcement spectaculaire au cours des deux derniers mois inquiète sérieusement le pouvoir.

Malgré le très large soutien des électeurs blancs et les succès diplomatiques du début de l'année, l'enlisement de la situation militaire et politique en Namibie, l'aggravation de la crise économique, les difficultés dues à la persistance de la sécheresse, les problèmes sociaux engendrés par l'application de la politique d'apartheid, la poursuite de la guérilla de l'African National Congress (ANC) et l'apparition d'une nouvelle forme de terrorisme urbain avec les South African Suicide Squads, mais surtout l'échec de la tentative de cooptation des métis et des Indiens faite à la faveur des élections du mois d'août, laissent une marge de manœuvre très étroite aux dirigeants.

L'Afrique du Sud a connu en août et septembre des émeutes d'une envergure sans précédent depuis la grande explosion de juin 1976, qui fit officiellement près de six cents morts. Même si la répression n'a pas atteint, cette fois, une telle ampleur, la récente insurrection est beaucoup plus inquiétante pour le pouvoir. En 1976, ce furent essentiellement des lycéens et même de très jeunes écoliers qui descendirent dans les rues pour protester contre l'éducation « bantoue » et la tentative de remplacer l'anglais par l'afrikaans. Les parents restèrent à l'écart du mouvement. Aujourd'hui, les manifestants (toutes générations confondues) s'en prennent au régime dans son ensemble. Les lycéens ont boycotté les cours pendant plusieurs semaines pour réclamer des réformes et pour protester contre le châtiment corporel. Les habitants des cités les plus touchées par les émeutes, comme la symbolique Sharpeville, protestaient, au départ, contre la hausse des loyers. Et le nouveau Syndicat des mineurs noirs (NUM), regroupant quatre-vingt-dix mille travailleurs, décidait de lancer au même moment un mot d'ordre de grève pour appuyer ses revendications salariales. Il ne s'agissait pas d'une simple coïncidence. L'ensemble des mouvements convergeait en s'en prenant au régime d'apartheid et en attaquant directement les décisions politiques et économiques du pouvoir.

En fait, l'ensemble du pays vivait une mobilisation intense depuis plus d'un an. Dirigé par le Front démocratique uni (UDF), une coalition de plus de six cents organisations créée, en août 1983, un vaste mouvement multiracial appelait au boycottage des élections législatives devant envoyer quatre-vingts représentants métis et quarante délégués indiens au nouveau Parlement tricaméral du Cap. Les taux d'abstention – 70 % pour les métis et plus de 80 % pour les Indiens – étaient dénués de toute ambiguïté : il s'agissait bien d'un rejet massif de la nouvelle Constitution qui ignore les Noirs, 72 % de la population. Les résultats des élections du 22 et du 28 août 1984 renforcèrent encore davantage l'opposition à la nouvelle Constitution. Les plus graves émeutes éclatèrent au moment où le nouveau Parlement se réunissait au début du mois de septembre.

La réaction des autorités révélait une gêne certaine puisque, d'un côté, elles faisaient arrêter hâtivement les dirigeants du mouvement de boycottage et, de l'autre, elles affirmaient, malgré l'évidence, la représentativité des nouveaux élus. Quelques jours plus tard, elles décidèrent d'interdire sur la quasi-totalité du territoire tout rassemblement public afin de prévenir les manifestations éventuelles à l'occasion de l'anniversaire de la mort en détention, en septembre 1977, de Steve Biko, père du Mouvement de la conscience noire. En procédant ainsi, le régime de Pretoria a été contraint de ternir l'image qu'il tente de se donner en affirmant sa volonté de réforme. Plusieurs gouvernements occidentaux, y compris le gouvernement américain, ont été amenés à condamner ces nouvelles crispations du vieil apartheid.

EN réalité, les autorités sud-africaines n'ignorent pas les difficultés qu'elles devront affronter afin de maintenir, avec quelques aménagements plus apparents que réels, la pérennité du « pouvoir pâle ». Ainsi, dans le nouveau budget 1984-1985, annoncé devant le Parlement en mars dernier, après la signature du traité de bon voisinage et de non-agression avec le Mozambique et l'accord de Lusaka avec la République populaire d'Angola, les montants alloués à la défense, à la police, à la justice et aux prisons ont enregistré des augmentations considérables par rapport à l'année en cours. Alors que le budget global ne s'accroît que de 9,4 % (indiquant en fait une régression puisque le taux d'inflation de 11 % actuel pourrait monter jusqu'à 14 %), l'augmentation pour la défense est de 21,4 %, pour la police de 41,1 %, pour la justice de 33,9 % et pour les prisons de 31,8 %. Une analyse détaillée du budget permet d'estimer que plus de 20 % des dépenses gouvernementales sont ainsi consacrées à la « sécurité de l'Etat » (2). Les déclarations des responsables militaires sont tout aussi claires : le pouvoir blanc continuera de compter avant tout sur la force pour se maintenir.

ABDOU BERRADA.

(1) Voir Abdou Berrada, « la Violence et l'action politique » dans « les Arrière-cours de l'apartheid », *le Monde diplomatique*, janvier 1984.

(2) Cf. *Resister*, bulletin du Committee on South African War Resistance, nº 32, juin-juillet 1984, BM 2190, Londres WC1N 3XX, Grande-Bretagne.

AU CONSEIL ŒCUMÉNIQUE DES ÉGLISES

« Ne pas rendre nos chaînes confortables, les enlever »

Par DORA-C. VALAYER

LE comité central du Conseil œcuménique des Eglises, dont les cent quarante membres avaient été élus l'an dernier lors de l'Assemblée mondiale de Vancouver (1), s'est réuni pour la première fois à Genève du 9 au 18 juillet. Il a élu un nouveau secrétaire général en la personne de M. Emilio Castro, uruguayen, professeur de théologie, qui succède au pasteur jamaïcain Philip Potter, qui occupait cette fontion depuis douze ans.

Au cours de cette session, le comité central a bien entendu examiné les travaux poursuivis par ses divers groupes, et il a notamment adopté un document sur l'Afrique australe, préparé par la Commission des affaires internationales et par le programme de lutte contre la racisme (PLR). Ce texte est en voie de diffusion parmi les trois cents Eglises membres du Conseil. Il constitue une mise en garde sans ambiguïté à l'adresse de ceux qui pourraient s'estimer rassurés par les récents gestes diplomatiques du gouvernement sud-africain : accords conclus par le gouvernement de Pretoria avec le Mozambique et l'Angola (2), récente tournée de M. Botha en divers pays d'Europe, y compris le Vatican. Cette « analyse de la situation en Afrique australe » est complétée par une « déclaration sur la Namibie ».

De tous les thèmes auxquels le Conseil œcuménique s'est attaché depuis sa fondation, au lendemain de la seconde guerre mondiale, la lutte qu'il mène depuis une quinzaine d'années contre le racisme est sans doute celui qui a suscité les plus vives controverses. Il aura pourtant fallu aux Eglises plusieurs décennies pour se démarquer de celles qui, à la pointe du continent africain, s'enlisaient dans le délire de l'apartheid. Les premiers missionnaires qui, souvent au péril de leur vie, s'engageaient à l'aventure dans des territoires à peine explorés, étaient en général généreux, naïfs, convaincus des bienfaits de la civilisation occidentale, mais, tout compte fait, assez désintéressés eux-mêmes pour respecter leurs interlocuteurs. Bien plus redoutables furent les ministres des cultes que les découvreurs de terres neuves, toujours en quête de profits, emmenaient dans leurs bagages pour bénir leurs opérations et leur donner bonne conscience. Certains d'entre eux furent ainsi amenés à rajuster aux exigences des conquérants les théologies qu'ils apportaient de leur mère-patrie.

Dans les terres si convoitées de l'Afrique australe, les Hollandais furent les premiers à introduire la tradition réformée. Loin de l'Europe, dans une région où il n'était pas facile de subsister, au milieu de nombreux épisodes sanglants, et comme pour se rassurer d'être isolés de l'Occident par le vaste continent africain qui prenait le chemin de l'indépendance, ils développèrent peu à peu cette identité sud-africaine blanche qui mit au point l'apartheid. Il ne leur fut pas trop difficile de trouver des manipulateurs de textes pour faire parler à la Bible le langage du racisme.

Dès les années 20, le problème du racisme fut bien explicitement posé à l'intérieur de quelques-unes des structures inter-Eglises qui devaient plus tard participer à la création du Conseil œcuménique. Mais il fallut le raz de marée du nazisme pour que le racisme apparaisse comme un véritable cancer que les Eglises avaient été incapables de prévoir et, à l'exception de quelques minorités courageuses, d'analyser et de dénoncer clairement.

C'est finalement en 1968, à la quatrième Assemblée mondiale du Conseil œcuménique, à Upsala (Suède), que la question se posa de façon pressante. Elle n'avait pourtant été ni stratégiquement prévue ni programmée, mais toute une série de situations et d'événements l'avaient fait mûrir : la longue lutte pour les droits civiques des Noirs américains avait été en grande partie couronnée de succès, mais Martin Luther King avait été assassiné précisément à la veille de se rendre à l'assemblée d'Upsala. Les théologies de la libération commençaient à percer, et la plus provocante d'entre elles, la théologie noire, constatait sans complaisance l'échec de la bonne volonté des classes dominantes et de la race blanche. Jusque-là influencé par sa majorité anglo-saxonne, le Conseil œcuménique lui-même était profondément transformé de l'intérieur par l'arrivée massive des jeunes Eglises d'Afrique. En même temps, il n'était pas possible de ne pas prendre sérieusement en considération des mouvements de libération qui, en dernière extrémité, avaient recouru à la violence et à la force des armes. En Afrique du Sud même, le dispositif de l'apartheid se renforçait, les déplacements de la population noire vers la misère des bantoustans s'intensifiaient, les sanglantes interventions de la police se multipliaient. Symbole de ces affrontements, Nelson Mandela était condamné à la prison à vie. Le Conseil œcuménique avait vainement tenté d'ouvrir le dialogue avec les Eglises blanches (*Dutch Reformed Churches*) et ces dernières avaient préféré quitter le Conseil, pour n'y pas revenir jusqu'à ce jour. Le temps des espoirs de réconciliation était passé; il fallait désormais « *faire acte de solidarité avec les opprimés* ».

Une aide concrète

C'EST ainsi que, spontanément, les groupes de travail de l'assemblée d'Upsala abordèrent de front le problème du racisme, sur lequel un consensus était enfin apparu. L'assemblée confia à son comité central mission de donner une forme concrète à cette nouvelle exigence. Dès l'année suivante, le comité passa du discours aux actes en créant le Programme de lutte contre le racisme (PLR) – qui a précisément contribué à l'élaboration du document adopté à Genève – et en lui affectant un « fonds spécial » que les Eglises membres étaient invitées à alimenter. Avec ce nouvel organisme, très réduit par rapport à ses autres activités, et avec ce fonds, dérisoire par rapport à un budget déjà assez peu important, le Conseil œcuménique venait en réalité de se donner un instrument de travail original qui devait profondément influencer les années à venir.

Moins par l'importance de son budget que par la valeur symbolique qui s'y attachait, ce fonds spécial devint très vite le point central d'âpres controverses. Sur les divers continents, quelques groupes minoritaires reçurent des subventions, mais plus de la moitié des ressources disponibles furent distribuées à des mouvements de libération en Afrique australe selon des critères clairement définis : il était notamment précisé que ces sommes ne devaient pas être consacrées à la lutte armée mais à l'aide médicale, à la fourniture d'instruments aratoires, à des équipements scolaires, à tout ce qui pouvait contribuer à l'organisation de la vie collective dans les territoires libérés. Le PAIGC en Guinée, le MPLA en Angola, le FRELIMO au Mozambique, la SWAPO en Namibie, figuraient parmi les premiers bénéficiaires de ce fonds spécial, aux côtés du sixième congrès panafricain en Tanzanie, des mouvements « chicanos », indiens ou esquimaux en Amérique du Nord, des aborigènes d'Australie, ou des différents groupes de soutien qui s'étaient créés dans les divers continents. Le total de cette aide ne représentait qu'un million de dollars en quatre ans; ce fut assez pour indigner ou inquiéter. Il y eut quelques désaccords conduisant tout à fait exceptionnellement à des ruptures. La grande majorité des Eglises relevaient le défi du racisme et, non sans débats passionnés où s'affrontèrent inévitablement l'Est et l'Ouest, elles entraient dans une ère nouvelle où la charité traditionnelle se muait en solidarité active. Du même coup, la réflexion académique en était affectée.

Au milieu des années 70, le Programme de lutte contre le racisme ne pouvait plus se contenter de présenter au comité central et aux assemblées des rapports sur la répartition des aides du fonds spécial. Il lui était aussi demandé sans cesse de fournir une information et une analyse cohérente, mais aussi de préconiser de nouveaux moyens d'intervention dans des domaines délicats où le réalisme s'imposait. Et, là encore, l'Afrique du Sud reste prioritaire.

Le programme de lutte contre le racisme rassemble et diffuse les indispensables informations économiques et politiques, réunit des séminaires à l'échelon continental ou mondial, multiplie les documents et recommandations qu'il adresse aux Eglises (son seul moyen d'action est la persuasion), est écouté aux Nations unies, au Bureau international du travail, etc.

Ainsi, lorsque prit forme à l'ONU une décision d'embargo contre l'Afrique du Sud, le Conseil œcuménique, à la demande de son comité central, s'y associa. Il mena une minutieuse enquête sur chacune des banques dont il était client, et rompit toute relation avec celles qui poursuivaient leurs investissements en Afrique du Sud. Geste symbolique, mais qui devint un exemple largement suivi. Aux Etats-Unis, une quinzaine d'Eglises et organismes protestants, auxquels se joignirent en nombre équivalent des ordres religieux et institutions catholiques, menèrent la même action à l'encontre de la Citibank, la plus engagée en Afrique du Sud. Des universités, syndicats et organisations diverses agirent de même. Suivirent des actions similaires concernant d'autres banques, mais aussi la dénonciation de certaines irrégularités commises par des compagnies pétrolières, des abus de la navigation sous pavillon de complaisance, de l'utilisation à des fins militaires d'équipements vendus à l'Afrique du Sud à des fins civiles. Il ne fait aucun doute que ces pressions ont été efficaces. Le Federal Reserve Exposure Lending Survey établit en effet que, de 1978 à 1980, les prêts consentis à l'Afrique du Sud sont tombés de 2,2 à 1,3 milliard de dollars.

Des initiatives semblables furent prises en d'autres pays, notamment pour s'assurer que les banques tenaient les engagements qu'elles avaient pris, en les incitant à faire à ce sujet des déclarations publiques. En Grande-Bretagne, l'Eglise catholique s'est associée à plusieurs autres Eglises pour former le Christian Concern for South Africa qui exerce le même type de vigilance. Ce genre d'action a fait abandonner à beaucoup l'illusion qu'un « engagement constructif » pourrait contribuer à améliorer la situation en Afrique australe. Dans divers pays, notamment en Europe, les Eglises, quand elles n'en ont pas pris l'initiative, ont participé aux campagnes anti-apartheid ou anti-Outspan, souvent alimentées par des informations fournies par le programme de lutte contre le racisme. Les participants furent souvent amenés à répondre aux habituelles questions : un boycottage des produits d'Afrique du Sud n'aurait-il pas pour conséquence d'aggraver les conditions de vie des travailleurs dans ce pays ? Ne devait-on pas plutôt miser sur une progressive amélioration de la situation ? Des actes de bonne volonté n'étaient-ils pas encore possibles ? Car, pour des chrétiens, la tentation est toujours forte de sousestimer les règles impitoyables auxquelles le monde est soumis, de s'en tenir au statu quo, de rêver de réconcilier l'irréconciliable. Certains auraient volontiers souscrit aux « principes Sullivan » proposés à la signature des firmes multinationales engagées en Afrique du Sud pour qu'elles refusent dans leurs propres activités la pratique de la ségrégation raciale.

Mais le Conseil œcuménique conserve, en Afrique du Sud même, des témoins directs, notamment le South African Council of Churches (SACC), dont les membres, par les harcèlements constants dont ils sont eux-mêmes les témoins et les victimes, savent bien qu'il n'existe aucun aménagement possible de l'apartheid. « *Nous ne voulons pas qu'on rende nos chaines confortables, nous voulons qu'elles soient enlevées* », disent les membres du SACC. Le soutien que les Eglises lui ont apporté, notamment lorsqu'il fit l'objet d'une enquête, lui a sans doute permis de survivre.

Par l'action du programme de lutte contre le racisme, le Conseil œcuménique et ses Eglises ont beaucoup appris. Ils ont appris, sur le terrain, à déceler les relations entre racisme et intérêts bancaires, les artifices des sociétés multinationales, la militarisation à outrance, la collaboration nucléaire et les multiples liens tissés pour entretenir un ordre redoutable dont le délire raciste est une menace pour l'humanité. Ils ont appris à poser des actes simples qui, s'ils sont suivis par ceux qui prennent au sérieux les droits de l'homme, font espérer qu'un changement est possible, que les victimes du racisme, en Namibie et ailleurs, sont fondées à se révolter. En dénonçant l'apartheid comme une « hérésie », ils ne se bornent pas à utiliser un vocable usé : ils obligent leurs membres à procéder, avec réalisme, à un réexamen fondamental.

(1) Cf. *le Monde diplomatique*, août 1983.

(2) Cf. *le Monde diplomatique*, janvier, mai et juillet 1984.

Accroître les pressions économiques et politiques

Voici les conclusions du document sur l'évolution de la situation en Afrique australe, adopté par le comité central du Conseil œcuménique réuni à Genève en juillet 1984 :

Bien que l'Afrique du Sud ait tenté dans le passé des efforts en faveur de la détente qui ne se sont pas matérialisés, l'évolution récente de la situation en Afrique australe a suscité une amélioration importante de sa crédibilité politique auprès de certains pays occidentaux (...). Nous estimons que l'impression ainsi créée est fausse, trompeuse, dangereuse.

Des Etats noirs indépendants ont été dans l'obligation de signer des accords avec le régime de Pretoria. La cause première du problème réside dans le système d'apartheid qui règne en Afrique du Sud ; les traités extérieurs suffiront peut-être à en atténuer certains symptômes, mais ils ne sauraient guérir le mal lui-même, l'apartheid. Les Noirs sud-africains continuent à être victimes de l'oppression, de la pauvreté, des harcèlements, de la brutalité et de la cruauté des lois sur les laissez-passer. L'apartheid continue d'être un instrument d'exploitation économique. Les déplacements forcés des « enclaves noires » constituent de graves épreuves pour la population noire et provoquent l'éclatement des familles. Les Noirs ne renonceront pas à leur lutte contre l'injustice et l'oppression de l'apartheid du fait que les pays voisins sont contraints de s'entendre avec le régime blanc.

Aujourd'hui plus que jamais, il est nécessaire d'accroître les pressions politiques et économiques sur Pretoria. Les mêmes arguments qui ont conduit l'Afrique du Sud à retirer ses troupes de l'Angola s'appliquent aussi à la Namibie. Le gouvernement sud-africain devrait être instamment prié de poursuivre la logique du retrait jusqu'à sa conclusion naturelle en retirant ses troupes de Namibie et en acceptant la résolution 435 des Nations unies dont l'application débouchera sur l'indépendance du pays.

En même temps, l'Afrique du Sud blanche devrait enfin accepter la convocation d'une convention nationale réunissant les véritables dirigeants de la communauté noire qui décideraient de l'avenir de leur pays. Il n'y aura ni paix ni justice en Afrique du Sud aussi longtemps que les 317 lois raciales qui constituent le système de l'apartheid ne seront pas abrogées et qu'un Etat démocratique uni sans distinction de races n'aura pas été établi.

Fuite en avant au Zimbabwe



LEGS DES ANCÊTRES,
EMBLÈME DE LA NATION : L'OISEAU DU ZIMBABWE

Moins de cinq ans après avoir accédé à l'indépendance (18 avril 1980), le Zimbabwe semble s'engager dans la voie du socialisme scientifique, avec à sa tête un parti unique se réclamant du marxisme-léninisme. Cette étape intervient à un moment où tous ses voisins, comme lui tributaires pour une large part d'une certaine bonne volonté sud-africaine, s'ouvrent de plus en plus à l'économie de marché.

Ce n'est pas le moindre paradoxe de ce pays de 8 millions d'habitants, dominé par le secteur capitaliste, où l'économie nationale est, à près de 80 %, entre les mains de puissants groupes étrangers et où la quasi-totalité de la production agricole est assurée par moins de 5 000 fermiers blancs.

Certes, en vertu des accords de Lancaster House (1), les changements radicaux qui viennent d'être décidés par le congrès du parti majoritaire, l'Union nationale africaine du Zimbabwe (ZANU), devront être approuvés par la majorité des deux collèges électoraux. Cela ne garantit pas qu'ils se feront en douceur.

De fortes oppositions se manifestent en effet dans le pays contre la domination de la ZANU, elle-même divisée à sa tête par des divergences idéologiques et des rivalités d'origine régionaliste. D'autre part, les effets de la crise mondiale et de trois années de sécheresse, aggravés par les constantes pressions de l'Afrique du Sud, ont durement frappé l'économie. Dans une conjoncture aussi peu propice, et alors que toutes les promesses de l'indépendance sont loin d'avoir été tenues, cette hâte à proclamer ouverte la marche vers le socialisme risque fort d'apparaître surtout comme une fuite en avant.

(1) Les accords de Lancaster House, conclus en 1979 avec les Britanniques, ont imposé au jeune Zimbabwe une Constitution qui figeait pour dix ans ses institutions. Il existe deux collèges électoraux, l'un pour les Noirs, qui élisent quatre-vingts députés, l'autre pour les Blancs, qui ont droit à vingt députés bien qu'ils représentent moins de 2 % de la population.

Le triomphe de M. Mugabe,

Par ABDOU BERRADA

RÉUNI du 8 au 12 août dernier à Harare, le deuxième congrès de la ZANU – le premier depuis l'indépendance – a décidé une série de mesures qui, une fois entrées dans les faits, consacreront le triomphe de M. Robert Mugabe, premier ministre et président de la ZANU. Dans un délai qui n'excédera pas cinq ans, il deviendra en effet le président d'un pays qui comptera alors près de dix millions d'habitants et le chef unique d'un parti-Etat calqué sur le modèle des démocraties populaires. Mais cette belle réussite personnelle d'un homme du peuple (1), qui doit sa bonne fortune à son intelligence et à l'éducation dispensée par les bons Pères des missions, ne suffit pas pour conjurer tous les dangers qui guettent le pays. M. Mugabe aura besoin de toute son autorité, enfin solidement acquise, pour affronter les innombrables difficultés qui, déjà, l'assaillent.

Toutes les personnalités historiques du parti au pouvoir ont disparu, ou bien se sont inclinées les unes après les autres, pour faire place à M. Mugabe, assurément la plus habile d'entre elles. Le premier président de la ZANU, le falot révérend Ndabaningi Sithole, avait été porté à la tête d'une scission plus tribale que politique du mouvement de libération nationale dirigée alors par M. Joshua Nkomo en 1963 à Dar-Es-Salam ; il fut déposé en douceur douze ans plus tard, alors que les deux hommes étaient enfermés dans les prisons de M. Ian Smith (2). La même année, en 1975, l'homme qui assurait la direction du parti à Lusaka, Herbert Chitepo, fut victime de rivalités régionalistes. Henry Hamadziripi, diplomate, et Rugare Gumbo, grand expert en marketing, politique, accusés d'être en faveur d'une union avec la ZAPU, avaient été éliminés, en 1968, à la faveur d'un « complot » encore mal élucidé. Le « général » Josiah Tongogara, le seul qui en imposait aux guérilleros indisciplinés de la branche armée, la ZANLA, est mort dans un accident de la route à la veille des élections devant conduire à l'indépendance, où il défendait farouchement l'union avec la ZAPU de M. Joshua Nkomo. Edgar Tekere, le « fort en gueule », ancien secrétaire général de la ZANU, qui a réussi à se donner l'image du défenseur des pauvres, et l'ambitieux Eddison Zvogbo, ministre des affaires légales et institutionnelles, se sont disqualifiés par l'extravagance de leur mode de vie ou leurs outrances. Tous deux ont été écartés du bureau politique. Restent autour de M. Robert Mugabe, au sein du nouveau bureau politique de quinze membres qu'il a personnellement nommés, des hommes de valeur mais dont l'ambition est d'être le pouvoir derrière le pouvoir, ou des personnalités de second rang qui doivent toutes leur carrière au chef.

L'adversaire numéro un

QUANT aux rivaux de l'extérieur du parti, l'ancien chef des rebelles rhodésiens, M. Ian Smith, n'a le soutien que de la moitié des vingt députés blancs ; l'évêque Abel Muzorewa, qui avait accepté de devenir premier ministre de la Rhodésie-Zimbabwe en 1979, a été maintenu dix mois en prison pour avoir critiqué le gouvernement au cours d'un voyage en Israël en 1983 ; le révérend N. Sithole, les politiciens James Chikerema et George Nyandoro, ont été balayés au cours de la marche irrésistible du Zimbabwe vers l'indépendance. Le seul qui ait posé problème est M. Joshua Nkomo, le père du nationalisme zimbabwéen (3), l'ancien compagnon du Front patriotique devenu l'adversaire numéro un et l'homme à abattre, le seul obstacle à la réalisation du parti unique dont rêvent les partisans de M. Robert Mugabe.

Les deux hommes militaient ensemble dans l'Union du peuple africain du Zimbabwe (ZAPU) jusqu'à ce qu'une majorité de politiciens originaires du Mashonaland décident de créer la ZANU. Mais M. Robert Mugabe fut le seul dont M. Nkomo ait dit par la suite avoir regretté le départ. Depuis lors, et malgré près de six ans de cohabitation dans les prisons de M. Smith, une animosité sans borne les oppose. Après sa victoire électorale de 1980, qui lui assura la majorité absolue au Parlement, M. Mugabe aurait pu ne pas faire appel à son vieux rival pour former le gouvernement du Zimbabwe nouveau. Mais, une fois faite la démonstration éclatante de la supériorité électorale de la ZANU (due en grande partie à l'identification spontanée à ce parti de 80 % de la population parlant les dialectes shona), M. Robert Mugabe pouvait s'allier à M. Joshua Nkomo en lui offrant quelques portefeuilles, faisant ainsi preuve de magnanimité et de patriotisme. Cependant, le premier ministre n'ignorait pas que les vingt sièges remportés par la ZAPU, avec 24,1 % des voix, représentaient bien davantage que l'expression d'un vote ethnique du Matabeleland – la population de ces régions ne représente pas plus de 18 % du total. Il savait par ailleurs que bien peu de chose distinguait les deux partis sur le plan idéologique et que, du fait de leurs alliances respectives, la ZAPU était beaucoup plus proche du camp socialiste et des mouvements progressistes du tiers-monde. Il ne pouvait non plus s'opposer aux critiques de ses alliés mozambicains qui lui affirmaient que les seuls marxistes zimbabwéens étaient dans le camp de M. Nkomo.

Même si M. Robert Mugabe mit l'accent, dès ses premiers discours en tant que premier ministre, sur la nécessité d'une réconciliation nationale, bien peu doutaient que, dans son esprit, cela concernait davantage les cadres blancs, dont le pays avait tant besoin, que les quelques partisans égarés de l'évêque Muzorewa ou, surtout, les militants de la ZAPU. En fait, dès la première année de l'indépendance, la ZANU, et plus particulièrement quelques-uns de ses dirigeants les plus excités comme Edgar Tekere, Herbert Ushewokunze et Enos Nkala (ce dernier étant le seul Ndebele dans la direction du parti), multiplièrent les provocations d'abord contre la ZAPU et ses partisans, puis contre les simples citoyens du Matabeleland, provoquant les heurts sanglants de l'automne 1980 entre les anciens guérilleros des deux mouvements.

Par la suite, il fut très aisé de démontrer les intentions « putschistes » de la ZAPU en déterrant les armes de ses anciens guérilleros de caches connues des autorités depuis longtemps ou en accusant d'intelligences avec une puissance étrangère (l'URSS) le principal officier de cette tendance, M. Dumiso Dabengwa.

La campagne contre la ZAPU procéda avec célérité. M. Nkomo fut éliminé du gouvernement, ses cadres civils et militaires furent empêchés, sous un prétexte ou un autre, d'accéder aux postes de responsabilité auxquels leur qualification les destinait – sauf à de

L'économie au bord de l'étranglement

Par PETER HAWKINS *

TROIS années successives de sécheresse et la récession mondiale persistante ont eu de graves conséquences pour l'économie du Zimbabwe. Durant les deux premières années de l'indépendance (1980-1981), la production nationale brute s'était accrue de 26 % grâce, principalement, à la levée des sanctions économiques (à la fin de 1979) et à l'une des meilleures saisons agricoles jamais connues (en 1980-1981). Aussi, quand le gouvernement, vers la fin de l'année 1982, publia son plan de transition de développement triennal (1982-1985), il pouvait prévoir une croissance réelle de 8 % par an pendant trois ans, soit une augmentation du produit national brut (PNB) de 26 %.

Mais le sort allait en décider autrement. Le plan triennal fut devancé par les événements avant même que d'être publié. En 1982, le PNB commença à chuter de 2,4 % – et de 4 % de plus en 1983. Selon les dernières prévisions officieuses, on envisageait une baisse de la production encore plus forte durant l'année 1984, de sorte que, à la fin du plan triennal, le déclin serait d'au moins 7,5 % au lieu des 26 % de hausse par rapport à 1981 initialement escomptés.

Plusieurs facteurs expliquent cette détérioration, mais la sécheresse en aura été, de loin, le plus important. En 1981, les fermiers avaient livré quelque 2 millions de tonnes de maïs à l'Office de commercialisation des céréales alors que la consommation domestique annuelle était estimée à 1 million de tonnes seulement, ce qui permettait de destiner un énorme surplus à l'exportation. A la fin de la première année de sécheresse, la production est tombée à 1,4 million de tonnes et, en 1983, elle atteignait à peine 620 000 tonnes. Selon les prévisions officielles, la production de l'année en cours pourrait même être inférieure à 560 000 tonnes, mais des pronostics privés, plus optimistes, avancent le chiffre de 700 000 tonnes.

Cette sécheresse a eu trois effets principaux sur l'économie : tout d'abord, elle a entraîné une baisse de la production agricole de 15 % en 1983. En second lieu, il en est résulté une énorme charge pour la balance des paiements. Pendant de nombreuses années, le Zimbabwe avait été exportateur net de denrées alimentaires, mais il lui faudra, en 1984-1985, dépenser 200 millions de dollars, voire davantage, pour importer des céréales, en particulier du blé et du maïs. Enfin, le coût de la vie a brutalement augmenté, le blé et le maïs importés revenant à près du double du prix de la production locale. Le gouvernement s'est ainsi vu confronté à une situation préoccupante : l'année dernière, l'inflation avoisinait 19,5 %, et les autorités se sont engagées dans une politique de restriction des salaires au titre d'un programme destiné à améliorer la balance des paiements.

Fort heureusement, la sécheresse n'a pas eu des conséquences aussi néfastes sur les récoltes d'exportation. Le tabac, qui en est la principale production, devrait rapporter plus de 270 millions de dollars de devises cette année – 20 % de plus qu'en 1983, du fait en particulier de l'augmentation des prix sur le marché mondial, mais aussi de récoltes de meilleure qualité et plus abondantes : 108 000 tonnes au lieu de 94 000 l'an dernier. Pour le coton également, on prévoit des revenus supérieurs à ceux de l'année passée, soit plus de 110 millions de dollars.

A cause de la sécheresse, les stocks de viande se sont accumulés. En 1984, les exportations de bœuf devraient rapporter plus de 55 millions de dollars. Pour deux produits d'exportation de moindre importance – thé et café, – les revenus seront également plus élevés cette année. Mais ces bénéfices seront rapidement engloutis par les dépenses affectées aux importations de blé et de maïs.

Cruel manque de devises

LE problème crucial aujourd'hui, pour l'économie du Zimbabwe, tient au défaut de croissance des exportations. La Banque centrale estimait récemment que, si les exportations avaient augmenté en termes nominaux de 7 % en 1981, elles avaient chuté en fait de 30 % en termes réels. Pour l'heure, on prévoit que les exportations devraient totaliser près de 1,3 milliard de dollars en 1984, dont un tiers provenant de l'agriculture (tabac, coton, sucre, café et thé) et un quart des ressources minières (dont le ferrochrome et l'acier, mais sans compter l'or). Les exportations d'or, quant à elles, devraient rapporter plus de 125 millions de dollars. Le reste serait fourni par les exportations de services et de produits manufacturés, principalement vers les pays voisins : Afrique du Sud, Malawi, Zambie et Botswana.

Du côté des importations, le poste des invisibles – paiement de services tels les transports ou l'assurance, ou encore les envois de bénéfices et de pensions à l'étranger – devrait représenter plus de 500 millions de dollars. Le montant du service de la dette – intérêts et principal – est évalué à 360 millions de dollars, alors que les importations de denrées alimentaires devraient coûter au minimum 200 millions de dollars. Ce qui signifie que le reste des devises disponibles pour les importations « normales » – matières premières, produits semi-manufacturés, biens d'équipement ou articles de consommation – ne dépassera guère les 200 millions de dollars, alors qu'il en faudrait 800 millions. A moins que les exportations n'augmentent sensiblement plus que prévu, ou que le pays ne s'endette lourdement, d'importantes restrictions en matière d'importations sont donc à prévoir. Déjà, il a fallu réduire les achats à l'étranger de près de moitié, et l'industrie manufacturière, qui absorbe plus de devises qu'elle n'en rapporte, est ainsi contrainte de diminuer sa production et de supprimer des emplois.

La capacité de contracter de nouveaux emprunts à l'extérieur est limitée. Le ratio du service de la dette (rapport entre le versement des intérêts et des remboursements et les exportations de biens et de services) est passé de 2 % à l'indépendance à 26 % en 1984 et pourrait être de 30 % l'an prochain.

Devant la gravité de la situation, le ministre des finances a dû prendre, à la fin du mois de mars, une série de mesures de contrôle des changes frappant, en particulier, les envois à l'extérieur des profits et bénéfices réalisés par les compagnies étrangères. Or le pays n'est pas parvenu à attirer beaucoup de capitaux étrangers depuis l'indépendance : les investissements directs privés représentent au maximum 50 millions de dollars depuis 1980. D'autre part, depuis le début de l'année 1981, un total de 1,9 milliard de dollars lui a été promis au titre de l'aide internationale plus particulièrement par la Banque mondiale, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la Communauté européenne. Malheureusement, toute l'aide reçue n'a pu être utilisée. La lenteur dans le choix des projets et la situation critique du budget ont empêché le gouvernement d'apporter sa contribution à nombre de travaux bénéficiant d'une assistance internationale.

Le budget intérieur est une autre source de préoccupation. Les crédits destinés aux projets de développement ont dû être réduits pour faire face aux dépenses courantes dans le domaine de l'éducation, de la défense, de la santé, de l'agriculture ou pour assurer le remboursement de la dette. Dans le même temps, et pour cause de récession, les revenus du gouvernement se sont amenuisés. Le déficit budgétaire permanent a même contraint le gouvernement à emprunter à l'intérieur et à l'extérieur pour faire face aux dépenses régulières.

A la suite de l'accord signé avec le FMI (Fonds monétaire international) en mars 1983, 356 millions de droits de tirage spéciaux ont été fournis à titre d'aide à la balance des paiements. Mais cet accord contraint le gouvernement à ne pas s'écarter de la politique de rigueur qu'il s'était déjà imposée en optant pour la limitation des salaires, la dévaluation de la monnaie (30 % au cours des dix-huit derniers mois) et la réduction des dépenses publiques.

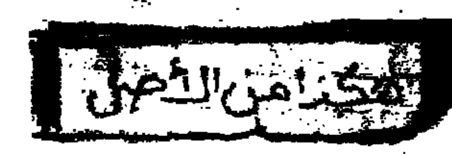
Tout cela explique les problèmes critiques qu'affronte le gouvernement Mugabe en 1984. La récession mondiale a eu pour effet de réduire la production minière qui est aujourd'hui de 21 % inférieure à ce qu'elle était en 1976. La production manufacturière, quant à elle, a diminué d'environ 5 % au cours des deux années passées, et la population active, estimée à un peu plus de 1 million de personnes, a diminué de 50 000 personnes par rapport à il y a dix ans, alors que la population totale a augmenté de 20 %.

L'échéance des élections

DANS la perspective des élections qui auront lieu en 1985, le gouvernement a besoin de prouver que l'indépendance a eu des effets positifs sur l'économie. A son actif, il peut porter l'augmentation massive des dépenses dans les secteurs de l'éducation et de la santé, l'installation de 35 000 familles à la campagne, l'abolition de la discrimination raciale et le net relèvement du salaire minimum dans tous les secteurs de l'économie. En revanche, la situation de l'emploi ne s'est pas améliorée alors que la population augmente régulièrement de 3 % par an. Les objectifs ambitieux de développement de l'emploi, de la production et des exportations n'ont pas été atteints. L'inflation, qui se situe juste au-dessous des 20 %, a entraîné en 1983 une diminution des revenus réels et on s'attend qu'ils chutent à nouveau en 1984 d'au mois 3 %. Enfin, le revenu national par habitant sera moins élevé à la fin de 1984 qu'il ne l'était en 1980.

Cependant, le gouvernement hésite à poursuivre sa politique de rigueur et de déflation alors que le pays se prépare à des élections générales. La marge de manœuvre reste très faible. Toute tentative de relancer l'économie risquerait de faire encore augmenter les prix et d'aggraver le déséquilibre de la balance des paiements plutôt que d'accroître les revenus et l'emploi, d'autant qu'il n'est pas dans le pouvoir de M. Mugabe de maîtriser le cours de la sécheresse et de la récession mondiale. Cependant, après les difficultés de cette année, la situation devrait s'améliorer en 1985 – à condition qu'il y ait de bonnes pluies et que se confirme la reprise de l'économie mondiale. A plus long terme, les plus graves problèmes toucheront à l'emploi et au niveau des revenus dans un pays qui doit créer chaque année 80 000 postes de travail nouveaux pour une population qui, pour 55 %, a moins de quinze ans.

* Vice-doyen de la faculté de commerce et de droit de Harare, chef du département de sciences économiques.



mais pour quel socialisme ?

rares exceptions près, le plus souvent en faveur de militants d'origine shona ; on arriva finalement aux scènes de « ratonnades » qu'on a pu constater dans quelques villes du Centre en juin dernier.

Les mesures de répression ont été tellement draconiennes que le parti de M. Joshua Nkomo a cessé d'exister dans la quasi-totalité du pays. L'un de ses plus brillants représentants, le ministre des mines Callistus Ndlovu, a affirmé, en le quittant pour rejoindre le parti du premier ministre, au printemps dernier, que la ZAPU n'avait plus d'avenir dans le pays.

Les raisons d'une telle animosité sont difficiles à cerner. En dehors de l'antipathie personnelle que MM. Mugabe et Nkomo nourrissent l'un envers l'autre, ou du sentiment de revanche suscité par de nombreuses humiliations subies au cours de la lutte pour l'indépendance, on ne peut écarter le soupçon que, à la base de cette rivalité, il existe un certain antagonisme régionaliste.

De fait, la majorité shona du pays (80 % de la population) éprouve une crainte séculaire envers la minorité ndebele. Depuis que les généraux zoulous Zwangendaba et Mzilikazi envahirent le pays au début du dix-neuvième siècle, chassant les agriculteurs mashona, pour créer le royaume du Matabeleland, les deux ethnies ont rarement connu la paix, offrant ainsi aux colonisateurs européens successifs une occasion idéale de semer encore davantage de discordes et de divisions.

Cette situation connue de tous et les conséquences prévisibles d'une rivalité régionaliste aux frontières de la République sud-africaine auraient dû inciter M. Robert Mugabe à maintenir la cohésion des deux partis au sein du Front patriotique, lors des élections de 1980 qui conduisirent à l'indépendance. Il en décida autrement.

Des mesures vexatoires incitèrent très vite d'anciens guérilleros ndebele à déserter les casernes de la nouvelle armée nationale et à former les premières bandes de ce qu'on appelle depuis les « dissidents », semant la panique dans certaines zones rurales par des opérations tenant davantage du banditisme que d'une stratégie de prise du pouvoir. La perte d'autorité de la ZAPU, désormais dans l'impossibilité de mener son action, finit par démoraliser beaucoup de jeunes chômeurs à qui l'indépendance n'a rien apporté.

Les services spéciaux sud-africains n'eurent aucun mal à exploiter ce malaise et à former quelques commandos infiltrés depuis lors dans le sud et l'ouest du Zimbabwe. La répression militaire à laquelle leurs actions donnèrent lieu a depuis fait l'objet d'une grande campagne de protestation de la part des Eglises et de la presse britannique. Aujourd'hui, la démoralisation dans le Matabeleland est si profonde que peu de militants osent s'opposer à l'absorption de ce qui reste de la ZAPU dans le parti majoritaire.

Il convient cependant de préciser que la disparition certaine de ce vieux parti nationaliste n'est pas le fait de la seule volonté de la ZAPU et des mesures répressives prises contre lui. Elle est due également à la perte de prestige certaine de son chef, M. Joshua Nkomo. Beaucoup, parmi les plus fidèles de ses partisans, lui reprochent de n'avoir pas su adapter ses tactiques aux exigences de l'heure et d'avoir continué à diriger le parti comme sa propriété personnelle. Si la direction de la ZAPU avait su se renouveler à temps, elle aurait sans doute profité du désenchantement de la majorité des jeunes, déçus par le développement de la corruption dans les rangs de la nouvelle bourgeoisie, et offert une voie de gauche crédible face aux ambiguïtés actuelles du régime.

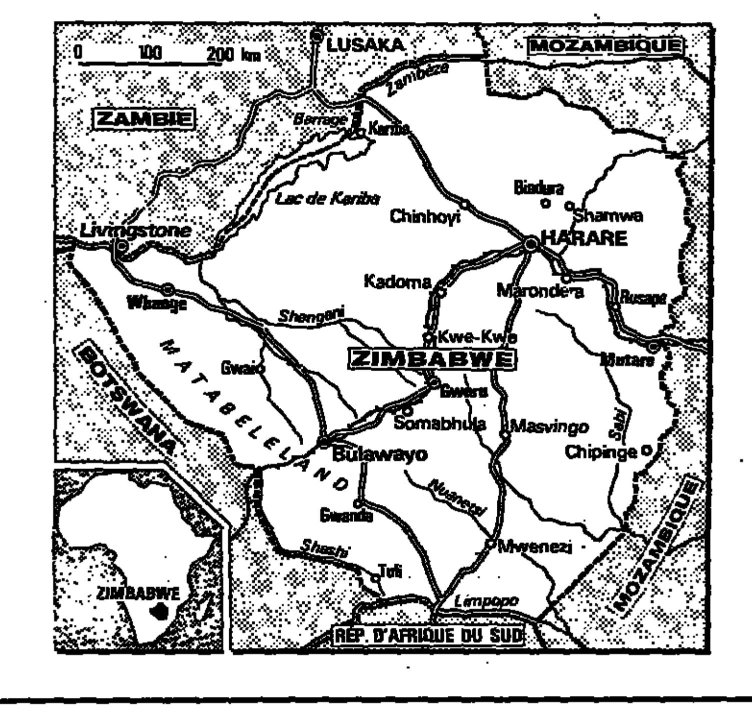
Une fois donc éliminés tous ses rivaux, M. Robert Mugabe pourra-t-il réellement mettre en œuvre un programme cohérent impliquant la transformation du Zimbabwe en une République démocratique et socialiste ? Des discours militants du dernier congrès, on retiendra plus volontiers l'intention des dirigeants de « tenir compte avant tout des réalités du pays ». Débarrassé de toute opposition de droite ou de gauche, le premier ministre pourra peut-être s'atteler plus tranquillement à la tâche du « développement dans l'équité », comme le dit le titre du premier programme économique du Zimbabwe.

ABDOU BERRADA.

(1) M. Robert Mugabe est né en 1924 à Zimba, dans le pays karanga, principale composante de l'ethnie shona.

(2) Le parti de M. Sithole, qui garde l'appellation ZANU, conserve quelques partisans mais n'est pas représenté au Parlement.

(3) *Cf.* son autobiographie : Joseph Nkomo, *The story of my life*, Methuen, Londres, 1984.



CHARLES MUNGOSHI

Lettre à un fils

Maintenant la citrouille est mûre.
Nous sommes à quelques jours seulement
du premier épi de maïs
Les vaches nous donnent beaucoup de lait.
En somme ce n'est pas du tout une mauvaise année –
sauf pour ton père.
Le dos de ton père nous joue à nouveau des tours
et tout le travail m'est retombé sur les épaules.
Tes petits frères et sœurs se débrouillent
bien à l'école. Seule Rindai
commence à donner du souci. Tu te souviendras
que nous t'avons écrit – as-tu reçu notre lettre ? –
tu n'as pas répondu – vois-tu, depuis que
le dos de ton père s'y est mis nous n'avons pas pu
mettre assez de côté pour envoyer ta sœur Rindai
au cours supérieur. Elle passe presque tout son temps
à pleurer près du puits. C'est surtout à cause d'elle
que j'écris cette lettre.
J'avais cru que tu serais avec nous à Noël
ensuite j'ai pensé que tu étais trop pris
et que tu t'arrangerais pour venir à Pâques –
c'est à ce moment-là que ton père a failli nous quitter, mon fils.
Ensuite j'ai pensé que je viendrais te voir un de ces jours
avant que la saison froide ne s'installe – tu sais combien
je peux détester cette période de l'année –
mais alors ton père a rechuté
et c'était pire que les autres fois.
Nous commencions à croire qu'il ne reverrait plus
la saison des semailles. J'ai demandé à ta sœur Rindai
de t'écrire mais ton père ne voulait rien entendre
– tu sais comme il peut être têtu quand
il doit garder le lit tout le jour ou quand il lui passe
une de ces idées bizarres par la tête et qu'il croit
que tout le monde l'abandonne !
Eh bien, Tambu, ne crois pas que je demande de l'argent –
même s'il nous a fallu en emprunter un peu à
ceux qui en ont pour emmener ton père à l'hôpital
et tu sais comme il déteste devoir emprunter !
C'est tout ce que je voulais te dire.
J'espère vraiment que tu seras avec nous en juillet.
Voilà si longtemps que nous n'avons pas eu de tes nouvelles –
J'espère que cette lettre te trouvera encore à l'ancienne adresse.
C'est la seule adresse que nous connaissions.

Ta mère.

(Poète et romancier, Charles Mungoshi écrit et publie aussi bien en shona qu'en anglais. Auteur, notamment, du roman *Waiting for the Rain* (1975) et du recueil de nouvelles intitulé *Coming of the Dry Season* (1972) qui lui ont valu la célébrité. Le poème ci-dessus est extrait de *Zimbabwean Poetry in English. An anthology compiled an introduced by K.Z. Muchemwa*, Mambo Press, Harare, 1981.)

Quand la disette relance le problème de la terre

Par COLETTE BRAECKMAN

LORSQU'IL arpente son bureau, frappe de son bâton la carte du pays et montre ses cinq régions agricoles, M. Dennis Norman, ministre de l'agriculture du Zimbabwe, montre la détermination d'un chef d'état-major. L'opération qu'il dirige a en effet l'ampleur d'une campagne militaire : d'ici à 1985, son pays, touché par la sécheresse qui affecte toute l'Afrique australe, devra importer 700 000 tonnes de maïs. La *sadza* (bouillie de maïs) est la base de l'alimentation, et ses besoins sont évalués à 1 300 000 tonnes par an, alors que la production de 1984 n'atteindra que 600 000 tonnes. Les 2 millions de tonnes qui avaient marqué les années 1982 et 1983 ne sont plus qu'un souvenir.

Cependant, M. Dennis Norman, qui est aussi membre de l'Association nationale des fermiers, veut rester optimiste : « *Si, après trois années de sécheresse exceptionnelle, nous avons une seule bonne saison, nous retrouverons les surplus d'autrefois. La pénurie actuelle n'est que conjoncturelle et notre agriculture garde ses principaux atouts : des fermiers – blancs ou noirs – consciencieux et motivés, et de bons services de recherche et de commercialisation.* » Le Zimbabwe, qui, au sein de la Conférence pour la coordination et le développement économique en Afrique australe (SADCC), est chargé de la sécurité alimentaire, se sent à même de relever le défi : « *Notre objectif, c'est l'autosuffisance,* dit le ministre ; *nous voulons faire face à une croissance démographique de 3,6 % l'an, et doubler la production alimentaire en douze ans. Du reste, tout n'est pas catastrophique : nous espérons pour cette année des récoltes records de coton, de thé, de tabac.* »

Intégrer deux systèmes

LE déficit en maïs pose des problèmes qui ne sont pas seulement d'ordre logistique. L'essentiel des importations devra passer par les ports sud-africains, et M. Nathan Shamuyarira, ministre de l'information, qui accuse régulièrement l'Afrique du Sud de soutenir les dissidents opérant dans le Matabeleland, n'exclut pas la possibilité d'un chantage au transport (le Zimbabwe a, jusqu'à présent, refusé d'envisager la conclusion d'un accord de bon voisinage avec Pretoria). Sur le plan intérieur, d'autre part, la disette pourrait compliquer les efforts du gouvernement, qui, depuis l'indépendance, cherche à unifier les deux secteurs agricoles : le secteur dit « commercial », qui assure 80 % de l'approvisionnement du Grain Marketing Board (Office de commercialisation des céréales), et le secteur dit « communal », qui comprend les anciennes Tribal Trust Land (TTL, terres tribales). Erodées, surpeuplées, mal exploitées, ces réserves ressemblent singulièrement aux bantoustans d'Afrique du Sud. Et pour cause : les terres commerciales, qui représentent 50 % de la superficie du pays, accueillent un million d'habitants, tandis que les terres communales sont censées en faire vivre quatre millions deux cent mille, et cela bien que les colons blancs se soient attribué les meilleures terres.

« *Notre objectif,* dit M. Dennis Norman, *est d'abolir cette dualité de l'agriculture et d'intégrer au secteur commercial les terres communales, où les petits fermiers pratiquaient une agriculture de subsistance. Pour cela, nous avons créé Agritex, qui aide les fermiers à la fois sur le plan technique et sur le plan financier. Mais la situation actuelle risque de décourager les petits fermiers noirs qui venaient de se décider à produire des cultures commerciales* (cash crops) : *nous estimons que 20 % des fermiers « commerciaux » risquent la faillite et que 20 % à 50 % d'entre eux auront des problèmes de trésorerie. Par contre, 70 % des fermiers « communaux » rencontreront de sérieuses difficultés et risquent de ne pouvoir rembourser leurs emprunts. Nous craignons que certains d'entre eux ne soient tentés de retourner aux cultures traditionnelles et de se contenter à nouveau de l'autosubsistance.* »

Une politique de rééchelonnement des dettes et d'assistance technique accrue, ainsi que le prévoit M. Norman, suffira-t-elle pour résoudre le problème ? Les racines du mal sont profondes. Les petits agriculteurs noirs ont négligé le millet et le sorgho (plus résistants à la sécheresse mais qui exigent plus de travail) au profit du maïs, plus fragile mais d'une culture plus facile et, surtout, plus rentable, car ils y étaient encouragés par le gouvernement. Mais ce dernier avait aussi promis de rééquilibrer la répartition des terres entre Blancs et Noirs : six mille au moment de l'indépendance, les fermiers blancs ne sont plus aujourd'hui que quatre mille deux cents, mais ils occupent la presque totalité du secteur commercial. Le gouvernement s'était engagé à réinstaller sur de meilleures terres cent soixante-deux mille familles noires, soit un million de personnes. Il avait prévu de racheter entre 1,5 million et 2 millions d'hectares. Les accords de Lancaster House interdisant les occupations « sauvages » ou les expropriations arbitraires, le gouvernement a été obligé de racheter les terres appartenant aux fermiers blancs. Mais, faute de crédits suffisants (et malgré les contributions britannique et américaine), il n'a pu racheter que 380 000 hectares et réinstaller trente-cinq mille familles, sur des sols de qualité inférieure. Aujourd'hui, il n'a plus les moyens de poursuivre au même rythme sa politique de rachat des terres ou de fournir des services suffisants aux familles réinstallées. Comment la pénurie alimentaire actuelle n'exacerberait-elle pas la faim de terres chez les paysans africains ? Les occupations de « terres blanches » abandonnées ou insuffisamment cultivées se multiplient, et le gouvernement les réprime de plus en plus faiblement.

« Un désastre national »

LA disette risque de relancer un autre débat : les fermiers blancs, conscients de leur importance économique (l'agriculture représente le tiers des recettes d'exportation), s'étaient toujours fait fort de pouvoir nourrir le pays. Or les voilà aujourd'hui incapables de remplir leur contrat. A cause du climat, certes. Mais pour d'autres raisons aussi : à la suite des récoltes records de 1981 et 1982, le prix du maïs, après des hausses considérables, avait été stabilisé. L'an dernier, les fermiers blancs privilégièrent d'autres cultures, tabac et coton notamment, parce que ces plants résistent mieux à la sécheresse que le maïs, mais aussi parce que ces cultures devaient leur assurer de meilleurs revenus.

M. Dennis Norman, pour sa part, assure qu'il n'y a pas eu d'erreur de planification, que la seule cause de la disette est la sécheresse, que le gouvernement donne la priorité aux cultures de maïs, de sorgho et de millet et souhaite reconstituer au plus tôt six mois de réserve alimentaire.

A l'heure où le gouvernement, par manque de moyens, doit amputer de moitié les crédits destinés au rachat des « terres blanches », où les petits fermiers noirs qui s'étaient lancés dans les cultures commerciales risquent la faillite, sinon la famine, et où les fermiers blancs pourraient se voir mis en accusation, l'actuelle pénurie représente le principal défi rencontré par le gouvernement depuis l'indépendance : « *C'est un désastre national,* dit M. Shamuyarira, *mais nous y ferons face, personne ne mourra de faim.* »

COLETTE BRAECKMAN.

Le chantier de la formation

C'EST sans aucun doute dans les domaines éducatif et sanitaire que le régime de M. Robert Mugabe a fourni les efforts les plus importants pour rattraper l'immense retard accumulé durant l'époque coloniale. Dans l'enseignement, les chiffres sont impressionnants : alors que le pays ne comptait, à la veille de l'indépendance, que 170 090 enfants scolarisés en première année du primaire, ils étaient 410 953 en 1982, soit 2,6 fois plus nombreux. Quant aux élèves de la première année du secondaire, leur nombre a été multiplié par 4,7 de 1979 à 1982.

La pénurie d'instituteurs qualifiés – qui ne représentaient à l'indépendance que 5,6 % des 33 500 instituteurs – a conduit le gouvernement à mettre en œuvre un plan d'urgence pour former les quelque 2 300 instituteurs supplémentaires que réclame chaque nouvelle année.

Des efforts identiques ont lieu en matière de formation professionnelle. Malheureusement, les difficultés économiques qui assaillent le pays depuis 1982 ont reporté sur une paysannerie déjà à dure épreuve l'essentiel de la charge des investissements éducatifs.

Mais le système éducatif souffre plus encore de la discrimination léguée par le régime raciste : le fossé continue de s'élargir entre les écoles dites du système « A », autrefois réservées aux Blancs et ouvertes aujourd'hui à l'élite noire sélectionnée sur la base de la connaissance de l'anglais, et les écoles du système « B » dont les effectifs surchargés obligent à pratiquer la « double vague » (1).

« La révolution n'a pas encore touché nos écoles », commentait un éditorial de *Moto* en mai 1983, stigmatisant la reproduction *« d'une nouvelle classe dominante et de ses alliées – la bourgeoisie locale et étrangère, et la petite bourgeoisie noire et blanche »*.

Les nouvelles méthodes éducatives expérimentées durant la guerre dans les maquis du Mozambique ont été reprises par une organisation non gouvernementale, la ZIMFEP (présidée par le président de la République, M. Canaan S. Banana), dans huit écoles qui rassemblent les jeunes réfugiés de naguère. Bien que le gouvernement souhaite que ce système d'*« éducation avec production »* soit adopté par toutes les écoles du pays, aucune politique n'a encore été définie en ce sens.

An. B.

(1) Dédoublement des cours pour deux groupes différents d'élèves, le matin et l'après-midi.

WILSON KATIYO

Les Blancs de la ville

Né en 1947 au Zimbabwe, Wilson Katiyo est écrivain, journaliste (ancien directeur du mensuel *Moto*) et scénariste. Il anime des groupes de création littéraire à Harare et des groupes de théâtre ruraux. Ses romans les plus connus sont *A Son of the Soil* (1976) et *Going to Heaven* (1979).

Dans *A Son of the Soil (Un Fils de la terre)*, il raconte l'histoire des paysans, leur vie, soudain bouleversée par l'arrivée des Blancs, et la révolte devant leurs injustices et leurs cruautés. Le passage ci-dessous conte l'aventure de Rudo, qui a quitté son village de Makosa pour aller à la recherche d'un emploi à Salisbury (aujourd'hui Harare). La jeune campagnarde découvre la ville et le monde des Blancs :

[...] Rudo avait marché depuis son départ de Magaba (1), elle avait traversé la ville et se dirigeait vers Highlands (2). Il lui fallut beaucoup de temps pour arriver à Highlands. En partie à cause de la distance, en partie à cause du spectacle. Presque tout ce qu'elle voyait était nouveau pour elle. Entre Magaba et la ville, tout le monde était noir. Tous les gens qu'elle voyait étaient fort différents de ceux de Makosa. Les gens de la ville ! La manière qu'ils avaient de marcher et de se tenir ! Leur façon de parler ! leur langage ! leurs habits ! Rudo se sentit honteuse de sa simple robe droite. Elle voulait retirer le foulard de calicot qu'elle avait sur la tête et le jeter. Non ! elle ne devait pas porter de foulard sur la tête. Voyez, toutes ces femmes ! Elles n'avaient pas de foulard. Leurs cheveux étaient bien coiffés. Mais elle ne pouvait pas ôter ce foulard parce qu'elle avait les cheveux tressés. C'était même encore plus honteux. Elle s'achèterait l'un de ces bérets de couleur, ou un beau foulard comme certaines des femmes en portaient, avec sa première paie. C'était promis !

Pourrait-elle vraiment vivre dans un lieu comme celui-là ? Tellement de gens ! Des bicyclettes ! Sans parler des voitures ! Dire que bientôt elle s'habituerait à tout cela ! Oui, bientôt elle serait l'un d'eux. Le travail. Si seulement les Esprits des ancêtres pouvaient l'aider à avoir ce travail !

Arrivée près de la ville, elle dut se concentrer. Il y avait trop de voitures, trop de bus, trop de bicyclettes, trop de gens ! Les gens ! Ils la rendaient nerveuse. Comment pouvait-on savoir où ils allaient. Elle était sûre que certains étaient des *tsotsis* (3). Elle devait faire attention. Le mieux était de faire comme eux. Habillée comme ça ? Avec son allure ? Tout le monde savait qu'elle était une fille venue d'une « réserve », pensa-t-elle. Elle avait l'impression que c'était écrit partout sur elle et elle détesta ce sentiment.

Puis elle vit un « vrai » homme blanc. Le révérend Cope et les Blancs qui venaient le voir à Makosa n'étaient plus de « vrais » hommes blancs – car, eux, ils mangeaient la *sadza* (4). Elle ne pouvait détacher son regard du « vrai » homme blanc. Boum ! Elle heurta quelqu'un. Elle devrait regarder où elle va ! Elle s'excusa. Elle se promit de ne plus braquer les yeux sur un Blanc. Après tout, ce n'étaient que des gens. Plus elle s'enfonçait dans la ville, plus il y avait de Blancs. Si seulement ceux de Makosa savaient où elle était ! Il y avait encore plus de voitures. Les immeubles ! leurs couleurs ! leur hauteur ! les boutiques ! Rudo était stupéfaite de tout ce qu'elle voyait.

Quand elle commença à laisser la ville derrière elle, elle remarqua un changement. Il n'y avait plus de foule. Il y avait de moins en moins de Noirs. Elle voyait plus de Blancs. Ce changement commença à l'effrayer, mais elle continua à marcher. Puis elle regarda autour d'elle. Pas un Noir en vue ! Que des Blancs. Devant elle. Derrière elle. Tout autour d'elle. Quelque chose n'allait pas ! S'était-elle perdue ? Elle s'arrêta. Elle était maintenant très effrayée. Elle fit demi-tour et se pressa vers la ville. Mais elle vit alors un homme noir qui venait dans sa direction. Elle se sentit sauvée d'un grand danger. Elle voulait lui parler. Elle devait lui dire quelque chose. Mais que pouvait-elle dire ? On l'avait dissuadée de parler à des étrangers. Il avait l'air d'un *tsotsi*. Ils se croisèrent. Elle ne dit rien. Elle continua de marcher mais en se retournant pour regarder l'homme. Elle s'arrêta et fit demi-tour. Elle décida de le suivre. Elle garderait ses distances. Si quelque chose arrivait, elle pourrait crier et il l'entendrait. Elle souhaita qu'il ne se retourne pas avant qu'elle arrive à Highlands.

Elle vit une femme blanche avec deux enfants qui marchaient vers elle. Son cœur commença à battre. Qu'allait-elle faire ? Si elle ne saluait pas la femme blanche et ses enfants, ils pourraient penser qu'elle était impolie. Cela pourrait causer des ennuis. Elle les saluerait. Peut-être que si Rudo saluait la femme blanche gentiment, on pourrait même lui offrir du travail ? Comme la femme blanche et les enfants s'approchaient, Rudo alla sur le bord du trottoir. Elle s'agenouilla à demi, avec les mains jointes, et dit :

« Bonjour, madame. » La femme blanche et ses enfants ne répondirent pas. C'était comme si Rudo n'existait pas. Rudo se sentit très dégradée. Après, elle décida de réduire la distance entre elle et l'homme noir qui était devant. Il y avait deux autres Blancs, un homme et une femme, qui venaient vers elle. Elle allait regarder ce que faisait le Noir devant. L'homme avait un vieux chapeau de paille. Quand les Blancs furent près, il ralentit le pas, fit un petit détour, souleva son chapeau tandis que passaient l'homme blanc et la femme blanche. Quand ils furent tout près de Rudo, celle-ci ralentit le pas, fit un petit détour puis continua de marcher. Cela se produisit plusieurs fois avant qu'elle arrive à Highlands. Pas une seule fois les Blancs ne répondirent, ni même la regardèrent...

(Extrait de Wilson Katiyo, *A Son of the Soil*, Longman, Harlow, Essex, 1982, deuxième édition.)

(1) Faubourg noir de la capitale.
(2) Banlieue résidentielle peuplée de Blancs.
(3) Pickpockets.
(4) Bouillie de maïs.

Le défi culturel et

Par ANTOINE BOUILLON

DURANT quelque dix années, la guerre du Zimbabwe fut tout autant qu'un combat militaire une guerre de l'information. Des *maquis mozambicains*, la Voix du Zimbabwe combattait les émissions de la radio rhodésienne et l'impressionnant arsenal de propagande du régime illégal (1). Quand la presse écrite rhodésienne, monopolisée par la compagnie sud-africaine Argus, finit par se soumettre, après deux ans et demi de résistance au contrôle total imposé par M. Ian Smith et son département de l'information aux mains de Sud-Africains d'extrême droite (2), cela ne put que convaincre les leaders nationalistes zimbabwéens du prix qu'il fallait attacher à l'indépendance de l'information.

Moins d'un an après la proclamation de l'indépendance (avril 1980), le gouvernement du Zimbabwe rachetait, grâce à un don de 5 millions de dollars du gouvernement nigérian, les actifs de l'Argus Press. Il devenait de ce fait l'actionnaire principal (45,7 %) de la société éditrice des cinq principaux journaux du pays, la Zimbabwe Newspapers (1980) Ltd. Faisant d'une pierre deux coups, il confiait la gestion de ces actifs à une fondation autonome, le Zimbabwe Mass Media Trust (ZMMT). Composé de sept membres, qui ne peuvent être fonctionnaires ni avoir de mandat électif, le Trust exerce depuis lors le contrôle des médias, sur le double plan commercial et de politique éditoriale. Le gouvernement exerçait aussi son autorité sur la nouvelle agence de presse nationale (ZIANA), qui remplaçait l'Inter-African News Agency, société privée dont le fonctionnement reposait massivement sur la South African Press Association (SAPA). Dotée de cinq bureaux régionaux depuis mars 1982, ZIANA a passé contrat avec dix-huit agences étrangères et publie quelque soixante-dix dépêches par jour.

Conséquence de la politique coloniale, les Blancs formaient dans les médias la quasi-totalité du personnel qualifié. Pour parer au plus pressé, le ZMMT fut chargé de mettre sur pied un institut de journalisme capable de produire dans les meilleurs délais une première génération de professionnels : dès avril 1981, l'Institut de communication de masse (ZIMCO) commençait à former une quarantaine de candidats.

Presse officielle et presse indépendante

DEPUIS la fondation du ZMMT, le *Herald*, publié à Harare, a atteint les 110 000 exemplaires, ce qui en fait le quotidien le plus diffusé de toute l'Afrique australe. Le *Chronicle*, qui n'en est qu'une réplique régionale, est publié à Bulawayo, capitale du Matabeleland et rivale historique de Harare. Le meilleur de tous les journaux publiés par le Trust est sans conteste le *Sunday Mail* (Harare), dirigé par un vétéran de la lutte anticoloniale, M. W. Musarurwa, qui fut le porte-parole de la ZAPU aux négociations de Lancaster-House (3). Tandis que le *Herald* passe, non sans raisons, pour l'organe officieux de la ZANU.

Aux côtés de la presse officielle et profitant de sa médiocrité, une quinzaine d'hebdomadaires et de mensuels forment une presse indépendante et diversifiée. Ainsi, créée en 1975 et contrôlée depuis 1981 par une compagnie locale d'investissement, la *Financial Gazette* boycotte le système d'information officiel et assume sans vergogne le rôle de porte-parole oppositionnel du secteur privé blanc.

Fleuron de la presse indépendante, doté d'un passé prestigieux – interdit en 1972, il n'a pu reparaître que juste avant l'indépendance et fut le seul à soutenir et prédire la victoire de la ZANU, – le mensuel *Moto* (4), des éditions catholiques Mambo Press, livre les analyses critiques les plus remarquables sur les problèmes socio-économiques et politiques du pays et de l'Afrique australe.

Comparativement à la richesse de *Moto*, la presse officielle fait preuve d'un manque total d'esprit d'analyse. Le journalisme d'enquête y est inconnu. Les insuffisances de la formation n'en sont pas la seule raison : si la censure a bien été abolie dès l'indépendance, des mécanismes plus subtils se sont mis en place qui encouragent une autocensure au-delà même de la presse officielle. Pas une information « sensible » qui ne soit passée, quant à celle-ci, par le canal du département de l'information pour en ressortir sous la forme d'un communiqué qui en sera la seule version publiable.

Solution de compromis entre une presse totalement « libre » et une autre entièrement contrôlée par le gouvernement, le ZMMT s'est donné pour première ligne de conduite *« la loyauté à l'égard du pays et de son gouvernement »* et en réfère régulièrement au ministère pour toute question relevant de la politique d'information. C'est ainsi que la presse du Trust « colle » étroitement aux positions officielles du parti comme du gouvernement, ne laissant aux partis minoritaires aucune marge d'expression, se vouant au contraire à la tâche de les combattre. Seul le *Sunday Mail* suscite de temps à autre quelques sursauts rompant l'uniformité et la monotonie. Mais la « loyauté » à l'égard d'un pouvoir dont la légitimité incontestable se fait écrasante le conduit, ainsi d'ailleurs que *Moto*, par exemple, à réduire au minimum sa marge de manœuvre.

Autre handicap de la presse et des médias dans leur ensemble : leur soumission délibérée à un statut purement commercial les asservit aux règles du jeu d'une économie libérale où le secteur privé, tenu par les Blancs, fait toujours la loi. Leur survie exige, dans ces conditions, qu'ils consacrent jusqu'à 60 % et plus de leur espace à la publicité ou, s'agissant de la radio et de la télévision, à faire financer chacune des émissions par un parrainage publicitaire *(sponsors)*. Ainsi, pris en étau entre le bon vouloir des anciens maîtres coloniaux et la détermination politique du parti dominant, les médias du pays sont à l'image de la voie paradoxale – mi-volontaire, mi-imposée – empruntée par le Zimbabwe, qui allie un socialisme des objectifs à un libéralisme des moyens.

Si la radio se présente comme le seul des médias à toucher réellement la grande majorité rurale (80 % de la population), elle trahit pourtant cette autre faiblesse du régime qui consiste à conserver l'héritage d'une politique coloniale réglée par l'apartheid, tout en le gérant différemment, bien sûr. De même qu'il a conservé l'infrastructure de la presse écrite coloniale, maintenu et développé la télévision, le régime a voulu garder dans la radio la tradition de programmes distincts, « ciblés » au départ selon les règles de l'apartheid : Radio One, l'ancienne radio des Blancs, s'adresse en anglais à l'élite acquise aux valeurs de la culture occidentale. Radio Two, l'ancien African Service, diffuse en shona et sindebele, à l'intention de la bourgeoisie urbaine noire, des programmes essentiellement distractifs qui s'inspirent de Radio Three, une chaîne uniquement consacrée au disco et au reggae et entièrement aux mains des sociétés étrangères de distribution de disques. Une façon sans doute efficace, mais discutable, de soustraire les jeunes à l'influence des puissantes stations commerciales sud-africaines (5).

La création, en octobre 1982, d'une chaîne « éducative » et « développementaliste », Radio Four, apparaît, dans ce contexte, comme une mesure *« de nature apologétique »* (6). Les intérêts économiques des autres chaînes et ceux des fabricants de matériel ont imposé, malgré la faillite des expériences similaires tentées dans la Zambie toute proche, cette solution d'un canal séparé auquel leur compétition « sauvage » pour l'audience ne laisse aucune chance. Ne vivant que de subventions, Radio Four sera bien incapable de jamais dépasser l'audience des communautés scolaires qu'encore elle atteint fort mal avec le réseau dont elle dispose.

La même question vaut d'être posée à propos du projet d'une seconde chaîne de télévision « éducative ». Hormis un dynamique service des Nouvelles et affaires courantes, dirigé par un jeune loup de la ZANU, la télévision est, elle aussi, la chasse gardée des multinationales et autres sponsors. Si la télévision zimbabwéenne (ZTV) possède un journal du soir digne de ce nom, l'on ne compte guère actuellement que deux émissions culturelles locales, l'une de théâtre populaire, « Mukadota Family », la seule à atteindre les records d'audience de « Dallas », et l'autre de musique locale qui n'est pas toute de facture traditionnelle (« Mvengemvenge »). L'essentiel des programmes, de 70 à 80 % importés, est constitué de produits standards des télévisions américaines, britanniques et australiennes, *soap operas* et autres feuilletons entrecoupés toutes les dix minutes de publicités (7).

Libre jeu des lois du commerce appliquées aux institutions et autres produits culturels et manque d'imagination politique entretiennent ainsi une aliénation culturelle profondément enracinée dans la population. Des Zimbabwéens noirs, lucides, dénoncent à ce propos le véritable « lavage de cerveau » qui a été imposé par la colonisation britannico-sud-africaine. les normes européennes (8) devenant les uniques modèles de comportement social – qu'il s'agisse de la langue, de l'habillement, de la cuisine ou de la consommation intellectuelle, – tout en condamnant à l'asphyxie, sur les « terres tribales » déshéritées, les cultures traditionnelles dont elle niait l'existence même. La guerre et les déplacements forcés de populations ont achevé de couper les Africains de leurs propres valeurs. Seules quelques tentatives isolées ont permis de maintenir en vie les linéaments d'une identité africaine.

La clef d'une renaissance

SIGNIFICATIVE a été à cet égard l'absence, jusqu'à ce jour, de politique culturelle : quatre ans et demi après l'indépendance, elle n'est encore qu'à l'état de projet, et la tâche sera immense pour ressusciter la culture africaine et construire une culture indigène fondée sur les apports des diverses communautés. Si les règles économiques ne sont pas modifiées, il est en effet à craindre que ces communautés ne communient que dans l'œcuménisme multiracial de la « culture » de masse américaine. Les succès d'une saga familiale comme celle de « Dallas », dont « Mukadota Family » n'est pas si éloigné, ou le règne sans partage du reggae, n'en seraient alors que les signes avant-coureurs.

Mais il faudrait aussi révolutionner des comportements qui renouvellent, à l'égard des victimes de la guerre et de la crise actuelle, les pratiques des anciens maîtres. Les *« opérations de nettoyage » (sic)* lancées contre les squatters, femmes seules et autres *« vagabonds »* (9), ne laissent pas d'inquiéter quant à la capacité des couches dirigeantes de surmonter le puritanisme et l'ethnocentrisme de classe qui criminalisent les victimes d'un ordre social injuste, ceux-là mêmes qui attendent le plus du nouveau régime.

La clef d'une renaissance culturelle tient sans aucun doute dans l'importance et la pertinence des moyens qui seront mis en œuvre pour combler le fossé vertigineux qui sépare la population des ouvriers agricoles et des Communal Lands (ex-Tribal Trust Lands) de la population urbaine des ex-villes européennes.

Pour l'instant, les aides à la culture favorisent les institutions bien établies des villes, à commencer par celles qui n'ont pour programmes que les sous-produits de la culture britannique, théâtre de boulevard ou musique classique. Les masses rurales n'ont pour s'informer que deux instruments, dont la création remonte au régime colonial et qui ont été développés à leur intention par le ministère de l'information : les documentaires filmés des unités mobiles du Rural Information Ser-

(1) La Rhodésie fabriqua des postes de radio adaptés uniquement à la modulation de fréquence sur laquelle étaient émis les programmes de l'African Service, afin de combattre l'écoute sur ondes courtes de la Voix du Zimbabwe. Sur cette guerre des médias, lire le remarquable ouvrage, abondamment illustré, de Julia Frederikse, *None but Ourselves. Masses vs Media in the Making of Zimbabwe*, Zimbabwe Publishing House, Harare, 1982.

(2) Cf. Elaine Windrich, *The Mass Media in the Struggle for Zimbabwe*, Mambo Press, Gwelo, 1981.

(3) Dirigée par M. Joshua Nkomo, la ZAPU ne remporta aux élections de 1980 que vingt sièges sur les quatre-vingts réservés aux Noirs (contre vingt aux Blancs) ; la ZANU (PF) de M. Robert Mugabe obtint la majorité absolue avec cinquante-sept sièges.

(4) Ce titre signifie « Feu » – celui de la Bonne Nouvelle.

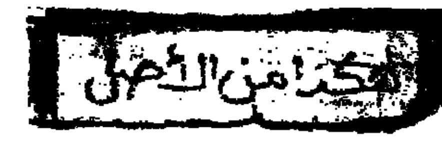
(5) Un témoignage bien involontaire de l'audience de Radio-Vérité (sud-africaine) fut fourni au début du mois de décembre 1983 par la ruée sur les stations d'essence des automobilistes de Bulawayo, puis de Harare, affolés par les rumeurs de rationnement pétrolier orchestrées par la radio sud-africaine. (L'année précédente à la même époque, les villes du Zimbabwe avaient subi de plein fouet les conséquences de la destruction par le prétendu Mouvement national de résistance de l'oléoduc Beira-Mutare, au Mozambique.)

(6) Cf. « Radio must Speak with One Voice », *Moto*, juillet 1983.

(7) Le critique de télévision du *Sunday Mail* compta, lors des périodes des fêtes de fin d'année, jusqu'à trente-deux publicités par heure de diffusion de « Dallas », le dimanche soir. Nous-même avons constaté ce phénomène.

(8) Encore faut-il voir lesquelles : à l'image des Boers d'Afrique du Sud, les Blancs de Rhodésie n'ont guère d'autre culture traditionnelle que la Bible et le sport. Isolationnisme et censure ont empêché tout autre développement.

(9) Officiellement, 6 315 femmes furent arrêtées lors de rafles de « prostituées » en novembre dernier, dans le cadre d'une opération d'envergure, qui n'est toujours pas terminée, contre les « vagabonds ».



les impasses du libéralisme



(A Picture History of Zimbabwe, Harare.)

LA GUERRE DE LIBÉRATION ENSEIGNÉE AUX ENFANTS.

vice (10) et le *People's Weekly*, hebdomadaire diffusant à 500 000 exemplaires, et dans les trois langues, des explications de la politique gouvernementale et des nouvelles « développementalistes » (11).

Cependant, de nouveaux projets sont en cours : les médias ne sont pas absents de la politique des « points de croissance », qui devrait assurer, dans l'esprit du gouvernement, le développement de chacun des districts ruraux. Mais si l'implantation, dans chacun de ces pôles, d'un Centre populaire d'information multimédia semble à même de réduire l'écart informatif, il reste encore à s'assurer que les médias n'y reprendront pas ces mêmes valeurs aliénantes des modèles culturels étrangers qui, pour le moment, dominent.

Inversement, il est permis de s'interroger sur la pertinence d'un projet qui vise à établir dans les districts, sur le modèle préconisé par l'UNESCO, des « journaux ruraux » à visée « éducative », dans un pays qui n'arrive pas à se relever d'une politique systématique de sectorisation. Le proche avenir dira si les six premiers journaux ruraux qui vont être lancés en 1985 parviendront à être autre chose que des instruments de propagande aux mains des chefs et autres notables locaux, et à sortir les populations locales de leurs ghettos.

ANTOINE BOUILLON.

(10) Héritier de l'Internal Services Branch, ce service collecte et distribue l'information dans les zones rurales ; ses vingt-trois unités mobiles de cinéma diffusent des documentaires de toutes sortes, hormis les films de propagande politique du régime précédent, remplacés par de nouveaux.

(11) *People's Weekly* a succédé à l'*African Times*, bimensuel de propagande qui possédait, après l'interdiction de tous les périodiques indépendants, le monopole de l'« information » à destination des masses rurales.

L'art le plus populaire

DE *toutes les industries culturelles du Zimbabwe, l'industrie musicale est la plus vivante et la plus prometteuse.* Les Zimbabwéens sont, à juste titre, fiers de leur musique, dont les ventes ont doublé depuis l'indépendance, particulièrement dans les zones rurales qui en sont les plus gros acheteurs.

Le plus populaire et le plus enraciné de tous les arts, la musique zimbabwéenne, a été et demeure un vec*teur politique de première importance.* Témoin le rôle joué par Thomas Mapfumo, à trente-neuf ans l'auteur-compositeur *le plus célèbre du pays*, dont les albums furent interdits sous M. Ian Smith et qui fut détenu quatre-vingt-dix *jours sans procès. Revivifiant*, sur ses guitares électriques et ses percussions modernes, les sonorités et la *rythmique* traditionnelle shona, il sut rassembler dans les *townships* un auditoire de jeunes et de moins jeunes convaincus par sa langue forte et précise, par son message résolument nationaliste et révolutionnaire.

Au deuxième rang des ventes, les jeunes du groupe de jazz Devera Ngwena n'hésitent pas à s'en prendre *aux abus du roora (ou système de la* dot), suscitant des controverses passionnées : des officiels du gouvernement proclament leur *« inquiétude quant à ce type de musique qui corrompt notre société »*, quand d'autres *les félicitent d'être « le plus socialiste des groupes musicaux qu'ait jamais connus le pays » (1).*

Et pourtant, malgré sa popularité, *la musique zimbabwéenne est victime* d'une politique qui abandonne le marché aux produits étrangers.

Invité à célébrer l'indépendance, Bob Marley *ne savait pas que* cette consécration politique du reggae allait bientôt en faire la musique « *nationale » du Zimbabwe. Soutenu* par un système promotionnel qui, à l'instigation des maisons de disques et dans *l'indifférence des chaînes de radio et* de la télévision, fait la plus belle part à la musique étrangère (2), le reggae a envahi le marché. Si les *classes supérieures* lui préfèrent le pop-rock et le funk, il écrase la musique locale de *sa concurrence* auprès des jeunes ruraux. Thomas Mapfumo lui-même s'y est laissé prendre...

Alors que les devises ne manquent pas pour approvisionner le marché du disque avec les productions de Lon*dres ou de Los Angeles, ou pour organiser* les tournées de stars étrangères, les allocations se font toujours atten*dre qui permettraient* aux deux sociétés nationales de disques de fournir aux musiciens locaux les studios et *l'équipement indispensables.*

Exclus de la législation sur le salaire minimum, les musiciens locaux ne touchent *souvent que 5 à 6 % de* droits d'auteur et ignorent jusqu'aux chiffres des tirages et des ventes, *taxés* au même taux que les disques importés (23 %). Sans soutien d'aucune sorte, ils ne sont même pas payés pour leurs prestations à l'émission télévisée hebdomadaire *Mvengemvenge.* Le succès n'a toujours pas permis aux musiciens de Devera Ngwena d'abandonner la mine de Mashava...

Le gouvernement a adopté une at*titude qui ne facilite pas la solution de* ces problèmes : non seulement il n'a pas *renforcé* le pouvoir de revendica*tion et de proposition du syndicat unitaire* que les musiciens zimbabwéens venaient enfin de se donner, mais il appelait récemment, *pour* d'obscures raisons bureaucratiques, à sa dissolution.

Au moment où Thomas Mapfumo *édite son premier disque* londonien, il est amer de voir la musique nationale traitée comme un produit de luxe, pri*vée des moyens de faire rayonner*, à l'extérieur comme à l'intérieur, la culture populaire authentique du Zim*babwe.*

An. B.

(1) *Herald*, 13 et 29 décembre 1983.

(2) *Les disc-jockeys des chaînes ont* pour directive : 50 % de musique étrangère occidentale, 20 % de musique africaine et 30 % de musique locale. Quant à la télévision, craignant les réactions des *annonceurs publicitaires, elle exclut toujours* la musique locale de son émission à succès, *Sounds on Saturday*, alimentée par les vidéo-clips promotionnels des multinationales du disque.

Calendrier des fêtes nationales

1er-31 octobre

1er	CHINE	Procl. Rép. pop.
1er	CHYPRE	Fête nationale
1er	NIGERIA	Fête de l'indép.
3	RÉP. DE CORÉE	Fête nationale
4	LESOTHO	Fête nationale
7	RÉP. DÉM. ALLEMANDE	Procl. de la Rép.
9	OUGANDA	Fête nationale
12	ESPAGNE	Fête nationale
14	RÉP. DÉM. POP. YÉMEN	Fête de la révol.
21	SOMALIE	Fête nationale
24	ZAMBIE	Fête de l'indép.
26	AUTRICHE	Fête nationale
29	TURQUIE	Procl. de la Rép.

A PROPOS D'UN INDEX DU « MONDE DIPLOMATIQUE »

Quand une technique défaillante trahit l'esprit d'un journal

COMMENT *le Monde diplomatique* pourrait-il ne pas être sensible à l'hommage que lui rend la société canadienne Microfor en publiant un *Index analytique du journal le Monde diplomatique 1954-1983 ?* Près de mille pages grand format pour répertorier les articles qui, depuis trente ans, analysent l'évolution de la scène internationale : ceux qui lisent ce journal parce qu'ils l'apprécient estimeront que l'hommage est mérité. Mais c'est aussi un hommage coûteux (170 dollars pour le Canada, 200 dollars pour les autres pays), alors que, depuis plus de dix ans, nos lecteurs trouvent dans le numéro de janvier, sans aucun supplément de prix, un index des articles de l'année. Ce modeste service constituait, dans notre esprit, la première étape vers l'édition en volume d'un répertoire des thèmes traités et des auteurs. L'initiative de la société Microfor semble bien enlever sa raison d'être à ce projet.

En l'état actuel de la jurisprudence, comme l'explique fort clairement, ci-dessous, Mme Charlotte-Marie Pitrat, nous ne disposons d'aucun recours contre la société québécoise qui, sans notre accord, a édité cet index. En droit, elle n'était nullement tenue de nous consulter et d'obtenir notre autorisation, et nous n'avons qu'à nous incliner.

Qu'en ce domaine la jurisprudence évolue ou non, il nous reste en tout cas la liberté d'apprécier le travail de Microfor. Par sa taille, l'ouvrage est impressionnant, mais sa conception laisse fort à désirer. Quelques exemples suffiront à le montrer.

Six colonnes de texte sont consacrées à la Banque mondiale, soit près de trois cents « entrées » ainsi conçues : « *Banque mondiale, organismes financiers d'aide au développement*, le Monde diplomatique, *tel mois de 19.., page X, colonne Y, article Z.* » Sans autre indication, ce qui, pour une rubrique publiée chaque mois entre 1955 et 1982, la vide de tout intérêt. Même méthode pour le FMI (près de cinq colonnes), pour la FAO, l'UNESCO, etc. Parfaitement superflue dans un index consacré au *Monde diplomatique*, la mention du titre du journal après chaque article cité aurait pu être utilement remplacée par une brève indication du contenu de chacune de ces centaines d'entrées.

Un tel effort eût demandé un gros travail, auquel les auteurs ont, semble-t-il, préféré l'humour... involontaire. Un classement établi en fonction des mots-clés utilisés dans les titres donne parfois des résultats drolatiques. Ainsi, à la page 373, on peut lire : « *Faïences-Japon : le premier exportateur du monde de faïence et de porcelaine*, le Monde diplomatique, *1er juin 1963, p. 16, col. 1, art. 2.* » Et si vous vous intéressez aux mosaïques, vous vous reportez à la page 626 où vous trouvez : « *Mosaïque belge : La mosaàque belge : une vaillante petite nation, 1 photo (par Bernard Brigouleix)*, le Monde diplomatique, *1er novembre 1983, p. 21, col. 1, art. 1* ». Bien entendu, cet article est aussi répertorié page 91, à la rubrique « *Belgique - régionalisme* »...

L'opérateur ayant déformé son nom en trois occasions, un de nos collaborateurs trouve trois de ses articles sous une identité qui n'est pas la sienne. Reconnaissons que nous commettons nous-mêmes nos propres erreurs et nos propres « coquilles » avec assez de verve pour dispenser une entreprise extérieure d'y ajouter les siennes... Plus sérieusement, il faut admettre ce qui est une évidence : seules des personnes connaissant bien la rédaction du *Monde diplomatique* auraient pu éviter pareille bourde.

Une remarque de même nature vaut non seulement pour les noms d'auteurs mais aussi pour les sujets abordés. A en croire ce fâcheux *Index*, la crise des Malouines n'aurait été traitée qu'en 1982, à partir du moment où l'Argentine envoie ses troupes dans l'archipel et où Mme Thatcher décide de réagir. Ainsi, *le Monde diplomatique* semble, par la grâce de Microfor, avoir négligé une crise qui s'envenimait depuis des décennies. C'est faire une grave insulte à un journal auquel on fait l'honneur de consacrer un index. Mais, si vous vous reportez à la rubrique « *Falkland* » vous découvrirez que ce journal a quand même consacré son premier article aux Malouines en 1967. Dans la même veine, pourquoi deux articles de René Dumont, qui tous deux comportent le mot « *famine* » dans leur titre, sont-ils classés, l'un sous la rubrique « *faim dans le monde* » (novembre 1973), l'autre sous la rubrique « *famine* » (janvier 1974) ? Dans lequel de ses articles René Dumont n'aurait-il pas parlé de faim ou de pénuries alimentaires ?

Les titres des éditoriaux sont fort soigneusement enregistrés, dans un ordre purement chronologique. En général, ils ne comportent qu'un seul mot : « *Provinciales* », « *Illusions* », « *Démocratie* », « *Simulacres* », « *Tyrannies* », « *Silences* », « *Boutefeux* », etc. Avec une telle méthode, le chercheur, qui pour 200 dollars achèterait l'*Index* de Microfor, n'aurait d'autre moyen que de se reporter à la collection du journal pour connaître le sujet traité sous ces titres volontairement énigmatiques. Alors, à quoi bon cette litanie ? Pourtant, le dernier des titres cités est évocateur : « *Baalbek* » (décembre 1983), qui critique le raid aérien lancé sur le Liban par les autorités françaises ; mais, s'il figure dans la liste des éditoriaux, nous ne l'avons trouvé dans aucune des colonnes consacrées au Liban, même pas à la rubrique « *Liban-France* ». Cette absence pourrait faire croire que, par son silence, *le Monde diplomatique* a approuvé cette regrettable initiative française.

MAIS qu'importent ces échantillons – on pourrait en citer beaucoup d'autres – d'incompréhension ou d'incompétence ? Pour la Cour de cassation, comme l'explique ici Mme Pitrat, « *la mauvaise qualité d'un index n'est pas un argument suffisant pour démontrer une atteinte au droit moral de l'auteur d'une œuvre qui a été indexée* ». Cette attitude traduit le légitime souci de la Cour de ne pas ouvrir la voie à d'innombrables contestations et à d'interminables débats sur la qualité de tel ou tel index. Mais l'index est une œuvre et, en tant que telle, s'expose au droit de critique de la presse. C'est un droit dont *le Monde diplomatique* entendait ne pas se priver. Ce faisant, nous ne pouvons pas ignorer que ce sont d'abord les lecteurs du *Monde diplomatique* qui peuvent s'intéresser à cet index dont nous montrons ici les graves insuffisances, les lacunes, les erreurs. Eventuellement, nous reviendrons à la charge. Pourquoi ?

Essentiellement parce qu'un journal est une création continue, qui s'appuie sur un esprit et une méthode. D'autres publications se consacrent aux affaires mondiales en se réclamant d'un autre esprit, en suivant une autre méthode. La société Microfor se serait épargné de sérieux déboires en nous interrogeant sur notre esprit et sur notre méthode. Elle se serait épargné de les contredire par sa propre conception de l'index qu'elle publie sous une couverture où s'étale le titre de ce journal.

L'un de nos soucis constants est d'éviter le cloisonnement des analyses selon des approches – politique, économique, monétaire, culturelle, sociale, etc. – qui, dans beaucoup de journaux, sont habituellement séparées, parfois juxtaposées, alors que, dans la réalité, elles s'imbriquent étroitement. La formule même du *Monde diplomatique* exige donc, si l'on veut en établir l'index, un effort particulier pour déterminer quels mots-clés seraient retenus. Or tel mot-clé correspondant exactement à la substance d'un article ou d'une partie d'un article multidisciplinaire ne figure pas nécessairement dans son titre. Par exemple, le lecteur sera gravement induit en erreur si, faisant confiance à l'index publié par Microfor, il se reporte à la rubrique « *Stratégie militaire américaine* », où il ne découvrira que deux articles de Michael T. Klare publiés en 1974 et 1975. Le lecteur en conclura que, depuis neuf ans, ce journal s'est complètement désintéressé de la stratégie militaire des présidents Carter et Reagan. Ce serait là, de notre part, une faute impardonnable, discréditant *le Monde diplomatique*. L'équipe de Microfor n'a pas su voir que, depuis 1975, nous avons publié de nombreux articles sur la stratégie américaine dans les régions névralgiques du monde : Europe, Proche-Orient, Pacifique du Nord-Ouest, Amérique centrale, etc. Elle ne l'a pas vu parce que les mots « *stratégie* » ou « *stratégique* » ne figuraient pas dans les titres de ces études.

L'éditeur québécois peut évidemment contester notre conception des titres et regretter qu'ils ne comportent pas nécessairement les mots-clés qui, correspondant à la substance de l'article, auraient simplifié la tâche des documentalistes qui ont établi l'index. Cette attitude témoignerait de sa part d'une consternante pauvreté de vocabulaire... mais aussi, sans doute, des facilités qu'il s'est accordées en ne prenant pas la peine d'analyser le contenu des articles. Sa tâche ne pose aucune difficulté lorsqu'il s'agit d'un classement par pays, nécessairement identifiés dans le titre, sinon par le nom même de chaque pays du moins par celui de sa capitale ou de son chef d'Etat. Il en va différemment pour un classement par matières, car alors quantité de synonymes, de paraphrases ou de références allusives permettent une grande diversité de titres. En choisissant la méthode la plus simple, Microfor donne du *Monde diplomatique* une image à la fois fausse et appauvrie. Etait-il vraiment nécessaire de consacrer mille pages et un budget considérable à un aussi mauvais travail ?

Microfor n'ayant pas pris contact avec l'équipe du *Monde diplomatique*, nous en sommes réduits à imaginer ses motivations réelles. L'éditeur québécois a choisi un périodique diffusé dans le monde entier, respecté, présent dans les bibliothèques et les centres de documentation, et a décidé de l'indexer. Pour rendre service aux chercheurs ? Bien entendu. En réalisant un profit, ce qui est la loi du genre. Mais le résultat est tel que cet objectif ne sera probablement pas atteint. Y aurait-il donc une justice immanente ?

CLAUDE JULIEN.

Droit de savoir et droit d'auteur

Par CHARLOTTE-MARIE PITRAT *

LORSQU'EN 1978 *le Monde* attaqua la société canadienne Microfor pour *avoir édité des références à des articles publiés dans le quotidien et dans le Monde diplomatique*, la toute jeune industrie des bases de données se sentit sérieusement menacée. En effet, l'action du *Monde* constituait une mise en cause des *libertés de collecte, de sélection et de* retraitement de l'information que les bases de données croyaient plus ou moins posséder.

Si l'affaire fit tant de bruit aussi, c'est que l'attaque vint du côté où on l'attendait le moins, c'est-à-dire du côté de la presse : *a priori*, on aurait pu penser qu'un journal ne pouvait qu'être favorable à un index qui permettait de « *répandre, sans considérations de frontières, ses informations et ses idées* » (Déclaration des droits de l'homme, 1948) et prolonger leur durée de vie au-delà de l'actualité.

Mais c'est justement cette prolongation de la durée de vie des informations qui fondait *l'action du journal, notamment* la volonté de maintenir intacte ce qu'il estimait être la qualité de son message *d'information : autrement dit, d'éviter* toute déformation qui pouvait intervenir par le biais de la sélection d'articles, de *mots-clés, ou de résumés.*

Successivement, le Tribunal de grande instance de Paris (20 février 1980) et la *Cour d'appel de Paris (2 juin 1981) donnèrent* raison au *Monde* en reconnaissant que « *la sélection d'articles, le choix des mots-clés et la teneur des résumés* » ne pouvaient être faits sans l'autorisation des auteurs. Ainsi, l'interprétation faite par la *Cour de Paris de la loi du 11 mars 1957* concernant la propriété littéraire et artistique renforçait le droit moral de l'auteur *d'œuvres éditées en lui concédant un droit* de regard sur l'accès même à l'information, et, par voie de conséquence, donnait *un sérieux coup de frein au principe* occidental de la libre circulation des informations.

Le Monde était content ; les producteurs de banques de données, évidemment, ne l'étaient pas. Pour ceux qui disent que le droit ne sert à rien, ceci est une belle preuve du contraire : si l'affaire s'était arrêtée là, par une décision de jurisprudence, toutes possibilités de circulation et *de valorisation des informations par* d'autres que les auteurs devenaient pour le moment quasiment impossibles. Mais Microfor et ses avocats décidèrent de porter l'affaire devant la Cour de cassation, qui cassa (9 novembre 1983).

En attendant que l'affaire soit réexaminée une nouvelle fois par une cour de renvoi, et sans préjuger la position des juges du fond, l'arrêt rendu par la Cour de cassation mérite que l'on s'y arrête, car, d'une part, *il reconnaît un droit de savoir et*, d'autre part, il contient les germes d'une réflexion sur le droit d'auteur face aux nouvelles technologies.

Le vingtième *siècle a vu apparaître toute une série de droits nouveaux*, dont le droit de savoir, ou droit à l'information. On trouve des parcelles de ce droit dans la loi *dite « informatique et libertés » de 1978*, qui reconnaît aux individus un « *droit à la curiosité* » en ce qui concerne les informations nominatives qui sont collectées et stockées à leur encontre. Une autre parcelle apparaît dans la loi dite *d'« accès aux documents administratifs » de 1978*, qui pose le principe d'un droit à l'information sur les documents produits ou détenus par l'administration.

C'est dans ce cadre fragile que vient se placer un autre morceau du puzzle qu'est l'arrêt *Microfor/le Monde*. En effet, dans cet arrêt, la Cour de cassation définit sommairement les contours d'un droit à l'*information par rapport, cette fois-ci, aux* œuvres éditées. Dans un but d'information, tout le monde peut collecter, classer, *traiter les données signalétiques* concernant des œuvres qui ont été publiées. Le droit de connaître, de savoir ce qui existe, *constitue en quelque sorte les limites du* droit d'auteur.

Quatre grands points

CE droit de savoir est défini par la Cour de cassation essentiellement sur quatre grands points. Si ces points sont confirmés par la cour de renvoi, ils constitueront une partie importante du dispositif juridique nécessaire pour encadrer l'activité *industrielle* des bases de données.

– 1° : Un index d'œuvres permettant de les identifier par des mots-clés peut être édité sans *le* consentement des auteurs ou de leurs ayants droit.

Sur ce point, l'arrêt de la Cour de cassation consacre une doctrine déjà ferme, qui *professait que* l'indexation à l'aide d'une suite de mots-clés ne pouvait être considérée comme une reproduction partielle de *l'œuvre, et qu'un index ne se substituait* pas aux œuvres.

Par ailleurs, la Cour précise que les index sont libres de droit d'*auteur*, quel que soit le moyen d'édition, ce qui supprime les contestations aussi bien pour les index papier que pour les index sur support magnétique et donc *accessibles* par une base de données.

– 2° : Un index est une œuvre au sens de la *loi* de 1957. *Cette reconnaissance du caractère d'œuvre a au moins trois conséquences très importantes :*

– Tout d'abord, l'auteur d'un index *pourra faire jouer* la *loi* du 11 mars 1957 pour sa propre protection en cas de piratage notamment. Nul doute que les producteurs de bases de données feront jouer cette disposition à l'avenir, à condition, toutefois, de pouvoir apporter la preuve du pillage.

– Ensuite, les producteurs d'index *pourront bénéficier* de l'autorisation de la loi de 1957 d'utiliser de « *courtes citations* » sans avoir à obtenir le consentement des auteurs sur ce point. *La Cour va*, en quelque sorte, jusqu'au bout de sa logique en admettant que la matière même de l'index peut être constituée « *sans commentaires ou développements de son auteur... par la réunion et le classement de courtes citations empruntées à des œuvres préexistantes* ». La seule obligation qui pèse sur l'auteur de l'index est de citer « *clairement le nom de l'auteur et la sources* ». Ainsi, la Cour de cassation consacre une thèse soutenue depuis un certain *temps par les producteurs de bases de* données : la base de données en tant que telle constitue l'environnement ou le commentaire qui est exigé par la loi de 1957 *pour qu'on puisse utiliser de courtes citations* sans l'autorisation de l'auteur.

– Enfin, la liberté de constituer un index *sans en référer à l'auteur des œuvres* soustend la liberté de sélectionner des documents qui entreront dans cet index. Cette *liberté* constituait un enjeu important pour les deux *parties*. Pour Microfor, il s'agissait d'un enjeu économique, car la sélection des documents se fait en fonction des *besoins d'une clientèle-cible, d'un marché.* C'était un enjeu plutôt d'ordre moral pour *le Monde*, qui souhaite perpétuer son *image dans sa globalité.*

– 3° : L'analyse purement signalétique ne peut être interdite par l'auteur.

Les documentalistes appellent généralement « *signalétique* » un *résumé ou une* analyse qui ne donne que le sujet ou le thème du document traité. La Cour de cassation, *quant à elle, énumère trois* conditions pour qu'une analyse puisse être considérée comme signalétique : il faut qu'elle ait été réalisée dans un but documentaire, il faut qu'elle soit « *exclusive d'un exposé substantiel du contenu de l'œuvre* », et qu'elle « *ne dispense pas le lecteur de recourir à l'œuvre* » originale. Cette définition donnée par la Cour est assez ambiguë dans la mesure où le caractère « substantiel » et la nécessité de *recourir ou non au document intégral* peuvent être des cas d'espèce et dépendre du type d'information recherchée. Par exemple, une donnée chiffrée *sera-t-elle* systématiquement *considérée* comme un élément substantiel ? Ou le relevé de la table des matières pour des ouvrages scientifiques *sera-t-il considéré comme illicite* ? *Enfin, dernier exemple* : la Cour admet la licéité d'un index à base de citations. Mais qu'y a-t-il de plus substantiel qu'une citation ?

Ce problème de la quantité et de la qualité de l'information qui pourra être intégrée dans un résumé signalétique est un point tout à fait crucial pour les systèmes de recherches automatisés actuels, car de la qualité du résumé dépend grandement la qualité de la sélection et donc l'efficacité des systèmes. Et on peut craindre qu'à l'avenir, pour éviter les contestations, la tendance de réduire les résumés à des suites de mots-clés ou à des amalgames de citations ne se propage au détriment de la qualité de la recherche.

– *4° : La mauvaise qualité d'un index* n'est pas un argument suffisant pour démontrer une atteinte au droit moral de *l'auteur d'une œuvre qui a été indexée.*

Pour les trois points vus précédemment, la Cour de cassation a écarté pour l'auteur d'une œuvre le droit patrimonial, c'est-*à-dire toute possibilité de recours financier* contre le producteur d'un index qui se contente d'indexer par mots-clés, faire de *courtes citations* et des *analyses signalétiques*. Cela ne laisse donc à l'auteur d'une œuvre que la seule possibilité de démontrer *que* le traitement *documentaire porte* atteinte à son droit moral. Dans cette affaire, la Cour de cassation a considéré que *le Monde n'avait* pas fait cette démonstration et qu'en tout état de cause il fallait davantage que la mauvaise qualité d'un index pour faire admettre cette atteinte. On voit les difficultés de la démonstration, et l'on peut se poser la question de savoir si la Cour n'a pas entendu restreindre l'exercice du droit moral dans le cas de la fabrication d'index pour éviter les « chicaneries » sans fin. C'est une solution de bon sens, d'autant plus que le but d'un index est de permettre l'accès à l'information, et que celui qui va en bénéficier *n'est pas le producteur de* l'index mais l'auteur de l'œuvre.

Tous les producteurs de bases de don*nées connaissent des cas d'auteurs qui* protestent parce que leurs œuvres n'ont pas été sélectionnées dans la base et considèrent *que cela porte atteinte à leur* réputation d'auteur ou de spécialiste.

Quelle va être la portée de l'arrêt Micro*for/le Monde ?* L'affaire qui oppose Microfor et *le Monde concerne* des produits d'information comme les indexations et les résumés et, d'une manière générale, une technologie de traitement de l'information qui est en train d'être dépassée. *En effet*, du côté de la recherche, on voit se développer une nouvelle génération de systèmes, des systèmes « *intelligents* », qui contiennent directement des connaissances, et non plus des références à des documents ou les documents eux-mêmes. Les connaissances *sont* un *mélange* de faits et d'idées. En ce qui concerne les faits, il existe déjà des bases de données *capables de donner directement* la réponse, comme, par exemple, la population d'un pays ou la solvabilité de Monsieur X. Ces informations ne sont pas considérées comme protégeables par le droit d'auteur *mais, dans certains cas*, relèvent de législations spécifiques comme la *loi*, « *informatique et libertés* » pour les données concernant les personnes, ou la législation sur les secrets pour d'autres. Mais il s'agit de cas de protection très particuliers. En ce qui concerne les idées, aucune protection par le droit d'auteur n'est admise par les tribunaux.

Cette interprétation de la loi de 1957 peut avoir des conséquences tout à fait importantes. A titre d'exemple, la jurisprudence *assimile une méthode à une idée et*, par conséquent, refuse toute protection à l'auteur du fait de la loi de 1957, quelle *que soit l'importance de la méthode.*

Ainsi, Einstein a pu montrer l'équivalence entre l'énergie et la masse, mais aucune centrale nucléaire ne verse de royalties à ses ayants droit. De même, ceux qui ont trouvé une méthode plus rapide *pour calculer les « transformées de* Fourier », les FFT – qui ont permis d'économiser des milliers d'heures de calcul, – ne touchent pas de droits d'auteur non plus.

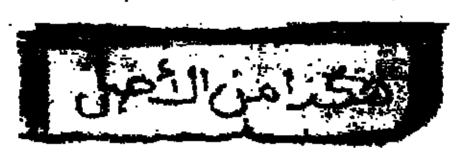
Il y a là *matière à réflexion*, et l'affaire *Microfor/le Monde* a le mérite de reposer le *problème de la cible, de ce que l'on veut* réellement protéger. En effet, une chose est sûre, c'est que la valeur des systèmes de demain sera constituée par les connaissances emmagasinées. Et la question que l'on doit se poser, dans cette perspective, est celle de savoir si *certaines* connaissances, certaines idées, ne devraient pas faire l'objet d'une protection dans une économie de l'information ? Pour prendre un exemple qui est déjà d'actualité : constituer un système expert va coûter très cher, car l'essentiel d'un système expert est formé de connaissances et d'un ensemble de règles permettant de résoudre des problèmes dans un domaine, par exemple : diagnostiquer la maladie bactérienne dont souffre un patient.

Il s'agit là d'un *travail considérable pour* extraire des esprits humains un savoir, des méthodes. Comment pourra-t-on rentabiliser cet investissement *si les idées*, les connaissances qui en font l'intérêt peuvent être copiées librement ? Quelle va être la valeur *économique d'un système expert* dont les connaissances ne sont pas protégeables ? Pas grand-chose certainement.

Une fois de plus, on voit se dessiner l'importance du droit, qui, en organisant une protection à bon escient, peut être un levier économique considérable.

Et la même *raison, c'est-à-dire la raison* économique, qui justifie qu'à l'heure actuelle on considère les produits tels que les indexations et les résumés comme idées et donc non *protégeables* pour permettre le développement industriel des bases de données, cette même raison *conduira peut-être un jour le législateur* ou les tribunaux à considérer que les idées relèvent au contraire du droit d'auteur de manière à pouvoir protéger le capital intellectuel de notre société.

* Commissaire du gouvernement auprès de la *Commission* nationale informatique et libertés.



L'élan de la résistance dans le Sud du Liban

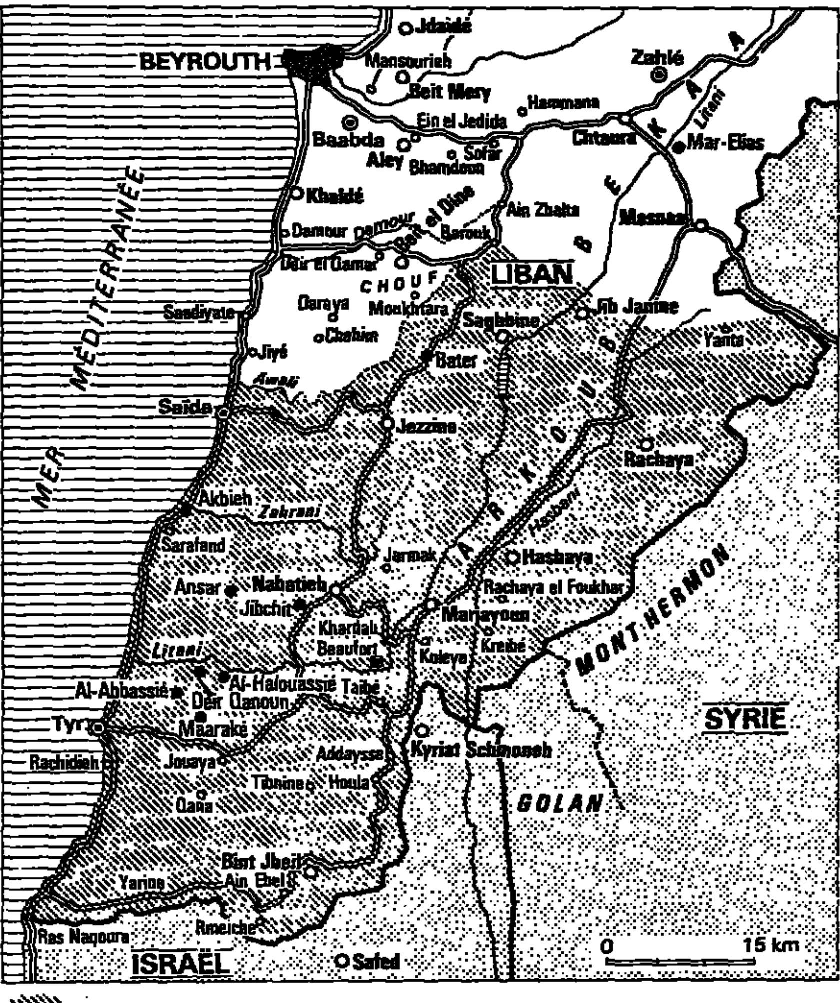
(Suite de la première page.)

Selon l'hebdomadaire de l'Organisation d'action communiste au Liban (OACL), *Beyrouth al-Massa* (du 4 juin 1984), le FRNL a organisé mille attentats entre le 16 septembre 1982 – date de sa création pendant l'occupation israélienne de Beyrouth – et le 27 mai 1984. *Liban en lutte*, bulletin reflétant les positions du PC libanais, affirme de son côté, dans son numéro de septembre, que la millième opération a eu lieu le 14 août dernier. Le bulletin précise même que ce n'était pas une opération spectaculaire, mais « *une action bien à l'image de ce qui a été entrepris au cours des deux dernières années de travail systématique et méthodique* ». En l'occurrence, un accrochage avec une position israélienne sur la route entre Saïda et Tyr, à hauteur de la petite localité d'Akbieh.

Cette divergence sur les chiffres est d'ailleurs révélatrice des méthodes et des conditions de travail du FRNL. Souvent, en effet, des attentats ne sont pas revendiqués à cause des difficultés de communication entre le commandement du Front, basé selon toute évidence à Beyrouth, et ses unités combattantes. Mais il y a peut-être une autre raison, tenant à la nature même de l'organisation clandestine, qui serait plus un conglomérat de petits groupes autonomes et parfaitement cloisonnés qu'un mouvement monolithique. Cette structuration, on a pu le noter dès les premiers mois, expliquerait pourquoi les Israéliens n'ont pu la démanteler malgré les rafles effectuées après chaque attentat, et malgré l'arrestation de quelques partisans. Cependant, peu de résistants ont été faits prisonniers ou ont été tués dans les accrochages. Au total, les pertes du Front en deux ans n'excéderaient pas la trentaine.

L'évolution du FRNL ne se mesure pas seulement en termes quantitatifs. En effet, bien que les embuscades et les minages de rues restent les opérations les *plus* pratiquées, ses unités peuvent procéder aujourd'hui à des attentats plus élaborés, comme en mars dernier sur le port de Saïda : après avoir pris une patrouille sous le feu de leurs armes, les résistants se replient, puis font exploser une mine au passage d'une seconde patrouille accourue en renfort ; dans un troisième temps, plus d'une demi-heure plus tard, et alors que les militaires israéliens fouillent les ruelles alentour, les résistants réapparaissent pour attaquer une nouvelle fois les blindés israéliens. *Une telle audace* est significative de l'assurance qu'ont acquise les combattants de la résistance libanaise ; elle est *surtout révélatrice* de la facilité avec laquelle ils évoluent désormais au sein de la population.

L'extension de la résistance armée à des zones qu'elle touchait peu auparavant est un autre indice de son développement. Alors qu'elle était surtout limitée à la route littorale et à la région de Tyr, puis, depuis l'automne dernier, à Saïda, où son intensification a nécessité le remplacement – sans beaucoup de succès, semble-t-il – des unités de conscrits par les parachutistes de la division Golani, l'une des plus prestigieuses de l'armée israélienne, les attentats se sont multipliés ces deux *derniers mois dans les régions de l'intérieur*, voire dans celles qui faisaient partie de l'enclave frontalière de Saad Haddad avant 1982, c'est-à-dire dans les districts de Marjeyoun et de Bint-Jbeil.



Territoire occupé par les Israéliens

Les mailles de la répression

LA répression n'est que partiellement liée à l'intensification de la résistance armée. En particulier, le camp d'Ansar, pierre d'angle du système *répressif mis en place par l'occupant*, n'avait pas attendu la naissance du FRNL pour se remplir de détenus libanais. Ansar devait servir à « tenir » le Sud, redoutable épée de Damoclès maintenue au-dessus de *la tête* de ses habitants pour les inciter à s'intégrer à l'ordre israélien. Cette méthode fut au départ couronnée de quelques succès, notamment quant au « retournement » de certains détenus, dont le collaborateur le plus en vue de Saïda, un nommé Abou Arida, qui y avait passé dix mois. Mais le dispositif israélien perdit progressivement de son efficacité, à mesure que les détenus prenaient le contrôle de leur vie carcérale et y cultivaient l'esprit de résistance pour finalement *rendre* le camp presque inaccessible aux geôliers eux-mêmes (2). De fait, après l'échange des prisonniers entre Israël et l'OLP en novembre 1983, les Israéliens se sont souvent plaints de ce que nombre de détenus libérés étaient passés dans la clandestinité et participaient à la résistance armée.

Ansar n'est pas resté vide très longtemps. Selon *le Comité international* de la Croix-Rouge, il renfermait début août huit cent cinquante prisonniers, pour la plupart libanais. Son rythme de remplissage est au demeurant très élevé puisque, en *mai dernier, il n'y* avait que cinq cent soixante-dix détenus. Mais ce camp n'est que le niveau intermédiaire dans le dispositif coercitif de l'occupant, qu'un observateur occidental *qualifie de « système de détention à trois vitesses »*. Au premier niveau, on trouve les centres d'interrogatoires : à Tyr, à Nabatieh, où le centre est installé dans les bâtiments de la Régie des tabacs (on y a même vu des femmes), à Saïda (un centre à Kfarfalous et un autre à Mar-Elias, celui-là probablement tenu par les collaborateurs locaux). La détention y est beaucoup plus courte qu'à Ansar, mais elle peut se répéter indéfiniment : on ne compte plus le nombre de personnes arrêtées un jour, libérées le lendemain ou le surlendemain, puis arrêtées de nouveau une semaine plus tard, etc. Au troisième niveau, enfin, il y a les prisons à l'intérieur d'Israël, en particulier celles d'Atlit et de Meggido. Des délégués d'organisations humanitaires qui ont pu enquêter au Sud parlent de « *présomptions de tortures* », les preuves étant difficiles à réunir en raison des réticences, compréhensibles, des anciens détenus victimes de sévices.

Le dispositif répressif de l'occupant ne se limite pas à l'emprisonnement, arbitraire et sans aucune garantie légale, puisque c'est à un verrouillage de l'ensemble du Sud du Liban que l'on assiste depuis le retrait de l'armée *israélienne de la montagne* du Chouf, en septembre 1983. Une ligne de « défense » a été construite pour empêcher les infiltrations. Apparemment, elle n'est pas aussi hermétique que le voulaient ses constructeurs. Puis les autorités d'occupation ont « réglementé » *la circulation sur la seule voie* d'accès, en réalité le plus souvent fermée, au point de passage de Bater-Jezzine. Même munis des indispensables sauf-conduits, les voyageurs doivent attendre des jours entiers, et *dans des conditions exécrables*, l'ouverture de la voie, praticable seulement à pied. Les camions de marchandises doivent attendre également et payer une taxe de 500 livres libanaises par jour d'attente, ce qui *a pour effet de* multiplier par six le coût du transport et, par conséquent, le prix de revient des produits. Depuis fin août, les Israéliens ont modifié la « réglementation ». Ils imposent désormais, de manière générale, le transbordement des marchandises d'un camion en zone occupée à un autre en zone libre, ou vice versa.

Les conditions humiliantes qui régentent le passage des citoyens par cette « frontière » intérieure ont déjà provoqué plusieurs incidents. A diverses reprises, l'armée israélienne a tiré sur la foule qui protestait ou sur des personnes qui cherchaient à traverser à gué la rivière Zahrani. Mais le verrouillage du Sud est d'autant plus pervers que les Israéliens autorisent les Libanais chrétiens à emprunter la voie maritime : cinq fois par semaine, des bateaux font le trajet entre Saïda et les ports contrôlés par les forces libanaises en zone chrétienne (Jounieh ou le « cinquième bassin » du port de Beyrouth).

Malgré le « rééquilibrage » de ses alliances libanaises – avec l'arrivée au ministère de la défense de M. Moshé Arens, – rééquilibrage dont la guerre du Chouf a fourni l'illustration, Israël continue de soutenir les Forces libanaises dans la région de Jezzine, à l'est de Saïda, et dans l'Iglim Al-Kharroub, la partie sunnite du Chouf, d'où l'armée israélienne ne s'est pas retirée. Dans cette dernière *région*, on fourbit les armes dans la perspective d'un nouveau retrait israélien.

La *principale* force d'appoint de l'armée israélienne reste l'« armée du Liban-Sud », héritière de l'« armée du Liban libre » de Saad Haddad (décédé l'an dernier). Le commandement en a *été confié au général* Antoine Lahad, officier de réserve libanais qui passe pour être proche de M. Camille Chamoun (Saad Haddad l'était aussi). Après l'échec de l'expérience de la « garde nationale » et de la tentative de créer une « armée chiite », grâce à la fermeté du Conseil supérieur chiite et du mouvement Amal, Israël a cherché à unifier les mouvements de collaborateurs au sein de cette « armée du Liban-Sud ». *Celle-ci* compte des hommes de différentes confessions, avec toutefois une légère prédominance chrétienne (60 %). Elle est chargée de missions de sécurité, notamment à Saïda. Elle dresse des barrages et prélève un droit de péage sur les routes. Au port de Saïda, elle perçoit 20 livres *libanaises par tonne de marchandises* chargée ou déchargée, et 25 livres pour chaque formalité effectuée auprès du service de la taxe mécanique. Elle prélève également 5 % du montant des *formalités accomplies à l'annexe locale du* ministère des finances. Enfin, le général Lahad vient d'instituer un impôt de 2 % sur le revenu des habitants. Cela, bien sûr, sans compter le « racket ».

Dans l'esprit de ses promoteurs, l'« armée du Liban-Sud » est appelée à jouer un rôle important dans la relève de l'*armée israélienne en cas de retrait* partiel. Toutefois, on ne voit pas comment elle pourrait tenir tête à la résistance là où l'armée israélienne elle-même éprouve des difficultés. En tout *état de cause, un retrait de la région de* Saïda paraît envisageable à court terme. Saïda et ses environs comptent près de la moitié de la population du sud du Liban, *c'est-à-dire environ deux* cent mille personnes. Ce n'est assurément pas le lieu le mieux indiqué pour mener une contre-guérilla efficace. De plus, Saïda est une ville sunnite. En s'en dégageant, Israël se retrouverait face à face avec les chiites. Paradoxalement, ce serait là une position moins *inconfortable* pour les autorités de Jérusalem, dont on a l'impression qu'elles ont systématiquement cherché à stimuler les courants religieux, même quand ils lui étaient hostiles. L'acharnement *contre les dignitaires religieux* chiites et les provocations religieuses (par exemple introduire des chiens policiers dans les mosquées) peuvent difficilement être le fruit d'une politique *aveugle, surtout pour une puissance* aussi expérimentée qu'Israël dans l'occupation de territoires.

De fait, l'occupation du Sud du Liban est de plus en plus présentée comme une affaire chiite. Sur le terrain, les dignitaires religieux encadrent la résistance populaire en émettant des *fatwa-s* pour condamner la collaboration avec l'ennemi ou pour déclarer licite la liquidation des collaborateurs.

A Beyrouth, M. Nabih Berri occupe le poste de *ministre d'Etat pour les* affaires du Sud. Parmi ses dernières décisions, le versement d'une allocation aux familles des huit cent cinquante détenus du camp d'Ansar. Même si *c'est l'Etat qui paie, on en retiendra* que la décision a été prise par le chef du mouvement Amal. En réalité, tout se passe comme si le Sud avait été donné en concession au mouvement Amal, *dans le cadre de la reconnaissance* tacite de l'autonomie des différentes communautés, *scellée lors de la* conférence de Lausanne en mars dernier. Cette prise en charge du Sud par Amal a du reste concordé avec une plus grande participation de ce mouvement à la résistance armée. *Si elle* donne lieu à des rivalités, elles sont circonscrites à la communauté chiite et *opposent, notamment*, Amal au Conseil supérieur chiite.

Le Liban est parvenu à un point d'équilibre qui consacre le cloisonnement confessionnel sans laisser place à une *quelconque hégémonie unifiante*, en dehors de celle, extérieure, de la Syrie. Deux des principales communautés, les maronites et les druzes, ont acquis une autonomie presque totale, en tout cas en ce qui concerne leur territoire, leur « armée » et leur fonctionnement interne (les milices font vivre beaucoup de familles). La communauté sunnite a pâti de l'ensemble de la guerre, mais aussi du départ de la résistance palestinienne. Grâce à l'alliance de l'un de ses pôles, M. Rachid *Karamé, (aujourd'hui premier ministre)*, avec la Syrie, mais surtout en raison du rôle irremplaçable des grandes villes où elle est présente démographiquement et économiquement, elle n'a *pas subi une grande perte politique*, même si son autonomie est bien moindre que celle des autres et même si son territoire est piétiné à Tripoli par l'armée syrienne et ses clients locaux, à *Saïda par l'armée israélienne et à Beyrouth* par la poussée des chiites.

Quant à la communauté chiite, elle s'est *finalement imposée à ses partenaires* comme partie prenante de la « formule libanaise ». Elle a été homogénéisée, depuis le début des années 80, sous l'impulsion du mouvement Amal. *Elle a renforcé ses institutions* qui lui permettent de maintenir une cohésion interne retrouvée. Ne lui manque que le territoire, puisque la banlieue sud de Beyrouth ne peut en *tenir lieu. Or c'est le Sud qui*, aujourd'hui, est de plus en plus reconnu comme le sien. Par là même, l'occupation de cette région risque d'être vidée de ses significations nationales. *Pis encore : dès lors que la libération* du Sud devient, ne fût-ce que dans le discours, une affaire chiite, elle peut difficilement servir de levier pour une unification du pays.

SAMIR KASSIR.

(2) Voir notamment les déclarations de M. Salah Ta'mari, l'un des dirigeants du comité des détenus d'Ansar, à la *Revue d'études palestiniennes*, nº 11, printemps 1984, Editions de Minuit, Paris.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens,
directeur de la publication.

Imprimerie du « Monde »
5, rue des Italiens
PARIS-IXe

Publicité : *Publicat*
17, bd Poissonnière, 75002 Paris (tél. : 261-51-26)

Commission paritaire des journaux et publications : nº 57 438
ISSN : 0026-9395.

ENCERCLEMENT DU RÉGIME SANDINISTE,

Le rôle d'Israël

Par JACQUES LEMIEUX *

(Taylor-Prensa libre-Sygma)

GUATEMALA, MARS 1982 : LE PUTSCH DU GÉNÉRAL RIOS MONTT

LE *Washington Post* a révélé le 19 mai 1984 que la CIA avait demandé à Israël d'appuyer clandestinement les « contras » nicaraguayens. Le mois précédent, un dirigeant des Forces démocratiques nicaraguayennes (FDN) déclarait au *Los Angeles Times* que son organisation s'adresserait à Israël si le Congrès américain décidait de lui couper les fonds canalisés par la CIA. « *Nous pensons que les Israéliens seraient les meilleurs, parce qu'ils ont une expérience technique* », avait-il ajouté. Ainsi Israël pourrait accroître son rôle en Amérique centrale (1), d'autant plus que le Congrès américain a effectivement refusé, le 24 mai, d'accorder 21 millions de dollars demandés par le président Reagan en faveur de ces « combattants de la liberté ».

La présence d'Israël dans cette région n'est pas nouvelle. Elle remonte même à 1948 dans le cas du Guatemala. L'un des trois commissaires de l'ONU ayant supervisé, cette année-là, la création de l'Etat juif, M. Jorge Garcia Granados, était précisément guatémaltèque. M. Garcia Granados allait devenir plus tard un conseiller politique très proche du président Romeo Lucas Garcia (1978-1982), et il mit à profit son poste d'ambassadeur à l'ONU pour approfondir les liens existant entre les deux pays. Mais c'est au milieu des années 70 qu'Israël a intensifié sa présence dans ce pays. En 1975, craignant une invasion du Belize par l'armée du Guatemala, la Grande-Bretagne fit pression sur le président Gerald Ford pour faire cesser les envois d'armes américaines aux généraux guatémaltèques (2). Israël profita des hésitations momentanées de Washington pour combler le vide et, cette même année, livra au Guatemala ses premiers avions Arava ainsi que des pièces d'artillerie et des armes légères (3).

Les deux pays allaient encore renforcer leurs relations à partir de 1977, après que le Congrès américain eut suspendu l'aide aux militaires guatémaltèques, dans le cadre de la politique des droits de l'homme du président James Carter. Le Guatemala se tourna alors vers Israël, qui lui a fourni tout son armement jusqu'en 1981.

Cette aide militaire a été constante. En 1980, l'armée était rééquipée de quinze mille fusils d'assaut Galil, une réplique du M-16 américain (4). Selon diverses sources, Israël a également fourni de grandes quantités de pistolets-mitrailleurs Uzi, dix blindés RBY-MK, des mortiers de 81 mm, des bazookas, des lance-grenades, 120 tonnes de munitions, trois garde-côtes Dabier et onze avions Arava (5).

En mars 1980, à la suite du voyage en Israël du ministre de l'intérieur, M. Donaldo Alvarez Ruiz, Tel-Aviv s'engageait à prêter main-forte aux corps policiers. Les conseillers militaires israéliens collaborent maintenant étroitement avec la police secrète guatémaltèque, la redoutable G-2. Le journal israélien *Haolam Hazeh* écrivait, en décembre 1981, que cette coopération s'étendait même à l'enseignement de techniques spécialisées de surveillance électronique. A la même époque, le *Guardian* de Londres allait encore plus loin en affirmant que les méthodes d'interrogation et de torture étaient élaborées coinjointement par des conseillers d'Israël, de l'Argentine et du Chili.

Ce n'était qu'un début. L'armée guatémaltèque a, par la suite, considérablement accru son efficacité dans la lutte contre-insurrectionnelle, grâce à l'installation par la firme israélienne Tadiran d'un système d'ordinateurs spécialisés dans le traitement des données policières (6). Les « listes noires » utilisées par les Escadrons de la mort ont été programmées sur ces ordinateurs. La population guatémaltèque serait maintenant fichée à 80 % dans la mémoire de ces ordinateurs (7). Parmi les trois cents conseillers israéliens qui se trouvent au Guatemala, plusieurs d'entre eux dirigent ces opérations qui sont coordonnées par un Centre régional des télécommunications (CRT). Situé au quatrième étage d'une annexe du palais présidentiel, le CRT est relié au commandement sud de l'armée américaine, dont le siège se trouve dans la zone du canal de Panama.

Les progrès dans ce domaine ont conduit à l'inauguration, en 1981, d'une école militaire d'électronique et de transmissions. Première du genre en Amérique latine, cette école possède des équipements capables de détecter les endroits où la consommation d'énergie électrique est excessive durant la nuit, ce qui a déjà permis de repérer plusieurs « *maisons de sécurité* » utilisées par la guérilla ainsi que des imprimeries clandestines (8).

La « palestinisation » des Indiens

LES accords entre les deux pays dépassent de beaucoup le simple domaine militaire et s'étendent jusqu'au secteur touristique, qui, malgré son récent déclin, demeure une importante source de revenus. Selon l'ambassade américaine au Guatemala, ces derniers atteignaient 15 millions de dollars en 1982 (ils étaient de 81,6 millions de dollars en 1979). Cette année-là, au terme de pourparlers entre les autorités de Tel-Aviv et celles de Ciudad-de-Guatemala, il a été convenu que l'Institut guatémaltèque du tourisme ferait de la promotion auprès des communautés juives de New-York, de Miami et de Los Angeles pour les inciter à visiter « *le pays de l'éternel printemps* ». En contrepartie, le Guatemala s'est engagé à diffuser régulièrement des émissions de radio sur « *la réalité israélienne* ».

Le Guatemala, c'est aussi le pays de l'éternelle répression contre les Indiens, qui forment environ 60 % de la population du pays, bien que la publicité gouvernementale soit un peu plus discrète à ce sujet. Sous la présidence éphémère du général Efrain Rios Montt, ils ont été massivement regroupés dans des « hameaux stratégiques » créés dans le cadre d'un Programme d'assistance aux régions conflictuelles (PAAC) pour isoler la guérilla. Certains militaires guatémaltèques n'ont pas hésité à parler de « palestinisation » de ces populations (9). Dans une interview accordée l'an dernier à une revue américaine (10), le directeur du PAAC, le colonel Eduardo Wohlers, reconnaissait : « *Plusieurs de nos techniciens sont entraînés en Israël. Le modèle du kibboutz et du moshav est très présent dans nos esprits. Personnellement, je crois que ce serait fascinant si nous pouvions implanter ce genre de système dans nos hautes terres.* »

Plusieurs observateurs établissent un parallèle entre les actions de l'armée guatémaltèque dans les hautes terres et les tactiques employées par les Israéliens en Cisjordanie et dans les territoires occupés. A l'instar des comités de village israéliens, les militaires ont organisé les Indiens dans des « patrouilles de défense civile ». Tout comme le modèle israélien, les maires désignés sont aussi des représentants autochtones. Un prêtre catholique a même affirmé que l'accentuation des divisions entre les catholiques et les évangélistes, qui atteignit son paroxysme à l'époque de M. Rios Montt, s'inspire de l'expérience israélienne auprès des communautés chrétiennes, musulmanes et druzes du Liban (11). Diviser pour régner...

Des sources guatémaltèques au Nicaragua révélaient récemment que les populations regroupées pourraient être associées à la mise sur pied d'un gigantesque complexe militaro-industriel (12).

Le projet compterait sur l'aide d'Israël et des États-Unis qui investiraient respectivement 70 et 210 millions de dollars au cours des prochaines années. Le plan prévoit, dans un premier temps, de liquider la guérilla et de favoriser ensuite le développement de pôles industriels dans deux régions : 1) Ciudad-de-Guatemala-Escuintla, environ 6 510 kilomètres carrés ; 2) Puerto-Barrios-Levingston, zone de quelque 9000 kilomètres carrés, située dans l'est du pays.

Dans la première région, outre le textile, une industrie lourde ainsi qu'une usine d'assemblage seraient installées cette année, permettant de monter dès 1977 des avions Kfir (13).

Dans la seconde région, une industrie pétrochimique et une usine métallurgique seraient mises en place, en vue de fonctionner à pleine capacité vers la fin de la présente décennie.

Des accords tripartites ont été signés au plus haut niveau, assure-t-on, les 10 et 12 décembre 1983, lors de réunions qui ont eu lieu à la base militaire de San-Marcos et à la hacienda présidentielle de Santo-Tomas. Parmi les signataires, on notait la présence du chef de l'état-major de l'armée, le général Rodolfo Lobos Zamora, du colonel américain Jean Gorovit, d'un haut fonctionnaire israélien et de l'ambassadeur d'Israël au Guatemala. Les parties en présence sont également convenues de poursuivre le PAAC et ont prévu l'arrivée de deux cents autres conseillers militaires israéliens qui seront affectés à la base militaire de Santa-Cruz-del-Quiche.

Le président Oscar Mejia Victores ayant déjà annoncé, le 3 juillet 1984, que « *l'armée toute seule, sans l'aide de personne, en a terminé avec la guérilla au Guatemala* » (14), le gouvernement a promis de déménager certains « hameaux stratégiques » afin de fournir la force de travail nécessaire au projet : une main-d'œuvre bon marché de près d'un million d'Indiens.

Certaines firmes militaires israéliennes opèrent déjà au Guatemala. C'est le cas, entre autres, de l'Eagle Military Gear Overseas, associée à la construction d'une fabrique de munitions inaugurée en mai 1983 dans le département septentrional de Alta-Verapaz (15). Selon le porte-parole de l'armée, le colonel Edgard Dominguez, l'ouverture de cette usine répond au désir du Guatemala, d'El Salvador et du Honduras d'uniformiser leurs équipements militaires (16). Selon la presse nicaraguayenne, le Guatemala réexporte déjà vers les Etats de la région 30 % des armes qu'il reçoit de Tel-Aviv (17). D'après des sources dignes de foi, qui ont requis l'anonymat, une autre usine, du même genre que la première, a depuis lors été ouverte à la fin de l'année dernière et deux autres sont en chantier.

Au fil des ans, une constante demeure : les généraux n'ont jamais tari d'éloges à l'égard de la précieuse aide israélienne. Le général Lucas Garcia avait même déclaré : « *Nous croyons que les soldats israéliens sont aujourd'hui parmi les meilleurs du monde, et nous voyons* [en Israël] *un modèle et un exemple à suivre.* » (18) Ironie du sort, cette aide israélienne allait contribuer, en mars 1982, au renversement du général Lucas Garcia. Le général Rios Montt s'emparait du pouvoir et confessait à la chaîne de télévision américaine ABC que son succès tenait au fait que « *plusieurs de nos soldats ont été entraînés par les Israéliens* ». Cela était corroboré par les journaux d'Israël, qui écrivaient, quelques jours plus tard, que des conseillers israéliens avaient pris part à la conjuration.

Au secours de la démocratie salvadorienne

SELON l'Institut suédois de recherche pour la paix internationale (SIPRI), 80 % des importations d'armes du Salvador entre 1972 et 1980 provenaient d'Israël.

D'après le représentant du Front démocratique révolutionnaire (FDR) aux États-Unis, M. Arnoldo Ramos, le nombre de conseillers militaires israéliens en poste au Salvador est supérieur à cent. Pour sa part, l'ancien vice-ministre de l'intérieur sous le premier gouvernement de M. Napoléon Duarte, en 1979, le colonel Francisco Guerra y Guerra, a révélé que des conseillers israéliens coopéraient au milieu des années 70 avec la police secrète salvadorienne (19). M. Guerra y Guerra a aussi assuré que les Israéliens étaient sur le point d'installer en 1978 un système d'ordinateurs similaire à celui du Guatemala. Pour l'instant, on sait qu'Israël a accepté d'accorder au Salvador, à la fin de 1981, 21 millions de dollars de crédits militaires, votés originellement par le Congrès en faveur de Tel-Aviv (20).

Le fait qu'El Salvador ait récemment déménagé son ambassade de Tel-Aviv à Jérusalem, en violation des décisions de l'ONU à ce sujet, porte à croire qu'Israël pourrait accroître son rôle dans ce pays. A la suite de cette décision, Israël a rouvert son ambassade à San-Salvador, qui était fermée depuis 1979. Comme nous le déclarait récemment un haut dirigeant du FDR, M. Ruben Zamora : « *El Salvador n'a sûrement pas déménagé son ambassade de Tel-Aviv à Jérusalem uniquement pour faire une faveur à Israël, surtout lorsqu'il sait les réactions que cela allait provoquer dans le monde arabe.* » A ce propos, un fonctionnaire du ministère salvadorien des affaires étrangères affirmait : « *Nous pensons que quelque chose de concret a été offert en échange du déménagement, puisque cela contredit la politique du ministre des affaires étrangères.* » (21) Ce dernier, M. Fidel Chavez Mena, est, en effet, un ami personnel de l'ambassadeur égyptien à San-Salvador et il a visité l'Egypte en 1982. De plus, M. Chavez Mena avait endossé en 1980 la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, appelant les pays du monde entier à ne pas déménager de Tel-Aviv leur ambassade en Israël. L'ex-président Alvaro Magana était encore plus catégorique en reconnaissant qu'un accord de sécurité pourrait être signé avec Israël : « *Il n'y a rien de concret encore (...) mais il y a plusieurs champs d'intérêt. La sécurité en est un.* » (22)

Le Costa-Rica a également transféré son ambassade dans la Ville sainte. La coopération économique et militaire entre les deux pays date de l'arrivée au pouvoir à San-José, en mai 1982, du Parti de libération nationale, membre de l'Internationale socialiste. Dès le mois suivant, le nouveau président costaricain, M. Luis Alberto Monge, qui a été ambassadeur de son pays en Israël, se rendait à Washington pour donner l'accolade à M. Menahem Begin, au lendemain de l'invasion du Liban. M. Begin a alors présenté le président costaricain à d'importantes personnalités de l'American Jewish Committee ainsi que de la Ligue antidiffamation B'nai Brith, qui lui auraient promis d'appuyer le Costa-Rica dans ses négociations auprès de soixante-six banques américaines pour rééchelonner les paiements de sa dette extérieure (23).

Quelques mois plus tard, en octobre 1982, le ministre des affaires étrangères d'Israël, M. Itzhak Shamir, se rendait en visite officielle de trois jours à San-José. Au terme de son séjour, M. Shamir a proposé aux autorités costaricaines « *l'envoi de conseillers en matière de sécurité* » dont « *le nombre et la durée de leur séjour* » n'ont toutefois pas été précisés (24).

Les relations entre les deux pays se sont encore améliorées à la suite de la signature, le 11 janvier 1983, d'un accord par lequel Israël s'engageait à aider le Costa-Rica dans la lutte antiterroriste ainsi qu'à accroître l'efficacité de ses services de renseignement (25).

D'autre part, le journaliste Jack Anderson du *Washington Post* a dévoilé l'existence, en février 1983, d'un plan de défense et de colonisation mis sur pied par Israël et les Etats-Unis dans la zone nord du Costa-Rica. Bien que le gouvernement de San-José ait démenti, dans un premier temps, l'existence de ce projet, il semble que celui-ci soit maintenant en marche. Estimé à environ 500 millions de dollars, il comprendrait, entre autres, l'ouverture de routes d'accès à cette région isolée – frontalière avec le Nicaragua, – la colonisation de terres et l'installation d'une « barrière électronique » pour brouiller les radios nicaraguayennes. M. Anderson écrivait que « *la colonisation de la frontière costaricaine, combinée à la militarisation du Honduras, pourrait créer une gigantesque pince stratégique qui isolerait physiquement le Nicaragua* » (26). Le fait que le Costa-Rica n'ait pas de problèmes de surpopulation tend à renforcer le caractère « géopolitique » du projet, reconnu publiquement par l'ex-ambassadeur américain au Costa-Rica, M. Francis McNeil (27). Dans les milieux bien informés de Managua, on assure qu'une trentaine de conseillers israéliens se trouvent maintenant dans cette zone pour la réalisation de ce plan. Ces mêmes sources n'écartent pas la possibilité que certains de ces conseillers agissent auprès de l'Alliance révolutionnaire démocratique (ARDE) retranchée dans le nord du Costa-Rica.

Enfin, le quotidien israélien *Haaretz* rapportait, en juillet 1983, que le Costa-Rica a reçu cinq cents fusils Galil, dans le cadre de la modernisation de l'équipement de la garde rurale costaricaine, qui tient lieu d'armée depuis l'abolition de cette dernière en 1948.

Au Honduras, les observateurs n'ont pas manqué de relever la coïncidence entre la visite du président Reagan, le 4 décembre 1982, et celle du général Ariel Sharon, qui atterrissait deux jours plus tard à Tegucigalpa. Ce dernier avait alors exprimé son admiration pour le Honduras : « *L'un des pays du tiers-monde qui ont montré le plus fermement leur décision de vivre dans un système démocratique.* » En marge de cet éloge, M. Sharon avait alors offert à ce pays, selon la Commission chrétienne des droits de l'homme du Honduras, l'envoi de douze avions Kfir, des radars, des armes légères, des pièces d'équipement ainsi que cinquante conseillers, qui se trouveraient maintenant dans le pays. Tant le *Yediot Aharonot* de Tel-Aviv que le *New York Times*, avaient, à cette époque, écrit que M. Sharon avait promis au général Alvarez la livraison d'armes saisies dans les stocks de l'Organisation pour la libération de le Palestine (OLP) au Liban.

Le gouvernement hondurien a nié : « *Les conversations se sont limitées à d'éventuels accords de coopération économique et technologique.* » Dans les milieux journalistiques centraméricains, on notait que ces accords avaient été négociés entre deux généraux et en présence du principal représentant des compagnies d'armements israéliennes en Amérique latine, M. Marcos Katz, ainsi que du chef de l'aviation israélienne, le général David Ivri, qui était nommé peu de temps après président de l'Israel Aircraft Industries. Ces mêmes milieux faisaient également remarquer que, deux semaines avant la visite de MM. Reagan et Sharon, le Congrès hondurien avait approuvé une réforme constitutionnelle accordant les pleins pouvoirs au général Alvarez pour la signature d'ententes militaires.

Un militaire hondurien résumait la teneur des discussions, dans un entretien avec le quotidien américain *Christian Science Monitor* : « *Le voyage de M. Sharon a été plus positif. Il nous a vendu des armes. M. Reagan a seulement débité des platitudes en expliquant que le Congrès l'empêchait de faire davantage.* » (28)...

Néanmoins, des fonctionnaires américains avaient jugé « *improbable que l'administration* (Reagan) *approuve la vente au Honduras de chasseurs Kfir, parce que ceux-ci sont munis de turbopropulseurs de la General Electric* » (29). Les accords existant entre les Etats-Unis et Israël exigent effectivement que Tel-Aviv obtienne le consentement de Washington pour le transfert, vers des pays tiers, de technologie militaire américaine. Il y avait aussi l'obstacle du financement : le Honduras ne dispose pas des 100 millions de dollars nécessaires à l'acquisition de douze chasseurs de ce genre. Les Israéliens ont par contre proposé comme solution que les Etats-Unis financent indirectement l'achat des avions,

L'hebdomadaire américain *Time* écrivait le 28 mars 1983 : « *En dépit des avertissements de certains fonc-*

* Journaliste canadien.

(1) N.D.R.L. – *Cf.* « Israël et l'Amérique latine : le pari d'un engagement accru aux côtés de Washington », par Ignacio Klich, *le Monde diplomatique*, février 1983. Voir aussi l'article de Steve Goldfield sur le même sujet dans le dernier numéro de *Democratic Palestine*, n° 5, septembre 1984, B.P. 12144, Damas.

(2) Le Guatemala a toujours revendiqué le Belize qui était alors une colonie britannique.

(3) Pouvant décoller et atterrir sur de très courtes distances, les avions Arava sont vite devenus des appareils redoutables dans la lutte contre la guérilla, même si leur but premier est le transport de troupes.

(4) NACLA (North American Congress on Latin America), New-York, n° 3, mai-juin 1983, p. 44.

(5) World Armament and Disarmament, SIPRI Yearbook. 1981, Stockholm International Peace Research Institute, Stockholm, 1981 ; *Tricontinental*, La Havane, mars-avril 1984.

(6) *Barricada*, Managua, 10 octobre 1983.

(7) *Covert Action*, n° 20, hiver 1984, p. 36.

(8) *Covert Action*, *ibid.*

(9) NACLA, *op. cit.*

(10) NACLA, *ibid.*

(11) NACLA, *ibid.*

(12) *Servicio de información y analisis de Guatemala (SIAG)*, Managua, n° 12, 27 avril 1984.

(13) SIAG, *ibid* ; *La voix de l'Amérique*, cité par *Informador Guerrillero*, Guatemala, n° 32.

(14) Dépêche de l'agence Acan-Efe, Guatemala, 3 juillet 1984.

(15) *Barricada*, op. cit.

(16) *Barricada*, 8 octobre 1983.

(17) *Barricada Internacional*, Managua, n° 64.

(18) *Ma'ariv*, Tel-Aviv, 22 novembre 1981.

(19) *Nicaraguan Perspectives*, n° 7, p. 35.

(20) *Davar*, Tel-Aviv, 3 janvier 1982.

(21) Associated Press, San-Salvador, 20 avril 1984.

(22) Associated Press, *ibid.*

(23) La dette extérieure du Costa-Rica s'élève à plus de 4 milliards de dollars, ce qui fait de ce pays le plus endetté au monde par tête d'habitant après Israël.

(24) *La Nacion*, San-José, 24 octobre 1982.

(25) *Barricada*, 13 janvier 1983.

(26) *Washington Post*, 14 février 1983.

(27) *Counterspy*, sept.-nov. 1983, p. 13.

(28) *Christian Science Monitor*, cité par *In These Times*, 13 avril 1983.

(29) *La Prensa*, Managua, 21 janvier 1983.

VENTE D'ARMES, COOPÉRATION MILITAIRE ET POLICIÈRE

en Amérique centrale

tionnaires du gouvernement des Etats-Unis, selon lesquels la transaction ne fera qu'encourager le stationnement de Mig soviétiques au Nicaragua et contribuer ainsi à l'escalade de la course à l'armement en Amérique centrale, l'administration Reagan est sur le point de donner son approbation. »

L'armée hondurienne utilise déjà des Galil et des Uzi, alors que l'aviation possède trois Arava et au moins douze chasseurs Super-Mystère français modifiés en Israël. Le désir d'acquérir des Kfir répond en partie au fait que le Congrès américain a refusé de vendre au Honduras des Northrop F-5 et que les Super-Mystère sont maintenant « désuets ».

Dans ce contexte, le *New York Times* du 21 juillet 1983 révélait que des *armes saisies à l'OLP au Liban* pourraient être remises aux « contras » nicaraguayens par l'intermédiaire du Honduras : « *Le commandant en chef des forces armées honduriennes, le général Gustavo Alvarez Martinez, a examiné des échantillons d'armes palestiniennes saisies, lors d'une visite secrète, plus tôt cette année, dans un centre d'entraînement des services de renseignement américain en Virginie.* »

Le *New York Times* précisait, en se fondant sur un rapport officiel des services secrets de l'armée américaine, que l'équipement pris aux Palestiniens par Israël comptait 259 chars soviétiques, 216 véhicules blindés, 215 pièces d'artillerie, 10 000 tonnes d'obus d'artillerie, 40 000 obus de mortiers, 5 700 missiles Katiucha, 11 619 mines, 18 950 grenades, 6 000 tonnes de munitions pour armes légères et 24 000 fusils.

Avec les crédits de Washington

DES sources bien informées à Managua ont toutefois démenti que cet armement soit aussi considérable ; elles ont précisé qu'il avait été saisi, dans le village libanais de Al-Naameh, aux mains de la fraction dissidente pro-libyenne de l'OLP dirigée par M. Ahmed Jibril.

Dans le même article du *New York Times*, des fonctionnaires américains avaient expliqué que l'administration Reagan était « *préoccupée par les limites imposées par le Congrès* » concernant une plus grande implication américaine en Amérique latine. C'est pourquoi, ajoutaient-ils, les Etats-Unis ont « *encouragé les activités d'Israël comme moyen pour remplacer l'aide américaine versée à des gouvernements amis* (...) *L'administration désire établir de nouvelles formes d'appui aux rebelles nicaraguayens au cas où le Congrès approuverait une loi qui mettrait fin à l'appui clandestin fourni aux insurgés* ».

Dans une dépêche de l'agence de presse espagnole Efe, M. Eden Pastora accréditait partiellement les thèses du *New-York Times* en déclarant qu'un homme « *qui était arabe ou juif, d'après son langage* », lui avait offert des armes « *à la seule condition que je ne lui demande pas de quelle origine elles étaient* » *(30)*. Le jour suivant, toujours selon M. Pastora, cet homme lui remit 500 fusils AK-47 de fabrication allemande, chinoise et soviétique. A la fin d'avril 1984, la revue *Time* annonçait qu'Israël avait livré des armes aux « contras » par l'intermédiaire du Honduras tandis que, selon une dépêche de l'AFP (31), Israël aurait armé le quart des forces antisandinistes.

Israël a accru son rôle en Amérique centrale après que l'engagement des Etats-Unis aux côtés des Britanniques dans le conflit des Malouines eut provoqué la perte d'un des meilleurs alliés de Washington dans la région : le régime militaire argentin. Quoique l'Argentine n'ait jamais reconnu officiellement l'envoi de conseillers militaires en Amérique centrale, la presse internationale a souvent mentionné la présence d'une centaine de conseillers militaires argentins au Honduras et au Salvador.

En fait, ce qu'il est convenu d'appeler l'offensive d'Israël en Amérique centrale résout plusieurs problèmes posés aux stratèges du Pentagone. Devant la résistance du Congrès et de la population américaine à une intervention accrue de Washington dans la région, la carte israélienne devient d'autant plus intéressante à jouer que l'industrie militaire d'Israël est étroitement liée à celle des Etats-Unis. A cet effet, un mémorandum secret sur la coopération stratégique, signé en novembre 1981 entre Washington et Tel-Aviv, stipule même que des pays tiers peuvent utiliser des crédits militaires américains pour l'achat de matériel militaire israélien. Aucun autre pays au monde ne jouit d'un tel privilège.

Plusieurs des politiciens américains qui se disent farouchement opposés à une augmentation de l'aide militaire aux dictatures ou aux « contras » – tel le représentant démocrate de l'Etat de New-York, M. Stephen Solarz, le sénateur démocrate de Californie, M. Alan Cranston, ou encore le sénateur démocrate du Massachusetts, M. Edward Kennedy – n'en demeurent pas moins des partisans d'une aide accrue en faveur d'Israël.

L'Etat israélien a plusieurs raisons d'intervenir en Amérique centrale. L'appui accordé par le Nicaragua aux Palestiniens – les sandinistes ont rompu avec Israël le 5 août 1982, et l'OLP possède à Managua une représentation diplomatique ayant rang d'ambassade – est déjà suffisant pour que le gouvernement israélien participe aux plans de déstabilisation du Nicaragua.

Il ne faut pas non plus négliger l'importance des ventes d'armes pour l'économie israélienne. De tous les secteurs économiques, celui de l'armement est le seul qui soit en constante progression, et ce aux dépens des produits traditionnels d'exportation. Depuis les années 70, les dépenses militaires absorbent en moyenne 37 % du budget national (32). En 1981, le quart de la population active, soit trois cent mille personnes, travaillait dans l'industrie de l'armement, si l'on compte également l'armée (33).

Le fait le plus important concernant l'industrie israélienne d'armement est que l'Etat y joue un rôle primordial. Deux grandes compagnies appartiennent à part entière à l'Etat : les Industries militaires israéliennes (TA'AS) et les Industries israéliennes d'aviation (IAI). Ce qui veut dire que le gouvernement gère toutes les décisions importantes concernant la fabrication et la vente d'armes. TA'AS et IAI sont deux des plus grandes entreprises d'Israël, employant à elles seules plus de la moitié de tout le personnel de l'industrie de l'armement.

Selon la CIA, Israël occupe maintenant le cinquième rang mondial pour les exportations d'armes. Le département d'Etat affirme que ce pays a vendu, au cours des dix dernières années, des armes à au moins cinquante-cinq gouvernements, dont dix-huit en Amérique latine. Les divers conflits sur le continent latino-américain sont donc devenus une véritable « mine d'or » pour l'économie d'Israël, qui recevait, en 1980, 40 % de ses revenus de l'exportation d'armes (34). Ces ventes ont connu un « boom » entre 1978 et 1980, enregistrant alors une progression phénoménale de 341 % (35). En 1977, les exportations d'armes rapportaient à Tel-Aviv 285 millions de dollars. En 1982, ce chiffre s'élevait à 1,3 milliard de dollars, en dépit de la perte, entre-temps, de deux excellents clients : l'Iran du chah et le Nicaragua de Somoza (36). Ces exportations seraient en voie d'atteindre cette année le cap des 2 milliards de dollars. De cette somme, l'OLP estime que 250 millions de dollars proviendront des transactions en Amérique centrale, tandis que d'autres sources, plus pondérées, parlent d'environ 50 millions de dollars (37).

Malgré leurs liens avec l'Internationale socialiste, les travaillistes ne s'opposent pas vraiment, sur le fond, à la politique de Tel-Aviv en Amérique centrale. Ainsi, le quotidien *Jerusalem Post* écrivait récemment : « *Si Israël a fourni des armes au Honduras en connaissance de cause, il est devenu un mercenaire de l'administration américaine au service d'une politique controversée aux États-Unis même. Vendre des armes par nécessité est une chose. Se comporter en agent de la CIA en est une autre.* » (38)

L'ancien premier ministre travailliste Yitzhak Rabin, aujourd'hui ministre de la défense dans le gouvernement d'union nationale, précisait le sens de cette opposition en écrivant, voilà plus d'un an, dans le quotidien *Yediot Aharonot* : « *L'ingérence militaire d'Israël en Amérique centrale porte préjudice à sa position, à son image et à ses intérêts à l'égard du peu d'amis qu'il lui reste. C'était bien la dernière chose dont nous avions besoin* »...

JACQUES LEMIEUX.

(30) *Efe*, Miami, 25 juillet 1983.

(31) *AFP*, cité par *La Prensa*, Managua, 30 avril 1984.

(32) *Merip Reports*, février 1983, p. 17.

(33) *Wall Street Journal*, 17 septembre 1981.

(34) *Ma'ariv*, 4 avril 1981 ; *SIPRI* yearbook, 1981.

(35) *Yediot Aharonot*, Tel-Aviv, 4 janvier 1980.

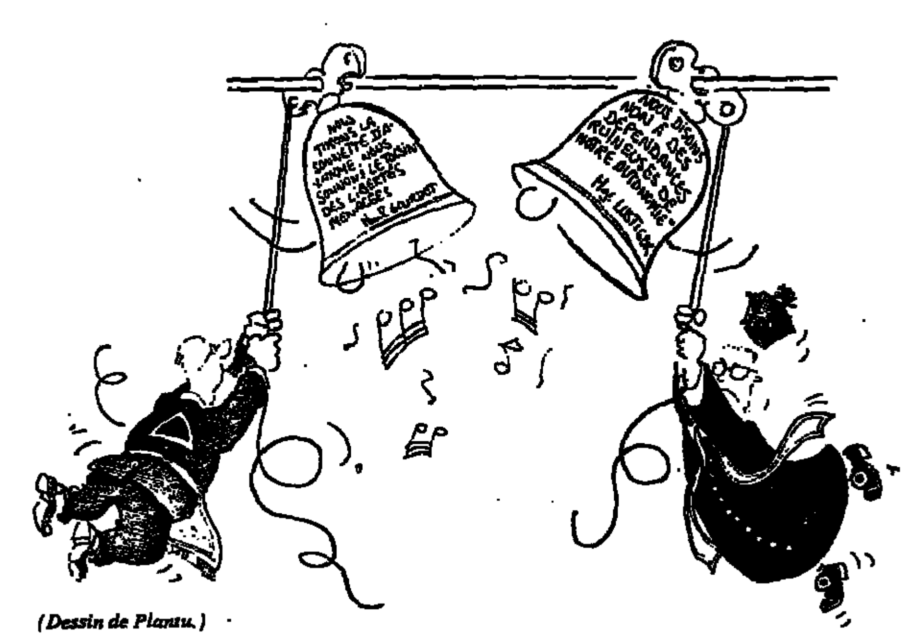
(36) Israël a fourni 98 % des armes du dictateur Somoza en 1979.

(37) *Time*, 28 mars 1983.

(38) *Jerusalem Post*, 26 avril 1984.

LA FOIRE

Deux pas



(Dessin de Plantu.)

PAUL GOURDOT, GRAND MAITRE DU GRAND ORIENT DE FRANCE : LA LOI SAVARY « VA FAIRE RECULER DE CENT ANS LE DROIT A LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE »

(Suite de la première page.)

En un an, ce Centre d'études et de diffusion a publié sept brochures pour mettre en lumière l'extraordinaire effervescence d'une gauche qui ne recule devant rien pour subvertir les valeurs proprement françaises. La première de ces brochures montre comment le contenu même de l'enseignement est « *souvent déformé et perverti par des partis pris idéologiques* ». La seconde décrit en détail « *les tentatives, essentiellement d'inspiration marxiste, de s'emparer de l'université française comme d'une espèce de prise de guerre idéologique* ». Dans la troisième, consacrée à la sécurité européenne, « *diverses personnalités françaises et américaines* » aboutissent à cette troublante conclusion : « *le neutralisme est un piège* ». La quatrième s'aventure dans le domaine ecclésiastique puisque « *la subversion utilise depuis de nombreuses années certains canaux d'apparence religieuse pour déstabiliser le monde libre, en Europe, dans le tiers-monde, surtout en Amérique latine* » ; dénonçant ainsi la « *théologie de la révolution* », l'auteur en rajoute sur le Vatican qui, lui, parle plus exactement de « théologie de la libération » (6). Les autres brochures s'en prennent aux « *divers courants subversifs* (qui) *manipulent la défense des langues régionales pour briser l'édifice assemblé au fil des siècles* », à l'action de la CGT et de la CFDT, qui ont évidemment « *choisi l'entreprise comme terrain de choix pour la subversion* » (7), et bien évidemment – morceau... de choix – à l'administration de la justice : « *Pour transformer la société française selon le modèle socialiste, M. Badinter dispose d'une arme redoutable : donner mauvaise conscience aux responsables, supprimer la notion de normalité, consacrer les déviances, casser l'appareil judiciaire.* » (8)

L'enfer d'où nul ne sort

SUBVERSION. Tout n'est que subversion. Pour quelle fin ? « *Totalitarisme larvé* », « *étatisation des esprits* », tentative de « *façonner les âmes* », de « *décérébrer, détruire les personnalités* » : les formules utilisées par MM. François Léotard ou Alain Peyrefitte, comme par le Club de l'Horloge (9), n'ont donc rien d'excessif. Il est alors bien naturel que le peuple descende dans la rue pour défendre l'enseignement privé, ultime bastion de la liberté de pensée, et que de brillantes signatures appuient un « Manifeste pour la liberté de l'information ». Peu tendre pour l'ancienne majorité, ce texte estime que « *la communication de pénurie, qui était déjà la mauvaise habitude ou la paresse des gouvernements précédents, est en voie d'être institutionnalisée* ». Le Manifeste reçoit, entre autres, la caution de MM^mes Catherine Deneuve, Maria Mauban, Micheline Presle, des généraux de Boissieu et Guy Méry, et de MM. Jean-Marie Benoist, Roberto Benzi, Pierre Chaunu, Pierre Clostermann, Michel Crozier, Jean-Louis Curtis, Jean-Marie Domenach, Pierre Emmanuel, Roger Gicquel, François Goguel, Eugène Ionesco, Emmanuel Le Roy Ladurie, Philippe Nemo, Jean d'Ormesson, André Pieyre de Mandiargues, Philippe Sollers, etc. Et aussi de M. Patrick Poivre d'Arvor qui, dans un dîner-débat, après avoir formulé des remarques sévères et tout à fait justifiées sur les graves insuffisances de l'information en France, ajoute : « *Mais tout ceci n'est que péché véniel au regard d'une absence quasi totale, dans les grands médias, de ce que (...) Claude Julien appelait le devoir d'irrespect.* » (10)

Le Devoir d'irrespect : tel est bien le titre d'un livre, publié à l'automne 1979, dont M. Patrick Poivre d'Arvor semble faire l'une de ses lectures de chevet et qu'il a cité à plusieurs reprises... après mai 1981.

Le même auditoire qui applaudit M. Patrick Poivre d'Arvor connaît « *un grand moment de surprise et d'émotion* » lorsqu'il écoute la diffusion d'« *un message du célèbre Commandant Zéro (Eden Pastora, chef de la résistance démocratique au Nicaragua), spécialement enregistré, depuis le maquis où il se trouve, à l'intention des participants au dîner-débat (fraternellement interpellés comme « camarades » !), traduit par Philippe Sollers et commenté avec chaleur par Jean-François Deniau* ».

Evénement bouleversant, bien que Philippe Sollers traduise l'espagnol *compromiso* par « compromis » au lieu d'« engagement », et s'embrouille dans une double négation. Chacun pose un instant sa fourchette ou son verre pour acclamer le commandant Zéro – il n'avait pas eu un tel honneur lorsqu'il se battait contre la dictature de Somoza, – mais, bien vite, le dîner-débat en revient aux choses sérieuses. On écoute le professeur Jacques Garello affirmer que « *la liberté constitue le premier levier de l'efficacité économique* », et M. Jean-Marie Domenach, ancien directeur d'*Esprit* : « *Notre liberté d'expression commence sans doute là : ne pas nous laisser imposer ce discours conformiste qui fait qu'il faut toujours équilibrer le Nicaragua* (de Somoza, bien entendu...) *par la Pologne, la Tchécoslovaquie par le Chili. Ne confondons pas le purgatoire avec l'enfer. Du purgatoire, on peut sortir ; de l'enfer, on ne sort pas.* » (11)

Vous avez bien compris : avec « *cette sorte de carcan que nous sentons se resserrer peu à peu autour de nous* », et contre lequel M. Jean-Marie Domenach se défend comme un beau diable, c'est un véritable « enfer » que nous préparent M. Mitterrand et ses séides. Dussent-elles durer trente ans, comme celle de Stroessner au Paraguay, quarante ans comme celle des Somoza, les dictatures de droite ont au moins le mérite d'être éphémères, comme l'ont été le nazisme hitlérien et le fascisme mussolinien, tandis que l'instauration du totalitarisme communiste est, hélas, irrévocable. Nous voici donc pleinement fondés à dénoncer l'irréductible dictature des soviets, s'inspirant d'une idéologie que nous combattons, et à témoigner de quelque indulgence à l'égard des dictatures provisoires qui, de l'Amérique latine jusqu'aux Philippines, se réclament des valeurs occidentales, chrétiennes et démocratiques qui sont les nôtres.

L'itinéraire qui conduit à cette conclusion est jalonné d'erreurs que leurs auteurs – tel est le genre littéraire le plus en vogue – confessent voluptueusement, avec le ferme propos de ne plus recommencer. Ainsi M. Jean-Marie Domenach, lorsqu'il parle de « *ces libertés que nous avons trop méprisées : la liberté de circuler, de voyager, de choisir un objet, de pouvoir lire ce que nous voulons* ». Ah ! s'il voulait bien nous expliquer par quelle aberration il en était arrivé à tant les mépriser... Il poursuit : « *Le mépris de ces libertés (...), que nous traitions de libertés formelles et de libertés bourgeoises, a été probablement une des plus grandes fautes de beaucoup d'hommes de ma génération.* »

Beaucoup d'hommes ? Mais comment savoir s'ils étaient tellement nombreux lorsqu'on n'a pas eu le privilège de partager les enthousiasmes de ces brillants intellectuels qui croyaient servir la paix en signant l'Appel de Stockholm et, en cheminant avec le Parti communiste, avaient le trouble sentiment de se rapprocher d'une classe ouvrière qu'ils connaissaient si mal ? Pourquoi voulaient-ils donc abattre les « libertés bourgeoises » au lieu de, en bons démocrates, les enrichir et les fortifier, et les rendre accessibles à ceux qui en étaient privés ? Oui, M. Jean-Marie Domenach a raison de confesser publiquement ses « *plus grandes fautes* » : l'aveu et la contrition parfaite lui valent déjà le pardon qui lui épargnera l'« *enfer* » socialiste vers lequel, laissant toute espérance à l'entrée de l'isoloir, ont fait un premier pas, en mai 1981, quelques millions d'électeurs inconscients.

Mais non, ce serait commettre un autre péché que de s'abandonner au désespoir, d'autant que le sursaut populaire pour la défense de l'enseignement privé prouve d'éclatante manière que tout n'est pas perdu. Ce qui permet à M. J.-M. Domenach d'enchaîner : « *Dans la grande manifestation de Versailles, j'ai cru voir l'indice de cette alliance entre l'amour traditionnel de la liberté et cette volonté du consommateur d'avoir à sa disposition le choix des produits qu'il veut consommer : liberté médiocre, peut-être, mais liée à la liberté spirituelle.* »

Sainte alliance ! La liberté de l'esprit et la liberté de conscience passent par la liberté du consommateur devant les rayons du supermarché où il peut, en toute autonomie, choisir entre plusieurs marques de dentifrice, de sous-vêtements ou de boissons gazeuses. Eblouissante, la démonstration en est faite, *a contrario*, par les régimes totalitaires de l'Est où les libertés d'expression, d'association, etc., ont disparu en même temps que l'Etat éliminait toute liberté de produire, vendre et consommer.

Le supermarché des idées

PIERRE angulaire de toute démocratie, le libéralisme économique conditionne chacune des libertés individuelles. La liberté de pensée est inséparable de la liberté d'entreprise, qui ne conduit pas seulement au succès et au profit, mais aussi à l'épanouissement de la conscience. La gauche au pouvoir se rapproche maintenant de cette conception du libéralisme économique qui, écrit Serge-Christophe Kolm, « *se justifie d'abord par la liberté. Puis par le bien-être et l'efficacité économique qu'entraînerait la liberté économique sans entrave. Liberté et bien-être promeuvent le bonheur. Fondamentalement, le libéralisme économique repose sur l'individualisme et le respect du droit, en particulier* (le droit) *de propriété individuelle* » (12).

L'idyllique liberté qui règne dans le supermarché des biens de consommation courante fonde sur un roc inébranlable la liberté indispensable au bouillonnant essor du supermarché des idées, des convictions, des créations de l'esprit. Couple indissoluble, dont nul ne se risque à prouver qu'il fonctionne harmonieusement, car l'exercice serait périlleux. Il faudrait d'abord expliquer comment, au siècle dernier, l'explosion du libéralisme économique s'est fort bien accommodée de fréquentes impositions de la censure de presse... et du travail des enfants de sept à huit ans, pour des journées de quinze heures, dans les mines et les usines, « *leurs petites jambes, affaissées par la fatigue, enfermées dans des bottes de fer-blanc pour les forcer à se tenir debout quand le sommeil les accable* » (Montalembert). Ce n'est certes pas sous l'effet de ses propres vertus que le libéralisme économique se purgea de tels abus. Il fallut l'y contraindre. L'action des républicains dut lui imposer de sévères obligations, de strictes limitations pour que l'on voie enfin progressivement émerger une société à peu près civilisée. Mais, si sombre que soit le passé, la mode du jour est au libéralisme, dont il serait malséant de rappeler les méfaits et la rapacité.

Les plus éloquents défenseurs du libéralisme économique ont toujours expliqué avec conviction, en toutes circonstances, que les entreprises et la nation elle-même seraient ruinées par toute loi qui interdirait le travail des enfants, limiterait la durée de la semaine de travail, créerait plus tard l'impôt progressif sur le revenu, puis instituerait les premiers congés payés ou les cotisations sociales. Le capitalisme ne saurait résister à toutes ces entraves à la liberté d'accumuler des profits. La « crise » offre un terrain éminemment favorable à ces thèses alarmistes qui, hier comme aujourd'hui, ont toujours fini par contaminer des esprits que l'on disait « avancés ». Ainsi, sous le second Empire, qui n'était pas tendre avec les couches populaires mais plein de prévenances pour les hommes d'argent, Marcellin Berthelot, libre-penseur, écrivait tristement à Renan : « *La situation financière (...) s'alourdit tous les jours, au milieu de l'inquiétude des gens d'affaires. Les ouvriers s'organisent d'une manière redoutable et imposent de toutes parts* (aux industriels) *des demandes de salaire accru, de travail diminué.* » Déjà... Mais comment osaient-ils ? Ils voulaient donc casser l'économie du pays ?

Minées par d'aussi exorbitantes revendications, « *beaucoup d'industries vont disparaître* », ajoutait Berthelot. Et Mgr Dupanloup, suave, de surenchérir : « *C'est la ruine de la richesse, et ce n'est pas un remède à la pauvreté.* »

Autres temps, même logique. Les années qui passent ne changent rien aux réflexes ataviques des hommes de propriété. Un siècle plus tard, les craintes de Berthelot et de Dupanloup sévissent encore à droite, ce qui n'est guère surprenant, et gagnent aussi les esprits qui se réclament d'une gauche fuligineuse – et, pour s'en indigner, il faudrait ignorer l'histoire. On l'a déjà écrit ici : dans quinze ans à peine, la Communauté européenne n'assurera que 15 % de la production mondiale, et c'est une évolution à laquelle aucun Européen ne peut se résigner ; mais, malgré la crise, le revenu par tête des Européens, en termes réels, est aujourd'hui supérieur de 30 % à ce qu'il était avant le premier choc pétrolier. Pour enrayer l'intolérable déclin de la France et de l'Europe, il n'est ni scandaleux ni insupportable de rogner sur le niveau de vie. Mais certes pas par les moyens du libéralisme économique, qui protège et conforte les privilèges.

Or voici que ce libéralisme trouve en 1984 de nouveaux défenseurs, qui ne sont pas les moins ardents. Leurs prédécesseurs, au siècle dernier, savaient justifier la censure par l'impérieuse nécessité, pour sauvegarder à la fois la prospérité et l'ordre établi, de museler une presse diffusant des idées subversives. Echappant au contrôle de l'Etat et de l'argent, cette presse-là n'a aujourd'hui guère plus d'influence que sous Louis-Philippe ou Napoléon III.

Fort heureusement, grâce aux lois républicaines qui l'ont corseté, le libéralisme économique, dépouillé des traits barbares qui le caractérisaient, nous offre aujourd'hui un visage plus humain. Ah oui ? Certes, aucun Molé, Thiers ou Guizot ne peut maintenant dresser le parti de la résistance contre le parti du mouvement pour imposer la censure, restreindre le suffrage universel, écarter les lois sociales. Mais leurs descendants n'ont nullement renoncé à dire à leurs amis « enrichissez-vous » et, avec l'argent que vous aurez ainsi sagement gagné, emparez-vous des moyens d'expression, contrôlez l'opinion, faites régner votre loi.

Non sans habileté, la précédente majorité a montré combien elle était apte à faire prévaloir certains intérêts particuliers, à favoriser la concentration de la presse écrite entre les mains d'un homme qui n'en possédait pourtant pas les moyens financiers, à interdire les « radios libres », à utiliser à son service le monopole d'Etat sur la télévision. Tout cela au nom de ce libéralisme économique qu'elle servait avec passion et qui serait inséparable de la liberté d'expression.

L'intérêt et la morale

NON sans habileté, et même avec quelque élégance. Elle pouvait s'en offrir le luxe tant que ses idées et ses hommes étaient au pouvoir. Mais le changement de majorité a fait tomber son masque de bienséance. Elle savait se montrer soucieuse de courtoisie. Rejetée dans les ténèbres de l'opposition, la voici hargneuse, agressive. A l'exception de M. Raymond Barre, elle trouve des accents vulgaires jusqu'à faire preuve de cette grossièreté dont M. Poniatowski, ancien ministre d'Etat, ne détient pas l'exclusivité :

« *Il dégradait à plaisir l'assemblée,*
(...) Insolent, semblable aux valets familiers,
Ses gros lazzis marchaient sur l'éloquence ailée
avec ses gros souliers. » (13)

Avec le pouvoir, elle a perdu son image courtoise et aussi – elle y tenait beaucoup, et non sans mal – morale. Et voici qu'elle apparaît sans scrupule. Il existe sans aucun doute, écrit Serge-Christophe Kolm, « *une bonne corrélation entre ceux qui défendent telle position libérale et ceux qui y ont intérêt. C'est d'autant plus facile dans une idéologie où l'intérêt est moral* », dans une idéologie dont, « *en un sens, la morale est l'intérêt* » (14).

Que changent les idées et les hommes au pouvoir, que l'appareil d'Etat cesse d'être en connivence avec les intérêts qu'il convient de servir, et la morale bascule. Voyez comme ces gens adulent Soljenitsyne lorsqu'il proclame que « *l'idéologie communiste est en train de sombrer* », avec quelle chaleur ils l'applaudissent lorsqu'il écrit : « *Le communisme a déjà montré avec éclat ce dont il est capable – pour peu qu'un pays soit laissé à traîner à sa portée, le voilà bon à prendre.* » Vive Soljenitsyne ! Mais c'est pour mieux l'ignorer ou le vilipender lorsqu'il s'indigne : « *Je ne peux mettre au compte des vertus de la démocratie son impuissance face (...) aux profits effrénés que les capitalistes accumulent sans le moindre souci de la santé morale de la population.* » (15)

Mais ce Russe n'a décidément rien compris : « *La morale est l'intérêt* », les profits dont il s'offusque n'ont rien d'« effréné », ils sont « *moraux* » puisque source de progrès, de richesse, d'épanouissement, de bonheur. Pour tous. Et voilà que, s'étant démocratiquement emparés du pouvoir, des socialistes tentent, parfois avec maladresse, de bouleverser les règles d'un jeu dont chacun, sans exception, avait pourtant pu apprécier les bienfaits. Qu'à cela ne tienne ! Le séisme électoral n'a quand même pas tout bouleversé : certes, le pouvoir est passé en d'autres mains ; mais les intérêts, eux, demeurent. Pour les servir utilement, il suffit de changer les principes. La droite ne va pas s'en priver, et pour ce faire elle trouvera même des alliés venus de loin.

Sous le règne de Georges Pompidou, puis sous celui de M. Valéry Giscard d'Estaing, une remarquable continuité marqua la politique du gouvernement en matière d'information : le pouvoir maintint et utilisa le monopole d'Etat sur la télévision ; il n'autorisa pas les stations de radio privées ; il aida M. Robert Hersant à obtenir les crédits bancaires qui lui permirent d'étendre son empire de presse. Tout cela était cohérent. Excellent, puisque l'intérêt rejoignait parfaitement la morale : l'opposition d'alors, qui rêvait de subvertir la société, ne pouvait guère s'exprimer.

Elle parvenait quand même à faire entendre timidement sa voix, par exemple dans un modeste hebdomadaire, *l'Unité*, où M. François Mitterrand écrivait : « *La liberté de s'exprimer, pour Camille Desmoulins, c'était la possibilité de vendre à la criée, sur les boulevards de Paris, une petite feuille recto-verso. Aujourd'hui, ce serait le droit de parler à la télévision. Ou d'éditer un journal sans passer par les fourches caudines de la publicité.* » (16)

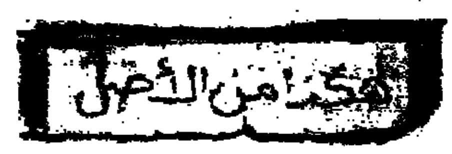
Le pouvoir d'alors n'était nullement choqué par cette déplorable situation. Sa mansuétude permit même au groupe Hersant de s'enrichir de deux superbes proies, *le Figaro* et *France-Soir*. Camille Desmoulins continuait de vendre sa feuille à la criée.

Mais quand survient ce changement qui ne s'effectue pas dans la continuité, alors la libérale bourgeoisie, qui a pourtant, grâce à son habituelle prévoyance, d'autres ressources que de vendre sa feuille à la criée, s'émeut. Les moyens d'expression doivent être laissés « *à l'initiative d'entreprises privées de communication, afin que les usagers aient le dernier mot dans la double évolution des programmes et des équipements* ». Qui écrit cela ? Mais c'est M. Jacques Chirac. Et où, puisque l'hydre socialiste étouffe toute liberté d'expression ? Mais, voyons, dans *le Figaro* du 11 mars 1984. Il propose même de dénationaliser l'Agence Havas, idée qui ne l'avait pas effleuré lorsqu'il était à Matignon.

Brouillon, le gouvernement socialiste s'efforce de briser l'empire Hersant, d'enrayer la concentration de la presse afin que le pluralisme puisse jouer. Attention, dit M. Valéry Giscard d'Estaing le 9 février 1984, « *il n'est ni juste ni raisonnable de vouloir limiter la taille de la presse écrite quand on dispose à son gré du (...) monopole d'Etat sur la télévision* ». Pas très raisonnable, en effet, aux yeux d'un homme qui, lorsqu'il disposait à son gré de la télévision, présida plus efficacement encore que ses prédécesseurs à l'extension de l'empire Hersant.

Le 7 juillet, M. Jacques Chirac explique même qu'il faut carrément abroger le monopole d'Etat sur la télévision et autoriser la création de chaînes privées. Quel drame, pour de grands partis politiques, que d'avoir dû attendre un renversement de majorité pour enfin proposer de bonnes et saines réformes qu'ils n'ont malheureusement pas eu le temps d'esquisser pendant le quart de siècle où ils détenaient le pouvoir...

Bonnes et saines réformes ? Lorsqu'ils étaient dans l'opposition, les socialistes réclamaient la liberté pour les radios locales ; parvenus au pouvoir, ils ont tenu parole, mais ils ont hésité : ces petites stations de radio seraient-elles encore libres si leur financement devait dépendre de la publicité ? Voilà bien la preuve qu'ils ne sont pas encore pleinement acquis aux mérites du libéralisme économique. Ils critiquaient l'usage abusif que le pouvoir faisait du monopole d'Etat sur la télévision ; une fois installés aux commandes, ils ont



Deux

AUX LIBERTÉS (II)

vers le goulag

institué la Haute Autorité. Bonnes et saines réformes que de confier les moyens de communication à des groupes privés, comme le demande l'opposition actuelle ? Mais qu'y aurait-il de plus conforme au génie du libéralisme économique ? Alors pourrait s'exercer souverainement le pouvoir de l'argent. Fastueuses noces de l'intérêt et de la morale, du compte en banque et de la communication. Faute de trouver un riche bailleur de fonds, Camille Desmoulins, qui, lui, en a l'habitude, reviendrait vendre son journal à la criée sur les trottoirs de la capitale...

Le projet gouvernemental de loi sur la presse écrite vise un objectif que M. Jean Cazeneuve, homme d'expérience s'il en fut, croit pouvoir résumer ainsi : « *Sont condamnés à disparaître les journaux qui ont du succès, c'est-à-dire ceux que le plus grand nombre de Français choisissent.* » (17) Ainsi se retrouve, pour l'information et l'analyse ou la réflexion, la logique du supermarché : le succès commercial d'un produit en garantit la qualité.

Il fut un temps où Raymond Aron — il n'était pas seul — reprochait au *Monde* de détenir le « *monopole de la qualité* », ce qu'il lui imputait à crime puisque, ainsi, le débat public ne pouvait se livrer à armes égales. Bien entendu, il eût été outrecuidant de faire remarquer à Raymond Aron que nul ne lui interdisait de hisser au même niveau de qualité le quotidien qui avait la faveur de sa collaboration. Mais, surtout, il aurait dû comprendre que cette qualité n'était possible que dans une entière liberté d'esprit, elle-même garantie par la totale indépendance financière du journal qu'il jalousait.

Une telle presse de qualité est un anachronisme dans la logique d'un libéralisme économique à la française, dont l'intérêt est la morale.

Les socialistes au pouvoir connaissent par expérience l'influence néfaste de l'argent sur la presse. Ils ont aussi appris récemment qu'il ne suffit pas de mobiliser quelques millions pour faire un bon hebdomadaire. Ils ne paraissent pas avoir encore compris quel grand service ils rendraient à la liberté d'information et d'expression en soumettant au Parlement un projet de loi qui instaurerait un statut de « société à but non lucratif » (*non-profit corporation*) pour les entreprises exerçant leurs activités dans le domaine culturel : édition de journaux, de livres, de disques, de cassettes.

Restant soumises aux lois de la compétition, ces sociétés ne pourraient avoir pour objectif de gagner de l'argent et de distribuer des dividendes : leurs profits seraient reversés à une œuvre d'utilité publique (recherche sur le cancer, handicapés, etc). Les journaux qui opteraient pour un tel statut n'auraient donc guère de chances d'exciter la convoitise des affairistes. Ce sont ces journaux qui bénéficieraient d'un régime fiscal de faveur et des aides publiques (timbre, entre autres) que l'Etat n'aurait évidemment plus aucune raison d'accorder aux entreprises de presse choisissant le statut d'une société commerciale. Serait supprimée l'aide que l'Etat accorde aux quotidiens à faible capacité publicitaire. En 1984, cinq journaux (*la Croix, l'Humanité, le Matin, Libération, Présent*) se partagent à ce titre une douzaine de millions de francs. Détestable sélection en fonction de critères commerciaux, à laquelle il serait bien préférable de substituer une sélection en fonction du statut — commercial ou à but non lucratif — librement choisi par chaque entreprise de presse.

L'argent... Pour « *40 % de réduction, soit douze numéros gratuits* », à quoi s'ajoute « *cet élégant cadeau de bienvenue : une ravissante pendulette-réveil de voyage* », un grand hebdomadaire français sollicite des abonnés afin d'augmenter sa diffusion et de pratiquer des tarifs publicitaires confortables. *Toujours pour racoler des* abonnés, un quotidien organise un concours avec 1 500 000 F de prix. Premier prix, une voiture de 179 000 F... Cette même publication offre aux membres de son « club » une Rolls Royce miniature dont le « *socle noir, frappé du sigle du Club, dissimule un précieux mémento* » que « *vous retrouverez chez ceux qui détiennent le pouvoir de décision* »...

De tels démarchages sont-ils à l'honneur de la presse ? Les pouvoirs publics ont toujours été embarrassés pour distribuer l'aide à la presse (aide directe pour les quotidiens à faible capacité publicitaire, indirecte pour tous les autres : timbre, TVA) par des systèmes qui ne peuvent en rien soustraire les publications à l'influence de l'argent. La gauche au pouvoir n'assainirait nullement cette situation en cassant l'empire Hersant. Si elle se veut vraiment libérale, qu'elle supprime tout secours aux entreprises de presse qui, librement, ont choisi un statut commercial et sont gérées selon la logique du profit.

Tocsin et palinodies

TELLE n'est pas, hélas, la voie choisie. Ami personnel de M. François Mitterrand, ancien directeur du cabinet du président de la République, nommé par lui à la tête du groupe Havas, chargé du lancement de Canal Plus, M. André Rousselet tient à montrer qu'il est « moderne » et que, par son sens des affaires, il ne le cède en rien aux hommes de presse de l'opposition. « *Nous avons comme premier objectif le profit* », déclare-t-il (18). Au simple énoncé de cette émouvante profession de foi, deux réactions : éclats de rire à droite, où les amis de M. Hersant savent par expérience qu'ils n'ont pas grand-chose à craindre de M. Rousselet : grognements au Parti socialiste et à l'Elysée, où l'on fait une encoche sur la crosse du revolver chaque fois que ce cow-boy de la communication rate une de ses mirobolantes opérations de presse.

Le profit ? Mais il joue bien évidemment un rôle important dans toute société dynamique. Faut-il pour autant le désigner comme le « premier objectif » d'un puissant moyen de communication au service de l'information et de la culture ? Ne pas confondre la fin et les moyens. Le premier objectif devrait être la qualité des émissions et des films que diffusera Canal Plus. Seule cette qualité assurerait une large écoute, condition du profit. La quête prioritaire du profit conduit les responsables de la quatrième chaîne à des choix médiocres qui ne retiendront pas l'attention du public et se solderont par des déficits (*voir l'encadré ci-dessous*). S'ils vivent pour le profit, que ces gens-là cèdent donc la place à leurs adversaires de droite, plus doués qu'eux en ce domaine et qui, en tout cas, lorsqu'ils engrangent des bénéfices, ne peuvent nuire à des idées qui ne sont pas les leurs.

Réfléchissez-y à deux fois avant de briser le monopole d'Etat sur la télévision et, si vous l'abandonnez, n'acceptez pas, comme le demande M. Chirac, de confier les chaînes à des sociétés privées. Leur morale est le profit. La télévision « *sera-t-elle pour la nation entière un moyen de distractions médiocres, de propagande insidieuse, de publicité abusive en développant la passivité qu'engendre (...) la télémanie ?* », demandait en 1979 le sénateur Jean Cluzel. Telle elle était sous l'ancienne majorité, telle elle est restée depuis 1981. Ou bien la télévision contribuera-t-elle au « *développement des esprits dans le sens de notre culture nationale, mais avec une large ouverture sur le monde ?* » (19). Ce que le monopole d'Etat, sous l'une et l'autre majorités, n'a pas su faire, le libéralisme économique ne peut l'accomplir avec sa morale en forme de portefeuille, et pas davantage un système « mixte », bizarre accouplement du service public et de l'argent qui donne naissance à un être aussi stérile que le mulet. Inventez-donc plutôt un système de « fondation » dont les responsables, respectés pour leur haute qualité culturelle et morale, représentant une large diversité d'opinions, seront soustraits à l'ambitieux pouvoir d'Etat comme aux convoitises des groupes d'intérêt. Alors, Camille Desmoulins n'aura plus besoin de vendre son journal à la criée sur les grands boulevards.

Mais la presse et la télévision ne sont pas seules à vouloir « *façonner les âmes* » et « *décérébrer* » les citoyens avant de les envoyer au goulag. Il y a aussi l'école. Et là, ma foi, la tâche est déjà bien avancée. Non seulement parce que, comme l'explique le Club de l'Horloge, la FEN est l'instrument d'une diabolique « *soviétisation* » de l'enseignement, mais aussi parce que, « *depuis trente ans, on ne cesse de réformer les réformes avec un insuccès qui désabuse les meilleurs maîtres* ». Qui donc a l'impudence d'ainsi mettre en accusation l'ancienne majorité ? Nul autre que le Club du *Figaro Magazine*, dans un ouvrage que patronne Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités sous la présidence de M. Giscard d'Estaing (20). Réquisitoire sans tendresse : « *Le résultat, c'est une jeunesse qui ne sait, correctement, ni lire, ni écrire, ni compter, ni se situer dans l'espace géographique mondial, ni dans le temps de l'histoire.* »

Pauvre droite qui, pendant un quart de siècle, alors qu'elle détenait tous les leviers du pouvoir, s'est faite la fidèle servante d'idées qu'elle combattait... Car, poursuit le même ouvrage, « *c'est le gouvernement du général de Gaulle qui a appliqué, dès le début de la Ve République, une partie du plan marxiste Langevin-Wallon* ». Horreur ! Et la droite abusée ne s'en est pas tenue là : « *Le collège unique et la réforme de la formation des maîtres, inspirés par des enseignants de gauche, ont été de grandes et néfastes réalisations scolaires du septennat de Valéry Giscard d'Estaing.* » (21) N'est-elle pas définitivement disqualifiée, cette droite qui, inlassablement, s'est laissé manipuler et gruger par les « soviets » d'enseignants ?... Avant d'être assassiné dans de mystérieuses conditions, Joseph Fontanet, ministre de l'éducation, avait autorisé les recteurs à supprimer des collèges construits quinze ans plus tôt. Mais les parlementaires, de droite bien entendu, « *s'y opposèrent catégoriquement ; on conserva donc tout, y compris le pire* », et « *le gouvernement créa de nombreux emplois, mais sans avoir prévu la préparation massive au professorat* » (22).

Dressé par elle-même, voilà donc le détestable bilan d'une droite qui ne rêve que de reconquérir le pouvoir pour, au cours du prochain septennat, et forte des échecs accumulés sous trois présidents, donner à la France, enfin, un enseignement digne de ce pays dont l'héritage culturel est si riche, digne aussi de l'exaltante aventure des temps modernes, où la science ouvre dans toutes les directions de nouvelles voies à explorer. Mais, pour cela, il faut d'abord savoir lire et écrire, et c'est ce qu'a compris ce flamboyant personnage, à la crinière impétueusement dressée, que la droite a toujours considéré comme une sorte de communiste plus ou moins camouflé et qui règne aujourd'hui sur l'éducation nationale.

Est-ce pour défendre la qualité de l'enseignement que parents et professeurs sont descendus dans la rue, en d'immenses cortèges sous des flots de banderoles proclamant que la modernité, chère à la gauche comme à la droite, ne passait ni par l'appauvrissement de la langue, ni par l'abandon de l'histoire et de la philosophie, ni par l'appel à des maîtres insuffisamment préparés ? Nul ne bougea, nul ne frémit. Seul le thème de la laïcité allait susciter les passions.

Ecoutez : « *Nous tirons la sonnette d'alarme, nous sonnons le tocsin des libertés menacées.* » Qui donc s'émeut ainsi ? Un digne représentant de l'épiscopat ? Non. C'est, le 19 mai 1984, M. Paul Gourdot, grand maître du Grand Orient de France, qui invite les bons républicains à se dresser « *contre les lois antilaïques, contre celles d'hier, contre celle qui se prépare actuellement et qui va faire reculer de cent ans le droit à la liberté de conscience* ». Enfer et damnation : aux yeux de qui la gauche au pouvoir n'est-elle pas liberticide ?

Certainement pas aux yeux de Mgr Lustiger, qui, lui aussi, comme M. Paul Gourdot, sonne le tocsin. Certes, le 4 mars, à Versailles, le cardinal-archevêque de Paris prononce un discours dont les commentateurs diront qu'il est un modèle de pondération, qu'il calme le jeu et freine les extrémismes. Chef-d'œuvre d'ambiguïté épiscopale, cet admirable discours contient les trois phrases suivantes : « *Nous disons oui à un statut clair et unifié des maîtres, compatible avec nos projets éducatifs, leur assurant une sécurité accrue. Mais nous disons non à une fonctionnarisation progressive de nos enseignants. Nous disons non à des dépendances ruineuses de notre autonomie.* »

Par quel miracle ce statut « *clair* » pourrait-il être « *unifié* » puisqu'il devrait mettre sur deux plans différents le lapin du public, fonctionnaire, et la carpe du privé, qui ne doit pas être fonctionnarisée ? Quant aux « *dépendances ruineuses* », pour 20 milliards par an, il ne faut pas exagérer... Mais vous n'avez pas compris : à ce prix, ces « *dépendances* » ne sont pas ruineuses financièrement, on s'en doutait, elles sont ruineuses... « *de notre autonomie* »... Foudroyante percée, éblouissante avancée de la philosophie politique néolibérale : on veut être autonome et pourtant payé par l'Etat.

Dans quels pays démocratiques l'enseignement privé est-il subventionné par l'Etat ? Aux Etats-Unis, patrie du libéralisme ? En Grande-Bretagne, mère des Parlements ? Dans l'Italie et dans l'Espagne catholiques ? Au Canada ou en Allemagne fédérale ? Non. Seule avec les Pays-Bas, la France fait exception.

Autrefois, les parents catholiques, avec un niveau de vie moins élevé qu'aujourd'hui, faisaient vivre l'enseignement libre, qui méritait alors sa liberté. Mais, depuis des décennies, les défenseurs de l'école privée répètent à satiété qu'une liberté garantie par la Constitution et qui n'a pas les moyens (financiers) de s'exercer est un leurre. La Constitution garantit solennellement bien d'autres libertés : de voyager, par exemple, ou de lancer une entreprise, un journal, etc. Ces libertés seraient donc des leurres pour les nombreux citoyens qui ne possèdent pas les capitaux nécessaires pour créer une usine, une banque, un journal ? Que l'Etat les finance, mais attention : en respectant scrupuleusement leur autonomie... Et ce pays prendra vite l'aspect d'un foisonnant chantier bourdonnant d'activité.

Au moment où, par la loi Savary et la loi sur la presse, la gauche au pouvoir faisait deux pas de géant en direction du goulag, les grands principes démocratiques étaient mis à mal par cette droite dont l'intérêt semble parfois être la seule morale. Comment n'hésiterait-on pas à revenir sur les palinodies qui ont déconcerté et irrité tant de citoyens, plus attachés aux règles républicaines que ne semblent le croire ceux qui sollicitent leurs suffrages ? Certains textes méritent pourtant de passer à la postérité. Celui-ci, par exemple, qui date du mois de février :

« *La mise en cause de ce principe* [la liberté d'enseignement] *est si grave qu'elle justifie que l'on interroge directement les Français par voie de référendum. Cette procédure serait juridiquement fondée (...), politiquement souhaitable (...) ; le projet du gouvernement est de couler les individus dans le moule d'une école unique qui efface des différences — familiales, sociales, culturelles.* »

L'auteur ? M. Albin Chalandon, qui a fort harmonieusement marié une carrière dans les affaires et une carrière politique, ancien ministre de Georges Pompidou et chargé de hautes fonctions dans le parti gaulliste, sous ses successives étiquettes, et ancien président d'ELF-Aquitaine (23). Puis, quatre mois plus tard, cette autre citation :

« *Si, comme je le crois, l'Assemblée nationale utilise un artifice de procédure pour rejeter la proposition de résolution du Sénat* [en faveur de l'organisation d'un référendum sur l'enseignement privé], *plus rien ne sera comme avant, et nous sortirons de la légalité.* »

Ainsi parlait, le 30 juin, M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR. Oh, lorsque, enfin, le président de la République proposa ce référendum si ardemment souhaité, ce n'est pas par un « *artifice de procédure* » mais par un brutal virage à 180° que la droite le rejeta, après l'avoir, pendant des mois, réclamé à cor et à cri.

(Lire la suite page 20.)

(Dessin de Plantu.)

Etat moins, Canal Plus

LA création précipitée de Canal Plus, nouvelle chaîne hertzienne par abonnement, confiée à l'agence Havas (société d'Etat que préside M. André Rousselet), révèle, une fois encore, les incohérences du gouvernement en matière de communication audiovisuelle et l'absence de stratégie générale à l'heure où il insiste tellement sur la nécessité de grandes « modernisations » technologiques et d'un redéploiement industriel.

La mise sur pied de Canal Plus a été favorisée, juridiquement, par la loi de juillet 1982, qui, de fait, a aboli le monopole d'Etat sur l'audiovisuel. On a mal mesuré alors les conséquences de cette abolition, qui a donné libre cours à maints projets de stations de télévision privées. La récente décision du juge Grellier, qui donne tort au gouvernement dans le procès qui l'oppose à la station pirate Canal V, encourage ces projets. On peut imaginer — si cette décision de justice était confirmée en appel courant octobre — que la France connaîtrait à brève échéance une explosion, à l'italienne, des télévisions privées (1).

Ainsi, l'initiative de M. Rousselet, déjà précaire en soi (2), risque d'entraîner une véritable déstabilisation des industries françaises de la communication. Car la multiplication des stations privées, en saturant gratuitement les foyers de programmes, dissuaderait les citoyens non seulement de s'abonner à Canal Plus, mais surtout de s'abonner aux futurs réseaux câblés et, plus tard, d'acquérir les antennes paraboliques indispensables pour capter les quatre futures chaînes diffusées par le satellite TDF 1. C'est donc tout le plan câble qui s'effondrerait et il faudrait également revoir l'amortissement des coûts du satellite de télédiffusion directe.

Le pouvoir se trouve devant une bien inconfortable alternative : ou bien il maintient, contre vents et marées, Canal Plus comme unique exception au monopole d'Etat sur la télévision, et c'est procurer un formidable argument à l'opposition, qui retrouvera, comme aux meilleures heures de la guerre scolaire, le thème des « atteintes à la liberté d'expression » ; ou bien il cède à l'avalanche des stations privées, et c'est condamner des secteurs entiers de technologies d'avenir (fibres optiques, satellites de télédiffusion) où la France est bien placée.

Pour l'instant, il se borne à colmater les brèches, et se hâte de promettre aux yeux gourmands du citoyen « une dérégulation contrôlée », selon l'expression de M. Fillioud, qui, le 20 septembre dernier, a annoncé la naissance de la télévision du matin et de quatre nouvelles chaînes dès 1986. La situation est si grave que le premier ministre, M. Laurent Fabius, a dû demander, dans une lettre du 28 août dernier (3) à M. Jacques Chirac d'accélérer la réalisation du plan de câblage de Paris. On espère ainsi créer des faits accomplis et constituer un public captif susceptible d'amortir, au moins en partie, l'expérimentation des technologies françaises, avant le déferlement des télévisions privées.

Le piège du libéralisme risque donc de se refermer sur ceux qui, imprudemment, ont laissé faire — dans le domaine des communications audiovisuelles — les lois du marché et du profit. Le coût culturel et industriel pour la France — absolument pas prête en l'occurrence pour la privatisation — pourrait être fort élevé.

I. R.

(1) *Cf.* « la Guerre des télévisions », *le Monde diplomatique,* septembre 1984, page 18.
(2) *Cf.* « La télévision par abonnement s'essouffle déjà », *Problèmes audiovisuels,* n° 21, septembre-octobre 1984, page 14.
(3) *Le Monde,* 27 septembre 1984.

(6) Sur la théologie de la libération, voir *le Monde diplomatique,* juin 1984.

(7) « *Choisir... comme terrain de choix* » : cette claire formule montre bien quels ravages la subversion peut faire chez ceux qui se proposent pourtant de sauver l'université française...

(8) Les citations qui précèdent sont extraites de *l'Action universitaire,* cf. note 5.

(9) Cf. « La foire aux libertés », *le Monde diplomatique,* septembre 1984.

(10) Conférence de Patrick Poivre d'Arvor, le 27 mars 1984, publiée par *la Lettre du CIEL* (Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés), n° 7, 2e trimestre 1984, qui reproduit aussi le « Manifeste pour la liberté de l'information » et la liste des signataires.

(11) Cf. *la Lettre du CIEL.*

(12) Serge-Christophe Kolm, *le Libéralisme moderne,* PUF, Paris 1984, p. 12.

(13) Victor Hugo, *les Châtiments.*

(14) S.-C. Kolm, op. cit. p. 29.

(15) A. Soljenitsyne, *l'Erreur de l'Occident,* Grasset, Paris 1980, pp. 78, 90 et 109.

(16) *L'Unité,* 22 septembre 1972 ; cf. François Mitterrand, *Politique,* Marabout, Paris 1984, p. 224.

(17) Jacques Cazeneuve, « Quel pluralisme ? » dans *Presse libre,* cf. note 1. J. Cazeneuve était président-directeur général de la télévision sous la présidence de M. V. Giscard d'Estaing.

(18) Déclaration de M. Rousselet à *l'Express,* 23-29 mars 1984.

(19) *Télémanie,* par Jean Cluzel, sénateur de l'Allier, Plon, Paris 1979, p. 271.

(20) *Remettre l'Etat à sa place,* sous la direction d'A. Saunier-Seïté, le Club du *Figaro Magazine,* Plon, Paris 1984, p. 94.

(21) *Idem,* p. 96.

(22) *Idem,* p. 109.

(23) Article de M. A. Chalandon, *le Monde,* 18 février 1984.

LA FOIRE AUX LIBERTÉS (II)

Deux pas vers le goulag

(Suite de la page 19.)

Ce retournement avait été sévèrement condamné plusieurs mois avant même qu'il ne se produisît. Et en quels termes ! « *Le référendum doit constituer un principe démocratique intangible, car il est des sujets essentiels sur lesquels les Français souhaitent s'exprimer directement (...). Ces sujets essentiels, éminemment politiques, doivent échapper aux vicissitudes politiciennes.* » En écrivant cette phrase, les penseurs du *Figaro Magazine* (24) oubliaient de bonne foi qu'un « *principe intangible* » ne peut jamais « *échapper aux vicissitudes politiciennes* » d'une droite prise à contrepied par plus habile qu'elle.

« *L'Etat*, écrivent encore les mêmes auteurs, *se coule et pèse comme une chape de plomb sur toutes les activités du pays. Les libertés civiles n'y survivront pas* (25). » Elles ne survivront pas mieux à la folle surenchère qui enfièvre la foire aux libertés, substitue l'invective au débat, accorde une prime à toutes les démagogies, autorise tous les reniements, fait fi des principes, se moque des électeurs.

La séduction reaganienne

MAIS peut-être ne peut-il pas en être autrement dans une société où la gauche, soudain en proie au doute, s'interroge sur ses propres valeurs, succombe à « *l'obsession de l'économie* », se laisse affriander par les charmes de l'individualisme et du néolibéralisme, puis « *semble glisser, de concession en concession, vers l'abdication et la non-existence* » (26), pendant que la droite, « *qui n'a jamais abdiqué le sentiment qu'elle était la légitime propriétaire du pays* » (27), piaffe dans les champs stériles de l'opposition, ne parvient pas à articuler un corps de propositions constructives, s'essouffle à dénoncer l'Etat, dont elle a tant abusé au lieu de le servir, joue sur la peur en brandissant le double épouvantail de l'immigration et de la délinquance, sans toutefois oser proclamer trop fort sur la place publique que, tout compte fait, sa seule, sa grande et haute pensée s'incarne dans l'étincelant mirage reaganien.

Car, à en juger par les devantures des libraires et les éventaires à journaux, la France semble bien être devenue reaganienne. Eternel retard de l'intelligentsia parisienne fascinée par les modes et les médiocrités : les titres à la gloire du libéralisme fleurissent au moment même où l'inquiétude point aux Etats-Unis. Le déficit commercial américain atteint un nouveau record de 14 milliards de dollars pour le seul mois de juillet, pendant que l'index des indicateurs économiques, qui enregistrait une hausse continuelle depuis septembre 1982, a décliné en juin, puis en juillet (28). Tout cela malgré les abattements fiscaux qui ont profité aux plus forts revenus tandis que s'aggravait le sort des couches les plus modestes, privées d'une bonne partie des budgets d'aide sociale.

Dans le même sens, des griefs d'une plus ample nature sont résumés dans le rapport de M. Michael Pertschuk qui, après avoir siégé sept ans à la Commission fédérale du commerce, démissionne avec éclat en reprochant au libéralisme reaganien d'avoir bradé les conquêtes accumulées pendant un demi-siècle pour protéger les consommateurs contre l'avidité des fabricants, pour renforcer la législation antitrust et freiner les « *joyeux ébats économiques* » des grands groupes (29).

Simultanément, les Nations unies annoncent que l'anarchique politique libérale imaginée par les pays capitalistes pour sortir de la crise enfonce un peu plus dans leur détresse les pays du tiers-monde, dont l'endettement, qui totalisait 514 milliards de dollars en 1982, a atteint 608 milliards en 1984 et va grimper jusqu'à 645 milliards en 1985. Le monde est en crise, et des pays pauvres trouvent encore le moyen de s'endetter ? Eh oui, et il y a même des banques privées pour prêter de l'argent à ces mauvais payeurs : que voulez-vous, du même coup le service de cette dette va passer de 86 milliards de dollars en 1984, à 111 milliards en 1985. Mais c'est folie que de prêter encore des milliards à de pauvres gens qui ne peuvent déjà pas assurer leurs échéances ? Mais non, mais non ! ne vous inquiétez pas : le Fonds monétaire international est là pour protéger les intérêts des banques privées, pour obtenir des gouvernements qu'ils pressurent un peu plus leurs dignes citoyens. Tout cela n'est pas sans conséquences ? Evidemment : difficultés accrues pour les banques, ralentissement des échanges commerciaux internationaux, dit le rapport (30).

Broutilles que ces chiffres qui défient l'imagination... La droite, qui se targue de pragmatisme, a cédé à la grisante idéologie qui règne sur les rives du Potomac. Dans son sillage, elle entraîne de nombreux esprits qui se croyaient plus libres. Vive le reaganisme !

Et comme, en France, la droite n'est malheureusement pas au pouvoir pour appliquer un reaganisme strict, c'est la gauche qui va s'en charger à sa place. Au moment où la droite, avec sa perspicacité habituelle, accusait la gauche d'entraîner le pays à marche forcée vers le goulag, le gouvernement prenait son élan pour joyeusement sauter à pieds joints dans le bain stimulant du néolibéralisme. Les vibrants appels en faveur de la grande aventure de la modernité ne suffisent pas (31). Alors que M. Raymond Barre, lorsqu'il était premier ministre, se contentait d'inviter les chômeurs à créer leur propre entreprise, le gouvernement socialiste va leur faciliter la tâche. Très bien pour l'allégement des démarches administratives, à condition de ne pas renoncer aux élémentaires protections qui, nées de fâcheuses expériences, dressaient quelques obstacles sur la voie des aventuriers, des imprudents ou des escrocs.

Le tournant est accueilli par *le Matin* avec ce titre : « *Soyez branchés : devenez capitalistes !* » (32). Dans *Libération*, Serge July conclut ainsi son éditorial : « *Vraiment, c'est peu dire que la situation politique a changé. Peuchère, la France est enfin gouvernée au centre...* » (33). *Le Monde* du 4 septembre titre de son côté : « *Gouverner au centre.* » L'évolution est une aubaine pour M. Raymond Barre : « *Maintenant, lorsque j'entends* [les socialistes] *parler de rigueur à la télévision, j'ai l'impression de m'entendre moi-même.* » Avec en moins, tout de même, dans le ton, cette suffisance professorale que les amis de M. Barre supportent eux-mêmes de plus en plus mal. Et *le Point* (3-9 septembre 1984) annonce en couverture : « *Mitterrand : ne dites pas à la France que je suis libéral, elle me croit socialiste...* » Imprécision du vocabulaire-choc, qui révèle toutefois une tendance. Aussi *le Quotidien de Paris* (3 septembre) est-il plus explicite. Commentant une interview que lui accorde M. Pierre Bérégovoy, ce journal estime que le ministre de l'économie « *s'affirme très nettement un partisan de la théorie de l'offre* », chère aux reaganiens, et ajoute : « *Les économistes de Ronald Reagan ou de Mme Thatcher ne disaient pas autre chose* » ; mais tout cela ne marchera « *que si, parallèlement au désengagement financier de l'Etat, on organise une dérégulation de l'économie afin de libérer les forces de production individuelles.* »

Le CNPF peut être satisfait : sous la présidence de M. Giscard d'Estaing, l'Etat libéral intervenait beaucoup trop dans la marche des affaires au point de révéler des penchants socialisants ; la France socialiste, elle, devient néolibérale, peut-être même reaganienne, et, en tout cas, tente de gouverner au centre.

Dans ce mouvement de translation de la gauche vers le centre, comment être assuré que le gouvernement ne sera pas entraîné au-delà du point qu'il s'est fixé et n'atterrira pas à droite ? Un tel déplacement de l'axe apparaît déjà dans la décision, annoncée pour 1985, de réduire de 5 % l'impôt sur le revenu. Pour tout le monde, précise-t-on fièrement. Quoi de plus égalitaire ? Le même taux d'abattement pour les riches comme pour les plus modestes. La droite va-t-elle encore grogner que la gauche est possédée par le démon de l'égalitarisme qui décourage l'initiative individuelle ? Car enfin, ce gouvernement qui, à vive allure, nous entraîne vers le goulag permet à un humble ménage d'économiser 200 francs, s'il payait 4 000 francs d'impôts ; et le cadre supérieur qui payait 90 000 francs économisera 4 500 francs. Ce goulag est doré sur tranches...

Que ne ferait-on pour plaire à ceux qui sont les vivants moteurs du libéralisme économique ! Comme l'expliquaient voilà quatre ans les conseillers économiques de M. Reagan, cet allégement de la ponction fiscale incitera les ménages à consommer davantage et stimulera donc la production tout en élargissant l'assiette des prélèvements. Ce calcul, aux Etats-Unis, a été cruellement démenti par les faits. En France, il se traduira par un accroissement des importations : Mercedes et BMW, magnétoscopes et appareils de photo, etc.

« *Ce n'est pas l'alliance socialo-communiste qui transformera la France, c'est l'alliance de la gauche modernisatrice et soucieuse de justice sociale avec le courant libéral innovateur et ouvert sur la concurrence internationale* », disait, voilà quelques mois, Alain Touraine (34). En fait, par cette réduction d'impôts et par son néolibéralisme, la France ne s'ouvre pas *sur* la concurrence internationale, elle s'ouvre largement *à* ses concurrents étrangers, comme elle l'a déjà fait, avec les résultats que l'on sait, en augmentant en 1981 les plus bas revenus. Alain Touraine doit être satisfait que se réalise son pronostic en forme de vœu : « *Le mérite de ce gouvernement sera de nous avoir débarrassés de l'idéologie socialiste.* » (35) La tâche n'est pas encore terminée ; elle est en bonne voie.

Alors que, après la guerre, tant d'intellectuels se jetaient éperdument dans les bras d'un très vague « socialisme », se proclamaient « marxistes » avec cette superbe confiance du sorcier qui sait, de science certaine, pouvoir maîtriser l'histoire, les cataclysmes et toutes les maladies ; alors qu'ils préparaient leur admirable virage à droite en saluant dévotement tout ce qui venait d'URSS et, parternellement ou avec une pointe de dédain, traitaient d'« *intellectuel progressiste petit-bourgeois* » quiconque ne partageait pas leurs engouements et leurs extases ; alors qu'ils avaient réponse à tout et, sans prendre la peine d'ouvrir le moindre dossier, clamaient devant chaque injustice : « *le socialisme y pourvoira* » ; alors qu'ils identifiaient ce socialisme à une Jouvence de l'Abbé Soury et le présentaient comme une panacée à la fois pour les couches modestes de la société française et pour les pays qui, difficilement, conquéraient leur indépendance ; d'autres, sans dogme, mais avec obstination, voulaient plus simplement ces choses vagues mais essentielles qui portent les noms de progrès et de justice, ils les voulaient sans trop oser y croire, tellement ils savaient que ce serait long, difficile, laborieux ; ils se gardaient des mots magiques et des solutions toutes faites, contemplaient sans étonnement et même avec une secrète jubilation les révolutionnaires d'hier qui chaussaient leurs pantoufles pour lire avec délectation les nouveaux philosophes ; et ils éprouvaient quelque complicité avec ce que M. Mitterrand écrivait en 1969 dans *Ma part de vérité* : « *Je n'ai pas rencontré le dieu du socialisme au détour du chemin. Je ne me suis pas jeté à genoux et je n'ai pas pleuré de joie. Je ne suis pas allé dans une de ses églises. Je n'ai pas prié, debout, près du pilier où m'attendait sa grâce, de toute éternité. Je n'ai obtenu de lui ni rendez-vous, ni révélation, ni signe privilégié.* »

Il fallait admirer qu'un tel homme ne fût pas le Claudel de la gauche, qu'il osât écrire : « *Le socialisme produit plus de théologiens que de savants* » et que, laissant les mystiques à leurs palabres, il se tournât plutôt vers ces « *maîtres de la pensée et de l'action qui résistent aux complaisances de l'esprit et qui poursuivent leur quête des faits et des causes, leur approfondissement des mécanismes économiques et sociaux avec l'admirable scrupule de la science.* » Il n'était pas insensé de penser qu'un tel cheminement déboucherait sur autre chose que le néolibéralisme mis à la mode par ceux qu'il a toujours combattus.

Une leçon d'espoir

N'EXAGÉRONS pas. La France n'est pas vraiment reaganienne. C'est bien ce que déplorent les critiques de droite, insatiables, jamais repus des concessions qu'ils arrachent dans des moments de panique. Mais, sur la pente où ce gouvernement s'est engagé, quels freins pourraient donc ralentir la course au désastre ? Au prochain virage, où à celui d'après, ce sera le choc contre un butoir imprévu.

Vous êtes découragé ? « *Lisez Sorman, et reprenez espoir* », écrit Louis Pauwels dans *le Figaro Magazine* (36). L'ouvrage qu'il recommande chaleureusement contient en effet toutes les mirifiques recettes qui conduisent le libéralisme au succès (37). Fasciné, Louis Pauwels ne résiste pas à la tentation de citer les plus séduisantes, dont le gouvernement socialiste ferait bien de s'inspirer : « *A Scottsade (Arizona) et à Tucson, les pompiers ne sont pas des fonctionnaires municipaux. Ce sont des employés et actionnaires d'une entreprise privée. La lutte contre le feu est mieux assurée et moins coûteuse.*

» *Dans la zone industrielle de Houston, la prison est une affaire privée de gardiennage et d'hébergement. Bill Gastriss, son manager, fait de la publicité dans les journaux nationaux. Il négocie avec vingt États. Il leur garantit une économie de 25 % par prisonnier.* »

Aucun secteur d'activité ne saurait démentir la supériorité du libéralisme économique, imbattable sur le terrain de l'efficacité et du profit. Le CNPF ne possède pas encore un département « prisons » ? Voilà bien un signe supplémentaire de l'archaïsme du patronat français, qui a déjà perdu tant de terrain face à ses concurrents étrangers. Pourtant, il sait d'expérience que l'entreprise privée – M. Yvon Gattaz ne cesse de le suggérer – fleurit d'autant mieux qu'elle est aidée, soutenue, bichonnée par l'État. « *Le gouvernement fédéral dépense 21 millions de dollars par an pour loger 3 200 prisonniers dans 300 structures du secteur privé* », explique *U.S. News & World Report* (38). Pourquoi le CNPF n'invite-t-il pas MM. Badinter et Joxe à suivre cet exemple ?

Au-delà des prisons, bien d'autres horizons nouveaux s'ouvrent à l'initiative privée, à laquelle plusieurs villes et comtés des États-Unis ont déjà confié la gestion de l'assistance judiciaire. Mais, surtout, les polices privées, dont beaucoup souhaitent qu'elles soient autorisées en France, ont aux Etats-Unis, en quinze ans, triplé leurs effectifs pour atteindre *1 100 000 employés — « soit deux fois le nombre d'officiers de police »*, — à quoi s'ajoutent les gardes privés recrutés par les entreprises. M. Joseph Fenton, de la Sté Buckingham Security, qui planifie la prison de Pittsburgh, explique complaisamment : « *Quand le secteur privé s'attaque à un problème, il procure un service plus efficace et de meilleure qualité que ne peut le faire l'administration.* »

Reste un domaine particulièrement lourd, inefficace, onéreux, d'une désespérante lenteur, presque immuable, unanimement critiqué, où l'appareil d'Etat révèle avec éclat sa tragique impuissance : l'administration de la justice. Ah, si nos magistrats devenaient cadres supérieurs d'une moderne entreprise privée...

La foi et la liberté

L'ENTREPRISE privée ne constitue pourtant que l'un des deux piliers du libéralisme reaganien qui, en France, s'est emparé des meilleurs esprits. L'autre pilier de sa philosophie, c'est la religion. Jamais Billy Graham et les plus prestigieux prédicateurs de l'Amérique puritaine n'avaient réussi, comme le président Reagan, à porter leur message de salut devant d'aussi vastes auditoires.

Le 25 novembre 1982, pour la fête de Thanksgiving, le président Reagan déclarait :

« *Plus que toute autre nation du monde, l'Amérique doit se distinguer par l'expression de sa gratitude, car elle a été tout spécialement comblée de bénédictions. Nous avons de belles récoltes, nous jouissons de maintes libertés et formons un peuple fort en même temps que généreux.*

» *J'ai toujours pensé que cette terre sacrée avait été mise à part, pour des raisons hors du commun ; qu'une volonté divine avait à dessein placé cet immense continent entre deux océans, pour qu'il soit découvert par des hommes venus de tous les coins de la Terre, épris de foi et de liberté. Nos pionniers ont demandé à Dieu de manifester sa volonté dans notre vie de tous les jours, pour que l'Amérique soit le pays de la moralité, de l'équité et de la liberté.*

« *Nous devons encore une fois exprimer par nos prières et par nos actes notre gratitude envers Dieu pour ses largesses et pour l'héritage qu'Il nous a légué.* »

Le libéralisme ne suffit pas. Il faut aussi Dieu. Resurgissant périodiquement dans l'histoire des Etats-Unis, ce thème où se mêlent étroitement prospérité matérielle et protection divine évoque la puissante exhortation qu'à la fin du siècle dernier lançait le sénateur Albert Beveridge :

« *Parmi toutes les races, Dieu a choisi le peuple américain pour conduire finalement le monde à sa régénération (...). Le destin nous a tracé notre politique : le commerce mondial doit être et sera à nous. Nous couvrirons les océans de nos navires marchands. Nous construirons une marine de guerre à la mesure de notre grandeur. La loi américaine, l'ordre américain, la civilisation américaine s'implanteront sur ces rives jusqu'ici sanglantes et plongées dans les ténèbres de l'ignorance mais qui deviendront bénies et heureuses sous l'action de ces forces émanant de Dieu.* » (39)

Dieu, la force et la libre entreprise. Discours d'un autre âge ? Au printemps dernier, s'adressant, par la télévision de Pékin, à un milliard de Chinois, M. Ronald Reagan déclarait :

« *Comment l'Amérique est-elle devenue la première nation économique du monde ? Nous avons tiré un formidable pouvoir de deux grandes forces : la foi et la liberté. L'Amérique a été fondée par des gens qui cherchaient la liberté d'adorer Dieu et de se confier à Lui pour les guider dans leur vie quotidienne avec sagesse, force, bonté et compassion.* » (40)

En dépit d'une sagesse millénaire et de la force du nombre, les Chinois, sans aucune compassion, ont censuré ce passage du discours présidentiel. Un tel affront est heureusement incapable de décourager M. Ronald Reagan. Dénonçant ses concitoyens qui s'opposent à un amendement constitutionnel autorisant la prière dans les écoles publiques, il affirme que « *religion et politique sont nécessairement liées* » et que cette imbrication « *a fonctionné au profit de la nation* » (41).

Voilà bien ce qui manque à la France socialiste pour accéder simultanément à la puissance économique et à la grandeur morale. Ah, si, aidé par le cardinal Lustiger, M. François Mitterrand voulait bien comprendre l'immense portée de la croisade lancée par M. Reagan contre l'« *empire du mal* » et par Jean-Paul II contre la « théologie de la libération », cette croisade qui, mobilisant toutes les ressources matérielles du libéralisme économique, confortera l'entreprise libre, l'école libre, la prison libre...

Non, la France n'est pas encore reaganienne. Avant le terme de ce grisant parcours, la route devant elle est encore longue. La nuit des militants ne sera pas déchirée d'atroces lamentations si l'action de ce gouvernement, comme en un grand coup de vent, emporte au large et disperse dans la brume le socialisme d'Alain Touraine.

Pourvu toutefois que subsiste, ailleurs que dans une intelligentsia parisienne essoufflée et morfondue, ce qui est essentiel dans une existence humaine : laisser sa place au profit, donc précisément le mettre à sa place, qui ne peut pas être la première ; accepter modestement les limites de l'action, mais ne pas renoncer à agir ; reconnaître les obstacles intérieurs et la « contrainte externe », mais non pas pour s'y soumettre ; servir en prime l'intérêt national, mais savoir qu'aucune Realpolitik, de gauche ou de droite, n'en fournit une seule et unique définition valable pour M. Régis Debray et pour M. Thierry de Montbrial ; vouloir le progrès matériel, mais ne pas charger Canal Plus de lui sacrifier l'essor culturel ; avancer vers la modernité, sans l'identifier aux plus merveilleux gadgets et en l'enracinant dans ce tissu d'artisans et de petits métiers que le reaganisme voue à la disparition ; admettre le pouvoir limité de la France, mais ne pas lui proposer en substitut une Europe désuète ; être le loyal allié de l'Amérique, sans jamais sousestimer son égoïsme national teinté de chauvinisme ; parler clair à l'Union soviétique, sans oublier l'aboutissement naturel de toutes les croisades ; dire au tiers-monde qu'on ne peut pas tout pour lui, mais ne pas le jeter à la trappe lors des « *sommets* » des grands ; écrire, comme le faisait M. François Mitterrand, qu'« *un socialisme qui échoue est objectivement contre-révolutionnaire* », mais en sachant que *ne serait pas moins contre*-révolutionnaire un gouvernement de gauche conduit à la débâcle pour avoir appliqué les trompeuses recettes que la droite, lorsqu'elle était au pouvoir, ne pouvait mettre en œuvre en raison précisément de l'hostilité des syndicats et des partis de gauche – des recettes qui, en tout état de cause, ne portent pas en elles les vertus d'efficacité que leur attribuent des sophistes.

CLAUDE JULIEN.

Prochain article :
LE CORSET LIBÉRAL

(24) *Remettre l'Etat à sa place*, op. cit., p. 184.

(25) *Idem*, p. 183.

(26) Maurice Nadeau, *la Quinzaine littéraire*, nº 422, du 1er au 31 août 1984.

(27) *Idem*.

(28) *International Herald Tribune* et *Financial Times* des 30 et 31 août 1984.

(29) *International Herald Tribune*, 31 août 1984.

(30) Conférence des Nations unies pour le commerce et de développement, CNUCED, Genève, *International Herald Tribune*, 31 août 1984.

(31) Cf. « la Foire aux libertés », *le Monde diplomatique*, septembre 1984.

(32) *Le Matin*, 30 août 1984.

(33) *Libération*, 31 août 1984.

(34) *Le Nouvel Observateur*, 11 mai 1984.

(35) *Idem*.

(36) *Le Figaro Magazine*, 1er septembre 1984.

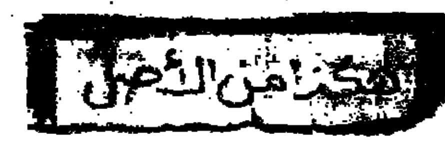
(37) Guy Sorman, *la Solution libérale*, Fayard, Paris, 1984.

(38) *U.S. News & World Report*, 2 juillet 1984.

(39) Cf. Edward McNall Burns, *The American Idea of Mission*, Rutgers University Press, New Brunswick, New Jersey, 1957.

(40) *Time*, 7 mai 1984.

(41) *Financial Times*, 31 juillet-1er août 1984.



CAMÉRAS POLITIQUES

« Amerika/Rapports de classes »

LES films de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet ne ressemblent, on le sait, à ceux de nul autre réalisateur. A quoi cela tient-il ? Au style évidemment, d'une austérité, d'une rugosité, d'un laconisme sans pareil : cadrages strictement définis ; mouvements d'appareil rares et remarquables ; sonorité pure du bruitage ambiant ; musique comptée ; gestuelle économe des comédiens aux déplacements mesurés ; plans longs, très longs, laissés – enfin – à la flânerie du regard des spectateurs.

Du cinéma élaboré avec la matière même du réel – on a dit de lui qu'il était, par excellence, « matérialiste », – à l'opposé des facilités racoleuses des films dominants. Une esthétique exactement contraire à celle des vidéo-clips. Une leçon d'exigence et de rigueur ; l'ambition d'orchestrer avec maîtrise l'ensemble des signes cinématographiques. Le hasard aboli, ou presque. Une morale en somme. A contre-courant, frontalement.

Jean-Marie Straub et Danièle Huillet font, en commun, des films depuis 1962. Ils s'inspirent à chaque fois de textes littéraires dont ils expriment le caractère fortement politique. Quand ils adaptent Böll, Corneille, Brecht, Engels, Pavese, Mahmoud Hussein, Duras ou Mallarmé, c'est pour évoquer des problèmes contemporains (le réarmement allemand, la permanence du fascisme, la collaboration et la Résistance, le conflit du Proche-Orient, etc.), tout en affinant, sans cesse, la spécificité de leur expression filmique. Peu d'auteurs, par exemple, ont autant réfléchi à la fonction du son et de la musique au cinéma ; à ce titre *Chronique d'Anna Magdalena Bach* (1967) et *Moïse et Aaron* (1974) demeurent des modèles.

L'adaptation – une constante – leur permet de lier noblement le cinéma à l'ensemble du mouvement culturel. C'est une conception proprement d'intellectuels, et ils ne se bornent jamais à simplement illustrer un texte, à le compléter par des images. L'adaptation est, selon eux, une sorte d'agonie, une lutte entre la mort d'une forme et sa réincarnation dans une autre : « On préfère – déclarent-ils – prendre quelque texte qui résiste à nous-mêmes, qui a déjà une structure, qui a déjà une forme et qui est un tissu serré, resserré et déjà dialectique par lui-même. Mais notre rapport au texte, ou la façon dont le texte passe dans le film, devient le film, c'est chaque fois une aventure différente. »(1)

Leur dernière aventure a consisté à adapter, sous le titre *Amerika/Rapports de classes* (2), le roman inachevé de Franz Kafka, *l'Amérique*. Écrit en 1912, il ne sera publié qu'en 1927, après la mort de l'auteur, avec un titre proposé par Max Brod, l'ami et l'exégète de l'écrivain de Prague, qui préférait l'appeler, dans ses écrits intimes, *le Disparu*.

Le roman raconte les picaresques aventures de Karl Rossmann, un adolescent obligé, par ses parents, d'émigrer en Amérique à la suite d'une mésaventure avec une domestique. Personnage candide, sans expérience – accroché à sa malle et à son parapluie,– épris de justice, il sera constamment mal récompensé de sa bonne volonté. Maltraité, volé, trahi, exploité, toujours chassé, Karl Rossmann perçoit l'Amérique comme un chemin de croix. Lié, pour son calvaire, à deux vauriens (un Français et un Irlandais) qui ne lui causent que des malheurs, il finira par se faire engager dans le grand théâtre d'Oklahoma et ira se perdre au fond de l'immensité américaine.

Kafka ne connaissait pas les Etats-Unis, mais, à l'époque où il écrit son livre, l'Amérique – où son oncle Alfred et quatre de ses cousins avaient émigré – exerce sur lui une forte attraction. Il se documente sérieusement, et l'on retrouve notamment dans sa bibliothèque un ouvrage qui fit, à l'époque, sensation : *L'Amérique d'aujourd'hui et de demain*, recueil d'une série d'articles du journaliste Arthur Holitscher parus dans la presse de Prague entre 1911 et 1912. « Ces reportages, rédigés à la suite d'un voyage en Amérique du Nord, sont violemment hostiles à l'Amérique. Illustrés de photos, ils dénoncent les difficultés de l'immigration (les longs séjours à Ellis Island, les tracasseries administratives, les ghettos new-yorkais, la situation des juifs, le lynchage des Noirs, les conditions de travail, les enfants dans les mines et les manufactures, la mendicité, etc. »(3)

Le roman garde la trace de cet univers hostile que l'on retrouve, en particulier, dans le récit de Thérèse (voir ci-dessous) ; d'autant que l'on sait combien Kafka était sensible aux thèses socialistes, et notamment anarchistes.

Karl Rossmann est un personnage proche de David Copperfield ou d'Oliver Twist (« Mon intention était d'écrire un roman à la Dickens », avoue Kafka dans son *Journal*), et, en effet, malgré ses déboires et sa détresse, ses grands yeux d'innocent regardent le monde avec la tranquille curiosité de celui qui a la vie à apprendre.

Car *l'Amérique* est aussi, comme tout récit picaresque, un roman d'initiation. Les aventures et les malheurs vécus au cours d'un voyage servent à l'éducation, à la formation d'un jeune homme.

C'EST, d'autre part, un texte peu « kafkaïen » ; ici, l'absurde, l'étrange et le fantastique quotidien occupent une place réduite. En revanche, et contrairement au *Procès* et au *Château* – les deux autres volets de la « trilogie de la solitude », – la critique sociale y est très forte. Certains y ont vu un formidable réquisitoire contre le capitalisme américain : « Ce roman – écrit, par exemple, le critique Wilhem Enrich – est un des textes de la littérature universelle qui démarque avec le plus de lucidité la nature de la société industrielle moderne. Tous les mécanismes secrets de cette société, économiques et psychologiques, et leurs conséquences sataniques, y sont mis au jour sans ménagement. » (4)

Jean-Marie Straub et Danièle Huillet se sont attachés plus précisément à mettre en scène ces « mécanismes secrets » qu'ils préfèrent clairement nommer, en termes marxistes, « rapports de classes ». Leur film est donc construit, sur la trame du roman, comme une suite de situations où ces rapports apparaissent à nu. Chaque étape balise un itinéraire d'initiation, d'apprentissage sur la nature d'une société d'exploitation. Égoïsme et culpabilisation en sont les moteurs qui poussent au profit.

Dans le film, Karl se retrouve, de scène en scène, toujours enfermé dans un dispositif de tribunal, de procès, à la place, bien sûr, de l'accusé. Et sa suspecte innocence, son étrange désintéressement, font de lui, fatalement, un facile coupable. Les apparences sont contre lui. « Les causes justes ont un aspect particulier, et la tienne ne l'a pas », s'entend-il dire constamment.

Le film souligne, avec une rigueur clinique, par la froideur même de la mise en scène, l'univers infiniment sévère dans lequel évolue Karl : une Amérique où tout est quête, enquête, jugement, sanction. La personne reste soumise à la logique glacée de l'économie. L'isolement de l'individu se révèle – plus fortement encore que dans le roman – avec toute sa dureté ; le caractère pur, désarmé, placide de Karl (interprété par Christian Heinisch) renforçant davantage cette âpreté de la vie américaine.

Par son langage filmique transparent, d'un jansénisme extrême (le naturalisme et le mélodrame en sont radicalement bannis), *Amerika* retrouve le style littéraire concis, limpide, de Franz Kafka. Le cœur du problème – la solitude du juste dans une jungle libérale – y apparaît dans sa saisissante netteté.

IGNACIO RAMONET.

(1) « Entretien avec Jean-Marie Straub et Danièle Huillet », *Caméra Stylo* nº 4, Paris, septembre 1983.

(2) D'une durée de cent vingt-six minutes, ce film, en noir et blanc, sort à Paris le 3 octobre 1984.

(3) Christian Thorel et Jean-Paul Archie, « l'Amérique (rêvée) de Kafka », in *les Films de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet*, plaquette éditée par Nef diffusion/Ombres (Toulouse, octobre 1984) à l'occasion de la rétrospective de l'œuvre de ces cinéastes qu'organise la Cinémathèque de Toulouse du 2 au 9 octobre 1984.

(4) Cité par Ch. Thorel et J.-P. Archie, op. cit., page 23.

FRANZ KAFKA

Chez l'oncle

Jeune et pauvre émigrant de seize ans, Karl Rossmann retrouve par hasard, dès son arrivée à New-York, son oncle Jacob, lui-même ancien émigré enrichi, devenu sénateur. Jacob entreprend d'adapter son neveu à l'Amérique pour faire de lui, aussi, un puissant homme d'affaires...

Mais il fallut relativement assez longtemps, malgré de fréquentes prières, pour qu'il se décidât à permettre à son neveu de jeter un regard sur ses affaires. Son entreprise était une sorte de maison de commission et d'expédition comme, autant que Karl s'en souvînt, il n'en existait peut-être pas en Europe. (...) C'était donc une entreprise de proportions gigantesques qui embrassait à la fois les achats, l'entreposition, les transports et la vente, et qui devait entretenir avec ses clients des relations télégraphiques et téléphoniques directes. La salle du télégraphe était encore plus grande que le bureau télégraphique de la ville natale du jeune homme (il l'avait un jour traversé en compagnie d'un condisciple qui y avait ses grandes entrées).

Dans la salle du téléphone, chez l'oncle, où qu'on portât les yeux, ce n'étaient que portes de cabines en train de s'ouvrir et de se fermer ; les sonneries vous étourdissaient. L'oncle ouvrit un jour devant Karl la première de ces cabines et l'on vit dans un éblouissement de lumière électrique un employé indifférent aux bruits des portes, la tête prise dans un cercle d'acier qui lui collait les récepteurs sur les oreilles. Il reposait le bras droit sur une petite table comme si ce membre eût été particulièrement lourd, et seuls ses doigts qui tenaient le crayon vibraient, mais vibraient avec une vitesse qui avait quelque chose d'inhumain. Dans ce qu'il disait à l'appareil il se montrait extrêmement laconique et on voyait même souvent qu'il aurait eu quelque objection à présenter, quelque précision à demander, mais que certains mots qu'il entendait l'obligeaient, avant qu'il n'eût pu réaliser son intention, à baisser les yeux et à écrire. Il ne devait d'ailleurs pas parler (l'oncle l'expliqua à voix basse), car les mêmes communications qu'il recevait au téléphone étaient enregistrées par deux autres employés pour être comparées ensuite, ce qui empêchait toute erreur. Dans le même instant que l'oncle et Karl quittaient la porte un surnuméraire se glissa dans la cabine d'où il ressortit avec un message. A travers toute la salle régnait un circulation continuelle. Les gens allaient et venaient rapidement. Nul ne saluait, cette formalité était complètement supprimée, chacun se contentait d'emboîter le pas à celui qui le précédait et de regarder le sol sur lequel il voulait avancer le plus vite possible, à moins qu'il ne cueillît au vol, du regard, certains mots ou certains chiffres sur les papiers qu'il tenait à la main et que la hâte de sa marche agitait d'un frisson.



Jacob (Mario Adorf) et Karl (Christian Heinisch)

– *Tu as vraiment réalisé une chose énorme*, dit une fois Karl à son oncle dans l'un de ces passages qui traversaient l'entreprise et dont l'exploration eût demandé plusieurs jours, même si l'on eût voulu se contenter d'un seul coup d'œil sur chaque section.

– *Et j'ai tout installé moi-même il y a trente ans, sache cela. J'avais alors dans le quartier du port un tout petit magasin : quand on y avait déchargé cinq caisses par jour c'était beaucoup, je rentrais chez moi bouffi d'orgueil. Aujourd'hui il n'y a plus dans le port que deux entrepôts plus grands que les miens, et mon ancien magasin est devenu la salle à manger et le dépôt d'outils de ma soixante-cinquième équipe de porteurs.*

– *Cela touche au prodige*, fit Karl.

– *Tout évolue ici à cette vitesse*, dit l'oncle, coupant l'entretien.

(Franz Kafka, *l'Amérique*, traduit de l'allemand par Alexandre Vialatte, Gallimard, coll. « Folio », nº 803, Paris, 1983, pages 62 à 64.)

LE RÉCIT DE THÉRÈSE

...Déjà deux jours sans travail

Au cours de ses pérégrinations à travers les Etats-Unis, Karl Rossmann est embauché comme groom d'ascenseur à l'Hôtel Occidental. Il y rencontre Thérèse, une ancienne fille de cuisine originaire de Poméranie, qui – après avoir évoqué l'abandon par son père « dans le quartier populeux de l'ouest new-yorkais » – raconte la fin tragique de sa mère.

Dans le roman, le récit de Thérèse occupe, par son dramatisme dépouillé, une place singulière. Il est écrit par Kafka en style indirect. Jean-Marie Straub et Danièle Huillet ont conservé ce récit mais ils le font dire, à la première personne, par une comédienne (Libgart Schwarz). C'est par la gravité du langage filmique que les cinéastes ont retrouvé le dépouillement, la sereine simplicité du ton de Kafka.

XXIX Chambre de Thérèse - Lumière jour

169. DEMI-RAPPROCHÉ A RAPPROCHÉ (en légère contre-plongée). – D'abord – DEMI-RAPPROCHÉ – sur les deux, Thérèse et Karl, auprès de la fenêtre (lucarne ?) fermée : Thérèse (profil droit, épaule et dos) se tient à gauche du champ et regarde dans la rue ; Karl (habillé en garçon d'ascenseur ?) est debout (à droite du champ) à côté de Thérèse, mais le dos tourné à la fenêtre, c'est-à-dire qu'il est tourné vers la caméra : il regarde dans la pièce (donc aussi de profil droit, mais plus de face) ; la caméra s'avance (autant que possible sans rectifier) au-delà de Thérèse jusqu'à un plan RAPPROCHÉ de Karl, qui reste donc seul dans le champ.

Thérèse (off à la fin) :
Ces tempêtes de neige dans les longues rues étroites de New-York ! Si l'on va contre le vent, et qu'il tourne en rond, on ne peut pas ouvrir les yeux un instant, continuellement le vent vous broie la neige sur le visage, on court, mais on n'avance pas, c'est quelque chose de désespéré.

170. RAPPROCHÉ/GROS PLAN (aussi en légère contre-plongée) sur Thérèse (3/4 de profil droit, nuque et épaule) : elle continue à regarder vers la rue.

Thérèse :
Mère avait été alors déjà deux jours sans travail, il ne restait plus la plus petite pièce de monnaie, la journée s'était passée en plein air sans une bouchée et dans nos baluchons nous ne traînions avec nous que des chiffons inutilisables. On lui avait donné la perspective d'un travail sur un chantier pour le matin suivant mais elle craignait, ainsi qu'elle avait cherché à me l'expliquer toute la journée, de ne pas pouvoir profiter de l'occasion favorable, car déjà le matin, à l'effroi des passants, elle avait craché beaucoup de sang dans la rue, et son unique désir était d'arriver n'importe où au chaud et de se reposer. Et justement ce soir-là il était impossible de trouver une petite place. Certainement nous aurions pu, tard dans la nuit, quand on ne faisait plus tellement attention et que plus personne n'insistait absolument sur son droit, nous faufiler au moins dans des dortoirs publics loués par des entrepreneurs, mais je ne le comprenais pas, et mère ne voulait plus de repos.

171. PLAN RAPPROCHÉ sur Karl

Thérèse (off) :
Au matin, début d'une belle journée d'hiver, nous nous appuyions toutes les deux au mur d'une maison et là nous avions peut-être un peu dormi, peut-être avions-nous seulement les yeux ouverts regardé fixement autour de nous.

172. RAPPROCHÉ/GROS PLAN sur Thérèse

Thérèse :
Nous continuâmes ensuite à travers les rues qui s'animaient, passâmes sur un pont, et arrivâmes finalement exactement à ce chantier, où mère était convoquée pour ce matin-là. Elle ne me dit pas si je devais attendre ou m'en aller. Je m'assis donc sur un tas de briques et je la regardai dénouer son baluchon, prendre un chiffon bariolé et l'enrouler autour du fichu qu'elle avait porté toute la nuit sur la tête. Sans s'annoncer à la cabane du chantier, comme c'était l'usage, et sans demander à personne, elle monta à une échelle, comme si elle avait déjà su elle-même quel travail lui était imparti.

Je m'en étonnai, car les femmes manœuvres habituellement étaient occupées seulement en bas à des travaux simples. Cela me fit penser qu'elle voulait accomplir un travail mieux payé, et, ensommeillée, je lui souris vers le haut. La construction n'avait pas encore beaucoup crû en hauteur, même si les hautes barres de l'échafaudage pour la suite de la construction, encore sans plates-formes assurément, se dressaient déjà vers le bleu du ciel. En haut elle contourna habilement les maçons, qui posaient brique sur brique et qui incompréhensiblement ne lui demandèrent pas d'explication ; elle se tint prudemment à une cloison de bois qui servait de balustrade. Mais maintenant elle arriva à un petit tas de briques devant lequel la balustrade et vraisemblablement aussi le chemin s'arrêtaient, elle n'en tint pas compte, marcha droit sur le tas de briques, son habileté parut l'avoir abandonnée, elle renversa le tas de briques et tomba par-dessus lui dans le vide. Beaucoup de briques roulèrent derrière elle et un grand moment plus tard une lourde planche se détacha quelque part et tomba sur elle avec fracas.

173. RAPPROCHÉ A DEMI-RAPPROCHÉ d'abord sur Karl seul. La caméra recule aussitôt (sans correction) jusque sur Thérèse (aussi) tous deux, Karl et elle.

Thérèse (d'abord off).
Maintenant les gens accouraient de tous les côtés et, en haut de la construction, un homme cria furieux quelque chose vers le bas.

(Extrait du découpage de *Amerika/Rapports de classes*, *les Films de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet*, Nef diffusion/Ombres, Toulouse, octobre 1984.)

Supplément

Le Portugal entre l'Europe et l'Afrique

« Il faut repenser le pays », précisait dans un de ses écrits l'essayiste portugais Eduardo Lourenço. L'auteur faisait ainsi référence à une situation où tout est provisoire. Dix ans après la révolution qui a mis fin à la dictature, le Portugal a, en effet, connu deux élections présidentielles et cinq élections législatives ; quinze gouvernements ont été investis : de gauche, de droite, du centre...

Institutionnellement, le régime est considéré comme semi-présidentiel, mais, faute de consonance entre les majorités parlementaire et présidentielle, le pouvoir est tantôt à la présidence de la République, tantôt au gouvernement. Les périodes de tension entre ces deux organes se succèdent. Un tourbillon de projets, souvent insuffisamment mûris, envahit la plupart des partis politiques où les scissions et les menaces de scission se multiplient. A vrai dire, seul le Parti communiste échappe à la règle. Regroupés autour de leur leader historique, M. Alvaro Cunhal, les dirigeants communistes portugais s'adaptent aux situations les plus diverses et adoptent soit le langage du radicalisme, soit celui de la modération. Toujours à l'unanimité. Jamais la presse ne fait état de divisions au sein du comité central, d'où rien ne filtre.

Les nationalisations, la réforme agraire et le contrôle ouvrier appartiennent déjà au passé. Combien éphémères, ces « conquêtes de la révolution »... La hantise de l'éventuel déclenchement d'une crise ou l'approche d'une élection ont pourtant conduit les responsables politiques à s'abstenir de toute réforme de fond. Le système économique portugais est ainsi une véritable dentelle où s'entrelacent des restes d'entreprises autogérées et d'unités agricoles d'exploitation collective, de grosses entreprises publiques en difficulté et des sociétés privées plus ou moins prospères. Et les périodes de récession et d'expansion prennent un caractère cyclique.

Malgré les glissements à droite enregistrés depuis quelques années, le pays a profondément changé avec la révolution d'avril 1974. Le droit de grève est toujours reconnu. Les syndicats gardent leur puissance. La presse résiste aux tentatives de pression. Cependant, de nombreux patrons s'accommodent mal de la nouvelle situation. Favorisés auparavant par un régime corporatiste qui leur garantissait la paix sociale, les bas salaires et l'absence de concurrence, ils hésitent à investir des capitaux propres et profitent de la moindre occasion pour expatrier des fonds souvent illégalement constitués.

Sorti de l'isolement international dans lequel il avait été plongé pendant la période la plus chaude de la révolution, le Portugal s'est tourné, à partir de 1977, vers l'Europe et l'Afrique lusophone. L'adhésion à la CEE, d'abord présentée comme chose faite, a traîné. Au fil des années, la promesse d'entrer dans le « club des riches » était constamment ajournée. Aujourd'hui, l'« esprit communautaire » ne mobilise plus grand monde, et cette question est presque réduite à un simple argument électoral.

L'Afrique : voilà le rêve éternel des Portugais. Les séquelles de la décolonisation s'estompent et le moment paraissait venu de reprendre le dialogue. Les bonnes volontés ne manquent pas, mais ce qui fait défaut, ce sont les moyens financiers pour aider efficacement de jeunes Etats décimés par la faim et, pour quelques-uns, par la guerre.

J. R.

Grandes manœuvres électorales sur fond d'austérité

REDRESSER *la situation* économique du pays et préparer, ainsi, le chemin pour *l'élection présidentielle de M. Mario* Soares : tel était l'objectif du gouvernement portugais constitué en *juin 1983. Deux mois auparavant*, les élections législatives donnaient une nette victoire au Parti socialiste (PS). *L'alliance conservatrice* PSD-CDS (Parti social-démocrate-Centre démocrate et social), *qui avait gouverné pendant trois ans* et demi, était complètement détruite.

Les présidentielles étant prévues pour 1985, M. Mario Soares avait donc deux ans devant lui pour s'y préparer. Le mauvais souvenir qu'il gardait de ses expériences à la tête de deux gouvernements, de 1976 à 1978, l'incitait, pourtant, à ne pas prendre le moindre risque : plus de gouvernements minoritaires et plus de coalitions fragiles. Aussi a-t-il tendu la main au PSD pour constituer une majorité parlementaire de plus de 65 % des sièges. La stabilité politique paraissait garantie. Et la stabilité sociale aussi. Face au désenchantement général, la Confédération des travailleurs portugais, contrôlée par le Parti communiste (PC), manifestait une certaine incapacité de mobilisation. En outre, les communistes ne semblaient pas intéressés à radicaliser la situation dont les débordements éventuels pourraient nuire à la solidité de l'appareil du Parti.

Dès le lendemain de son investiture, M. Soares s'est lancé dans une stratégie qui consistait à serrer au maximum, pendant la première moitié de son mandat de premier ministre, pour desserrer ensuite. Premières décisions adoptées : *l'augmentation des prix des biens de* consommation ainsi que de plusieurs services publics, l'eau, l'électricité, les transports. Puis, il s'est tourné vers le FMI. Financièrement, la situation du pays était, il est vrai, alarmante.

Le déficit de la balance des transactions courantes s'élevait à 3,2 milliards de dollars, c'est-à-dire 13,2 % du produit intérieur brut. *Les difficultés de financement* auprès du marché international des capitaux ne cessaient d'augmenter. Le 9 septembre 1983, le gouvernement portugais adressait une lettre d'intention au Fonds monétaire *international, contenant les* principales mesures d'un plan de redressement qui devait être appliqué *jusqu'en février 1985*. Ayant donné son accord, le FMI a débloqué une somme de 445 millions de droits de tirage spéciaux.

A la suite de la réduction et, dans certains cas, de la suppression de subventions, notamment à des produits alimentaires, les prix ont grimpé. En décembre, le taux d'inflation dépassait les 34 % alors que les salaires n'avaient augmenté en moyenne que de 20 %. L'élévation des taux d'intérêt (plus de 40 % pour les emprunts à court terme), associée à d'autres mesures restrictives, a provoqué le ralentissement du taux de croissance du crédit : 24 % en 1982 et 20 % l'année d'après. L'escudo a été dévalué d'environ 20 % et les dépenses publiques considérablement réduites.

Au début de l'année 1984, le gouvernement annonçait euphoriquement qu'il était en train de vaincre la crise. Grâce à la brutale compression de la demande intérieure et à la forte compétitivité des produits portugais à l'étranger, les importations avaient diminué tandis que les exportations battaient tous les records. En dépit d'une réduction des envois des émigrés et des recettes du tourisme, en partie explicable par la mauvaise conjoncture internationale, le déficit de la balance des transactions courantes avait été ramené à 1,7 milliard de dollars.

Les résultats déjà connus pour le premier semestre de l'année en cours confirment cette tendance. Par rapport à la même période de l'année précédente, le déficit commercial a baissé de 10 % et le taux de couverture des importations par les exportations est passé de 51,5 % à 64,4 %.

Le succès est, pourtant, très relatif. Même le FMI l'a reconnu : la *récession a dépassé les limites du* convenable. Les situations de famine se multiplient, en particulier *dans les* banlieues industrielles des grandes villes de la côte. Des rumeurs sur l'existence d'épidémies *sont très vite démenties* par les autorités. La plupart des projets de construction d'écoles ou d'hôpitaux *ont été soit abandonnés, soit* ajournés.

Plusieurs grosses entreprises du bâtiment sont au bord de la faillite, les unes en raison de la crise de la demande dans le marché du logement, les autres à cause des sommes énormes que l'Etat leur doit. Dans le secteur industriel, les stocks sont à leur niveau le plus bas. L'investissement a chuté, y compris l'investissement étranger qui, en termes réels, a baissé de plus de 15 % dans le premier semestre de 1984 par rapport à la même période de l'année d'avant.

Une absence de réformes de fond

LA détermination manifestée par le gouvernement dans l'application du plan d'austérité n'a pas été suivie de réformes de fond. Au niveau des entreprises publiques, la priorité a été donnée à la distribution des postes de direction aux responsables politiques des deux partis de la coalition. Ces entreprises subsistent sans la moindre viabilité économique. De même pour les entreprises où l'Etat détient une part minoritaire du capital social. Un exemple : la LISNAVE, un des plus grands chantiers navals du monde, dont un quart du capital est détenu par l'Etat, est durement affectée par la crise dans le secteur. L'entreprise, qui employait en 1979 10 000 travailleurs, n'en a, aujourd'hui, que 6 000. Parmi ceux-ci, 1 800 seraient encore en sureffectif. Un groupe de travail, constitué par quatre ministres, vient d'être chargé de trouver une solution.

Ce groupe succède à d'autres dont l'activité s'est systématiquement soldée par des résultats nuls. Cependant, la dette de la LISNAVE à l'égard de l'Etat grandit. Elle dépasserait, actuellement, les 140 millions de dollars. Les salaires n'y sont plus payés depuis juin dernier, ce qui a amené les ouvriers à déclencher une grève le 31 août 1984.

L'initiative de ne plus payer les salaires, prise par les conseils de gestion d'entreprises publiques, s'est d'ailleurs étendue au secteur privé. Une centaine de milliers de travailleurs seraient actuellement affectés. Les patrons évitent ainsi de recourir aux banques commerciales pour résoudre leurs problèmes de trésorerie. De surcroît, certains en profitent pour constituer des économies, très vite envoyées à l'étranger. Illégalement, bien sûr.

La panoplie des mesures permettant aux chefs d'entreprise d'améliorer leurs comptes est, pourtant, bien plus variée. Beaucoup d'entre eux n'envoient plus aux services officiels le montant des charges sociales dont une partie est directement prélevée sur le traitement des salariés. Aussi, la dette des entreprises à la sécurité sociale, qui était, en 1983, de 510 millions de dollars, devrait-elle atteindre les 660 millions à la fin de 1984.

D'autres s'abstiennent de rembourser les emprunts obtenus, à un taux largement bonifié, auprès d'un fonds spécial créé par le gouvernement dans le but d'aider au développement de certaines entreprises susceptibles de créer de nouveaux emplois. Des 1 358 prêts accordés par ce fonds, 82 seulement ont été remboursés dans les délais prévus. Les tribunaux viennent d'être saisis de 64 dossiers particulièrement scandaleux.

Un plan de modernisation de l'économie portugaise, fondé, essentiellement, sur la relance de l'initiative privée, est annoncé pour le mois de janvier prochain. Pour parvenir à ses objectifs, le gouvernement compte sur les bénéfices de l'ouverture du secteur bancaire aux capitaux privés et sur la formation d'une « nouvelle classe de gestionnaires ».

La nationalisation de la banque, décrétée en 1975, avait été farouchement critiquée par les confédérations patronales : *« Il s'agit du plus grand obstacle au développement du pays »*, assurait-on. Une loi autorisant l'ouverture de banques privées a finalement été votée l'été dernier, par la majorité PS-PSD.

Quelques mois plus tard, une vingtaine de dossiers de candidature étaient déposés à la Banque du Portugal, un seul provenant d'un groupe financier portugais... Trois projets, dont celui du groupe portugais et de deux banques américaines, Manufactures Hannover Trust Co et Chase Manhattan Bank, viennent d'être approuvés. Les autres candidats, parmi lesquels figurent la Société générale de banque et la Banque nationale de Paris, doivent encore attendre. Mais déjà des voix s'élèvent, même dans des milieux conservateurs du nord du pays, pour protester contre une mesure qui, *« ayant été adoptée sans aucune réforme du système bancaire nationalisé, va servir presque uniquement les intérêts étrangers »*.

Au fur et à mesure que la date des élections présidentielles approche, la détermination du gouvernement s'affaiblit. La possibilité d'ouvrir généreusement les cordons de la bourse et de satisfaire, ainsi, les Portugais les plus démunis, est compromise. Dans l'impossibilité de contenter tout le monde, on cherche plutôt à « ne pas trop déplaire ». Une nouvelle législation sur le travail, libéralisant les licenciements et réduisant l'exercice du droit de grève, maintes fois promise aux confédérations patronales, n'a toujours pas été décrétée par peur des réactions syndicales.

Au sein des partis de la coalition règne le même climat d'indécision. La volonté d'éviter toute sorte de divisions l'emporte. En juillet dernier, par exemple, M. Mario Soares priait les députés socialistes d'approuver un projet de loi de sécurité qui donnerait à la police le pouvoir d'arrêter et de perquisitionner sans mandat judiciaire.

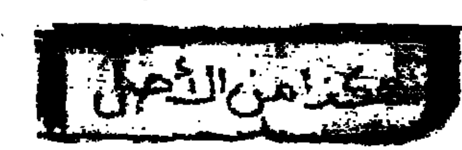
Face aux protestations de son groupe parlementaire, il a, certes, insisté sur sa demande. Mais il a accepté que de profondes modifications soient introduites lors du débat article par article auquel la loi sera soumise avant la promulgation. Faisant fi de cette concession, plusieurs députés du PS, dont MM. Cardia et Alegre, ont ostensiblement refusé de voter le projet. Ils tombaient, ainsi, sous le coup de la commission de discipline du Parti. Malgré les menaces dirigées contre les députés « rebelles », la commission a oublié d'apprécier leur cas.

Vice-premier ministre et ministre de la défense, M. Mota Pinto qui, au nom du PSD, a négocié l'alliance avec les socialistes, est la cible des attaques les plus violentes lors des réunions du Conseil national des sociaux-démocrates. Mais, pour l'instant, aucun de ses adversaires ne convoite sa place. Le feu sera ouvert d'une façon décisive au moment de la présentation des candidats aux présidentielles. Car il est de plus en plus évident que la candidature de M. Soares est loin de faire l'unanimité parmi les dirigeants du PSD. Certains penchent en faveur d'un président militaire, du général Firmino Miguel, par exemple.

La situation s'aggrave, ainsi, pour le secrétaire général du PS qui, de surcroît, assiste impuissant à la naissance du parti « eaniste », projet apparemment irréversible. D'après un sondage paru en septembre dans l'hebdomadaire *O Jornal*, la nouvelle formation politique obtiendrait, dans des élections législatives, 25,5 % des suffrages.

Le programme politique du parti « eaniste » demeure obscur. Ses fondateurs se réfèrent vaguement à la social-démocratie. L'engagement politique du président de la République n'est encore qu'une promesse. Qu'importe, depuis dix ans, toutes les solutions ont été essayées avec les partis et les dirigeants actuels. *« Alors*, pensent beaucoup de Portugais, *pourquoi ne pas donner la place à d'autres ? »*

JOSE REBELO.



UN ENTRETIEN AVEC M. JORGE GAMA, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

« Mon pays ne servira de maître de cérémonie à personne »

Ministre portugais des affaires étrangères, M. Jorge Gama souligne, dans les déclarations ci-dessous, l'importance pour son pays des relations avec la Communauté économique européenne et avec les pays africains. C'est, pour lui, l'occasion de préciser le rôle de la diplomatie portugaise auprès des anciennes colonies portugaises :

– Quel est le bilan de ces sept années de négociations entre le Portugal et la CEE ?

– Le bilan est, naturellement, positif. Mais je dois vous avouer que les négociations sont très difficiles. Le long de cette période, la Communauté a manifesté à l'égard du Portugal une attitude que je pourrais caractériser comme étant d'égoïsme commercial : cherchant à ouvrir, au maximum, le marché portugais aux produits communautaires tout en imposant des restrictions à nos exportations traditionnelles. Elle s'est engagée, d'autre part, à sauvegarder ses intérêts, notamment en ce qui concerne l'application du principe de la libre circulation des travailleurs. Aussi, une des tâches les plus délicates des négociateurs portugais a-t-elle consisté à démontrer que les clauses du traité de Rome ont une valeur réciproque. Que les droits et les obligations doivent jouer dans les deux sens.

– Avez-vous constaté, au cours des derniers mois, une accélération dans le processus d'adhésion du Portugal ?

– La présidence française a été marquée par une grande volonté politique de résoudre les problèmes internes de la Communauté et, par conséquent, de rendre possible son élargissement. On a donc avancé plus rapidement. En revanche, sous la présidence de l'Irlande, on assiste à un certain renforcement des pouvoirs de la Commission. Mais cela ne doit pas remettre en cause les résultats déjà obtenus.

– Le Portugal s'apprêterait-il a jouer un rôle d'intermédiaire dans le dialogue euro-africain ?

– Le Portugal n'entend pas jouer le rôle de « boy-scout » dans les relations internationales. Il ne servira de maître de cérémonie à personne. D'ailleurs, les pays africains n'en ont pas besoin. Je dois, néanmoins, ajouter que le Portugal pourra mieux défendre ses intérêts nationaux face à l'Afrique en tant que membre de la CEE et, face à la CEE, en raison de ses liens étroits avec plusieurs Etats africains, notamment, de l'Afrique lusophone. Autrement dit : avec son adhésion à la CEE, le Portugal cherchera à élargir son influence en Afrique. S'agissant d'un petit pays, doté d'une forte sensibilité africaine, sans aucune prétension néo-coloniale, il peut contribuer, d'autre part, à augmenter la capacité de négociation des pays africains vis-à-vis de la Communauté européenne.

– Dans quels domaines la coopérations luso-africaine est-elle plus avancée ?

– Sans intervenir dans les affaires intérieures des pays africains, sans aucune tentation d'hégémonie, sans imposer la présence de services secrets ou de contingents militaires, sans représenter les intérêts de sociétés multinationales et en s'abstenant de toute forme de domination culturelle, nous avons créé des mécanismes de coopération, surtout dans le domaine du financement d'investissements et de l'achat de biens de consommation. Dans les limites de nos possibilités, nous avons débloqué des crédits. En outre, nous participons à plusieurs projets de formation professionnelle, de développement de la recherche scientifique et de l'enseignement universitaire. Nous appuyons, aussi, des projets de réforme de l'administration publique. Nous encourageons des initiatives économiques à capital mixte luso-africain. Le nombre de nos coopérants en Afrique s'accroît considérablement. Enfin, des négociations sont en cours visant à renforcer la coopération dans le domaine militaire.

– Avec tous les pays de l'Afrique lusophone ?

– Avec tous, sauf l'Angola. Du moins, pour le moment.

– Sous quelle forme cette coopération est-elle envisagée ?

– Sous la forme d'appui logistique et de formation militaire. Jusqu'à présent, nous avons organisé des stages de perfectionnement exclusivement au Portugal. Mais nous envisageons la possibilité d'envoyer en Afrique des militaires portugais afin de former, sur place, des officiers africains. Il est, toutefois, complètement exclu que ces militaires portugais puissent participer directement, dans des unités de combat.

– Les relations entre le Portugal et l'Angola traversent une période particulièrement difficile. Quels sont les points les plus importants du contentieux entre les deux pays ?

– Il suffit d'étudier l'histoire récente de l'Angola pour expliquer le « contentieux » que vous venez d'évoquer. La communauté internationale, surtout la communauté africaine, espère, pourtant, que les dirigeants, d'un côté et de l'autre, sauront trouver la voie adéquate au rétablissement des liens d'amitié profonds et durables.

– Vous n'avez pas répondu à la question...

– En tant que chef de la diplomatie portugaise, ma fonction consiste à contribuer au rétablissement des meilleures relations avec l'Angola. Je ne peux donc pas me permettre de rendre publics certains éléments susceptibles d'aggraver, encore davantage la situation. Récemment, j'ai exposé au ministre angolais des affaires étrangères, M. Paulo Jorge, les conditions qui, selon le gouvernement portugais, doivent être observées en vue de la normalisation des rapports entre les deux pays. M. Paulo Jorge a, quant à lui, exposé la position de son gouvernement. On a parlé en toute liberté. En toute franchise. Et on s'est mis d'accord pour organiser, prochainement, une réunion, avec un agenda très détaillé, où toutes ces questions seront analysées. Le moment est, peut-être, venu d'entamer une négociation globale.

– Partagez-vous la position américaine selon laquelle la solution du problème de la Namibie dépend du retrait des troupes cubaines stationnées en Angola ?

– Officiellement, nous ne défendons pas cela. Nous pensons que l'indépendance de la Namibie doit être obtenue à partir d'un dialogue entre, notamment, l'Afrique du Sud et la SWAPO.

– Dans le respect de la résolution 435 des Nations unies ?

– En utilisant cette résolution comme base de référence. Mais, revenant à la question précédente, je dois préciser que le Portugal ne cautionne nullement la présence, en Angola, des troupes cubaines. D'ailleurs, les gouvernements d'Angola et de Cuba ont déjà annoncé, publiquement, leur intention de procéder au retrait graduel de ces effectifs militaires. La concrétisation d'une telle intention représenterait l'heureux retour de l'Angola à la politique de non-alignement.

– En dehors de la question de l'Angola, quels sont les traits dominants de la diplomatie portugaise en Afrique ?

– Nous avons signé un traité d'amitié avec le Mozambique. Nos relations avec l'archipel de Saint-Tomé se sont considérablement améliorées. Elles ont toujours été excellentes avec la Guinée-Bissau et le Cap-Vert. Nous avons repris, d'une façon équilibrée, les contacts avec l'Afrique du Sud. Nous gardons une bonne capacité de dialogue avec l'ANC et la SWAPO. Nous avons établi des relations diplomatiques avec l'Ethiopie. Nos rapports avec certains pays de l'Afrique francophone ont été intensifiés. Nous assurons une présence très active au sein des organisations internationales qui s'occupent des problèmes africains.

– N'y a-t-il pas de contradiction entre le rapprochement avec l'Afrique du Sud et le maintien du dialogue avec, par exemple, l'ANC ?

– Absolument pas. Le jour même où le premier ministre de l'Afrique du Sud débarquait à Lisbonne en visite officielle, je rencontrais à New-York le représentant de l'ANC aux Nations unies. Nous n'avons jamais caché que, selon nous, l'avenir de l'Afrique du Sud passe, certes, par des négociations avec des puissances extérieures à la région mais, aussi, par des négociations entre les forces les plus représentatives de la région elle-même.

» Nous insistons, systématiquement, auprès des autorités de Pretoria sur la nécessité de libérer M. Nelson Mandela. De même que, lors de nos réunions avec les responsables de l'ANC, nous ne nous privons pas de critiquer certaines de leurs méthodes. Nous assurons, dans ce contexte, un rôle discret mais important, surtout pour l'obtention de la paix dans la région et pour l'élimination de l'apartheid.

– L'accord récemment conclu entre l'Afrique du Sud et le Mozambique a été précédé de multiples réunions à Lisbonne. Quelques-unes avec la participation du ministre des affaires étrangères sud-africain. La diplomatie portugaise y a joué, sans doute, un rôle décisif. N'êtes-vous pas déçu des résultats de cet accord ? Comment expliquez-vous la recrudescence des activités contre le gouvernement depuis la signature de l'accord en question ?

– J'avoue mon inquiétude face aux derniers événements survenus au Mozambique, où la situation est, il est vrai, dramatique. Mais ce n'est pas avec la rupture de l'accord que les choses évolueraient dans un sens positif

» Il faut, de part et d'autre, un effort supplémentaire pour atteindre un des principaux objectifs fixés : le rétablissement des conditions de sécurité au Mozambique et le redressement économique de ce pays. Il faut que l'Afrique du Sud s'engage à fond dans le respect des compromis. Le Portugal y veillera. Mais, je le souligne, nous ne sommes pas signataires de l'accord. »

Propos recueillis par
JOSÉ REBELO.

CULTURE NOIRE CONSCIENCE NOIRE AUX ÉTATS-UNIS

Survivre

Par PIERRE DOMMERGUES



(Jerry-Wilson – Blues et Gospels, Gallimard.)

DANS le bel et sobre avant-propos d'un recueil de *Blues et Gospels* (1) qu'elle publie ce mois-ci aux éditions Gallimard, Marguerite Yourcenar évoque *« la beauté du chant noir, sa ferveur, sa tristesse à ras de sol et à ras de ciel, sans cesse retombant au diapason de la plainte ou montant à celui du cri »*. Elle rappelle également, dans cet ouvrage où se mêlent des textes *inédits et des photos dues à Jerry Wilson*, la complexité de la production musicale afro-américaine : *« Ferveur religieuse,* mais *aussi sensualité ; mélancolie,* mais *aussi gaieté ; révolte,* mais *aussi sentiment d'une liberté et d'un bonheur de vivre qu'on n'enlève jamais tout à fait à ceux qui aiment la vie. »* Plutôt que de poursuivre l'analyse, la romancière préfère évoquer ses rencontres, *brèves et fragmentées, avec des Noirs qui lui* ont *permis de mieux* comprendre leur tempérament et leur vie. On pourrait ajouter leur « culture » – dont la musique est une importante manifestation.

Ainsi s'esquisse, dans cet album, une problématique essentielle pour appréhender le destin des Noirs aux États-Unis. Schématiquement, deux thèses extrêmes s'affrontent en ce qui *concerne l'analyse de leur condition historique, de leur conscience* et de leur culture. Les uns considèrent que l'esclavage – au sens strict du terme ou dans son acception métaphorique –, a détruit la personne physique, psychique et *spirituelle du Noir qui a vécu* l'équivalent américain du camp de concentration. Le Noir est privé d'histoire, de culture et même de famille. C'est le *Sambo* déshumanisé décrit par Stanley Elkins (2). D'autres pensent, au contraire, *que le niveau de vie et les conditions de travail des esclaves étaient* plutôt meilleurs – au moins sur le plan quantitatif – que celui d'immigrants irlandais ou italiens de statut professionnel comparable (3). *Il s'ensuit l'acceptation indirecte* de l'esclavage et la *négation d'une* culture *noire* indépendante.

***Le débat n'est pas purement académique, comme l'a montré,* dans les années 60, le célèbre *Rapport Moynihan* (4) sur la famille noire. Sans que l'auteur, aujourd'hui sénateur de l'État de New-York et l'un des cerveaux du néoconservatisme, adopte la thèse de *la déshumanisation intégrale du Noir, les politiques sociales qu'il* propose et qui ont été, en partie, suivies par l'administration américaine reposent sur le postulat suivant : l'infériorité économique et sociale des Noirs est liée à la *« détérioration de la famille noire »* qui remonte à l'esclavage. *« C'est en détruisant la famille noire,* affirme Moynihan, *que l'Amérique blanche a cassé la volonté du peuple noir »*. Trois siècles d'une telle injustice ont créé des *« distorsions profondes et structurelles dans la vie du Noir américain »*. Le résultat est le fameux « nœud pathologique » *(tangle of pathology)* dont la famille est le cœur. La solution est donc de type psychologique (« reconstruire » la famille) plutôt qu'économique et *sociale : changer les conditions extérieures*. On imagine l'usage qui a pu être fait de ces thèses par le président Nixon, puis par ses successseurs, à l'aube d'une période de crise qui commence avec *le premier choc pétrolier*.**

DEPUIS une dizaine d'années se développe une analyse historique *plus fine, une approche dialectique plus complexe* et plus conforme aux réalités, fondée sur le concept de *« dualité »* du Noir américain. Dès le tournant du siècle, l'historien noir W.E. DuBois *analyse la double appartenance « africaine » et* « américaine » du Noir aux États-Unis (5). Nier cette contradiction ou cette complémentarité, c'est ignorer la spécificité « afro-*américaine », s'enfermer dans une approche schématique*.

Pour ces nouveaux historiens, anthropologues, sociologues et politologues, il n'est pas question de gommer ce que Cornell West appelle ici l'*« aliénation natale » (natal alienation)* des Noirs qui, de l'esclavage à nos jours, en fait des êtres – et pas seulement des citoyens – de seconde classe. Aujourd'hui, plus que jamais, ils sont les *premiers licenciés* et les *derniers embauchés*, les premières victimes du redéploiement industriel et des politiques de « concessions collectives » qui se développent, notamment, dans le secteur de l'*automobile à Detroit*.

Mais – et c'est là l'originalité de la thèse – ces historiens considèrent néanmoins que les Afro-Américains ont réussi, au *cours de leur histoire*, à exprimer leur identité collective *sous des* formes prépolitiques ou politiques. Même sous l'esclavage, ils ont préservé leur cohésion et maîtrisé une partie de leur vie quotidienne et familiale. *De plus, ils ont produit une culture autonome* et originale qui s'inspire de la culture blanche, mais qui la marque également de son sceau. Dans *There is a River*, l'historien Vincent

LEROI JONES/BARAKA

« Le blues est le poème de notre nouvelle conscience »

VOILA qu'arrive le blues. Il vient du Sud, comme un flot, par trains entiers ; il cherche du travail. Il s'est installé n'importe où, il a survécu grâce au « seau à boyaux » (1) (« un seau plein de boyaux, s'il vous plaît, monsieur. C'est pour emporter »). Le blues arrive en ville, il s'empare de quartiers entiers, sans parler des clairons, des pianos, et du bruit des tambours où toujours il a été présent. Tape, tape, tape, tape, le tambour résonne. « Ah j'aimerais mieux boire de l'eau boueuse et dormir dans un tronc creux ». « Bah, tu n'es même pas à New-York, petit. Cette année ce n'est que Newark ».

Le blues veut se faire beau. Il met des habits pimpants et traîne dans les quartiers les plus miteux, les quartiers chauds, qui ressemblent à nos sombres fêtes pleines de menaces et de joies. Le blues fait le beau et il enfle, et il parle comme s'il était quelqu'un d'autre, mais on sait bien que c'est toujours le blues.

Il absorbe et accepte tout ce dont il a besoin pour survivre et grandir, et pourtant il reste le même, le nôtre, nous-mêmes.

Il y a quelque chose de fort en nous, dit le blues. Quelque chose de fort qui veut toujours jaillir, qui est là, dans ces danses et ces chants et dans cette façon de marcher sans toucher le sol (de se pavaner ?). Dans toutes ces tragédies et dans toute cette grande comédie, dans la constante ironie macabre des larmes et des rires.

Le blues est le poème de notre nouvelle conscience du monde ; le jazz, lui, est l'expression de notre intime connaissance des ruses et des feintes de la Machine (la structure de classe verticale de la société américaine, plus la publicité internationale sur la planète). Le blues est notre père, notre mère et notre ancêtre, il est notre histoire, il est toute la vie quotidienne si riche d'émotions des frères et des sœurs noirs qui sont à la fois exclus et partie intégrante de la réalité et de l'esprit de ce pays. Le blues est le cœur battant, le chant essentiel, le mode de description et de réaction fondamental. C'est une musique d'esclaves, de paysans, de travailleurs, c'est la musique d'un peuple, de toute une nation, qui exprime l'âme de cette nation, son « développement psychologique et collectif ».

Et le jazz est l'enfant, le prodige bleu-noir issu de la terre génitrice qui veut assumer son héritage de sensibilité. (On pourrait tracer en bleu la forme de l'espoir sur le ciel gris, rougi de feu et de sang) et prendre la liberté de s'approprier (connaître et comprendre) tout ce qui vit en Amérique – noir, brun, rouge, jaune ou blanc. Non seulement le jazz (qui est la musique la plus élaborée du peuple afro-américain) ne voit le jour que lorsque ses créateurs le projettent dans les conduits étincelants d'instruments étrangers, qu'il finit par s'approprier (M. Sax, qui était allemand, n'avait peut-être pas apprécié ni compris John Coltrane), mais, en plus, il a la prétention de s'adresser à la société tout entière pour lui expliquer ce qu'elle est, lui décrire sa réalité multinationale, il va même jusqu'à proposer des alternatives à la société elle-même (en partant du *son* fondamental de la culture, la matrice reconnue et acceptée de sa créativité et de sa profondeur). Le jazz est un défi à l'Europe, car l'Europe ne peut même pas pénétrer l'Amérique sans l'aide du jazz. Enfin, le jazz cherche à s'attribuer tous les mérites – devenir la musique légitime de l'Amérique, tandis que Brahms et les autres ne seraient que des visiteurs. (Notez la tendance à l'arrogance.)

Le jazz dit : « Je sais me servir de ce matériel, et aussi de ces harmonies, mais en plus je suis sophistiqué au niveau du rythme, je me sens capable de créer ce qu'on appelle, heu, le tempo syncopé. »

Et quand il fait face à tous ces enquêteurs bornés, ces universitaires fourbus, momentanément sortis de leur trou pour écrire leurs dissertations sur la valeur relative des mélodies afro-américaines, le jazz se contente de les regarder poliment ; et tandis qu'on l'assaille de descriptions ampoulées de l'écrasante grandeur de tout ce qui est occidental ou blanc ou européen ou simplement mort, le jazz répond sans malice : « Tout ça ne vaut rien si ça ne swingue pas. » Et les parents du jazz sourient, fiers de leur rejeton arrogant.

(Traduit par Yves Eudes et Audrey Jacob).

(Extrait de *The Autobiography of LeRoi Jones/Amiri Baraka*, Freundlich Books, New-York, 1984.)

(1) *Gut bucket*, instrument de musique fait d'un seau percé, d'un manche à balai et d'une corde en boyaux de porc.

JOIE SUBVERSIVE ET PATIENCE RÉVOLUTIONNAIRE

L'Evangile

Par CORNEL WEST *

L'INTÉRÊT profond porté à l'Evangile est une singularité de *la culture afro-américaine*. Cette quasi-obsession de la Bonne Nouvelle proclamée par Jésus de Nazareth s'enracine dans la rencontre unique de la communauté noire américaine avec le monde moderne. Et comme toute appréhension de l'Evangile, la perspective chrétienne des Noirs est façonnée par une histoire et une culture particulières.

Le traumatisme de la déportation des esclaves vers le Nouveau Monde et l'*effort systématique des Américains* d'origine européenne pour couper les Africains de leurs langues, de leurs cultures et de leurs religions ont fait *subir aux Noirs l'expérience de* l'absurde. Cet état d'« aliénation natale » – dans lequel les Africains n'avaient aucun droit sur leur passé ou sur *leur descendance* – a empêché la tradition de se transmettre à grande échelle parmi les Africains nés en Amérique. Cette aliénation était plus complète aux *Etats-Unis qu'en d'autres* contrées du Nouveau Monde, en raison, notamment, du faible pourcentage de Noirs par rapport à la population blanche, qui permettait des contacts plus fréquents et plus intenses entre Noirs et Blancs. 4,5 % seulement des Africains « importés » vers le Nouveau *Monde le furent à destination de* l'Amérique du Nord, bien que le taux de reproduction infiniment plus élevé des esclaves eût tôt fait de multiplier par quatre ce pourcentage. Aussi, les Africains de la deuxième ou de la troisième génération vivant aux Etats-Unis ont-ils attaché à leur situation un sens *sans rapport immédiat avec les façons* de penser et les coutumes africaines.

Avec la lente mais sûre « disparition des dieux africains », maints Noirs se sont appropriés dans un esprit créatif l'Evangile chrétien, colporté par des dissidents religieux dans la vie américaine, en particulier par les méthodistes et les baptistes. *La perspective* évangélique de ces confessions insistait sur l'expérience de la conversion, l'égalité de tous devant Dieu et l'autonomie *institutionnelle*. L'expérience de la conversion ressemblait souvent aux rites d'initiation africains, où l'intensité de l'engagement affectif et l'extase *corporelle étaient le signe d'une foi* vivante. Cette expérience mettait tout le monde sur un pied d'égalité devant Dieu, et donnait par là même aux esclaves *une identité* et un amour-propre singuliers contrastant vivement avec les rôles subalternes que leur imposait la société américaine. L'autonomie institutionnelle leur assurait la maîtrise de l'organisation centrale dans la communauté afro-américaine – un trait caractéristique déterminant qui met les Noirs américains dans une situation à part par rapport aux autres Africains du Nouveau Monde, de l'Amérique latine catholique ou des Caraïbes anglicanes.

Une lutte pour la liberté

L'INTERPRÉTATION noire de *l'Evangile a mis l'accent sur* l'aspect tragique de la lutte pour la liberté, et la liberté qui naît dans une situation tragique. La recherche d'*identité collective* des esclaves *africains* a pu trouver une finalité historique dans l'exode d'Israël fuyant l'esclavage et une dimension personnelle dans l'identification courageuse de Jésus-Christ avec les humbles. De plus, les esclaves se sont sentis en profonde communion avec Job, absurdement persécuté, et l'Ecclésiaste au comble du désespoir. Le christianisme afro-américain est foncièrement christocentrique : cependant Jésus-Christ n'y *apparaît pas uniquement comme* l'agent de la délivrance, mais aussi comme un homme exemplaire de la douleur et des angoisses de l'humanité. Le crucifié n'y est pas moins honoré que le ressuscité.

La conception de la liberté qui prévaut dans le christianisme noir américain présente trois dimensions – existentielle, sociale et eschatologique. *La liberté existentielle* est un mode d'être-dans-le-monde sur lequel l'appréhension et le désespoir n'ont pas de prise. Elle passe par une célébration extatique de l'existence humaine, qui n'est pas pour autant un acquiescement à l'ordre établi : comme bien des religions païennes, cette célébration *consiste essentiellement* à *se féliciter* du simple fait d'être en vie, mais, à l'instar du christianisme, elle porte un regard critique sur la manière dont va *le monde*.

La liberté existentielle propre à la chrétienté noire s'explique par l'importance de la tradition orale et de l'expression corporelle héritées des cultures et des religions d'Afrique occidentale. Cette acceptation sans réserve du corps fait de l'existence humaine une source de joie et d'allégresse. La participation physique, l'engagement du corps tout entier dans les cérémonies religieuses résument cette forme de liberté. En bref, le christianisme noir comporte un puissant élément dionysiaque.

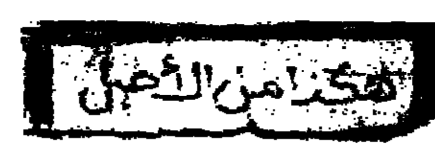
La tension et l'angoisse engendrées par les dures réalités de l'oppression *ne* font qu'accentuer cet aspect dionysiaque. Les chants, les déhanchements et les danses rythmiques, le goût des prédications, des discours et des marches – tous ces traits de la culture noire – sont autant d'armes de lutte et de survie. Ils ne sont pas seulement des exutoires permettant de se libérer des tensions et du désespoir, mais forment aussi des liens de solidarité, des sources où s'affirment les personnalités. Ainsi, le *célèbre « cri »* retentissant des chanteurs noirs – religieux ou laïcs – ou les éclats gutturaux des prédicateurs sont-ils en même temps des gémissements de douleur, des actes de catharsis collective et des effets de stylisation de techniques vocales uniques. Les lamentations venues du fond du cœur expriment le sort déplorable d'un peuple opprimé. Les actes cathartiques permettent une libération affective et physique des blessures quotidiennes de l'humiliation et de l'avilissement. Et les *effets vocaux de stylisation donnent* à chacun le sentiment d'être « quelqu'un » dans une situation où son humanité est niée.

Le premier don artistique des Afro-Américains au monde – les spirituals – est un *exemple de liberté existentielle* en acte. Au niveau formel, ces « chants de douleur » associent de subtils éléments rythmiques à des mélodies lancinantes. Ils font appel aux passions les plus profondes où lamentation et espoir proscrivent l'auto-apitoiement et la haine de soi. Les spirituals donnent une forme artistique aux *frustrations et* aux aspirations d'un peuple meurtri, constamment assiégé et comptant peu d'alliés parmi les humains. Le thème central en est souvent le Dieu libérateur, tandis que les formes stylistiques privilégient les gémissements venus du plus profond, les voix de fausset et toutes les nuances de la syncope. *On* aurait tort de voir, comme on le fait souvent, dans les paroles et la forme des spirituals de simples circonlocutions et répétitions ; la vérité est plutôt qu'elles affrontent l'angoisse et *le* désespoir de l'existence avec l'armure de la virtuosité vocale, du rythme, et de la foi en Dieu. Les formes musicales ultérieures comme le blues, le jazz ou le gospel peuvent rejeter ou *revenir sur* l'engagement chrétien, introduire des instruments et ajouter des rythmes plus complexes, leur creuset culturel n'en demeure pas moins la forme singulière



(Ed. CNRS, Paris.)

* The Divinity School, Yale University.



Survi… dans la souffrance

Harding (6) rappelle la puissance et la persistance de la « rivière noire » qui déferle sur les rives de l'esclavage et du racisme. Ici, elle se nomme survie, là résistance, ailleurs création.

Pour l'historien Eugène D. Genovese (7), *« tout cruel, injuste, exploiteur qu'il soit* [l'esclavage] *a lié deux peuples dans un antagonisme amer, tout en créant un rapport organique si complexe et si ambivalent qu'aucun des partenaires ne pouvait exprimer le sentiment humain le plus élémentaire sans se référer à l'autre ».* Genovese analyse le système de race et de classe dans son épaisseur historique, mais il montre également comment les Noirs ont su détourner à leur profit les intentions et les pratiques des Blancs, comment ils ont, par exemple, transformé en « droits réciproques » des « devoirs » imposés par le maître.

Cette stratégie de détournement et d'appropriation permet la survie dans la souffrance. Elle permet aussi la création d'un espace de liberté (par exemple à l'église), voire d'un espace de résistance et de révolte. La religion n'a jamais été un simple facteur d'apaisement. Certains pasteurs ont prêché la rupture avec le système. Même si elle n'a pas toujours été révolutionnaire, l'Eglise a généralement répondu aux besoins quotidiens des Noirs. La fusion entre la religion et la politique est une constante de leur histoire.

En ce qui concerne la famille, Herbert Gutman montre que, contrairement aux thèses courantes (en particulier celles de Moynihan), elle a pleinement existé – avec ses structures et ses valeurs propres – malgré l'esclavage et le racisme. Le symbole de la réalité familiale est cette étonnante « photo de famille » *(voir ci-contre)* que l'historien publie en couverture de son étude sur *la Famille noire dans l'esclavage et la liberté* (8). Pris pendant la guerre de Sécession, ce document représente *« cinq générations d'esclaves dans la plantation des Smith, à Beaufort en Caroline du Sud ».*

Quant à la Culture noire et conscience noire* (9), c'est à Lawrence Levine que l'on doit l'analyse la plus nuancée, la plus convaincante aussi. *« Sur le dur socle de l'injustice et de l'exploitation économique, sociale et raciale,* explique-t-il, *les Noirs américains ont généré et nourri une culture : ils ont constitué et maintenu des réseaux de parenté ; ils se sont aimés ; ils ont élevé et socialisé leurs enfants ; ils ont construit une religion et créé une culture riche où s'expriment leurs sentiments, leurs espoirs et leurs rêves. »

La manifestation la plus visible de cette culture est le chant laïque (le blues) et religieux (le gospel). Moins connus, mais aussi révélateurs, sont les « récits d'esclaves », les histoires d'humour noir, souvent centrés sur le personnage du *trickster* – le petit malin, plus rusé que son puissant adversaire, qu'il réussit à vaincre. Cette culture est plus orale et populaire qu'écrite et élitiste. Pourtant, les récentes décennies sont jalonnées de romans et d'essais noirs dont l'influence est considérable.

CE qui unifie cette culture, c'est qu'elle exprime l'expérience de la communauté et qu'elle donne un sens à un monde souvent perçu comme anarchique par les Noirs. C'est aussi qu'elle est en constante mutation, s'adaptant aux circonstances nouvelles, ainsi que le montre l'étonnante évolution de la musique noire. C'est enfin son exceptionnelle capacité à intégrer des éléments culturels étrangers. Exemple : le dialogue, daté de 1903, entre le révérend G.W. Woodbey – le Jesse Jackson du début du siècle – et sa mère ***(voir l'extrait publié page 27).*** **Le socialisme y apparaît comme un avatar, ou presque, de la religion noire...**

Autre exemple, tout récent celui-là : le spectacle inspiré par l'expérience de l'Eglise noire américaine créé cette année à Brooklyn par les pasteurs et les fidèles de l'Eglise de Dieu. Le texte est emprunté à Sophocle : un montage d'*Œdipe à Colone, Œdipe roi* et *Antigone.* L'exploit culturel n'est pas l'adaptation musicale – la « mise en gospel » – des paroles originales du dramaturge grec. C'est la transformation de l'Œdipe occidental classique en un Œdipe noir qui incarne la condition et la sensibilité noires. *Gospel à Colone (« Gospel at Colonus »)* est une preuve vivante – parmi tant d'autres – de l'inépuisable productivité de la culture et de la conscience noires américaines.

PIERRE DOMMERGUES.



(Ed. Vintage Books, New-York)

« PHOTO DE FAMILLE » AU TEMPS DE LA GUERRE DE SÉCESSION
Cinq générations d'esclaves

(1) Marguerite Yourcenar, *Blues et Gospels*, Gallimard, Paris, 1984.

(2) Stanley Elkins, *Slavery*, Chicago University Press, Chicago, 1959.

(3) R.B. Fogel et S.L. Engerman, *Time on the Cross*. Little Brown, Boston, 1974.

(4) Daniel P. Moynihan, *The Negro Family in America : the Case for National Action*, US Département of Labor, Washington, D.C., 1965.

(5) W.E. DuBois, *Souls of the Black Folk* (1903), réédition Fawcett, Greenwich, Conn., 1961.

(6) Vincent Harding, *There Is a River*, Harcourt Brace Jovanovich, New-York, *1981*.

(7) Eugene D. Genovese, *Roll, Jordan, Roll*, Pantheon, New-York, 1974.

(8) Herbert G. Gutman, *The Black Family in Slavery and Freedom*, Random House, New-York, 1976.

(9) Lawrence W. Levine, *Black Culture and Black Consciousness*, Oxford University Press, New-York, 1977.

L'Evang… selon les Afro-Américains

d'expression musicale du christianisme noir américain.

La religion, le rythme et la rhétorique sont les trois domaines où s'est enracinée la liberté existentielle des Noirs américains. La prédication de l'Evangile chez les Noirs est rythmique et cathartique ; elle abonde en gémissements et en plaintes. Le rythme noir est enraciné dans la religiosité ; il demande une participation totale et multiplie les appels et les réponses. Et c'est en termes d'engagement existentiel, de souplesse morale et d'improvisation politique que l'Evangile est compris.

La dimension sociale de la liberté qui prévaut dans cette chrétienté met moins en valeur la lutte politique que la solidarité culturelle. La politique de l'Eglise noire est on ne peut plus ambiguë et a souvent témoigné d'un opportunisme systématique. Ses pratiques culturelles incarnent pourtant une réalité fondamentale : la solidarité persistante des Noirs au milieu d'une société hostile. Mais le christianisme noir n'est pas simplement une réaction à leur exclusion de la communauté blanche ; il représente plutôt une culture particulière qui se félicite de sa singularité.

Cette singularité – qu'illustre la liberté existentielle – est la marque de l'identité noire en même temps qu'un guide pour l'évolution future de l'Eglise noire. Dans leur majorité, les Noirs ne vont pas à l'église pour y trouver Dieu, mais pour partager et développer ensemble le riche patrimoine dont ils ont hérité. Ce patrimoine, entretenu par de solides liens familiaux et les relations d'amitié, tourne autour d'une dépendance personnelle à l'égard de Dieu qui facilite la camaraderie collective, Pour expliquer leur croyance en Dieu, les Noirs invoquent rarement la logique et la raison, et préfèrent généralement affirmer qu'une telle croyance est nécessaire à l'épanouissement personnel pour s'intégrer dans la *forme de sociabilité la plus exaltante* de la communauté.



(Ed. CNRS, Paris)

L'aspect eschatologique de la liberté *dans le christianisme noir est celui que* l'on a le plus de mal à saisir. Ce n'est ni l'attente superficielle du miel de l'autre monde ni l'aspiration apocalyptique à la destruction du monde, mais l'expression, nourrie d'espérance, de la tragédie qu'est la vie quotidienne d'une main-d'œuvre culturellement avilie, politiquement opprimée et racialement brimée. L'eschatologie du christianisme noir est ancrée dans le réalisme tragique du livre de la Sagesse de l'Ancien Testament et dans la proclamation de l'avènement du royaume du Christ. Les anthropologues ont noté l'absence relative de thèmes tragiques dans les anciennes chroniques orales de l'Afrique occidentale. N'est-ce pas par accident que l'approche noire de l'Evangile met en évidence ce nouveau motif, le caractère absolument tragique de la vie et de l'histoire ?

Carnaval et champ de bataille

L'APPROCHE des chrétiens noirs diffère cependant des perspectives tragiques plus traditionnelles. Elle entretient un sentiment tragique de la vie qui affirme l'existence de forces du mal qui échappent à la maîtrise de l'homme, tout en invitant à la lutte contre des formes particulières du mal dans le monde. En opposition totale aux notions de tragédie qui débouchent sur le conservatisme politique, le sentiment tragique de la vie du christianisme noir insiste sur la résistance et l'opposition ici et maintenant, envers et *contre tout*. Si l'avènement du royaume de Dieu est l'idéal régulateur de cette résistance, elle ne saurait toutefois aboutir sans l'intervention divine. Aussi ce sentiment tragique de la vie prometteur de parousie est-il foncièrement différent des conceptions grecques de la tragédie ou des notions modernes de la vision tragique.

La tragédie est, bien sûr, une forme littéraire héritée des Grecs. On trouve généralement au départ un acte infamant ou horrifiant qui enfreint l'ordre moral. Et cet acte provoque une souffrance intense et consciente qui donne quelque connaissance transcendante de ce qu'est l'humanité. Ce savoir – souvent une affirmation de la dignité irréductible de la vie humaine et une conscience du caractère objectif de l'ordre moral – représente la seule grâce rédemptrice pour le héros accablé par les limites incontournables de sa situation. L'existence d'un ordre moral, la conviction que la souffrance a un sens et que l'héroïsme est empreint de noblesse en sont les principaux éléments. Cette perspective est inacceptable pour le christianisme noir en raison de son fatalisme et de son caractère contemplatif.

La vision tragique des modernes est une version tronquée de la tragédie grecque. La finalité de la souffrance en devient problématique et le savoir qui en résulte paraît suspect. L'idée même d'un ordre moral est remise en cause et se trouve évincée par l'intérêt porté à la manière dont la souffrance est perçue, au contexte dans lequel elle se produit, et aux moyens de l'éviter ou de la supporter. Cette façon de penser n'a guère de prise sur le christianisme noir, dans la mesure où son refus de donner un sens ou un but à l'expérience humaine décourage la lutte, et notamment la lutte collective et communautaire. En un sens, elle présuppose le luxe puisque, si elle peut stimuler le sentiment ironique de la petite bourgeoisie, elle est débilitante pour les populations avilies et opprimées.

Le sentiment tragique de la vie dans l'eschatologie noire chrétienne considère la souffrance comme une étape sur la voie de la libération. Mais la libération n'extirpe pas la souffrance en elle-même. Et, par conséquent, la souffrance apparaît seulement comme une réalité à laquelle il faut résister, un fait que l'on doit combattre. On ne saurait pas plus la soumettre pour accéder à un savoir contemplatif que la réifier en un objet d'attention ironique. C'est plutôt un état de choses concret, source évidente de mal et de peines, qui appelle une certaine forme d'action. L'eschatologie noire chrétienne privilégie la praxis contre la souffrance sur la réflexion passive, la résistance collective et personnelle sur l'indifférence. Et c'est en fin de compte avec l'aide de la Providence que la souffrance est vaincue.

L'aspect foncièrement comique de la vie afro-américaine – le sens omniprésent du jeu, le goût du rire et l'esprit noirs – est profondément lié au sentiment tragique de la vie des chrétiens noirs américains dans leur lutte pour la liberté et à la liberté qui s'affirme dans une situation tragique. Cette libération comique est la version joyeuse de la plainte des Noirs. Mais ce n'est ni une fuite ni une attitude quiétiste. C'est plutôt une gaieté engagée, une joie subversive mâtinée de patience révolutionnaire qui prépare le Royaume à venir. Elle est utopique dans la mesure où elle entretient un sentiment de défiance et d'insatisfaction à l'égard du monde présent et invite à l'action. Elle est tragique en ce qu'elle tempère les espérances démesurées. Elle va au-devant de toute désillusion politique et de son corollaire, le nihilisme misanthropique.

L'Evangile afro-américain célèbre les appels calvinistes à la transformation du monde mais se sépare de son puritanisme répressif. Il encourage le pari pascalien mais dépasse l'obsession de soi des jansénistes. La vie y apparaît à la fois comme un carnaval, où la réjouissance est de règle, et un champ de bataille, où il faut se battre. Le christianisme afro-américain promeut un Evangile qui donne aux Noirs la force de survivre et de se battre dans un monde qui a renoncé à Dieu.

CORNEL WEST.

« Quand tout le pays s'en va en miettes »

TOUT ce que j'vois me ramène à ma Bible. L'homme s'imagine qu'il est si puissant et si grand. Il a tout pris à la terre, le caoutchouc, le pétrole, les diamants, et il en a fait d'l'argent. Et il a prétendu qu'ils étaient son bien. *Mais tout c'que l'homme possède, il l'a pris à la terre de* Dieu. Comme Monsieur Michelin, par exemple. Il dit que ses pneus sont à lui, mais le caoutchouc vient des arbres, chacun sait ça. Derrière tout ce que l'homme a fait pour construire son empire, il a créé une jungle qu'il ne peut pas contrôler. *L'homme vole, et il ment. La seule chose qu'il ne peut pas* supporter, c'est la vérité.

C'est comme ces chanteurs de gospel du jour d'aujourd'hui. Quand tout le pays s'en va en miettes, ils continuent à débiter leurs maudits, leurs dégoûtants contes de ma mère L'Oye. Mais tant pis. Moi j'attends que mon dû me soit repayé, voilà tout.

(Témoignage d'une chanteuse de gospel, Dorothy Love Coates, recueilli par Marguerite Yourcenar.)



(Ed. CNRS, Paris.)

JÉSUS-CHRIST, L'HOMME EXEMPLAIRE DE LA DOULEUR ET DES ANGOISSES DE L'HUMANITÉ.
(Représentation à Paris (1965) d'*Amen Corner*, de James Baldwin.)

Le christianisme, un atout

TOUS les grands chefs politiques des Noirs ont été le produit de la tradition religieuse noire. De l'esclave et prédicateur Nat Turner au pasteur Martin Luther King, de Frederick Douglas au pasteur Clayton Powell, de Marcus Garvey à Malcom X, ou de Booker T. Washington au révérend Jesse Jackson, la fusion de la religion et de la politique saute aux yeux. Et, dans la majorité des cas, l'arrière-plan religieux est chrétien.

Il y a trois raisons fondamentales à cette situation. En premier lieu, les Eglises à majorité noire ont été le principal terreau où se sont formés les élites et les chefs de file de la communauté. L'exclusion raciste des Noirs de la plupart des sphères de la société a confiné leurs talents et leurs ambitions aux domaines de la religion, des sports et du spectacle. Ce carcan ne s'est relâché qu'il y a peu, et les structures du pouvoir au sein de cette communauté ont légèrement évolué.

En second lieu, les Eglises noires constituent le seul lien viable entre les leaders et les masses. Les grandes figures du monde des sports ou du spectacle apparaissent comme des symboles de réussite et des modèles à imiter, alors que les membres du clergé noir (et, dans une certaine mesure, les hommes politiques) jouent le rôle de chefs de file. Les prédicateurs sont les seuls membres de l'élite qui soient au fait des problèmes quotidiens des gens simples de leur communauté. Ils sont donc mieux placés que les autres personnalités pour gagner la confiance et le respect de leurs semblables.

Enfin, les prédicateurs sont les meilleurs représentants des styles et des formes de culture afro-américaine. Aux yeux de la population noire, leur légitimité vient en partie de leur aptitude à incarner les modes de comportement typiquement noirs américains. Dans l'histoire, les Noirs se sont identifiés non seulement à leurs chefs de file qui ont su faire montre de détermination, de courage et de clairvoyance, mais aussi à ceux qui se sont enorgueillis de leurs origines et de leurs coutumes.

Il est certain que le christianisme a joué chez eux comme un facteur de démoralisation dans leur lutte pour la liberté. Son insistance sur la corruption foncière et originelle de l'homme a rendu suspecte toute recherche du paradis sur Terre, et ses multiples confessions sont un obstacle de taille sur la voie de l'unité noire. Pourtant, en dépit de ces fonctions négatives, le christianisme a aussi largement contribué aux luttes de libération.

Mythe pour l'action collective

L'EXISTENCE même d'une culture chrétienne noire est le meilleur atout que le christianisme ait donné aux Noirs dans leur combat politique. Le problème essentiel des opprimés est d'apprendre à se voir comme des agents, des créateurs, et des sujets de l'histoire. Il y a plus de chance qu'ils travaillent délibérément à changer le monde lorsqu'ils prennent conscience qu'il existe des produits culturels, politiques et économiques qui portent leur marque. Si le racisme américain a empêché que ne se généralise une telle prise de conscience aux niveaux politique et économique, l'effet a été moins marqué en ce qui concerne les produits culturels. Indépendamment de l'orientation idéologique ou du rôle institutionnel des Eglises noires, la simple existence d'une culture chrétienne noire particu-

DANS L'AMÉRIQUE DU XIXᵉ SIÈCLE

L'occasion manquée

LA formation de la classe ouvrière américaine a été profondément affectée par les rapports ambigus que les Noirs ont entretenus avec le mouvement syndical au dix-neuvième siècle. Ainsi que l'a observé le grand spécialiste noir W.E.B. Du Bois dans sa monumentale étude, *Black Reconstruction* (1935), le Sud offrait à l'Amérique du lendemain de la guerre de Sécession la possibilité de développer un puissant mouvement syndical. Or, avant tout parce que celui-ci était prisonnier du racisme, il a, pour l'essentiel, laissé passer cette chance. Si ce formidable talon d'Achille ne doit pas faire oublier les quelques lueurs d'espoir du passé, il permet de comprendre les faiblesses des luttes pour les droits des travailleurs et la liberté des Noirs.

Avant la guerre de Sécession, la grande majorité des esclaves noirs était formée de travailleurs agricoles, 5 % seulement étant employés dans l'industrie. Dans le Sud, la petite, mais significative, majorité des Noirs libres — plus de 250 000 en 1850 — se composait d'artisans ou d'ouvriers qualifiés travaillant dans les villes. Au début du dix-neuvième siècle, par exemple, la majorité des artisans de la ville du Sud la plus développée — Charleston, en Caroline du Sud — étaient noirs. De plus, ce sont des artisans ou des esclaves noirs employés par l'industrie qui menèrent les plus célèbres révoltes d'esclaves : Gabriel Prosser était forgeron, Nat Turner esclave charpentier, et Denmark Vesey charpentier libre.

Au Nord, les Noirs affranchis, un peu moins nombreux qu'au Sud, entreprirent de mettre sur pied un mouvement d'artisans dès 1850. Leur motivation n'était pas uniquement d'ordre professionnel ; il s'agissait aussi pour eux de répondre aux attaques hargneuses et à l'exclusive dont ils étaient victimes de la part des travailleurs blancs, en particulier des immigrés récemment arrivés d'Europe. Les plus graves émeutes raciales de l'histoire américaine — déclenchées par des ouvriers irlandais protestant contre l'obligation de servir dans les troupes de l'Union pendant la guerre de Sécession — ne firent pas seulement plus de trois cents morts dans la population noire mais



(Ed. CNRS, Paris.)



dans la lutte politique

lière (et ses produits naturels que sont, par exemple, le jazz et l'éloquence rhétorique) prouve aux Noirs qu'ils ont su créer et produire *quelque chose* dans l'histoire. Ce fait brut donne une certaine consistance historique au terme vague, mais si souvent utilisé, de « négritude », qui porte témoignage de la singularité afro-américaine. Et il suggère que la longue lutte menée par les Noirs n'a pas été sans retombées culturelles.

A défaut d'un mythe d'origine ou de survie, les peuples ont du mal à s'imaginer capables d'une action collective. C'est pourquoi les idéologies dominantes modernes – nationalisme, marxisme, féminisme – invoquent quelque mythe célébrant des origines nobles ou un passé glorieux. La situation historique unique des Noirs américains interdit l'apparition d'un mythe d'origine crédible. Même la recherche de ses racines, à laquelle s'est livré Alex Haley, est très personnelle, et ne saurait donc servir de mythe viable à un peuple tout entier. En outre, les Noirs n'ont ni le goût ni l'envie de s'approprier les mythes d'origine américains. Jamestown, le *Mayflower* et George



(Ed. CNRS, Paris.)

Washington (président et propriétaire d'esclaves) ne remontent pas assez loin pour les descendants des esclaves africains.

Le statut bâtard des Noirs américains – coupés de l'Afrique et maltraités par l'Amérique – n'a donné qu'un mythe de survie qui célèbre la lutte héroïque envers et contre tout. Et la culture chrétienne des Noirs, ou l'Eglise noire, est le meilleur exemple, le symbole, de cette culture de survie. Si ce mythe invite les Noirs à se battre sur un plan politique, ce n'est pas tant parce qu'il offre des leçons à retenir ou des *voies idéologiques à suivre*. La vérité est plutôt qu'il fonctionne à un niveau profond : il permet aux Noirs de se penser en sujets d'une lutte collective, en héritiers d'une tradition propre qui, en un sens, a changé le monde.

A l'époque moderne, les luttes politiques ne peuvent se passer de quelque forme de conscience historique. Et toute forme de conscience historique doit mettre en évidence l'apport d'un groupe, d'une classe ou d'une nation dans l'histoire. En ce qui concerne la communauté afro-américaine, cet apport – ce mythe de survie – a été et demeure, dans une large mesure, la version singulière qu'ont tirée du christianisme les Noirs américains.

C. W.

GEORGE WASHINGTON WOODBEY

« Etre socialiste et croire en Dieu »

Ordonné prêtre en 1874, le révérend G. W. Woodbey est un des premiers « prêtres ouvriers » noirs : il travaille dans les mines et à l'usine. D'autres pasteurs avaient diffusé des idées socialistes avant lui, mais il est le premier à adhérer au Parti socialiste américain, puissant au tournant du siècle. Admirateur du leader socialiste Eugene V. Debs, il fait campagne en 1900 en faveur du candidat démocrate et populiste William Jennings Bryan aux élections présidentielles. Voici les enseignements qu'il tire de la Bible :

« ... Ce fut à la table du petit déjeuner, le premier matin que je passai avec elle, après presque dix-sept ans d'absence, que ma mère me dit : « Je trouve que tu n'as pas tellement changé, mais je n'ai jamais été si étonnée que lorsque tu m'as écrit que tu t'étais mis avec les socialistes. As-tu abandonné la Bible et ton ministère pour te lancer dans la politique ? » « Non, répondis-je, depuis que j'étudie le socialisme, je crois en chaque mot de la Bible encore plus fermement que par le passé si c'est possible. En fait, il y a toute une partie de la Bible que je commence seulement à comprendre maintenant. Je connais et je respecte ta foi profonde en la Bible, aussi laisse-moi te rappeler quelques faits auxquels tu n'avais peut-être pas pensé.

» *La première chose que la Bible nous enseigne est que la terre serait* donnée à l'homme et qu'il en serait le maître ; non seulement maître de la terre mais aussi des poissons dans la mer et des oiseaux dans les cieux et de tout ce qui vit sur la terre (Gen. 1, 26-29).

» On nous dit que Dieu défit le peuple d'Egypte et délivra les juifs car leurs maîtres avaient pris leur travail sans rien leur donner. Et s'il fut dit aux juifs, lorsqu'ils quittèrent le pays d'aller chacun emprunter à son maître de l'or, de l'argent et des vêtements, c'est parce que tout cela avait été produit par leur travail et qu'ils y avaient droit (Ex. III, 7-9. Ex. XI, 2).

» Après leur délivrance de l'esclavage et de l'oppression la première chose fut de leur donner un gouvernement dont la Constitution comportait dix articles, appelés commandements, qui furent lus à tous les hommes et à toutes les femmes afin qu'ils l'acceptent (Ex. XX). Ce gouvernement fut *administré par des juges nommés par le peuple pendant cinq cents ans*, jusqu'au jour où, nous dit le livre de Samuel, le peuple rejeta le projet de Dieu et instaura une monarchie (Sam. VIII).

» Sous ce gouvernement, la loi du jubilée interdisait les dettes publiques (Lev. XXV, 8-17). On ne pouvait pas céder sa terre pour toujours (Lev. XXV, 23). Les hypothèques et les intérêts étaient illégaux (Neh. V, 11-13). Les prophètes passaient une grande partie de leur temps à prêcher pour dénoncer les *gouvernements corrompus du monde, y compris ceux des juifs quand ils violaient* la loi. Et l'une des principales accusations était qu'ils opprimaient les pauvres en confisquant le produit de leur travail. « Car vous avez épuisé les vignes, et dans les maisons il y a tout ce que vous avez pris aux pauvres. Qu'avez-vous en tête pour écraser mon peuple et tant opprimer les pauvres ? », dit le Seigneur Dieu des armées (Isaiah, III, 14-15). Tout cela est *très, très politique, n'est-ce pas, ma mère ? Le prophète explique ici la loi de* la plus-value, qui est constituée par tout ce que les riches prennent aux pauvres, créant ainsi la lutte des classes.

» Le Christ chassa du Temple les banquiers et les profiteurs, et il les traita de voleurs ; et si leur occupation était le vol, c'était une mauvaise action, et pas seulement dans le Temple (Matt. XXI, 12-13). »

« Mais George, dit ma mère, il y a, dans ton parti socialiste, des hommes *qui ne croient ni en Dieu ni en la Bible, ni en la création de l'homme et du* monde. » « C'est vrai, dis-je, mais j'avais trouvé dans le Parti républicain un nombre encore plus grand d'incroyants avant de le quitter il y a vingt ans, et je crois savoir que les autres partis en comptent tout autant. Pour ma part, je crois en ce que dit la Bible sur Dieu, la création de la terre et de l'homme, et je crois que Dieu donna la terre à l'homme pour qu'il soit chez lui ; de son *côté, mon camarade socialiste qui ne croit pas à tout cela sera quand même* d'accord avec moi pour dire que l'homme existe, que la terre existe, et que, pour le moment, la terre est la demeure actuelle de la race humaine.

» Bien que je croie à la réalité de la vie sur terre et dans l'éternité, je ne peux pas ne pas être d'accord avec mes camarades à propos du socialisme simplement parce que nous ne sommes pas d'accord sur ce qui existe après la vie terrestre. *Je resterai main dans la main aussi loin qu'il soit possible* d'aller avec quiconque essaie d'améliorer la vie ici-bas, ce qui, selon la Bible, est essentiel pour la vie éternelle. Et puisque le socialisme est un projet d'amélioration de la vie sur terre, et puisque chaque camarade non croyant pense qu'il peut conserver ses propres conceptions sur Dieu, la création et l'avenir, et ne ressent pas le besoin de les abandonner pour pouvoir devenir *un bon socialiste, moi non plus je ne me sens pas contraint d'abandonner* mes croyances en toutes ces choses afin de devenir, à l'égal des autres, un bon socialiste.

» Certains peuvent soutenir que seule la science enseigne le socialisme, mais je suis libre de croire que ce sont la science et la Bible qui enseignent, toutes deux, le socialisme.

» Certains sont socialistes parce qu'ils pensent que tel est leur intérêt *ici-bas ; d'autres, dont je suis, sont socialistes parce qu'ils pensent que* l'humanité a droit à tout ce qu'il y a de meilleur, ici-bas et dans l'éternité.

» Ainsi, sous le socialisme, chaque personne sera libre d'avoir sa propre religion ou de ne pas en avoir, comme il lui plaira, aussi longtemps qu'il ne gênera pas autrui. »

(Traduit de l'anglais par Yves Eudes.)

(Extrait de *Black Socialist Preacher, The Teachings of Reverend George Washington Woodbey and his Disciple Reverend G.W. Slater, Jr.* choix et introduction de Philip S. Foner, préface de Ronald V. Dellums, Synthesis Publication, San-Francisco, Cal., 1983.)

de l'unité syndicale

culminèrent dans l'incendie du siège de l'American Seamen's Protective Association – un syndicat noir qui était aussi le premier mouvement de marins du pays. C'est la colère provoquée par les exemptions injustes et les passe-droits dont bénéficiaient les privilégiés, et la crainte qu'une victoire de l'Union ne privât les travailleurs blancs de leurs emplois au profit d'une main-d'œuvre noire à meilleur marché, qui furent à l'origine de ces émeutes infamantes.

Les attitudes du mouvement syndical face aux Noirs ont été pour une bonne part déterminées par l'idée, fort répandue chez les Blancs, que les Noirs étaient des briseurs de grève, des « jaunes ». Une conviction qui ne pouvait que se renforcer, dans la mesure où les Noirs se trouvaient pris entre des syndicats qui leur fermaient les portes et des capitalistes blancs toujours prêts à les exploiter. Les briseurs de grève se multipliant de part et d'autre, le fossé entre les races se creusa au sein de la classe ouvrière américaine.

Les premières années du mouvement syndical connurent toutefois quelques courageuses tentatives pour surmonter les barrières raciales. Fondée en 1866, la National Labor Union affichait au départ des idéaux de solidarité interraciale des travailleurs, mais elle s'enlisa bientôt dans des querelles politiques à propos de ses rapports avec le Parti républicain. A l'époque, les Noirs répugnaient à couper leurs liens avec le parti d'Abraham Lincoln pour lier leur sort à celui d'un nouveau parti encore sans expérience, le Labor Reform Party.

Espoirs brisés

LA tentative la plus significative pour promouvoir l'unité des travailleurs noirs et blancs fut celle de l'organisation des Chevaliers du travail (Knights of Labor), créée en 1869. La majorité des anciens esclaves étant prisonniers du cercle vicieux du métayage et du fermage, tandis que les autres Noirs restaient en marge de la main-d'œuvre industrielle, le programme de réforme agraire, de coopératives et de développement de l'enseignement proposé par les Chevaliers du travail avait tout pour séduire la population noire. Qui plus est, l'attachement des Chevaliers à la syndicalisation des ouvriers non qualifiés et à l'égalité des races leur valut le soutien des Noirs. Au plus fort de sa puissance numérique et de son influence, ceux-ci représentaient près de 20 % de ses adhérents. Le 1er mai 1886 – la première fête du travail de l'histoire du mouvement syndical, – 340000 ouvriers noirs et blancs manifestèrent côte à côte en faveur de la journée de huit heures. Mais leurs espoirs furent bientôt anéantis, la direction cédant peu à peu à la crainte de s'aliéner les travailleurs blancs racistes et créant des sections locales séparées.

Devant la mobilisation des Assemblées législatives et des populations du Sud contre leur mouvement – et notamment les assassinats de recruteurs noirs et blancs des Chevaliers, – la direction renonça à son idéal de solidarité interraciale. En 1894, les Chevaliers du travail annoncèrent officiellement leur nouvelle politique en ce qui concerne les Noirs, se déclarant favorables à leur déportation au Libéria sous la responsabilité de l'Etat fédéral.

Le mouvement populiste et l'American Federation of Labor (AFL), organisée par corps de métiers, ont suivi une évolution de même nature, cédant aux pratiques racistes après avoir dans un premier temps soutenu les efforts d'unité entre les Noirs et les Blancs. Le célèbre leader populiste Tom Watson commença par défendre la cause de l'unité des races avant de terminer sa carrière au Ku Klux Klan. Samuel Gompers, qui dirigea l'AFL de 1881 à 1924, refusa d'abord toute affiliation de syndicats usant de pratiques discriminatoires mais ne tarda pas à ouvrir sa fédération aux syndicats les plus racistes du pays. Devant cette montée du racisme dans le mouvement syndical, les Noirs se tournèrent vers des organisations indépendantes ou recherchèrent l'appui de capitalistes blancs paternalistes.

Créée en 1891, la Colored Farmers' National Alliance and Cooperative Union regroupa rapidement 1,2 million d'adhérents. Mais elle fut éphémère, en raison de l'échec d'une grève des cueilleurs de coton écrasée par l'Etat avec l'appui de fermiers blancs ulcérés. De nombreux Noirs furent lynchés durant cette campagne de répression. Les syndicats blancs se montrant assez puissants pour faire perdre leurs emplois aux artisans et ouvriers qualifiés noirs et éliminer les Noirs des professions indépendantes, les Noirs n'eurent, pour l'essentiel, d'autre choix que de compter sur le paternalisme blanc ou de se débrouiller par eux-mêmes.

C'est dans ce contexte que l'on comprend le mieux le rôle crucial de la main-d'œuvre féminine noire et l'autorité de Booker T. Washington. Comme l'historien noir Carter Woodson l'a noté dans son poignant tableau des blanchisseuses noires, les femmes – qui étaient plus de 55 % à travailler en 1880 – étaient la clef de la survie du peuple noir à la fin du XIXe siècle. Booker T. Washington, jadis membre des Chevaliers du travail, s'imposa comme le principal leader de la communauté noire avec son programme autonome d'initiative agricole, de formation technique et d'organisation politique soutenu par des capitalistes blancs. A l'aube du XXe siècle, races et classes étaient en Amérique plus éloignées que jamais, et il fallut attendre les années 30, puis de nouveau les années 60, pour que la fusion s'opérât dans un sens progressiste.

C. W.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Fondateur : Hubert BEUVE-MERY
Directeur de la publication : André LAURENS
Directeur : Claude JULIEN
Rédactrice en chef : Micheline PAUNET

Prix de l'abonnement annuel (en francs français)

VOIE NORMALE

France, DOM, TOM, Bénin, Burkina, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, République de Djibouti, Gabon, Guinée, République malgache, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie, Poste militaire, Poste navale, Andorre, Monaco 121
Autres pays 180

PAR AVION (abonnement et taxes) :

Europe, Turquie d'Asie, Chypre, Açores, Canaries, Madère, Algérie, Maroc, Tunisie 210
DOM, Bénin, Burkina, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, République de Djibouti, Gabon, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo 190
TOM, Etat comorien, République malgache 220
Arabie Saoudite, Egypte, Irak, Iran, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Syrie 225
Birmanie, Brunei, Chine, Corée, Hongkong, Indonésie, Japon, Macao, Malaisie, Mongolie, Philippines, Singapour, Taïwan, Thaïlande, Vietnam, Australie, Fidji, Nouvelle-Guinée, Nouvelle-Zélande, Kampuchéa démocratique, Laos 290
Canada, Amérique du Nord, Amérique centrale, Amérique du Sud, autres pays d'Afrique, d'Amérique et d'Asie 260

Prix de vente au numéro : 11 F
(Chèque postal : Paris nº 4207-23 N)
Rédaction et administration : 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : Rédaction et abonnements : 246-72-23
Publicité : Publicat, 17, boulevard Poissonnière, 75001 PARIS. – Tél. : 261-51-26
Adr. télégraphique : Journonde Paris — Télex : MONDPAR 650572 F

LITTÉRATURE DE COMBAT

Les volcaniques années 60

Par MARIE-FRANÇOISE ALLAIN

AUSSI différents qu'ils puissent être, et surtout qu'ils soient devenus, James Baldwin, LeRoi Jones/Baraka et Eldridge Cleaver incarnent, dans *la Prochaine Fois le feu*, *le Métro fantôme* et *Un Noir à l'ombre* (1), la littérature de combat des années 60 et du Pouvoir noir aux Etats-Unis.

On a beaucoup reproché à Baldwin, notamment Cleaver, de trahir sa race, de prêcher l'amour, l'acceptation du Blanc, ce « *colonialiste* », cet « *impérialiste* » qui porte en lui la Bête immonde. Pourtant, dans son pamphlet à tonalités religieuses (qui viennent de son lointain passé de prédicateur), Baldwin dénonce aussi fort et avec un talent oratoire non inférieur à celui de ses grands contemporains, Malcolm X, Stokeley Carmichael, Angela Davis ; il dénonce le « *paradis de l'homme blanc* » devenu l'« *enfer de l'homme noir* » ; les principes d'« *aveuglement, de solitude et de terreur* » inculqués par le monde chrétien ; il dénonce, avec l'avantage d'être parmi les premiers, l'« *innocence* » des fauteurs de massacres et de dévastation à travers un monde tout pavé de leurs bonnes intentions : « *C'est l'innocence qui constitue un crime.* » Baldwin dit, contrairement à ce qu'affirme Cleaver à son sujet, son admiration pour les gens de sa race venus d'un passé « *de fouet, de torture, de castration, d'infanticide et de viol* ». « *Je suis fier de ces gens-là, non pas à cause de leur couleur, mais à cause de leur intelligence, de leur force d'âme et de leur beauté.* »

Il est vrai, cependant, qu'il se démarque de la mouvance révolutionnaire de l'époque en lançant une mise en garde ambiguë qui a pu être mal acceptée par les militants noirs : attention à la loi du talion, car si les Noirs, enfin rendus à eux-mêmes, se laissent aller à la simple vengeance, et si les Blancs ne sont pas capables de mettre fin au cauchemar racial, la punition sera terrible ; ce sera « *la prochaine fois, le feu.* »

La problématique exprimée à travers le « théâtre révolutionnaire » de LeRoi Jones, devenu très vite Imamu Baraka, paraît moins inconfortable, mais davantage limitée aux nécessités de l'époque, celles de l'assertion absolue, urgente, du Moi noir.

Une révolte très profonde

COMME *l'Esclave*, écrite dans le même esprit, la pièce *le Métro fantôme*, par sa simplicité, sa violence, a pu servir de détonateur spirituel aux « étés brûlants », de Harlem et de Watts. Clay, l'enfant sage d'une petite bourgeoisie de banlieue, prend soudainement conscience, face à Lula « *the Hyena* », Blanche vampire et vamp, qu'il existe, que cette existence passe par le viol et le meurtre : « *Violez les femmes blanches. Violez leurs pères. Tranchez la gorge de leurs mères* », hurle quelque part Baraka.

Il met sans doute à nu une révolte très profonde, qui le lie à Baldwin et Cleaver. Celui-ci, dans *Un Noir à l'ombre*, reconnaît « *avoir vécu* » ces exhortations, être « *devenu un violeur* », et Baldwin avoue avoir été fortement attiré, adolescent, par l'idée de meurtre.

Mais il se trouve que, dans LeRoi Jones, c'est Lula qui assassine Clay, dans l'indifférence sordide d'un métro new-yorkais. Et il se trouve que, dans la vie, c'est Malcolm X qu'on assassine en 1965, et plus tard les Panthères noires, et George Jackson, et même Martin Luther King...

Alors, pour Cleaver, qui écrit de la prison de Folsom, où il passera neuf ans, la perspective est forcément autre, l'urgence d'une solution, moins verbale et individualiste. Il va au-delà du stade de la dénonciation de l'« *Ogre et son Ogresse – la femme blanche,* » au-delà des vitupérations raciales, pour donner une analyse lucide de la situation sociopolitique dans des Etats-Unis en pleine effervescence : « *L'Amérique est devenue vivante... les victimes de problèmes raciaux, les Noirs, les chômeurs, les déclassés... les étudiants mécontents, ceux qui détestent la guerre et aiment l'humanité... refusent désormais que l'on étouffe leur voix.* »

Et Cleaver atteint, comme Malcolm X dont il honore la mémoire, à une « *conscience politique aiguë de la solidarité des opprimés du monde entier* » (2). Ce qu'il écrit de 1965 à 1968 reste valable, ô combien : « *De nos jours, aucun régime colonial ne pourrait survivre plus de six mois si les Etats-Unis ne le soutenaient pas.* » « *Ceux qui s'attaquent à la cause des Noirs sont aussi ceux qui s'enthousiasment pour des interventions armées en République dominicaine et dans le reste de l'Amérique latine...* ». « *Il y a une relation directe entre les sourires de l'homme blanc à l'homme noir et le génocide perpétré au Vietnam.* »

Dans l'incroyable endormissement idéologique de l'ère reaganienne, on a tendance à oublier les voix des années 60. Pourtant, il y a encore quelques mois, dans un feuilleton américain, le chef de la police conseillait benoîtement à ses subordonnés : « *Soyez prudents quoi qu'il arrive* » ; depuis peu, la phrase rituelle est remplacée par « *Coincez-les avant qu'ils ne vous fassent la peau* ». On peut alors se demander si le moment n'est pas venu à nouveau de penser, comme Cleaver : « *Il y a un point où la prudence finit et où la lâcheté commence.* »

---

(1) James Baldwin, *la Prochaine Fois, le feu*, Gallimard, Paris, 1963 (*The Fire Next Time*, Dial, New-York, 1963) ; LeRoi Jones (Imamu Amiri Baraka), *le Métro fantôme*, Gallimard, Paris, 1970 (*Dutchman*, Morrow, New-York, 1964) ; Eldridge Cleaver, *Un Noir à l'ombre*, Le Seuil, Paris, 1969 (*Soul on Ice*, McGraw-Hill, New-York, 1968).

(2) « Vers une littérature afro-américaine », *les Nouvelles Littéraires*, nº 60, janvier 1972.

Dix romans qui ont marqué

Par MICHEL FABRE

1961 : James Baldwin. *Another Country* (*Un autre pays*, Gallimard, Paris, 1961).

Après *les Elus du Seigneur* (1953), la consécration de la carrière de romancier de Baldwin, qui, avec les essais de *la Prochaine Fois, le feu*, devint en même temps le prophète inspiré du Mouvement pour les droits civiques. Protestation en filigrane, analyse nuancée des relations entre sexes et races, chronique d'amours homosexuelles et masochistes, histoire tragique d'une carrière musicale : tous les éléments d'un « splendide échec », et qui marquent une époque. Dans son récent roman, *Just Above My Head*, Baldwin orchestre les mêmes thèmes sur un mode plus lyrique, plus apaisé aussi.

1965 : LeRoi Jones. *The System of Dante's Hell* (*le Système de l'Enfer de Dante*, Calmann-Lévy, Paris, 1970).

Moins abordable que les nouvelles de *la Mort d'Horatio Alger*, moins fracassant que des pièces comme *le Métro fantôme* ou *l'Esclave*, moins révolutionnaire que la poésie « nihiliste dada » de Jones, son roman expérimental est une plongée dans la spirale d'un enfer personnel et surtout culturel qui dénonce l'aliénation noire. Prenant comme tremplin le rêve narcotique du protagoniste invisible d'Ellison, cette prose fragmentée orchestre une saison en enfer sur des rythmes oniriques. Elle ressuscite des monstres sociaux, tels ces traîtres à leur race du cercle le plus bas, et les hantises personnelles d'un univers à la William Burroughs. L'expérimentation de Jones, alors en passe de devenir Amiri Baraka, ouvre la porte à d'audacieuses dérives au nom même de la négrité.

1967 : John A. Williams. *The Man Who Cried I Am*.

Considéré comme de la politique-fiction, ce roman a surtout attiré l'attention parce qu'un journaliste noir, Max Reddick, y découvre le plan « King Alfred », monstrueuse machination destinée à envoyer la population afro-américaine vers la solution finale. Mais l'holocauste n'est qu'un des éléments employés pour évoquer une situation raciale désespérée ; les souffrances physiques du protagoniste atteint d'un cancer au rectum symbolisent aussi le pourrissement de l'Amérique. Reddick aura juste le temps de résoudre l'énigme de la mort de son ami Harry Ames... Un jalon capital dans l'évolution du roman noir de protestation vers la parabole grinçante – du genre de *The Catacombs*, de William Demby, *The Cotillion*, de John Oliver Killens, *The Whig*, de Charles Wright. Williams reste un auteur prolifique grandement négligé.

1969 : Chester Himes. *Blind Man with a Pistol* (*l'Aveugle au pistolet*, Gallimard, Paris, 1970).

Avec *Plan B* (Lieu commun, Paris, 1983), ce roman policier situé à Harlem, où apparaissent les détectives noirs Ed Cercueil et Fossoyeur, se signale par ses implications politiques. La vigueur du style, la vivacité de l'écriture, en font l'un des meilleurs de la « série noire » de Himes ; l'excitation d'un ghetto de caricature transforme vite les émeutes raciales et affrontements entre musulmans noirs et flics blancs en comédie de cauchemar. Le grotesque sert à montrer du doigt l'absurdité de la situation raciale et l'inanité d'une violence pourtant inévitable. Tout en restant dans une veine « classique », Himes pousse avec talent l'écriture bien au-delà de sa fonction de protestation. Son engagement rappelle ses vigoureuses prises de position dans *la Croisade de Lee Gordon* (éd. Coréa, Paris, 1952) qui lui valurent les foudres de la critique américaine.

1970 : William Melvin Kelley. *Dunfords Travels Everywhere*.

Une avancée extrême sur la voie de *Finnegans Wake*. Tel Shem et Sham dans l'œuvre de Joyce, le héros se compose de deux moitiés complémentaires, l'arnaqueur Carlyle et le naïf Chiglyle, dénué de conscience raciale claire. Ce clivage figure celui de la culture afro-américaine, divisée entre l'héritage africain et l'apport européen. Les allusions à des légendes africaines, aux contes animaliers du Nouveau Monde noir, aux mythes des eddas scandinaves sont compliquées par le recours à trois niveaux de langue : l'anglais standard, le dialecte noir et un parler de la conscience profonde qui joue sur les quasi-homophonies, la polyvalence sémantique et les échos phonétiques. Le dernier livre d'un romancier à redécouvrir, qui maniait aussi bien la parabole faulknérienne dans *Un autre tambour* (1965) que le récit d'arnaqueur dans *Dem* (1965).

1971 : Ernest Gaines. *The Autobiography of Miss Jane Pittman*.

L'univers mythique de Gaines est le comté de Bayonne, en Louisiane, et son écriture une tentative réussie pour relever le défi faulknérien. Dans une communauté noire pénétrée des traditions du Sud, l'art du conteur devient l'instrument propre à restituer un passé complexe et contradictoire, comme dans l'admirable polyphonie de *A Gathering of Old Men* (1983). Dans l'autobiographie de Miss Jane, relayée par une jeune enseignante d'histoire, apparaissent non seulement la longue marche vers la liberté d'une militante du quatrième âge mais la revendication de la culture populaire comme véhicule de l'histoire noire. Des six œuvres de fiction de Gaines, aucune n'est encore traduite en français – un scandale.

1972 : Ishmael Reed. *Mumbo Jumbo* (*Mumbo Jumbo*, Le Seuil, Paris, 1975).

Dans le genre de récit à suspense, avec la guerre des gangs et la prohibition comme toile de fond, ce roman évoque la renaissance noire, le mouvement culturel de Harlem aux années 20. « Jes Grew », l'esprit « soul » du jazz, cherche sa voix, étouffée par les conventions et le rationalisme européens. La créativité et la spiritualité noires, incarnées par le chef nationaliste Abdul Hamid, la secte des Mutafikahs et le détective vaudou Papa LaBas lutte contre la domination de l'intellectualisme aride des atonistes, de l'ordre de la Giroflée et de Hinckle von Vampton... Sous des allures de bandes dessinées, cette œuvre capitale est aussi un roman sur l'écriture comme projet d'intertextualité et comme recherche d'un sens, ici symbolisé par la quête du Livre de Toth.

La meilleure d'une demi-douzaine de « fictions » reediennes soigneusement structurées pour donner l'illusion de la fantaisie la plus folle.

1977 : Alex Haley. *Roots* (*Racines*, éditions Alta, Paris, 1979).

Hésitant entre le fait et la fiction, revendiquant l'un et l'autre, le livre se place dans le droit fil d'entreprises déjà tentées par Truman Capote et Norman Mailer et n'apporte donc rien à l'évolution du roman noir américain. Mais c'est un événement sociologique et symbolique. Son phénoménal succès révèle le désir du public américain d'accepter une « saga noire ». Mieux que par *Jubilee*, de Margaret Walker, ou par *The Dahomean*, de Frank Yerby, le « retour aux sources » se trouve consacré. L'épopée africaine du fondateur Kounta Kinté le sénégambien, et l'épopée américaine de ses descendants, jusqu'à l'auteur y compris, sont un peu paradoxalement proposées comme l'histoire d'une réussite. *Racines* marque le passage du mythe du « melting pot » au mythe de l'ethnicité aux Etats-Unis.

1977 : Toni Morrison. *Song of Salomon* (*le Chant de Salomon*, Acropole, Paris, 1984).

Après *l'Œil le plus bleu* (1971) et *Sula* (1974), deux admirables romans sur la féminité, Morrison unit ici le symbolisme poétique et le parler populaire dans une exploration du thème des origines : l'identité de Milkman Dead, membre de la bourgeoisie noire, passe par la découverte du secret de sa tante Pilate et l'élucidation du chant énigmatique de leur commun ancêtre, Salomon, jadis « envolé en Afrique ». Retour mythique aux racines géographiques et à l'héritage africain dans le Nouveau Monde, le roman est aussi une spendide célébration des forces libératoires incarnées dans le verbe, dans le vol, dans le chant. Cette orchestration poétique des ressources du folklore noir est la plus parfaite réussite depuis *Homme invisible*, de Ralph Ellison.

1983 : Alice Walker. *The Color Purple* (*Cher Bon Dieu*, Laffont, Paris, 1984).

Roman féminin plus que féministe, ce récit se tisse à partir d'une alternance de lettres envoyées à sa sœur Nettie, missionnaire en Afrique, par une humble paysanne du Sud, Miss Celie *(voir ci-contre)*. Les humiliations, les sévices, les efforts pour survivre à travers les joies naïves du quotidien sont évoqués de manière émouvante dans un parler merveilleusement calqué sur la langue populaire. Le Prix Pulitzer décerné à ce roman récompense tardivement les réussites que sont *The Third Life of Grange Copeland* (1970), *In Love and Trouble* (1973), ou *You Can't Keep a Good Woman Down* (1981). Alice Walker marque, avec Morrison et Gayl Jones (l'auteur de *Corregidora*, 1975, et de *la Meurtrière*, 1976), la « percée triomphale » des romancières noires.

« Cher Bon Dieu », d'Alice Walker

Un chant-défi venu du blues

ON dirait d'abord un vilain mélodrame, un enfer plus vrai que nature, cousu comme un vieux patchwork par des arrière-petits-enfants d'esclaves pour le plaisir d'une Amérique blanche toujours en mal de tuméfactions bleues (1).

Celie : quatorze ans. Moche. Violée par son père : « *Alors il me colle son machin contre ma cuisse.* » Engrossée. « *De qui est le premier ?* », lui demande sa mère. « *Moi je dis : du Bon Dieu. J'connais pas d'autre homme...* »

Nettie, la sœur cadette tant aimée. Le père la lorgne aussi. Elle finira par s'échapper vers l'Afrique, missionnaire dans un village rapidement détruit par le progrès technique et le profit importés par les Blancs.

Avant de quitter leur petit arpent misérable – ce Sud si profond que deux guerres mondiales ne semblent même pas l'atteindre en écho, – Nettie, à la question de Celie : « *Tu m'écriras ?* », répond : « *Il y a bien que la mort pour m'empêcher. – Mais elle a jamais écrit...* »

Alors, afin qu'elle ne sombre pas dans la folie de l'isolement, s'effectue le merveilleux ouvrage de patience et d'amour de Celie, ses lettres à son « *cher Bon Dieu* » qui lui « *tient compagnie* ». Un Bon Dieu de Gospel songs à l'écoute, qui sait, des souffrances rythmées à l'infini : « *Lord ô Lord, Lord, Dear Lord !* » Un infini d'environ trente années (1910-1940). Jusqu'à ce que les lettres de Nettie à Celie, interceptées par le mari ignoble appelé sobrement, réapparaissent et que Nettie elle-même revienne au pays, épanouie, heureuse. Chaleur contre le froid. Métaphore de la condition des Noirs et de leurs exigences. Amour contre le rien : « *Maman Nettie, comment sait-on si on est amoureux ? – Il y a des fois où on ne le sait même pas.* » Univers de femmes qui sortent des cavernes de toutes sortes d'esclavages pour lentement découvrir leurs désirs, contre l'univers de créatures qui auraient pu rester des eunuques femelles, ainsi qu'en témoignent les paroles de Celie : « *Pour moi, tous les hommes, c'est comme des grenouilles, quand ils sont sans leur pantalon. Je peux bien les embrasser n'importe où, ça me fait le même effet que les grenouilles.* »

Réel-merveilleux et réel-monstrueux se confondent, et on tire la leçon de ce livre qui n'est pas une leçon d'histoire. On comprend que le passé (présent construit sur une misère sociale absolue) ne peut être perçu qu'à travers une sorte de chant, où l'outrance, le mélodrame, sont la réalité dépassant les fictions propres, sages, contenues. Déjà Toni Morrison, Gayl Jones, il y a quelques années (2), avaient fait vibrer dans leurs romans les forces vives de la mémoire noire. Celle des femmes surtout. Car si, comme chez Alice Walker, le Blanc est le grand exclu, les livres de ces écrivains présentent, à quelques exceptions près, le mari, l'amant, sous des traits presque plus brutaux que l'esclavagiste haï mais ignoré. Le Blanc est devenu « invisible » et « nu ». Juste retour des choses, qu'explique avec humour Alice Walker par la bouche de Nettie : « *Comme eux,* [les Noirs] *sont revêtus par leur couleur, ils ne sont pas « nus ». On peut toujours dire d'un Blanc qu'il est « nu », mais jamais d'un Noir, puisqu'il ne peut être « blanc ! »*

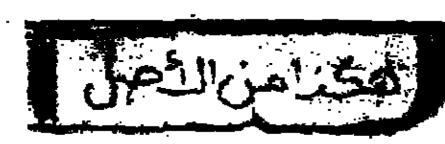
Et ce Dieu boîte-aux-lettres, dans tout cela, a-t-il une âme et une couleur ? Ce n'est plus un problème. Dans les débordements de joie de sa dernière missive, Celie écrit : « *Cher bon Dieu, chères étoiles, chers arbres, cher ciel, chers gens, cher tout. Cher Bon Dieu.* » Alleluia !

M.-F.A.

---

(1) Alice Walker, *Cher Bon Dieu*, Laffont, Paris, 1984, 69 F, adapté de l'américain par Mimi Perrin. Titre original : *The Color Purple*, Washington Square Press, New-York, 1982. Alice Walker a obtenu, en 1983, le prix Pulitzer du roman et l'American Book Award. Un grand film est en préparation, réalisé par Bob Fosse (*All That Jazz*) et avec Quincy Jones.

(2) Cf. *le Monde diplomatique*, septembre 1976, « Politique et littérature », « Le Noir américain invisible », par M.-F. Allain.



les livres du mois

« De Gaulle et Roosevelt », de Raoul Aglion

Par YVES FLORENNE

RESTAIT-IL donc quelque chose à dire sur cet affrontement étrange entre deux hommes, face au même ennemi, inspirés – en principe – par les mêmes principes, l'un ayant toute la puissance, et l'autre rien ? Outre qu'aucun chapitre de l'histoire n'est jamais épuisé, il restait en effet à témoigner encore sur ce combat doublement singulier. Il est vu, cette fois, de l'autre côté de l'Atlantique, par un Français qui fut placé dans un bon poste, à la fois d'observation et de responsabilité. Raoul Aglion raconte ce qu'il a connu en qualité de délégué de la France libre, chargé des relations avec les personnalités politiques américaines et les Français d'Amérique : au cœur du drame.

Son témoignage porte sur le conflit qui opposa pendant quatre ans deux forces en équilibre instable : d'un côté, l'administration des États-Unis, président en tête, confortée et « éclairée » par la masse des Français résidents et le plus grand nombre des exilés ; de l'autre, un petit groupe d'autres Français, isolés, souvent obscurs, tenus à l'écart et en méfiance par l'administration, représentant une force à peu près exclusivement morale mais intraitable, et soutenus, avec la cause qu'ils incarnaient, par une opinion publique et une presse dont le poids sur leur gouvernement deviendrait déterminant. Elles contraindraient le président, surtout à l'approche de sa réélection – la quatrième ! – à une retraite stratégique souple qu'il se résigna à parachever lors du débarquement en Normandie.

Certes, l'attitude de Roosevelt procédait de la conception qu'il avait de son rôle dans l'histoire et de celui de son pays dans le monde, *« une conception,* écrira de Gaulle, *qu'il faut bien qualifier d'hégémonique ».* Elle impliquait que la France fît la morte, en attendant qu'il voulût bien la ressusciter, avec au besoin un membre ou deux en moins, selon l'idée qu'il se faisait d'elle et de l'Europe. Mais des Français, malheureusement, le fortifièrent dans ce dessein, l'engagèrent à persévérer dans cette voie, et contribuèrent à le détourner de la seule politique à la fois raisonnable, morale et populaire.

IL y avait d'abord les deux cent mille membres de la colonie française, ambassade et consulats en tête. Pour eux, seul Pétain pouvait « sauver » la France, puisque, grâce à lui, elle obtiendrait une bonne place convenablement rétribuée dans l'Europe de Hitler. A ces installés, les vingt mille exilés, même les pétainistes, venaient s'opposer, tout en s'opposant entre eux. Ensemble, ils offraient le spectale décrit sur le vif par Hervé Alphand : *« Les déchirements, les luttes, les calomnies entre Français sont horribles et déshonorants. »* Les dissensions n'épargnaient pas les Français libres. Il n'est pas jusqu'au délégué général du Comité national, sur la politique très personnelle duquel Raoul Aglion n'apporte, avec modération, un témoignage assez accablant. Le tableau serait désespérant s'il n'avait une autre face, réconfortante : la peinture de la vie quotidienne et personnelle des exilés, leur réussite matérielle, leur activité intellectuelle et sa grande influence, leur misère aussi, des plus dignes. Nul ne recourut jamais aux organismes de secours américains ; tous firent bloc farouchement contre toute forme d'assimilation. C'est, là du moins, un bon exemple qu'ils ont laissé.

Il reste qu'à travers l'ambassade et les agents de Vichy, son propre ambassadeur à Vichy, son administration, ses informateurs et conseillers les plus écoutés, Roosevelt voyait ainsi les choses : d'une part, le maréchal Pétain approuvé, vénéré, adoré par tous les Français de France, d'Amérique et d'ailleurs, suivi, servi par des hommes marquants, les autres se retirant tout au plus sous leur tente ; d'autre part, un petit général inconnu, entouré d'inconnus, à qui personne d'important n'avait donné sa caution. Ce qui se comprenait, puisque « ce *général qui n'avait aucun sens des réalités »* – ainsi parlait de lui son propre représentant – n'en était pas moins, lui disait-on, un « Bonaparte », et mieux encore : un Führer *(sic)*, un pur « nazi » *(sic)*.

Parmi tous ces Français, Raoul Aglion fait une place particulière à l'« éminence grise » du président : Alexis Léger (Saint-John Perse). Il avait mérité la confiance et l'amitié de Briand. Son grand malheur fut d'avoir été secrétaire général du Quai d'Orsay pendant la période néfaste : de 1933 à 1940. L'auteur écrit qu'il y avait *« exercé une emprise considérable »* sur la politique de ses ministres. On veut espérer que non : ç'aurait été trahir trop cruellement son maître. A Washington, il professait que la France, qui d'ailleurs *« n'existait plus »*, ne pouvait et ne devait avoir aucune diplomatie, aucune politique, jusqu'à ce que les armées alliées l'ayant libérée et Vichy tombant dans la trappe, il ne resterait qu'à reprendre la III[e] République où on l'avait laissée, procéder aux élections, et recommencer avec les mêmes, comme si rien ne s'était passé. Il est triste que, sous l'influence d'une animosité sans raisons et de rancunes personnelles, un grand poète, un esprit supérieur, un politique nourri à bonne école, un homme qui appelait l'affection, eût pu cultiver des illusions aussi aberrantes, y compris celles sur le protecteur américain. Mais on imagine à quel point Roosevelt était porté à s'y laisser aller.

De Gaulle et Roosevelt s'étaient affrontés sans se voir ni se parler. De face-à-face, de rencontre, au sens fort, il y en eut deux, comme on sait : au Maroc, puis à la Maison Blanche, après chacun des deux grands débarquements. Leur histoire a été écrite. Principalement à travers les *Mémoires* de de Gaulle, puisque, curieusement, les archives américaines n'en gardent aucune trace. Bornons-nous à les illustrer d'une image, et de quelques « mots ». Voici, sur la couverture, le sourire américain déclenché pour le photographe, et accompagnant un *« Je suis si content de vous voir ! »* Et, de la même époque, deux paroles, contenues dans des télégrammes à Churchill : *« Pourquoi de Gaulle ne s'en va-t-il pas en guerre ? Pourquoi ne part-il pas de Brazzier-Ville* (sic) ? *Cela lui prendra pas mal de temps pour atteindre l'Oasis-de-Nulle-Part. »* Et ceci, plus sérieux : *« Lorsque nous serons en France, nous devrons y organiser une occupation militaire... Je ne sais que faire de de Gaulle, peut-être voudrez-vous le nommer gouverneur de Madagascar ? »* Un an plus tard, le président des États-Unis se trace son « devoir moral » : *« Veiller à ce qu'aucune pression par des pouvoirs extérieurs ne soit faite sur le peuple de France. »* Qu'on ne parle pas de cynisme, moins encore d'inconscience : c'est au contraire la bonne conscience dans toute sa candeur.

Le fin mot d'une incompatibilité fondamentale entre les deux hommes, il revient à Raoul Aglion de le prononcer : *« Les seuls sentiments que Roosevelt et de Gaulle avaient en commun se résumaient à une extrême méfiance l'un vis-à-vis de l'autre et une extraordinaire mémoire des conflits passés. »*

DU moins de Gaulle a-t-il salué le « patricien » et l'a mesuré à sa juste taille. Si le temps lui en avait été laissé, Roosevelt, seul avec lui-même, aurait-il pris la vraie mesure de l'adversaire, et rendu le salut à la même hauteur ? Ce que, sans doute, il n'aurait pu oublier, c'est que son propre peuple avait pris parti pour l'autre, contre lui, contre sa politique à l'égard de Vichy, de la France libre, de la France tout court. Washington attendait l'ultime moment pour se laisser arracher une « reconnaissance » dont de Gaulle avait fait savoir qu'il n'en avait plus besoin. Or, Raoul Aglion rapporte comment, alors qu'il débarquait quatre ans plus tôt, le maire de New-York, Fiorello La Guardia, l'ayant accueilli par un *« Vive la France ! Vive de Gaulle ! »* lui déclara : *« Vous pouvez dire que New-York, elle, vous reconnaît. »*

★ Plon, Paris, 1984, 294 pages, 90 F.

TIERS-MONDE

LES MARCHÉS DE LA FAIM. – Pascal Erard et Frédéric Mounier

★ **La découverte, Paris, 1984, 215 pages, 65 F.**

L'aide alimentaire apportée au Sud par les pays industrialisés serait une pomme empoisonnée. Dans la première partie de cet ouvrage clair et détaillé, Pascal Erard, juriste, et Frédéric Mounier, journaliste, démontent, dans une perspective résolument inter-étatique, les mécanismes pernicieux de l'aide alimentaire. Ils montrent qu'en acceptant ce secours les pays du tiers-monde signent en fait un contrat de soutien à l'agriculture occidentale.

Tirant à boulets rouges sur le caractère prétendument humanitaire de la mansuétude internationale, les auteurs expliquent comment l'aide alimentaire constitue le plus sûr moyen pour les pays donateurs d'écouler des excédents agricoles chers à stocker ; d'appâter avec les produits occidentaux des millions d'individus qui, une fois « ferrés », deviendront des clients à long terme ; de disposer d'une arme diplomatique et politique redoutable ainsi que d'un moyen de promotion commerciale efficace.

L'analyse, fourmillant d'exemples édifiants et d'anecdotes navrantes – ainsi que de nombreux tableaux, courbes et prises de position dans la seconde partie de l'ouvrage, – permet de comprendre pourquoi l'aide alimentaire décourage la production vivrière nationale au profit de la production industrielle en cassant les prix ; conditionne de nouvelles habitudes de consommation inadaptées ; favorise la corruption ; laisse démunis les plus pauvres au profit des élites urbaines ; revient cher à l'Etat receveur.

Les auteurs, se faisant porte-parole des spécialistes de la faim ainsi que des organisations non gouvernementales, affirment pourtant que la suppression de l'aide alimentaire serait un remède pire que le mal. Selon eux, l'aide alimentaire, une fois purgée du péché de mercantilisme, pourrait devenir l'outil d'un développement cohérent pour les pays du Sud.

Frédéric Mounier et Pascal Erard militent en faveur du droit des peuples à se nourrir eux-mêmes, droit dont la mise en œuvre reposerait sur les paysans du tiers-monde, la croissance des échanges Sud-Sud, la substitution de liquidités aux dons en nature. C'est à ce prix que les pays pourvoyeurs d'aide alimentaire cesseront d'être des affameurs.

S. B.

EUROPE

LA COMMUNAUTÉ FACE A LA CRISE. – Jean Lecerf.

★ **Gallimard, coll. « Idées », Paris, 1984, 406 pages, 39,80 F.**

Voici le troisième tome de cette *Histoire de l'unité européenne* dont le premier, présenté en 1965 par une préface de Jean Monnet, racontait les espoirs et les premiers pas de l'après-guerre. Dix ans plus tard, le tome II, organisé autour des trois thèmes « achever – élargir – approfondir », porte naturellement le titre « La Communauté en péril ». Encore une décennie, ou presque, et voici « La Communauté face à la crise ».

Ainsi, en vingt ans, Jean Lecerf a-t-il fait avec précision un travail à la fois patient et ambitieux, d'une scrupuleuse exactitude. Et cela avec une largeur de vue fort rare en cette époque où l'Europe est au cœur de passions qui ignorent son histoire – lente mise en place des rouages de la Communauté, projets avortés, espoirs déçus, – ses avancées, ses difficultés, le fonctionnement concret des institutions.

La lecture de ces trois tomes en format de poche fait ressortir, avec une involontaire cruauté, la vacuité et la malhonnêteté de récents débats qui, esquivant les vrais problèmes, ne pouvaient que rencontrer l'indifférence des électeurs. Si le dernier volume reste, pour les toutes prochaines années, d'une brûlante actualité, il ne dispense nullement, bien au contraire, de lire les deux premiers. Une conception infantile de l'information braque les projecteurs sur l'actualité du jour, coupée d'un passé pourtant très proche, et ainsi n'éclaire absolument rien. L'œuvre de Jean Lecerf, au contraire, est indispensable pour comprendre la portée des choix qui, d'une manière ou d'une autre, devront être faits prochainement.

C.J.

AFRIQUE

QUEL ÉTAT POUR L'AFRIQUE ? – Thierry Michalon

★ **L'Harmattan, Paris, 1984, 192 pages, 70 F.**

Pour Thierry Michalon, seule la formule du fédéralisme peut permettre de résoudre la crise de l'Etat africain. L'Etat et la nation sont brouillés, explique-t-il. La décentralisation des pouvoirs de décision offrira au continent africain les moyens de surmonter l'impasse où il se trouve. La sacro-sainte notion d'unité nationale, couplée à l'objectif de développement, a en fait servi d'alibi à toutes sortes d'abus commis au nom de l'intérêt national : parti unique, destruction des solidarités ethniques, formation d'une administration disproportionnée et inefficace... Ces Etats ne fonctionnent qu'à l'aune occidentale et ne parviennent pas à former un projet politique adapté à la réalité nationale. Ce ne sont, bien entendu, ni les élites locales, qui légitiment leurs privilèges grâce à cette situation, ni les Occidentaux, qui perpétuent leur domination sur leurs anciennes colonies, qui y trouveront à redire. En fait, poursuit Thierry Michalon, tout le monde est intéressé au *statu quo* sauf... les intéressés eux-mêmes. C'est aux paysans qu'il revient d'entretenir l'Etat et c'est à eux qu'il faut redonner l'initiative et les moyens de se gérer. L'intérêt essentiel de cette thèse – parfois lyrique, voire utopiste – réside dans le fait qu'elle participe à une prise de conscience sans laquelle rien n'est possible.

M. R.

L'AFRIQUE MALADE DU MANAGEMENT. – Henri Bourgoin

★ **Editions Jean Picollec, Paris, 1984, 218 pages, 70 F.**

L'entreprise reste un élément étranger à la société africaine. Henri Bourgoin, sociologue ivoirien et directeur de l'Office national de formation professionnelle de Côte-d'Ivoire depuis 1971, part de ce constat : tous les modèles de « management » importés ont glissé sur la société africaine sans s'y ancrer (sans s'y adapter ?). Selon lui, définir les priorités du changement, élaborer un mode d'organisation endogène, passe par la connaissance des cultures et mentalités africaines.

C'est à partir d'un sondage, réalisé en 1982 auprès de 536 cadres ivoiriens, élaboré autour de quatre critères empruntés au sociologue néerlandais Geert Hofstede, que l'auteur cerne les particularismes des sociétés africaines et précise les effets qui, d'après lui, en résultent sur le plan de la gestion des entreprises. Ainsi, la concentration du pouvoir entre les mains d'un dirigeant unique s'expliquerait par une distance hiérarchique traditionnellement élevée en Afrique, une distribution du pouvoir spontanément inégalitaire. L'angoisse de l'avenir, plus atténuée dans les sociétés africaines qu'en Europe, entraînerait un faible contrôle de l'incertitude et, de ce fait, l'acceptation des différences, l'inutilité d'une formalisation des tâches au sein de l'entreprise, le goût du risque et de l'initiative. Henri Bourgoin intègre aussi dans son analyse le fait communautaire, trait culturel dominant, qui transforme l'entreprise en une famille élargie, impose la pratique du « nous », et conduit à des obligations réciproques : paternalisme pour le dirigeant, loyauté pour le salarié.

La culture féminine des sociétés africaines permet à l'auteur de montrer comment la qualité de vie prime sur la rentabilité, la relation de travail sur la promotion. C'est dire aussi combien les critères de réussite ou les techniques de « management », reflet d'une culture, sont éloignés d'un continent à l'autre. Henri Bourgoin fait valoir – et ceci s'adresse en premier lieu aux cadres expatriés en Afrique – qu'il serait vain d'espérer une quelconque efficacité d'un mode de gestion ne combinant pas ces divers paramètres culturels.

S. B.

CINÉMA

LE RETOUR DE LA FICTION. – Christian Zimmer.

★ **Editions du Cerf, coll. « 7[e] Art », Paris, 1984, 104 pages, 66 F.**

Alors que le cinéma, au cours de ces années 80, *« voit se profiler le spectre d'une mort possible »*, Christian Zimmer entreprend d'analyser l'une de ses caractéristiques majeures : le retour en force de la fiction.

Il s'interroge sur la nature de cette fiction (opposée à la réalité et au documentaire) et sur les pôles d'attraction et de répulsion (le plaisir et le sens respectivement) entre lesquelles elle semble se situer : *« Le plaisir contre le sens,* écrit-il, *c'est là au fond la substance secrète du discours hédoniste. Mais le plaisir n'est pas contre le sens ; il est le sens même. »*

Situé à la confluence de plusieurs voies de recherche en sciences humaines et exprimant une constante préoccupation politique, cet ouvrage représente une réaction salutaire et intelligente contre un certain scepticisme ambiant. (*« Notre époque,* constate Christian Zimmer, *se résigne progressivement à l'évanouissement des certitudes fondamentales. »*)

Ecrit avec bonheur, il se lit d'un trait et vérifie brillamment son postulat de base : le plaisir n'est pas contre le sens.

I. R.

SOCIOLOGIE

MILIEU NATUREL, TECHNIQUES, RAPPORTS SOCIAUX. – Claude Raynault (sous la direction de)

★ **Editions du CNRS, Paris, 1983, 180 pages, 125 F.**

Il s'agit du recueil d'une douzaine de communications présentées lors d'un colloque de l'Association française des anthropologues (AFA) tenu à Sèvres en 1981. La variété des thèmes et des terrains est la loi du genre et nuit peut-être à une compréhension plus en profondeur des problématiques en discussion sur un thème des plus fondamentaux pour la compréhension du monde d'aujourd'hui. Sont notamment traités les rapports entre culture et nature (Cameroun et Mexique), le rôle des systèmes de représentation (les Landes), le poids des dominations externes et des « accidents naturels » (villages andins, forêts pyrénéennes aux dix-septième et dix-huitième siècles, systèmes agro-pastoraux du Niger et de Mauritanie, Calabre), les rapports entre démographie et écologie (Pays haoussa, Ariège). Les six pages de synthèse de Claude Raynault permettent de faire le point sur les problématiques qui se réfèrent, d'une part, à l'intégration des faits culturels dans l'étude des systèmes d'exploitation du milieu et, d'autre part, au concept de mode de production. Claude Raynault signale les enjeux pratiques des recherches sur les écosystèmes car les politiques de développement (y compris en France !) ne peuvent plus s'en passer.

J. C.

Prochains colloques

● LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉCONOMIE RURALE (4, rue Hardy, 78000 Versailles) organise les 4 et 5 octobre au ministère de l'industrie (1, rue Descartes, 75005 Paris) une série de réunions sur le thème : « Espace agricole, espace rural - localisations et développement local ».

● LE CENTRE THOMAS-MORE (La Tourette, B.P. 105, 69210 L'Arbresle) organise les 17 et 18 novembre une session sur le thème : « L'islam en Europe, une réalité mal connue » ; les 24 et 25 novembre, une rencontre sur le thème : « L'épiscopat français dans le temps de l'après concile », avec B. Vassort-Rousset, de l'université Yale et de l'Institut d'études politiques de Grenoble ; les 5 et 6 janvier 1985, une session sur « Freud et la religion », avec P.-L. Assoun, de l'université de Nimègue.

UN ROMAN

Salman le solitaire **(1), le nouveau roman de l'écrivain turc Yachar Kemal, paraît chez Gallimard dans le courant du mois d'octobre.**

L'action se déroule sur une vingtaine d'années et **commence en 1915 – après la défaite turque à Sarikamiche, – année du grand massacre des Arméniens, des Yézidis, des Alaouites et de la dispersion des Kurdes de la région du lac de Van.**

Talonnés par la peur, fuyant les brasiers de la ***guerre, à la merci des déserteurs et des pillards, les réfugiés – emportés par un flot de cadavres, d'aigles et de vautours – atteindront enfin les plaines fertiles de la Tchoukourova (2). Ils vont tenter d'y reconstruire leur vie.***

Dans une langue saisie par une sorte de frénésie poétique – qui fait toute la saveur du style de Yachar Kemal, – foisonnant d'images, regorgeant d'anecdotes, l'écrivain évoque, une fois encore, les conflits entre pauvres paysans et riches aghas, entre la nouvelle bourgeoisie kémaliste et les vieux privilèges.

Au carrefour de tous ces univers : Salman le survivant, l'orphelin, l'adopté, le mal-aimé, l'inclassable. Archétype méditerranéen du héros réfractaire à l'assimilation, inconsolé, toujours ténébreux. Et solitaire sans repos.

I. R.

(1) Yachar Kemal, *Salman le solitaire*, Gallimard, « Du Monde entier », Paris, 1984.

(2) *Cf.* le reportage, écrit en 1955, de Yachar Kemal « Dans les feux de la Tchoukourova », *Les Temps modernes*, juillet-août, Paris, 1984.

SON père était très grand, vêtu d'une capote de soldat, il portait à l'épaule un vieux mauser à la crosse raboteuse couverte d'entailles, il avait le front bandé, les pieds nus, ses orteils étaient couverts de boue et de sang. Dès qu'il était entré dans la maison, il avait saisi sa femme par les cheveux, il l'avait traînée sur le sol, il l'avait battue... Salman se souvient aussi d'un bâtiment aux murs épais. D'une cloche, et aussi d'un long minaret. L'aube est proche, et dans le désert, à l'horizon, une foule d'hommes, de femmes, d'enfants attendent, à genoux sur le sable, le lever du soleil. Et, au point du jour, tous se penchent, posent leurs lèvres sur le sol. Leurs lèvres remuent en silence, ils sont à genoux face au soleil levant, ils murmurent une prière, et ce bourdonnement se transforme peu à peu en un cantique, la plaine déserte s'emplit de soleil et de chants. Puis des cavaliers arrivent du levant, au grand galop de leurs chevaux, leurs épées nues étincellent au soleil, elles s'abattent sur la foule agenouillée, le sang jaillit, mais la foule à genoux, qui continue à chanter en baisant le sol, ne cherche pas à prendre la fuite. Les cavaliers s'éloignent au grand galop, puis tirent la bride, les chevaux rapides font demi-tour, les hommes se jettent à nouveau, l'épée au vent, sur la foule à genoux. Le sang coule, rouge, bleu d'acier dans l'éclat du soleil. Les cavaliers s'en vont et ne reviennent plus. Les autres redressent la tête, ils chantent un dernier cantique, les yeux sur le soleil, et, après avoir baisé le sol une fois encore, ils se lèvent, ils s'en vont à pas lents vers le sud du désert. Les morts gisent sur le sable, couchés côte à côte, beaucoup ont eu la tête tranchée. Ceux qui s'en vont vers le sud continuent à marcher, sans un regard pour les cadavres. Et, au coucher du soleil, la foule s'immobilise, les paumes jointes, elle attend la disparition du soleil. Puis le murmure reprend, se transforme en un chant qui emplit le désert et la nuit ; à nouveau des cavaliers surgissent au grand galop, à nouveau les épées s'abaissent, pénètrent dans les corps. Pas un gémissement. Les cavaliers s'éloignent, la foule se redresse, elle se remet en marche, lentement, elle continue à chanter, les yeux fixés sur le levant, sans un regard pour les morts qu'elle abandonne derrière elle. Des quatre coins de la nuit, surgissent des cris terrifiants, des bruits de chaînes. Les Yézidis (*) s'enfuient! Les Yézidis ont pris la fuite! Les bruits de chaînes se rapprochent, ils emplissent la nuit. Et, au point du jour, la foule s'agenouille, face au soleil levant. Ils sont dix fois, vingt fois plus nombreux à présent, avec ceux qui sont venus les rejoindre dans la nuit, chargés de leurs chaînes. Les cantiques reprennent leur élan, envahissent le désert. Les cavaliers arrivent à présent de tous les côtés, ils se lancent sur les Yézidis. Et la foule ne bouge pas. Dès que les chevaux s'éloignent, les hommes et les femmes se tournent à nouveau vers le soleil, ils avancent à pas lents, sans interrompre leurs chants. Et quand le soleil est au zénith, les longs cortèges qui arrivent du nord et du sud et de l'est et de l'ouest s'assemblent autour d'une butte, ils s'agenouillent, face au soleil... Salman revoit sa mère, elle se jette vers lui, elle le couvre de son corps. Son père est parmi les cavaliers. Salman l'aperçoit. Un homme court sur pattes, aux cheveux roux, au sourire enfantin, tient la main de la femme. Elle protège toujours Salman de son corps, elle entoure de ses bras la taille de l'homme aux cheveux roux, elle l'attire vers elle, vers l'enfant. Les cavaliers passent à l'attaque, de toutes parts, ils sont innombrables, et la foule agenouillée tente enfin de se défendre, la poussière, les coups de feu, les cris, le sang, tout se confond. Salman voit les yeux exorbités, terrifiants de son père.

Il enfonce son épée dans le dos de l'homme aux cheveux roux, la mère de Salman s'est redressée, elle brandit une épée ensanglantée, elle s'élance vers son mari, mais lui continue à sourire, il ne cherche pas à éviter l'épée, il saisit les longues tresses brunes de la femme, il lui coupe la tête, les yeux exorbités, frénétique, il cherche Salman. L'enfant se glisse sous les cadavres amoncelés, le père le cherche, ne le retrouve pas, il renonce à le trouver, la tête de la femme à la main, il la tient par les tresses, il pique des deux et s'éloigne. Et la nuit tombe. Dans la nuit, des gémissements s'élèvent de la colline de sable. A l'aube, Salman se retrouve dans un lit de torrent à sec, tapissé de graviers. Il se cache dans un creux, il tombe de sommeil, presque inconscient. Mais des voix lui font reprendre ses esprits, c'est toute une bande d'enfants qui remontent le sentier en criant. Salman court les rejoindre. Puis la nuit tombe, les enfants s'endorment, blottis les uns contre les autres. Une seconde nuit se passe. Les enfants se remettent en route. Et, un jour, à l'heure où pâlit l'horizon, Salman se tourne vers le levant, il s'agenouille pour baiser la terre, les enfants le contemplent, avec respect, ils l'attendent. Salman marmonne une prière, puis il se relève en chantant, il va rejoindre les autres, ils reprennent leur chemin. Ils pénètrent dans un village, ils en ressortent très vite en y abandonnant des morts, ils emportent des pains, des oignons, du fromage, ils se rassemblent à la sortie du village et prennent la direction du puits tout au loin... Ce fut ainsi que commença le combat que Salman dut mener pour survivre...

Son corps s'était raidi, douloureux, comme si on lui tenaillait les chairs. S'il n'avait pas eu si peur de mourir du silence et de la solitude dans ce coin du désert, il n'aurait plus bougé, il aurait voulu rester là, recroquevillé sur lui-même. De temps en temps, des bruits sourds lui parvenaient de loin, puis c'était à nouveau le silence. Il collait l'oreille au sol. S'il entendait ce brouhaha une fois encore, il retrouverait sa force et son énergie, il en était sûr. Un bruit, n'importe lequel, qui s'élèverait dans le silence du désert, lui permettrait de se reprendre. Déjà, il se sentait mieux. Mais il avait beau la guetter, la rumeur ne s'élevait plus au loin. Il n'avait pas perdu tout espoir, il était persuadé qu'il allait l'entendre à nouveau, oui, il l'entendrait et le bruit l'emporterait sur ses ailes. Le chant d'un oiseau, le bourdonnement d'une mouche ou d'une guêpe, le bond d'une sauterelle, et même la vue de ces serpents qu'il avait fuis avec terreur, suffiraient à lui rendre la vie, une fourmi, un minuscule lézard, un épervier qui glisse dans le ciel et dont l'ombre retombe, toute noire, sur les sables du désert, n'importe quoi, pourvu que cela bouge, que cela respire... N'importe quoi, il y avait sûrement quelque chose de vivant près de lui... Si seulement il parvenait à ouvrir les yeux ! Mais il était incapable de desserrer les paupières. Quand le bruit éclata tout près de lui, il se remit d'un bond sur ses pieds et, au même instant, ses yeux s'ouvrirent. Des chiens arrivaient d'en face, la queue en clairon, le mufle couvert de sang, gris, noirs ou jaunes, toute une meute de chiens de berger, bien gras, énormes, immenses. Salman courut vers eux sans réfléchir. Les chiens tournèrent la tête vers lui, puis reprirent leur chemin, sans plus se soucier de l'enfant qui s'était glissé parmi eux. Sauvé de sa terreur, Salman s'efforçait de marcher aussi vite qu'eux. Les bêtes avançaient à pas mesurés, avec un léger bruit. Vers le soir, ils atteignirent une rivière. Les chiens s'arrêtèrent, prêtèrent l'oreille, puis ils s'assirent, face au soleil. Des bruits sourds s'élevaient au loin, du côté du couchant. Les chiens les écoutaient, attentifs. Les bruits se faisaient plus distincts. Les yeux des bêtes étincelèrent, ils se levèrent tous à la fois, ils s'approchèrent l'un après l'autre de Salman, ils semblaient le remarquer à l'instant, deux ou trois d'entre eux lui léchèrent le visage et les mains. Ensuite, ils se remirent en route, du même pas souple. Salman les suivit. Parfois, les bêtes s'arrêtaient, s'asseyaient, prêtaient l'oreille, dans le plus grand

Dans les revues...

■ Sous le titre « Europe : mirage ou volonté d'être », les **CAHIERS DU FORUM POUR L'INDÉPENDANCE ET LA PAIX** présentent *une série d'articles sur la coopération européenne, présentée par Jean Ellenstein.* (**Nº 3, mai, trimestriel, 60 F. – 5, rue Jean-François-Gerbillon, 75006 Paris.**)

■ *Dans la revue jésuite* **ÉTUDES**, une information des plus autorisées sur un sujet brûlant : les théologies de la libération, et le contexte géographique, social et politique où elles se sont élaborées. Autres thèmes au cœur de l'actualité : les nouveaux pauvres, les Palestiniens, le cinéma et l'argent, l'insémination *post mortem*... (**Septembre, mensuel, 22 F. – 14, rue d'Assas, 75006 Paris.**)

■ Xabier Gorostiaga propose, dans **ESTUDIOS SOCIALES CENTROAMERICANOS**, une étude très fouillée sur la « géopolitique de la crise régionale » en Amérique centrale. (Nº 35, **mai-août 1983 – paru en août 1984 – abonnement annuel, 18 dollars. – Apartado 37, Ciudad Universitaria Rodrigo Facio, San-José, Costa-Rica.**)

■ Sous le titre « Endgame » (Fin de partie) NACLA publie un long reportage – clair et bien documenté – d'Allan Nairn sur la stratégie militaire américaine en Amérique centrale. (**Vol. XVIII, nº 3, mai-juin, bimestriel, 3 dollars. – 151 West 19th Street, 9th floor, New-York, NY 10011.**)

■ A la veille des élections nicaraguayennes, **DIAL** propose un numéro spécial entièrement consacré – sous le titre « Nicaragua, le défi » – à ce pays controversé. Il s'agit d'un « dossier de travail » rassemblant les éléments essentiels de la problématique. (**Supplément au nº 956, 6 septembre, 15 F. – 47, quai des Grands-Augustins, 75006 Paris.**)

■ **AMÉRIQUE CENTRALE EN LUTTE** s'emploie à démentir l'accusation de totalitarisme au Nicaragua, et présente de ce pays une image pluraliste avec ses divers partis : « Ils existent, on peut les rencontrer. » Par ailleurs, contestation de l'« ouverture démocratique » au Guatemala. (Septembre-octobre, bimestriel, 7 F. – 68, rue de Babylone, 75007 Paris.)

■ *Le dernier numéro de* **MERIP REPORTS** *permet de mieux saisir les contradictions de l'« étrange guerre » qui se poursuit dans le* Golfe entre l'Iran et l'Irak depuis quatre ans. Les divers auteurs retracent l'évolution des stratégies militaires et des objectifs des deux adversaires, en tenant compte du jeu des grandes puissances, notamment des Etats-Unis qui, désormais, soutiennent l'Irak : sa défaite « serait contraire aux intérêts des Etats-Unis », selon le Conseil national de sécurité. Cette guerre aura permis à Washington d'accroître son dispositif d'intervention dans le Golfe, tandis que la RFA *réussit à développer ses affaires en Iran tout en assurant la formation de militaires irakiens et en livrant du matériel militaire à Bagdad par filiale brésilienne de Krupp interposée* – Krupp, dont l'Iran est actionnaire... L'ensemble des auteurs sont d'avis que les hostilités *ne sont pas près de* se terminer. (**Nº 125/126, juillet-septembre, mensuel, 4,50 dollars. – PO Box 43445, Washington DC 20010.**)

■ Brice Harris Jr s'emploie, dans **ARAB STUDIES QUARTERLY**, à établir des éléments de comparaison entre Israël et l'Afrique du Sud. Il trouve des points communs dans les disparités économiques, les déplacements de population sous domination, la ségrégation sociale, l'ultranationalisme des Afrikaners et des partisans du Likoud, les justifications historiques et religieuses, l'hostilité de l'environnement régional, etc. (**Vol. 6, nº 3, été, trimestriel, 8 dollars. – AAUG, 556 Trapelo Road, Belmont, Ma 021 78, Etats-Unis.**)

■ **FRANCE-ISRAËL INFORMATION** s'inquiète des dangers que le renforcement du *potentiel militaire égyptien ferait peser sur le front sud de l'Etat juif* : « Si les conditions politiques évoluent, Le Caire *pourrait opter pour la* solution militaire. » (**Nº 110-111, juin-juillet, mensuel, 11 F. – 69, boulevard Sébastopol, 75001 Paris.**)

■ Sous le titre « Pas de paix sans l'OLP », **PROCHE-ORIENT ET TIERS-MONDE** réunit *deux solides études sur les fondements du droit à l'autodétermination du peuple palestinien* (R. Mesa) *et sur la « longue marche » de l'OLP* et des mouvements de libération *nationale en* général (E. Jouve). D'autre part, des *comptes* rendus et témoignages sur la guerre du Golfe, l'appel de Baghdad pour la paix, la « subversion khomeinyste » en Afrique noire. (**Eté, trimestriel, 50 F. – 10, rue Saint-Marc, 75002 Paris.**)

■ Un bilan, sous la signature de Gérard Desforest, de la politique sud-africaine à l'égard de ses voisins dans **CROISSANCE DES JEUNES NATIONS**. L'auteur estime que « *l'attitude des Etats-Unis, par leur* soutien à *Pretoria, a grandement contribué à la situation* actuelle, tandis que la *politique de l'Europe* occidentale est « ambiguë ». (Nº 264, *septembre*, **mensuel, 16,50 F. – 163, boulevard Malesherbes, 75849 Paris Cedex 17.**)

■ **POLITIQUE AFRICAINE** consacre la majeure partie de son numéro aux « paysans et le pouvoir en Afrique noire ». Lire, en particulier, les articles de Georges Courade sur les complexes agro-industriels au Cameroun et de Nim Casswell *sur les conditions de la disparition de l'Office de commercialisation de l'arachide au* Sénégal. (**Nº 14, juin, trimestriel, abonnement annuel : 190 F. – Khartala, Paris.**)

■ Dans **LE MOIS EN AFRIQUE**, D. Bendo-Soupou commence de publier une étude qui s'annonce exhaustive sur la politique des accords culturels de l'URSS à l'égard des pays africains. Pour l'Union soviétique, il s'agit, d'après l'auteur, d'« étendre sa culture à la zone du tiers-monde, à l'Afrique en particulier », davantage sans doute qu'à importer la culture de ces pays, dans une « coopération riche *d'implications économiques, politiques* et militaires ». (**Nº 219-220, avril-mai (dernier reçu), bimestriel, 48 F. – 8, rue Mandar, 75002 Paris.**)

■ *Premier numéro de* **CITÉS AFRICAINES - AFRICAN *CITIES***, *revue bilingue* qui se consacre aux problèmes de l'urbanisation en Afrique. Avec un dossier sur Addis-Abeba, où « des expériences originales ont été tentées ». (**Nº 1, automne, trimestriel, abonnement annuel : 200 F. – Association cités africaines, 26, rue Denfert-Rochereau, 92100 Boulogne-Billancourt.**)

■ Dans **APPROCHES ASIE**, Mireille Damiano apporte des précisions sur l'élaboration des contrats de société mixte en Chine dans le cadre de la politique de coopération avec l'étranger. (**Nº 7, mars, un ou deux numéros par an, prix non indiqué. – PUF, Paris.**)

■ Claude Aubert, dans **LE COURRIER DES PAYS DE L'EST**, décrit en détail la nouvelle politique économique dans les campagnes chinoises. (**Nº 286, juillet-août, bimestriel, 39 F. – La Documentation française, Paris.**)

■ **ÉCONOMIE ET HUMANISME** apporte des témoignages polonais sur la Pologne, ou « la *société face au pouvoir* ». La plus violente *révolte*, les grèves de Szczecin en 1970, et ses *dizaines de tués*, est évoquée avec ses conséquences *par un de ceux qui y ont y pris part. D'autres décrivent* le rejet par le peuple des informations du *pouvoir*, et la communication, « objet et moyen de lutte » ; *ou le « travail fictif »* pour un salaire *qui ne l'est pas moins* ; l'affrontement des salariés *et de l'Etat pour le* partage du revenu national. Pour la première fois, Solidarité était *parvenue à freiner l'Etat* dans sa tendance accélérée à *accroître sa propre* part. (**Juillet-août, bimestriel, 40 F. – 14, rue Antoine-Dumont, 69372 Lyon Cedex 08.**)

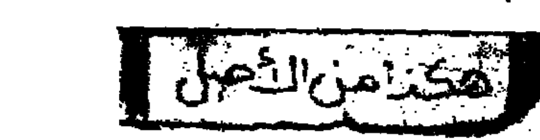
■ **L'AUTRE EUROPE** (qui porte en épigraphe cette phrase de Czeslaw Milosz : « Je voudrais montrer que dans les pays englobés par l'Empire de l'Est la vie cache bien des mystères »), publie un long document traduit d'un samizdat hongrois : la révolution de 1956 racontée par un des principaux acteurs, Sandor Racz, président du Conseil ouvrier central du Grand Budapest. (**Nº 2, août, trimestriel, abonnement annuel : 130 F. – L'Age d'homme, Paris.**)

■ Dans sa série « Extrême-Orient », **PROBLÈMES POLITIQUES ET SOCIAUX** publie une étude de Marc Dupuis sur « la politique scientifique et technique du Japon ». (**Nº 493-494, 24 août-7 septembre, un vendredi sur deux, 30 F. – La Documentation française, Paris.**)

■ Les entreprises françaises *ont-elles* des chances de s'implanter dans les marchés asiatiques ? **SUDESTASIE** fournit un début de réponse dans un dossier consacré à la présence française en Asie. (**Nº 33-34, juillet, bimestriel, 30 F. – 128, rue Babeuf, 93100 Montreuil.**)

■ *Dans son numéro daté du* 27 septembre, **FAR EASTERN ECONOMIC REVIEW** publie un excellent cahier sur la *Banque mondiale*, intitulé : « Promesses *non tenues* ». Les *problèmes* du financement et de la dette, la *politique officielle* de la BIRD *mais aussi ses effets sur les* économies et les sociétés sont envisagés dans un esprit d'objectivité. (**27 septembre, hebdomadaire, 12 dollars de Hongkong. – GPO, Box 160, Hongkong.**)

■ « La pauvreté »... A son tour, la revue **MONDES EN DÉVELOPPEMENT** se penche *sur un phénomène qui, pour n'avoir jamais disparu, se pose avec une nouvelle acuité*, tant dans les pays riches que *dans les pays pauvres*. Ces *premiers articles s'efforcent de distinguer* entre les différentes sortes de pauvreté. La revue annonce la *poursuite de ses* recherches sur ce thème. (**Tome 12, nº 45, 1984, 1000 francs belges ou 140 francs français. – 44, avenue Jeanne, B-1050 Bruxelles ou 11, rue Pierre-et-Marie-Curie, 75005 Paris.**)



DE YACHAR KEMAL

Salman le solitaire

silence, puis elles se remettaient à marcher. Et, à chaque fois, elles venaient renifler Salman, elles lui lançaient un coup de langue sur le visage, sur les mains, elles lui léchaient les pieds.

Salman se souvient de la nuit. Elle tomba brusquement. De grosses étoiles glissaient dans le ciel, elles pleuvaient en se brisant en mille fragments tout au bout du désert, elles épouvantaient l'enfant. Mais cette nuit-là son sommeil avait été paisible, il avait fait de beaux rêves, bien au chaud parmi les chiens. Cela faisait des jours qu'il n'avait pas dormi ainsi. Puis des grondements, des aboiements l'avaient réveillé, frappé de terreur. Le vacarme emplissait le désert, les chiens s'attaquaient à un troupeau de gazelles qui cherchaient désespérément à fuir. A quatre ou cinq, ils mettaient en pièces leur proie, l'abandonnaient pour se lancer sur une autre victime qu'ils déchiquetaient aussitôt. Le troupeau s'était dispersé dans le désert, les centaines de bêtes qui le composaient couraient, bondissaient, affolées, elles tournaient sur place. Les petits étaient très nombreux. Eux aussi s'éparpillaient au hasard, avec de tout petits bonds, dans une ronde infernale, ils couraient sous le mufle des chiens déchaînés. Très vite, il ne resta plus une seule gazelle vivante dans le désert. Les bêtes à moitié dévorées gisaient sur le sable, certaines n'étaient pas encore mortes, elles soulevaient légèrement la tête, puis tournaient leurs immenses yeux mélancoliques vers leur ventre déchiré, leurs pattes désarticulées, et leur tête retombait doucement sur le sol. D'autres tendaient leurs pattes raidies qui tremblaient convulsivement. Ensuite ce fut la mise à mort. Les chiens s'attaquaient à plusieurs à chacune des gazelles. Des centaines de chiens dévoraient leurs victimes, grondant, retroussant les babines avec colère, certains se battaient entre eux avec rage, les combats étaient longs et féroces, et les combattants couverts de sang. Le festin fut somptueux. Les chiens, qui avaient massacré un si grand nombre de gazelles ne s'en prenaient pas à leurs petits, qui se pressaient contre les mamelles de leurs mères à moitié dévorées ou qui couraient, affolés par la confusion, à portée des mâchoires qui fonctionnaient sans arrêt. Ensuite, ensuite... Les souvenirs de Salman ne sont plus aussi nets. Il se rappelle les grondements des chiens, leurs mufles ensanglantés, leurs dents énormes qui broyaient les chairs et les os, aussi efficaces que des meules de pierre. Il se souvient aussi des chiens rouges de sang. Très longtemps, tout lui a semblé rouge de sang, le désert, les chiens, le ciel bleu, le soleil, les étoiles. Il revoit aussi les petits qui cherchaient à téter leurs mères dont il ne restait plus que la carcasse. Les chiens, qui avaient dévoré tout le troupeau, s'étaient couchés, ils se nettoyaient à grands coups de langue, sans lancer un regard autour d'eux. Salman voulut prendre dans ses bras l'un des petits rescapés, il était couvert de sang. Salman le lâcha aussitôt.

Quand il ouvrit les yeux, il était dans une prairie, où passait un ruisseau. Autour de lui, les chiens étaient plongés dans un sommeil profond, la tête posée sur leurs pattes. Un peu plus loin, des aigles traçaient des cercles dans le ciel, ils s'abattaient sur les petits des gazelles, leur crevaient les yeux, puis les dépeçaient de leurs serres et de leurs becs avant de les dévorer. Les petits n'ignoraient pas le danger qui tombait du ciel, aussi rapide que l'éclair. Ils cherchaient à le fuir, couraient, bondissaient, mais en vain, aucun d'eux n'échappait aux griffes des rapaces. Les aigles les renversaient d'un coup de patte, et les becs se mettaient à l'ouvrage avec férocité. Et sans cesse, du nord, des montagnes bleues à peine visibles, qui se balançaient légères comme la brume, les aigles aux ailes immenses arrivaient par vols successifs, ils se ramassaient en boule pour se lancer soudain sur les petites gazelles épouvantées, qui tentaient de leur échapper par de légers bonds dérisoires. Et les aigles se mettaient à plusieurs pour déchiqueter et dévorer leur proie. Alors que les chiens continuaient à dormir d'un sommeil paisible, tout près d'eux, les aigles se pressaient sur le sol, ils se battaient à dix ou quinze, à grands coups de tête et d'ailes, de bec et de serres, en poussant d'horribles clameurs. Et d'autres rapaces descendaient sans cesse du ciel vers le champ de bataille, et, sitôt posés sur le sol, ils se lançaient dans la mêlée. Le sable, les pennes et les plumes qui volaient dans l'air, et les cris assourdissants des aigles donnaient au désert un aspect apocalyptique. Une petite gazelle, qui avait réussi jusque-là à se cacher, s'approcha en sautillant de Salman et des chiens, poursuivie par une vingtaine d'aigles qui volaient en rangs serrés, presque à ras du sol. Salman s'élança vers elle, dans l'espoir de la sauver. Mais avant même qu'il ait pu l'atteindre, l'un des aigles ramena ses ailes et se jeta sur la gazelle, tous les autres se rapprochèrent du sol en poussant des cris aigus, la bête disparut sous leur masse sombre. Salman demeura figé sur place, il était épuisé, hébété. Puis il retourna se réfugier entre les chiens endormis.

Ils étaient devenus de grands amis, les chiens et lui. Ensemble ils parcoururent longuement le désert. Son premier vrai repas, il le mangea dans un verger, sur les rives du Tigre. Dès que Salman et les chiens aperçurent le verger, ils dévalèrent la berge. Salman ordonna aux chiens de l'attendre à la lisière du verger. Ils lui obéirent.

Salman se dirigea vers la tonnelle où se tenait le gardien, un mauser à la main. Il était vêtu d'un vieil uniforme en haillons. Le soleil du désert allumait des éclats verdâtres dans sa longue barbe noire comme l'ébène.

– Je n'ai rien mangé depuis des jours, lui dit Salman, peux-tu me donner quelque chose, l'oncle ?

L'homme fit jouer le mécanisme du fusil, il y introduisit une lame-chargeur :

– Je n'ai ni pain, ni pastèques, ni melons, je n'ai plus rien à manger, déclara-t-il. Fous-moi le camp d'ici !

Il pointa l'arme sur l'enfant :

– J'en ai marre de vous tous...

Salman tourna la tête vers les chiens, il les montra du doigt :

– Tu les vois ? lui dit-il très calme, sais-tu combien ils sont ? Il me suffirait de les siffler pour qu'ils viennent te dévorer.

L'homme avait compris, il abaissa lentement son fusil et se mit à rire :

– Viens donc, sultan des corniauds ! Suis-moi !

Il descendit les marches de la tonnelle. Sur le feu, un grand faitout répandait une bonne odeur de légumes :

– Hier, j'ai tué une gazelle, dit-il avec fierté. Une grande... Regarde...

Il avait tendu des ficelles de la tonnelle jusqu'à la berge, et y avait supendu de la viande de gazelle, découpée en lanières.

– Regarde, je la fais sécher. J'en ai là pour tout un mois. J'espère que ta meute de loups n'y touchera pas.

L'enfant secoua la tête. Il n'avait plus que la peau sur les os. Ses joues étaient creuses, on avait l'impression que le moindre souffle suffirait à le renverser. Il avait les pieds nus, sa chemise était en lambeaux. Ses cheveux se hérissaient sur son crâne.

– Ils ont dévoré tout un troupeau de gazelles, hier.

– Et toi, tu les as regardés s'offrir ce festin ?

– Que pouvais-je faire ? dit Salman.

L'homme ôta le faitout du feu :

– Assieds-toi, j'ai fait une de ces ratatouilles, tu vas te régaler...

Il vida le faitout dans un grand plat et tendit à Salman une cuiller de bois. D'une besace accrochée au poteau de la tonnelle, il sortit des galettes de pain et les posa sur la natte. Il fit signe de patienter à l'enfant qui salivait déjà :

– Attends un peu...

Soudain, son visage se transforma, se creusa de rides, sa barbe aux reflets verdâtres frémit :

– Je m'appelle Abdulvahit. Sois le bienvenu, mon enfant, dit-il d'une voix rauque. Et il fit à Salman le récit de ses aventures :

– Il y a quinze ans, j'ai enlevé celle qui est devenue ma femme, j'étais tombé amoureux d'elle, elle vivait dans un campement bédouin. Je l'ai enlevée et nous sommes venus vivre ici. Ses frères nous ont cherchés pendant des années, ils ont fini par nous retrouver. J'ai bien essayé de me battre, dans la ravine que tu vois là, j'ai été blessé, j'étais évanoui, incapable de bouger, alors ils ont égorgé nos six enfants sous les yeux de leur mère. Ils me croyaient mort. Ils ont emmené leur sœur, elle poussait des gémissements, on aurait dit un oiseau. J'ai repris connaissance, mais je saignais sans arrêt. Les gens au village avaient entendu les coups de feu, ils ont accouru. Les cadavres de mes gosses étaient alignés côte à côte. Tous la gorge tranchée...

Abdulvahit ne put continuer. Il s'efforça à parler, mais il était muet. Ses yeux s'emplirent de larmes, les veines enflèrent sur son cou. D'un geste de la main, il invita l'enfant à se servir. Mais Salman avait oublié sa faim. Ils se turent un long moment, la cuiller à la main. Puis l'homme se jeta soudain sur la ratatouille qui ne fumait plus. On devinait qu'il n'avait pas mangé depuis longtemps, lui aussi.

Ils vidèrent le plat en silence. Alors Abdulvahit dont le visage changeait sans cesse d'expression bondit sur ses pieds :

– Lève-toi et va-t-en ! dit-il d'une voix coupante. Va-t-en, mon garçon ! Si tu restes là une minute de plus, je te crève !

Salman s'en alla en courant, il siffla les chiens qui se réveillèrent et se remirent assitôt en route, en suivant la rive du Tigre. Un grand chien jaune allait en tête, c'était lui qui menait la meute. Quand ils arrivèrent au gué, il s'engagea dans l'eau et les autres l'imitèrent. Salman n'avait pu les suivre, il les siffla longuement, avec colère, sans arriver à se faire obéir.

Quelques jours plus tard, ils rencontrèrent une bande d'enfants, entièrement nus. Certains d'entre eux portaient des cordonnets noués à la taille. Les chiens et les enfants s'arrêtèrent face à face, ils s'examinèrent avec méfiance, puis les enfants aperçurent Salman et se mêlèrent sans aucune crainte aux chiens, qui les adoptèrent tout de suite, tout comme ils avaient accueilli Salman. Ils repartirent tous ensemble. Et tout commença après cette rencontre.

Les chiens et les enfants nus – Salman avait aussitôt enlevé sa blouse lui aussi – se transformèrent tous en bêtes féroces. Dès qu'ils découvraient un village ou un bourg, ils y expédiaient des éclaireurs, pour examiner les lieux. Et à leur retour, ils préparaient tous ensemble des plans de pillage. Ensuite seulement, ils passaient à l'attaque, brusquement, en hurlant tous à la fois, et les chiens les accompagnaient de leurs aboiements. Ils pénétraient comme une tornade dans le village dont les habitants étaient frappés de stupeur, ils le dévastaient, ils pillaient, volaient tout ce qu'ils trouvaient dans les maisons et les boutiques, ils n'y laissaient plus une bouchée de pain. Quand les gens se ressaisissaient et s'emparaient de leurs armes, il était trop tard. Les hommes sautaient sur leurs chevaux pour se lancer à leur poursuite, mais ils finissaient par reculer devant les enfants qui faisaient pleuvoir les pierres sur eux, et les chiens qui s'attaquaient à leurs montures. Mais parfois les paysans s'avéraient des durs à cuire, et les enfants devaient prendre la fuite. Tout cela était normal à leurs yeux, et ils s'enfuyaient en abandonnant leurs morts derrière eux.

(*) Secte religieuse.

(Traduit du turc par Munevver Andac.)

Illustrations d'Abidine Dino.

■ Présentant les travaux du Bureau international du travail sur l'effet des nouvelles techniques sur l'emploi, le travail et la société, Francis Blanchard, directeur du BIT, met en garde, dans la REVUE INTERNATIONALE DU TRAVAIL, sur les dangers de la restructuration pour la population active. (Vol. 123, n° 3, mai-juin, semestriel, abonnement annuel : 175 F. – BIT, Genève)

■ INTERVENTIONS ÉCONOMIQUES se penche sur les problèmes du travail et de l'emploi au Canada, et plus concrètement au Québec. (Nos 12-13, printemps, trois numéros par an, 9 dollars canadiens. – 3553, rue Saint-Urbain, Montréal, H2X 2N6, Québec.)

■ Dans une nouvelle publication, la REVUE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE, on lira les articles de G.J. Sheridan Jr. sur les origines de la mutualité et de P. Darand sur les idées économiques et sociales des communards. (N° 1, juillet, trimestriel, 80 F. – 22 bis, rue de Terre-Neuve, 75020 Paris.)

■ La NOUVELLE REVUE SOCIALISTE ouvre le dossier de « L'extrême droite et ses connivences ». L'histoire d'abord : le fascisme en France, du début du siècle à 1940. Et la filiation, les contagions, les infiltrations, les « nouvelles filières ». Actualité oblige : les avertissements de Dreux et Aulnay, la brusque montée du Front national de M. Jean-Marie Le Pen. Excellentes analyses, bourrées de faits et d'observations directes. Lionel Jospin tire les conclusions en montrant ces « connivences » entre la droite et l'extrême droite, et un phénomène convergent : la respectabilité et la modération d'un « fascisme un peu débile » et la radicalisation de la droite classique depuis 1981. Plus accentué en France, ce n'en est pas moins un phénomène européen. L. Jospin y voit « un danger pour l'Europe même ». (Juillet, bimestriel, 35 F. – 10, rue de Solférino, Paris.)

« La religion et la gauche » : tel est le thème auquel MONTHLY REVIEW consacre un numéro spécial. On y lira des articles de Philip Berryman sur « les communautés chrétiennes de base et l'avenir de l'Amérique latine » et d'Ernesto Cardenal sur « le gospel à Solentiname ». (Vol. 36, n° 3, mensuel, 3,5 dollars. – 155 West, 23rd Street, New-York, NY 10011.)

■ Dans EN JEU : un dossier sur les sondages (« Démocratie ou sondocratie »), cette « manière tout à fait ambiguë d'influencer le débat politique qui peut aussi bien, selon l'usage que l'on en fait, tendre à priver le gouvernement de toute liberté de décision ou, au contraire, lui permettre d'esquiver tout contrôle ». (N° 15, septembre, mensuel, 25 F. – 52, rue de Bourgogne, 75007 Paris.)

■ Alors que tant de critiques s'élèvent contre le fonctionnement du service public, Jacques Chevallier, dans PROJET, étudie la signification de ses difficultés actuelles en France. (N° 188, septembre-octobre, mensuel, 33 F. – 14, rue d'Assas, 75006 Paris.)

■ « La bataille du plutonium aura-t-elle lieu ? », se demande NON-VIOLENCE POLITIQUE, qui souligne les dangers d'un éventuel transport de 250 kilos de plutonium de La Hague au Japon. (N° 73, septembre, mensuel, 9 F. – 20, rue de Dévidet, 45200 Montargis.)

■ Le professeur Carl Sagan, qui joua un rôle fondamental dans la mise au point des projets Mariner, Viking et Voyager pour l'exploration de l'espace, décrit dans END PAPERS les conséquences d'une guerre nucléaire et, en particulier, les catastrophes climatiques qu'elle provoquerait. (N° 8, été, trois numéros par an, 3,5 livres sterling. Bertrand Russel House, Gamble Street, Nottingham, NG7 4ET, Angleterre.)

■ Quelles énergies, pour quel développement ? ACTUEL DÉVELOPPEMENT propose une série d'articles sur ce thème. (N° 61, juillet-août, bimestriel, 18 F. – 18, rue Friant, 75014 Paris.)

■ Le dialogue entre spécialistes des sciences exactes et des sciences humaines est une préoccupation constante de FUNDAMENTA SCIENTIAE. Dans sa dernière livraison, cette revue publie les communications, entre autres, de Bernard d'Espagnat et de Claude Itzykson, faites au cours d'une table ronde sur « les méthodes du travail de recherche en physique fondamentale aujourd'hui », organisée le 15 octobre 1983 au Collège de France. (Vol. 5, n° 1, trimestriel, abonnement annuel 245 F. – Pergamon Press, Paris.)

■ Que devient le Larzac ? Dans AUTOGESTIONS, Marie-Jo et François Mathey expliquent comment les paysans du Causse ont pris en main le réaménagement de leur espace. (N° 16, juillet, trimestriel, 40 F. – Privat, Paris.)

■ Sous le titre « Passerelle pour un réformisme », Gérard Soulier fait le point, dans JUSTICE, sur le développement des activités culturelles dans les prisons. (N° 100, juillet, bimestriel, 28 F. – Syndicat de la magistrature, BP 155, 75523 Paris Cedex 11.)

■ Dans un numéro consacré, pour l'essentiel, à la pédagogie et à l'état de crise atteint par le système scolaire français, Jacqueline Marchand, dans RAISON PRÉSENTE, fait le point sur la laïcité en 1984. (N° 71, juillet, trimestriel, 40 F. – 14, rue de l'Ecole-Polytechnique, 75005 Paris.)

■ Canal Plus accentuera-t-il la « pénétration des productions cinématographiques étrangères » ? Jacques Oppenheim pose la question dans PROBLÈMES AUDIOVISUELS. A l'occasion du lancement de la quatrième chaîne française, la revue s'interroge sur l'avenir de la « télévision à péage ». (N° 21, septembre-octobre, bimestriel, 25 F. – La Documentation française, Paris.)

■ Dans IBLA, un essai de Zeineb Cherni sur la littérature féminine tunisienne. Que son thème essentiel soit l'amour-passion ne la distingue guère, sinon par une intensité particulière. Plus original, le maintien de ce thème et de l'affirmation de l'amour comme « instrument de libération », moyen d'« accès à de nouvelles dimensions d'existence moins aliénantes ». Un féminisme qui est bien loin de divorcer d'avec l'homme. (N° 152, semestriel, 1,5 dinar tunisien, – 12, rue Jamaâ-El-Haoua, 1008 Tunis B. M.)

BIBLIOGRAPHIE

Les problèmes d'actualité vus par les organisations internationales

Organisation de coopération et de développement économiques

● L'EXTENSION DU CHOMAGE UN DÉFI POUR LA POLITIQUE DE GARANTIE DE RESSOURCES : cet ouvrage, qui n'est pas un rapport officiel, reproduit les actes d'une réunion d'experts organisée en 1982. Des fonctionnaires et des chercheurs y expriment des points de vue divers et leurs préoccupations dépassent souvent le simple problème de l'indemnisation du chômage, mettant parfois en question les coûts sociaux et économiques des politiques appliquées dans les pays membres de l'OCDE depuis le début de la « crise ». *(279 pages, OCDE, Paris, 1984.)*

● LA NATURE DU CHOMAGE DES JEUNES : aperçu d'ensemble sur les causes et les manifestations du phénomène dans les pays membres, suivi de chapitres traitant de la RFA, du Canada, des Etats-Unis, de la France et de la Grande-Bretagne. De précieuses données statistiques offrant des éléments d'analyse et de comparaison. *(263 pages, OCDE, Paris, 1984.)*

● *PERSPECTIVES DE L'EMPLOI* : rapport annuel de l'OCDE, aux conclusions pessimistes pour l'Europe où le nombre des chômeurs passerait de 18 millions à 20 millions d'ici à la fin de l'année prochaine. *(128 pages, OCDE, Paris, 1984.)*

Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

● HISTORY IN BLACK AND WHITE *(l'Histoire en noir et blanc)* : trois auteurs se livrent à une excellente analyse de l'idéologie de l'apartheid d'après les manuels scolaires sud-africains *(133 pages, en anglais, UNESCO, Paris, 1984.)*

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Mourir chaussures aux pieds

Par JUAN GOYTISOLO *

En Espagne, en 1982, un ouvrier marocain a été abattu par deux policiers à la gare madrilène de Chamartin. Le procès intenté aux meurtriers vient de s'achever par un non-lieu.

IL est des œuvres du patrimoine national dont la défense contre tout péril ou détérioration exige une détermination intrépide, une conduite hardie et vive. Qui pourrait contempler indifférent ou distrait une tentative d'agression contre *les Ménines* de Vélasquez, contre *les Fusillades du 2 mai* de Goya, ou contre tout autre incontestable chef-d'œuvre de notre peinture ? Qui tolérerait qu'un ignorant, un barbare, un déséquilibré porte atteinte au symbole de *Guernica* de Picasso dont la récupération a coûté tant de larmes et d'efforts aux Espagnols? Toute désertion, tout retard dans l'accomplissement du devoir, la moindre hésitation des responsables de la sécurité de ces œuvres menacées seraient fort sévèrement jugés, sans doute aucun, par l'ensemble de l'opinion publique.

Il est des biens pour la protection desquels les héroïques défenseurs de l'ordre doivent être prêts à sacrifier leur vie et même, le cas échéant, celle d'autrui. Une *telle détermination farouche*, digne d'éloges, à l'égard de nos œuvres d'art les plus célèbres mérite de s'appliquer également à ces trésors discrets qui, bien que moins présents dans la conscience artistique du pays, font pourtant l'objet d'une attentive surveillance : par exemple, le tissu qui tapisse les fauteuils de la gare madrilène de Chamartin.

ABDELLAH ARROUCH, né à Fès le 16 décembre 1955, ouvrier et résident dans sa ville natale, s'est embarqué à Ceuta pour Algésiras. Une mauvaise coordination des horaires l'obligera à attendre toute la journée dans cette ville le train de nuit pour Madrid. Il n'a pas eu l'élémentaire précaution de réserver une place et devra rester debout durant tout le trajet, contemplant depuis la fenêtre du couloir les ombres chinoises des wagons dans le paysage invisible. A la recherche d'un lointain Eldorado, il a laissé derrière lui sa famille et son pays.

Comme pour des millions d'Espagnols il y a quelques années, toute sa fortune se réduit à sa valise et à l'argent indispensable pour le voyage. Donc : fumer, somnoler, sommeiller, descendre enfin sur le quai de la gare d'une ville étrangère dont il ignore la langue et où il n'a point d'amis. Se déplacer de la gare d'Atocha à celle de Chamartin, consulter les horaires des trains pour Barcelone, acheter un billet, errer insomniaque dans le hall et découvrir avec soulagement un fauteuil où pouvoir enfin se reposer.

Solitude, incertitude, mélancolie, fatigue, sommeil, grand sommeil. Abdellah Arrouch ignore ou feint d'ignorer qu'en s'allongeant sur le canapé sans ôter ses chaussures il met en péril, par son geste inconsidéré, un mobilier d'époque, anonyme certes mais de valeur, faisant partie – selon les conservateurs des beaux-arts – du riche et inviolable patrimoine national espagnol !

TOUS les experts et connaisseurs de meubles d'époque sont unanimes : les canapés et fauteuils de la gare de Chamartin sont des joyaux relevant de cette splendide tradition artisanale hispanique dont les origines remontent au Moyen Age. Délicatement disposés tout le long du hall afin de susciter l'admiration des étrangers, ils procurent une légitime fierté à l'ensemble des Madrilènes. Le profil exquis de leurs formes, l'élégance des lignes, la douceur et la finesse des tissus qui les tapissent révèlent, chez leurs créateurs, l'attachement à une tradition de qualité disparue partout ailleurs et que l'étranger nous envie. Ces détails distingués peuvent échapper aux pupilles troubles, vitreuses, d'un émigrant du tiers-monde mais non point aux yeux vigilants, au regard exercé, de ceux qui, noblement et courageusement, veillent sur nos richesses et notre sécurité !

Mais laissons place au témoignage écrit des événements, signé quelques heures plus tard au commissariat et donnons la parole à ces agents dévoués qui, *« vers seize heures quarante de ce jour, étaient de surveillance dans le hall des guichets de cette gare. Observant qu'un voyageur était allongé, sans s'être déchaussé, sur un canapé, ils l'ont invité, avec la plus grande correction, à s'asseoir correctement, à ôter ses pieds de la tapisserie du canapé qu'il pouvait logiquement salir. Devant cette demande, faisant mine d'obéir de mauvais gré, il s'assit correctement, et les agents de la police nationale* (1) *poursuivirent leur mission de surveillance du hall en question. A leur retour, ils retrouvèrent le même voyageur dans la même posture qu'il avait lorsqu'il fut invité à s'asseoir correctement, et de nouveau ils procédèrent comme devant, mais cette fois la réaction du voyageur fut différente car il se leva de manière agressive en proférant des mots dans une langue inconnue des agents et par son attitude montra nettement sa colère et son intention de procéder à une agression, qui devait se confirmer et fut évitée grâce à un mouvement d'esquive effectué par l'agent X... Face à une telle attitude, aussi incompréhensible qu'inattendue, les deux agents qui rapportent les faits présents décidèrent de l'arrêter afin de le conduire à ce commissariat dans le but de procéder à son identification et d'élucider les raisons ayant pu l'amener à se conduire de si étrange façon ».*



(Dessin de Pancho.)

L'ACCUMULATION de conjonctures *« étranges »*, *« incompréhensibles »* et *« inattendues »* conduira inévitablement au drame : impressionné sans doute par tant de « correction », le voyageur décampe et file, profitant de l'affluence. Repéré quelques minutes plus tard dans la zone des paquets express, il se lance à nouveau dans une course éperdue – *« sans doute dans l'intention de fuir »* – en direction de la porte de sortie. Bien que les agents comparaissant devant le commissaire et le juge d'instruction aient déclaré avoir crié : *« Halte ! Halte, police ! »*, et tiré des coups de semonce en l'air avec leurs armes réglementaires, le rude bourreau de la tapisserie des canapés n'écoutera point ces avertissements et poursuivra sa mystérieuse fuite. Lorsqu'il tombera brusquement par terre, à la renverse, baignant dans son sang, on le transportera à la clinique La Paz, où, malgré les soins intensifs prodigués, il décédera au bout de quelques instants.

Tenant compte des circonstances particulières de cette affaire : conduite anormale du fugitif et attitude correcte des agents injustement accusés, le tribunal décidera de rejeter, deux ans plus tard, la plainte déposée par les parents du défunt et déclarera que les policiers n'avaient point outrepassé leurs prérogatives en accomplissant leur devoir de protéger l'ordre et la paix des citoyens.

Sur le cadavre de l'émigrant frustré dans son rêve d'atteindre l'Eldorado on trouva les objets suivants : permis de conduire du Maroc ; carte d'identité de ce pays ; passeport établi à Fès deux mois auparavant ; 1 800 pesetas en billets de la Banque d'Espagne ; 10 dirhams en monnaie marocaine ; un billet des chemins de fer espagnols, de deuxième classe, trajet Madrid-Barcelone ; d'autres papiers personnels sans valeur apparente.

Les canapés raffinés de la gare de Chamartin accueillent depuis lors les respectables fessiers de nos convenables visiteurs américains et européens : plus aucun sombre et grossier ouvrier du tiers-monde n'a osé s'y allonger irrespectueusement, les souillant de ses chaussures, aucun n'a perturbé de son lamentable incivisme le bon fonctionnement, l'harmonie et le calme d'un des endroits les plus beaux et les mieux fréquentés de notre si hospitalière capitale.

* Ecrivain espagnol. Auteur de *Paysage après la bataille*, paraissant ce mois-ci chez Fayard, Paris.

(1) Equivalent, en Espagne, des compagnies républicaines de sécurité (CRS).

Dans ce numéro :

Le Monde diplomatique du mois de septembre 1984 a été tiré à 124 000 exemplaires.

Octobre 19

